



HAL
open science

Normes internationales élargies et dépassement du calcul de la valeur

Baya Mansouri

► **To cite this version:**

Baya Mansouri. Normes internationales élargies et dépassement du calcul de la valeur. Gestion et management. Université de Bordeaux, 2015. Français. NNT : 2015BORD0101 . tel-01223723

HAL Id: tel-01223723

<https://theses.hal.science/tel-01223723>

Submitted on 3 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bordeaux
Ecole doctorale Entreprise, économie, société (EES)

Doctorat ès Sciences de gestion

Baya MANSOURI

Normes internationales élargies et dépassement du calcul classique de la valeur

Thèse dirigée par M. Jean-Guy DEGOS, professeur
Présentée et soutenue publiquement le 3 juillet 2015

Jury :

M. Jean-Guy DEGOS

Professeur à l'université de Bordeaux, **directeur de recherche**

Mme Andrée EHRESMANN

Professeur à l'université d'Amiens Jules-Verne, **rapporteur**

M. René GUITART

Docteur d'Etat en mathématiques, Université Paris 7 Diderot, **suffragant**

M. Jean-Paul TCHANKAM

Professeur senior HDR, Kedge Business School, **rapporteur**

M. Stéphane TREBUCQ

Professeur à l'université de Bordeaux, **suffragant**

Remerciements

Je remercie très vivement Monsieur Jean-Guy Degos d'avoir accepté de diriger cette thèse et de l'avoir encadrée par ses précieux conseils et suggestions et le temps qu'il m'a généreusement consacré durant l'accomplissement de ce travail. Mes remerciements s'adressent aussi à tous les membres du jury, Mme Andrée Ehresmann, M. Stéphane Trébucq, M. Jean-Paul Tchankam et M. René Guitart qui m'ont honorée de leur présence et de leur disponibilité. Ma dette intellectuelle est grande envers M. Richard V. Mattessich, professeur à l'université de British Columbia (Vancouver) et Docteur *honoris causa* de l'ancienne université Montesquieu-Bordeaux IV...dont les travaux ont nourri et dynamisé ma réflexion. Toute ma gratitude va aussi à mon époux pour son aide critique et ses encouragements doublés de patience.

Table des matières

Introduction générale.	p.6
.	
Première partie : Invariance de la tiercéité dans les émergences historiques de mondialisation.	
.	
Introduction. Tiercéité, production et communication de la richesse dans l'histoire de la longue durée.....	p.27
.	
Chapitre 1. Tiercéité, prémondialisation et prémisses de la prépondérance de la République romaine.....	p.30
.	
Chapitre 2. Tiercéité, mondialisation naissante et puissance commerciale et politique des cités italiennes. .	
Préambule aux 3 cités-Etat.....	p.39
Section 1-La spécificité de la République de Gènes.....	p. 42
Section 2-La spécificité de la République de Florence.....	p. 55
Section 3-La spécificité de la République de Venise.....	p. 66
.	
Chapitre 3. Tiercéité, mondialisation renaissante et système fiduciaire et intellectuel de Law.....	p. 90
.	
Chapitre 4. Tiercéité, mondialisation financière d'aujourd'hui	p.112
.	
Conclusion de la 1 ^{ère} partie. Le théorème de la tiercéité des 3 E.....	p.130

Deuxième partie : Invariances de la tiercéité et de l'heuristique
dans la méthode comptable conditionnelle normative
et dans les normes internationales élargies.

Introduction. Les 4 filtres de la méthode CoNAM.....p.134

Chapitre 5. Tiercéité dans le jugement de valeur
de la méthode conditionnelle normative et du référentiel IFRS.....p.136

Chapitre 6. Tiercéité dans les flux futurs
de la méthode conditionnelle normative et du référentiel IFRS.....p.150

Chapitre 7. Tiercéité équilibrée dans la maintenance des capitaux spécifiques
de la méthode conditionnelle normative et du référentiel IFRS.....p.181

Chapitre 8. Tiercéité équilibrée dans le processus heuristique
de la méthode conditionnelle normative et du référentiel IFRS.....p.229

Conclusion de la 2ème partie. Les deux théorèmes de la tiercéité
et de l'heuristique dans la méthode CoNAM et dans les IFRSp.277

Conclusion générale.....p.282

Liste des tableaux.....p.295

Bibliographie.....p.298

Résumé..... p.321

Introduction générale

Une lecture de l'histoire de l'économie, nous révèle qu'elle se scinde en plusieurs périodes de longue durée, chacune possède sa propre valeur de comptage qui inclut les comportements sociétaux de sa propre période. L'évolution chronologique nous montre aussi que chaque nouvelle période intègre les valeurs de comptage de la précédente. Elle les instrumente pour recevoir ses propres contenus et servir ses finalités choisies. Et ce jusqu'à nos jours. Ainsi, la valeur de comptage des normes *International Financial Reporting Standards* (IFRS) se présente sous la forme de la valeur de comptage de la comptabilité classique, en partie double bilan-résultat, améliorée issue de Pacioli, (1494)¹. Y compris la période de l'Antiquité, notamment romaine - celle de Ciceron 40 avant J.C.² - les périodes les plus marquantes se succèdent en dominante selon la chronologie suivante :

- l'économie artisanale jusqu'au XV^{ème} siècle dont la mesure de valeur est évaluée par unité de temps de travail effectué payée en monnaie métallique³,
- l'économie commerciale au XVIII^{ème} siècle dont la mesure de valeur s'apprécie par la valeur nominale en papier monnaie et en cotation des bourses de valeurs⁴,
- l'économie industrielle au XIX^{ème} siècle est enregistrée en monnaie de comptes des entreprises de chaque État, c'est-à-dire de prix de revient et du prix relatif du change de la monnaie d'État à État⁵,
- l'économie de l'information au XX^{ème} siècle dont la mesure de valeur se détermine grâce à la combinaison de la vitesse et du contrôle des actifs intangibles où ces derniers sont devenus prépondérants⁶,

¹Degos, 1998, Histoire de la comptabilité, Puf, p.54. Voir aussi Forte D. 1973, Martin Luther et Thomas Munzer ou les débuts de la comptabilité, l'Arche.

²Warde Fowler W. M.A., 1917, La vie sociale à Rome au temps de Ciceron, traduction française par A. Biaudet, Payot, spéc.chapitre 3 Les gens d'affaires et leurs opérations p.53-80 ; M. Heidegger, 1962, Le principe de raison, traduction par A. Preau, Nrf Gallimard, chapitre XII Le fond et la double ratio, p.205-221, spéc. p, 216-221 : "Ciceron écrit (Part.110) : "*Causam appello rationem efficiendi, eventum id quod est effectum*".

³Denis H., 1941, La corporation, Que sais-je ? n°10, Puf ; Le Goff J., 1956, Marchands et banquiers du moyen-âge, Que sais-je ? n°699, Puf.

⁴Fourquet F., 2002, Richesse et puissance. Une généalogie de la valeur (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècles), La Découverte.

⁵Lesourd JA. et Gérard C. 1968, Histoire économique XIX^{ème} XX^{ème} siècle, 4^{ème} édition, Armand Colin, p.220-223 ;

⁶Le Moigne JL. , 1994, L'information forme l'organisation qui la forme, in N°33 de *Sciences de la Société*, Numéro spécial "Les organisations au risque de l'information", Presses Universitaires du Mirail ; Chaize J., 1992, La porte du changement s'ouvre de l'intérieur. Les trois mutations de l'entreprise, Calmann-Lévy, spéc. p.62-64, Le troisième actif et les trois mondes de Popper K. selon Lloyd T : " image et réputation sont

- l'économie de la connaissance organisationnelle et apprenante ⁷ au XXIème siècle dont on peut mesurer la valeur et l'aptitude à la transformation, car sa mesure de valeur s'apprécie comme capacité à devenir autre suivant des aptitudes d'assimilation à des mouvements continus d'innovations⁸.

Notre époque, celle de la mondialisation de la valeur financière est caractérisée par la génération des nouvelles normes internationales élargies auxquelles adhèrent progressivement la grande majorité des États. Ces derniers, contractant des traités internationaux au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC-GATS) libèrent les échanges pour créer des marchés mondiaux de produits et de services. Ces mêmes États favorisent la circulation des capitaux sur toute la planète. Cette circulation de capitaux fluidifie les marchés financiers des investisseurs relativement à ces transactions physiques et financières. Soucieux d'harmoniser les échanges, les États établissent entre eux des règles de fonctionnement de leurs places de marchés afin de sécuriser sur leur sol l'accès aux marchés, aux transactions et aux paiements. A cet effet, chaque État utilise sur son territoire ses propres institutions de surveillance telle que l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour la France. Ils contrôlent la bonne pratique de ces règles de fonctionnement des bourses de produits commerciaux et industriels, de matières premières, de monnaies et des produits financiers échangés par les opérateurs internationaux.

devenues des richesses majeures : elles sont la mémoire de l'entreprise, son présent et son futur. Elles reposent sur le trépied de ces trois actifs : le premier monde "l'actif matériel", (...) Le deuxième monde "l'actif immatériel" (...), le troisième monde "l'actif virtuel" de la capacité à réagir et à anticiper (...) les deux premiers actifs s'effondrent sans ce troisième actif". Voir aussi Normann R. et Ramirez R., 2000, Constellations de valeur, Village mondial : les nouveaux actifs de la création de valeur non-séquentielle et non-linéaire par "constellations de valeur" constituées de "densité d'intégrations associée à une multiplicité d'options, elles-mêmes convertibles en liquidités de trésorerie".

⁷Senge P., 1991, La cinquième discipline. L'art et la manière des Organisations qui apprennent, 1999, La cinquième discipline, La Danse du Changement et 2000 La cinquième discipline, Stratégies et outils pour construire une organisation apprenante, Le guide de terrain, traductions françaises et adaptations de Gauthier A., First Edition. ; Hatchuel A., Le Masson P., Weil B., 2002, De la gestion des connaissances aux organisations orientées conception, in *Revue internationale des sciences sociales*, mars n°171 spécial La société du savoir, Unesco/Erès, p.29-42. ; Dibiaggio L. et Meschi PX., 2010, (Sous la direction de) Le Management dans l'Économie de la Connaissance, Skema Business School, Pearson.

⁸Amabile S., 1994, D'une gestion substantive de l'information à une organisation procédurale de l'attention, in *Sciences de la Société*, N°33 Les organisations au risque de l'information, Presses Universitaires du Mirail, p.89-104. Amabile TM., 1999, *How to Kill Creativity* in *Harvard Business Review* on Breakthrough Thinking, Harvard Business School Press, p.1-28. ; Nonaka I. and Takeuchi H., 1995, *The Knowledge-Creating Company : How the Japanese Companies Create the Dynamic of Innovation*, New York, Oxford University Press, p.56 : Voir Clam J., 1997, Droit et société chez Niklas Luhmann. La contingence des normes, Puf, spéc. p.114 : "L'identité n'est pas substance, mais synthèse coordonnatrice qui met en ordre les références à d'autres possibilités du vécu (SA 1,56). C'est une synthèse des possibilités de l'être autre (ibid, 64)" et p.311 : « [fondamentalement une sociologie du risque] (...). Comme un passage (*Umstellung*) de la sécurité par fixation (*Sicherheit durch Fixierung*) à la sécurité par interchangeabilité (*Austauschbarkeit*)".

Par ailleurs, la rapidité de circulation de l'information due aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), permet à chaque grande place d'échanges de prendre en temps réel connaissance de la situation des autres places, notamment pour les échanges de valeurs financières et sur les mouvements des activités économiques. Cette prise de connaissance instantanée des échanges limite les temps morts entre les décisions de transactions d'une place à l'autre. Elle se heurte aux disparités de règles et de langages différents d'un État à l'autre. Aussi, pour que leurs opérateurs bénéficient des mêmes conditions de transparence et de concurrence, les autorités publiques de ces mêmes marchés réclament d'instaurer une règle unique de fonctionnement apportant un langage commun de présentation et d'interprétation de la valeur financière. En d'autres termes, mettre en place une unique norme mondiale de l'information financière.

Dans cette perspective, les entreprises et les groupes cotés dont les activités sont implantées dans différents États à travers le monde réclament aussi comme les marchés de fonctionner avec la même normalisation mondiale de l'information financière. Cette dernière a l'avantage de permettre aux investisseurs de capitaux, de productions et de commercialisations sur toute la planète d'avoir la même compréhension des données économiques et financières délivrées dans un langage commun à tous. Ceci réduit leurs coûts d'accès aux places des marchés régis par chaque État d'accueil. Autrement dit, les entreprises et les groupes cotés ainsi que les marchés financiers expriment la même volonté auprès des États de leur assurer cette règle commune de fonctionnement. Les trois institutions⁹ - les Entreprises, les États et les Marchés ou Échanges¹⁰ - souhaitent alors désormais utiliser ensemble la même norme internationale de référence d'interprétation de l'information financière dite *International Financial Reporting Standards* (IFRS) de l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Il est devenu l'organisme mondial de

⁹Millard E., 1995, Hauriou et la théorie de l'institution, in *Droit et Société*, 1995, N°30-31 p.381-412 et De Munck J., 1999, L'institution sociale de l'esprit, Puf, spéc. p.104-105, voir le chapitre IV. Qu'est-ce qu'une institution ? p.106-145, spéc. p.137-145 : La théorie procédurale des normes ; JF. Kervegan, 2004, Le droit du monde. Sujets, normes et institutions, dans Hegel penseur du droit, (Sous dir. JF. Kervegan et G. Marmasse), Cnrs éditions, p.31-46.

¹⁰Braudel F., 1985, La dynamique du capitalisme, Arthaud, p.54-70 et p.118, spéc. p.66. L'institution Échange signifie les marchés normalisés du XXIème siècle par des normes internationales permettant la transparence et une concurrence normale contrairement aux marchés internationaux du XVème siècle et du XIXème siècle qui eux étaient dépourvus de normes. Le terme utilisé aujourd'hui de mondialisation n'est que la troisième du nom avec sa spécificité visible. Celle-ci porte sur l'intégration financière incidente à toutes les populations du globe, sur la consommation rendue planétaire, sur le raccourcissement de l'espace et du temps et sur la dépendance grandissante aux systèmes technico-scientifiques dans la simple vie quotidienne.

production et de diffusion du système de ces normes internationales élargies. La majorité des États les adoptent déjà ou font l'effort de converger vers elles.¹¹

Le système de production des normes IFRS ainsi que ses dispositifs de mise en œuvre renvoient à des caractéristiques *sui generis*¹². En effet, la finalité de la norme internationale élargie de l'information financière vise à aider¹³ les utilisateurs à prendre leurs décisions économiques afférentes aux ressources futures attendues¹⁴ de l'entité¹⁵ entreprise considérée. L'objectif de la dynamique interne du système de production de ces normes vise à atteindre la « pertinence »¹⁶ recherchée de l'information qui peut influencer¹⁷ les décisions des utilisateurs. Elle les aide à évaluer les effets potentiels sur les flux de trésorerie future de transactions ou d'autres événements passés, présents ou futurs¹⁸. Autrement dit, la convenance, la plus satisfaisante de pertinence et d'influence sur la décision des utilisateurs externes intéressés, intègre les changements en cours de la vie économique et l'évolution des comportements sociétaux des populations concernées par l'activité de l'entreprise. Cette normalisation permet aux entreprises de retenir parmi

¹¹Danjou Philippe, 1^{er} février 2013, Une mise au point concernant les International Financial Reporting Standards (normes IFRS), Annexe 1 p.26, Cf. http://www.ifrs.org/The-organisation/Documents/WhoWeAre_French_2012.pdf

¹²Larousse P., sans date, Méthode lexicographique, Petite flore latine, p. 196, *sui generis* (de son espèce). « Chaque fleur a une odeur *sui generis*, c'est-à-dire de son espèce, qui lui est particulière et lui appartient en propre ; d'autres fleurs peuvent répandre un parfum analogue, mais jamais un parfum semblable ». Dans le contexte qui nous intéresse, remplaçons fleur par norme.

¹³*The Conceptual Framework for Financial Reporting* by the IASB (for short *Framework* 2010) in September 2010, from OB2 to OB4.

¹⁴*Framework* 2010 Cf. 18 références fortes : OB3, OB4, OB7, OB11, OB13, OB14, OB15, OB16, OB17, OB18, OB19, OB20, OB21, QC7, QC8, QC10, QC13, QC28. La signification des sigles utilisés par les Conseils des normalisateurs de l'IASB et du FASB sont les suivants : OB : Objectifs ; QC : Caractéristiques Qualitatives ; BC : Bases de Conclusions. Des extraits ponctuels de ces textes de références figurent dans cette Introduction générale afin d'en comprendre de façon minimale les contenus affirmés. Les autres textes référés généralement *in extenso* sont donnés dans le développement.

¹⁵*Exposure Draft An Improved Conceptual Framework for Financial Reporting* May 2008 Chapter 1 The Objective of Financial Reporting Capital providers and the entity perspective from OB5 to OB6 (c). La perspective de l'IASB sur l'entité ne se réduit pas à un seul capital tel que le capital financier (shareholder and lender) mais concerne aussi le capital humain (human capital) et le capital pays (suppliers, customers or other groups make decisions relating to providing capital to the entity in the form of credit, they are providers). Voir Puxty AG., 1998, *The Social and organizational context of management accounting*, London, Academic Press Anthony, Cima, International Thomson Business Press, London, p.81 : « Thus the account we shall now give is neither Marxist nor non-Marxist : it is rather a set of complementary ideas [market, production, State], frequently informed by the work of Marx and his successors, that are common to the approach taken by radical accounting writers. Fundamentals of the radical critique : The production of goods and services is social production. It is the result of the confluence of efforts of various kinds by productive members of society (...) ». Cf. *Framework* 2010 (the remaining text, chapitre 4, 4.58 (a) « Financial capital maintenance can be measured in either nominal monetary or units of constant purchasing power » et 4.63 : « When the concept of financial capital maintenance is defined in terms of constant purchasing power units, profit represents the increase in invested purchasing power over the period ».

¹⁶*Framework* 2010 QC6 : « Relevance ».

¹⁷QC6 « Capable of making a difference in the decisions made by users »

¹⁸Document de discussion de juillet 2006 sur le cadre conceptuel d'information financière : S7 p.12 IASCF

plusieurs types de calculs de la valeur financière celui¹⁹ qui est attaché à la situation des opérations et au propos d'horizon temporel du management stratégique intégré selon leur modèle d'entreprise (*business model*). Il exprime la logique²⁰ retenue des affaires pour l'entité entreprise (*Framework* 2010 dans OB4 et QC39, OB14, QC25 et OB7 et les normes IFRS 13, IFRS 8, IFRS 2, IAS 36 ainsi que le *Discussion paper* de juillet 2013 du chapitre 4 du *Framework* à réviser par l'IASB en convergence avec le *Financial Accounting Standards Board* (FASB). Cette convenance de la norme demeure la visée permanente des normalisateurs. L'évolution de la vie économique et sociétale étant permanente, les normes évoluent au rythme des changements économiques et sociétaux. Les utilisateurs ont alors le même problème de renouvellement permanent de l'estimation d'une valeur non-durable qui ne peut s'obtenir par l'application d'algorithmes chaînés de recettes. Sa dynamique interne de production s'obtient par sa construction sans cesse renouvelée d'après une dynamique de recherche et d'invention. Elle représente un processus heuristique ou un cadre conceptuel au

¹⁹Cf. supra note 11 P. Danjou février 2013. Une mise au point sur les normes IFRS p.9 : "Le Board de l'IASB, tout comme son prédécesseur l'IASC, a clairement confirmé sa préférence pour un système mixte, combinant mesures à la juste valeur et mesures en coût historique amorti en fonction du "business model" de l'entreprise et de la probabilité de réaliser des cashflows afférents aux actifs et passifs par voie d'exploitation ou de cession (...). Les IFRS ne requièrent pas, et n'envisagent pas de requérir, que tous les actifs et passifs soient évalués à la *juste valeur* [mise en gras par l'auteur, *fair value* au sens strict d'IFRS 13 de prix de sortie de marché courant dans des conditions normales de concurrence et de situation de l'entreprise]". La juste valeur comporte un sens large de *fair*, du type de valeur : celui qui convient et est correct eu égard à l'intégration de tous les facteurs en situation. Le curseur est mis ici sur convenance ou justesse, c'est-à-dire sur idoine et non sur le "ne pas tromper" au sens de la morale ou de la justice sociale enfermé dans la traduction française de juste.

²⁰Cf. supra note 11 P. Danjou. février 2013. Une mise au point sur les normes IFRS p.7 : "La révision du cadre conceptuel lancée récemment accordera une place importante à l'examen du rôle du *business model* dans la présentation des informations financières, tout en conservant un équilibre avec l'objectif de comparabilité interentreprises. La norme IFRS 8 sur l'information sectorielle fait une large place au *business model* puisqu'elle demande de présenter la performance des différents secteurs d'activité "à travers la vision du management", c'est-à-dire p.9 : en alignant la communication externe avec les indicateurs utilisés pour le pilotage de l'entreprise" et p.8 : "Pour bien comprendre la situation financière d'une entreprise, les comptes doivent mettre en évidence les aspects du *business* qui créent, ou sont soumis à, la volatilité. Les leçons tirées de la volatilité dépendent de la stratégie (et du sang froid) des acteurs (dirigeants et utilisateurs des comptes)" et (...) p.18 : "(...), l'IASB utilise la notion de *business model* avec précaution : un *business model* est un mode de gestion qui est observable au niveau d'un ensemble d'actifs (...) il ne change que dans des circonstances particulières et ce changement fait l'objet d'une communication adéquate (...)". Voir Drucker P. 1996, Structures et changements. Balises pour un monde différent, Village mondial, chapitre 1 La logique d'entreprise spéc. p.39-41 : "Quelles sont les caractéristiques d'une logique d'entreprise valable ? Elles sont au nombre de quatre : 1. Les postulats concernant l'environnement, la mission et les compétences clés doivent coïncider avec la réalité. 2. Les trois familles de postulats doivent être en harmonie. 3. La logique d'entreprise doit être connue et comprise de l'ensemble de la maison. 4. La logique d'entreprise doit sans cesse être remise sur la sellette (...). C'est un ensemble d'hypothèses portant sur des éléments en mouvance permanente – la société, les marchés, les clients, l'évolution des techniques. La capacité à se modifier doit faire partie intégrante de la logique d'entreprise".

sens d'un *Framework*²¹ de conceptualisation de la norme internationale élargie (IFRS) en tant que dispositif cognitif d'apprentissage collectif (Favereau, 1994²², De Munck, 1999)²³.

Le concept de la norme internationale élargie IFRS prend forme lorsqu'un consensus minimal à cet apprentissage collectif est atteint. Ce consensus exige le respect des étapes de l'élaboration de la procédure complète de la norme. Cette procédure complète spécifique à l'*International Accounting Standards Board* (IASB) représente son « due process » comprenant cinq étapes principales :

- 1- une étude comparative des pratiques internationales,
- 2- une discussion sur les alternatives possibles (*Discussion paper*),
- 3- un exposé-sondage sur un projet de norme (*Exposure draft*),
- 4- une norme révisée ou une nouvelle norme publiée (*revised Standard or new Standard*),
- 5- une revue de son adaptabilité révélée dans sa mise en œuvre trois ans après sa mise en application (*Post-Implementation Review*).

²¹*Framework* Cf. Dictionnaire des néologismes officiels n°1468, Arrêté du 27 juin 1989 (Journal Officiel de la République Française du 16 septembre 1989 : cadre : Domaine Informatique. Intelligence artificielle. Synonyme : schéma. Définition : Structure de données permettant de décrire des connaissances relatives à une entité, sous forme d'un ensemble d'attributs et de procédures liées à ces attributs". Anglais : *frame*. Voir heuristique : Définition : Méthode de résolution de problèmes, non fondée sur un modèle formel et qui n'aboutit pas nécessairement à une solution. Anglais *heuristics* ». Voir Pree W. 1998, *Design patterns* et architectures logicielles, Vuibert, spéc. vii : « les concepts de framework sont souvent insuffisamment connus (...) les architectures semi-finies [de méthodes de conceptions réutilisables de « programmation par objet »] regroupent un ensemble de plusieurs composants indépendants et les relations qui les unissent, c'est-à-dire leur interaction. Le terme *framework* est utilisé pour ces architectures ». Voir supra note 9, p.25 et p.27 De Munck J. citant Kahnemann D. et Tverski A. 1990, *Rational Choice and the Framing of Decisions, in The Limits of Rationality*, K. Cook et M. Levi (eds), Chicago/London, University of Chicago Press. [Ces auteurs expliquent] un *framing effect* : dans la manière de présenter les données, des valeurs, des coutumes, des normes sont déjà présentes, qui orientent les choix réels » [de sorte que] : « Les heuristiques sont des schémas, des cadres, des procédures, offrant des repères cognitifs en situation d'incertitude ». Cf. *frame* dans le vocabulaire mathématique où *frame* (*of reference*) signifie repère de coordonnées. Voir Hauchecorre B. et Shaw A. 2000, Lexique bilingue anglais-français et français-anglais du vocabulaire mathématique, Ellipses, p.41 et p. 158 Voir aussi : *moving frame* : repère mobile (méthode de) introduite par Elie Cartan 1935 (repère de coordonnées qui détermine un point de vue sur l'espace et s'automodifie pour suivre la courbure).

²²Favereau O., 1994, Règles, organisation et apprentissage collectif : un paradigme non standard pour trois théories hétérodoxes, in *Analyse économique des conventions*, A. Orléans (ed.) Paris, Puf, p.132 et Favereau O. Marchés internes, marchés externes, *Revue économique*, n°2, mars 1989, spéc. « traiter les institutions comme des dispositifs cognitifs collectifs ».

²³De Munck J. et Verhoeven M., 1997, Les mutations du rapport à la norme. Un changement dans la modernité, De Boeck Université p.54-55 : « Favereau définit la norme, individuelle ou collective, comme une heuristique au sein (et au service) d'un processus d'apprentissage (...) Elle exprime sous une forme objectivée, des indications pratiques disponibles collectivement qui sont les résultantes d'apprentissages antérieurs de divers ordres (techniques, organisationnels, etc.). Mais elle ouvre aussi la possibilité d'apprentissage ultérieur (...) Prise en ce sens, la norme a donc une fonction cognitive collective. Les institutions sont des modes de codage et de production du savoir collectif. C'est pourquoi Favereau les qualifie de dispositifs cognitifs collectifs ».

Chaque production de norme nouvelle répète ce cycle complet. A l'étape de la proposition du projet de norme *Exposure draft*, les organisateurs de l'IASB lancent un appel à commentaires auprès de tous les utilisateurs dans le monde entier. Une date limite de réception clôt l'étape. Une exploitation des commentaires recueillis permet de savoir si le consensus minimal est atteint ou non. Si à l'issue de l'exploitation des commentaires le consensus minimal n'est pas atteint, le projet de la norme IFRS est abandonné. Il sera repris plus tard : soit sur les mêmes critères devenus acceptables après plus amples réflexions, soit sur de nouveaux critères proposés après l'évolution des comportements sociétaux. En effet, faute de consensus minimal, un projet de norme ne possède pas la qualité d'instrument collectif d'apprentissage pour les utilisateurs. Car seul un consensus minimal permet à ces derniers d'accepter la mise en œuvre de la norme, c'est-à-dire passer dans "leur zone proximale de développement" (Vygotsky, 1978)²⁴ et donc de commencer l'apprentissage de nouvelles compétences par cette "structuration" dans et par la pratique (Giddens, 1987²⁵ et Orlikowski, 1992)²⁶. Contrairement au *Framework*, générateur de normes visant une convenance maximale, la norme IFRS ne vise pas la convenance maximale mais seulement la convenance minimale satisfaisante²⁷ (Simon H., 1976)²⁸. Aussi, dans son application la norme prévaut sur le *framework*. Il n'intervient dans la pratique que comme aide à la compréhension imposée des concepts des normes et aussi par défaut d'une norme. Il donne

²⁴Vygotsky LS., 1978, *Mind in Society. The Development of Higher Psychological Processes*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts and London, England, p.86

²⁵Giddens A., 1987, *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Puf. Voir Corcuff P. 1999, *Les nouvelles sociologies*, Nathan Université, p.48-54. La "dualité de la structure" traduit le concept de La modélisation des systèmes complexes de Le Moigne, 1990, Dunod p.75 : « A la fois de maintenir ET de se maintenir, de relier ET de se relier, de produire ET de se produire » (majuscules de l'auteur) en résumé la récursivité, l'autoréférence et l'autogénération.

²⁶Orlikowski W., 1992, *The duality of technology : rethinking the concept of technology in Organization Science*, Vol. 3, n°3, p.398-427. Voir Stiegler B. 1994, 1996 et 2001, *La technique et le temps*, tomes 1, 2, 3, Galilée.

²⁷*Framework 2010*. QC24 « Some degree of comparability is likely to be attained by *satisfying* the fundamental qualitative characteristics ». *Framework 2010* Cf. site de l'IASB <http://www.iasb.org.uk> The Conceptual Framework for Financial Reporting commun à l'IASB et au FASB, publié par l'IFRS Foundation, September 2010, A15 à A45. Cf. sa traduction française par l'IASB de septembre 2010 (34 pages). Ce *Framework 2010* remplace l'ancien Cadre de préparation et de présentation des états financiers de 1989. Seuls ont été révisés, réécrits et publiés par les deux Conseils de l'IASB et du FASB le chapitre 1 Objectif de l'information financière à usage général et le chapitre 3 Caractéristiques qualitatives de l'information financière utile. Le travail de révision par les deux Conseils des autres parties ou des autres chapitres du nouveau cadre révisé n'est pas terminé. Comme le stipule le 4.65 du *Framework 2010*, l'élaboration de ce nouveau cadre conceptuel se poursuit "à la lumière de l'évolution mondiale" et en respectant la perspective systémique déjà mise en œuvre dans ce *Framework* révisé en 2010.

²⁸Simon H., 1976, *From Substantive to Procedural Rationality*, in *Method and Appraisal in Economics*, S. Latsis (ed.), Cambridge : Cambridge University Press, p.129-148. ; 1978, *Rationality as a Product of Thought*, *American Economic Review*, Vol. 68, n°2, May, (1-16).

une réponse exceptionnelle à un problème imprévu par la norme²⁹ applicable. En cas de conflit entre norme et cadre, la norme l'emporte parce qu'elle représente le consensus sociétal permettant un apprentissage collectif. Les concepts du *framework* constituent des ressources déclaratives d'inférences heuristiques à appliquer en situation, c'est-à-dire emprunter des chemins libres qui permettent de trouver soi-même la solution. Comme le précise le *Framework de 2010*, l'information financière de la norme IFRS attendue par les utilisateurs requiert d'être une représentation pleine et fidèle (*faithfull representation*). Elle ne provient pas de l'exactitude d'une simple copie-photographique³⁰. Elle engage la certitude de ne pas décevoir³¹ les attentes des utilisateurs sur la valeur future par rapport à celle qui s'annonce au présent sur les phénomènes économiques complets³² relatifs à l'entité par son management stratégique intégré. En d'autres termes, les deux autres buts de la norme IFRS consistent à informer sur une valeur qui change et à assurer qu'elle soit prédictive de façon fiable dans des horizons temporels fixés par le management de l'entité. En effet, la valeur attendue change continuellement et relève à chaque fois d'une situation nouvelle. Ainsi, chaque nouvelle valeur endosse sa propre solution. Elle devient l'accès aux propriétés émergentes³³ des combinaisons productrices de la valeur. Cette dernière et sa solution

²⁹Le corpus ou référentiel des IFRS se compose de trois types de textes publiés : 1-le *Framework*, 2-les normes IFRS (incluant les anciennes *International Accounting Standards IAS*) et 3-les *Interprétations* sur les normes appliquées dans le cas de survenance de difficultés d'applications ou les positions techniques prises en attente des amendements aux anciennes normes demandant une révision. Cf. *Discussion Paper July 2013 Status of the Conceptual Framework* 1.30 « The existing Conceptual is not a Standard or Interpretation and does not override specific Standard of Interpretation. This Discussion Paper does not propose to change this position ».

³⁰*Framework 2010* QC13 « (...) for a user to understand the phenomenon being depicted » et QC16 « (...) the relevance of the asset being faithfully represented is questionable » c'est-à-dire discutable, demandant une réflexion pour comprendre conformément à l'attente en question. Il n'est pas demandé une représentation simplifiée (*picture*) mais une représentation des relations intelligibles (*image*) soit un modèle de conception (*design pattern*) au sens de Minski M. 1977, *Frame-system theory*, in Johnson-Laird & Wason eds *Thinking : Readings in Cognitive Science*, Cambridge, Cambridge University Press. : « Pour un opérateur O, un objet M est un modèle d'un objet A dans la mesure où O peut utiliser M pour répondre aux questions qui l'intéressent au sujet de A ». Voir aussi Picardo J. and Pultr, 2010, *Frames and Locales. Topology without points*, Birkhäuser, Springer, Basel, spéc. IV. The Categories Loc and Frm (*Locale and Frame*) spéc. .3. Limits and a colimit in Frm p.51.

³¹*Framework 2010* QC10 « The results of those comparisons can help a user to correct and improve the processes that were used to make those previous predictions ».

³²*Framework 2010* QC13 « a complete depiction » ou phénomène économique complet et QC11 « Information is material if omitting it or misstating it could influence decisions that users make on the basis of financial information about a specific reporting entity » ou l'importance significative (*materiality*) de ce qui est omis relativement à la décision sur l'entité.

³³*Framework 2010* OB21 : « Information about this type of change is necessary to give users a complete understanding of why the reporting entity's economic resources and claims changed and the implications of those changes for its future financial performance ». La norme IFRS 13 sur le dépeçage du tangible Données d'entrées de niveau 3 points 86 à 90 Annexe A. Définition : « Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif ». Annexe B. Guide d'application. Approche par les coûts de remplacement B8 et Approche par le résultat ou cash flow actualisé B10. Cf. Sur l'émergence Mattessich R., 1991a, « *Accounting research in the 1980's and Its Future Relevance- Supplementary volume to Modern Accounting Research* », Vancouver, BC. : Canadian Certified General Accountants' Research Foundation.p.5-6 : « We are all aware

d'émergence forment un ensemble indissociable lequel configure un système dynamique. La situation prospective à la date $t + 1$ s'obtient par inférences de nouveaux indices objectifs observés dans le présent à la date t . Ces indices proviennent des orientations jugées par le management probables dans la durée future envisagée par le Marché ou l'Échange et par l'environnement de chaque État où se plonge l'entité Entreprise. Ces trois E se présentent comme des institutions³⁴ d'où l'usage de majuscules à leurs noms pour les désigner en tant que telles. Ainsi pour faire émerger la future valeur demandée par les normes internationales élargies, le nouveau comportement du management stratégique intégré consiste à procéder sans cesse à des va-et-vient³⁵, c'est-à-dire à des essais et des corrections d'erreurs entre les indices observés au présent à partir de ces trois sources institutionnelles et les attributs constitutifs de la nouvelle solution satisfaisante à retenir par l'entreprise pour créer ladite valeur. Ce procédé par essais et erreurs mis en place par le management intégré repose sur une procédure heuristique de raisonnement d'invention et de découverte d'une solution satisfaisante³⁶. Elle comprend deux pôles d'affinage reliés entre eux par des approximations successives et des réductions d'alternatives ou resserrements. Le premier pôle se compose d'indices rassemblés pour estimer en t l'information financière de la nouvelle valeur prospective en $t + 1$. A partir de ces indices se conçoit la projection stratégique des unités d'activités de l'entreprise fondée sur son *business model*. Le deuxième pôle relève d'une organisation de moyens élaborée au sein du management stratégique intégré prête à recevoir les indices recueillis. L'ensemble définit le processus heuristique dynamique du management mis en place pour créer cette valeur projetée dans le futur. L'estimation en t constitue l'objet-

that such atoms as hydrogen and oxygen, or sodium and chloride, etc. can combine (in specific proportions) to generate substances like water, and table salt respectively. But those newly emerging entities possess properties totally different from their constituents... These so-called emergent properties, although usually taken for granted; are the key to a better understanding of total reality, because through their formation an immense hierarchy of different empirical realities (which make up total reality) is brought about ». Cf. In *Critique of Accounting* cited by Archer S., 1998, *Mattessich's critique of accounting* A Review article, *Accounting and Business Research* : 28 :297-316, p.10 : « Mattessich's "bridge between structuralism and realism" (pp. 130-132), as illustrated in his Figure 7.1, contains a theoretical model on the left linked to "a segment of reality" on the right. The latter contains "observational entities" (phenomena) that are the intended applications of the empirical statements of the theory and are part of an "observational fragment of reality". This "observational fragment of reality" and the "observational entities" within it are linked to corresponding elements in a "non-observational plane". These elements are "not only factual; they are also potentially factual and contain non-observable or not-yet observable events that might (but need not) correspond...to the theoretical terms [of the theoretical model] (...).[T]he distinction between the conceptual structures on the left-hand side and the real structures on the right...confirms the major realist task of theory, namely to create conceptual forms that represent, as truthfully as possible or necessary, structures inherent in a segment of reality ». Cette distinction importante a été reprise par la norme IFRS13 applicable dès le 1^{er} janvier 2013.

³⁴Cf supra p. 8 note 9.

³⁵Framework 2010 QC18 « If not, the process is repeated with the next most relevant type of information »

³⁶Framework 2010 QC34 « Applying the enhancing qualitative characteristics is an iterative process that does not follow a prescribed order ». Soit un va-et-vient réitérable sans ordre prescrit définissant un processus heuristique. Voir QC18 infra note 37.

but à atteindre en $t + 1$. Pour y parvenir, ce management heuristique mobilise une organisation de moyens comme chemins en substituant des préconditions ou des présupposés aux objets-buts. Ces pré-constituants ou chemins servent à inventer et à tester des solutions par la permanence des va-et-vient entre l'organisation de moyens mobilisée et l'objectif-but annoncé et à atteindre. Le test de solutions se maintient ainsi jusqu'à³⁷ y découvrir la précondition ou le chemin qui devient la solution la plus satisfaisante à retenir parmi d'autres pour atteindre l'objet-but, c'est-à-dire la valeur financière annoncée par le management.

Dans cette démarche de management heuristique, la valeur future dérive du modèle d'entreprise. En d'autres termes, la solution la plus satisfaisante ne s'atteint pas par déduction mais par dérivation comme le souligne Herbert Simon, (1982)³⁸ : «Le processus de résolution de problèmes n'est pas un processus consistant à déduire un ensemble d'impératifs (le programme de performance) à partir d'un autre ensemble (les buts à atteindre). Il s'agit plutôt d'un processus sélectif d'essais et erreurs, au moyen de règles heuristiques issues d'une expérience précédente, qui se trouve parfois réussir dans la découverte de moyens plus ou moins efficaces pour atteindre quelque fin. Il est légitime de considérer les impératifs qui constituent les moyens comme dérivés en quelque sens des impératifs que constituent les fins ; mais le processus de dérivation n'est pas un processus déductif, c'est un processus de découverte». L'affinage heuristique successif de solutions ainsi effectué entre les deux pôles corrige l'estimation de la valeur entre t et $t + 1$. Cette correction se fonde elle-même sur la correction faite en amont des présuppositions induites du terrain à partir de phénomènes objectifs recueillis et exploités. Cette procédure de corrections met en évidence l'application de la méthodologie-processus des programmes de recherche d'I. Lakatos (2004)³⁹. L'auteur expose sa méthode comme un va-et-vient permanent entre la théorie-hypothèse et la vérification sur le terrain d'hypothèses auxiliaires. A partir des corrections aussi bien au niveau de l'hypothèse-noyau qu'au niveau des autres hypothèses auxiliaires, le chercheur opère un modelage nouveau jusqu'à ne retenir que l'hypothèse finale confortée par les tests et le nouvel agencement⁴⁰ de l'hypothèse-noyau et

³⁷*Framework* 2010 QC18 « If not, the process is repeated with the next most relevant type of information ».

³⁸Simon H., 1982, *Models of Bounded Rationality, Behavioral Economics and Business Organization*, Cambridge, MIT-Press.

³⁹Lakatos I., 2004, *Preuves et réfutations. Essai sur la logique de la découverte mathématique*, Hermann, Paris, spéc. p.55-59, les lemmes cachés ; p.60-63, la méthode des preuves et réfutations ; p.185-186, «l'approche heuristique et les concepts-épreuves».

⁴⁰Lakatos I., 1994, *Histoire et méthodologie des sciences*, Puf, spéc. p.62-127 ; p.198-214 ; 230-238, *Méthodologie des programmes de recherche, heuristiques positive et négative, va-et-vient entre histoire et philosophie des sciences*.

des nouvelles hypothèses auxiliaires. En l'occurrence, ici l'hypothèse principale correspond à la valeur future projetée et estimée en t et les secondes renvoient aux préconditions ou présuppositions à vérifier par l'expérience de l'action sur le terrain. Ainsi, dans sa méthode, Lakatos (2004) retient comme hypothèse-noyau celle qui apporte le maximum d'hypothèses auxiliaires, c'est-à-dire le maximum de découvertes de nouveaux champs de réalités objectives qui débouchent simultanément sur la confirmation de l'hypothèse-noyau de départ et l'ouverture sur de nouvelles hypothèses-noyau. Il appelle ceci fécondité ou programme de recherche progressiste. Cette méthode heuristique s'identifie du même coup à la méthode heuristique de Simon H. (1982) et à la méthode heuristique implémentée dans le management intégré de l'entité entreprise. Elle s'avère féconde en création de solutions performantes et correspond exactement au probatoire de la *post-implémentation review* du *due process* ou processus complet requis de l'élaboration selon le *Framework* des normes internationales élargies. Cet élargissement de normes s'effectue par l'IASB avec le FASB (l'IFRS 13 sur la *fair value* et le *Framework* de 1989 révisé en 2010 (en ses premier et troisième chapitres reconfigurés).

La démarche heuristique, décrite par Simon, (1982), Lakatos, (1994, 2004) et le *Framework* 2010), constitue le travail permanent du management stratégique intégré de l'entité entreprise pour créer la valeur future. En effet, opérer par l'heuristique de Simon (1982) ou par celle de Lakatos (1994) revient à opérer par le management stratégique des IFRS.

Ce processus heuristique de management se communique comme qualité du management intégré de l'entité entreprise⁴¹. Il représente sur un exercice annuel la projection stratégique retenue en t pour assurer en t + 1 la valeur prospective visée⁴². Cette dernière s'estime en t pour t + 1 et t + 2, t + n⁴³. Sa communication aux utilisateurs externes intéressés s'effectue dans le langage commun international d'interprétation devenu la norme internationale élargie. Il permet à chacun d'entendre la même chose à travers le même terme comme signe, le même domaine comme objet et la même intelligibilité comme interprétant. Ce référentiel-texte des normes internationales élargies se conforme à la science des signes ou sémiotique

⁴¹*Framework* OB4 « and how efficiently and effectively the entity's management and governing board have discharged their responsibilities to use the entity's resources »

⁴²*Framework* 2010 OB20 : « Information about a reporting entity's cash flows during a period also helps users to assess the entity's ability to generate future net cashflows ».

⁴³*Discussion paper july 2013* (Comments to be received by 14 January 2014) Section 6-Measurement a (ii), Section 7-Presentation and disclosure. The IASB's preliminary views on presentation and discourses are that : (iii) how efficiently and effectively the entity's management and governing board have discharged their responsibilities to use the entity's resources ». Development of this Discussion Paper 1.15 (b) : « That *framework* is designed to help communicate information about how an organisation's strategy, governance performance and prospects lead to the creation of value over the short, medium and long term. Consequently, the integrated reporting framework covers all aspects of corporate reporting, not just financial reporting ».

de Peirce (1958, 1973) selon sa tiercéité⁴⁴ “signe-objet-interprétant”. Ce langage commun des normes internationales élargies devient la référence à tous les utilisateurs aussi bien internes qu’externes à l’entité entreprise. Son format déclaratif ne peut cacher sa substance de processus heuristique managérial du *business model*⁴⁵ de production et de communication de la valeur mobile et prédictive de l’entité entreprise. Ceci revient à dire que la mise en œuvre de la norme IFRS engage tous les acteurs à comprendre et à entrer dans son langage auto-implicatif⁴⁶. Ce processus heuristique arrive à ses limites lorsqu’il atteint le degré de

⁴⁴Peirce CS. , 1973, *Ecrits sur le signe*, traduits par Deledalle G., Seuil, p.215 La tiercéité du signe 2.228 : “Un signe ou representamen est quelque chose qui tient lieu pour quelqu’un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s’adresse à quelqu’un, c’est-à-dire crée dans l’esprit de cette personne un signe équivalent ou peut être un signe plus développé. Ce signe qu’il crée, je l’appelle l’interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son objet. Il tient lieu de cet objet, non sous tous rapports, mais par référence à une sorte d’idée que j’ai appelée le fondement du *representamen*” ; p. 216-217 La relation triadique ou en tiercéité 1.541 : “Un *representamen* est le sujet d’une relation triadique avec un second appelé son objet, pour un troisième appelé son interprétant, cette relation triadique étant telle que le *representamen* détermine son interprétant à entretenir la même relation triadique avec le même objet pour quelque interprétant” ; p. 209, 1, 26 : “La tiercéité (*thirdness*) est une catégorie générale comme la priméité, mais alors que la priméité est possibilité, la tiercéité est loi. Elle est la catégorie de la relation pensée, non dans l’abstrait cependant, mais par rapport à l’action future. C’est la catégorie de la prédiction scientifique”. Selon Peirce, 1958, la tiercéité ne doit pas être confondue avec une triplicité. Il donne lui-même les critères qui permettent de discerner une tiercéité dégénérée d’une tiercéité authentique. E. Bourdieu, 1998, les rapporte dans *Une conjecture pour trouver le mot de l’énigme. La conception peircienne des catégories, CS. Peirce Collected Papers* [1.355-1.368], *Revue Philosophie* n°58 du 1^{er} juin 1998, p.14-37. “Peirce rappelle d’abord les présupposés de cette tiercéité ou du troisième. [La trijonction dynamique de la tiercéité présuppose la priméité ou le choc premier de la qualité ainsi que la secondité soit la réaction à celle-ci ou la ou les interactions relationnelles]. Ce qui fait la tiercéité authentique, c’est que le troisième élément établit une médiation entre les deux autres [priméité ou le premier et la secondité ou le deuxième] de telle sorte qu’on passe de l’ordre des faits à celui des lois (...) d’un principe général agissant réellement (...). Peirce établit que l’essence du mental est sa structure triadique qui est, elle-même, le support de l’intentionnalité (...).[il] distingue deux sortes de dégénérescences possibles : (...) les accidentelles (de séries causales indépendantes de Cournot) et de comparaisons (qui ne sont pas des actions véritables d’une chose sur une autre) (...).Est authentiquement troisième [tiercéité] toute conjonction de seconds authentiques, unifiée par un principe d’intelligibilité général, qu’il soit subjectif ou objectif, c’est-à-dire qu’il s’agisse d’une intention humaine ou d’une loi de nature”. Une triplicité trois-en-un ressemble aussi à la tiercéité au sens de Peirce mais s’en distingue réellement. Elle consiste à considérer une pluralité de trois qualités selon une conception dite barycentrique : déterminer le centre de gravité de trois réalités, celui-ci se rapproche de celle des trois à laquelle il est donné le plus de poids. Cette approche a été montrée par le mathématicien et philosophe Christian Delmas dans son livre de 2006, Hannah Arendt, *Une pensée trinitaire, L’Harmattan*, Paris. Voir son application vérifiée exemplairement dans Arendt H. 1961 *Between Past and Future*, traduction française 1968 parue sous le titre *La crise de la culture*, Nrf, Gallimard. La tiercéité des 3 E qui nous occupe comporte trois propriétés ajoutées à la tiercéité de Peirce : elle est une relation à deux autres relations telle qu’elle n’existe elle-même que par sa co-dépendance aux deux autres. Sans cette co-dépendance pour chacune des relations, cette tiercéité se défait. Enfin chacune des trois relations accomplit une rotation pour devenir transitoirement prédominante sur les deux autres relations dans les situations qui correspondent à sa finalité propre. Cette propriété attache à la structure de tiercéité des 3 E une liberté de variations lui donnant un caractère plastique. Il existe une invariance qui est l’intervention de la tiercéité au fil des âges. Cette intervention se fait sur des modes historiques différents. Cf. Infra note 195.

⁴⁵*business model* : “modèle d’entreprise ; schéma identifiant et combinant les paramètres qui caractérisent une entreprise du point de vue de l’organisation, du fonctionnement et de la stratégie, afin de mettre à jour les facteurs de sa rentabilité” ; *business plan* : “plan d’affaires : dossier présentant un projet chiffré de création ou de développement de l’entreprise” du *Vocabulaire de l’économie et des finances*, Journal Officiel 2012 (répertoire des néologismes français traduisant les termes étrangers).

⁴⁶Peirce CS., 1958, *Collected Papers*, vol. 5, 12 “croire, c’est essentiellement avoir certaines dispositions à agir”. Evans D.D., 1963, *The logic of self-involvement*, A philosophical study of everyday language with special reference to the christian use of language about God as creator, SCM Press Ltd. Rapporté par Ladière

l'utilisation optimale tels que l'énoncent le paragraphe 28 de l'IFRS 13 et les QC35-QC36 et QC29 du *Framework* 2010.

Le paragraphe 28 de la norme IFRS 13 expose trois limitations⁴⁷ ou restrictions pour l'acteur décideur : le physiquement possible, c'est-à-dire les moyens disponibles, notamment en temps, pour l'Entreprise, le légalement admissible, c'est-à-dire ce qui est obligatoire ou autorisé par l'État et le financièrement faisable, c'est-à-dire de disposer du financement propre à assurer une génération de la valeur future annoncée par le Marché financier ou l'Echange.

Le QC35 et QC36 énoncent un jugement-test à effectuer par l'acteur décideur : la sélection de l'information financière, sa production, sa présentation et son interprétation ainsi que sa communication ne doivent pas être supérieures en coût à l'avantage estimé du gain qu'apportera cette information pour asseoir une décision. Le QC29 énonce que l'information financière recherchée n'est plus pertinente lorsqu'elle arrive après coup, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus influencer l'acteur dans sa décision à prendre. Ces bornes délimitent alors la satisfaction⁴⁸ de la décision rationnelle considérée par le principe de rationalité limitée (Simon H., 1982).

Selon OB2 du *Framework* 2010, l'utilité de la décision sur l'information financière représente la finalité du processus heuristique des IFRS. Ce processus de la décision incorpore un jugement de valeur. Fondé sur le "phénomène économique complet" de

J., 1970, L'articulation du sens. Discours scientifique et parole de la foi, Aubier Montaigne, Paris, chapitre IV. Langage auto-implicatif et langage biblique selon Evans.

⁴⁷Les textes de ces QC et de cette IFRS13 sont cités infra en français dans le corps du texte et en anglais dans les notes. Cf. Sen A., 1993b, *Capability and Weill-being*, in Martha Nussbaum and Amartya Sen eds, *The Quality of Life*, Oxford ; Oxford University Press, p.30-53 et 1996b, *Freedom, Capabilities and Public Action : A Response*, *Notizie di Politica*, 12(43-44), p. 105-125. Voir cette tiercéité de nature politique : liberté concrète (*Capability*), liberté de bien-être et de réalisations (*Well-being et Functioning*) et liberté d'agencement (*Agency freedom*). Les normes IFRS applicables en 2014 sont consultables sur le site précité de l'IASB (Cf. supra note 27) ainsi que sur le site du Journal Officiel de l'Union européenne en anglais et en français, telles qu'adoptées par l'Union européenne sous forme de Règlements européens, les rendant obligatoires d'application aux sociétés cotées dans les Etats membres sans avoir à passer par une médiation législative de chaque Etat. Ces normes internationales élargies IFRS devenues normes européennes sont accessibles et rassemblées, avec leurs mises à jour, en anglais par les *professors Zülch H. and Hendler M.*, 2014, *International Financial Reporting Standards 2014. The Official Standards Approved by the European Union*, Wiley, VCH Verlag GbmH & Co. KGaA, Weinheim, Federal Republic of Germany. En français, elles le sont par *Raimondo Lo Russo*, 2014, Code thématique Larcier, Normes IFRS européennes 2014, (à jour au 1^{er} janvier 2014), Groupe Larcier (De Boeck), Bruxelles, Belgique. Diffusion éditions d'Organisation, Paris.

⁴⁸*Framework* 2010 QC18 « If so, the process of satisfying the fundamental qualitative characteristics ends at that point ».

l'entité, ce jugement de valeur intègre à son tour le vivre-ensemble d'une population donnée suivant QC12-13, le QC18 avec le 4.63 du *Framework* 2010. Aussi, pour l'estimation⁴⁹ de la valeur financière, la norme IFRS ne privilégie ni l'État, ni l'Échange, ni l'Entreprise. Comme l'énonce le *Framework* 2010 en OB4, il existe un jugement de valeur à égalité des trois institutions d'après les trois exemples donnés : changement des prix pour l'Échange, de technologie pour l'Entreprise et de loi applicable pour l'État.

Ce même jugement de valeur se retrouve dans la méthode comptable conditionnelle normative de Richard V. Mattessich tel que lui-même l'a définie dans ses articles féconds :

(1992), *Conditional- Normative Accounting Theory : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science*⁵⁰ ; (1995c), *Conditional Normative Accounting Methodology : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science*⁵¹ ; (2002), *Commentary Accounting Schism or Synthesis ? A Challenge for the Conditional-Normative Approach*⁵² ; (2006) *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age* ». ⁵³

R. Mattessich rappelle que cette correspondance⁵⁴ d'incorporation du jugement de valeur de la tiercéité des trois institutions Échange, Entreprise, État dans les normes IFRS existe aussi dans les normes comptables américaines actualisées, les *Accounting Standards Update* (ASU) du FASB.⁵⁵

⁴⁹*Framework* 2010 OB11 : « To a large extent. Financial reports are based on estimates, judgements and models, rather than exact depictions. The Conceptual Framework establishes the concepts that underlie those estimates, judgements and models ».

⁵⁰(1992), « *Conditional-Normative Accounting Theory : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science*, Faculty of Commerce and Business Administration, The University of British Columbia, Working Paper 92-ACC-005, 1992d), pp.1-44.

⁵¹(1995c), « *Conditional Normative Accounting Methodology : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science, Accounting, Organization and Society*, Volume 20, N°4, pp.259-284.

⁵²2002), « *Commentary Accounting Schism or Synthesis ? A Challenge for the Conditional-Normative Approach*, *Canadian Accounting Perspectives*, Vol. 1 N°2, ((2002), pp.187-190.

⁵³(2006) « *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age* », *Canadian Accounting Perspective*, CAP Vol. 5 N°2 (2006), pp. 209-36, Spéc. Following Christensen, J.A and J. Demski, 2003 (*Accounting theory- An information content perspective*, New York : McGraw-Hill), pp. 214-215).

⁵⁴Cf. supra note 21 Néologismes officiels français : “appariement de formes, n.m. Domaine : Informatique-Intelligence artificielle. Synonyme : filtrage n.m. Définition : Mise en correspondance de formes selon un ensemble prédéfini de règles ou de critères. Anglais : *pattern matching* et *forme*, n.f. Domaine : Informatique-Intelligence artificielle. Définition : Ensemble de caractéristiques retenues pour représenter une entité en fonction du problème à résoudre. Note : Cette entité peut être une figure géométrique, une image, un son, un signal, un texte, etc. Anglais : *pattern*”.

⁵⁵p.190 *Commentary Accounting Schism or Synthesis ? A Challenge for the Conditional-Normative Approach* : « (...). Also the work of legislative of quasi-legislative bodies (like the Financial Accounting Standards Board [FASB] was and still is by necessity based on a conditional-normative approach. The FASB accepts several valuation methods, each of which refers to a more or less well-specified end ».

Cette méthode comptable conditionnelle normative⁵⁶ est développée en quatre temps :

- Énoncer le jugement de valeur dans la visée des fins. Ceci neutralise la subjectivité par sa position d'intégration commune au principe de l'IASB et du FASB. Cette intégration relève d'un consensus minimal mondial qui ne privilégie ni l'État, ni l'Échange, ni l'Entreprise. Bien au contraire, ce consensus respecte ces trois institutions intriquées selon la position pragmatique (Peirce, 1993).
- Dériver des fins recherchées les moyens d'y parvenir par des substitutions de proche en proche des représentants de conditions ou de suppositions jusqu'à un resserrement jugé satisfaisant et borné d'une raison limitée (Simon H., 1982).
- Agencer l'organisation d'apprentissage cognitif collectif interactif et le management intégré de l'entité entreprise pour faire système. Cet agencement ne repose ni sur une isolation arithmétique ni sur un chaînage linéaire algorithmique⁵⁷ mais sur un processus complet de recherche heuristique par calcul de relations (Von Bertalanffy, 1968).

⁵⁶Mattessich R., 2002, *Accounting Schism or Synthesis ? A Challenge for the Conditional-Normative Approach*, op.cit. p.187 «Thus the conditional-normative approach is neither new nor am I its progenitor. It has already been quite prominent in economics.Cf. Myrdal G., 1954, « The political element in the development of economic theory », trans. P. Steen, Cambridge, MA : Harvard University Press : vii,-viii : « I have therefore arrived at the belief in the necessity of working always, from the beginning to the end, with explicit value premises. The value premises cannot be established arbitrarily ; they must be relevant and significant for the society in which we live : To begin with they must be made concrete in terms of economic interests actually pursued by groups of people, and of real human attitudes to social processes ». Voir aussi Myrdal G. , 1967 , *Objectivity in Social Research*, Pantheon Books ; Weber M. , 1917, Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques, traduction française in *Essais sur la théorie de la connaissance*, Plon, 1965 rapporté par Loureau R. ,1977, *Le gai savoir des sociologues*, 10/18, Paris, p.204-205 ; Weber M. 1959, *Essais sur la théorie de la science*, introduction et traduction par Julien Freund, repris en 1969, Puf, p.419-422. Voir aussi Polanyi M., 1978, *Personal Knowledge. Towards a Post-Critical Philosophy*, Routledge & Kegan Paul, London and Henley.

⁵⁷Bertalanffy Von L. (1968). *Théorie générale des systèmes*, traduction française (1984), Dunod, par Chabrol J.B p.17 Introduction : “Procédure analytique signifie qu'on peut réduire à des parties l'être étudié et que par conséquent, on peut le reconstruire à partir de celles-ci ; ceci aussi bien au sens matériel qu'au sens conceptuel. C'est le principe fondamental de la science classique ; exprimé de diverses manières : résolution en chaînes causales isolables, recherche d'unités atomiques dans les divers domaines de la science, etc. (...). L'application de la procédure analytique dépend de deux conditions. La première, c'est que les interactions entre les parties soient inexistantes ou assez faibles pour être négligées dans certaines recherches. Sous cette condition seulement, les parties pourront être “isolées véritablement, logiquement et mathématiquement, puis ensuite réunies. La seconde, c'est que les relations qui décrivent le comportement des parties soient linéaires ; dans ce cas seulement on aura la condition de sommativité, c'est-à-dire que l'équation qui décrit le comportement de l'ensemble a la même forme que celles qui décrivent le comportement des parties ; les processus partiels peuvent être superposés pour obtenir le processus total, etc. Ces conditions ne sont pas remplies par ces êtres que l'on appelle systèmes, c'est-à-dire formés de parties en interactions”.

- Vérifier dans la durée du processus de création de la valeur prédictive si les moyens retenus et intégrés dans le système par le management stratégique assurent bien les fins visées selon la position commune (Lakatos, 1994) et des *Post Implementation Review* des normes IFRS en son *due process* complet.

La méthode comptable conditionnelle normative (CoNAM) équivaut⁵⁸ au processus heuristique d'apprentissage collectif des normes internationales élargies tel qu'il est explicitement énoncé en QC18⁵⁹ et QC34⁶⁰ du Framework 2010. Cette équivalence parfaite, entre la méthode CoNAM de Mattessich, les IFRS de l'IASB⁶¹ et les ASU du FASB quant à leur dispositif cognitif collectif, montre que leur processus commun, heuristique et procédural, relève de la même mise en oeuvre dite aussi implémentation. Ainsi, l'homologie CoNAM/IFRS/ASU porte non seulement sur la méthode (*Methodology*) mais aussi sur l'incorporation du jugement de valeur dans la relation des moyens et de la fin visée (*Judgement Value Incorporating Means/End Relations*) pour créer et communiquer aux utilisateurs la valeur financière demandée par les IFRS/ASU. Cette homologie renvoie au jugement de valeur fondamental de la comptabilité tel qu'il a été résumé par Degos,

⁵⁸Mattessich R., 2006, *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age*, p.225 : « Furthermore, these authors discuss additional aspects, such as the need for professional judgements, purpose-orientation, personal judgement and related pragmatic issues, and qualitative versus quantitative considerations (see Christensen and Demski, 2003 : 422, 425, 428-27), as well as the use of representative heuristics, cognitive problems, and so on ».

⁵⁹Framework QC18 « The most efficient and effective process for applying the fundamental qualitative characteristics would usually be as follows (subject to the effects of enhancing characteristics and the cost constraint, which are not considered in this example). First, identify an economic phenomenon that has potential to be useful to users of the reporting entity's financial information. Second, identify the type of information about that phenomenon that would be most relevant if it is available and can be faithfully represented. Third, determine whether that information is available and can be faithfully represented. If so, the process of satisfying the fundamental qualitative characteristics ends at that point. If not, the process is repeated with the next most relevant type of information ».

⁶⁰Framework QC34 « Applying the enhancing qualitative characteristics is an *iterative process* that does not follow a prescribed order ».

⁶¹ p 214-215 in *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age* : « (...) If one accepts the distinction (as made by Christensen and Demski, 2003) between different basic attitudes toward the problem of accounting valuation, it is necessary to distinguish not *two* but (at least) the following *three* of them : (...) accounting values are meaningful only if they represent a "true" picture of economic (...), current market exit price (...) and legalistic reality (...) on a pragmatic perspective (e.g.Mattessich, 1995,2003) (...) Such an attitude does (in conformity with the International Accounting Standards Board [IASB] *Framework* (...) note 8 « The pragmatic approach is somewhat related to the decision usefulness approach(...) » ; p.216 : « (...) two important aspects : first both information and values are dependent on the purpose or context and second both values and information are required for making economic decisions » ;, p.219 : « (...) the distinction between the decision-facilitating and the decision-influencing roles of accounting, as stated at the very beginning of Christensen JA ; and Feltham PO., 2003 (*Economics of accounting*, vol.I : *Information in markets*, and vol. II : *Performance evaluation*, Boston : Kluwer Academic Publishers also New York : Springer) ; p.224 : « (...) [from] Christensen and Demski 2003 (...) There, it is clearly admitted that, in the macro realm of regulating institutions, the informational perspective (...) ».

(1998)⁶² : “de mesurer pour se souvenir, de mesurer pour partager et de mesurer pour agir”’. En effet, ce jugement de valeur fondamental de la comptabilité demeure le but visé sous-jacent à tout moyen retenu et à toute organisation mis en place, les deux orientés sur une fin d’aide à l’évaluation⁶³ : dans le contexte des IFRS, mesurer la richesse prédictive⁶⁴ pour se souvenir ”(en référence à l’Échange visant la Valeur), “mesurer pour agir”(en référence à l’Entreprise visant l’Activité) et “mesurer pour partager” (en référence à l’État visant le Vivre-ensemble).

La souplesse de la méthode comptable conditionnelle normative dite CoNAM lui assure aussi de changer les fins ou les jugements de valeurs inscrits dans les buts visés d’après les changements des comportements sociétaux des populations d’une époque à l’autre. Elle lui permet aussi de changer les moyens⁶⁵ afin de les rendre convenables aux fins retenues d’après les changements survenus dans les technologies et dans les sciences du monde entier. Cette bi-ouverture⁶⁶ rencontrée dans la “méthode CoNAM comme phénomène social positif et évolutif, la rend exactement substituable donc candidate comme une des méthodes comptables ouvertes IFRS fondées sur cette intégration même des changements dans les fins et dans les moyens de chaque époque historique. La méthode comptable conditionnelle-normative (CoNAM) unit l’invariance dans ses variations, c’est-à-dire le fondamental et le

⁶²Degos (1998) Histoire de la comptabilité, Que sais-je ? N°3398, Puf, Introduction p.3.

⁶³ *Framework* 2010 OB7 : « General purpose financial reports are not designed to show the value of a reporting entity, but they provide information to help existing and potential investors, lenders and other creditors to estimate the value of the reporting entity ».

⁶⁴*Discussion Paper July 2013. Role of uncertainty*. 2.17 : « In the existing Conceptual Framework, uncertainty may appear to play a role both in the definitions of assets and liabilities and in the recognition criteria : (a) the existing definitions include the notion that future economic benefits (or a future outflow of resources) must be “expected” » and 2.35 (a) (i) : « The proposed definition of an economic resource clarifies that it need not be certain that an economic resource will generate economic benefits but the economic resource must be capable of producing economic benefits. The definitions would not specify a minimum probability threshold ». Cf. 3.6 « The guidance would clarify that economic benefits derived from an asset are the potential cash flows that can be obtained directly or indirectly in many ways ... » et 3.7 « the economic resource is not the underlying object but a right (or set of rights) to obtain the economic benefits *generated by the physical object* ». Voir Hoppe HH., 1996, *On Certainty and Uncertainty or : How Rational Can Our Expectations Be ?*, *Review of Austrian Economics*, Vol. 10, N°1 (Fall 1996), traduction française par F. Guillaumat.

⁶⁵*Framework* 2010 QC 25 : « Although a single economic phenomenon can be faithfully represented in multiple ways, permitting alternative accounting methods for the same economic phenomenon diminishes comparability ».

⁶⁶Bertholet E, 1968, La philosophie des sciences de F. Gonseth, l’Age d’Homme, Lausanne, Suisse, spéc. Troisième partie, L’idéalisme et la méthodologie ouverte [de Gonseth], p.119-182, spéc. ch. XVI, les quatre phases de la méthode et ch. XVII, les quatre principes de la méthode ; Voir aussi TTA 152.Méthode de raisonnement tactique, 1977, Ministère de la Défense, Etat-major de la Défense, Bureau Instruction, spéc. Préambule et p.4 ; Yakovleff M. (Général), 2009, Tactique théorique, Stratégies et Doctrines, 2^{ème} édition, Economica, Paris spéc. Introduction p.6 et les vignettes historiques p.19.

contingent en s'appuyant sur la sémiotique pragmatique⁶⁷ de Peirce (1993), sur la décision en raison limitée de Simon H, (1982), sur les programmes de recherches progressistes de Lakatos, (1994) et sur la pensée systémique⁶⁸ des calculs heuristiques de relations de Bertalanffy, (1968). Son énoncé d'objectifs fait prévaloir des caractéristiques qualitatives sur les quantifications de la valeur financière demandée par les IFRS. En effet, la méthode (CoNAM) peut assurer la production d'une comptabilité financière à partir d'une comptabilité de management stratégique intégrée. Sa nature de dispositif cognitif d'intégrations en tiercéité de *Christensen et Demski*, (2003) et de méthode d'apprentissage collectif heuristique (Favereau, 1994, De Munck, 1999) lui permet de réaliser l'implémentation mondiale d'une norme unique de communication de cette valeur financière produite mobile et prédictive.

La méthode comptable conditionnelle normative inspire l'IASB et le FASB dans leurs travaux d'élaboration des normes IFRS/ASU de régulation de la valeur financière dans la mondialisation d'aujourd'hui. Elle intègre et explicite l'origine de la valeur à partager dans le vivre-ensemble d'une population. En tant que bien sociétal, cette valeur financière relève d'une valeur reconnue de richesse qualitative, elle procède de ce qui est physiquement possible par les entreprises, légalement admissible par l'Etat et financièrement faisable par les échanges. Ces propriétés de relations actives combinées assoient l'existence de la tiercéité des 3 E. Elle se pose comme condition de fonctionnement de la vie commune d'une population. Dans la mondialisation d'aujourd'hui, ce bien commun à partager se fonde sur une valeur financière à caractère prospectif et mobile que la méthode comptable classique fondée sur une valeur financière rétrospective et fixe ne peut produire. La méthode CoNAM intègre les caractéristiques de la tiercéité demandée dans la mondialisation d'aujourd'hui. Son processus heuristique, identique à celui des ASU/IFRS, la rend apte à déterminer les

⁶⁷Darras B. 1995, Une introduction à la sémiotique [de CS. Peirce] in Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication (coordonné par D. Benoit), éditions d'Organisation, ch. 6, p.217-265. Voir Tiercelin C.1993, CS. Peirce et le pragmatisme, Puf, chapitre Le pragmatisme comme méthode scientifique de fixation de la croyance, p.83 et suivantes. Cf. Fiset J., 1993, Introduction à la sémiotique de Peirce, XYZ édition, Québec, Canada, spéc. p.6 : "La sémiotique percéenne est heuristique" et p.9 "Le signe n'est pas une unité codifiée, définie par son appartenance à un code. Le signe est plutôt un état temporel, un moment dans un processus sans fin d'acquisition de savoirs. Pour saisir cette distinction fondamentale, on doit : 1. Se placer dans une logique temporelle plutôt que spatiale ; 2. Penser le signe comme moment dans un processus d'apprentissage de connaissances (...) l'infinité de ce processus, Peirce l'appelle la *semiosis* illimitée".

⁶⁸Cf. Haines Stephen G., 2003, Systems Thinking and learning, Préface de Peter Senge (*The Manager's Pocket Guide to*), Jaico Publishing House, Mumbai, Delhi et Teubner G. 1996, Droit et réflexivité. L'autoréférence en droit et dans l'organisation, traduit de l'allemand par N. Boucquet avec G. Maier, Bruylant, LGDJ.

opérations, l'organisation stratégique des entreprises cotées et les comportements de management appropriés à la nouvelle valeur financière.

De ces considérants, il découle deux interrogations :

La première : l'existence de la tiercéité des 3 E (Entreprise, Etat, Échange) apparaît-elle comme une invariance dans la création de la valeur financière des mondialisations précédentes ?

La seconde : la méthode CoNAM peut-elle assurer la production et la mesure de la valeur financière demandée par les IFRS/ASU ?

Le travail de recherche comprend alors deux parties :

[I] Invariance de la tiercéité dans les émergences historiques de mondialisation.

[II] Invariances de tiercéités et d'heuristiques en méthode comptable conditionnelle normative et en normes internationales élargies.

Ce travail de recherche ne relève pas de la recherche historique dans son sens classique. Il porte sur la réalisation du concept de création de la valeur financière dans l'histoire des longues durées⁶⁹ (en siècles) ou des durées assimilées (en décennies ou en quinquennats).

A cet effet, il était nécessaire de savoir comment les époques antérieures ont résolu la difficulté de l'articulation de la tiercéité des 3 E de l'Échange, de l'Entreprise et de l'Etat comme institutions dans la mondialisation de leur époque. Essayer de comprendre dans

⁶⁹Dosse F. 1986, Les habits neufs du président Braudel, *Revue Espaces-Temps* n°34-35, Braudel dans tous ses états, spéc. p.89 La tripartition temporelle suivant les 3 niveaux du matériel (local), du marché (régional et national) et de l'échange (international) et de la ponctuation du temps (des chroniques, des annales et des longues durées). Voir La nouvelle histoire 1988, (Sous la direction de Jacques Le Goff), éditions Complexe. Pour ce qui est de l'histoire et des historiens, il en est comme des mathématiques et des mathématiciens, la représentation commune de ces disciplines et ce que font aujourd'hui les mathématiciens et les historiens contemporains contrastent très fortement car ce qui relève du familier chez les uns ressort de l'étrange chez les autres et réciproquement. Deux autres réalisations historiques du concept de mondialisation auraient pu être examinées : celle d'avant 1914 (1840-1913) et celle d'entre les deux guerres mondiales (1919-1939). Voir Bairoch P. 1999, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, La Découverte.

Notre numérotation des cas de mondialisations relève d'un choix libre qui aurait pu être autre. Le numéro d'ordre de telle mondialisation dépend évidemment du premier cas pris dans une suite de mondialisations réalisées. Le but est alors d'examiner le comment dans chaque cas de cette réalisation historique du concept de la tiercéité des 3 E. La numérotation choisie conventionnellement préserve néanmoins la succession entre les seules mondialisations considérées. Cette histoire conceptualisante de longue durée (extensive ou intensive) vérifie ainsi rétrospectivement la réalisation ou non du concept de tiercéité des 3 E (Cf. supra note 44) sur ces périodes historiques choisies. Elle pourrait être appelée aussi histoire rétrospective ou histoire compréhensive puisque leurs contemporains vivaient bien ce concept de tiercéité ainsi élaboré mais n'en avaient point encore la conscience claire et la notion bien définie. Cette structure originale de relations de tiercéité des 3 E présente l'intérêt de jeter une lumière sur le passé et le présent, en faisant apparaître ses deux modalités historiques : l'ancienne de tiercéité déséquilibrée et la nouvelle, très récente (depuis 2010), de tiercéité équilibrée.

quelques cas de mondialisations comment s'est faite la liaison de ces 3 E dans leurs co-relations visant à la production et à la communication de la richesse créée par les entreprises. Le propos n'est pas de présenter une histoire des mondialisations, une histoire des comptabilités ou une histoire des organisations d'entreprises. Il s'agit plus modestement d'essayer de comprendre comment nos devanciers s'y sont pris pour dénouer ces difficultés⁷⁰ qui nous préoccupent. S'instruire sur les réalisations historiques du concept de la richesse recueillies par les historiens aux époques antérieures de mondialisations aide à mieux saisir celle d'aujourd'hui. Cette démarche réflexive s'inscrit dans une forme dénommée de travaux d'histoire axiologique.⁷¹

⁷⁰Aristote, (322 avant J.C.), *Métaphysiques*, Livre B (III), I, 995b : «Pour la science que nous cherchons, il est nécessaire de passer avant tout en revue les points sur lesquels il est inévitable que nous nous trouvions en difficulté : ceux-ci sont les points dont on a diversement discuté, soit ceux qu'on a été amené à laisser de côté. Il est nécessaire, pour celui qui cherche une bonne voie de sortie, de bien explorer d'abord les difficultés : la sécurité qui en découle est solution des difficultés expérimentées auparavant, et l'on ne peut pas défaire un nœud dont on n'a pas connaissance (...). C'est pourquoi il faut en premier lieu mener à leur terme les études théoriques des difficultés, soit pour ces raisons, soit parce que ceux qui font des recherches sans avoir au préalable exploré les difficultés ressemblent à ceux qui ne savent pas où ils doivent aller, soit encore, par dessus tout, parce que quelqu'un de ce genre ne comprend jamais si oui ou non il a trouvé ce qu'il cherchait : en fait, celui-ci ne voit pas clairement le but qui est au contraire clair pour celui qui a au préalable expérimenté les points difficiles. En outre, par la force des choses, celui qui a écouté d'un bout à l'autre les discours de différents côtés, en quelque sorte, tous les arguments opposés, est mieux à même de juger que d'autres (...)». (Traduction de J. Tricot légèrement modifiée, tome I, (1948) seconde édition Vrin, p.69-70).

⁷¹Cf. Veyne P. 1974, *L'histoire conceptualisante*, infra note 223. Cf. la réflexion de Furet F. 2009, *Penser la Révolution française*, Gallimard, p. 262-263 : «Ce sont naturellement Aulard et Mathiez qui ont donné le *la*, et leur critique expulse pour longtemps Augustin Cochin de l'historiographie universitaire de la Révolution française (...) L'accord des deux grands patrons de la Sorbonne (...) traduit la formidable résistance inscrite dans un champ d'études comme l'histoire de la Révolution française à une conceptualisation de type sociologique (...). Ce qu'Aulard et Mathiez ont de la peine à comprendre en Cochin, ce n'est pas la conviction contre-révolutionnaire, ils en ont au contraire une vieille familiarité ; ce n'est pas l'érudition historique, ils la jugent en connaisseurs. C'est cette distance, qui est celle du concept, alors qu'ils sont des historiens du récit». Cf. Jarczyk G. 1985, *Concept du travail et travail du concept chez Hegel* dans *Archives de Philosophie* tome 48, janvier-mars 1985, p.21-35. Voir Degos 2011, *L'histoire axiologique, un moyen pertinent de rapprocher les historiens et les praticiens de la comptabilité* in *XVIème Journées d'histoire de la comptabilité et du management*, Nantes, 23-25 mars 2011 (16 pages).[en ligne 10.12.2014].

Première partie

Invariance de la tiercéité dans l'émergence historique des mondialisations

Tiercité, production et communication de la richesse dans l’histoire de la longue durée.

La mondialisation d’aujourd’hui affecte profondément les marchés, les entreprises et les Etats. Saisir les changements apportés par ce phénomène demande d’accepter une définition commune des propriétés caractéristiques qui l’identifient.

Selon la définition retenue par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Commission de l’Union européenne, rapportée par Masson P., (2001)⁷², une mondialisation renvoie à “un phénomène complexe conjuguant : (1) l’interdépendance économique croissante de l’ensemble des pays du monde, (2) provoquée par l’augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, (3) en même temps que la diffusion accélérée et généralisée de la technologie (numérotation mise par nous)”.

Les trois attributs du concept de mondialisation posent immédiatement les interrelations entre (1) l’État indiqué par “les pays du monde”, (2) l’Échange ou marché internationalisé indiqué par les “transactions transfrontières” et (3) l’Entreprise indiquée par “la diffusion accélérée et généralisée de la technologie”. Les 3 E (État, Échange, Entreprise) en tant qu’institutions⁷³ et acteurs⁷⁴ s’affirment alors dans le concept commun de la mondialisation selon une tiercité d’interrelations. Elle constitue un tout indissociable dans le phénomène complet d’une économie. Cette tiercité de relations n’est pas un phénomène nouveau comme l’histoire nous l’apprend. Elle nous délivre l’expérience avérée du comment et du contenu de ces interrelations entre les 3 E dans toutes les époques de mondialisations. La mise en correspondance des interrelations constatées entre les 3 E à travers chaque mondialisation précédente permet de comprendre ce que la mondialisation d’aujourd’hui possède en commun avec les anciennes et ce en quoi elle s’en différencie.

La mondialisation d’aujourd’hui que nous appelons la 3^{ème} mondialisation du XX^{ème} au XXI^{ème} siècle, de 1980 à nos jours, a pour origine l’Antiquité, plus précisément à la fin de

⁷²Masson P. 2001, Globalization: facts and figures, IMF Policy, *Discussion Paper*, octobre 2001, p.4.

⁷³Cf. supra note 9, Parsons T. 1978, L’institutionnalisation des valeurs économiques et la motivation des activités économiques, (Sous dir. A. Levy) in *Psychologie sociale, Textes fondamentaux anglais et américains*, Dunod, tome 2, n°29 p. 448-456.

⁷⁴Cf. infra note 423 voir E. Ardemani 1968, le concept de MEA.

la République romaine de Ciceron (60-40 avant J.C.). Nous dénommons cette origine la prémondialisation (Le Goff, 1956⁷⁵, Warde Fowler, 1917⁷⁶).

La première mondialisation suivant la fin du Moyen-âge et de la Renaissance, quatorze siècle après, est située du début du XIIIème à la fin du XVème siècle, des années 1295 aux années 1453 et au-delà⁷⁷. Elle comprend les Républiques italiennes : celle de Gênes, de Florence et de Venise (Braudel, 1986⁷⁸, Renouard, 1948, 1968⁷⁹). Encore trois siècles après au XVIIIème siècle, on assiste à la deuxième mondialisation de 1715 à 1720 du système de Law (Petitfils, 1986⁸⁰, Cornette, 1993⁸¹, Faure, 1977⁸²). Enfin la troisième mondialisation du XXème-XXIème siècles débute en 1980 avec deux périodes de 1980-2009 et 2010-2015 (Galbraith, 1981, 1983, 2004⁸³, Allais, 1999⁸⁴, Genereux, 2005⁸⁵, Chang, 2012⁸⁶, Giraud G, 2012⁸⁷, Giraud PN., 2001, Giddens, 1994⁸⁸, Dallene et Buchy, 2013⁸⁹). L'inventaire de ces mondialisations commence donc par la prémondialisation et se termine par la troisième mondialisation, celle d'aujourd'hui.

⁷⁵Le Goff, 1956, Cf. supra note 3.

⁷⁶Warde Fowler, 1917, op. cit, Cf. supra note 2.

⁷⁷Repères historiques : 1295 : retour de Marco Polo à Venise ; 1429 : Jeanne d'Arc fait sacrer le roi de France Charles VII à Reims ; 1450 : découverte de l'imprimerie par Gutenberg ; 1453 : prise de Constantinople (l'actuelle *Istanbul*) par le sultan *Mahomet II* malgré la résistance de Constantin XI dernier empereur d'Orient. Les Turcs occupent les balkans. Cf. Henri Leblanc-Ginet, 2002, Chronologie de l'Histoire mondiale, éditions Maxi-Livres, France.

⁷⁸Braudel F. , Cf. supra note 10 ; 1986, Une leçon d'histoire, Arthaud-Flammarion ; 1986, L'identité de la France . Les hommes et les choses, tome 2, Arthaud-Flammarion.

⁷⁹Renouard Y. 1968, Les hommes d'affaires italiens du moyen âge, Armand Colin, Paris, nouvelle édition 3^{ème} tirage établie par Bernard Guillemain (original 1948).

⁸⁰Petitfils J.C., 1986, Le Régent, Fayard, Paris

⁸¹ Cornette J. 1993, Histoire de la France, Absolutisme et Lumières 1652-1783, Hachette supérieur

⁸² Faure E. 1977, 17 juillet 1720 La banqueroute de Law, Nrf Gallimard.

⁸³Galbraith John Kenneth 1973, La science économique et l'intérêt général ; 1983, L'anatomie du pouvoir ; 2002, Les mensonges de l'économie, Grasset ; 1972, L'économiste face à la question du pouvoir dans Galbraith, 1981, Chroniques d'un libéral impénitent, Nrf Gallimard, Paris, p.351-368 (libéral au sens américain approximativement social-démocrate et pas adepte du libéralisme d'A.Smith à F. Hayek).

⁸⁴Allais M. 1999, La crise mondiale aujourd'hui : pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires, éditions Juglar, Paris.

⁸⁵Genereux J. 2005, Les vraies lois de l'économie, (tome 1 de 2001 et tome 2 de 2002 réunis en un seul volume), Seuil ; 2006, La dissociété, Seuil.

⁸⁶Chang. HJ. 2012, 2 ou 3 choses qu'on ne vous a jamais dites sur le capitalisme, traduction française F. et P. Chemia, Seuil.

⁸⁷Giraud G. 2012, L'illusion financière. Des subprimes à la transition écologique, éditions de l'atelier, 3^{ème} édition revue et augmentée ; Giraud PN. 2001, Le commerce des promesses, Seuil.

⁸⁸Giddens A. 1994, Les conséquences de la modernité, traduction française par O. Meyer, L'Harmattan, Paris

⁸⁹Dallene P. et Buchy F. 2013, La mondialisation. Nouvelles dynamiques géopolitiques et géoéconomiques, éditions Ellipses, Paris.

Chapitre 1

Tierc  t  , pr  mondialisation et pr  misses de la pr  pond  rance de la R  publique romaine

Sur la prémondialisation de la fin de la République romaine de Cicéron 60-40 avant J.C., l'ancêtre de la mondialisation actuelle, les historiens (Warde Fowler, 1917⁹⁰, Nicollet, 1979⁹¹ et Nelson, 2008⁹²) nous apprennent qu'elle concerne une partie notable de l'Occident. Elle comprend : la plus grande partie de la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Autriche, les Balkans, la Roumanie et la Bulgarie. Cette mondialisation bien que restreinte s'étend aussi à tout le pourtour méditerranéen : la Grèce, l'Arménie, l'Espagne, l'Italie hors Rome, la Sicile, l'Asie mineure comprenant la Cilicie et la Bithynie (régions de la Turquie d'aujourd'hui), la Syrie, l'Égypte, l'Afrique de Carthage (Tunisie, Libye, Algérie et le Maroc d'aujourd'hui).

Pour régner, Rome à l'aide de ses légions (ses soldats citoyens) conquiert des provinces et établit des colonies en déclarant des guerres d'extensions de territoires sur fond de guerres dites sociales. A travers ces guerres, Rome essaie de renouer avec ses alliés dits les *socii* de la République, lesquels rompent leurs alliances et créent des coalitions contre elle. Ces guerres dégénèrent inéluctablement en guerres civiles entre romains. Ces dernières éclatent principalement entre généraux romains qui, à tour de rôle, jouent la plèbe (les classes inférieures de citoyens) contre le Sénat. Celui-ci se compose de familles aristocrates dirigeantes alliées à une autre catégorie des citoyens dits les *equites*. Ceux-ci représentent les entrepreneurs et les créanciers hommes d'affaires internationaux. Ils constituent les hommes de confiance de ces sénateurs. La position de magistrat de ces sénateurs leur interdit de gérer par eux-mêmes leurs entreprises. Ainsi contraints, ces sénateurs confient aux *equites* qui leur servent de prête-noms leurs capitaux pour les faire fructifier et leurs affaires. Ces *equites* représentent l'équivalent des *trustees*, des *fiducies* et des gestionnaires de patrimoine d'aujourd'hui.

Dans cette époque de Cicéron (60-40 avant J.C.), les généraux se font la guerre pour la prise du pouvoir. La période considérée se termine à Caius Julius Cesar. Ce dernier transforme constitutionnellement la République romaine en Empire dont il devint le Cesar⁹³ (dictateur à vie) en 31 avant J.C. A l'époque de cette République romaine, les revenus de l'État

⁹⁰Warde Fowler, 1917, Cf. supra note 2

⁹¹Nicollet C. 1979, Le métier de citoyen dans la Rome républicaine, Nrf Gallimard ; 1970, Les idées politiques à Rome sous la République, Armand Colin, spéc. III La politique ciceronienne p.135-164.

⁹²Nelson E. 2008, L'Empire romain, Marabout, traduit de l'américain par P. Racicot-Loubet de The Complete Idiot's Guide to Roman Empire, spéc. Partie 2 La République romaine.

⁹³Caius Julius Cesar 100-44 avant J.C., Cesar est un titre donné aux empereurs romains depuis Octave Auguste 27 avant J.C. jusqu'à Hadrien 138 après J.C.

dépendent des recettes fiscales versées par les provinces et par les colonies. L'administration fiscale est privatisée. Des entreprises privées assurent la collecte des impôts et des douanes en réalisant un bénéfice dans cette activité. L'Etat lance un appel d'offres, dit d'adjudications, pour retenir des entreprises privées qui prendront en charge le service public de l'État, celles dites des *publicanis* et les autres qui assureront des services de nature privée dont a besoin l'Etat, celles dites des *negociatores*. Ces dernières exécutent les commandes publiques, notamment les grands travaux. Les *negociatores* opèrent par des structures sous forme des compagnies ou de sociétés en commandites et de sociétés par actions. Au sein de ces structures commerciales, existe une distinction entre les associés dits les *socii* et les managers stratégiques résidents à Rome dits les *magistri*. Ces derniers se distinguent encore des managers opérationnels dits les *pro-magistri* qui opèrent dans les provinces et dans les colonies. Le *forum*, les portiques et les basiliques font office, en même temps que lieux des débats publics, de bourses des affaires de la République romaine. Les adjudications de marchés publics portent notamment sur la construction des villes les *municipiae* ainsi que sur l'édification des aqueducs et des routes (dites voies romaines).

Dans le monde de l'empire romain, Rome impose ses nouvelles technologies :

- les militaires comme technique de la guerre des légions,
- les civiles comme constructeurs des infrastructures,
- les politiques comme tranquillité de l'ordre de Rome, la *pax romana*. Ces politiques dominent les peuples vaincus et les protègent et offrent l'accession à la citoyenneté romaine pour ceux qui adoptent la civilisation romaine (Nicollet, 1979)⁹⁴.

Le défaut de monnaies en or de cette époque entraîne un surplus de dettes auprès des *equites* c'est-à-dire auprès des hommes d'affaires entrepreneurs, commerçants internationaux et financiers. Ces derniers prêtent aux représentants de l'État dans tout l'empire : à ceux en charge des budgets publics à Rome et aux gouverneurs des provinces romaines et des colonies. Faute de normes établies, la dette met en danger le budget global de l'État. Ceci malgré les poursuites en justices des mauvais payeurs de l'impôt et les renvois devant les tribunaux de concussions des collecteurs privés des impôts et des douanes pour leurs abus et leurs détournements de fonds. Les créanciers de l'État s'associent entre eux et forment ainsi un marché financier de la dette publique. Ces financiers habiles œuvrant dans

⁹⁴Nicollet C. 1979, Cf. supra note 91.

ce marché financier étendent ces crédits-dettes aux entreprises privées et aux particuliers. Ceci par des cessions de créances et de dettes qui circulent d'un prêteur à l'autre. Bien organisée, cette classe de financiers possède des réseaux de correspondants les *tabellarii* qui les informent sur les paiements. Ces financiers spéculent sur la monnaie métallique (les *argentirii* et les *nummularii*) et aussi sur les dettes les *feneratores*.

A cette époque, les instruments financiers chèques et lettres de changes existent déjà⁹⁵. Il peut être noté aussi la présence de l'équivalent du *credit default swap*.⁹⁶ De même l'usage de la titrisation devient courante au sein des réseaux d'*equites* par la circulation attestée de titres composés de dettes à risques divers (ancêtres des produits financiers dits structurés d'aujourd'hui). Les richesses retirées des provinces et des colonies de l'empire affluent à Rome. Elle devient le centre d'une accumulation de monnaies de tous les pays et de capitaux sous forme de titres divers et variés. Malgré une prospérité économique affichée et réelle, la monnaie d'or manque et les transactions se font plutôt au moyen de titres de dettes assurant des avances de trésorerie (Warde Fowler, 1917 p.70). Cette facilité de vivre à crédit change les mœurs (Salluste, 86-65 avant J.C.)⁹⁷ et conduit à un énorme endettement de l'État et de tout le peuple (Cicéron, 40 avant J.C.)⁹⁸.

En situation de position dominante de créanciers de la dette publique et de la dette privée, les *equites* négocient les lois fiscales à leur avantage qui leur permettent de ne pas payer d'impôt sur les profits de leurs entreprises. Ils mobilisent les hommes d'influences bien placés pour intervenir auprès des différentes autorités de l'État. Ce dont témoigne expressément la lettre XIII, 9 de Cicéron, (40 avant J.C.)⁹⁹ à Furius Crassipes. Cette manière de faire équivaut

⁹⁵Les mots d'aujourd'hui n'existent pas encore mais la chose existe déjà sous d'autres noms. Cf. Warde Fowler, 1917, p.68-69.

⁹⁶Belletante B., 1996, Dictionnaire de la bourse et des marchés, Hatier, p.295 sq. technique d'échange d'actifs financiers tel qu'un échange de dettes en tant que garantie de crédit de remboursement en dernier ressort de cette dette. Ce titre transférable peut servir de mode de paiement pour un achat. A l'époque par ex. d'un gladiateur comme aujourd'hui pour un footballeur.

⁹⁷Salluste 86-35 avant J.C., infra note 98 dans Morisset Thevenot, p.386-389 Vertus de l'ancienne Rome ; décadence morale et politique, Magnard.

⁹⁸Cicéron 106-40 avant J.C. voir R. Morisset et G. Thevenot, 1950, Les lettres latines, L'époque cicéronienne, Magnard, spéc. ch. X, p.163-334 ; G. Boissier, 1949, Cicéron et ses amis. Etude sur la société romaine du temps de Cesar, Hachette ; Brunt P.A., 1979, Conflits sociaux en République romaine, texte à l'appui, traduit de l'anglais par M. Legras-Wechsler, Maspéro, Paris.

⁹⁹Warde Fowler, 1917, supra note 2, p.66-67. Idem Ad Familiares XIII, 65, p.66 : *Lettre de Cicéron à Publius Silius Nerva* pro-préteur [gouverneur de la province] de Bithynie Cf. extrait : "non seulement parce que cette société elle-même est ma cliente [ma protégée], mais parce que je suis intimement lié avec la plupart des associés". Voir Ad Familiares XIII, 9 p.67 : *Lettre de Cicéron à son gendre Furius Crassipes* spéc. : "Je sais quelle est l'influence d'un questeur [assistant du gouverneur provincial]. Il t'est facile de défendre bien utilement et de faire prospérer les intérêts de la compagnie ; et c'est ce que je te supplie de faire. Tu me rendras

au *lobbying* d'aujourd'hui qui, dans les coulisses, s'occupe de la préformation dans un sens déterminé des décisions des autorités publiques en charge du pouvoir délibératif, du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. L'imposition à laquelle ils échappent se reporte sur les autres citoyens, les hommes libres de basse classe sont alors contraints d'emprunter pour s'acquitter des impôts qui les frappent. Ainsi ces financiers *equites* gagnent sur deux tableaux : d'un côté une exonération d'impôt sur le bénéfice de leurs entreprises et de l'autre côté ils prêtent aux particuliers et à l'État selon des taux d'intérêts qui leur assurent des rentes de plus en plus confortables sous forme de portefeuille d'obligations. Cette situation générale a ses limites. Il suffit d'un seul défaut de paiement très important en un point de la chaîne interconnectée pour aboutir à une catastrophe financière. Tout ce système financier s'avère extrêmement fragile et peut à tout moment s'écrouler. La mise en péril de la majorité des citoyens et de l'État par le double étranglement de l'impôt et des dettes, amène Cicéron, (48 avant J.C.)¹⁰⁰ à faire le nécessaire pour de justesse éviter plusieurs catastrophes financières imminentes. Opération accomplie de salut public grâce à la réunion de citoyens honnêtes ayant gardé le sens du bien commun et de la grandeur de Rome (Warde Fowler, 1917¹⁰¹, Nicollet, 1979¹⁰²).

La comptabilité du temps de Cicéron, 40 avant J.C., s'appuie sur différents calculs :

- du change des monnaies à Rome,
- des dettes et des créances,
- des liquidités disponibles,
- du résultat des opérations commerciales et financières à partager entre les associés (Degos, 1998)¹⁰³.

La technique comptable utilisée relève du calcul par les abaques à jetons et aussi au moyen de l'écriture des quantités en chiffres romains (Ifrah, 1985)¹⁰⁴. Cette comptabilité ignore encore la numération de position décimale. Elle s'enregistre en partie simple. Elle repose principalement sur la constatation des paiements et des dettes dans une optique rétrospective

personnellement fort heureux et tu apprendras en même temps, je te le garantis par expérience, que les associés de la compagnie bithynienne gardent le souvenir du bien qu'on leur fait et savent en témoigner leur reconnaissance''.

¹⁰⁰Warde Fowler, 1917, supra note 2, p.70 (Lire nom de l'auteur, date de sa publication, numéro de la note, page(s) de l'ouvrage de l'auteur, sauf renvoi express à page(s) de notre texte).

¹⁰¹Warde Fowler, 1917, supra note 2, p.71

¹⁰² Nicollet, 1979, supra note 91

¹⁰³Degos1998, supra note 62.

¹⁰⁴Ifrah G., 1985, Les chiffres ou l'histoire d'une grande invention, Robert Laffont, spéc .Abacistes contre algoristes : une bataille de la Renaissance p.296-303.

qui vise le résiduel. En effet, elle calcule le solde des mouvements d'entrées et de sorties, que ce soit pour les opérations courantes ou pour les prévisions de budget de trésorerie ou pour les partages de bénéfice. Mais deux comptabilités coexistent. D'un côté il existe l'officielle présentée à l'État pour la budgétisation des ressources de trésorerie et des compléments des emprunts à faire pour financer les guerres et pour le paiement de l'impôt par les entreprises. De l'autre côté opère la comptabilité officieuse, celle des *equites*. Cette dernière représente la comptabilité de gestion de ces *equites* dont le ressort est la prévision, c'est-à-dire l'anticipation des gains à un horizon temporel défini :

- des futures expéditions de guerres à payer par les vaincus,
- de leurs diverses activités d'entreprises situées à Rome, dans les colonies (zones franches d'impôts et de douanes) et dans les provinces conquises,
- de la collecte à venir des impôts et des douanes, reçues ou à recevoir en adjudications.

Cette comptabilité, dite comptabilité discrète parce qu'officieuse, se fonde sur une documentation bien exploitée, nourrie par des réseaux d'informations qui communiquent l'état d'avancement de ces promesses de revenus avec l'évolution de leurs risques. Elle repose sur l'incertain mais son approche de management stratégique comme comptabilité se réfère à des indices objectifs rapportés de façon sûre. Les activités des entreprises privées des *equites*, *publicanis* et *negociatores*, dépendent toutes deux des expéditions guerrières de l'État dont celles amenant des ressources en monnaie d'or de mines à conquérir. L'Etat est aussi en dette de financement de ses guerres. Il s'ensuit que généralement il ne paie pas en temps et en heure les entreprises qui travaillent pour lui. Dans cette situation, les entreprises subissent à leur tour un manque de liquidités. Elles se retournent alors vers les *equites*, c'est-à-dire vers la classe des hommes d'affaires internationaux qui détiennent des fonds de trésorerie disponibles. Face à cette demande et pour rassembler des sommes à prêter, ces *equites* se prêtent entre eux. Dans ce contexte, les *equites* deviennent tour à tour prêteurs et emprunteurs. Par cette interdépendance dans le manque de trésorerie, il se crée non seulement une dette publique colossale mais encore une dette privée considérable des entreprises privées et des maisons familiales élargies. Ceci conduit Cicéron à écrire dans une de ses lettres "nous sommes le peuple le plus endetté de la terre"¹⁰⁵. L'adjudication fait de l'État le plus grand des fournisseurs de travaux aux entreprises. Ces dernières dépendent

¹⁰⁵Cf. Warde Fowler, 1917, p.71 et p.73, Cicéron, De Officiis, II, 24, 84 et Ad Familiares, V, 9 : "J'ai acheté la maison pour trois millions cinq cent mille sesterces (soit près de neuf cent mille francs [or de 1917]) ; me voilà si endetté que j'aurais envie de me faire conspirateur à mon tour si je trouvais personne pour se joindre à moi. L'argent abonde à six pour cent, et le succès de mes mesures (pendant son consulat) me donne du crédit".

pour leur croissance et leur solidité directement de la réussite de l'Etat dans ses guerres de conquêtes et de défense. La confiance en cet Etat engendre la confiance des actionnaires dans les actions ou parts de ces sociétés ou commandites lesquelles demeurent en permanence suspendues à la réussite de l'Etat. Enfin l'association des créanciers, maîtres de la dette publique et de la dette privée, les *equites* et les *generatores* déterminent un marché des valeurs mobilières d'obligations d'Etat et d'actions ou parts de sociétés. De ce marché ainsi constitué dépendent solidairement l'Etat et les entreprises. Les créanciers de titres constituent alors le plus important marché financier de l'époque centré à Rome.

Vérification historique de la tiercéité des 3 E dans la prémondialisation à la fin de la République romaine.

L'Etat, à la fin de la République romaine (60-40 avant J.C.), fait la guerre pour s'agrandir en territoires et également pour se défendre. Il finance ses corps expéditionnaires sur la réussite future des guerres qu'il engage, c'est-à-dire son paiement par les provinces vaincues. Il escompte aussi des paiements tirés de l'exploitation économique sur les territoires conquis, notamment les mines d'or lui servant à frapper sa monnaie d'or. En attendant la victoire, l'Etat continue à avancer les fonds de trésorerie correspondant aux guerres en cours. A cette époque, les mines de métaux précieux ne produisent pas les quantités nécessaires pour frapper monnaie et obtenir les espèces métalliques pour les besoins économiques. Ce double écart contraint l'Etat à emprunter auprès des riches familles aristocratiques par l'intermédiaire des *equites*, leurs agents qui s'occupent de leurs patrimoines. Cette situation engendre une dette publique qui se condense dans des titres d'obligations d'Etat lesquels pourront être échangés et être convertis en trésorerie immédiate. Se crée alors un marché financier des titres tenu par les *equites*. Les entreprises sous forme de compagnies en commandite ou de sociétés par actions se divisent en deux types. Celles des *publicanis* qui sous-traitent la collecte des impôts et des douanes dans Rome, les provinces et les colonies. Les autres, appartenant aux *negotiatores* qui, dans leur existence et dans leur fonctionnement d'exploitation, n'existent que par la prospective des victoires de guerres à mener ou en cours. Leur réussite dépend de celle des guerres engagées par l'Etat et du maintien de la paix romaine sur les territoires déjà conquis. La valeur actionnariale de ces entreprises dépend aussi de la réussite de l'Etat. Ainsi, la vie économique de celles-ci se conforme aux rythmes et aux aléas des aventures guerrières de l'Etat. Lorsque l'Etat manque de liquidités, ces

entreprises en manquant aussi. Cet effet domino contraint les dernières à emprunter aussi auprès des mêmes *équites*. Se crée alors une dette privée des entreprises. L'échange et la circulation des titres d'actions d'entreprises et les titres d'obligations de l'Etat composent un marché financier tenu par les *équites*. Ces derniers, maîtres comme créanciers de la dette publique et de la dette privée interviennent auprès des autorités publiques de l'Etat afin que soient édictées des lois fiscales qui leur sont favorables. Elles les exonèrent de payer des impôts sur les bénéfices réalisés par leurs entreprises de gestion des patrimoines et de prêts. Cette exonération d'impôt se reporte alors sur les autres citoyens qui, à leur tour, sont aussi contraints d'emprunter pour payer leurs impôts. Ceci engendre une dette privée des ménages, toujours auprès des mêmes *équites*.

Ce système de relations, révélé par l'histoire socio-économique de la mondialisation à la fin de la République romaine, établit la présence de l'Etat, de l'Echange et de l'Entreprise. Ils fonctionnent en co-dépendances de relations mutuelles constituant ainsi une tiercéité :

- l'État dépend des Entreprises, celles des *publicanis* qui collectent les impôts et les taxes de douanes et celles des *negociatores* qui réalisent les travaux de constructions des villes et de leurs infrastructures.
- l'État dépend de l'Échange¹⁰⁶ ou du marché des porteurs de titres de la dette publique, les *équites*, lesquels lui assurent la trésorerie manquante dont il a besoin.
- l'Entreprise dépend de l'État car sa réussite dépend de celle de l'Etat dans ses expéditions guerrières d'attaque et de défense.
- l'Entreprise dépend de l'Échange ou du marché parce qu'elle a recours aux emprunts parce qu'elle subit les manques de trésorerie de l'Etat.
- l'Echange ou marché dépend de l'Etat parce que sans l'émission de titres d'obligations d'Etat point de marché.
- l'Échange ou marché dépend de l'Entreprise, car sans le besoin de trésorerie des entreprises devant recourir à l'emprunt sur le marché financier, point de marché.

¹⁰⁶Braudel, 1985, Dynamique du capitalisme, voir supra note 10.

Chaque E se montre ainsi co-dépendant des deux autres selon les interrelations de la tiercéité des 3 E. Dans cette mondialisation, l'agencement de cette tiercéité montre que le E de l'État domine sur les deux autres.

Quatorze siècles après la prémondialisation de la fin de la République romaine de Cicéron (60-40 avant J.C.), nous arrivons, à ce que nous appelons la première mondialisation de la fin du Moyen-âge et de la Renaissance. Elle couvre la période du XIIIème au XVème siècle avec l'héritage de trois personnalités influentes : Léonard de Pise dit Fibonacci, 1202¹⁰⁷, Marco Polo, 1298¹⁰⁸ et Lucas Pacioli, 1494.¹⁰⁹

¹⁰⁷Iffrah G. 1985, supra note 104

¹⁰⁸Marco Polo, 1298, infra note 175

¹⁰⁹Degos 1998, Histoire de la comptabilité, supra note 62

Chapitre 2

Tieccité, mondialisation naissante et puissance commerciale et politique des cités italiennes

Préambule aux 3 cités-Etats.

Cette première mondialisation est animée par des centres de villes-monde, des villes maritimes pilotes et rivales. Elles représentent les cités-États des Républiques italiennes de Gênes, de Florence et de Venise. Ces dernières se développèrent grâce à leurs rôles de flottes de transport et d'approvisionnement des croisés lors des croisades des XIIème au XIIIème siècle. Ces trois cités-États existent simultanément – alliés et ennemies, solidaires et concurrentes – chacune imite les bonnes pratiques d'une autre dans cette première mondialisation. Leur présentation successive a une chronologie indifférente puisqu'elles vivent la même période s'étalant sur la longue durée de la fin du XIIIème siècle à la fin du XVème siècle.

Nous sommes dans l'histoire de longue durée¹¹⁰ de Braudel, 1985, 1986.¹¹¹ Il est considéré une période de dates sans considérer les partitions calendaires, annuelles ou en siècles. L'extension géographique envisagée porte sur l'au-delà du monde connu terrestre et maritime. L'identification de la période choisie résulte de ce qu'elle témoigne d'une réalisation historique du concept de mondialisation. Il est reconnu à chaque fois les attributs constitutifs d'une économie-monde animée par un centre moteur. Celle-ci se compose d'une augmentation très importante de la liberté des échanges (biens, hommes, capitaux) avec de nombreux pays lointains. Elle s'accompagne de la diffusion accélérée des innovations technologiques de l'époque et du conflit entre un Etat hégémonique et un Etat rival.

¹¹⁰Cette histoire est dite de longue durée quand on compare les mondialisations retenues de 60-40 avant J.C. jusqu'à 2015. Elle peut être relativement courte : deux décennies (pour la prémondialisation à la fin de la République romaine), un quinquennat (la deuxième mondialisation du système de *Law* 1715-1720), un peu plus d'une génération pour la troisième mondialisation (trois décennies pour la partie : 1980-2010 et un quinquennat pour la partie d'aujourd'hui : 2010-2015). Dans ces mondialisations apparemment courtes, le temps socio-économique se déroule de façon longue par son contenu bien rempli car il advient de nombreux événements importants gros de multiples réorganisations socio-économiques avec des commencements dont les répercussions et les développements se retrouvent encore aujourd'hui dans la 3ème mondialisation. Une durée peut donc prendre la qualité de longue durée par son ou ses contenus. Sur cette perspective de longue durée, extensive et intensive, Cf. Duval R. 1990, Temps et vigilance, Vrin p.100-109 : Grandeur et durée : l'extension temporelle, spéc. p. 106-110. Ce qui a été déjà vu antérieurement et continue aujourd'hui n'a pas besoin d'être répété puisque déjà développé. De la sorte une économie est obtenue dans l'exposition de notre mondialisation actuelle : l'histoire des mondialisations d'avant devient contemporaine de l'histoire de la mondialisation de maintenant et inversement. En effet, la 3ème mondialisation avec sa différence intègre ce qui a déjà eu lieu et a été éclairé. L'effort de compréhension peut alors se concentrer sur sa seule différence avec les précédentes mondialisations.

¹¹¹Braudel F. 1985, 1986 Cf. supra notes 10 et 78. Voir Dosse F. 1986, Les habits neufs du président Braudel, *Revue Espaces-Temps* n°34-35, Braudel dans tous ses états, spéc. p.89 La tripartition temporelle. Cf. supra note 69.

Le choix déterminé parmi ces économies-mondes des villes maritimes italiennes tend à montrer des contenus intéressants et la variété des agencements originaux socio-économiques de la tiercéité des 3 E (Etat, Échange, Entreprise) dans chacune d'elle. Cette diversité mène à un équilibre relatif à Venise après Gênes et Florence. L'ordre retenu entre les unes et les autres met l'accent sur les améliorations reprises d'une République à l'autre. L'orientation de la recherche porte sur les innovations qui concourent à la production et à la communication de la richesse avec la comptabilité prospective à valeur mobile à vérifier dans cette première mondialisation dans chacune de ces Républiques. Selon ce choix, il ne peut y avoir de vide dans la linéarité historique car la chronologie n'est à respecter qu'entre les mondialisations considérées afin de faire apparaître que les suivantes intègrent les précédentes mais s'en distinguent. Ce qui est recherché porte sur la genèse des orientations sans qu'il y ait pour autant une coupure franche. Par exemple la préférence de guerres économiques à des guerres militaires de territoires ne signifie pas qu'il n'y ait pas de guerres militaires¹¹² si celle-ci est jugée nécessaire comme le démontrera Venise.

La situation géopolitique globale aux trois cités-États renvoie à l'expansion de l'empire Ottoman qui à partir de la Turquie d'aujourd'hui occupe une grande partie de l'Europe (Grèce, Balkans, etc.), l'Afrique du Nord (Algérie). L'empire chrétien héritage de l'empire d'Occident devient l'empire d'Allemagne. Ce dernier entre en conflit avec la papauté (lutte dite du Sacerdoce et l'Empire) et cet ensemble européen subit une forte pression de l'extérieur de la part de ces ottomans. Les Turcs musulmans conquièrent progressivement l'empire byzantin, l'ancien empire chrétien d'Orient et sa capitale Constantinople, l'actuelle *Istanbul*. S'installe alors une division interne en Occident de lutte pour le pouvoir entre le Pape et l'Empereur ainsi que les diverses Royautés ou Principautés concernées. Il en résulte un éclatement. Chaque prince ou roi essaie de profiter de la situation de relâchement de

¹¹²Mêmes nuances à avoir présentes à l'esprit quand au XXIème siècle, dans la troisième mondialisation, se fera le passage à la paix économique désirable. Cela ne saurait signifier qu'il n'y ait pas de guerres économiques ou de guerres militaires mais seulement une préférence marquante sociétale selon une réalisation progressive et notoire. Tout peut advenir par défaut ou par régression voire un autre type de guerre qui cherche à éviter cette paix économique, considérée indésirable au sein de cette troisième mondialisation (1980-2015). Voir le Rapport de la Montagne de Fer infra notes 246 et 253. Cf. aussi Greene R., *Stratégies*, note 170 (les guerres sales qui instrumentalisent les criminels et s'autorisent les crimes). Voir Julien Freund, infra notes 258 et 526, spéc. p. 219-227 : « *Etre machiavélien* c'est adopter un style théorique de pensée, sans concession aux comédies moralisatrices d'un quelconque pouvoir. Ce n'est pas être immoral, mais précisément essayer de déterminer avec la plus grande perspicacité possible la nature des relations entre la morale et la politique [...] ; *être machiavélique*, au contraire, c'est adopter une conduite pratique dans le jeu politique concret, qui consiste, en scélératesses généreuses, en tromperies plus ou moins diaboliques et en manoeuvres perverses (italiques mises par l'auteur) ». Voir Hannah Arendt, 1994, *Du mensonge à la violence* Cf. infra note 336.

l'emprise de ces deux superpouvoirs pour dominer son voisin afin d'agrandir son territoire. Pour mener leurs guerres d'annexions, ces princes et ces rois empruntent aux familles riches des Villes maritimes dont la richesse provient de trois sources de gain :

-la première source : elle résulte des changements internes continentaux. Les communes tendent à s'émanciper. Elles veulent se donner leurs propres règles de fonctionnement, ne plus se soumettre à l'Empereur et au Pape et en conséquence ne plus payer taxes et impôts envers ces deux suprêmes puissances.

-la deuxième source : elle provient des grandes expéditions commerciales d'import et export grâce à l'innovation survenue dans la construction navale du transport entre ces villes et leurs comptoirs (les *emporia*) installés dans le pourtour méditerranéen, d'Asie mineure, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Les comptoirs comme zones franches (exonérés d'impôts et de taxes de douanes) jouent un rôle important car ils assurent aussi le lien des échanges commerciaux avec l'Inde, la Chine et la Perse.

-la troisième source : elle se réfère aux métaux précieux, en particulier à l'or que les hommes d'affaires italiens se procurent auprès des Arabes dans les ports d'Afrique du Nord, notamment à *Bougie*¹¹³. Cette obtention de métaux précieux se réalise grâce à l'immunité¹¹⁴ de ces hommes d'affaires italiens dans les pays barbaresques¹¹⁵ où la parité des monnaies d'Occident repose sur l'or. L'énorme manque d'or en Europe vaut à ces hommes d'affaires italiens de pouvoir contracter des échanges coûteux grâce à leur capacité financière adossée à leurs réserves d'or venant d'Afrique centrale par les Arabes puis de la Hongrie et de la Pologne, avec la mainmise conséquente sur l'économie de ces pays (Renouard, 1968)¹¹⁶.

L'extension de ces pays concernés se fonde d'abord sur l'échange international des marchandises, des monnaies et des capitaux. Cette première mondialisation de la fin du XIIIème siècle à la fin du XVème siècle s'avère plus grande que celle de la

¹¹³Fibonacci, 1202 et Pacioli, 1494 (*Bougie* en Algérie, Kabylie, la *Bedjaia* d'aujourd'hui).

¹¹⁴Cf. Nicollet, 1979, rapportant les Actes des apôtres à propos de saint Paul dans *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, 1979, Nrf Gallimard. L'immunité des hommes d'affaires des Républiques italiennes devient donc l'équivalent de l'immunité des citoyens romains de la République romaine ou de l'Empire romain.

¹¹⁵La berbérie ou barbarie c'est-à-dire le pays des berbères et des barbaresques du Maghreb, (Tunisie, Algérie, Maroc actuels). Le qualificatif de barbaresque constitue un héritage de l'empire romain des latins et de l'empire byzantin des grecs. Ce vocable de barbare était appliqué à tous les peuples qui n'étaient pas de leur civilisation. L'usage qui ici en est fait porte sur les pirates et les corsaires infestant la Méditerranée et qui étaient basés en ces pays du Maghreb. Pour ne pas avoir une vue faussée de la situation historique, il faut savoir que dans cette période les grands pays d'Europe d'alors, notamment l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne et la France, usent pareillement des corsaires et des pirates contre leurs ennemis ou concurrents pour faire obstacle ou pour le moins affaiblir leurs voies de communications et leurs marines de commerce rivales.

¹¹⁶Renouard Y. 1968, op.cit, supra note 78.

prémondialisation de la fin de la République romaine et par conséquent elle s'en distingue nettement. Et les expéditions plus lointaines jusqu'en Chine (l'empire des Mongols, voyage de Marco Polo en ambassade auprès du grand *Khân*, *Qubilai Khân*, 1275) font émerger de nouvelles voies de communications d'informations, de nouvelles technologies de sociétés et de nouvelles techniques financières.

Bien que cette première mondialisation mette à profit des innovations communes dont celles de la boussole et de l'horloge aux trois villes maritimes des Républiques italiennes de Gênes, de Florence et de Venise, chacune développe un mode spécifique d'organisation et de fonctionnement qui ne permet aucunement de les confondre. Aussi est-il nécessaire d'examiner de façon précise leur spécificité.

Section 1 - La spécificité de la République de Gênes.

Gênes naît comme cité-Etat de la fin du XIIIème siècle à la fin du XVème siècle (1265-1476).¹¹⁷ Elle élimine Pise comme Florence procède pour Sienne “parce qu’ [elles] avaient su l’une et l’autre appuyer leur essor commercial sur la frappe de monnaies d’or de bon aloi,¹¹⁸ i.e. de valeur fixe par rapport à l’or. “Ces monnaies supplantèrent rapidement sur les marchés internationaux les *hyperpères* byzantins dont la dévaluation a entraîné le discrédit depuis le XIIème siècle et les *mangons* arabes. Le génois d’or [de Gênes comme le florin d’or de Florence] (...) sont frappés avec l’or rapporté d’Afrique par les exportateurs. Ces monnaies deviennent bientôt les étalons monétaires du trafic international” (Renouard, 1968)¹¹⁹.

¹¹⁷Repères historiques concomitants : 1295 : retour de Marco Polo à Venise ; 1429 : Jeanne d’Arc fait sacrer le roi de France Charles VII à Reims ; 1450 : découverte de l’imprimerie par Gutemberg ; 1453 : prise de Constantinople (l’actuelle *Istanbul*) par le sultan Mahomet II malgré la résistance de Constantin XI dernier empereur d’Orient. Les Turcs occupent les balkans. Cf. Henri Leblanc-Ginet, 2002, Chronologie de l’Histoire mondiale, éditions Maxi-Livres, France ;

L’histoire des génois : 1265 Charles d’Anjou (frère du roi Louis IX (saint Louis) conquiert la Sicile et se rend maître de l’Italie ; 1262-1307 : Benedetto Zaccaria grand homme d’affaires, marin amiral de la flotte et guerrier ; 1407 : l’association des porteurs de la dette publique la Casa Di San Giorgio ; 1447-1469 : la famille Centurione de la colonie génoise à Lisbonne, hommes d’affaires et banquier stabilisant la monnaie génoise que Christophe Colomb 1451-1492 homme d’affaires et navigateur (découvreur de l’Amérique) servit en 1476.

¹¹⁸Fournial E. 1970, Histoire monétaire de l’Occident médiéval, Fernand Nathan.

¹¹⁹Renouard, 1968, supra note 78, p.113

L'organisation commerciale de Gênes s'affirme comme dans la fin de la République romaine par des grandes entreprises sous forme de très grandes sociétés par actions de parts égales équivalentes aux Sociétés anonymes actuelles (les SA) et les Sociétés par actions simplifiées (les SAS). A deux différences près, car ces grandes entreprises génoises se spécialisent dans les matières premières, comme par exemple l'alun¹²⁰. Elles forment aussi une intégration verticale allant de l'achat des matières premières stratégiques d'alors avec leurs transformations jusqu'à la vente des produits finis. Il s'agit d'empires commerciaux-industriels équivalents aux oligopoles¹²¹ ou aux conglomérats d'aujourd'hui.

Ces hommes d'affaires, managers avisés brassent d'énormes capitaux par l'entremise de leurs entreprises. Alors, ils passent des affaires entrepreneuriales et maritimes à des affaires à dominante financière. L'accumulation de capitaux met ces hommes d'affaires en position de prêteurs aux princes et aux rois pour financer leurs guerres d'expansion territoriale selon le système exposé plus loin de la *compera* et de la *maona* (Renouard 1968, p.137). Leur procédure opératoire relève d'un processus stratégique qui comporte six étapes enchevêtrées :

Première étape.

La grande entreprise commerciale-industrielle que nous appelons A, correspond à une entreprise qui appartient à une de ces riches familles génoises composées d'hommes d'affaires internationaux. La richesse leur assure de disposer de capitaux importants convertissables en liquidités grâce à l'or dont leur famille dispose. Ainsi, ces hommes d'affaires répondent aux besoins des princes, des rois et des États, y compris l'État génois.

Deuxième étape.

De cette première entreprise commerciale-industrielle A créée sous forme de grande société par actions de parts égales (les *carats*) naît une seconde société financière que nous appelons B. Cette société B fonctionne sous le couvert de la société A, mais, son activité est dévolue aux emprunts forcés de l'État car ce dernier manque de façon chronique de liquidités. Les

¹²⁰Favier M. 1808, Nouvelles recherches sur le perfectionnement de l'art de la teinture, Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Paris.

¹²¹Echaudemaison C.D., 1999, Dictionnaire de l'économie, p.88, Oligopole : " marché sur lequel l'offre n'est réalisée que par un très petit nombre de vendeurs" et Perroux F., 1982, Dialogue des monopoles et des nations, équilibre ou dynamique des unités actives, Presses Universitaires de Grenoble, Pug ; conglomérats japonais Cf. Airaudi S. 2004, Biorythme de l'entreprise et conquête de la frontière intérieure, édition Descartes & Cie, spéc. La *Kaisha* ou l'entreprise renversée (évoluant au sein d'un *Keirutsu*).

associés de la société B deviennent donc les porteurs de la dette publique de l'État. Pour le remboursement de cette dette publique, les titres d'obligations d'État sont gagés sur les revenus futurs d'un nouvel impôt à lever¹²². Ce procédé s'appelle le système dit de la *compera*. Il apparaît que "l'État l'emploie également pour régler les dettes de quelque ordre qu'elles soient" (Renouard, 1968)¹²³.

Troisième étape.

L'État ne dispose pas assez de moyens financiers pour payer son corps expéditionnaire de guerre (la flotte, les armateurs, les marins-guerriers et les hommes des galères) qui lui assure sa guerre principale, par exemple la guerre contre les bannis de Monaco menaçant Gênes. Il lance alors une guerre d'annexion d'un autre territoire pour financer sa propre guerre défensive ou offensive principale. Pour ce faire, il lève beaucoup de capitaux auprès de la société financière ou banque génoise B. Autrement dit, la guerre offensive secondaire sur un autre territoire est sciemment provoquée pour créer le financement manquant du paiement immédiat de la solde des marins-guerriers privés engagés¹²⁴. En effet, l'Etat estime que cette guerre secondaire sera plus rapide pour la victoire et moins coûteuse que la guerre principale. Elle sert donc d'avance de trésorerie prise sur le butin obtenu sur le terrain afin d'indemniser les soldats du corps expéditionnaire. Cette indemnité s'appelle la *maona*, terme d'origine arabe rapporté des contrées liées aux arabes où ces expéditions avec cette rémunération des guerriers s'opèrent couramment. Ce faisant, Gênes recourt donc au même système que celui de la rémunération des soldats-citoyens des légions romaines.

Le remboursement de l'emprunt par l'État génois auprès de la société financière B s'effectue de deux façons :

- la première, l'État génois rembourse le capital prêté en cédant à la société B soit le fermage des impôts, c'est-à-dire la collecte des impôts et des douanes sur la population des territoires conquis avec une marge de bénéfice dans ce service de collecte, soit le droit d'exploitation exclusive des domaines agricoles, miniers et de manufactures dans la mise en valeur des territoires conquis. Autrement dit, l'État génois donne à la société commerciale-industrielle A par l'intermédiaire de la société financière B, des équivalences de trésorerie par divers moyens de paiement en nature sous forme de droits d'exercice aux

¹²² Système des expédients d'impôts.

¹²³ Renouard, supra notes 55 et 78.

¹²⁴ Sociétés Militaires Privées à l'identique de celles d'aujourd'hui. Cf. 2011, Les guerres *low-cost*, Kempf O.D. et alii, esprit du livre éditions.

entreprises. Nous retrouvons ici le même procédé utilisé dans la prémondialisation de la fin de la République romaine.

- la seconde, le remboursement des seuls intérêts de l'emprunt à la société financière B.

Quatrième étape.

Pour assurer avec sûreté le remboursement des emprunts de l'État aux sociétés de type B, les associations de porteurs de la dette publique de l'État se rassemblent en tant que porteurs d'actions des entreprises du type financière-bancaire B. Le sous-jacent à ces actions de société de type B représente des entreprises de type commerciales et industrielles A qui détiennent elles aussi des titres d'obligations de la dette publique de l'État génois. Dans ces conditions, les grandes familles génoises détentrices des grandes entreprises industrielles et commerciales de type A brassent d'énormes capitaux, captent la dette publique et se posent comme les vraies créancières de l'État génois par l'entremise de leurs entreprises financières de type B. Le rôle de ces dernières consiste à acheminer les capitaux là où ils sont nécessaires, c'est-à-dire vers les rois et les princes qui constituent les clients les plus gros demandeurs de prêts. Ces entreprises financières de type B forment alors, avec leurs associés rassemblés sur un même intérêt face à l'Etat, un marché financier de la dette publique.

Le marché financier en tant qu'institution et acteur dit Échange s'impose à l'État génois. Ce dernier devient un État privatisé et instrumenté aux intérêts privés de ces hommes d'affaires internationaux génois. «La *banco di San Giorgio* permet à la République de Gênes de continuer à vivre grâce aux prêts qu'elle lui consent. Mais le phénomène est étrange : les colonies, les impôts sont aux mains des porteurs de la dette publique qui les administrent en fonction de leur propre intérêt. Les parts de cette dette sont transmissibles et beaucoup d'entre elles sont aux mains des hommes d'affaires qui contrôlent ainsi l'État génois. Cela est plus visible dans la politique douanière qu'ils suggèrent dans les affermages d'impôts qu'ils conseillent [tout en s'exonérant d'impôts directs en les reportant sur les autres parties du peuple comme dans la prémondialisation] et surtout dans la politique monétaire''(Renouard, 1968)¹²⁵:

D'un côté, la politique monétaire passe sous le contrôle¹²⁶ de la société industrielle et commerciale A comme manufacture qui acquiert le monopole de frapper des monnaies en

¹²⁵Renouard Y., 1968, supra note n°55 note 78, p. 309

¹²⁶Origine du mot management (mot français d'origine, aller anglais et retour français) Cf. Picoche J. 1974, Nouveau dictionnaire étymologique du français, Hachette/Tchou, p.404 : Management origine de «4. Manier »

tant qu'entreprise privée. Ceci lui permet de modifier l'aloï c'est-à-dire le rapport entre le poids d'or et d'argent et de cuivre dans les monnaies métalliques dites numéraires ou divisionnaires mises physiquement en circulation comme espèces.

De l'autre côté, cette même politique monétaire devient sous maîtrise de la société financière B maîtresse de la variation du rapport de la valeur de la monnaie métallique fixe (le génois d'or) avec la monnaie de compte des livres comptables. La monnaie fiduciaire prend le nom de son pays d'origine telle que livre tournois, livre génoise, livre florentine, etc. Ces livres en tant que monnaies-écritures comptables servent d'inscriptions dans tous les contrats commerciaux et dans toutes les liquidations de successions chez les notaires.

Exemple de calcul :

Le génois d'or correspond à un multiple de livres tournois. Selon un exemple¹²⁷ (hypothétique et pédagogique de compréhension du principe), posons qu'1 génois d'or vaut à un moment 15 livres tournois au cours légal et à un autre moment 7 livres tournois.

Dans le cas où un génois d'or valait 7 livres et qu'il passe à 15 livres, le détenteur des 15 livres s'appauvrit parce que dans le premier cas la valeur de pouvoir d'achat est $1/7$ alors que dans le deuxième cas il est devenu $1/15$ et $1/15$ est plus faible que $1/7$ bien que ce change de livres soit numériquement plus fort.

A la manipulation monétaire du cours légal, il faut ajouter l'écart du cours commercial, soit du génois d'or soit de la livre tournois, qui offre aussi des ressources de revenus et de bénéfices aux hommes d'affaires génois versés dans cette finance monétaire. Les hommes d'affaires génois, maîtres du cours légal de la monnaie génoise, modifient le cours légal à leur propre avantage.

Ce faisant, ils gagnent trois fois :

La 1^{ère} fois en changeant la parité de la livre tournois avec un poids d'or fixe,

La 2^{ème} fois en changeant le poids d'or avec une parité de livre tournois fixe,

XIIème siècle d'abord administrer, caresser : dérivé ancien de *manus* (..) .6. Manège (...) l'italien *maneggio*, dériv. de *managgiare* manier, lui-même dérivé de *mano*, du latin *manus*. 7. *Manager* XIXème siècle : mot anglais dérivé de *to manage* manier, diriger, de l'italien *maneggiare*. Cf. Journal Officiel de la République Française des néologismes français du Vocabulaire de l'économie et des finances 2012, p.151 : "Management : Domaine : économie et gestion d'entreprise. Définition : ensemble des activités d'organisation et de gestion de l'entreprise et de son personnel. Note. Ce terme ne doit pas se prononcer à l'anglaise".

¹²⁷Pour le détail historique exact voir Fournial, 1970, Histoire monétaire de l'Occident médiéval, Fernand Nathan.

La 3ème fois, ils engrangent leurs recettes en monnaie forte et ils paient leurs dettes en monnaie faible pour disposer le moins possible de cette monnaie faible et posséder le plus possible de la monnaie forte (Braustein et Delort, 1971)¹²⁸. Cette triple optimisation bancaire-monnaire leur permet donc d'engranger des bénéfices considérables.

Cinquième étape.

L'État génois a une dette envers la société B qui appartient aux grandes familles génoises fortunées. Ce sont ces familles qui signent les traités internationaux par l'intermédiaire de leurs représentants ou fondés de pouvoir placés directement à la tête de la République de Gênes. Ces familles génoises déterminent donc la politique étrangère de l'Etat génois. Elles signent des traités internationaux contractés avec des États, traités qui favorisent leurs sociétés de types A et B. Ces faveurs s'obtiennent par des clauses commerciales avantageuses qui leur permettent d'obtenir des monopoles d'exercice de leurs activités et par conséquent de dicter leurs prix par rapport aux entreprises concurrentes.

Ils procèdent de la façon suivante :

- fermeture pour entrer dans Gênes par protectionnisme pour les entreprises génoises tant qu'elles n'ont pas inondé leurs marchés extérieurs et n'ont pas surclassé leurs concurrent(e)s,
- ouverture pour les entreprises génoises sur les autres pays par libre-échange sur des produits où les entreprises génoises surpassent celles du pays visé.

Autrement dit, les familles riches sous couvert de l'État génois, par les traités commerciaux conclus avec les autres États, s'assurent de la compétitivité de leurs entreprises sur les marchés ainsi ouverts des autres États en leur fermant les leurs.

Par ce procédé des traités de commerce, l'État génois remplace les expéditions de guerres par les expéditions économiques. Il persuade les pays dits plus faibles que lui à traiter économiquement avec lui en signant une paix du commerce au lieu de leur faire la guerre. Ainsi, l'État génois installe ses entreprises multinationales chez les autres États, royaumes et principautés à des conditions qui leur sont favorables dans leur exercice de concurrence (fiscalité attrayante, exonération de certains impôts et taxes de douanes, aides et facilités publiques diverses et main d'œuvre locale à bon marché avec intensité du travail). La

¹²⁸Braustein Ph. et Delort R. 1971, Venise portrait historique d'une cité, Seuil, p.64-65 (imitation des vénitiens), voir aussi Braudel, 1986, Identité de la France, tome 2, p.364-365.

compétitivité de ses entreprises génoises s'adosse donc à une guerre économique¹²⁹ en lieu et place d'une guerre militaire (Renouard, 1968). Ceci au détriment de la population du pays qui accepte l'installation de ces entreprises génoises. Les traités commerciaux génois apportent quelques compensations aux pays d'accueil tels que donner du travail et apporter des produits aux habitants locaux mais aux conditions de l'Etat génois et de ses entreprises de type A et B. Autrement dit, la politique étrangère de l'Etat génois prolonge sa politique intérieure. Guidés par leurs intérêts privés, les hommes d'affaires internationaux génois usent de l'Etat génois pour engager des guerres militaires ou des guerres économiques en contractant des traités de commerce. Poussées par la recherche d'un maximum de gains, ils n'hésitent sur aucun moyen d'y parvenir car "aucune obligation morale ou obligation religieuse ne les retenaient d'agir de la sorte", y compris d'agir contre leurs propres clients ou associés, voire leur propre famille et leur propre Etat génois (Renouard, 1968)¹³⁰. Ceci aboutit à affaiblir l'État génois économiquement et militairement.

Sixième et dernière étape.

La société financière-bancaire de type B¹³¹ met aux point deux innovations techniques : l'optimisation bancaire de la lettre de change "par la monnaie or génoise de bon aloi et fixe" et l'utilisation très spéciale de la lettre de change "rendue indépendante du contrat lui-même".

La première innovation de l'optimisation bancaire de la lettre de change (Braudel, 1986, p. 383 et Renouard, 1968, p. 243 et p. 260). Le procédé bancaire mis en place par la société financière de type B consiste à asseoir l'optimisation bancaire génoise par le change monétaire en contrebalançant de la monnaie incertaine, la monnaie étrangère contre sa monnaie nationale certaine. Pour ce faire, cette société B transforme ses contrats de monnaie certaine en monnaie incertaine en captant les variations de change de place en place. Elle fait tourner à son profit l'incertitude des prix de la monnaie en chaque place jusqu'à la fin du voyage de la lettre de change utilisée par la société industrielle-commerciale de type A. Ainsi, le contrat se dénoue par les transformations de monnaies tant du

¹²⁹Esambert B., 1991, La guerre économique mondiale, Olivier Orban ; Delbecque E. et Fayol J.P. , 2012, Intelligence économique, Vuibert.

¹³⁰Renouard Y. 1968, p. 311, supra note 78

¹³¹Comme le rapporte Braudel, 1986, Une leçon d'histoire, p.128-129 et Renouard, 1968, p.263, la distinction moderne entre financier, industriel, commerçant n'existe pas et ils font partie de la même économie de l'époque. Mais cette économie existe selon une tripartition répartie en trois étages à ne pas confondre (Cf. Braudel, 1986, Une leçon d'histoire, p. 135 et 137, spéc, p. 143 (le 3^{ème} étage international au sommet est sans transparence. Il constitue un contre-marché). Ceci ne veut pas dire que le politique serait soumis en tous points à l'économie comme nous le montrent bien Renouard, 1968 et aussi Lucien Febvre (Cf. Cours de 1921 sur les types économiques et sociaux du XVIème siècle).

côté de l'achat que du côté de la vente. Le jeu de ces transformations nomades dues aux variations permet d'enregistrer des bénéfices importants selon la vitesse, la longueur du trajet et la grandeur des écarts des valeurs des monnaies (Martin rapporté par Braudel, 1986¹³²). Cette optimisation bancaire opérée par les sociétés commerciales-industrielles de type A dans leurs transactions commerciales n'est possible que parce que les sociétés financières de type B, soutiennent ces sociétés commerciales-industrielles de type A, qui elles aussi émanent d'une des familles riches génoises. En effet, les sociétés financière de type B disposent de l'administration de la monnaie d'or de l'État génois par le biais des hommes d'affaires génois placés aux commandes de la politique monétaire de l'Etat génois. Les hommes d'affaires génois possèdent aussi un réseau sûr et efficace de correspondants sur qui compter. Il leur permet de parfaire leur optimisation bancaire.

La deuxième innovation d'optimisation bancaire par "leur utilisation très spéciale de la lettre de change" (Braudel, 1986, p.381-383). Elle a été originellement créée pour réaliser un paiement différé, c'est-à-dire un paiement à distance à court ou moyen terme sans transport de fonds en monnaies métalliques. Dans le système bancaire génois, elle subit deux détournements par rapport à sa mission initiale. Par le premier détournement, elle devient un instrument de paiement à court terme : l'escompte. Autrement dit, "elle déguise une forme de prêt à court terme" (Braudel, 1986, p.383¹³³). Par le deuxième détournement, "la lettre de change qui d'origine est un moyen de paiement cesse de l'être" et constitue, par cet usage très spécial, un moyen nouveau habile pour s'enrichir. La lettre de change ou effet de commerce, monnaie de papier de gré à gré¹³⁴, devient indépendante de la conjoncture économique du pays qu'elle traverse dans ses voyages et celui de sa destination. Ceci par le choix de la monnaie fixée à son point de départ. Sa remise finale se double d'une possibilité

¹³²Braudel, 1986, Identité de la France, tome 2, p. 381-385, supra note 78.

¹³³Braudel 1986, Identité de la France, p.383, supra note 78 et Renouard p.94, p.167-168

¹³⁴L'équivalent du *shadow banking system* d'aujourd'hui (la finance sur marchés non règlementés) qui n'entre pas dans les statistiques et qui correspond aux trous noirs évoqués par Dallene et Buchy Cf. supra note 89, p.116 et aussi Sapir J. 2000, Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent, Albin Michel, spéc. p. 271-277 : "Quatre notions essentielles pour une théorie réaliste de l'économie (décentralisation, principe de densité, principe d'hétérogénéité et de contrainte temporelle)" et p.275 : "En effet, la théorie néoclassique suppose que les préférences sont indépendantes du contexte, transitives et monotones temporellement. Ces trois hypothèses sont logiquement nécessaires pour pouvoir prétendre effacer la question de l'hétérogénéité et construire un cadre de pensée unifiant les agents, leurs comportements et les processus dans lesquels ils sont insérés. Malheureusement pour la théorie néoclassique, ces trois hypothèses ont été testées et invalidées par les travaux de psychologie expérimentale conduits depuis environ vingt ans (A. Tverski). Si l'on veut rester dans le cadre du réalisme critique, seule garantie d'une démarche scientifique en économie, on ne peut donc s'appuyer sur ces conjectures invalidées". Cf. supra note 21 et Sapir J. 2002, Les économistes contre la démocratie. Pouvoir, mondialisation et démocratie, Albin Michel.

d'endosser la lettre de change et même de créer une contre-lettre de change en compensation chez son destinataire final. Son caractère de gré à gré est secret car elle n'est acceptée que par le seul réseau des correspondants¹³⁵. En ce sens, elle devient une monnaie privée, distincte de celle du pouvoir des princes. Elle échappe par là au pouvoir de contrôle des États qu'elle traverse (Braudel, 1986 citant Martin p. 468). Certes, les États traversés peuvent édicter des lois fiscales qui taxent le bénéfice des mouvements de cette valeur privée et aussi instaurer des lois pénales qui interdisent à leurs sujets ou aux correspondants étrangers ce type d'opérations de paiements. Mais cette alternative ne peut avoir lieu à Gênes car les représentants du gouvernement politique de l'État génois sont les mêmes hommes d'affaires appartenant aux familles riches qui ont privatisé cet État génois qui bénéficie directement des gros gains obtenus par cette innovation financière. L'Etat génois se trouve désormais sous leur total contrôle. Ils possèdent l'art de faire fléchir les lois commerciales et les lois fiscales à leurs avantages tout en occultant le volet pénal de ces dernières. Cette occultation des lois pénales laisse alors le champ libre à ces managers avisés d'organiser leurs comportements de gestion dans le but premier de servir leurs intérêts privés. Leurs comportements individualistes les rendent indifférents au bien commun du vivre-ensemble des autres parties de la population génoise. Ils ne s'occupent point des conséquences de leurs comportements sur l'avenir de leur propre État, la République de Gênes.

L'utilisation astucieuse de la lettre de change fait que celle-ci apparaît tout à fait légale dans les livres de comptes. En effet, elle est apparemment utilisée comme un instrument de paiement mais, avec sa spécificité "de ne produire aucun bénéfice apparent (Renouard, 1968, p.243)". Le profit ne se voit ni dans sa formation ni dans sa trace d'enregistrement comptable ou notariale : "Ainsi le commerçant paraît vendre sans bénéfice, tandis que le change, seul, lui en donne un assez raisonnable" (Galiani cité par Braudel, 1986, p. 468¹³⁶). "Les marchands banquiers¹³⁷ sont assurés de retirer d'un aller-retour entre deux pays un gain de change minimum, quelles que soient les circonstances économiques du moment. Dans l'exemple donné, entre Lyon qui cote le certain et Gênes l'incertain, le bénéfice [en cette place de Lyon] sera de 1,8% à chaque opération, soit 7,3% par an (Boyer, Delaplace, Gillard cités par Braudel, 1986, p. 468¹³⁸)". Autrement dit, c'est en maîtrisant la volatilité, la valeur

¹³⁵Cela correspond au *Dark Internet* d'aujourd'hui.

¹³⁶Braudel, *Identité de la France*, p. 383 supra note 78.

¹³⁷Ce comportement a été connu au XVI^{ème} siècle après que le phénomène ait atteint sa plénitude. Cf. Braudel 1986, p.382.

¹³⁸ Braudel *Identité de la France*, supra note 78 p. 383 et p. 468

qui bouge en tant qu'incertaine opposée à un certain corrélatif, et en surfant habilement sur les bons écarts de valeurs de monnaies que ces habiles financiers deviennent les experts des aller et retour de leurs capitaux en monnaie de compte. Ici, par cet usage très spécial de la lettre de change, gît l'innovation financière des génois. Ainsi, cette économie-monde reste discrète, non publiée dans son jeu économique selon la distinction introduite par Braudel entre marché et échange pour cette époque¹³⁹. En effet, le seul paiement enregistré dans la comptabilité officielle, est identique à l'origine et à l'arrivée : le même montant figure en entrée et en sortie. Il n'existe pas de bénéfice apparent comme trace comptable. Le bénéfice officieux engrangé suit le réseau interne de l'entreprise mère et ses filiales où les correspondants sont fiables de place en place. Et ceci jusque dans les coffres-forts privés où il est gardé soit sous forme de titres de porteurs de la dette publique génoise, soit sous forme de titres que d'autres princes ou rois ont reconnus en tant qu'emprunts forcés en prévision de leurs guerres futures. Cette ressource constitue pour les financiers un paradis fiscal nomade, mobilisable à souhait, un pôle de ressources financières, un centre de financement *off-shore* dans un lieu en Europe ou dans une colonie génoise. Le bénéfice non déclaré à la fiscalité génoise, demeure bien entendu toujours sous contrôle de la société-mère de type B installée à Gênes. Représentant une monnaie privée de compte, elle peut, sur ordre du siège de Gênes, être convertie en liquidités à tout moment ou transformée en une autre lettre de change à destination d'un correspondant hors circuit de la comptabilité officielle génoise. Cette monnaie privée peut aussi, si nécessaire, être mise à l'abri dans une place à l'étranger comme monnaie de réserve en cas de bannissements d'une famille génoise par une autre.

Vérification historique de la tiercéité des 3 E dans la spécificité de la République de Gênes.

Comme dans la prémondialisation de la fin de la République romaine, l'Etat génois de la fin du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle (1265-1476)¹⁴⁰ mène des guerres pour s'agrandir et se défendre. Le manque d'or dans ses caisses et l'attente des rentrées de trésorerie provenant de la victoire de ces guerres génèrent un manque permanent de liquidités. Alors il emprunte pour se maintenir dans ses guerres offensives ou défensives, souvent engagées en même temps. Pour faire face à cette situation, il se tourne vers les hommes d'affaires internationaux génois issus de quelques riches familles génoises. Ces

¹³⁹ Braudel 1985, *Dynamique du capitalisme*, supra note 10 et *Une leçon d'histoire*, supra note 78.

¹⁴⁰ Cf. supra note 117.

dernières disposant de quantités suffisantes d'or se chargent alors de lui octroyer de prêts. En retour, ces familles négocient auprès de lui des exclusivités d'activités économiques d'exploitation sur les territoires conquis ou à conquérir. Ils obtiennent la mise en place de lois fiscales qui les exonèrent des impôts et deux monopoles : celui de frapper monnaie et celui de collecter l'impôt. Les représentants de ces riches familles génoises se retrouvent aussi aux postes de direction de la République de Gênes. Ils règlent sa politique monétaire de l'Etat et sa politique étrangère en jouant sur deux tableaux : soit en déclarant des guerres militaires soit en signant des traités de commerce favorables à leurs entreprises.

Toujours soucieux de maximiser leurs gains et d'accumuler des richesses, ces hommes d'affaires génois créent deux types de grandes sociétés par actions : les commerciales-industrielles de type A et les bancaires-financières de type B¹⁴¹ qui se soutiennent l'une l'autre. A travers celles du type A, ces hommes d'affaires se spécialisent et intègrent de façon stratégique toute une filière économique : de l'achat des matières premières jusqu'à la vente des produits finis. Ils s'occupent aussi de la frappe des monnaies et de la collecte des impôts et des taxes de douanes. A travers celles du type B, ils se spécialisent dans le financier. Ils développent deux optimisations : la monétaire destinée au change des monnaies et la bancaire dirigée vers des utilisations spéciales des lettres de change. Ils pratiquent toutes les possibilités du change entre les monnaies métalliques et les monnaies de comptes scripturales. Ceci au moyen du génois d'or et de sa parité avec la livre tournois (monnaie dominante du Royaume de France) et la livre génoise. Ils exploitent les effets de commerces en s'assurant un gain de change confortable grâce à des aller et retour dirigés de capitaux à travers la mondialisation d'alors qui se présentent sans bénéfice apparent. Ils innovent dans la pratique de la lettre de change : elle circule en confiance à l'intérieur de leur réseau de correspondants en tant que monnaie privée. L'usage très spécial de gré à gré est non officialisé à travers les pays qu'elle traverse. Cette pratique leur procure un surcroît de capitaux de réserve réalisant ainsi des paradis fiscaux nomades, mobilisables à souhait, en cas de retournement de la situation politico-économique des pays traversés ou pour leur survie s'ils venaient à être bannis de Gênes par un autre clan familial.

¹⁴¹Les divisions modernes entre bancaire et financier, commercial et industriel n'existent pas à cette époque : chaque homme d'affaires est simultanément tout cela, notamment manager et comptable de son affaire. Cf. Braudel, 1986, Une leçon d'histoire, Arthaud-Flammarion, p.128-129 et Renouard, 1968, p.296-298.

Ces habiles hommes d'affaires génois constituent eux-seuls le marché financier génois. Ils tirent profit des titres des actions de leurs sociétés de types A et B et des titres des obligations de l'Etat génois représentant les prêts accordés qu'il doit rembourser. Le marché des dettes publiques comprend aussi les prêts octroyés aux rois et aux princes étrangers. Ces personnalités constituent à elles-seules les entreprises qui deviennent les propriétés de la famille dont ses hommes, devenus des hommes d'affaires financièrement imposants, contrôlent directement l'Etat génois dans ses politiques intérieure et étrangère pour mieux servir leurs intérêts privés.

Dans cette première mondialisation, les trois institutions, l'Etat, l'Entreprise, l'Échange dits les 3 E sont présentes. Leurs relations mutuelles montrent qu'elles forment une tiercéité. En effet, chaque E co-dépend tour à tour des deux autres. Ils tiennent ensemble par les relations de leurs trois jonctions. Si un E vient à manquer, les deux autres E ne subsistent plus et le montage entier se défait. Chaque unité active d'un E met en œuvre son action propre dans une permutation circulaire avec une autoréférence toujours maintenue avec les deux autres. Aussi, l'identité d'un E coïncide toujours avec une action qui soit co-générée par l'action de chacune deux autres.

L'État pour exister dépend de l'Échange.

Son manque permanent de trésorerie pour financer ses guerres le contraint à lever des capitaux d'emprunts sur le marché financier génois des titres de dettes publiques.

L'Etat pour exister dépend de l'Entreprise.

Les sociétés privées de type A lui procurent l'activité économique créant une première ressource. Elles lui apportent aussi celles tirées de l'exploitation des mines d'or, de la frappe de la monnaie et de la collecte des impôts et des taxes.

Les sociétés privées de type B, par leurs optimisations monétaires et bancaires, lui assurent le volume des capitaux d'emprunts qui lui est nécessaire.

L'Échange pour exister dépend de l'Etat.

Son offre des prêts dépend de la demande de l'Etat génois pour financer ses guerres. Sans ces guerres militaires d'annexion des territoires dont les richesses lui reviennent et sans les guerres économiques conclues par des signatures de traité de commerce, il n'existe pas d'échanges financiers et commerciaux.

L'Échange pour exister dépend de l'Entreprise.

Sans la structure des grandes sociétés spécialisées de types A et B, il n'existe ni de transactions commerciales-industrielles ni de gains de change monétaires et bancaires dans l'échange des titres. En effet, sans ces entreprises les échanges n'existent pas.

L'Entreprise pour exister dépend de l'État.

Les activités des entreprises génoises dépendent de la victoire des guerres militaires de cet Etat pour qu'elles puissent s'implanter sur les territoires conquis. Ces activités dépendent aussi des guerres économiques menées par l'Etat contractant des traités de commerce avec d'autres États. Ces traités ouvrent les marchés étrangers aux entreprises génoises alors que l'Etat génois protège ses entreprises en fermant ses marchés nationaux aux entreprises étrangères. Ces entreprises dans leur survie et dans leur développement dépendent encore des manipulations monétaires de l'Etat génois sur les monnaies métalliques et les monnaies scripturales de comptes. Elles dépendent enfin des lois de monopoles de droits d'exploitations, des lois fiscales d'exonération d'impôts sur leurs bénéfices réalisés.

L'Entreprise pour exister dépend de l'Échange.

Sans les marchés de changes monétaires génois et sans la circulation des lettres de change, les entreprises génoises de type A et de type B ne peuvent prospérer. Notamment, elles ne peuvent mettre à profit les variations de risques, la volatilité des prix et les aller et retour de capitaux.

Les dépendances constatées montrent que les interrelations de la tiercéité des 3 E opèrent. Dans la spécificité de la République de Gênes, l'Échange prédomine sur l'Etat et l'Entreprise.

L'analyse socio-économique de l'histoire de la deuxième cité-monde italienne va aussi nous permettre de retrouver la présence de la tiercéité des 3 E selon la spécificité de la République de Florence.

Section 2- La spécificité de la République de Florence

Florence se développe de la fin du XIII^{ème} siècle à la fin du XV^{ème} siècle¹⁴², de 1293 à 1494. Sa maturité se situe autour de 1440. Comme l'Etat de Gênes, l'Etat de Florence mène des guerres offensives et défensives et pour les financer il doit recourir aux emprunts qu'il contracte auprès des riches familles florentines. En contreparties de ces prêts, ces riches familles obtiennent pour leurs entreprises les deux monopoles de la collecte privatisée des impôts et des taxes ainsi que celui de la frappe des monnaies. Elles acquièrent aussi à leurs entreprises le droit d'exploitation des territoires annexés et des colonies. Autrement dit, la prospérité des entreprises des familles florentines dépend directement de la réussite des expéditions guerrières de l'Etat de Florence.

A l'inverse des grandes sociétés par actions spécialisées de Gênes, les entreprises florentines forment de nombreuses petites sociétés de capitaux sans spécialisation. Leur capital de départ représente un très faible apport. La responsabilité juridique distincte de ces petites sociétés, malgré leur nom de succursales multiples (Renouard, 1986, p.264) apporte l'avantage que si l'une d'elle vient à disparaître, cela n'affecte pas les autres. La famille florentine dont elle émane n'essuie pas non plus sa perte en totalité. Ces petites sociétés liées se conforment néanmoins à la stratégie économique de la société mère dont elles dépendent. Souvent celle-ci porte le nom de la même famille qui l'a créée. L'ensemble forme un système économique équivalent aux sociétés dites hybrides. Elles sont appelées les entreprises combinatoires¹⁴³d'aujourd'hui. Leur direction est remise à des obligés de

¹⁴²Rappel des repères historiques concomitants : 1295 : retour de Marco Polo à Venise ; 1429 : Jeanne d'Arc fait sacrer le roi de France Charles VII à Reims ; 1450 : découverte de l'imprimerie par Gutenberg ; 1453 : prise de Constantinople (l'actuelle *Istanbul*) par le sultan Mahomet II malgré la résistance de Constantin XI dernier empereur d'Orient. Les Turcs occupent les balkans. Cf. Henri Leblanc-Ginet, 2002, *Chronologie de l'Histoire mondiale*, éditions Maxi-Livres, France ;

Les florentins : 1404-1472, Leone Battista Alberti grand homme d'affaires et homme universel ; Laurent de Medicis dit Laurent le Magnifique 1469-1489 ; Savonarole ; 1433 : bannissement de Côme de Medicis ; 1452-1498 ; le Pape Alexandre VI Borgia excommunique Savonarole, 1497. Cf. Yves Renouard, 1974, *Histoire de Florence, Que sais-je ?* N°1116, Puf. ; Alberto Tenenti, 1968, *Florence à l'époque des Medicis, De la cité à l'Etat*, éditions Flammarion, Questions d'Histoire, spéc. Chronologie p.6 à 9.

¹⁴³Cf. Airaudi S. 2004, infra note 469 et Mignot-Lefebvre, Lefebvre M, 1995, *Les patrimoines du futur. Les sociétés aux prises avec la mondialisation*, L'Harmattan, Paris. Elles sont dites sociétés hybrides ou combinatoires parce que l'entreprise finale ou la société opérationnelle (filiale parmi des centaines voire des milliers de filiales d'un groupe) dépend en fait d'une pluralité d'holdings. Ainsi par exemple la société opérationnelle RTL dépend d'un holding amiral, d'un holding de contrôle, d'un holding d'influence, d'un holding d'alliés, d'un holding d'observation, d'un holding collecteur de capitaux et d'un holding de commandement juste au-dessus d'elle. Cf. Mignot-Lefebvre, 1995, spéc. p.153 : "Le groupe Bruxelles-Lambert (GBL) n'entend pas gérer les entreprises mais plutôt privilégier une stratégie d'association, en choisissant les dirigeants, en intervenant dans leur choix stratégiques et en leur procurant les capitaux nécessaires moyennant

confiance (personnes qui leur doivent toute leur carrière), compétents mais étrangers à la famille florentine. Bien que ces directeurs soient de confiance, ils travaillent sous la surveillance de jeunes membres de la famille qui viennent parachever dans l'entreprise leur apprentissage. Ces jeunes gens doivent chaque année faire un rapport à leurs aînés qui souvent résident à Florence.

La famille créatrice de la société dispose de la majorité des actions même si cette majorité est très faible. Les familles implantent leurs sociétés sur toute l'Europe continentale et le pourtour de la méditerranée. La remarquable rentabilité de leurs entreprises provient de l'accumulation de petits bénéfices réalisés par chacune des sociétés dites de succursales multiples limitant les coûts de toute sorte. La souplesse du management qui décide de façon autonome et la fluidité des investissements des actionnaires selon leurs modes de capitalisation répartie sur de très nombreux apporteurs pour le temps d'un projet d'entreprise assurent à ces entreprises l'avantage compétitif d'une mobilité incessante tant intérieure des apporteurs qu'extérieure des décideurs (Renouard, 1968, p.162). A l'intérieur, les associés passent d'une société à l'autre sans que les clients et les salariés puissent s'en rendre compte. A l'extérieur, le jeu alterné des déspecialisations et des re-specialisations rapidement décidées leur permet de ne pas faire fléchir les courbes ascendantes de leurs activités (Renouard, 1968¹⁴⁴, Braudel, 1986)¹⁴⁵. Ainsi, la fortune de ces riches familles florentines repose primordialement sur ce montage économique-juridique de leurs entreprises. En effet, si ces petites sociétés sont créées avec un très faible capital, elles reçoivent d'énormes capitaux dans leurs comptes-courants lesquels sont rémunérés à des taux très avantageux. Autrement dit, les entreprises florentines malgré leurs petites structures brassent d'énormes capitaux. Cette situation les conduit à la création de banques de prêts. Leur puissance financière émanant tant de leurs entreprises que de leurs banques les rend capables de financer les guerres, celles de la République de Florence et celles de princes et de rois étrangers et du

l'assurance d'une bonne rentabilité". Les deux auteurs (Mignot et Lefebvre) ajoutent : "Tout le contraire de ce qui est généralement avancé : une économie faite d'une multitude d'entreprises créant les conditions d'une véritable concurrence". Non seulement une société opérationnelle visible n'est en fait qu'une émanation de holdings, des sociétés de portefeuilles de titres d'actions qui détiennent et gèrent des participations dans plusieurs entreprises apparemment concurrentes. De surcroît leurs conseils d'administration sont eux-mêmes croisés : chaque membre du conseil d'administration d'une société A est en même temps membre du conseil d'administration d'une société B soit-disant concurrente de la société A. L'auditeur légal de la société dépend lui aussi du choix du conseil d'administration et du management de la société A ou de la société B. Il est de plus rémunéré par cette société A ou cette société B bien qu'il ne puisse être le même commissaire aux comptes des sociétés liées A et B. Voir en deuxième partie, les normes IFRS visant à parer à cette situation, notamment IAS24.

¹⁴⁴Renouard Y. 1968, supra note 78.

¹⁴⁵Braudel F. 1985, Dynamique du capitalisme, supra note 10.

pape. La position de force financière leur assure également une autonomie par rapport à l'Etat. Elles disposent parmi leurs membres des hommes d'affaires qui rivalisent avec les hommes d'affaires génois sur les places financières de Milan, Pise, Bruges, Londres, Genève, Venise, Avignon, etc. Forts de leur expertise financière, ils maîtrisent intégralement la monnaie. Cette monnaie métallique du florin s'adosse à la parité d'or en tant que "monnaie de bon aloi et fixe". Ils maîtrisent également l'import et l'export des métaux précieux. Ils achètent aux commerçants arabes l'or que ces derniers ramènent d'Afrique. Ils exploitent aussi des mines d'or en Hongrie et en Pologne. Leur réputation d'excellents banquiers fait affluer les dépôts de capitaux étrangers dans les banques florentines. Ils attirent les propriétaires fonciers, les maisons ecclésiastiques, les maisons religieuses, la maison du pape, les professions libérales, tels que les notaires et les intendants (les comptables), les artisans et les boutiquiers. Tous mettent leurs économies en dépôt dans ces banques florentines pour en tirer un gain à un taux très avantageux.

Malgré leurs activités intenses et diverses, ces hommes d'affaires florentins restent sensibles à l'honneur d'exercer des charges publiques. Ils siègent parfois au gouvernement. Discrets, ils restent plutôt dans l'ombre en mettant à leur place leurs hommes de confiance. Par ce procédé, ils orientent fermement la politique intérieure et les politiques étrangères de Florence. Par rapport à la politique intérieure, ils font édicter des lois fiscales qui les exonèrent en fait d'impôts. Ils semblent payer leurs impôts comme tous les citoyens mais en réalité ils s'arrangent pour les récupérer par le moyen subtil de la manipulation de la monnaie (Renouard, 1968 p.167-168, p.179). Le système d'imposition dit d'*allibramento* assait l'impôt sur la valeur mobilière du montant de la richesse de chaque famille. Ce montant est établi en livres tournois et non en florins d'or. Le paiement de leur impôt leur est demandé en livres tournois. Rappelons que la livre tournois n'est pas une monnaie d'espèces qui passe de main en main mais une monnaie de compte, dite aussi scripturale. A cette époque, la monnaie d'espèce est exclusivement la monnaie métallique à savoir le florin d'or et ses subdivisions en numéraires.

Exemple de calcul.

Supposons que la riche famille Bonaccorsi ait à payer un impôt de 5 livres tournois¹⁴⁶ au 1^{er} mars. Cette dette de 5 livres est connue dès décembre de l'année précédente. En janvier de la même année, la parité de la livre tournois au florin d'or est fixée à 1 florin = 10 livres tournois. En février de cette même année, la parité de la livre tournois au florin d'or passe à 20 livres tournois tel que 1 florin = 20 livres tournois. La famille Bonaccorsi ayant une dette nominale d'impôt de 5 livres tournois doit verser ces 5 livres tournois à l'Etat qu'elle va payer dans la nouvelle valeur de 1/20 florins. Mais au moment de régler son impôt, la nouvelle livre tournois de mars ne vaut plus que 1/20 florins soit 1/20=0,05 florins remplaçant l'ancienne livre tournois de janvier qui, elle, valait 1/10 florins soit 0,1 florins.

Par ce passage de dévaluation de la livre tournois par rapport au florin fixe, la famille Bonaccorsi réalise ainsi une économie de 50% sur impôt alors qu'extérieurement elle paie bien ses 5 livres tournois. Il suffit donc de jouer habilement sur des dévaluations successives de la livre tournois, ce que savent bien faire ces hommes d'affaires banquiers florentins. En pratiquant de la sorte, ils arrivent à payer soit très peu d'impôts soit en définitive pas du tout. Rappelons qu'ils disposent des deux monopoles, celui de la monnaie de l'Etat florentin et celui de la collecte de ses impôts. Par le premier, ils décident du moment et de la valeur de la parité à donner à la livre tournois. Par le second, ils procèdent à son recouvrement par leurs entreprises chargées de la collecte des impôts. Autrement dit, la chaîne entière de l'impôt demeure sous leur contrôle total (détermination de la base imposable dite assiette, du calcul du montant dite liquidation et enfin de son recouvrement dite collecte).

La subtilité du règlement de ces impôts réside en ceci : matériellement ces citoyens privilégiés paient bien leurs 5 livres tournois d'impôt comme tous les citoyens. Mais en réalité, la valeur de ces 5 livres tournois a diminué de moitié bien que le florin d'or est resté au même poids d'or, c'est-à-dire en valeur fixe et de bon aloi. Le manque d'impôt pour l'Etat florentin est alors reporté sur le reste du peuple. Ce dernier se trouve à payer, en plus de ses impôts directs des impôts indirects en taxes de chiffre d'affaires, en divers péages et en lourdes contributions de leurs corporations.

¹⁴⁶La livre tournois est la livre la plus usitée parce que monnaie de compte dominante du Royaume de France. Son nom de livre tournois lui vient de la ville de Tours. La livre florentine équivaut en principe à la livre tournois mais les monétaristes florentins réussirent par la maîtrise de sa parité au florin d'or à créer de facto une monnaie interne, la livre florentine et une monnaie externe, la livre tournois servant aux échanges internationaux.

Par rapport aux politiques étrangères, les familles florentines instrumentent indirectement l'Etat à engager tantôt des guerres militaires, tantôt des guerres économiques en signant des traités de commerce avec les autres Etats. Par les premières de nouveaux prêts de financement sont à octroyer par leurs banques et par les secondes s'ouvrent de nouveaux marchés étrangers à leurs entreprises. En apparence, la République de Florence fonctionne selon une constitution démocratique, mais en réalité la famille la plus riche domine les autres. Celle qui détient le pouvoir en sous-main veille à éliminer les familles concurrentes jusqu'au bannissement de sorte qu'elle garde le pouvoir, illustrée par la famille des Médicis (Renouard, 1974)¹⁴⁷. Les transferts de fonds des succursales à la maison mère florentine s'effectuent en monnaie de compte fiduciaire sous ses différents modes : lettres de change, chèques endossés, virements de compte à compte, cessions de créances et de titres de prêts des dettes publiques de l'Etat de Florence, des rois, des princes et du pape (Renouard, 1968)¹⁴⁸. Les transferts de fonds et ces cessions de titres de dettes tant publiques que privées, font émerger un marché financier florentin où s'échangent ces titres de propriété mobilière.

Une autre spécificité des hommes d'affaires florentins réside dans leur course aux profits les plus rentables par tous les moyens mais menée de façon plus subtile que les génois. Néanmoins malgré cet appât du gain, les florentins en ce qui concerne l'octroi des emprunts publics donnent la priorité à leur Etat par rapport aux autres Etats étrangers emprunteurs, y compris le pape. En effet, en dépit des rivalités entre les partis de guelfes et de gibelins, de familles, de notables et de peuple, ils aiment par-dessus tous leur commune patrie : la ville de Florence.

¹⁴⁷Renouard Y., 1974 et Tenenti A., 1968, Florence à l'époque des Médicis de la cité à l'Etat, Flammarion.

¹⁴⁸Renouard Y. 1968, , supra note 78, p.117 : "les fameux prêts à hauteur de la valeur d'un royaume" et p. 118-119 : "il importe de noter ici comment [dans la guerre de Sicile menée par le pape et Charles d'Anjou] (...), les hommes d'affaires toscans, florentins surtout, exilés de leur patrie, ont par leur décision permis la réalisation d'une entreprise politique et militaire de conséquence capitale pour l'Occident : un groupe d'hommes d'affaires sans lien d'aucune sorte avec l'autorité politique de leur cité qui les a bannis ou qu'ils ont quittée volontairement, agissant à titre privée, ont constitué par eux-mêmes pour la première fois une puissance internationale autonome" et Renouard Y.1974, Histoire de Florence, Puf, Que sais-je ? n°1116, p.46 "(...), c'est bien la banque en soi, une puissance financière provisoirement sans attache territoriale qui soutient une grande expédition militaire". En cette occurrence, l'emprunt octroyé de 250 000 livres tournois l'est sur la promesse du pape aux banquiers florentins d'obtenir les revenus futurs sur toute la chrétienté d'Occident avec en garantie les trésors du Vatican.

Une autre particularité des florentins, ils savent manager les risques en diversifiant les sources des bénéfices de leurs banques. Ils spéculent sur la hausse et sur la baisse du risque des guerres reporté sur les opérations d'entreprises qui en dépendent. Pour couvrir ces risques, ils créent des assurances de report des risques à répartir sur tous les participants. Ils maîtrisent aussi l'écart entre la valeur d'écriture comptable des contrats et leur valeur sur les marchés. Pour couvrir ces risques de marchés, ils utilisent les équivalents des quatre instruments financiers d'aujourd'hui : les *calls*, les *puts*, les *settlements*¹⁴⁹ et les *swaps* (Renouard, 1968)¹⁵⁰.

Malgré toutes ces précautions prises une erreur politique vient briser la prospérité de ces banquiers florentins. Une imprudence de la Seigneurie (nom du gouvernement de la République de Florence), fait croire à un changement d'alliances des guelfes partisans du pape aux gibelins partisans de l'empereur d'Allemagne. Quoique fausse, la nouvelle sème la panique au point que les gros déposants de Sicile retirent tous leurs dépôts des banques florentines. Les autres déposants font de même. Ils se précipitent aux sièges des succursales des entreprises florentines pour retirer leurs capitaux déposés en comptes courants. Face à cet événement qui montre la fragilité de ces banques et de ces entreprises florentines, les hommes d'affaires florentins dits du peuple gras adoptent un comportement de chacun pour soi. Les banques, appartenant à une dizaine de familles tout au plus, ne soutiennent pas les petites sociétés et à leur tour les entreprises ne se soutiennent pas entre elles. Les banques et les entreprises florentines se retrouvent dans l'incapacité de réunir immédiatement les énormes capitaux en monnaies métalliques. Le défaut de paiement les conduit à la faillite. Autrement dit, devant un projet d'État qui semble perdre ses chances d'aboutir, cette ruée précipitée *rush* devant les caisses des banques et des entreprises provoque un effet domino de faillites. Le défaut de l'une entraînant le défaut d'une autre et ainsi de suite.

En réaction à ces faillites retentissantes, les hommes d'affaires florentins adoptent alors une nouvelle stratégie dans leurs comportements de gérer l'État florentin. Maîtrisant la frappe de la monnaie dont ils ont le monopole, ils modifient à leur avantage le rapport or, argent et cuivre dans la monnaie florentine. Ce faisant, ils déclenchent une montée des prix par la

¹⁴⁹Opération de stabilisation par produits financiers virtuels dits dérivés de sous-jacents réellement échangés. Elle garantit simultanément contre la hausse et la baisse d'un cours de marché desdits sous-jacents. Elle peut se poursuivre sans paiement, c'est-à-dire ne plus porter sur des marchandises mais sur des promesses tels que des échanges de crédits-risques à stabiliser. En sens large, un *settlement* est un règlement ou une réglementation. Sur ces produits dérivés Cf. supra p.79.

¹⁵⁰Renouard, 1968, supra note 78 p. 256, et infra p. 65 et p. 79.

dévaluation de la monnaie en espèces métalliques d'usage courant adossée à l'or et ils combinent cette dévaluation avec un blocage volontaire des salaires. Ils empêchent les ouvriers de leurs entreprises de manufactures de s'unir pour former des corporations qui les protègent et qui leur permettent d'obtenir des salaires élevés en parité de l'élévation des prix. Ceci nous est rapporté par Renouard, (1968)¹⁵¹ : « Ils modifient et définissent à leur avantage le rapport de l'or et d'argent à Florence : ils fixent ce rapport à un chiffre si faible qu'ils peuvent faire de substantiels bénéfices en exportant l'argent de Florence en France où sa valeur relative est plus élevée ; et, à ce taux, le paiement de salaire des ouvriers du textile leur est extrêmement léger. Les ouvriers, dont les chiffres même des salaires étaient fixés par les seuls patrons, ne peuvent protester puisqu'ils ne font pas partie d'arts constitués [corporations]. Ils n'ont pas de place dans la démocratie florentine ; les statuts de la Commune leur interdisent de s'unir, de former des groupements dont l'action risquerait d'obtenir de hauts salaires préjudiciable, en dernière analyse, aux hommes d'affaires en faisant monter le prix des objets manufacturés ». Autrement dit, ces hommes d'affaires florentins appliquent les comportements de gestion suivants :

- (1) des délocalisations et des relocalisations,
 - (2) des désécialisations et des re-spécialisations,
 - (3) l'apurement des dettes publiques au moyen d'une combinaison de l'impôt et de l'inflation
- (Renouard, 1968)¹⁵².

Comme les génois, les hommes d'affaires florentins innovent aussi dans l'usage de la lettre de change. Le bénéfice qu'ils retirent de l'usage de celle-ci repose fondamentalement sur son non-paiement. En effet, le débiteur insolvable est facturé des frais de constat de non-paiement appelé protêt. A ces frais s'ajoutent ceux du recouvrement de la créance. Tous les frais sont recouverts effectivement par le correspondant du créancier florentin au lieu où se trouve le débiteur. Ce correspondant crée une seconde lettre de change appelée « lettre de rechange » (Renouard, 1968, Braudel, 1986)¹⁵³. Celle-ci, renvoyée au créancier florentin, comprend les frais de protêt et les frais de recouvrement. Le créancier homme d'affaires florentin, s'acquitte du montant auprès de son correspondant et inscrit alors la charge dans la

¹⁵¹Renouard Y. 1968, op. cit. , supra note 145, p. 196.

¹⁵²Renouard Y. 1968, op. cit., supra note 144, p.195.

¹⁵³Renouard Y. 1968, Les hommes d'affaires italiens du moyen-âge, p. 260 ; Braudel, 1986, L'identité de la France. Les hommes et les choses, tome 2, Arthaud-Flammarion, p. 381.

comptabilité de sa société. En revanche, il n'inscrit pas le gain substantiel que lui procure le change de monnaie dans le trajet de place en place que les lettres de change parcourent : au voyage aller de ces lettres de change initiales et au voyage de retour des lettres de rechange finales. Le bénéfice redoublé tiré du change reste dans le réseau de l'homme d'affaires de la famille florentine qui se charge de le faire fructifier. Ainsi il échappe à l'impôt de la société installée à Florence. Par ce procédé, plus se multiplient des clients insolubles, plus l'homme d'affaires florentin accroît son bénéfice occulte. Dans cette opération, il augmente ses charges réelles qu'il paye et qu'il inscrit dans la comptabilité de sa société. Cette inscription de charges lui diminue d'autant son bénéfice imposable de société. Sans oublier que ces hommes d'affaires florentins possèdent le monopole de la monnaie et qu'ils peuvent mettre à profit leur expertise monétaire pour dévaluer celle-ci au moment de payer l'impôt de leur société et de la sorte s'assurer un considérable abattement d'impôt. Autrement dit, ce procédé d'usage des lettres de change chez les florentins se révèle beaucoup plus subtil que chez les génois. Le procédé d'usage des lettres de change du génois s'appuie sur le paiement alors que celui du florentin s'appuie sur le non-paiement. Il représente un fonds de commerce très profitable tel que pour ces hommes d'affaires florentins une perte se transforme en des bénéfices. Ces astucieux montages juridico-financiers dont ils possèdent la totale maîtrise s'articulent principalement sur la fiabilité et la rapidité de leur exploitation des informations. Leur premier réseau d'informations de clients et de correspondants se double d'un second réseau privé de courriers postaux lequel confirme ou infirme les informations données par le premier (Renouard, 1968¹⁵⁴, Braudel, 1986¹⁵⁵). En effet, ces hommes d'affaires florentins disposent par l'intermédiaire de leurs succursales d'un immense réseau de renseignements leur permettant d'évaluer les risques afin de changer à temps d'emplacements géographiques et d'adopter les stratégies managériales aux circonstances changeantes.

Déjà, ils maîtrisent la triple compétence de la perspective informationnelle, de la pragmatique et de la mobilité d'une spécialité à une autre et d'un type d'opération à un autre (Braudel, 1986, Une leçon d'histoire, pp.128-129, 136-137, 143). Aussi, en managers avisés, ils envisagent toujours le prospectif et réagissent rapidement à toute évolution d'une situation géopolitique afin de la contenir au mieux voire à profiter de ses ruptures inopinées. La stabilité de leur fortune et de leurs familles, malgré quelques revers assumés, dépend

¹⁵⁴Renouard Y. 1968, op. cit. , p.223-224

¹⁵⁵Braudel, 1986, L'identité de la France, tome 2, Arthaud-Flammarion, p. 296-297, supra note 78.

donc essentiellement de leur capacité à se détacher de leurs habitudes pour s'adapter sans cesse aux situations nouvelles. Ils pérennisent donc leur fortune par la stabilité dans le mouvement.

Vérification historique de la tiercéité des 3 E dans la spécificité de la République de Florence.

L'Etat florentin, de la fin du XIII^{ème} siècle à la fin du XV^{ème} siècle (1293-1494),¹⁵⁶ réalise le même processus que celui de la République romaine de Cicéron de 60-40 avant J.C. et de la République de Gênes dans la même période de fin du XIII^{ème} siècle à la fin du XV^{ème} siècle. Il fait la guerre défensive et offensive qu'il finance par des emprunts contractés auprès des riches familles florentines. Il alterne, selon les besoins et les nécessités, des guerres militaires et des guerres économiques en contractant des traités de commerce. Les familles florentines prêteuses obtiennent en contrepartie à leurs entreprises les monopoles de la collecte des impôts et de frapper monnaie. Leur fortune les place en position dominante de sorte qu'elles soumettent les politiques de l'État à leurs intérêts privés. A la différence des génois, l'instrumentation de l'Etat s'effectue de façon beaucoup plus subtile. Tout en sauvant les apparences de la démocratie florentine, ces familles riches par l'intermédiaire de leurs membres, hommes d'affaires avisés contrôlent fermement l'Etat. Discrets, ils n'apparaissent pas au premier plan du gouvernement, ils opèrent par le biais de leurs hommes de confiance. Ces familles florentines acquièrent aussi pour leurs entreprises des droits d'exploitation sur les territoires annexés ou sur les nouvelles colonies acquises par les victoires des guerres militaires. Elles se font ouvrir de nouveaux marchés étrangers grâce à la signature de traités de commerce avec les autres États. A l'opposé des grandes entreprises génoises spécialisées, les entreprises florentines forment de petites structures non spécialisées constituées avec un très faible capital. Un autre trait les caractérise : elles reçoivent en dépôt en compte-courants des capitaux importants rémunérés à des taux

¹⁵⁶Repères historiques concomitants : 1295 : retour de Marco Polo à Venise ; 1429 : Jeanne d'Arc fait sacrer le roi de France Charles VII à Reims ; 1450 : découverte de l'imprimerie par Gutenberg ; 1453 : prise de Constantinople (l'actuelle *Istanbul*) par le sultan Mahomet II malgré la résistance de Constantin XI dernier empereur d'Orient. Les Turcs occupent les balkans. Cf. Leblanc-Ginet H. 2002, Chronologie de l'histoire mondiale, Maxi-Livres,

Les florentins : 1404-1472, Leone Battista Alberti grand homme d'affaires et homme universel ; Laurent de Medicis dit Laurent le Magnifique 1469-1489 ; 1433 : bannissement de Côme de Medicis ; 1452-1498 : le Pape Alexandre VI Borgia excommunié en 1497 Savonarole. Cf. Renouard Y., 1974, Histoire de Florence, Que sais-je ? n°1116, Puf.

avantageux. L'arrivée abondante de ces capitaux entraîne la création de banques de prêts pour gérer ces fonds. Les hommes d'affaires banquiers florentins acquièrent une expertise financière qui fait leur réputation en dehors de Florence. Elle se répand dans tout l'espace de la mondialisation d'alors, c'est-à-dire tout le continent européen et le pourtour méditerranéen. En effet, leurs banques attirent des capitaux d'un volume bien supérieur à ceux déposés dans leurs entreprises. Ces fonds leur permettent d'octroyer de considérables prêts à leur État florentin en priorité et ensuite aux rois, aux princes étrangers et au pape. Ces hommes d'affaires deviennent sur toutes les places financières les financeurs des guerres. Ce qui constitue le marché financier de Florence des titres de dettes publiques. En plus de leur expertise financière, ces hommes d'affaires florentins banquiers maîtrisent les opérations sur les monnaies. Ils font reconnaître la solidité du florin d'or sur toutes les places des marchés monétaires d'alors. Leur savoir-faire est recherché par les princes et les rois ainsi que par les papes de l'époque. Comme les génois, grâce aux instruments financiers des marchés à terme et des produits dérivés, ils mettent en place diverses couvertures de risques dénommés aujourd'hui les *calls* (options d'achats), les *puts* (options de ventes), les *settlements* (options de stabilisations des variations dans les deux sens d'augmentations ou de diminutions de prix) et les *swaps* (substitutions de prêteurs dans les crédits ou promesses). Ainsi, ils pallient de la sorte aux variations des prix des marchés courants à une date la plus favorable pour les options d'achats et de ventes. Ils innovent aussi dans l'utilisation de la lettre de change. Par elle, ils réussissent à réaliser des profits sur l'insolvabilité de leurs clients. Ils savent transformer une perte fictive en bénéfice réel.

L'analyse de l'histoire socio-économique de la République de Florence révèle la présence des 3 E, de l'Etat, de l'Entreprise et de l'Échange. Leurs interrelations mutuelles co-dépendantes manifestent cette invariance retrouvée de la tiercéité.

L'Etat pour exister dépend de l'Échange.

Le manque permanent de trésorerie pour financer ses guerres le contraint à lever des capitaux d'emprunts sur le marché financier florentin des titres de dettes publiques.

L'Etat pour exister dépend de l'Entreprise.

Les petites sociétés florentines lui procurent l'activité économique créant une première ressource de capitaux en compte-courants. Ces dernières lui apportent aussi celles tirées de l'exploitation des mines d'or, de la frappe de monnaie, de la collecte des impôts et des taxes.

Les banques lui assurent les grands emprunts pour financer ses guerres militaires et économiques.

L'Échange pour exister dépend de l'Etat.

Son offre de prêts dépend de la demande de l'Etat florentin pour financer ses guerres. Sans ces guerres militaires d'annexion des territoires dont les richesses lui reviennent et sans les guerres économiques conclues par des signatures de traité de commerce, il n'existe pas d'échanges financiers et commerciaux correspondants.

L'Échange pour exister dépend de l'Entreprise.

Sans les petites structures mobiles, aisément délocalisables et relocalisables, dé-spécialisées et re-spécialisées de ces entreprises florentines, il n'existe pas de transactions commerciales-industrielles et aucun gain de change monétaires et bancaires dans l'échange des titres de dettes, de capitaux, de marchandises et de monnaies.

L'Entreprise pour exister dépend de l'État.

Les activités des entreprises florentines dépendent de la victoire des guerres militaires de l'Etat florentin pour qu'elles puissent s'implanter sur les territoires conquis. Ces activités dépendent aussi des guerres économiques menées par cet État contractant des traités de commerce avec d'autres États. Les traités de commerce ouvrent les marchés étrangers aux entreprises florentines alors que l'Etat florentin protège les siennes en fermant ses marchés nationaux aux entreprises étrangères. Les entreprises dans leur survie et dans leur développement dépendent encore des manipulations monétaires de l'Etat florentin sur les monnaies métalliques et les monnaies scripturales de comptes. Enfin, elles dépendent des monopoles d'exploitations conférés par l'État ainsi que des lois fiscales avantageuses quant aux impôts sur les bénéfices de sociétés.

L'Entreprise pour exister dépend de l'Échange.

Sans les marchés de changes monétaires florentins et sans les instruments financiers des marchés à terme et des marchés d'options, les entreprises florentines ne peuvent ni subsister ni prospérer. Notamment, elles ne peuvent se couvrir des variations de risques et de la volatilité des prix. Sans la lettre de change utilisée à la façon florentine, elles ne peuvent pas non plus mettre à profit l'insolvabilité de leurs clients.

Ces co-dépendances constatées montrent les interrelations nécessaires de la tiercéité des 3 E. Dans la spécificité de la République de Florence, l'Entreprise prédomine sur l'Etat et l'Échange.

L'histoire de la troisième cité-monde italienne va aussi nous permettre de retrouver la présence de la tiercéité opérante des 3 E selon la spécificité de la République de Venise.

Section 3- La spécificité de la République de Venise

La cité-Etat de Venise prend son essor au début du XIIIème siècle jusqu'à la fin du XVème siècle de 1271 à 1495¹⁵⁷. Sa maturité se situe en 1454. Comme l'Etat génois et l'Etat florentin, l'Etat vénitien n'échappe pas au principe commun de mener des guerres offensives et défensives et pour les financer il recourt aux emprunts qu'il contracte auprès des riches familles vénitiennes.¹⁵⁸ Sa spécificité la plus marquante consiste à essayer de garder au maximum la neutralité dans les conflits majeurs entre l'Empereur de l'Allemagne et le Pape, entre l'Empereur grec de Byzance face aux Ottomans (les turcs), et de la même façon entre les Empereurs Mongols et les Empereurs Ming Chinois. Aussi, à l'opposé des génois et des florentins, les vénitiens ne font pas eux-mêmes la guerre. Leur État recourt aux services de mercenaires¹⁵⁹ étrangers rémunérés sur les finances de l'Etat selon le système dit de la *condotta*. Les hommes d'affaires vénitiens qui siègent au Sénat se révèlent de fins stratèges. Ils savent évaluer quand ils doivent subir une guerre ou la provoquer comme le rapporte

¹⁵⁷Repères historiques concomitants : 1177 : Rencontre à Venise du Pape Alexandre III et de l'Empereur d'Allemagne (romain germanique) Frédéric Barberousse ; 1271-1295 : voyage de Marco Polo à travers l'Asie ; 1429 : Jeanne d'Arc fait sacrer le roi de France Charles VII à Reims ; 1450 : découverte de l'imprimerie par Gutenberg ; 1453 : prise de Constantinople (l'actuelle Istanbul) par le sultan Mahomet II malgré la résistance de Constantin XI dernier empereur d'Orient. Les Turcs occupent les balkans. Cf. Henri Leblanc-Ginet, 2002, Chronologie de l'Histoire mondiale, éditions Maxi-Livres, France.

Les vénitiens. 1454 : Paix de Lodi : Venise atteint sa plus grande expansion territoriale ; 1479 : Paix entre Venise et l'Empire Ottoman ; Gentile Bellini fait à Constantinople le portrait de *Mahomet II*. Cf. Ph. Braustein et R. Delort 1971, Venise portrait historique d'une cité, édition du Seuil, spéc. Chronologie vénitienne p.242-243.

¹⁵⁸Cela ne veut pas dire que Venise met sa grandeur dans l'économie et la puissance, car ce qui compte – au-delà de l'intendance et de la sécurité de déploiement – ce sont les arts, la littérature et la culture telle que cette civilisation ne se réduit pas à l'économisme de la consommation. Au-delà de l'utile (alimentation, logement, santé, travail) ce qui est visé porte sur la magnificence, le mécénat, le don, l'inutile (Cf. Renouard, 1986, p.280). Voir sur le rapport d'alors entre l'économique et le politique Galbraith, 1972, 1981 et Perroux, 1965, 1966 et 1973. Même si les détenteurs de la richesse gouvernent, le politique prend toujours le pas sur l'économique comme le montrent Renouard, 1968 ainsi que Braudel, 1986.

¹⁵⁹Guerres *low-cost* d'aujourd'hui.

(Renouard, 1968)¹⁶⁰ : “Ils savent aussi qu’à certains moments la guerre s’impose pour favoriser ce même développement de leurs affaires et la prospérité de la ville ; ils n’hésitent pas à la déclencher, à l’occasion”¹⁶¹. De par sa situation géographique, l’Etat vénitien mène des guerres sur terre et sur mer.

Sur terre, il rompt des blocus de coalitions montées contre lui et s’assure par là même ses approvisionnements d’où sa conquête de la Terre ferme en haut de l’Italie et du côté de l’Adriatique (la Dalmatie ou la Croatie et Serbie et Macédoine actuelles). Pour ses guerres sur mer, il établit des bases stratégiques qui lui ouvrent des lignes protégées de communications le long des côtes de la mer Adriatique et de la mer Égée. Il crée ainsi l’empire vénitien du Levant. Il mène ses guerres économiques en concluant avec d’autres Etats des traités de commerce qu’il privilégie aux guerres militaires, contrairement à l’Etat génois et à l’Etat florentin. Les traités lui ouvrent des zones franches (exonérés d’impôts et de taxes du pays étranger) et lui garantissent la liberté de commercer en toute sécurité avec ces Etats. De ces politiques menées, il découle que la comptabilité nationale macro-économique de l’État vénitien et la comptabilité privée micro-économique de ses entreprises sont toutes deux prospectives. Elles sont fondées sur l’évolution anticipée de ces guerres militaires d’expansions ou de sauvegardes des territoires et de ces guerres économiques de conquêtes de marchés.

L’Etat vénitien sait aussi user de sa diplomatie. Au pire, il n’hésite pas à négocier en engageant ses finances d’État par exemple : déboursier 10 000 ducats d’or annuel pour acheter aux ottomans cette liberté de commercer. A ce propos, il produit une régulation/règlementation¹⁶² qui s’assoit sur un système de renseignements extérieurs et intérieurs très élaboré. Il peut alors déterminer très tôt et très vite ce qui est favorable aux

¹⁶⁰Renouard 1968, p.91

¹⁶¹Si les vénitiens préfèrent la guerre économique à la guerre militaire, la situation décide si le contexte le demande. On ne doit pas comprendre cette distinction guerre militaire et guerre économique selon une division absolue mais seulement relative comme orientation et préférence. De même qu’il vaut mieux vaincre sans combattre et préférer la paix à la guerre si on y trouve le profit recherché, l’un ne saurait empêcher l’autre sans qu’il y ait lieu à des scrupules ni à croire que l’une serait nécessairement la dégénérescence de l’autre. Les vénitiens prennent les deux en pragmatiques et non en dogmatiques.

¹⁶²Régulation au sens français de traduction des transformations pour accompagner ce mouvement au sens de la théorie économique dite des régulations ; réglementation au sens de normes qui facilitent et simplifient l’exercice de cette mutation. Le terme anglais homonyme *regulation* a un sens exactement contraire (blocages, freinages, arbitraires, formalismes disproportionnés, règles désaccordées du terrain, etc.). Le terme régulation est donc à répertorier comme un faux-ami, propice à des contresens intéressés. Cf. Dictionnaire des faux-amis français-anglais, English-French, 1991, 3^{ème} édition, Duculot De Boeck & Larcier, Bruxelles, Belgique, p.611. Voir aussi Boyer Robert, 2004, Une théorie du capitalisme est-elle possible ?, Odile Jacob, Paris.

commerçants vénitiens. Sur cette base, le Sénat appuie les entreprises vénitiennes et les met en synergie selon une stratégie de convergence collective solidaire (Renouard, 1968¹⁶³). Toujours dans le but de pousser encore plus loin ses galères de commerce, l'Etat vénitien développe à Venise l'industrie nationale de la construction navale. Il met en place une réglementation prévoyant la sécurité de tous sur mer. Celle-ci indique également la périodicité des voyages, la vitesse et la solidité des bateaux. La flotte de guerre nationale reste en alerte permanente à cet effet. Soucieux de moderniser ses galères marchandes, il ne regarde pas à la dépense lorsqu'il s'agit d'introduire une nouvelle technologie dans son arsenal national à Venise.

Comme le rappelle l'historien Thiriet, (1976)¹⁶⁴ dans cette industrie "leurs 16 000 ouvriers (...) pouvaient construire un bateau en une journée par des pièces préparées à l'avance". Autrement dit, ces ouvriers travaillent déjà en approche objet.¹⁶⁵ Ce procédé permet de conserver les héritages et d'effectuer en un temps record les assemblages de prototypes et de modèles composables : les *frames patterns* d'aujourd'hui. Pour l'époque, ceci représente le plus haut niveau de technologie de l'Occident. Ils ont su aussi tirer tous les avantages des deux nouvelles inventions nées dans la période : la boussole et l'horloge.

L'Etat vénitien a été aussi la première des Républiques italiennes à frapper une monnaie du ducat d'or qui devient l'étalon monétaire dans cette première mondialisation tel que le savoir-faire des vénitiens sur la frappe des monnaies fût imité aussi bien par les États chrétiens d'Occident que par les États musulmans d'Orient, y compris par les Ottomans" (Renouard, 1968)¹⁶⁶. L'État vénitien, représenté par les hommes d'affaires commerçants siégeant en ses Conseils et Commissions spécialisées, impose d'abord aux nationaux et ensuite dans la mondialisation d'alors une réglementation internationale du droit commercial qui facilite leurs affaires devenue un élément essentiel de la vie des États citadins connue sous les noms de *lex mercatoria* et de *lex monetæ* (Renouard, 1968 p.238). En effet, "rien ici de l'individualisme sans frein qui caractérise Gênes (...) un sens collectif (...) se manifeste partout (...), une aristocratie expérimentée, passionnée par la grandeur de la ville et capable de sacrifices pour assurer le bien commun. Elle le définit dans des règlements et des institutions d'État que son expérience recommande, que la discipline et le sens

¹⁶³ Renouard, 1968, p. 150, 291, 298.

¹⁶⁴Thiriet F. 1976, Histoire de Venise, Que sais-je ? n°522, p.81.

¹⁶⁵Bouche M. 1994, La démarche objet. Concepts et outils, AFNOR ; Ayache M. et Flory A. 1996, Approche Orientée Objet. Concepts et utilisation, Economica.

¹⁶⁶Renouard, 1968 p. 300.

communautaire de chacun acceptent (...). Cette classe privilégiée [d'hommes d'affaires et citoyens aux commandes de l'État] (...) offre le spectacle singulier de savoir restreindre elle-même ses appétits” et “le Sénat canalise l'activité des individus, mais il ne l'étouffe pas, tant s'en faut” (Renouard, 1968 p.151 et p. 293).

“Les hommes d'affaires vénitiens préfèrent acheter, en se pliant à des règles étroites mais générales, à la définition desquelles ils participent d'ailleurs, de la protection et de la sécurité du commerce. Ils restent entièrement maîtres des prix et de la qualité des marchandises dont ils font trafic. Ils choisissent à chaque voyage le pays avec lequel ils font des affaires. Ils utilisent les méthodes qui leur conviennent”. “Une longue tradition les a habitués à penser que leur bien-être et leurs succès personnels ne sauraient se développer et durer sans ceux de la collectivité citadine. Et c'est parce qu'ils ont au plus haut point le sens patriotique de l'État que celui-ci leur impose des contraintes à la fois fermes et modérées, toujours utiles au corps social” (Renouard, 1968)¹⁶⁷.

L'État vénitien fait prévaloir l'intérêt commun du vivre-ensemble de la République de Venise sur les intérêts individuels. Il parvient à maintenir cette concorde en faisant appliquer des normes communes consenties et en levant des impôts à tous les citoyens vénitiens sans discrimination aucune. Les hommes d'affaires vénitiens participent à l'élaboration des lois fiscales et de la réglementation économique sans la confisquer à l'avantage restreint de tels ou tels clans, familles ou classes sociales. Ce trait de caractère de conjugaison d'éthique sociale et de justice fiscale les différencie fondamentalement des hommes d'affaires génois et florentins. La modération des élites aristocratiques vénitiennes assure à la République de Venise une stabilité politique. Elle repose sur plusieurs innovations :

- L'Etat vénitien se dote d'une constitution qui empêche que le doge puisse se transformer en tyran en s'appuyant sur les classes inférieures de la République de Venise.
- Il crée sa propre administration des impôts et de contrôle des fonctionnaires recteurs et des surveillants dans Venise, dans les colonies, dans tout l'empire du Levant et dans tout l'empire de la Terre ferme¹⁶⁸. A l'opposé de l'Etat génois et de l'Etat florentin, l'Etat vénitien ne recourt pas à l'affermage des impôts c'est-à-dire à la privatisation de la collecte des impôts et des taxes. Tous les citoyens payent l'impôt, les hommes d'affaires comme le clergé.

¹⁶⁷Renouard Y. 1968, p.82-83, supra note n°79.

¹⁶⁸Lanaro P. 2012, Les investissements du patriciat de Venise et de la Terre Ferme aux XVème-XVIIIème siècles, in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 2012, Belin, p.62-82.

- Il impose dans l'empire du Levant (îles et colonies) et dans la Terre ferme son système de gouvernement préservant les privilèges locaux c'est-à-dire une auto-administration interne.
- Il ouvre alors aux étrangers acculturés¹⁶⁹ l'accession à la citoyenneté vénitienne, notamment par le mariage comme les romains¹⁷⁰. En effet, ces derniers en leur temps offraient la citoyenneté romaine¹⁷¹ aux peuples conquis qui adoptaient leur civilisation. Comme le rapporte l'historien Thiriet, (1976)¹⁷² : “Les impôts directs n'apparaissent qu'au XVème siècle, continuant d'ailleurs, les emprunts plus ou moins forcés que la Commune [l'État vénitien] avait levés jusque-là [pour financer les guerres tantôt offensives tantôt défensives]”.

L'État de Venise domine : “Tout est fait par lui et tout est fait pour lui. Il règle la politique générale, les détails de l'administration et la marche de la vie économique”. “ Son pouvoir est énorme et il peut paraître exorbitant (...). Pourtant il n'est pas sans offrir de sérieuses garanties (...); aux citoyens et au peuple même, il donne la tranquillité et une certaine équité, car il n'est ni clérical ni tyrannique (...). Aussi, Venise n'a-t-elle jamais connu les soulèvements de métiers si fréquents à Florence. Au contraire, l'importance économique des corporations s'est accrue, favorisée par la réelle bienveillance de l'État, qui assurait les commandes et maintenait ainsi le plein emploi de la main-d'œuvre [industrie de construction navale des galères de commerce à Venise]. Des salaires relativement élevés assuraient en outre le pouvoir d'achat et les crises sociales étaient pratiquement inconnues (...). La classe des hommes d'affaires qui font la richesse de la République de Venise a la préoccupation du bonheur du plus grand nombre” (Renouard, 1968, p. 289-305). Cette organisation de l'État apporte aux vénitiens une sécurité profonde où l'ascenseur social fonctionne entre les générations et où éclot l'esprit d'entreprise. En effet, le citoyen vénitien peut s'élever quelle que soit sa classe sociale d'origine jusqu'au grade suprême de Doge comme nous le rapportent les historiens Braustein et Delort, (1971, p.66-67) : “ Dans cette République de négoce, le vénitien est soucieux de tenir son rang et dès qu'il a du temps disponible, après quarante ans, il se sédentarise au centre du monde vénitien et s'il appartient aux familles influentes, participe nécessairement à la vie publique. Il remplit des missions de *podestat* [équivalent du préfet dans une colonie], d'ambassadeur, de capitaine [de la flotte de guerre vénitienne], entre dans les Conseils de la République et peut, s'il persévère, devenir

¹⁶⁹Acculturé ou acculturation (Petit Robert)

¹⁷⁰Greene R. 2010, Stratégie. Les 33 lois de la guerre, traduction de l'américain par Alain et Lakschmi Bories, éditions Leduc S., Paris (vignettes historiques, spéc. partie V La guerre non conventionnelle (ou guerre sale, p.305-457).

¹⁷¹Nicollet, 1979, supra note 91 : la citoyenneté romaine.

¹⁷²Thiriet F. 1976, Histoire de Venise, Que sais-je ? n°522, Puf, 5^{ème} édition mise à jour, p.76-77.

commandant en chef de la flotte, procureur de Saint Marc [intendant] voire *Doge* [le chef suprême de la République] (...)’.

Dans sa vie, le vénitien ne dissocie pas les activités commerciales et les charges publiques. Son activité professionnelle ne porte pas atteinte à sa vie privée et familiale. Sa vie active se ménage des disponibilités pour la vie publique et la fin de sa carrière professionnelle laisse place à l’élévation aux charges publiques qu’il assume. Il réussit à réaliser ces subtils et délicats équilibres.

L’homme vénitien assume la destinée de la position géographique intermédiaire entre l’Orient et l’Occident de sa ville. Aussi le peuple vénitien est essentiellement un peuple de commerçants-marins. Il a donc su mettre à profit cette situation favorable pour le commerce international à travers les mers suite à l’exploration du monde d’alors par ses illustres explorateurs, tels que Jean de *Plan Carpin* et Guillaume de *Rusbrouk*, *Odoric de Pordenone*, les frères *Niccolo* et *Antonio Zeno*, et bien sûr *Marco Polo* (Braustein et Delort, 1971)¹⁷³. Ces explorations permettent à ces commerçants-marins de pratiquer dès leur jeune âge, le commerce dans toute l’Inde et la Chine ainsi que le pourtour de l’Afrique océanique du Cap Vert (Gasparrini-Leporace). Ainsi que nous le rapportent les mêmes historiens¹⁷⁴ : “Très généralement, le marchand vénitien est fils de marchand, dès l’enfance entraîné, voué au commerce. On lui fait étudier la grammaire et l’alphabet, c’est-à-dire la comptabilité, puis on l’engage sur un bateau, par exemple comme arbalétrier, pour qu’il connaisse la mer, ses périls, la vie rude du marin (...). S’il n’est pas marié, il se hâte de fonder un foyer, et consacre une partie de son temps à l’éducation de ses fils”. “ Sa culture est essentiellement pragmatique, fondée sur les chiffres et l’expérience, et sur la connaissance des pays étrangers et de leurs usages ; outre le vénitien, il sait souvent le français¹⁷⁵ et la langue de ses principaux clients, le catalan ou l’allemand ou le grec ; le latin des clercs et des notaires ne lui est pas inutile (...)”. En effet, pour commencer sa carrière de commerçant-marin, il débute son activité en tant que salarié chez les autres sur terre puis sur mer. Sur terre son travail consiste à garder des marchandises confiées à son patron dans des entrepôts les

¹⁷³ Braustein et Delort, 1971, p.79

¹⁷⁴ Braustein et Delort, 1971, p. 66

¹⁷⁵Le français est la langue principale des vénitiens. L’ouvrage de Marco Polo, 1298, “le Livre des merveilles du monde ou Le Devisement du monde” est écrit en français. 1983, Véridiques Mémoires de Marco Polo propos recueillis en 1298 par Rusticien de Pise traduits et adaptés de l’ancien français par M. Friedman, éditions J’ai Lu, Paris. Renouard, 1968 p.141 précise que Le Livre des merveilles, le Million, est, à le bien prendre, un guide pour l’homme d’affaires européen dans l’immense marché de produits rares et précieux qu’est l’Asie”. Ce point a été confirmé par des documents chinois récemment découverts.

fondouks ou les *fondaco dei Tedeschi*. Ces marchandises en transit viennent d'Orient pour être ensuite acheminées vers l'Occident et inversement.

Sur mer, il devient commerçant-marin salarié puis associé à plusieurs commerçants qui lui confient leurs marchandises pour les acheminer d'un port à un autre et les vendre. Le commerçant-marin vénitien travaille alors en associé dans une société dite en nom collectif ayant la personne morale mais avec la responsabilité limitée aux apports des associés, la *compagnia*, dont la durée de vie est de plusieurs années. Cet homme d'affaires commence par le salariat puis poursuit avec le statut d'associé dans une société en participation la *colleganza* qui, elle, ne possède pas la personne morale et dont la durée de vie s'achève à la fin de chaque expédition maritime aller et retour. Dès qu'il constitue un petit capital, il s'associe avec d'autres commerçants pour constituer une société *colleganza*. La souplesse des contrats de celles-ci lui permet de garder son indépendance et donc de pouvoir rompre rapidement cette association. Il peut aussi contracter simultanément plusieurs contrats. Ce type de contrat lui fait gagner rapidement "en gain 8 fois son apport en capital" même très petit (Renouard, 1968)¹⁷⁶. Ce qui lui permet de s'élever assez vite dans sa carrière d'homme d'affaires vénitien. A ce stade de commerçant-marin associé, il rassemble un capital de marchandises provenant de plusieurs commerçants restés à terre. Ce capital peut être soit en monnaie pour acheter des marchandises et les revendre ensuite, soit en marchandises déjà fournies et qui représentent un capital équivalent en monnaie. Ceci dépend de la destination des pays et des marchandises. Dans les deux cas de fourniture de capital, le commerçant-marin doit restituer à son retour cette valeur exacte en capital plus les 3/4 du bénéfice au commerçant investisseur resté à terre. Ceci conformément aux contrats de *colleganze* qui peuvent aller jusqu'à 10 sur une seule tête de commerçant-marin. Il met ces contrats en sécurité chez un notaire ou dans un monastère. Au départ de sa carrière, l'apport en capital de sa première association va en industrie. Autrement dit, le travail de ce commerçant-marin remplace le capital en monnaie dans le cadre de l'ascenseur social existant dans la société vénitienne.

Exemple de calcul.

Prenons Petro commerçant à terre et Paulo commerçant-marin sur mer qui commence sa carrière sans aucun apport financier.

¹⁷⁶ Renouard Y, 1968, p. 142, supra note 79.

Supposons que Petro investit 120 ducats d'or qui rapporte 30% de bénéfice soit 36 ducats d'or. Sur les affaires de Petro, Paulo recevra $\frac{1}{4}$ du bénéfice global de 36 soit 9 ducats d'or et Petro récupérera 120 de capital et 27 ducats représentant les $\frac{3}{4}$ du bénéfice réalisé.

Apparemment Petro se trouve avantagé par rapport à Paulo. Mais en réalité il n'en est rien car Paulo obtient $\frac{1}{4}$ du bénéfice sans apport de capital et il renouvelle sa rémunération de $\frac{1}{4}$ sur le bénéfice réalisé avec tous les contrats conclus avec d'autres commerçants restés à terre : Francesco, Andréa et Giovanni.

Par exemple Francesco confie 80 ducats d'or à Paulo, Andréa 50 et Giovanni 96

Pour le compte de Francesco ayant investi 80 ducats d'or, Paulo réalise 20% de bénéfice global soit 16 ducats d'or de sorte que la répartition $\frac{3}{4}$ Francesco sera de 12 ducats d'or et $\frac{1}{4}$ Paulo soit 4 ducats d'or.

Pour le compte d'Andrea ayant investi 50 ducats d'or, Paulo réalise 40% de bénéfice global attaché aux affaires d'Andrea soit 20 ducats d'or de sorte que la répartition $\frac{3}{4}$ Andrea soit de 15 ducats d'or et $\frac{1}{4}$ Paulo soit de 5 ducats d'or.

Pour le compte de Giovanni ayant investi 96 ducats d'or, Paulo réalise 50% de bénéfice global attaché soit 48 ducats d'or de sorte que la répartition $\frac{3}{4}$ Giovanni sera 36 ducats d'or et $\frac{1}{4}$ Paulo sera de 12 ducats d'or.

En fin de contrat, Paulo le marchand salarié a réalisé en tout un bénéfice de :

du contrat de Petro	: 9	Petro a reçu	27 ducats d'or
du contrat de Francesco.....	: 4	répartition $\frac{3}{4}$ total	
du contrat de Andrea.....	: 5		
du contrat de Giovanni.....	: 12		

Répartition $\frac{1}{4}$ total : 30 ducats or ($9 + 4 + 5 + 12 = 30$).

La comparaison entre Paulo et Petro donne 30 ducats or pour Paulo et 27 ducats d'or pour Petro. La réalité de gain comparé se situe à l'opposé des apparences en raison de la technique de la multiplication des petites affaires sur une même tête des petites sociétés maritimes des hommes d'affaires vénitiens. Bien entendu, Petro commerçant-marin resté à terre investit d'autres capitaux de prêts maritimes sur d'autres navires que celui de Paulo et chacun fait aussi de même de son côté.

Rappelons que le capital de 120 ducat d'or rassemble par Petro provient lui aussi de petits capitaux eux aussi rassemblés auprès d'autres commerçants restés à terre ou de non-commerçants par exemple des comptables, des notaires, des avocats qui veulent faire fructifier leur petit capital. Ainsi ces 120 ducats d'or sont rassemblés de la façon suivante : Benedetto 25 ducats d'or, Renato 15, Georgio, 20, Ubaldo 10 Antonino 25, Marco 15 et Petro 10 Soit ($25 + 15 + 20 + 10 + 25 + 15 + 10 = 120$ ducats d'or). Autrement dit, ces apports en petits capitaux permettent de rassembler aussi les 120 ducats d'or de Petro et chaque apporteur de ces petits capitaux fait aussi de même de son côté pour d'autres expéditions maritimes. Ce qui signifie que Petro qui a, en fait, investi que 10 ducats d'or sur 120 apportés devra lui aussi reverser l'exact montant de ces prêts terrestres à chacun des apporteurs cités ci-dessus.

Cette organisation des entreprises vénitiennes repose donc sur la satisfaction de trois conditions strictes réunies. La première. L'honnêteté foncière de chacun dans les opérations économiques assorties de sanctions sévères dûment appliquées. La deuxième. Une confiance dans l'esprit d'entreprendre des participants, notamment en la fiabilité et l'honnêteté des capitaines de navires. La troisième. Une comptabilité performante de gestion stratégique pour prévoir et suivre tous ces capitaux confiés tant pour les prêts terrestres que pour les prêts maritimes. La multiplication des contrats de *colleganza* compense ainsi l'inégalité de la répartition convenue des profits qui d'ailleurs peut être $2/3$ et $1/3$ au lieu de $3/4$ et $1/4$ et même $50/50$ car ces contrats sont libres. Toujours ils ne mettent en jeu que de petites sommes jouant le rôle de micro-crédits selon le propre de la manière de faire des vénitiens. La caractéristique de la rentabilité des entreprises vénitiennes réside dans le rapport relatif entre leur capital départ très petit et leur bénéfice aussi très petit mais qui se multiplie à grande vitesse. Cette multiplication de profits se traduit au final en une consolidation qui aboutit à de gros bénéfices pour devenir enfin de grandes fortunes comme nous le rapporte Renouard, (1968, p.142) : "C'est l'accumulation des petites sociétés et des petits bénéfices qui fait les grosses affaires et les grosses fortunes".

Exemple de calcul :

Rappelons que le rapport entre le bénéfice et le capital départ dans les *colleganza* se situe dans un rapport de 1 à 8 et que le marchand-marin peut conclure jusqu'à dix contrats par expéditions maritimes. En considérant seulement 5 contrats avec des apports progressifs nous obtenons le résultat suivant :

Apports en capital x 8 = Bénéfices

1	x 8	=	8
2		=	16
3		=	24
4		=	32
5		=	40
-----			-----
15	x 8		120

Ainsi avec un petit capital de départ, le rendement croit en progression arithmétique selon la multiplication des contrats. La vitesse de rotation des capitaux investis est augmentée en raison de la nouvelle solidité et rapidité des nouveaux bateaux vénitiens construits dans les arsenaux de Venise. A ceci s'ajoutent la sécurité des convois assurée par la flotte de guerre vénitienne plus les capacités des déspecialisations et de ré-specialisations, de délocalisations et de relocalisations rapides des entreprises vénitiennes identiques sur ce point aux entreprises florentines. Lorsque ce commerçant-marin vénitien s'est constitué un capital financier conséquent, il se sédentarise à son tour. Il gère à distance et pour son propre compte des opérations de négoce de marchandises en se reportant sur les capitaines de bateaux en qui il a toute confiance. Au stade suivant de sa carrière, ce commerçant-marin abandonne partiellement le transit de marchandises pour passer au transit de capitaux. Ceci lui permet de s'adapter à la restriction des convois et des marchandises en raison du changement de politique des byzantins et aussi à l'avance des ottomans et des génois, notamment sur les colonies vénitiennes.

Dans sa nouvelle adaptation, ce commerçant vénitien gère les capitaux de marchandises selon des contrats d'achats et de ventes à terme. Il achète et vend ses marchandises à prix ferme pour telle date future (Braustein et Delort, 1971)¹⁷⁷.

Exemple de calcul des marchés d'achat à terme.

Joseppe acheteur conclut le 1^{er} juillet 1420 un contrat avec Giovanni vendeur sur des marchandises M à un prix d'achat de 10 ducats d'or pour le 1^{er} janvier 1421.

¹⁷⁷Braustein et Delort, 1971, op. cit, p.100

Si le 1^{er} janvier 1421, les marchandises M de Giovanni se vendent 15 ducats d'or, alors que Joseppe acheteur a acheté à prix ferme le 1^{er} juillet 1420 à Giovanni les marchandises M à 10 ducats d'or. Alors Joseppe réalise un gain de 5 ducats d'or.

Dans cette opération Joseppe gagne de façon certaine 5 ducats d'or grâce à son contrat de prix ferme qui a bloqué le prix d'achat à 10 ducats d'or et par conséquent l'a protégé d'une hausse du prix d'achat du marché courant des marchandises de 15 ducats d'or pour cette date du 1^{er} janvier 1421.

Exemple de calcul des marchés de ventes à terme.

Andrea vendeur conclut le 1^{er} juillet 1420 un contrat avec Paulo acheteur sur des marchandises N à un prix de 15 ducats d'or pour le 1^{er} janvier 1421.

Si le 1^{er} janvier 1421, les marchandises N de Andrea se vendent à 10 ducats d'or, Paulo acheteur fait l'acquisition de ces marchandises N à 15 ducats d'or. Dans cette transaction, en vertu du contrat ferme de prix de vente qu'il a conclu avec Paulo, Andréa s'est protégé d'une baisse du prix des ventes de ces marchandises N à 10 ducats d'or. Ainsi, Andréa au lieu d'obtenir de sa vente de marchandises N 10 ducats en obtient 15 ducats. Andréa vendeur par son contrat de marché à terme a donc gagné 5 ducats d'or malgré la baisse du prix des ventes de marchandises N au 1^{er} janvier 1421.

Il obtient alors des prix fixes quelle que soit la baisse ou la hausse des cours du marché. Ce procédé financier lui permet alors de réaliser un bénéfice prévu d'avance le protégeant ainsi des "aléas du marché". Autrement dit, par ces contrats à termes, il neutralise les variations du marché dans le sens défavorable à l'acheteur et au vendeur. Il crée un contre-marché. Ce qui lui assure un bénéfice fixe. Par ce procédé d'achats et de ventes à terme, l'homme d'affaires vénitien sécurise son bénéfice et se rend indépendant des aléas du marché mais il reste prisonnier de la date et des prix qui auront cours à cette date future. Pour un acheteur, le contrat ferme d'achat à terme le protège de la hausse mais pas de la baisse des cours à la date future convenue. Dans l'exemple d'achat à terme de Joseppe acheteur avec Giovanni vendeur, Joseppe a conclu à 10 ducats d'or au 1^{er} janvier 1421. Joseppe est tenu par son contrat d'effectuer la transaction d'achat à cette date au prix ferme convenu de 10 ducats d'or. Si à cette date du 1^{er} janvier 1421 les prix du marché courant sont à 8 ducats, Joseppe devra payer à Giovanni 10 ducats d'or et non pas 8 ducats d'or. Dans ce cas Joseppe a perdu 2 ducats ($8 - 10 = -2$). Pour un vendeur, le contrat ferme de vente à terme le protège de la baisse mais pas de la hausse des cours à la date future convenue. Dans l'exemple de vente à

terme d'Andrea vendeur avec Paulo acheteur, Andrea a conclu avec Paulo à 15 ducats d'or pour le 1er janvier 1421. Andrea est tenue par son contrat d'effectuer la transaction de vente à cette date au prix ferme de 15 ducats d'or. Si à cette date du 1^{er} janvier 1421 les prix des cours du marché courant sont à 20 ducats d'or, Andrea recevra de Paulo 15 et non pas 20 ducats d'or. Andrea est protégée à la baisse (cours de vente à 10 ducats d'or) mais il ne l'est pas à la hausse. Dans l'occurrence il perd ($15 - 20 = -5$ ducats d'or).

Afin d'éviter ces cours défavorables à date, l'homme d'affaire vénitien passe des contrats de marchés à terme aux contrats de marchés d'options. Il rend ainsi mobile la date de dénouement du contrat. Par ce nouveau procédé, il maximise son gain en repérant le moment où les prix du marché courant seront à la meilleure hausse pour lui acheteur à terme et à la meilleure baisse pour lui vendeur à terme. Autrement dit, ce repérage lui permet de réaliser en tant qu'acheteur un gain quand les cours des prix d'achat augmentent, et, en tant que vendeur, de réaliser aussi un gain quand les prix de vente baissent. Ce qui est évidemment contre-intuitif au comportement classique du commerçant qui achète quand les prix baissent et qui vend quand les prix montent.

Exemple de calcul d'option d'achat avec Petro acheteur et Gennaro vendeur.

Petro acheteur conclut le 1^{er} janvier 1420 un contrat d'option d'achat avec Gennaro vendeur de marchandises M pour 10 ducats d'or à lever entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 1420. Pendant cette période Petro peut lever son option d'achat de marchandises M au prix de 10 ducats d'or.

Si en mai le cours des ventes des marchandises M de Gennaro est à 8 ducats d'or, Petro ne lève pas l'option d'achat car à ce moment il perdrait 2 ducats d'or ($10 - 8 = -2$). Si en août, le marché courant des marchandises M de Gennaro est à 18 ducats d'or, Petro a intérêt à lever son option d'achat, surtout s'il sait qu'au 30 septembre, le prix des marchandises M sera autour de 12 ducats d'or [il gagnerait que 2 ducats d'or ($12 - 10$). Mais Petro, en levant son option d'achat en août quand les transactions s'échangent au prix d'achat de 18 ducats, Petro gagne alors 8 ducats ($18 - 10$). Il en va de même pour l'option de vente. Ce système des options fonctionne donc en sens contraire du commerce classique où le commerçant achète quand les cours sont à la baisse et où il vend quand les cours sont à la hausse. Tout va bien pour lui comme acheteur quand les prix d'achats montent et comme vendeur quand les prix de ventes baissent car il se situe au niveau des contrats de dérivés et non au niveau des contrats du marché courant, son support dénommé le sous-jacent. Le commerce de

promesses possède ses propres limites et co-limites car le sous-jacent ne doit pas disparaître sinon le dérivé disparaît avec lui.

La stratégie de l'homme d'affaires vénitien repose alors sur la rapidité avec laquelle il saisit l'opportunité du sens des variations et décide à temps de lever l'option en se basant sur l'analyse de l'évolution prévisible d'après les renseignements et les indices dont il dispose. Sa réussite dépend désormais de sa capacité d'anticipation et de sa vitesse de décision en exerçant son intelligence économique. Il est donc l'équivalent du *trader* d'aujourd'hui¹⁷⁸. Au stade suivant de sa carrière de commerçant-marin qui va de pair avec son ascension sociale, il abandonne les marchés à termes et les marchés d'options pour se reporter sur une rémunération à pourcentage fixe. Pour réaliser son nouveau plan d'affaires¹⁷⁹, il change de modèle d'entreprise¹⁸⁰, il se tourne vers le réseau de correspondants qu'il a patiemment développé dans tout l'Orient et dans tout l'Occident connus d'alors.

L'homme d'affaires vénitien se limite alors à donner des instructions à ses correspondants de confiance, souvent de sa parenté. Cette nouvelle façon d'opérer lui donne une souplesse d'agir, car il peut délaissier et reprendre ses transactions quand il le veut soit pour assumer ses charges publiques soit pour assurer l'éducation de ses enfants. Ses instructions s'appuient sur les mouvements de transactions de chaque type de marchandises, de chaque spécificité de pays, de chaque type de clientèles, de tels lieux et de tels correspondants, etc. Autrement dit, cet homme d'affaires vénitien se met en perpétuelle quête d'informations lui permettant de s'adapter aux nouvelles situations qui, elles aussi, sont en perpétuels changements. Il met à profit son système d'information performant sur toute la mondialisation d'alors. Celui-ci lui permet une rapidité de décision dans la gestion à distance de ses affaires. Il rédige lui-même sa correspondance¹⁸¹ et sécurise ses messages en utilisant de multicanaux d'informations (Renouard, 1968). Le réseau postal privé existe aussi bien pour les commerçants-marins que pour les banquiers et se greffe sur le réseau de renseignements des espions de l'État vénitien. Ce réseau d'Etat s'étend dans tout le monde connu d'alors et de lui dépendent les décisions du Sénat de la République de Venise. Son concept

¹⁷⁸ Genin P., 1946, *Le temps et l'économie*, 2^{ème} édition, LJDJ, Paris, p.74-75.

¹⁷⁹ Business plan, supra note 45.

¹⁸⁰ Business model, supra note 45.

¹⁸¹ L'équivalent du traitement de texte des cadres d'aujourd'hui. Cf. Renouard, 1968, p.297-298

opérationnel préfigure “l’internet d’aujourd’hui et le réseau américain de surveillance Echelon”¹⁸².

Dans cette avant dernière étape de sa carrière, il se rémunère alors à la commission sur le transit des marchandises et des capitaux. Cette commission représente généralement un pourcentage autour de 3%, sur ce tout ce qui circule de Venise à l’Orient et de Venise à l’Occident. La petitesse du pourcentage se compense par la multiplication rapide des transits conformément à la manière de faire des vénitiens qui ne confondent pas un chiffreage avec la grandeur arithmétique. Chez eux, tout est une question de calcul de relations mobiles. Enfin, parvenu à la dernière étape de sa carrière d’homme d’affaires, il acquiert ses propres navires marchands qu’il loue aux autres négociants et parfois aussi à l’État. Bien qu’il soit propriétaire de ses galères, il se soumet aux consignes relatives aux politiques commerciales et de navigations édictées par l’État. Celui-ci détermine la périodicité des convois et les dates des embarquements. Il impose l’acquisition de marchandises en commun pour garder des prix d’achat intéressants à tous les marchands vénitiens sur les marchés étrangers. Il veille au remplacement des bateaux tous les six ou sept ans et au respect de l’interdiction de toutes surcharges des navires affrétés par lui ou armés par l’État vénitien. Le non-respect de ces règles l’expose à de lourdes amendes. Leur sévérité peut mener à la ruine du contrevenant. Mais le vénitien, est un pragmatique et lorsqu’il essuie une amende sévère, il sait s’armer de patience et se refaire une santé financière comme le montre le cas historique du marchand Andrea Barbarigo (1417, 1431)¹⁸³.

L’homme d’affaires vénitien fonctionne toujours dans un horizon prospectif. En effet, une clause insérée dans les contrats de sociétés de *compagnia* lui fait l’obligation de “s’auto-financer pour se renouveler” (Braustein et Delort, 1971)¹⁸⁴. Il élabore sans cesse une intégration des réalités changeantes.

¹⁸²Belliard D., 2013, La guerre des technologies, n°329 novembre 2013 d’Alternatives économiques p. 64-67 ; Renouard, 1968, p.221, 223-224 et p.175-176, p. 222

¹⁸³Renouard, 1968, p. 295, supra note 79.

¹⁸⁴Braustein et Delort, 1971, p.63 supra note 128.

Pour ce faire, il mobilise en permanence et de façon simultanée 7 comportements de gestion (Renouard, 1968)¹⁸⁵ :

“Il lui est nécessaire :

- 1) d’être au courant des décisions du Sénat concernant les convois et leur importance pour faire ses achats en conséquence,
- 2) il lui faut aussi connaître l’attitude constamment changeante du Soudan d’Égypte et de l’Empereur [byzantin grec] à l’égard des marchands vénitiens pour choisir la destination et l’itinéraire de ses marchandises,
- 3) il lui faut savoir si la mer est sûre ou non, selon l’activité des pirates et l’état des relations de Venise et de Gênes pour choisir entre le transport cher, mais sans risque, par les galères de l’État et le transport bon marché, mais incertain, par des coques d’armateurs privés,
- 4) il lui faut aussi connaître l’abondance des récoltes ou leur prévision dans les diverses parties du monde,
- 5) les prix et l’importance des stocks de diverses marchandises sur tous les marchés avec lesquels il fait des affaires pour prévoir les opérations fructueuses,
- 6) les menaces de guerre dans telle ou telle région peuvent l’amener à acheter de préférence tel produit dont il prévoit la hausse.
- 7) enfin un dernier élément influe encore sur l’issue des affaires : la vitesse de rotation du capital investi. Elle dépend d’une foule de facteurs contingents : les lenteurs d’un agent, le rapport entre le volume des marchandises à charger dans un port, le tonnage disponible sur les bateaux qui s’y présentent, une tempête qui retarde un convoi, ou l’utilisation d’une flotte, [réquisitionnée] chemin faisant, par la République [de Venise] pour une opération militaire. Or tous ces éléments varient constamment et chacun est déterminant pour le résultat d’une opération”.

“(…). Voilà les inquiétudes et les calculs sans cesse recommencés que relèvent de façon vivante les livres de comptes d’Andrea Barbarigo (1431). C’est une vie haletante où l’homme d’affaires s’efforce à tout moment de prévoir les événements et de prendre position sur l’avenir qu’il imagine. L’immensité et la diversité des régions où il fait des affaires lui imposent la mobilité comme règle essentielle de conduite : il lui faut modifier constamment, au gré des conditions du marché, les affaires qu’il fait, changer de marchandises et de lieux de ventes ou d’achats. Cette fluidité seule peut lui éviter des pertes qui frappent les

¹⁸⁵Renouard, 1968, p.296-298, supra note 78.

industriels, les agriculteurs ou les commerçants trop spécialisés, quand les conditions générales changent rapidement”.

“(…). Aucune tradition ne les retient, aucune divergence d’opinion avec leurs associés ne les arrête ; leur action est la plus souple qui soit, elle dépend exclusivement de leur interprétation et de leur décision personnelle. C’est pourquoi les hommes d’affaires travaillant individuellement sont si nombreux dans la Venise du XV^{ème} siècle (…). Ceux-ci, enfin, prospèrent et subsistent parce qu’ils ont une instruction commerciale très poussée qui leur permet de se représenter exactement le monde où ils trafiquent, de rédiger eux-mêmes leur correspondance, de faire eux-mêmes des comptes justes et de contrôler avec précision l’action de leurs agents lointains par le système de comptabilité qu’ils pratiquent (…). Au grand livre de leur comptabilité, les hommes d’affaires vénitiens du XV^{ème} siècle ouvrent un compte pour chaque expédition, chaque aventure [affaire maritime ou terrestre], qui est traitée comme une unité particulière pour le calcul de ses résultats. C’est une méthode de comptabilité qui reflète parfaitement le morcellement des affaires d’une place maritime et la mobilité particulière à Venise”.

Ces comportements de gestion nous apprennent que la comptabilité pratiquée des hommes d’affaires vénitiens du temps de Pacioli (1494), tel qu’Andrea Barbarigo, (1417-1431) relève d’une comptabilité prospective. Elle opère sur des calculs incessamment recommencés¹⁸⁶ de relations¹⁸⁷ de projections du futur. Leurs résultantes, partiellement réalisées sur une période,

¹⁸⁶Fage de E, 1933, Les concepts fondamentaux de la comptabilité, Eyrolles, 3^{ème} édition, Spéc. : des “unités en mouvement” mais à valeur mobile Cf. infra note 330. Non des unités fixes qui se déplacent mais des unités mobiles, i.e. affectées d’un mouvement interne au sein d’un autre mouvement englobant ou d’autres mouvements de mobiles. La saisie de ces unités exige de pouvoir s’élever d’un niveau systémique inférieur à un niveau systémique supérieur, et inversement ou de pouvoir coupler plusieurs systèmes en interactions. Il y a lieu de préciser à chaque fois le niveau considéré comme “point de vue choisi de considération, d’accès et de mouance”. Ce qui en ressortira aura toujours une portée relative due aux limitations intrinsèques de ce domaine ainsi circonscrit. Il en ressort que ces unités ont à être conçues comme des opérations ou des gestes pris comme objets. Par ces sous-jacents ou ces présupposés, ce type d’unités constituent ainsi des “thématisations” au sens de Cavailles, 1997(Cf. infra notre 568) et des “nombres issus de domaines” au sens de Lautman A. 1977, Essai sur l’unité des mathématiques, 10/18, Union Générale d’Editions, chapitre Les deux mathématiques (Cf. infra page 258 de notre texte).

¹⁸⁷Penglaou C. 1929 ou un calcul de relations impossible à réduire à un comptage arithmétique et aux sources des données reçues. L’auteur entend technique au sens du sociologue Durckheim comme “un ensemble de moyens adaptés à une fin”, et “comptable ou comptabilité” comme une activité orientée par le management stratégique telle que cette activité s’immerge dans la commercialité (l’Echange), les contraintes normatives de tous ordres administratives, monétaires, juridiques et fiscales (l’Etat) et dans le devenir vivant économique de l’entreprise menée par un pouvoir de direction politique du management (l’Entreprise). Pour lui l’élément-clé par rapport à ces finalités et à ce plongement concret porte sur la pertinence de ce qu’il faut sélectionner quant aux faits à retenir d’après toutes ces relations dans leur rapport à l’utilité pour la décision des hommes d’affaires. Avant de mesurer il faut savoir quoi mesurer parmi les innombrables données et évènements à portée. Ce problème pratique est à résoudre en premier et à ne pas évincer. La présupposition de la “sélection”

deviennent une projection, présentée en partie double, dite “à la vénitienne”. Ce mode opératoire représente alors l’ancêtre du système de gestion de bases de données relationnelles (SGBD.R) actuel, pratiqué manuellement à leur époque du XVème siècle. Autrement dit, la comptabilité dite classique héritée de Lucas Pacioli, (1494), appelée aussi comptabilité à la vénitienne, apparemment rétrospective et statique, s’adosse en fait toujours à une comptabilité de gestion prospective et dynamique, reflétant le mouvement vers l’avenir.

Cette organisation spécifique à la République de Venise a été remarquée par des économistes tels que Schumpeter J. (1977)¹⁸⁸, Porter M. (1993)¹⁸⁹ et Boyer R. (2004)¹⁹⁰. Ils reconnaissent l’efficacité de cette organisation qui lui apporte la prospérité. Schumpeter J. (1977), dans son Histoire de l’analyse économique, citant la contribution d’Antonio Serra qui, dans son traité de 1616 *Breve trattato* destiné au vice-roi de Naples et des Deux-Siciles, répondait à la question : Pourquoi Naples est si pauvre et Venise si riche ?

Cette organisation fait la prospérité des entreprises. Ces dernières font à leur tour la fortune des hommes d’affaires vénitiens. La rapidité et la multiplicité des transactions de leurs petites structures engendrent une abondance de monnaie. Celle-ci nécessite la création de banques de dépôts comme le souligne l’historien Thiriet, (1976)¹⁹¹ : “La circulation monétaire très abondante explique l’essor des banques : originalité commerciale de Venise”. La stabilité politique de Venise attire aussi dans ces banques les dépôts d’autres commerçants étrangers, de rois, de princes et du pape, non pour obtenir un profit mais pour s’assurer une réserve en lieu sûr. En effet, l’Etat vénitien contrôle étroitement ces banques. Il règlemente les achats et les ventes à découvert par des écritures comptables de débits et de crédits adossées à des garanties foncières.

Par sa réglementation stricte et la bonne tenue de la comptabilité de ses banques, Venise devient la plus sûre des places de la finance de la mondialisation d’alors. Cette solide réputation conduit Venise à devenir aussi la plus grande des places financières du XVème siècle de l’Occident à l’Orient. En effet, un marché bancaire vénitien, sécurisé sur la propriété et fondé sur la pratique des écritures de la comptabilité vénitienne de banque, prend

se montre alors en interdépendance à la position de la “mesure”. Cf. Penglaou C. 1929, Introduction à la technique comptable, Puf, spéc. p. 139, 148, 157, 160, 162,166. Penglaou et Fage anticipent CoNAM.

¹⁸⁸Schumpeter J. 1977, rapporté par Eon C. 2013 infra note 237.

¹⁸⁹Porter M.1993, L’avantage concurrentiel des nations, Dunod, InterEditions.

¹⁹⁰Boyer R. 2004 et son diamant supra note 162

¹⁹¹Thiriet, 1976, p.82.

naissance et se développe. Il est complété par le marché monétaire du change des monnaies et le marché financier sur les titres des contrats de marché à terme, des contrats d'options et sur les titres d'emprunts de la dette publique des États. A côté de l'homme d'affaires vénitien, le banquier vénitien prend ainsi toute sa place. L'innovation monétaire de la monnaie scripturale des banques vénitiennes de dépôts développe le virement de compte à compte dans leurs livres par des jeux d'écritures en débit et en crédit de chaque opération de commerçant. Ces écritures en partie double sur deux comptes pour la même opération d'entrée et de sortie exposée par Lucas Pacioli (1494)¹⁹² donnent un renom de confiance aux banques vénitiennes appelées comptabilités vénitiennes ou banques d'écritures *banchi di scritta*. Ceci revient à dire que la comptabilité vénitienne repose premièrement sur le prospectif des valeur mobile par calculs des relations entre l'Etat, l'Échange et l'Entreprise (les 3 E) puis secondement sur les contrats d'engagements des entreprises lesquels sont confirmés ou non par leurs réalisations en monnaie transcrites dans les livres de banques. La comptabilité financière de l'homme d'affaires vénitien procède de son management stratégique qui intègre ces calculs de relations au quotidien.

L'analyse socio-économique de la République de Venise nous révèle une fois de plus l'invariance historique de la tiercéité des 3 E. La spécificité de cette invariance manifeste une prédominance relative de l'Etat en laissant aux deux autres E leur déploiement propre dans leurs limites et co-limites assignées.

Vérification historique de la tiercéité des 3 E dans la spécificité de la République de Venise.

L'Etat vénitien prend son essor de la fin du XIIIème siècle à la fin du XVème siècle, de 1271 à 1495.¹⁹³ Comme l'Etat génois et l'Etat florentin, l'Etat vénitien n'échappe pas au principe

¹⁹²Qui n'aurait pas été possible sans Fibonacci, 1202...via la numération de position et l'usage nouveau du zéro indien rapporté par les arabes. Cf. le conflit entre les abacistes et les algoristes avec l'abandon des abaques à jeton et des chiffres romains. Voir Ifrah G. supra note 104.

¹⁹³Repères historiques concomitants : 1177 : Rencontre à Venise du Pape Alexandre III et de l'Empereur d'Allemagne (romain germanique) Frédéric Barberousse ; 1271-1295 : voyage de Marco Polo à travers l'Asie ; 1429 : Jeanne d'Arc fait sacrer le roi de France Charles VII à Reims ; 1450 : découverte de l'imprimerie par Gutenberg ; 1453 : prise de Constantinople (l'actuelle *Istanbul*) par le sultan Mahomet II malgré la résistance de Constantin XI dernier empereur d'Orient. Les Turcs occupent les balkans. Cf. Henri Leblanc-Ginet, 2002, Chronologie de l'Histoire mondiale, éditions Maxi-Livres, France. 1454 : Paix de LODI : Venise atteint sa plus grande expansion territoriale ; 1479 : Paix entre Venise et l'Empire Ottoman ; Gentile Bellini fait à Constantinople le portrait de *Mahomet II*. Cf. Ph. Braustein et R. Delort 1971, Venise portrait historique d'une cité, édition du Seuil, spéc. Chronologie vénitienne p.242-243.

commun de mener des guerres offensives et défensives et pour les financer il recourt aux emprunts qu'il contracte auprès des riches familles vénitiennes exclusivement. Sa spécificité la plus marquante consiste à essayer de garder au maximum la neutralité dans les conflits majeurs entre les grandes puissances d'alors. Quant aux guerres militaires, il n'hésite pas à les déclencher si celles-ci sont favorables pour les affaires et l'aristocratie des familles vénitiennes ne fait pas elle-même la guerre. L'Etat vénitien recourt à des contrats de mercenaires payés sur ses finances selon le système de la *condotta*. Il préfère les guerres économiques par des signatures de traités de commerce lui ouvrant des marchés étrangers. A défaut, il fait jouer sa diplomatie et va parfois jusqu'à payer pour obtenir la liberté de commercer, notamment avec les ottomans.

Sa marque distinctive d'Etat consiste à faire prévaloir le bien commun des vénitiens sur les intérêts particuliers des entreprises et des familles. Il parvient à ce vivre-ensemble au moyen d'une régulation/règlementation et des impôts s'appliquant à tous. A l'opposé des génois et des florentins, il crée sa propre administration fiscale sans privatiser la collecte des impôts et des taxes. Il veille à l'équité devant l'impôt : le clergé comme les hommes d'affaires s'acquittent de celui-ci. L'ascenseur social élimine les révoltes à répétitions lesquelles sévissent à Florence. L'État se dote aussi d'une constitution qui empêche la tyrannie et permet le renouvellement des élites. A la manière des romains, il offre la citoyenneté vénitienne aux populations des territoires conquis de l'empire du Levant et de l'empire de la Terre ferme¹⁹⁴. La conjugaison de ces trois éléments lui assure la stabilité politique. Il impose un front uni des marchands vénitiens pour la négociation des prix d'achat de marchandises sur les marchés étrangers. Il fait admettre une *lex mercatoria* des normes internationales régissant l'économie des affaires dans son commerce avec les autres États. Il innove dans la construction navale. Il se charge des infrastructures de bateaux et de leur sécurité pour son peuple de commerçants-marins. Il innove en créant la monnaie scripturale par quoi opèrent les banques vénitiennes selon sa comptabilité de banques d'écritures ou *banchi di scritta*. Elles seront copiées par Gênes et Florence. Cette monnaie scripturale s'adosse à la monnaie de son Etat de valeur fixe et de bon aloi, le ducat d'or, loi de monnaie d'Etat ou *lex monetae* reconnue par tout le monde d'alors. La frappe de sa monnaie sera imitée aussi bien par les autres Etats chrétiens que par les Etats musulmans. L'Etat vénitien reconnaît des contrats d'associations, les *colleganze* et de sociétés, les *compagnia*. Leur

¹⁹⁴Lanaro R. 2012, supra note 168 sur le commerce international de la Terre ferme (industrie immobilière des villas en ventes et locations et des céréales tel que le riz cultivé était vendu sur tout le continent européen).

flexibilité donne naissance à de petites structures non spécialisées d'entreprises. Celles-ci se créent avec peu d'apport en capital. Elles font de petits bénéfices dont la multiplication rapide conduit à de gros bénéfices et à la réalisation de grosses fortunes. Toutes ces aventures maritimes ou terrestres sont suspendues dans leur réussite aux engagements de l'Etat vénitien dans ses guerres. De sorte que la comptabilité vénitienne qui les supporte est de nature prospective et à valeur mobile. Elle est dépendante des changements affectant ces expéditions de l'Etat. Dans le même sens, ce dernier oblige les sociétés *compagnia* à s'autofinancer pour en permanence se renouveler.

Pour ces hommes d'affaires qui s'élèvent dans leur carrière, la représentation de l'avenir, la mobilité et la fluidité constituent les trois règles essentielles de leur conduite d'une intelligence économique exercée en permanence. Pour ce faire ces hommes d'affaires créent des réseaux de correspondants animés par un réseau privé de courrier postal, lui-même doublé par le réseau de renseignements de l'Etat vénitien sur tout le monde connu d'alors dont ils profitent. La comptabilité à la vénitienne dite en partie double n'est pas une comptabilité rétrospective et à valeur fixe. Elle est une comptabilité prospective et à valeur mobile dont les engagements de contrats se confirment ou non dans les écritures de banques. L'homme d'affaire vénitien exerce au quotidien un management stratégique de calculs de relations entre l'Entreprise, l'Etat et l'Échange. La multiplication rapide des transactions des entreprises entraîne une circulation abondante de monnaie laquelle entraîne à son tour la création de banques de dépôts. La stabilité politique de Venise attire également des dépôts provenant de commerçants étrangers, de rois, de princes et de papes. Ces dépôts ne visent pas à obtenir des profits mais être en lieu sûr comme réserve. Ceci fait de Venise la place financière la plus sûre de la mondialisation d'alors. A ce marché monétaire des dépôts s'ajoutent le marché des changes de monnaies et le marché des titres d'emprunts des Etats, des contrats de marché à terme et d'options. Ces derniers sont dûment contrôlés par l'État. Le banquier vénitien prend alors toute sa place à côté du commerçant-marin devenu homme d'affaires. Cette organisation assoit la prospérité générale de Venise.

Ces caractères historiques de la République de Venise vérifient les co-dépendances de la tiercéité des 3 E.

L'État vénitien pour exister dépend de l'Échange.

Son manque permanent de trésorerie pour financer les guerres le contraint à lever des capitaux d'emprunts exclusivement auprès des riches familles vénitiennes sur le marché bancaire.

L'État vénitien pour exister dépend de l'Entreprise. Les petites structures vénitiennes, colleganze et compagna lui procurent l'activité économique pourvoyeuse d'impôts. Les entreprises des banques vénitiennes de dépôt lui assure la trésorerie dont il a besoin pour financer ses guerres militaires et ses guerres économiques.

L'Échange pour exister dépend de l'Etat.

Son offre de prêts dépend de la demande de l'Etat vénitien pour financer ses guerres. Sans ces guerres militaires d'annexion des territoires dont les richesses lui reviennent et sans les guerres économiques conclues par des signatures de traité de commerce, il n'existe pas d'échanges financiers et commerciaux correspondants.

L'Échange pour exister dépend de l'Entreprise.

Sans les contrats d'associations et de sociétés donnant naissance à de petites structures qui se renouvellent en permanence, point d'échanges entre les participants à ces expéditions marchandes maritimes ou terrestres. Sans le principe vénitien de petits apports en capital donnant de petits bénéfices pouvant atteindre un rapport de 8 fois l'apport initial conjugué avec la multiplication rapide des contrats, point de circulation de monnaie. Sans cette combinaison point d'opérations de banques de dépôts et de prêts.

L'Entreprise pour exister dépend de l'Etat.

Les activités des entreprises vénitiennes dépendent de la victoire des guerres militaires de l'Etat vénitien. En effet ces entreprises s'implantent sur les territoires conquis. Ces activités dépendent aussi des guerres économiques menées par l'État signant des traités de commerce avec d'autres États. Ceux-ci lui assurent un libre échange pour lui et un protectionnisme contre les autres. Ces entreprises dépendent de la sécurité des dépôts dans les banques vénitiennes grâce aux contrôles de l'État sur les opérations bancaires, monétaires et financières. Ces entreprises dépendent aussi des infrastructures maritimes fournies par l'État, en fournitures de bateaux solides et performants, de protections des convois, du front uni

imposé de négociation des prix sur les marchés étrangers. Ces entreprises dépendent encore des réglementations de sécurité de l'usage des bateaux et des normes internationales de commerce instaurées avec les autres États dites de *lex mercatoria* et de *lex monetae*. Ces entreprises dépendent enfin du réseau efficace de renseignements de l'État sur tout le monde d'alors, sans lequel les entreprises vénitiennes ne peuvent procéder à temps aux changements nécessaires de leurs activités.

L'Entreprise pour exister dépend de l'Échange.

Sans les marchés de changes monétaires, sans les instruments financiers des marchés à terme et d'options, ces entreprises ne peuvent vivre et prospérer. Notamment, elles ne peuvent se couvrir de la volatilité des prix et des variations à la hausse ou à la baisse des cours des marchés de marchandises et de capitaux.

Ces co-dépendances réciproques montrent que les interrelations des 3 E manifestent l'invariance constitutive de tiercéité dans cette première mondialisation. Sa spécificité remarquable dans la République de Venise porte sur la prédominance relative de l'Etat laissant aux deux autres E leur déploiement propre¹⁹⁵ dans leurs limites et co-limites assignées. L'analyse de l'histoire des Républiques italiennes de Gênes, Florence et Venise met en évidence l'invariance historique de l'enchaînement nécessaire et constitutif de l'État, l'Échange, l'Entreprise dit des 3 E en tant qu'institutions et acteurs et des agencements propres à chacune des trois Républiques. Dans la République de Gênes l'Echange domine, dans la République de Florence, l'Entreprise domine et dans la République de Venise, l'État domine. Trois siècles après, le XVIIIème siècle montre une deuxième mondialisation.

¹⁹⁵La co-dépendance de l'Etat, de l'Échange et de l'Entreprise n'exclut pas la prévalence propre de chacun dans sa finalité propre. Elle montre que l'économie, le politique, l'humain reprennent tour à tour la main dans ce qu'eux-seuls peuvent faire (l'Entreprise l'activité, l'Échange la valeur, l'Etat le vivre-ensemble). Chaque domaine propre conserve sa compétence mais chacun dans son exercice doit tenir compte des deux autres et sauvegarder son objet et sa fin dans l'occurrence d'une situation de péril de cet objet propre. Ce qui concerne aussi bien le manque que l'excès d'un domaine soit d'Entreprise, soit d'Etat, soit d'Échange pour le remettre à sa place et en fonction correcte. Ce sont les comportements propres de chaque sous-système des 3 E. Ils impliquent la construction de limites et colimites, de l'identité d'un système par des gestes posés d'actions de leurs acteurs. Ces derniers vivent la contradiction ou le paradoxe de la 3^{ème} systémique : celle de "la clôture ontologique conjuguée à son ouverture cognitive". Cf. P. Guibentif dans *Niklas Luhmann* Observateur du droit (recueil organisé par A.J. Arnaud et Guibentif), 1993, LGDJ, p.99-146 et J. Schmutz dans *Niklas Luhmann*, Politique et complexité, 1999, du Cerf (essais choisis, traduits de l'allemand et présentés) et *Luhmann N.* 2001, L'économie de la société comme système autopoïétique, dans *Revue Sciences de la Société*, n°52, février 2001, p.23-60 ; Chaskiel P. 2000, *Niklas Luhmann*. La communication comme unité élémentaire de l'autopoïésis du système social dans *Revue Sciences de la Société*, n°50-51 de mai octobre 2000, Presses Universitaires du Mirail (Université de Toulouse).

Chapitre 3

Tierc  t  , mondialisation renaissante et syst  me fiduciaire et intellectuel de Law

La deuxième mondialisation s'étend à l'Europe, l'Afrique, Madagascar, l'Inde, la Chine, le Japon, l'Amérique du Nord des États-Unis et le Canada. Elle couvre la période de 1715 à 1720 et se caractérise par un commerce triangulaire, des marchandises, des capitaux et des esclaves dans les colonies entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord et le Canada. Dans ce commerce triangulaire, l'Angleterre, le pays dominant d'alors de l'Europe, entre en compétition avec la France pour la conquête de l'Amérique du Nord et du Canada. Comme l'explique Colbert dans son Mémoire au Roi-soleil, cette époque s'inscrit dans la priorité des guerres militaires à finalité économique. Mais à cette manière empruntée aux romains de mener des guerres pour créer leur empire, assurer leurs frontières et capter de nouvelles richesses par les pays annexés, s'attache au royaume de France le même problème du financement de ces guerres :

“Je supplie Votre majesté de me permettre de luy dire qu'il me semble que depuis qu'elle a pris l'administration de ses finances qu'elle a entrepris une guerre d'argent contre tous les Estats de l'Europe (...). Cette guerre qui ne consiste qu'en esprit et en industrie, et dont les dépouilles de la plus puissante République [italienne de Gênes ou hollandaise d'Amsterdam] qui ayt jamais esté après les Romains doivent estre le prix de la victoire, ne peut pas finir de sitost, ou pour mieux dire doit estre l'un des principaux objets de l'application de Vostre Majesté pendant toute sa vie” (Colbert, Mémoire au roi sur les finances, 1670).¹⁹⁶

Ces guerres engagées par le Roi Louis XIV pour agrandir et défendre le Royaume de France épuisent les finances de l'État. Après la mort du Roi-soleil, succède la Régence du duc Philippe d'Orléans (1715-1723). Le Régent trouve le Royaume de France en quasi-cessation de paiement. Un grand déficit du budget cause sa ruine et une énorme dette publique le grève. Le Royaume manque cruellement d'or : la base de la convertibilité de sa monnaie. Cet or donne la fiabilité à la monnaie fiduciaire, sans valeur intrinsèque, sous ses deux formes : l'une en numéraire de petite monnaie métallique et l'autre en monnaie scripturale à inscrire dans les livres de comptes publics et privés. Pour faire face aux dépenses publiques, le Régent recourt à l'emprunt auprès de deux types de financiers : les officiers et les traitants. Les premiers, entrepreneurs privés, assurent la collecte des impôts et taxes et font des prêts à court terme sous forme d'avances de trésorerie à l'État. Les seconds, banquiers privés,

¹⁹⁶ Cornette J. 1993, Absolutisme et Lumières 1652-1783, Hachette, p. 38.

accordent des prêts à moyen et long terme à l'État à un taux d'intérêt supérieur au taux commun. Les recettes ordinaires des impôts se doublent de recettes extraordinaires dénommées les expédients. Ceux-ci représentent de nouveaux impôts et taxes inventés pour l'occasion. Ils se présentent principalement sous forme de créations et de ventes de charges et d'offices qui procurent des liquidités au Trésor public.

En 1716, face à une situation générale d'abus en tous genres¹⁹⁷, le Régent, aidé de ministres intègres procède à la remise en ordre des finances publiques. Il soumet les officiers et quelques traitants à enquêtes, les fait traduire devant la justice royale, certains connaissent la prison et d'autres les condamnations à mort ou aux galères avec la confiscation de leurs biens. Pour redonner la confiance au peuple dans la justice du royaume et pour montrer que celle-ci n'épargne personne, le Régent fait condamner et exécuter quelques nobles de haut rang pour crime de péculat¹⁹⁸ (Cornette J.1993)¹⁹⁹. Malgré cet assainissement, le problème de fond demeure entier. Il devient urgent de solutionner le problème du déficit du budget de l'État, de sa dette publique, du manque d'or comme monnaie de paiement des transactions et de faire repartir les activités économiques tombées en léthargie. Afin de recouvrer la prospérité économique du Royaume, le Régent adopte le projet de réforme monétaire de Law l'écossais²⁰⁰. Celui-ci repose sur le principe qu'il ne cesse de répéter : "La richesse réside dans le commerce, le commerce dépend d'une monnaie abondante et celle-ci, glissant de main en main, multiplie les échanges, stimule la production et crée de nouvelles richesses (Petitfils, 1986)²⁰¹". Il ne cesse de redire aussi que : "La force d'un pays n'est pas dans son accumulation de métaux précieux mais dans l'abondance de ses moyens de paiement" (Petitfils, 1986 p.371)". A partir de ces deux principes Law opéra la magie de "transformer la monnaie d'or ou d'argent en monnaie-papier (Petitfils, 1986, p. 526)". Pour l'écossais, le manque d'or prive le commerce de moyens de paiements. Ces derniers faisant défaut, les transactions ne se font plus et l'absence de ces moyens de paiement entraîne

¹⁹⁷Détournement des impôts collectés et concussions, c'est-à-dire obligation faite aux contribuables de payer un impôt qui, selon la loi fiscale, n'était pas dû par eux.

¹⁹⁸ Petitfils J.C., 1986, *Le Régent*, Fayard, Paris, p.363-366

¹⁹⁹ Cornette J. 1993, *Histoire de la France, Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Hachette supérieur

²⁰⁰ Law John (1671-1729) écossais fils du plus riche orfèvre d'Édimbourg, banquier et entrepreneur ayant des idées de réforme monétaire inspirée du modèle de la banque d'Écosse et de la banque d'Angleterre, ayant acquis un rudiment des calculs de probabilité et ayant continué son apprentissage à Venise et à Gênes, Cf. Faure Edgar, 1977, *La banqueroute de Law*, Nrf Gallimard.

²⁰¹ Petitfils, 1986, p.376-377 et p. 371 : "Le mercantilisme rénové de John Law, qui, contrairement à celui de Colbert, excluait tout recours à la force, rejoignait son propre projet politique [au Régent] (...)".

l'arrêt des activités économiques. Alors, Law met en place une stratégie de management public où :

- (1) Il récupère l'or en circulation qui représente la seule monnaie d'espèces du Royaume et la remplace par des billets représentatifs.
- (2) Il obtient du Régent l'accord de créer une banque privée, la banque générale dont il devient le directeur.
- (3) Il reçoit également le pouvoir par l'État d'émettre des billets adossés à une valeur d'écu d'or.
- (4) Il assure aux déposants de sa banque de pouvoir récupérer à tout moment leurs dépôts en écus d'or métalliques contre la remise des billets représentatifs de même valeur d'écus d'or.
- (5) Il prélève de très faibles frais pour la tenue de compte des dépôts et propose des prêts à faible taux.
- (6) Il veille à ce que sa banque respecte avec régularité ses engagements.

Dans le même temps, Law, toujours de concert avec le Régent, fait une première manipulation monétaire entre l'écu d'or et la Livre tournois : il fait varier la Livre tournois par rapport au Louis et à l'écu d'or.

Par exemple, selon les nouveaux cours décidés par l'État : 30 Livres tournois valent 1 Louis d'or et 6 Livres tournois valent 1 écu d'or. Par exemple :

Tableau n°1

Effet sur les dettes des parités entre les 2 monnaies :
de référence (Or) et de compte (Livre tournois).

Chronologie	Monnaie de référence servant de parité d'espèces métalliques		Monnaie ayant cours d'écritures de comptes
avant	1 Louis d'or	=	20 Livres tournois
Law	1 écu d'or	=	4 Livres tournois
Une dette de 60 Livres tournois se payait par 3 Louis d'or (3x20=60)			
après	1 Louis d'or	=	30 Livres tournois
Law	1 écu d'or	=	6 Livres tournois

Une dette de 60 Livres tournois se paie alors par 2 Louis d'or (2x30=60)

La valeur en poids d'or n'a pas changé, aussi bien pour le Louis d'or que l'écu d'or, de même 1 Louis d'or vaut toujours 5 écus d'or.

Après ce changement de valeur de la Livre tournois par Law, la même dette de 60 Livres tournois est payée par 2 Louis d'or ($2 \times 30 = 60$).

En s'acquittant de sa dette, le débiteur a réduit celle-ci d'1 Louis d'or. Il n'a déboursé que 2 Louis d'or au lieu de 3 Louis d'or.

Dans cette première manipulation monétaire, l'espèce en circulation dominante demeure toujours la monnaie en métal précieux d'or : le Louis d'or ou l'écu d'or.

Exemple du changement de monnaie telle que la monnaie d'or utilisée est l'écu d'or :

Rappelons qu'avant le changement monétaire, c'est-à-dire avant Law, le débiteur paye sa dette de 60 Livres tournois avec 15 écus d'or car $60 \text{ LT} / 4 = 15$. En effet, le Louis d'or valant toujours 5 écus pour payer 3 Louis d'or, le débiteur a besoin de $5 \times 3 = 15$ écus d'or.

Après Law, le débiteur paye sa dette de 60 Livres tournois, il paie alors sa dette avec 10 écus d'or car $60 \text{ LT} / 6 = 10$. En effet, le Louis d'or valant toujours 5 écus pour payer 2 Louis d'or il faudra bien $5 \times 2 = 10$ écus d'or.

En s'acquittant de sa dette, le débiteur gagne 5 écus d'or équivalent à 1 Louis d'or. Il ne débourse que 10 écus d'or au lieu de 15. Par cette opération de changement de monnaies, le débiteur a donc réduit sa dette d'1 Louis d'or ou de 5 écus d'or.

Rappelons que la livre tournois n'est pas une monnaie d'espèces circulant de main en main. Elle sert comme monnaie de compte d'inscription dans les livres comptables des commerçants, dans les contrats et pour régler les successions chez les notaires. Sa valeur représente seulement un étalon de grandeur pour la valeur marchande des biens immobiliers et mobiliers. Pendant la période de transition de changement de monnaies, les Louis d'or et les écus d'or continuent de servir aux paiements dans le commerce. Cet usage de la monnaie métallique laisse progressivement place à la monnaie-papier émise par la banque générale. L'émission de ces nouveaux billets s'aligne sur la proportion de dépôts d'or effectués par les clients, en particulier les hommes d'affaires.

Dans cette première phase de son projet, Law s'attèle à assainir les finances publiques. Dans la deuxième phase de son projet, il se fixe comme objectif de relancer l'activité économique tout en maintenant son effort sur la réduction de la dette publique et privée. A ce titre, il devient l'égal de Colbert aux commandes des finances publiques et de l'économie du pays.

Il commence par faire garantir par l'État les billets de banque dits les billets d'écus d'or émis par sa banque privée la banque générale et étendre cette monnaie-papier à tout le royaume. Afin de gagner la confiance de la population, il fait transformer cette banque privée en banque d'État dont il est à nouveau directeur. Sa banque privée, la banque générale, devient la banque royale. Cette dernière obtient le privilège d'émettre une nouvelle monnaie, la livre-papier à utiliser dans tout le royaume. La livre-papier se substitue alors au billet d'écu d'or. Son utilisation va s'étendre à toute la population pour devenir à terme la monnaie unique de transactions dans tout le royaume de France.

Dans cette configuration, la livre-papier s'échange de la façon suivante :

L'or (le Louis ou l'écu) est désormais échangeable contre paiement des dettes libellées en Livres tournois et aussi contre des billets d'écus d'or ou de livres-papiers. Law impose que les anciens titres de créances sur d'État représentant une multitude de billets s'échangent contre des billets d'écus d'or ou des livres-papier. Ce faisant, il écarte les faux-titres et détermine de façon plus exacte la dette publique dans la nouvelle monnaie : la livre-papier garantie par l'État et adossée à l'écu d'or. Il exige par l'intermédiaire de l'État, c'est-à-dire le Régent, que désormais les impôts se payent uniquement en écus d'or métalliques alors que la dette publique, elle, se paye en livres-papiers. Autrement dit, les recettes de l'État entrent en écus d'or et ses dépenses sortent en livres-papiers.

Par cette technique monétaire empruntée aux banquiers génois et florentins, Law réduit encore la dette publique. L'État encaisse dans une monnaie qu'il veut garder et il dépense dans une autre monnaie qu'il veut diffuser. Ainsi Law met à profit tout ce qu'il a appris de la pratique bancaire durant ses séjours à Gênes et à Venise avant de proposer son système au Régent. Une fois la réduction des dettes bien enclenchée, celle-ci poursuit sa courbe descendante sous ces différentes formes de récupération de l'or par changement de monnaies et de titres, Law avance dans la réalisation de son projet de remplacer cet or récupéré par de la monnaie-papier. En effet, il expose son système dans ces termes : "Toutes les richesses du Royaume entier répondent de la valeur de cette nouvelle monnaie ; tout se donnera pour elle, elle sera donnée pour tout. Par ce moyen, le Roy trouve une ressource toujours présente pour faire circuler en tout temps et en tout lieu tout ce qui peut estre acheté et vendu, de quelque nature qu'il soit" (Idée générale du nouveau système, 1719²⁰²). Les richesses en ressources

²⁰² Cornette, 1993, p.107.

ici évoquées ne visent pas principalement les richesses immobilières et les richesses agricoles, encore moins l'accumulation de l'or. Law évoque ici les richesses créées par les futures activités dues au commerce au moyen de la circulation abondante de la monnaie-papier.

Parallèlement à la mise en circulation des livres-papier, il obtient l'accord du Régent, de créer une Compagnie : la Compagnie des Indes occidentales, celle-ci va faire participer l'ensemble de la population à la création de richesse par la souscription d'actions d' "une grande société constituée avec un capital de 600 000 actions nominatives" (Cornette J., 1993²⁰³). Cette grande société, la Compagnie des Indes occidentales, dite aussi la Compagnie d'Occident assurera l'expansion du commerce international du Royaume de France dit du commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique, et l'Amérique du Nord en Louisiane. Ce dernier territoire correspond alors à une colonie qui équivaut à sept États fédérés américains d'aujourd'hui. Ce commerce porte sur l'importation et l'exportation des marchandises, des capitaux et de la traite des esclaves noirs.

Avant d'ouvrir la souscription aux actions de la société ainsi créée, Law procède à une deuxième manipulation monétaire d'échanges :

- des écus d'or contre des billets d'actions,
- des anciens billets d'État contre des billets d'actions,
- des nouveaux billets de livres-papier émis par la banque royale et garantis par l'Etat contre des billets d'actions.

La banque royale d'État assure désormais l'abondance des paiements par l'émission de livres-papier dans tout le royaume aussi bien pour son commerce intérieur que pour son commerce extérieur. Pour accélérer la circulation de cette nouvelle monnaie, Law entreprend de recapitaliser la Compagnie d'Occident. A cet effet il lance plusieurs appels à souscriptions massives d'actions qui rencontrent un franc succès. Il crée pour la première fois des souscriptions d'actions par voie de primes. Ces dernières représentent des bonus pour les anciens détenteurs d'actions. Ces actions sont assorties d'une facilité d'achats sous forme de crédits à petits montants avec des remboursements étalés dans le temps. Pour gagner la confiance des souscripteurs, Law obtient du Régent, de mettre sous monopoles

²⁰³ Cornette, 1993, p.107.

d'exercice les activités de la Compagnie d'Occident. Ces derniers couvrent en effet tout le royaume de France et l'ensemble de son commerce extérieur :

- le monopole de la frappe des monnaies,
- le monopole de la collecte des impôts par les fermiers généraux,
- le monopole du tabac, des actes notariés et des postes,
- le monopole du commerce international de la Louisiane dite du Mississippi, de tout le commerce triangulaire avec toute son infrastructure : concessions des ports, des ateliers de construction navale jusqu'à l'absorption des compagnies maritimes antérieures dont la Compagnie du Sénégal spécialisée sur le transport et la traite des esclaves noirs.

Comme le souligne Petitfils, (1986, p. 384) : “La Compagnie d'Occident présentait une double innovation qui la rapprochait de ses homologues néerlandaises. C'était d'une part un organisme plus ouvert, qui associait à sa gestion des représentants du commerce libre de province, et d'autre part une société dont les actions offertes au public pouvaient être librement cédées. Pour la première fois en France, étaient créés des titres au porteur négociables”. Ce montage économique-juridico-financier assure à Law la mainmise sur toutes les activités économiques du royaume. La maîtrise par lui seul des deux directions générales de la Banque royale et de la Compagnie d'Occident lui permet le contrôle total du processus monétaire et du processus économique du royaume. Celle de la Banque royale dotée de son monopole d'émission de monnaie de banque sur tout le royaume et de la Compagnie d'Occident flanquée de l'ensemble de ses monopoles d'activités. La prise de contrôle des principales activités de l'économie du royaume par un seul homme d'affaires incluant le système commercial, le système fiscal, le système monétaire et le système de la réglementation du pays, reproduit à l'identique les systèmes des Républiques italiennes de Gênes et de Florence. La réussite de la deuxième phase de son projet apporte avec elle la confiance en l'avenir et avec elle la prospérité économique s'installe. Comme le relate l'historien du Régent Petitfils, (1986, p.562) : “L'Etat, libéré de ses dettes, s'est lancé dans une politique de grands travaux : amélioration du réseau routier, construction du pont de Blois, percement du canal du Loing, etc. La Compagnie des “Indes occidentales” [nom donné alors à l'Amérique] a donné l'impulsion à la marine du commerce, a entrepris la colonisation de la Louisiane, la mise en œuvre des territoires d'outre-mer”.

“La France offrait un nouveau visage. Le moribond, le commerce des provinces sortait de sa léthargie. La disette monétaire n'était plus qu'un souvenir, l'argent, l'or, les billets, tout

circulait aisément et librement ; les fermiers payaient leurs baux et les commerçants honoraient leurs traites à bonne date ; les friches étaient à nouveau cultivées, les manufactures voyaient leurs carnets de commandes se gonfler ; le change était redevenu favorable. Attirés par l'espérance du profit, les espèces étrangères venaient massivement s'investir en France : on n'avait jamais vu cela ! Les ouvriers qui avaient fui la misère des années 1714-1715 prenaient le chemin du retour (p.526)''.

“L'abondance des moyens monétaires a favorisé le bâtiment, l'artisanat (...) on élève de nouveaux bâtiments, on répare les anciens ; des manœuvriers enrichis deviennent menuisiers, maçons, charpentiers ; on procure du travail aux chômeurs, aux pauvres tirés des hôpitaux généraux (...) Cette prospérité relative ne profite pas seulement aux riches laboureurs. Les journaliers, les domestiques voient aussi leur salaire grimper (p.562)''.

“La hausse des prix de vente conjuguée au maintien du prix des fermages accrut le revenu réel des paysans (...).Les remboursements par anticipation se multiplièrent, et l'on obligea parfois le créancier à les accepter (...) Les taux d'intérêt ayant baissé, on emprunta pour rembourser. Les débiteurs achetèrent des billets au rabais pour régler des contrats libellés en monnaie de compte (...) Emmanuel Le Roy Ladurie, avec justesse, a comparé le Système à une sorte de *New Deal* (p.563)''.

Law réalise donc ses trois objectifs : le premier de diminuer la dette et de remplir les caisses de l'État en or. Le deuxième de faire retrouver la prospérité économique générale. Le troisième, avec la Banque royale, assurer la prospérité économique particulière de la Compagnie des Indes occidentales. La combinaison de ces trois réussites renforce la confiance d'entreprendre et d'investir dans la Compagnie d'Occident distribuant de gros dividendes. Une fièvre d'achats d'actions se déclare. La valeur des actions de 500 livres papiers en valeur nominale monte jusqu'à 20 000 livres-papier sur le marché libre des titres. Cette valeur d'échange dépasse de beaucoup la réalité économique des gains escomptés de la Compagnie d'Occident. Autrement dit, la conversion des billets d'actions en équivalence aux billets de livres-papier ne correspond plus à la réserve d'or de la Banque royale. Dans le même temps, l'émission des livres-papier n'est plus en exacte proportion aux dépôts d'or à la banque royale, c'est-à-dire selon la parité émissions de billets de livres-papier/dépôts d'or. La valeur de l'action s'envole, mais le retrait de deux importants investisseurs, le prince de Condé et le prince de Conti, déclenche la peur et provoque un retournement de la situation.

Les cours chutent jusqu'à 4500-4200 livres-papier. La tendance s'inverse complètement car les vendeurs deviennent plus nombreux que les acheteurs d'actions. La méfiance remplace la confiance. Tout un chacun veut se débarrasser de ses actions avant qu'elles ne baissent davantage et finissent par ne rien valoir. Face à l'équivalence entre les billets d'actions et les billets de livres-papier, la banque royale se trouve dans l'incapacité de réaliser la convertibilité des actions des possesseurs de titres qui se présentent au même moment à ses guichets de paiements. Elle y met des empêchements pour ralentir le mouvement et finalement oppose un total refus à la conversion des billets livres-papier en monnaie d'or. Devant ce refus de conversion du papier en or, la méfiance croit à l'égard des billets de livres-papier. La population se détourne de l'usage de cette monnaie-papier. Elle redoute une chute de sa valeur marchande faute de sa conversion en or. Déjà les billets de livres-papier s'échangent contre de la monnaie métallique avec 20% de décote. Ceci, malgré la garantie de l'État donnée sur ces billets de livres-papier. Pour stabiliser la valeur de l'action de la Compagnie d'Occident, Law décide d'arrêter la conversion des billets d'actions à une valeur automatique de 9000 Livres-papiers. Rien n'y fait. La confiance ne se rétablit pas pour autant. Le système financier de Law s'écroule. Le royaume vit une situation paradoxale : "Crise financière d'un côté et prospérité économique de l'autre côté" (Petitfils, 1986²⁰⁴, Faure, 1977²⁰⁵).

Rappelons que dans le cycle complet de sa programmation monétaire, Law adopte trois principaux comportements de gestion stratégique :

- Il supprime le paiement or contre les billets de livres-papier, c'est-à-dire que nous touchons au terme de la conversion de la monnaie d'or en monnaie-papier.
- Il dissocie aussi la valeur de l'action de son équivalence en écus d'or, c'est-à-dire que nous arrivons à la confirmation de la disparition de la monnaie métallique en or et en argent.
- Il programme la diminution par paliers de la valeur de la livre-papier, c'est-à-dire que nous nous acheminons vers la substitution généralisée de la livre-papier à la livre tournois.

²⁰⁴Petitfils, 1986, p. 557

²⁰⁵Faure E., 1977, La banqueroute de Law, Gallimard, Quatrième partie : Dans l'échec, la réussite, spéc. p. 609.

En effet, si l'écu d'or vaut 6 livres tournois et que par baisses successives, la livre tournois vaut 4, puis 3 puis 2 puis 1 écu d'or, il résulte qu'à la fin "1 écu d'or = 1 livre tournois". La substitution de monnaie a lieu puisque l'écu d'or est hors usage et qu'il ne reste que la livre-papier utilisée comme espèces. Du même coup la livre-papier remplace totalement la livre tournois : à la fin la monnaie fiduciaire, la livre-papier en circulation, coïncide avec la monnaie de compte, la livre-tournois.

La population ne comprend pas cette deuxième manipulation monétaire de Law qui vise à la substitution complète de la monnaie métallique d'or par la monnaie papier pour tout le royaume. En fait, il s'agit toujours du projet initial de Law, support de toute son énergie. Le programme conçu par l'écossais n'a pas été perçu c'est-à-dire compris par la population. Cependant, lorsque Law augmente la parité de grandeur de la livre tournois, il réduit la dette. Dans ce même mouvement, il opère une dévaluation de la monnaie c'est-à-dire qu'une perte de pouvoir d'achat s'installe. La monnaie fiduciaire de papier s'affaiblit. Mais l'effet de cette perte n'est pas perçu par la population car les paiements continuent à se pratiquer dans l'ancienne monnaie métallique en Louis d'or et en écus d'or. L'exemple contemporain du changement des francs en euros se fonde sur la même manipulation monétaire et permet de mieux comprendre le phénomène sur la base de la valeur de l'unité monétaire d'aujourd'hui de 1 euro = 6,55957 francs.

Prenons comme exemple la même baguette de pain ordinaire de 250 gr :

En 2002 elle valait 4,48 FR soit 0,68€. En 2014 elle vaut 7,21 FR soit 1,10€.

Son prix est passée de 4,48FR à 7,21 FR et de 0,68€ à 1,10€.

La comparaison entre 7,21FR et 4,48FR montre que pour la même baguette de pain, le consommateur doit ajouter en 2014 60% de prix en plus pour avoir le même bien.

Ceci veut dire qu'il a perdu 60% de pouvoir d'achat entre 2002 et 2014 sur ce même bien²⁰⁶.

²⁰⁶Precisions sur cette augmentation de 60%. Supposons que son budget pain mensuel était de 140 FR, vu l'augmentation réelle, il est passé à 224 FR (140+60% ou 140+84=224). C'est-à-dire il a été ajouté 84FR de dépenses sur le salaire global. Si le salaire mensuel global est de 6800FR pour couvrir cette augmentation réelle il devra passer à 6884FR (toutes choses égales par ailleurs que ce consommateur n'ait pas changé son type de pain et sa quantité consommée de pain allant de paire avec son budget pain alloué). Ainsi cette augmentation de salaire de 84 FR pour couvrir cette augmentation réelle de 60% du budget pain devra correspondre à 1,235 % sur une base de 6800FR en 2002 (Source INSEE). La conversion en numéraire de francs en euros ne change pas cette augmentation nécessaire pour garder le même pouvoir d'achat puisqu'on divise tous ces éléments par le même nombre de 6,55957 (passage du franc à l'euro). La différence en valeur absolue sur le budget pain est importante (60% équivalent à 84FR sur 140FR) mais cette différence en valeur relative par rapport au salaire mensuel global de 6800FR ne représente que 1,235% équivalent à 84FR. Cette perte de pouvoir d'achat de 84FR n'est pas réellement perçue par le consommateur en raison de son insignifiance relative. Cf. O.

Ceci revient à ce²⁰⁷ que en 2002 avec 0,68€ le consommateur disposait du pouvoir d'achat d'1 baguette de pain alors qu'en 2014, avec la même somme de 0,68€ il ne dispose en pouvoir d'achat que d'une 1/2 baguette de pain ou il lui faut ajouter encore 0,42€ de monnaie pour acheter une baguette de pain complète à 1,10€ ($1,10€ - 0,68€ = + 0,42€$). L'augmentation de parité de l'unité monétaire du franc à l'euro de 1 à 6,5 occulte la diminution de la valeur du pouvoir d'achat de la monnaie à savoir une dévaluation de la monnaie. Dans la même opération le consommateur semble déboursier moins qu'avant. A première vue, les prix en numéraires (7,21 à 1,10) lui paraissent plus bas dans la nouvelle monnaie mais en réalité il lui faut plus en valeur ($1€ = 6,55957FR$) de la nouvelle monnaie pour acheter la même chose. Pour assurer les achats réels, cette nouvelle monnaie circule alors de plus en plus vite. La différence entre l'époque actuelle de l'euro et celle de la livre tournois, les deux périodes étant pareillement affectées d'une inflation multipliée par deux, réside dans le fait que dans la période de Law la prospérité économique et le désendettement étaient au rendez-vous.

Lorsque Law diminue la parité de grandeur de la livre tournois par rapport à l'or pris comme monnaie de référence, il opère une réévaluation de la monnaie tel qu'un gain de pouvoir d'achat se réalise, c'est-à-dire qu'avec moins de numéraire le consommateur peut acheter plus de biens. La monnaie fiduciaire de la livre-papier devient alors réellement plus forte²⁰⁸. Mais ce fait n'est pas perçu par la population parce que la circulation de la monnaie diminue dans le même temps en raison de la perte de confiance survenue à l'égard de la nouvelle monnaie, la livre-papier qui n'est plus convertie en écus d'or depuis le refus de sa conversion par la banque royale.

L'échec du montage financier de Law se fonde sur l'incompréhension par la population de ces manipulations monétaires qui exigent d'elle une adaptation permanente à une nouvelle

Arkhipoff, 1995, Introduction à l'économie nationale. Qu'est-ce que l'économie nationale ?, Ellipses, Paris et aussi E. Archambault et O. Arkhipoff, 1988, Nouveaux aspects de la comptabilité nationale, Economica, Paris. Chapitre. Valeurs, réel économique et mouvement des prix, p.255-272, spéc. p.256. Voir aussi Sapir J. 2000, Les trous noirs de la science économique, Albin Michel.

²⁰⁷Packard V., 1979, L'homme remodelé, traduit de l'américain par Alain Caillé, Calmann-Lévy, Paris, spéc. p.27 sur les 3D dont le troisième *Dread, Debility, Dependency* (Terreur, Affaiblissement, Dépendance).

²⁰⁸Dans le cas d'un changement de monnaie, une dévaluation de la monnaie favorise les débiteurs (les dettes diminuent) et une réévaluation favorise à l'opposé les créanciers (les créances augmentent). L'équilibre entre les deux catégories, les débiteurs et les créanciers, exige une monnaie à unités de pouvoir d'achat constant (Cf. Allais M. 1999, La crise mondiale aujourd'hui : pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires, éditions Juglar, Paris). Ne pas oublier néanmoins que les contrats internationaux comme nationaux renvoient à un paiement nominal de la monnaie dudit contrat. Par ex. si j'ai conclu un prix de transaction à 100€ je dois payer 100 unités d'euros, quelle que soit la valeur en pouvoir d'achat au national d'une unité d'euros ou quelle que soit la parité de sa valeur de change avec une monnaie de référence. C'est le principe de la *lex monetae* (Cf. Sapir J. 2002).

Tableau n°3

2^{ème} manipulation monétaire de Law : diminution de la parité LT/Or.

Avant	1 écu d'or	=	6 Livres tournois
Après	1 écu d'or	=	3 Livres tournois

Law a changé la parité de la Livre tournois à l'écu d'or fixe

La Livre tournois passe de 6 à 3

Ce qui veut dire que la valeur réelle de la Livre tournois en pouvoir d'achat a augmenté

Écu	1	1	
---	---	à ---	1/3 est supérieur à 1/6
LT	6	3	En comparant $1 / 6 = 0,1666$ et $1 / 3 = 0,3333$

Passer de 0,1666 à 0,3333 revient à multiplier par 2 la valeur réelle de la Livre tournois puisque $0,1666 \times 2 = 0,3333$.

Le numéraire de LT a diminué de 6 à 3 mais cette diminution correspond à une augmentation du pouvoir d'achat de la Livre tournois par 2.

Tableau n°4.

Inversions de variations entre l'arithmétique, le monétaire et l'économique.

Référent écu d'or	numéraire LT	moyen de paiement	pouvoir d'achat
Avant Law	1	4	
Après Law			
1 ^{ère} manipulation	1	6	
	augmentation	unité Livre tournois diminution de valeur	diminution réelle perte non-proportionnelle
2 ^{ème} manipulation	1	3	
	diminution	unité Livre tournois augmentation de valeur	augmentation réelle gain non-proportionnel
	nominal écrit	poids de l'unité de calcul monétaire	réel économique non-linéaire

En parité d'une valeur monétaire prise comme référence, l'augmentation de la grandeur du moyen de paiement diminue la valeur économique et la diminution de la grandeur du moyen de paiement augmente la valeur économique. Dans cette occurrence, un dépassement du calcul arithmétique des valeurs s'opère. Ce dernier doit être nécessairement intégré par la population concernée puisque toute augmentation correspond alors à une diminution et inversement muni d'un dispositif qui puisse neutraliser les inversions en satisfaisant aux trois contraintes suivantes :

- l'Entreprise, qui fait accroître la valeur de richesse, comme émergence et augmentation des revenus,
- l'Echange, qui fait accroître les prix,
- l'Etat, qui fait accroître le pouvoir d'achat des populations par sa monnaie "à unités de pouvoir d'achat constant" en grandeurs mobiles et prospectives par la génération d'une richesse collective unissant le macroéconomique et le microéconomique.

Par ces manipulations monétaires, Law cherche à atteindre son but d'obtenir l'égalité entre $1 \text{ écu d'or} = 1 \text{ Livre tournois} = 1 \text{ Livre-papier}$. A terme, l'écu d'or disparaîtra et la Livre-papier, seule monnaie en circulation dans tout le royaume deviendra l'équivalent de Livre tournois. Autrement dit, la monnaie-papier comme espèce passant de main en main s'identifiera à la monnaie de compte. Cette monnaie ne reposera plus sur l'or mais sur les activités économiques du pays générées par l'abondance de cette monnaie. Pour réaliser ce programme de réforme monétaire, il met en oeuvre deux manipulations monétaires :

- dans la première manipulation, lorsqu'il augmente la parité de la livre tournois, l'unité de celle-ci diminue de valeur et il s'ensuit aussi une diminution du pouvoir d'achat,
- dans la deuxième manipulation, lorsqu'il diminue la parité de la livre tournois, l'unité de celle-ci augmente de valeur et il s'ensuit aussi une augmentation du pouvoir d'achat.

Il ressort de ces deux manipulations que les opérations de Law fonctionnent à l'envers du calcul classique de la valeur. De plus la variation du pouvoir d'achat qui en résulte n'est pas proportionnelle à la variation de l'unité de calcul arithmétique et du monétaire. Nous nous retrouvons ici avec un dépassement du calcul classique de la valeur.

Pour atteindre son projet Law a donc abandonné le calcul linéaire nominal pour un calcul de relations à valeur mobile. Cette comptabilité de nature prospective comme planification

d'une projection dans le futur a été relevée par l'historien de Law (Faure, 1977, p.303 et p. 533)²¹⁰. Mais les opérations monétaires qu'il pratique ne sont pas comprises par la population d'alors malgré la prospérité générale du pays comme aussi celle de son entreprise, la Compagnie des Indes occidentales. L'échec de l'écossais a été paradoxalement un succès. Aussi l'historien Faure, 1977 conclura son ouvrage ayant pour titre "la Banqueroute de Law" par : "dans l'échec, la réussite". Il n'a pu réaliser le terme final de son projet de remplacer la monnaie d'or par la monnaie-papier mais tous ses autres objectifs ont été atteints. En effet, à la fin de l'expérience de son système, la dette publique du royaume a été réduite de quasiment de moitié puisque son montant de 2, 47 milliards d'écus d'or en 1715 passe à 1,5 milliards en 1720. Quant à la dette privée, la population paysanne s'est désendettée dans la même proportion de 50%.(Petitfils, 1986)²¹¹. De même, le déficit du budget s'est aussi transformé en excédent car à la mort du Régent en 1723, les caisses royales contiennent 91 millions d'écus d'or (Faure, 1977)²¹². Schumpeter J. 1977, dans son *Histoire de l'Analyse économique*,²¹³ souligne que Law a été le premier à manager de façon synchronisée les deux processus du monétaire et de l'économique : "Il a élaboré la partie économique de son projet avec une brillance et cependant une profondeur qui le place au premier rang des théoriciens monétaires de tous les temps... Le système de Law est l'ancêtre authentique de l'idée de monnaie dirigée (*managed currency*) non seulement dans le sens obvie de ce terme, mais dans le sens le plus profond et le plus large qui signifie la direction de la monnaie et du crédit comme moyen de diriger (*managing*) le processus économique".

²¹⁰Faure, 1977, p. 613. Cf. p.303 : " Il est stupéfiant pour nous de voir une société fixer à l'avance le dividende d'un exercice qui n'a pas encore commencer de courir (...).[dans une période après le premier exercice annuel] Le bilan prévisionnel dressé par Law fait apparaître un bénéfice de 91 000 000.... Dans son mémoire justificatif de 1723, Law indique que le profit effectif pour la première année aurait été supérieur à 28 000 000 mais il était au-dessous de la vérité. Les documents authentiques découverts par P. Harsin, indiquent en effet que le bénéfice réel s'est élevé à 38 000 000, chiffre exactement égal à celui que Law avait avancé dans sa conversation avec Crawford (10 octobre 1719)" et p. 533 : "L'action réciproque des facteurs peut aboutir à quadrupler ou à octupler l'effet initial (...). Par le fait même que ces changements affectent un très grand nombre de personnes, chacun d'eux est presque imperceptible, et donc n'attire pas l'attention, ou ne l'attire que dans un cercle étroit ou en un lieu obscur. *Mais l'ensemble de ces modifications insignifiantes* peut créer une *modification d'ensemble*, beaucoup plus considérable et beaucoup plus durable que le total des épiphénomènes sensationnels de la rue Quincampoix."(italiques mises par Faure).

²¹¹Petitfils, 1986, p.563 et p.572

²¹²Faure, 1977, p. 346 et Petitfils, 1986, p. 557 et p.522. Faure rapporte M. Sallon : "Law a échoué mais le système a réussi" et commente : "Sans doute Law n'a-t-il pas voulu les éléments de l'été 1720, mais tout se passa comme s'il les avait voulu, ou plus exactement comme s'ils s'inscrivaient dans un plan dont il n'était lui-même que l'agent, non entièrement autonome et non complètement renseigné".

²¹³Schumpeter J. 1977, *Histoire de l'Analyse économique*, p.295 et sq. et p. 321 et sq. citée par Faure, op. cit. p.35-36.,

L'incompréhension du passage du comptable nominal au monétaire et du monétaire à l'économique a eu raison de l'expérience du système de Law. Il ne parvient pas à rétablir la confiance de la population. Le 9 décembre 1720, le Régent doit le démissionner et dissocier l'État de la Compagnie des Indes occidentales. La banque royale cesse d'émettre des livres-papier. Les billets de papier-monnaie de Law n'ont plus cours et sont brûlés en places publiques. Le Régent remet en circulation la livre tournois adossée à l'or. La monnaie métallique, or et argent, recouvre ses droits comme numéraires. L'État, par l'autorité du Régent, reprend la main et procède à la nouvelle remise en ordre des finances publiques du royaume. Les porteurs de billets d'actions ou de livres-papier sont remboursés avec justice suivant la garantie donnée par l'État. Ceci en séparant les spéculateurs des autres possesseurs de titres. Le Régent, s'appuie sur le nouveau ministre des finances Fleury. Ce dernier stabilise la livre tournois adossée à l'or afin qu'elle soit une unité monétaire à pouvoir d'achat constant²¹⁴ qui fait revenir la confiance de la population et continue la prospérité économique lancée par Law. Le projet de Law de changer la monnaie métallique or en monnaie-papier se réalisera deux siècles plus tard.

Cette deuxième mondialisation qui doit beaucoup au système de Law nous révèle qu'à l'image d'une famille d'hommes d'affaires génois, un seul homme a joué les trois rôles institutionnels de l'État, de l'Échange et de l'Entreprise. Rien n'a pu se faire sans ces conjugaisons ou interrelations de soutiens mutuels des 3 E. Law s'est appuyé de façon complète sur ces trois institutions et acteurs : le Régent (l'État), la banque royale (l'Échange) et la Compagnie d'Occident (l'Entreprise).

L'État ne peut exister sans l'Entreprise.

Le Régent pour asseoir l'État dans ses finances et dans l'économie du royaume, aussi bien économie intérieure et que son économie extérieure s'appuie sur l'Entreprise, la Compagnie d'Occident.

²¹⁴Allais M. 1999, La crise mondiale aujourd'hui : pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires, éditions Juglar, Paris.

L'État ne peut exister sans l'Échange.

L'État par le Régent pour exister économiquement et financièrement s'appuie sur la banque royale qui échange les billets-papier contre des écus d'or et des billets d'actions.

L'Échange ne peut exister sans l'État.

Point d'échanges sans la monnaie de livres-papier que l'Etat donne et garantit avec convertibilité aux billets d'actions et aux anciens billets d'État. Les échanges ne peuvent exister en particulier sans la garantie de conversion des billets d'actions pour la Compagnie d'Occident dans le premier marché de titres librement négociables.

L'Échange ne peut exister sans l'Entreprise.

Les monopoles de toutes les activités de la Compagnie d'Occident créent la richesse économique qui se transforme en capitaux échangeable en actions.

L'Entreprise ne peut exister sans l'État.

Sans les monopoles de droit d'exercice des activités économiques, pas d'entreprise Compagnie d'Occident. Sans la garantie de la monnaie et de l'échange des billets d'actions, pas de Compagnie d'Occident recapitalisée. Sans infrastructures maritimes et sans la construction d'une marine de commerce par l'Etat, pas de Compagnie des Indes Occidentales pour le commerce triangulaire et le commerce avec la Chine.

L'Entreprise ne peut exister sans l'Échange.

Sans l'échange garanti des capitaux en actions, point de financement de la Compagnie des Indes occidentales par souscriptions et primes.

L'analyse de l'histoire économique et monétaire du système de Law met une fois de plus en évidence l'invariance de l'enchaînement nécessaire et constitutif de l'État, l'Échange, l'Entreprise réalisant la tiercéité des 3 E La spécificité de son système marque une substitution mobile de chaque E à un autre E à égalité de rôle avec la prédominance relative de l'Échange monétaire.

Deux siècles après, du XX^{ème} au XXI^{ème} siècle, vient la mondialisation d'aujourd'hui, de 1990 à nos jours, celle que nous nommons, selon le découpage retenu des mondialisations considérées²¹⁵ : la troisième mondialisation.

Vérification historique de la tiercéité des 3 E dans le système fiduciaire et intellectuel de Law.

Le système de Law couvre la période de la deuxième mondialisation allant de 1715 à 1720. Ce système se déploie dans l'espace géographique du commerce triangulaire : Europe, Afrique et Amériques du Nord d'importations et d'exportations coloniales de capitaux, de marchandises et de la traite des esclaves noirs. La situation de l'époque se trouve alors marquée par la compétition entre l'Angleterre dominante et le Royaume de France pour la colonisation des Amériques du Nord, notamment de la Louisiane, vaste territoire comprenant 7 Etats fédérés américains d'aujourd'hui. Les guerres militaires à finalité économique menées par Louis XIV ont épuisé le Royaume de France.

Le Régent, Philippe d'Orléans, trouve les finances publiques en piteux état : déficit du budget, dette publique colossale, quasi-cessation de paiement, léthargie des activités économiques. Pour remettre bon ordre dans le royaume, Law propose son projet d'une réforme monétaire. Son principe repose sur le fait que la richesse n'est pas dans l'accumulation de l'or mais dans l'abondance des moyens de paiement et la circulation de la monnaie qui fait surgir le commerce et renouvelle les activités. Sa finalité est d'arriver à changer de monnaies où la monnaie d'or soit remplacée par la monnaie-papier. Il estime que la garantie des billets papier est plus solide si elle est garantie par l'État et que cette garantie provient non de l'accumulation de l'or mais des activités économiques des entreprises de tout le royaume. Pour aboutir il fait instituer une banque royale qui possède le privilège de l'émission de la monnaie en livres-papier et une Compagnie des Indes occidentales de 600 000 actions laquelle peut émettre des actions en équivalence de titres en livres-papier.

²¹⁵Deux autres réalisations historiques du concept de mondialisation auraient pu être examinées qui ne manquent pas d'intérêt en elles-mêmes : celle d'avant 1914 (1840-1913) et celle d'entre les deux guerres mondiales (1919-1939). Cf. supra note 69.

Cette société de capitaux à actions nominatives couvre tout le commerce intérieur du royaume et son commerce extérieur dit triangulaire (France, Afrique, Amérique du Nord).

Depuis son passage à Gênes, Law maîtrise les transformations de la monnaie d'or en monnaie de compte. Il comprend la puissance qu'un État peut retirer d'une monnaie papier qui circule de main en main et qui s'échange avec d'autres titres ou écus d'or. De Florence, Law comprend l'influence des hommes de réseaux près du pouvoir de l'État. Il s'est aussi forgé une capacité de convaincre et de montrer une ténacité peu commune. De Venise, Law retient qu'être placé aux commandes de l'État permet de maîtriser la monnaie. Il est conscient également que l'abondance des moyens de paiement commande l'expansion du commerce et la création des activités. Sachant vendre cette connaissance auprès du Régent, son gouvernement lui permet de mettre en œuvre son projet. Il est nommé, sans titre puis avec titre, successeur de Colbert. Il sait comme son illustre devancier que le roi Louis XIV, derrière l'annonce affichée de faire des guerres militaires pour agrandir et défendre le royaume de France menait en réalité des guerres à finalités économiques.

Law apporte trois innovations : la première, la guerre économique se mène et se gagne par la monnaie. La seconde, le changement de monnaies qui l'assure implique de faire participer toute la population. La troisième, le gouvernement de la monnaie assure le gouvernement économique. Il conçoit deux manipulations monétaires et les applique dans son programme de réforme monétaire.

Par sa première manipulation monétaire, Law atteint ses deux objectifs principaux : il réduit la dette et il relance l'économie. La dette publique se voit réduite de moitié en passant de 2,47 milliards d'écus d'or à 1,5 milliards d'écus d'or. La population paysanne, composante principale du royaume de France, se désendette elle aussi dans la même proportion de 50%. Le déficit du budget se transforme en excédent de 91 millions d'écus d'or. La confiance en l'avenir revient. Le royaume recouvre la prospérité économique. Le boom des activités s'accompagne d'une hausse des qualifications des ouvriers, des journaliers, de toute la population et de grands travaux d'agencement du territoire sont entrepris.

Par sa deuxième manipulation monétaire, où il veut substituer complètement la monnaie de livres-papier à la monnaie métallique or, il échoue devant l'incompréhension de la population. Celle-ci préfère la sécurité de ce qui se voit comme richesse à laquelle elle était

habituee, la monnaie metallique, à ce qui ne se voit pas, la monnaie livre-papier, richesse representative, malgre sa garantie de conversion à l'or par l'État. La confiance se perd dans sa monnaie de livre-papier lorsque Law entame de baisser la parité de la livre tournois à l'or pour aboutir par paliers successifs jusqu'à ce que la livre-papier vaudra un écu d'or. Si la livre tournois vaut 1 écu d'or et la livre-papier vaut aussi 1 écu d'or, les deux livres, livre se valent entre elles pour qu'au final la livre-papier équivaldra à la monnaie de compte, la livre tournois. Cette manipulation programmée de longue date par Law vise à éliminer toute autre monnaie pour ne laisser en circulation que la livre-papier valant un écu d'or. Ainsi, la monnaie fiduciaire de livre-papier seule en circulation et garantie par l'État remplacerait la monnaie d'or ancienne, l'écu d'or et le louis d'or, complètement récupérés par échange avec la monnaie de livre-papier ou avec la quasi-monnaie des billets d'actions qui lui sont convertibles. Une hausse non maîtrisée du cours des actions de la Compagnie d'Occident sur le marché des titres se renverse en une baisse vertigineuse des cours de ces mêmes actions. Ceci affecte tout le royaume car les détenteurs de titres se répartissent dans toute la population. Cette grande société est aussi la plus importante du royaume. En effet, elle couvre l'ensemble du royaume de France par ses activités avec l'entièreté de son commerce international triangulaire. La banque royale ne peut assurer la conversion en or demandée au même moment par la quasi-totalité des possesseurs de billets d'actions de la Compagnie d'Occident. Cet événement amorce simultanément une perte de confiance dans la livre-papier et dans les billets d'actions. La population se détourne des deux. Pour récupérer la confiance de la population, l'écossais stabilise le cours des actions à un montant raisonnable de conversion automatique à 9000 livres-papier. La confiance ne revient pas pour autant et ce, malgré la prospérité réelle de la Compagnie d'Occident. Face à cette situation de blocage, le Régent se voit contraint de démissionner Law, de dissocier l'État de la Compagnie d'Occident et d'ordonner que la banque royale cesse d'émettre des billets papier. Les billets de livres-papier de Law sont brûlés en place publique. Les billets d'actions et les billets de livres-papier sont remboursés par l'État conformément à sa garantie donnée, tout en séparant les spéculateurs des autres possesseurs de titres. La monnaie métallique d'or et d'argent redevient la seule monnaie en circulation comme numéraire. Le nouveau ministre nommé Fleury stabilisera la livre tournois, c'est-à-dire qu'il fera le nécessaire pour qu'elle soit à unités de pouvoir d'achat constant continuant ainsi la prospérité économique lancée par Law.

Ce que nous délivre la deuxième mondialisation animée par le système de Law, à l'image des hommes d'affaires génois, un seul homme a joué les trois rôles institutionnels de l'État, de l'Échange et de l'Entreprise. Rien n'a pu se faire sans ces conjugaisons ou interrelations de soutiens mutuels des 3 E. Law s'est appuyé de façon complète sur ces trois institutions et acteurs : le Régent (l'État), la banque royale (l'Échange) et la Compagnie d'Occident (l'Entreprise).

L'invariance historique de la tiercéité par co-dépendances des 3 E se trouve donc à nouveau vérifiée dans la deuxième mondialisation avec le système de Law (1716-1720) sous la Régence :

L'État ne peut exister sans l'Entreprise.

L'État ne peut exister sans l'Échange.

L'Échange ne peut exister sans l'État.

L'Échange ne peut exister sans l'Entreprise.

L'Entreprise ne peut exister sans l'État.

L'Entreprise ne peut exister sans l'Échange.

L'épopée de Law nous apprend le rôle directeur et actif du phénomène monétaire complet sur l'activité économique. Le système de Law nous administre surtout une nouvelle preuve historique de l'existence de la tiercéité de l'État, de l'Échange et de l'Entreprise dans cette mondialisation comme dans toutes celles qui l'ont précédée. L'agencement original de son système affirme une dominance relative de l'Échange, laquelle rappelle la République de Venise pour le sens collectif du système de Law et la République de Gênes pour la prise de contrôle d'un pays par un homme d'affaires.

Deux siècles après, du XXème au XXIème siècle, vient la mondialisation d'aujourd'hui, de 1980 à nos jours, celle que nous nommons, selon le découpage retenu des seules mondialisations choisies pour illustration de son concept : la troisième mondialisation.

Chapitre 4

Tierc  t  , mondialisation financi  re d'aujourd'hui

Les mondialisations précédentes de la fin de la République romaine jusqu'à la deuxième nous démontrent que les problèmes à résoudre sont toujours relatifs aux dettes publiques, au déficit des budgets, au manque de trésorerie de l'Etat comme des entreprises. Les États répondent à ceux-ci par des solutions monétaires. Le problème récurrent de financement auquel les États ont à faire face dépend directement de leurs guerres militaires. Le système de Law montre un changement de stratégie transformant les guerres militaires à finalité économique pour procéder directement à des guerres économiques pures et simples. En effet, la pratique de la guerre militaire pour atteindre la richesse renvoie son fait contraire au résultat voulu : être plus riche et plus grand en territoires en soumettant par la force d'autres Etats n'aboutit pas au résultat escompté. Les États qui mènent des guerres militaires se retrouvent chaque fois appauvris et n'obtiennent pas une paix durable. Les populations fuient les zones de guerres militaires et les échanges du commerce cessent de prospérer dans ces zones. A l'inverse, les zones conquises par les guerres économiques attirent les populations. Les moyens de faire des échanges commerciaux et monétaires s'installent. Comme le rapporte Harbulot, (2011)²¹⁶ en citant Esambert, (1991)²¹⁷: "La compétition économique est désormais planétaire. La conquête des marchés et des technologies a pris la place des anciennes conquêtes territoriales et coloniales. Les armes s'appellent innovation, productivité, taux d'épargne, consensus social et degré d'éducation. Les défenses se nomment droits de douane, protections monétaires et entraves au commerce international. Les combattants, Japon, États-Unis, Europe, Chine, Russie, mais aussi tiers-monde s'affrontent sans merci".

Dans la pratique des guerres militaires, le financement concerne les armées et leurs manœuvres stratégiques pour envahir un autre Etat, tandis que dans les guerres économiques, le financement porte sur les activités économiques des États tel qu'un État faible emprunte à un État fort pour mener sa propre restructuration économique en toute liberté. Alors les traités de commerce accompagnés de traités monétaires remplacent les traités de paix, par exemples celui de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Services (OMC-GATS, 1994) et celui de l'Union européenne (1992) avec sa zone monétaire de l'euro. Les traités commerciaux de libre échange des marchandises, des prestations de

²¹⁶Harbulot C. 2011, Guerre économique et notion de puissance, Lettre Prometheus.

²¹⁷Esambert B.1991, La guerre économique mondiale, Olivier Orban.

services, des personnes et des capitaux permettent pareillement d'obliger les États à respecter cette liberté. Cette dernière possède son revers : elle permet à un État fort de contraindre par des moyens subtils un État faible à devoir accepter des conditions d'échanges défavorables. Par exemple : un prêt contre une condition d'achat de produits, par ex. la Chine et les États-Unis comme le soulignent Dallene et Buchy, (2013)²¹⁸ ou bien un prêt contre des marchés d'infrastructures à prix forcés, ou encore en imposant des normes technologiques ou en érigeant des barrières de protections nationales quand la situation tourne en leur défaveur. L'État fort n'hésite pas à contraindre les États les plus faibles à la souscription d'emprunts (Bouvier, 1969)²¹⁹. De plus l'Etat fort veille à ce que l'État faible ne puisse dans son élan de restructuration se hisser à une position d'égalité avec lui et encore moins à le dépasser (Harbulot, 2013)²²⁰. Autrement dit, l'ouverture et la fermeture des échanges sont des moyens utilisés puis tour à tour abandonnés et repris selon les désavantages ou les avantages de la situation tirée du rapport de supériorité, d'égalité ou d'infériorité entre les nations qui commercent entre elles (Bayroch, 1999, Galbraith, 2004). Ces guerres économiques se gagnent désormais par la domination de l'information, c'est-à-dire du renseignement, source de l'intelligence économique (Pichot-Duclos, 2002)²²¹. Elle prend alors le nom de guerre de l'information principe et fondement de la prospective des entreprises (Belliard B. 2013)²²². Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) deviennent le vecteur de cette guerre mondiale de l'information. La vitesse de la transmission des informations quasi instantanée et la toile d'araignée de la surveillance la plus large définissent les facteurs prépondérants d'influence, d'intelligence des choix et de pouvoir des États et des entreprises (De Meaux, 1928)²²³. Par le biais de ces guerres économiques se pratiquent aussi des guerres culturelles. En effet, une imprégnation

²¹⁸Dallene et Buchy, 2013 supra note 89.

²¹⁹Bouvier J. 1969, , Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIXème-XXème siècles, Société d'édition de l'enseignement supérieur, Paris Sorbonne ; Sauvy A. 1965, Histoire économique de la France entre les deux guerres (1918-1931), Fayard.

²²⁰Harbulot, 2013 L'étude de la guerre économique et des problématiques associées, de *Opinion* du 23 juin 2013, traduit de l'espagnol, dans *Document de Stratégie* n°162 "L'intelligence économique dans un monde globalisé", original publié par l'Institut Espagnol d'Etudes Stratégiques.

²²¹Pichot-Duclos J. (Général), 2002, Les guerres secrètes de la mondialisation, Lavauzelle, Paris.

²²²Belliard D., 2013, La guerre des technologies, n°329 novembre 2013 d'*Alternatives économiques* p. 64-67.

²²³De Meaux A. 1928, Augustin Cochin et la genèse de la Révolution [de 1789], Plon, Paris et Furet F. 2009, Penser la Révolution française, Gallimard, spéc. p.257-314 Augustin Cochin : la théorie du jacobinisme (la démocratie à travers l'étude de la fabrication des Cahiers de doléances et des élections des représentants du peuple par les sociétés de pensée p. 263-264, 295, phénomène sociologique et historique). Voir Paul Veyne, 1974, L'histoire conceptualisante, dans Faire de l'histoire I. Nouveaux problèmes (sous la direction de Jacques Le Goff et de Pierre Nora), Gallimard, p.94-133.

culturelle²²⁴ tente de s'imposer afin que les autres États et populations aient les mêmes formes d'urbanisation devant les yeux, la même alimentation, les mêmes vêtements, loisirs, divertissements, cinémas, média (Dallene et Buchy, 2013)²²⁵. Pour faire face à cette guerre de l'information, les États se dotent d'un système de renseignement mondial²²⁶ afin de protéger leur marché intérieur et de se faciliter la conquête des marchés extérieurs. Aussi certains États ont créé, sous des dénominations diverses, leurs propres "Organismes de sécurité et d'offensive économiques" (Pichot-Duclos, 2002)²²⁷.

Dans cette troisième mondialisation, la physionomie des entreprises présente plusieurs caractéristiques. La première porte sur leur mode de diffusion dans l'espace mondial. De grandes entreprises se développent surtout dans les pays émergents des BRICs (Brésil, Russie, Inde, Chine). Elles sont présentes dans plusieurs nations. Ceci leur vaut l'appellation d'entreprises multinationales. Leurs implantations et leurs capitaux multinationaux vont et reviennent d'un pays à l'autre dans cette globalisation. A travers leurs relations entre mère et filiales, elles créent leur propre espace économique (Perroux, 1980²²⁸, Mucchieli, 2004²²⁹). Ce qui leur vaut une autre dénomination de firmes transnationales (FTN). En effet, elles recherchent leur optimisation économique par la division internationale du travail au moyen de transferts de leurs activités productives aux États à moindre coûts salariaux et à moindre respect des normes environnementales. Elles visent aussi l'optimisation fiscale par le transfert de leurs bénéfices dans un pays qui ne les taxe que faiblement voire pas du tout. Elles parviennent à atteindre cet objectif par des exonérations légales des États en contrepartie de leurs implantations chez eux. Elles usent aussi de transferts illégaux mais tolérés²³⁰ de leurs surplus dans des paradis fiscaux (Dallene et Buchy, 2013)²³¹. La

²²⁴Cf. Conditionnement et Hyperclasse chez Packard V. notes 207 et 337 ; Greene R. supra note 170, Edelman M. 1991, Pièces et règles du jeu politique, traduit par C. Cler, Seuil ; Rothkopf D. 2008, Superclass. *Global power elite and the world making*, Farra, Strauss and Giroux, New York ; Zinoviev A. 2002, La suprasociété globale et la Russie, l'Age d'homme, Paris, traduction G. Conio ; 1999, La grande rupture. Sociologie du monde bouleversé, traduction S. Despot ; Dussouy G. 2009, Les théories de la mondialité. Traité de relations internationales, tome 3, l'Harmattan ; Naville P, 1972, Le nouveau léviathan 5. La bureaucratie et la révolution, Anthropos ; Weil S. 1949 réédition 1964, L'Enracinement, Nrf, Gallimard.

²²⁵Dallene et Buchy, 2013 supra note 89.

²²⁶Le système de renseignements de La République de Venise fut le précurseur si l'on excepte l'empire du roi indien *Kautilya* 300 avant J.C. et le royaume chinois du stratège *Sun Tzu* 400 avant J.C.

²²⁷Pichot-Duclos J., 2002 supra note 221.

²²⁸Perroux F. 1980, Les entreprises transnationales et le nouvel ordre économique du monde, Institut des Sciences sociales Appliquées, Supplément n°29 d'*Informations et commentaires* 4^{ème} trim. 1979

²²⁹Muchielli J.L. et Mayers 2004, *Multinational Firms Stratégies and the New Economics Geography*, Edwards Elgar, Londres.

²³⁰Dallene et Buchy, 2013 supra note 89 rapport de Pozsar et alii sur le système bancaire fantôme (*shadow system banking*) des marchés non réglementés (dit de gré à gré); voir de Maillard J., 2004, Le Rapport censuré, Flammarion et 1999, Un Monde sans loi. Criminalité financière en images, éditions Stocks.

deuxième caractéristique porte sur leur mode de croissance. Ces entreprises grossissent principalement par des fusions ou des acquisitions d'autres entreprises. La plus grosse entreprise phagocyte les plus petites performantes ou celles de tailles équivalentes qui éprouvent des difficultés. Un autre mode de leur développement consiste à conclure des alliances entre grandes entreprises multinationales sur des projets communs ou complémentaires. Elles mettent ensemble des moyens telles que par exemples des plateformes de production ou de distribution ou des centres communs de recherche et de développement. Ainsi, elles se renforcent mutuellement face à un concurrent bien ciblé. Chaque entité se trouve alors avec une autre tantôt dans la position d'adversaire et tantôt dans celle d'alliée d'où des situations comparées difficiles à comprendre vu cette permutation des rôles dans le temps et dans l'espace. Ce ballet incessant, de ventes et d'achats de grandes entreprises entre elles ou de leurs jonctions partielles fait naître de nouvelles entités de taille internationale associant leur force d'innovations devenue le facteur de compétitivité dans la guerre économique mondiale. Ces décompositions et recompositions d'entreprises sur le marché mondial ne peuvent s'effectuer qu'en levant d'énormes capitaux. La troisième caractéristique porte sur leur adossement aux variations des marchés. Ces entreprises se dotent d'armes d'illusions massives²³² qui font croire aux mass-media que les prix des marchés leur sont défavorables alors que par des combinaisons de contrats de marchés à terme et de produits dérivés, notamment par les *options* et les *crédits swap*, elles utilisent en leur faveur ces hausses et ces baisses des cours (Giraud PN, 2001 ; Giraud G, 2012)²³³. En effet, ces entreprises continuent en plus sophistiquées les pratiques génoises, florentines et vénitiennes examinées dans la première mondialisation sans parler des manipulations monétaires à grande échelle entre les monnaies internationales tels que l'euro européen, le dollar américain et le yuan chinois, à la manière de Law (1716-1720) mais avec le sens du bien commun en moins. La combinaison de ces instruments financiers permet à ces entreprises géantes de domestiquer non seulement la volatilité des marchés mais aussi le hasard et l'incertitude. Des combinaisons de statistiques, de fonds de régulation spéculatifs²³⁴ (Dallene et Buchy, 2013)²³⁵, de *crédits défaut swap* et d'*options*, leur

²³¹Dallene et Buchy, 2013 sur les "Centres financiers off-shore" (CFO) supra note 89.

²³²Galbraith, 2004, Packard, 1965, 1979, Rothkopf, 2008, Naville, 1972, Zinoviev, 1999, 2000, Dussoye, 2009 précités.

²³³Giraud PN. 2001, Le commerce des promesses, Seuil ; Giraud G. 2012, l'illusion financière. Des subprimes à la transition écologique, éditions de l'atelier, 3^{ème} édition revue et augmentée.

²³⁴Les Etats font de même. Voir en Europe le traité MES du Mécanisme européen de stabilité de régulation par des fonds souverains. Voir, en Asie les accords de la banque centrale chinoise avec d'autres banques centrales du Sud-Est asiatique. Cf. Dallene et Buchy, (2013).

²³⁵Dallene et Buchy, 2013 supra note 89.

permettent de construire une comptabilité de couverture qui les met à l'abri de ces turbulences devenues profitables pour elles (Briys et Varenne, 1999)²³⁶. Cette nouvelle comptabilité de couverture leur assure aussi la neutralisation de la variation des prix à la baisse et à la hausse dans la succession des innovations technologiques. La quatrième caractéristique concerne le système de financement utilisé pour résoudre leur problème fondamental de compétitivité par leur création d'innovations technologiques à usage général. Les innovations, à rendements toujours croissants²³⁷ pendant un temps limité, demandent des financements à long terme. Cette exigence entre en contradiction avec leur durée de vie laquelle devient de plus en plus courte. Pour résoudre cette contradiction, le long terme se finance désormais par le court terme renouvelé. Ce mode de financement repose sur les flux futurs d'un actif d'entreprise, flux supposés se régénérer dans une durée limitée. En effet, dans la finance classique des entreprises et des marchés, les activités à long terme se financent par un financement à long terme. Les activités à court terme le sont par un financement à court terme. Autrement dit, les investissements ne doivent pas se financer par le fonctionnement courant.

Auparavant, le crédit de financement était un complément d'un apport de trésorerie accumulé préalablement pour un projet. Le complément prêté par l'établissement financier avait pour garantie de remboursement un autre actif de l'entreprise. Actuellement, les projets d'entreprise sont financés à 100% sans condition d'apport et la garantie des remboursements de ce crédit se fonde sur un actif potentiel, générateur de flux futurs appartenant à un processus de remplacement sans rupture d'un générateur de trésorerie par un autre. L'établissement financier se couvre d'un risque de rupture par mobilisation d'une combinaison de statistiques et de fonds de régulation d'opérations spéculatives pour y faire face. Le déblocage de ces crédits à long terme à 100% s'effectue aussi par fractionnements alignés sur les tranches d'avancement des projets. Le comportement classique de management s'inverse dans la mondialisation d'aujourd'hui : les projets d'innovations qui demandent un financement à long terme se financent désormais par des financements à court terme incessamment renouvelés. Dans cette perspective, les flux futurs se condensent dans des titres représentatifs d'une trésorerie à venir qui peuvent être convertis en trésorerie

²³⁶Briys E. et de Varenne F. 1999, La mondialisation financière Enfer ou Paradis ?, Economica.

²³⁷La courbe en S d'un produit dans la partie montante et aussi les rendements croissants liés à un aspect industriel manufacturier d'augmentation de la productivité et de l'économie d'échelle par un marché solvable très large. Voir Eon C., 2013, Comment certains pays sont devenus riches et pourquoi d'autres pays restent pauvres. Considérations sur la crise économique actuelle, *Le Cep* n°65 4^{ème} trimestre 2013, revue du Centre d'Études et de Prospective sur la science.

immédiate par un établissement financier. La trésorerie reçue en avance devient une dette à rembourser auprès de l'établissement financier A. Ce dernier vend sur le marché financier ces titres à un autre établissement financier B. Celui-ci propose ces titres de crédit de trésorerie à une autre entreprise C qui devra présenter une capacité équivalente de flux futurs de remboursement. La conversion d'un actif-capital en passif-dette sur le marché financier des titres fait donc appel à des échanges de flux futurs équivalents avec disjonction des entités, tant du côté des établissements financiers de crédit trésorerie que du côté des entreprises bénéficiaires. Autrement dit, ces titres ou bons de trésorerie constituent une monnaie de banques. Aussi bien les entreprises que les États utilisent ce procédé de titrisation²³⁸. Pour les États, les flux futurs renvoient aux recettes des impôts à venir. Ces recettes futures dépendent à leur tour des flux réels des activités économiques des entreprises implantées dans cet État²³⁹ qui doivent payer des impôts sur lesquels ce dernier compte faire ses recettes. Le financement du long terme par le court terme se généralise dans cette troisième mondialisation. Le renouvellement incessant de financement à court terme révèle deux innovations relatives²⁴⁰ de technologies financières : la première, le contenu du capital-dette représente en réalité un mouvement en cours d'activités générant de la trésorerie chez les entreprises²⁴¹. La seconde, ce qui constitue un titre d'actif ou un titre de dette chez les établissements financiers devient tantôt l'un tantôt l'autre dans la circulation ininterrompue des titres sur les marchés financiers mondiaux. Pour les établissements financiers, un actif ne peut se transformer en une dette solvable que si des flux futurs des activités de l'entreprise

²³⁸Dov Ogien, 2002, *Pratique des marchés financiers*, Gualino, Paris, Spéc. l'Agence France Trésor et les services spécialisés en valeurs du Trésor (SVT) chargés de l'adjudication de bons de trésorerie à la manière des romains et de Law avec les grandes banques internationales sous-traitantes pour assurer le paiement des intérêts de la dette publique et les bouclages de fin de mois de l'État et vendre ces bons de trésor public sur le marché international. Voir la liste actuelle des banques privées sur le site du Trésor public français. Comparaison entre la banque royale de Law et les banques centrales BCE européenne et FED américaine ou groupements de banques internationales privées sous-traitantes de la monnaie de groupes d'États (Ragot X. 2012, *Les banques centrales dans la crise financière*, CEFREMAP, éditions rue d'Ulm, Paris). Voir Dallene Buchy, "les bons du trésor américains détenus à 40% par la Chine" supra note 89. Une monnaie dominante pour les échanges internationaux, par ex. le dollar, joue le rôle de l'or des époques de monnaies métalliques ou des convertibilités anciennes monnaies-papier à l'or.

²³⁹Ces flux futurs vont dépendre de l'appréciation de la monnaie de l'État par les marchés financiers en rapports à sa dette publique.

²⁴⁰Relatives car cette pratique, qui s'était perdue a été retrouvée. Elle a existé dans toutes les mondialisations considérées, y compris dans la prémondialisation à la fin de la République romaine.

²⁴¹Cf. Les coïncidences réelles entre dette et capital, dépôt et dette. Voir M. Allais, 1999 et rapports multiples sur ce point de hauts banquiers de la Banque d'Angleterre et de la Réserve fédérale américaine, etc.). Voir Faey Denis R.P. 1944, sur *Manipulations monétaires et ordre social*, éditions 2013 Saint Rémi ESR, 33 Cadillac, France, traduit de l'original anglais publié par Browne and Nolan Ltd. Aujourd'hui, à bien y regarder, le financement mis en oeuvre est à zéro car le banquier finance à égalité ce que l'entreprise lui rembourse selon un infime décalage. On peut donc dire qu'il existe en fait une simple simulation de financement. Elle est parallèle à la simulation aujourd'hui de la comptabilité en partie double par les banques et par les grandes entreprises. Cf. infra note 595.

garantissent la continuité de son remboursement. Le but de cette opération consiste à obtenir une trésorerie immédiate par la convertibilité de ce titre de dette en un actif d'espèces. Le mécanisme de transformer un actif en dette (1^{ère} transformation) et retransformer cette dette en actif de trésorerie (2^{ème} transformation), l'actif de trésorerie lui-même retransformé encore en une dette à rembourser à court terme (3^{ème} transformation) est dénommé titrisation. L'avantage de cette pratique de financement des innovations revient à ne pas devoir mobiliser un capital d'apport pour lancer un projet d'entreprise. Ce financement pour l'entreprise s'effectue donc sans accumulation préalable d'un capital. Il s'obtient par une création monétaire de l'établissement financier laquelle s'adosse aux flux futurs escomptés de l'entreprise. Ce système de financement opère donc le passage d'une gestion de patrimoine accumulé à un management de génération de flux futurs.

Exemple de calcul :

Une entreprise présente un projet dont son actif potentiel générera des flux futurs où la totalisation de ces derniers est estimée à 100€. L'établissement financier A débloque une ligne équivalente de 100€ pour financer ce projet considéré à long terme sur cinq ans. Les 100€ sont fractionnés en montants de 20€ d'avance de trésorerie sur ce projet. Ces 20€ deviennent alors une dette pour l'entreprise qu'elle doit rembourser à court terme. Une fois la 1^{ère} tranche de 20€ remboursée, une nouvelle tranche est débloquée et remboursée, et ainsi de suite par tranche de 20€ jusqu'à épuisement des 100€ de la ligne de crédit global. Si l'actif de flux futurs estimé à 100€ disparaît, tout le plan de financement disparaît avec lui. Dans cet exemple, si l'entreprise n'a pu rembourser que deux tranches de 20€, le reste de 60€ ($100 - 20 - 20 = 60$) accordé initialement sur un total de 100€, devient un titre de crédit de trésorerie non valable. L'arrêt de remboursement de 20€ anéantit la confiance placée dans le projet global. Le titre de dette de 60€ ne présente plus la sécurité d'être remboursé. L'établissement financier A de crédit se trouve alors avec les 60€ de titre de dette non adossée à la réalité économique assurée par les flux futurs de l'entreprise. Cet établissement financier A détenteur des titres de bons de trésorerie de 60€ ne peut plus les vendre à un autre établissement financier B. En effet, l'établissement financier B ne pouvant être assuré que ce crédit-dette corresponde encore à un actif de flux futurs de trésorerie ne peut l'accepter de l'établissement A comme titre d'actif de trésorerie. L'établissement B refuse alors ce titre car il a perdu sa valeur potentielle de conversion en trésorerie²⁴². De ce fait, il a

²⁴²Il est facile de voir que ce processus correspond, point par point, à la chute des titres de livres-papier et de billets d'action du système de Law examinée dans la deuxième mondialisation. Il suffit de changer ce qui doit

perdu aussi sa valeur sur le marché des titres de trésorerie. Il devient un titre “toxique” connu aussi sous le nom d’actif “pourri” dans l’Actif du Bilan des établissements financiers ou des banques. Les bons de trésorerie n’étant plus convertis en liquidités pour les entreprises, ces dernières se trouvent en manque de crédit d’avance de trésorerie. La crise financière chez les établissements financiers ou les banques entraîne donc une crise économique chez les entreprises. Dans le cas où la même situation se reproduit pour les bons de trésor public d’un Etat, la crise financière de liquidités se transforme en crise monétaire chez ce dernier. Elle se manifeste par la dépréciation du change de sa monnaie à l’extérieur et par la dévaluation de son pouvoir d’achat à l’intérieur.

La première crise des *subprimes* de 2007-2008 Outre Atlantique puis en Europe et la seconde crise des dettes souveraines de 2009-2010 des bons de trésor public de certains Etats européens illustrent la catastrophe engendrée par ces titres toxiques. Afin d’éviter l’effondrement du système financier et monétaire mondial dû à la perte de valeur des titres devenus toxiques détenus par les banques et circulant dans les marchés, les Etats sont intervenus de façon concertée pour stopper la propagation de la catastrophe de risques imminents de faillites en chaînes. Ils ont apporté une réponse monétaire par rachat de titres toxiques et injection massive de capitaux avec une restructuration²⁴³ des dettes publiques et une réduction des dépenses publiques demandée en contrepartie aux Etats²⁴⁴. La crise de ces titres toxiques renvoie à l’échec de l’autorégulation des marchés. Le tout-marché a

être changé : billets d’actions de la Compagnie d’Occident pour billets d’obligations de bons de trésorerie. Il suffit qu’il y ait croyance en un doute pour que le processus de baisse de valeur s’enclenche lequel entraîne le refus de convertibilité, qui elle-même renforce le phénomène. La valeur d’un titre se fonde sur une croyance en l’échange de promesses devant être respectées, croyance attachée à telle vision acquise de l’avenir, que cette vision soit vraie ou fausse. Au XXIème siècle il suffit pour douter du titre d’un défaut de traçabilité de celui-ci de ses composants au sein d’un titre synthétique rassemblant divers titres à risques divers, titre désigné sous le sigle de produit financier structuré dit CDO.

²⁴³Moratoire ou allongement des durées de remboursements et abandons de dettes par renoncement des créanciers sur une partie au moyen d’écritures comptables de banque à l’envers de leur création monétaire. Ceci par les banques centrales par accord des Etats et des banques privées constituant ces banques centrales qui régissent leurs monnaies telles que la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque centrale américaine (FED). Cf. supra note 241.

²⁴⁴Cf. Les conséquences pour les hommes d’affaires distingués des autres populations dans toutes les mondialisations sauf dans la République de Venise examinée dans la 2^{ème} mondialisation (Cf. Naville, 1972, Rothkopf, 2008, Dussouy, 2009, Attali J. 1998, Dictionnaire du XXIème siècle, Fayard, article hyperclasse. Le *modus operandi* consiste à faire rembourser du fictif par du réel d’une part et du privé par du privé d’autre part quant à ces errements des banques et des établissements financiers privés. Deux modes sont utilisés. Le premier l’est par du public qui est en réalité du privé telles que les banques privées réunies que sont les banques centrales de la BCE ou de la FED. Le second l’est par du privé à savoir par les citoyens ne faisant pas partie de l’hyperclasse. Ceci de deux manières : la directe et l’indirecte. La directe consiste en impôts et prélèvements sociaux. L’indirecte consiste par l’inflation de la monnaie à faire monter les prix des biens de première nécessité (alimentation, logement, santé, éducation) conjugués à un blocage des salaires et à diminuer en contrepartie les dépenses publiques budgétées aux infrastructures publiques et à la solidarité nationale.

fonctionné de façon désarticulée des entreprises et des Etats. Par ces crises, l'autorégulation du tout-marché, du tout-entreprise et du tout-État a montré son inefficacité avec les deux clauses, celle de la privatisation des bénéfices et de la socialisation des pertes et celle de transformer la perte des dettes privées des banques en pertes de dettes publiques des Etats.

Pour réarticuler²⁴⁵ les 3 E (État, Échange, Entreprise) et réaffirmer le rôle propre de chacun dans ses limites et co-limites par rapport aux deux autres E, ces Etats ont alors adopté des normes internationales de régulation²⁴⁶. Autrement dit, les Etats se sont entendus, tant pour les établissements financiers et les banques, d'appliquer les règles de Bâle III²⁴⁷ que, pour les entreprises cotées, d'admettre progressivement les normes IFRS/ASU en convergence d'après l'élaboration d'un nouveau cadre conceptuel, le Framework 2010²⁴⁸. Par ces normes les Etats veillent à ce que la richesse d'un État ne soit plus appropriée par un autre État tel que le (+) de richesse de l'un ne soit plus le (-) de richesse chez l'autre. La richesse n'est plus une accumulation de biens à prendre par la contrainte des guerres économiques. Les normes internationales élargies redéfinissent²⁴⁹ la richesse comme une richesse prospective. Elle ne dure que le temps de survie de l'innovation son vecteur. Elle se renouvelle sans cesse

²⁴⁵Boyer R., 2004, Porter, 1993, Perroux, 1966, 1973 et Eon, 2013 rapportant le Rapport annuel 2012-2013 sur 144 pays du Forum économique international de Davos W.E.F.

²⁴⁶Ce que montre la tendance profonde et consensuelle : les opinions contraires médiatisées relèvent du conservatisme ou de la géopolitique du chaos organisé. L'objection de la recrudescence des guerres qui seraient opposées à la paix économique n'a pas de portée. Ceci pour deux raisons : 1) cette paix économique a été réellement décidée par les Etats et mise en oeuvre par les normes internationales élargies, comptables, financières, bancaires et 2) L'actualité desdites guerres valide au-contre cette paix économique. En effet, ces guerres réalisent la prospective du Rapport de la Montagne de Fer de 1967, trad. Française 1984, qui disait en substance : 'ce qui fait problème c'est la paix économique désirable qui vient. Devant cette occurrence indésirable, il convient d'user des moyens envisagés dans la liste que nous avons établie pour faire obstacle à cette venue. Il suffit alors de rapprocher les moyens utilisés aujourd'hui de la liste – non exhaustive – figurant dans ce Rapport de prospective "Sur l'utilité des guerres" commandé par le gouvernement américain et qui, vu son propos affiché, ne devait pas être rendu public. Il le fut néanmoins par John Kenneth Galbraith, Lewin et Doe. Cette géopolitique du chaos organisé est aussi connue sous le nom de stratégie du choc jouant sur l'émotion de l'horreur de crimes provoqués qui obtiennent des réactions voulues d'admission de guerres par leur spectacle mondialisé offert *urbi et orbi* aux populations par télévisions et vidéos continues sur Internet et les chaînes nationales de tous les pays. Voir Klein N. 2008, La stratégie du choc, traduction française, éditeur Acte Sud, Paris. Cf. infra note 253.

²⁴⁷Les établissements financiers et les banques devront disposer de fonds propres de capitaux disponibles et être capables de résister à des situations de crise systémique de liquidités.

²⁴⁸Il redéfinit les concepts sous-jacents qui encadrent les estimations, les jugements sur les actifs en tant que générateurs de flux futurs convertissables en trésorerie et les modes de calcul de leurs valorisations, c'est-à-dire le prospectif. Il établit pour les normalisateurs un cadre unitaire pour la génération des nouvelles normes en convergence des deux organisations de normalisation des comptabilités de l'information financière : l'IASB mondial et le FASB américain.

²⁴⁹Cf. Archambault E. et Arkhipoff O., 1988, Nouveaux aspects de la comptabilité nationale, Economica, Paris. Qu'est-ce que la richesse ?) et Reinert E. 2007, *How Rich Countries got Rich... and why Poor Countries stay poor ?*, Constable, London ; abrégé Working Paper Nr 2004/01, may 2012 en pdf ; Comment les pays riches sont-ils devenus riches et pourquoi les pays pauvres restent-ils pauvres ? éditions du Rocher, Paris ; Perez C. 2010, *The financial crisis and the future of innovation. A view of technical change with the aid of history* (Working Paper in Technologia Governance and Economics Dynamics, xx-xx).

comme valeur mobile, c'est-à-dire changeante donc volatile, et par conséquent elle ne peut pas s'accumuler. Elle ne s'obtient plus par des calculs arithmétiques d'additions et de soustractions. Elle s'atteint désormais par des calculs de relations de coopérations entre Etats et entre Entreprises. La compétition modérée ou la concurrence régulée pour apporter plus de nouvelles innovations de technologies²⁵⁰ par participation à une économie de la relation (Genereux 2006²⁵¹, Obadia 1983²⁵²), remplace²⁵³ la guerre économique pour capter plus.

Selon les caractéristiques de cette nouvelle richesse, la guerre économique n'a plus d'objet. Il n'est plus nécessaire de l'engager. En effet, sa motivation de captation et d'accumulation ne peut plus opérer. Autrement dit, Il n'y a plus rien à accumuler et par conséquent plus rien à prendre. La nouvelle richesse à compter s'identifie à la compétitivité définie "comme capacité d'une réalisation dans le futur par une technologie incessamment renouvelée tel que son processus continue et assure des revenus durables à l'entité" (OCDE²⁵⁴). Autrement dit, la pérennité de prospérité d'une entreprise, d'un secteur, d'un territoire ou d'un Etat repose sur son mouvement de renouvellement permanent. Cette richesse exclut tout acquis définitif car dans ce nouveau paysage économique mondialisé, l'avantage compétitif durable disparaît. La valeur de cette richesse émergente relève de la connexion des innovations substituées sans coupure les unes aux autres. Elle n'est pas une richesse de rente mais une richesse de création collective ininterrompue²⁵⁵ qui, en raison de sa nature, exclut l'accumulation. Les comportements de management attachés aux calculs additifs et soustractifs déterminant l'accumulation de la richesse laissent place aux comportements de management attachés à la nouvelle richesse au moyen de calculs de relations dynamiques qui en sont la condition de production, de mesure et d'identification.²⁵⁶ Afin d'éviter une

²⁵⁰Innovations technologique dans tous les domaines assurant un meilleur vivre-ensemble humain.

²⁵¹Genereux, 2006.

²⁵²Obadia M. 1983, L'économie désargentée. Introduction à l'économie de la relation, Privat.

²⁵³Galbraith, 1967 La paix indésirable, Rapport sur l'utilité des guerres (Rapport dit de La Montagne de Fer), Iron Mountain, chez Dial, 1967 aux Etats-Unis, traduit de l'américain chez Calmann-Lévy, 1968, 1984 voir recension Timmerman C., 2007, *Le Cep* n° 39 et n°40 et commentaire C. 2008, *Le Cep* n°42. [en ligne, 10.09.2013]

²⁵⁴OCDE, rapporté par Wikipedia [en ligne 10.09.2013]

²⁵⁵Perroux F. 1964, Industrie et création collective, Puf. Voir Gaudin T. 1985, Philosophie de l'innovation, éditions Cohérence, Strasbourg, spéc. p.125 et Lazzarino M. 2002, Puissance de l'invention. La psychologie économique de Gabriel Tarde contre l'économie politique, éditions Les empêcheurs de penser en rond, Seuil, Spéc. p.268 et p.270.

²⁵⁶Pige B. et Paper S., 2005, Reporting financier et gouvernance des entreprises : le sens des normes IFRS, EMS éditions, 14 460 Colombelles, spéc. p.16 : "Pour alimenter une approche par les processus, les transactions ne doivent pas seulement être appréhendées selon leur nature (ce qui correspond à l'approche retenue par le plan comptable général français), ni même selon leur destination (classement par fonction, ou service, consommateur de ressources), mais elles doivent pouvoir être identifiées selon l'activité ou le

retombée dans le tout-marché²⁵⁷, le tout-entreprise et le tout-État, les États en coopération et en négociations ont opté pour la régulation par les normes (Nye, 2002²⁵⁸, Laidi, 2005²⁵⁹). Ils sont passés de l'autorégulation que rien n'arrête ou la guerre économique à son opposée la paix économique désirable²⁶⁰. Ils appliquent progressivement les normes de la nouvelle richesse aux trois institutions et acteurs les 3 E (l'État, l'Echange, l'Entreprise) dans leurs relations co-dépendantes productrices de cette richesse redéfinie. Ceci signifie que les normes comptables internationales élargies, IFRS/ASU visant la nouvelle richesse deviennent par nature des normes de comportements (Loureau²⁶¹) à mobiliser pour générer, valoriser et partager cette nouvelle richesse. L'analyse de la troisième mondialisation confirme donc une fois de plus l'invariance historique de la tiercéité des 3 E (État, Échange, Entreprise). Sa spécificité réside en une tiercéité équilibrée de ces 3 E²⁶².

Vérification historique de la tiercéité des 3 E dans la mondialisation financière d'aujourd'hui.

L'histoire des mondialisations précédentes de la prémondialisation à la deuxième mondialisation nous apprend que les États ont eu toujours à faire face aux mêmes problèmes de dette publique, de déficit des budgets, de manque de liquidités. Ce manque chronique de financements de ces États provient des guerres militaires à finalité économique. A partir de la mise en place du système de *Law* en 1715 dans la deuxième mondialisation, les États ont en principal abandonné les guerres militaires à finalité économique pour les remplacer par

processus qui les conditionne (au sens de qui en est la condition)”. Cette nouvelle identification classifiante pointe l'innovation en management et comptabilité.

²⁵⁷Dufour DR., 2007, *Le Divin marché*, Denoël, Paris ; Chang, HJ., 2012, 2 ou 3 choses que l'on ne vous dit jamais sur le capitalisme, Seuil, Paris ; Genereux J., 2006, *La Dissociété et 2011*, La Grande Régression, Seuil, Paris.

²⁵⁸Nye JS. 2002, *The paradox of American Power*, Oxford University Press (le “soft power”, le côté américain). Voir Julien Freund p.219-227, la dynamique des conflits, 2010, (sous dir. Delannoi, Hintermeyer, Raynaud, Taguieff) Berg international édition, Paris, spéc. p.219-227, Tchernoisvanoff, Julien Freund et le réalisme politique.

²⁵⁹Laidi Z. 2005, *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris (le côté européen et mondial).

²⁶⁰A laquelle il est toujours possible de s'opposer par des guerres asymétriques, terrorisme, guerres civiles en appliquant une géopolitique mondialisée du chaos avec usage de tous les moyens envisagés dans le Rapport de la Montagne de Fer de 1967 traduction française de 1984. (Cf. supra note 253) conduisant à la régression de la Dissociété (Genereux, 2006). Cf. supra note 257. Ce qui constitue un nouveau type de guerre : celle contre la paix économique désirable. L'une renvoie à la tiercéité équilibrée et l'autre à la tiercéité déséquilibrée sous formes de tiercéité dégénérée ou de triplicité. Cf. supra note 253.

²⁶¹Loureau R., 1968, L'instituant, contre l'institué, dans *les Temps modernes* N°268, d'octobre 1968 p.681-697.

²⁶²Ebauchée par la République de Venise dans une époque de guerre économique par sa recherche permanente de la neutralité, du non-alignement sur aucune des superpuissances d'alors. Même principe affirmé dans l'empire du roi indien *Kautilya* (300 avant J.C.). Cf. infra note 527.

des guerres purement économiques. Ces dernières ont continué dans la troisième mondialisation jusqu'en 2008 avec la crise des *subprimes* et jusqu'en 2010 avec la crise des dettes souveraines. Devant l'autorégulation du tout-marché, du tout-État et du tout-entreprise qui a montré son inefficacité, les États ont alors abandonné les guerres économiques pour rechercher la richesse par la paix économique désirable. Ce basculement privilégie l'entente et la négociation entre les États sur un pied d'égalité. Il vise une richesse tel que le (+) de l'un ne soit plus le (-) de l'autre. La nouvelle richesse recherchée ne repose plus sur une accumulation mais sur la création d'une valeur prospective et mobile qui émerge par innovations technologiques partagées entre les États. Cette nouvelle richesse leur apporte un (+) qui devient le principe et le fondement d'un mieux vivre-ensemble.

Le rôle des États relève désormais d'une stratégie de diplomatie économique où ils négocient et concluent entre eux à égalité des traités commerciaux et monétaires relatifs à une *lex mercatoria* et une *lex monetae* par des normes internationales élargies acceptées par ces États. La nouvelle relation entre les États gardienne de cette paix économique change donc la nature de la richesse recherchée. Elle constitue une capacité de flux futurs renouvelés. Elle représente la compétitivité des entreprises. La prospérité ne va plus de l'État aux entreprises mais des entreprises à l'État. La réussite de ces entreprises n'est plus suspendue à la réussite des aventures guerrières à fins économiques de leur État mais au contraire, c'est l'État qui devient suspendu à la réussite des innovations technologiques de ses entreprises. De nature multinationales quant à leurs capitaux et transnationales quant à leurs implantations, elles grandissent par des fusions-acquisitions en levant de gros capitaux sur les marchés financiers internationaux pour assurer leur compétitivité par le renouvellement de leurs innovations technologiques, constitutives de la nouvelle richesse, demandent des financements à long terme. Cette exigence entre en contradiction avec la durée de vie de plus en plus courte de chaque innovation. Pour résoudre cette contradiction, le long terme se finance désormais par du court terme renouvelé. Le mode de financement repose désormais sur les flux futurs d'un actif potentiel d'entreprise supposés se régénérer dans une durée limitée. Dans cette perspective, les flux futurs se condensent dans des titres représentatifs d'une trésorerie à venir. Les titres peuvent ensuite être convertis en trésorerie immédiate par un établissement financier. La trésorerie avancée à l'entreprise devient une dette qu'elle doit rembourser à court terme auprès de l'établissement financier. Ce dernier vend sur le marché financier ces titres de dettes à un autre établissement financier. Celui-ci les repropose comme avance de trésorerie à une autre entreprise qui devra présenter une capacité équivalente de flux futurs

de remboursements. La conversion d'un actif-capital en passif-dette sur le marché financier des titres fait donc appel à des échanges de flux futurs équivalents disjoints des entités, tant du côté des établissements financiers de crédit de trésorerie que du côté des entreprises bénéficiaires. Autrement dit, les titres ou les bons de trésorerie constituent une monnaie de banques convertible immédiatement en trésorerie. Aussi bien les entreprises que les États utilisent ce procédé de titrisation. Pour les États, les flux futurs renvoient aux recettes des impôts à venir. Ces recettes futures dépendent à leur tour des flux réels des activités économiques des entreprises implantées dans leur territoire et sur lesquelles chaque Etat compte assurer ses recettes d'impôts.

Dans la troisième mondialisation, le financement du long terme par le court terme se généralise. Ce renouvellement incessant de financements à court terme révèle deux innovations de technologies financières : la première, le contenu du capital-dette représente en réalité un mouvement en cours d'activités générant de la trésorerie chez les entreprises. La seconde, ce qui constitue un titre d'actif ou un titre de dette chez les établissements financiers devient tantôt l'un tantôt l'autre dans la circulation ininterrompue des titres sur les marchés financiers mondiaux. L'avantage de cette pratique de financements des innovations revient à ne pas mobiliser un capital d'apport pour lancer un projet d'entreprise. Le financement à 100% s'obtient par une création monétaire de l'établissement financier laquelle s'adosse aux flux futurs escomptés de l'entreprise. Ce système de financement opère donc le passage d'une gestion de patrimoine accumulé à un management de génération de flux futurs procédant du renouvellement permanent d'innovations technologiques. Le renouvellement permanent des technologies engendre des variations de prix dans le passage d'une ancienne technologie à une nouvelle. Pour parer à cette volatilité et à la concurrence mondiale, les entreprises pratiquent des combinaisons de contrats de marché à terme et d'options, tels que les contrats de produits dérivés (*calls, puts, settlements, crédit défaut swap*), avec l'usage de fonds de régulation spéculative appuyés sur des statistiques d'assurances sur les pertes d'une zone de commerce.

Dans la troisième mondialisation, la richesse acquise par captation laisse place à la richesse acquise par consensus de paix économique désirable entre les États. Les comportements de management mobilisés pour réaliser la première sont remplacés par les comportements de management à mobiliser pour réaliser la seconde. La richesse d'accumulation et de transfert disparaît au profit de la richesse des flux futurs renouvelés, la gestion de patrimoine cède la

place à la gestion de management. Aux calculs additifs et soustractifs se substituent des calculs de relations dynamiques. Dans cette troisième mondialisation, se vérifie également la présence des 3 E (État, Échange, Entreprise).

L'Etat pour exister dépend de l'Entreprise.

Sans les innovations technologiques créées par elles, le pays n'a plus d'activités, ses produits n'ont plus de valeur et ses impôts ne rentrent plus.

L'Etat pour exister dépend de l'Echange.

Sans les titres d'obligations échangés sur les marchés, ses titrisations de bons de trésor public, il ne peut plus se financer.

L'Entreprise pour exister dépend de l'Etat. Sans sa diplomatie économique de signatures de traités commerciaux et monétaires, sans sa régulation par les normes internationales élargies qu'il admet, point de diffusion de ses produits d'innovations technologiques.

L'Entreprise pour exister dépend de l'Echange.

Sans le financement de la production de ses innovations de long terme par le court terme au moyen de la titrisation des bons de trésorerie, point de Recherche et Développement source des innovations technologiques de tous ordres. L'Entreprise assure sa croissance par fusions-acquisitions au moyen de titres d'actions payés et échangés sur les marchés mondiaux.

L'Échange pour exister dépend de l'Etat.

Sans les traités de commerce et monétaires contractés par les Etats, la commercialité et les paiements n'ont plus cours. Sans la régulation opérée par l'Etat contre le tout-marché au moyen des normes internationales élargies sécurisant les titrisations du privé et les bons de trésorerie émis, point d'échanges qui durent.

L'Echange pour exister dépend de l'Entreprise.

Sans projet d'innovations à financer, pas d'échanges de titres de bons de trésorerie et sans croissance de celle-ci, nul besoin de lever des capitaux d'émissions d'actions à valeur de trésorerie ou équivalente pour les acquéreurs et pour les vendeurs.

Ainsi, dans la troisième mondialisation comme dans les précédentes, la présence de l'Etat, de l'Échange et de l'Entreprise en co-dépendances d'un E par rapport aux deux autres E établit la constante historique de la tiercéité. Sa spécificité repose sur l'équilibre des 3 E rendant cette tiercéité équilibrée tel que chaque E se trouve régulé selon ses propres limites et les co-limites des deux autres E assurées par les normes internationales élargies. Selon la formule de *Kautilya* : "L'innovation technologique comptable à usage général dans le cercle des Etats"²⁶³ renvoie au consentement aux normes internationales élargies promouvant et sauvegardant la tiercéité équilibrée des 3 E (Entreprise, Echange, Etat).

L'étude des six cas : (1) la prémondialisation à la fin de la République romaine, première mondialisation avec les républiques italiennes (2) de Gênes, (3) de Florence et (4) de Venise, la deuxième mondialisation (5) du système de Law et (6) la troisième mondialisation d'aujourd'hui - nous apprend que l'invariance historique de la tiercéité de l'Etat, de l'Echange et de l'Entreprise se vérifie dans toutes ces mondialisations. Chacune d'elles montre un agencement spécifique de ces 3 E où chaque E, peut se différencier de façon très originale au sein d'une même mondialisation. Ce que démontre la première mondialisation des villes-monde italiennes. La tiercéité déséquilibrée existe dans les 5 premiers cas examinés de mondialisation tandis que la tiercéité équilibrée émerge seulement dans la troisième mondialisation d'aujourd'hui et seulement depuis 2010.

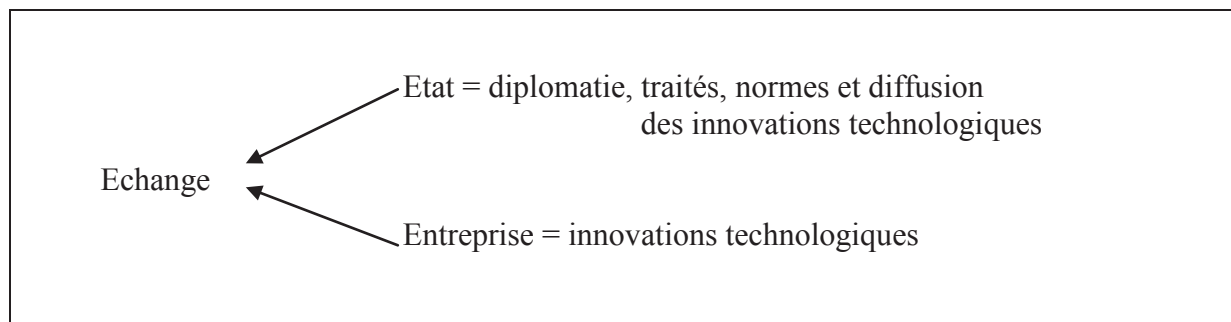
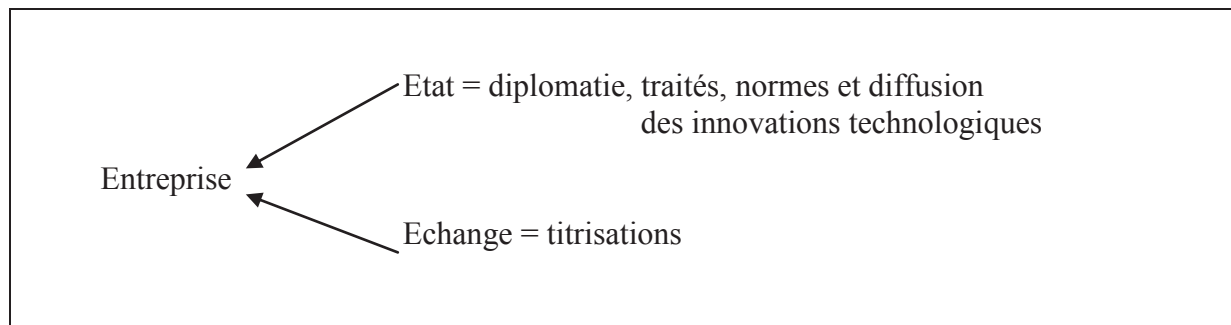
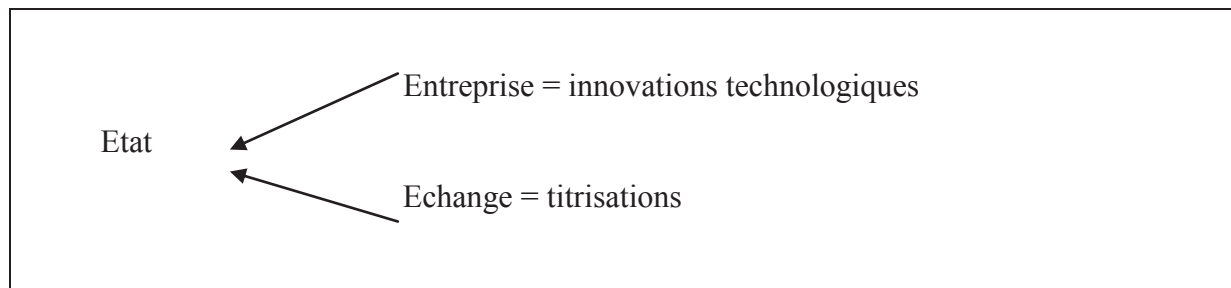
Dans toutes les mondialisations retenues, la vérification historique du concept de mondialisation montre des comptabilités à valeurs prospectives et mobiles, y compris avec la comptabilité vénitienne originelle de Lucas Pacioli (1494) et de Barbarigo (1431). Cette comptabilité originelle se poursuit dans la deuxième période 2010-2015 de la troisième mondialisation, en raison de la tiercéité équilibrée des normes internationales élargies.

La tiercéité équilibrée, manifestée dans la troisième mondialisation d'aujourd'hui, se configure par les co-dépendances réciproques des 3 E selon le tableau ci-après :

²⁶³Pour employer les termes utilisés par le roi indien *Kautilya* dont l'organisation de son empire présente des similitudes frappantes avec celle de la République de Venise. Cf. infra note 526.

Tableau n°1

Schéma des co-dépendances des 3 E dans la mondialisation financière d'aujourd'hui.



L'Etat ne peut exister financièrement sans les innovations technologiques de l'Entreprise et sans l'usage des titrisations de bons de trésorerie par l'Échange.

L'Entreprise ne peut exister sans la diffusion par l'Etat de ses technologies garanties par les traités et les normes internationales acceptées et sans les titrisations par l'Échange.

L'Échange ne peut exister sans la garantie des traités commerciaux et monétaires, des normes internationales et des titrisations par l'Etat et sans les innovations technologiques par l'Entreprise.

L'action de chaque E en co-dépendances avec les deux autres forment la pierre d'assise de la tiercéité équilibrée de ces 3 E. Cette co-dépendance ne permet plus l'isolement d'un E.

Ce E ne peut plus s'enfermer dans une auto-régulation²⁶⁴ le menant à un tout-Etat²⁶⁵, à un tout-Échange (dit aussi à un tout-marché²⁶⁶) ou à un tout-Entreprise²⁶⁷. Comme chaque E co-génère les deux autres E, il existe une rotation où chaque E prend transitoirement les commandes dans la situation qui regarde sa finalité propre : Vivre-ensemble pour l'Etat, Valeur pour l'Echange, Activité pour l'Entreprise. Chaque E parcourt un cercle dans la session qui relève de sa mission propre.

La lecture du tableau nous apprend aussi que la tiercéité équilibrée des 3 E est représentée par l'innovation, la titrisation et le financement selon les normes internationales acceptées par ces 3 E en tant qu'institutions. Les normes internationales des IFRS/IAS de l'IASB convergent avec celles des ASU/US GAAP du FASB et prennent ainsi la qualité de normes internationales élargies. Ces normes deviennent la garantie de l'obtention et de validation de la nouvelle richesse issue de la contribution²⁶⁸ équilibrée des 3 E. Elle ne représente plus une richesse à valeur fixe provenant d'un passé continué par accumulation d'un moins (-) pris à l'un pour devenir un plus (+) accumulatif chez un autre.

La création de cette nouvelle richesse repose sur des nouvelles innovations technologiques plurielles²⁶⁹ productives, financières, organisationnelles, distributives et relationnelles, qui, sans cesse renouvelées assurent des flux futurs de trésorerie. Cette richesse ne se conserve pas. Sa durée de vie ne dure que le temps très court, celui de la technologie mobilisée pour sa

²⁶⁴Perlas Nicanor, 2003, La société civile : le 3^{ème} pouvoir, éditions Yves Michel 05300 Barret sur Meouge (France) traduit de l'anglais par Anne Charriere, titre anglais 2000, *Shaping Globalization. Civil Society, Cultural Power and Threefoldin*, spéc. p.244 : "croissance sans emploi/sans scrupules, croissance sans voix, croissance sans avenir, croissance sans racine".

²⁶⁵Galbraith J.K. 2004, Les mensonges de l'économie, Grasset

²⁶⁶Dufour D.R. 2007, Le Divin Marché, Denoel.

²⁶⁷Perroux F. 1973, Pouvoir et économie, Bordas, p.9-13 et p.132-135.

²⁶⁸Drucker P. 1999, L'information dont les dirigeants ont besoin, *Harvard Business Review*, numéro spécial Les systèmes de mesure de la performance, édition d'Organisation, p.24 : "Ce que nous appelons habituellement les bénéfices, cette somme disponible pour la rémunération du capital, n'est généralement pas un bénéfice du tout. Tant qu'une entreprise ne dégage pas des bénéfices supérieurs à son coût de capital, elle travaille à perte. Peu importe qu'elle paye des impôts comme si elle réalisait de vrais profits (...) elle ne crée pas de richesse. Au contraire, elle en détruit (...)"; Drucker P. 1987,1992, Je vous donne rendez-vous demain. La société post-business, édition Maxima, Boulogne (France), p.43 : "Ce qui importe n'est pas aujourd'hui mais demain"; Drucker P. 2006, L'information nécessaire aux managers, p.106 et p.113 : "(...) l'idée qui sous-tend traditionnellement les affaires est simple : acheter à bas prix et vendre cher. La nouvelle approche définit l'entreprise comme une organisation qui ajoute de la valeur et crée de la richesse" in Devenez managers, 2006, Village mondial, Paris. Dans notre occurrence de situation de la 3^{ème} mondialisation avec les normes internationales élargies, il y a lieu aussi d'entendre ces énoncés avec un capital élargi couvrant les 3 capitaux spécifiques du référentiel IFRS et de R.V.Mattessich. Voir Deuxième partie : infra 3^{ème} temps logique de CoNAM.

²⁶⁹Perroux, 1964,1965 et Schumpeter, 1946.

création. Sa caractéristique évanouissante fonde sa spécificité de valeur de richesse dans la troisième mondialisation. Sa volatilité relève des projections dans le futur de technologies sans cesse renouvelées. La valeur de l'Entreprise repose alors sur cette capacité d'innover en permanence permettant la régénération des flux futurs de trésorerie transformables en titres sur le marché financier c'est-à-dire l'Échange.

L'Etat régule l'Échange et l'Entreprise au moyen des normes internationales élargies qu'il a acceptées dans sa législation et qu'il fait appliquer et peut sanctionner sévèrement les pratiques non conformes à celles-ci. La régulation par ces normes internationales élargies valide ainsi les trois conditions d'innovation (l'Entreprise), de titrisation (l'Etat) et de financement (l'Échange) et de ce fait, elle assoie la qualité de tiercéité équilibrée des 3 E produisant la richesse demandée dans la troisième mondialisation.

La régulation des 3 E en tiercéité équilibrée représente alors le fait de société²⁷⁰ dans la troisième mondialisation. Ce fait a déjà été formulé par le Nobel d'économie 1998 Amartya Sen²⁷¹ dans ses trois termes de relations co-dépendantes (1) "la capacité" (Entreprise), (2) "le fonctionnement satisfaisant" (l'Échange) et (3) "la liberté d'agencement" (Etat). Comme le montre le tableau n°1 du chapitre 4 p. 127, l'existence de la tiercéité équilibrée configurée dans la troisième mondialisation repose sur :

- le physiquement possible de l'innovation par l'Entreprise en sa capacité d'innover,
- le légalement admissible par l'Etat selon l'application des normes internationales élargies et la présence des garanties financières et monétaires des titres,
- le financièrement faisable par l'Échange selon la disponibilité garantie de la titrisation des marchés financiers.

La tiercéité équilibrée comme fait de société devient par là même le jugement de valeur sociétal de la création de la nouvelle richesse recherchée dans cette troisième mondialisation. A ce titre, il convient de vérifier si ce jugement de valeur sociétal existe de manière concomitante dans les IFRS et dans la méthode CoNAM pour produire et communiquer aux décideurs intéressés cette nouvelle richesse.

²⁷⁰Opposable à une disssociété, dégénérescence, régression ou monstruosité d'hypertrophie d'un E. Cf. Genereux, 2005 infra note 526.

²⁷¹Sen A. 1993b et 1996b, *Capacity, Well being and Functioning, Agency freedom* . Cf. R.V. Mattessich, 2013 *Reality and Accounting. Ontological explorations in the economic and social sciences*, Routledge, London or New York, p.90, p.200-201.

Conclusion de la première partie : Le théorème de la tiercéité des 3 E.

L'examen historique de la réalisation du concept des 6 mondialisations étudiées (la prémondialisation à la fin de la République romaine 60-40 avant J.C., la première mondialisation des 3 Cité-Etat italiennes de Gênes, Florence et Venise depuis la fin du XIIIème siècle à la fin du XVème, la deuxième mondialisation au temps de la Régence avec le système de Law allant de 1715 à 1720 et la troisième mondialisation d'aujourd'hui qui, elle, se découpe en deux périodes : de 1980 à 2009 et de 2010 à aujourd'hui, démontre que dans chacune d'elles nous constatons la présence de ce que l'on appelle le théorème de la tiercéité. La considération de ce phénomène historique aboutit toujours au même résultat, celui d'une tiercéité des 3 E (Échange, Entreprise, Etat). Leurs co-dépendances se réitèrent et chaque E pour exister dépend des deux autres. Ainsi, la tiercéité se pose comme une invariance historique.

Dans chacune des mondialisations successives, de nouveaux aspects ont été mis à jour mettant en évidence des modalités de variations de cette tiercéité. Elle existe dès que se forme une mondialisation mais elle demeure une tiercéité déséquilibrée où la domination d'un E chaque fois différent, absorbe les deux autres. Elle ne devient une tiercéité équilibrée qu'à partir de 2010 par l'émergence des nouvelles normes internationales élargies associées à leur nouveau cadre conceptuel révisé en 2010. Cette tiercéité équilibrée fait changer les comportements entre les États qui passent d'un régime de domination à un régime de coopération entre eux. La guerre économique cède le pas à la paix économique obtenue par l'acceptation et l'application par les États des normes internationales élargies. Elles régulent la production et la communication de la richesse nouvellement redéfinie. La richesse est désormais issue de l'équilibre des 3 E et le mercantilisme fondé sur une richesse à valeur fixe d'accumulation laisse la place à la richesse en valeur prospective et mobile ayant la durée de vie de la technologie innovante qui la crée.

La tiercéité équilibrée devient alors le fondement de la nouvelle richesse. Elle requiert un processus heuristique pour le management des entreprises cotées qui la produit et la communique aux décideurs. Le renouvellement permanent inhérent à sa volatilité implique de nouveaux comportements de gestion lesquels correspondent à la comptabilité originelle

vénitienne. Celle-ci retrouve son entièreté et sa pleine potentialité dans la comptabilité demandée par les normes internationales élargies IFRS/ASU. Ces dernières éliminent la scission constatée entre l'écriture de banque et le management stratégique et organisationnel mis en place par le manager de l'entreprise. Elles réunissent désormais les deux aspects de la projection des flux futurs escomptés et leur confirmation de réalisation financière déclarée. La première relève de l'heuristique du management et la seconde renvoie à l'algorithme de la comptabilité de banque en partie double. Aujourd'hui, au XXIème siècle, cet algorithme arithmétique se voit remplacé par l'informatique des algèbres des systèmes de bases de données relationnelles en leurs progiciels de gestion intégrée (PGI) en tant que système complet générateur de ressources (Earning Planning Resource ERP). Cette révolution technologique du XXIème siècle restaure la situation vécue au XVème siècle.

Il en ressort qu'à cette époque la comptabilité de management était en simultanéité à la comptabilité de banque et les deux ne faisaient qu'une seule comptabilité. L'union des deux a été illustrée par les comportements répertoriés historiquement de l'homme d'affaires Andréa Barbarigo (1431) qui était le contemporain de Lucas Pacioli (1494). Il en résulte que la comptabilité des entreprises d'alors ne se réduisait pas à la confirmation des écritures de banque dans sa présentation en partie double. Elle n'était pas aussi une comptabilité à valeur fixe rétrospective d'accumulation de richesse mais bien au contraire, elle était en valeur mobile prospective non susceptible d'accumulation. En effet, dans la comptabilité des entreprises des hommes d'affaires de cette époque, il n'existait pas de séparation entre la gestion de leur management et la comptabilité financière traçant les dépôts et les retraits dans les comptes bancaires de leurs entreprises.

Nous verrons dans la deuxième partie que la méthode comptable conditionnelle normative (CoNAM) de R.V. Mattessich apporte une méthode comptable assumant la tiercéité équilibrée productrice de la nouvelle richesse à valeur mobile et prospective de la troisième mondialisation. La méthode CoNAM implique la mise en oeuvre d'une heuristique dans ses 4 temps logiques de déploiement. Il conviendra de vérifier si ces deux caractéristiques de tiercéité équilibrée et d'heuristique présentes dans CoNAM se retrouvent dans les normes

internationales élargies de 2014 et dans leur cadre conceptuel révisé en 2010. Ceci conduira alors à étudier si ces deux invariances de tiercéité équilibrée et d'heuristique assurant le dépassement du calcul classique de la valeur existent aussi bien dans la méthode comptable conditionnelle normative de R.V. Mattessich que dans le référentiel des normes IFRS.

Deuxième partie

Invariances de la tiercéité et de l'heuristique dans la méthode comptable conditionnelle normative et dans les normes internationales élargies

Les 4 filtres de la méthode CoNAM.

Nommée par R.V. Mattessich méthode comptable conditionnelle normative (en abrégé CoNAM), elle traduit la condition normative visant le moyen de produire et de communiquer la richesse créée dans la troisième mondialisation. Son processus de filtrage se déroule par affinements progressifs lesquels lui permettent de se déployer dans un phénomène complet en 4 temps logiques passant de l'imaginaire intentionnel au réel factuel.

La méthode CoNAM a pour caractéristique propre d'assumer de bout en bout dans ses 4 temps logiques la réalisation de la tiercéité équilibrée des 3 E (Entreprise, Echange, Etat) à travers son processus heuristique. La succession de ces filtrages renvoie à des concepts générés les uns par les autres. Cet engendrement de concepts passe par 4 temps logiques :

- Le premier temps logique explicite le concept du jugement de valeur incorporé à la fin poursuivie,
- Le deuxième temps définit avec précision le concept de l'objectif à atteindre en tenant compte de la réalisation des flux futurs avec le jugement de valeur de la tiercéité équilibrée incorporé au but visé,
- Le troisième temps met en évidence que le concept de profit réalisé soit réellement contributif à partir du maintien du système complet du capital de l'entité entreprise,
- Le quatrième temps porte sur le concept opérationnel de la détermination des moyens adéquats à cette qualité de contribution de richesse créée. Ce dernier temps logique du processus de filtrages est le plus essentiel de la méthode CoNAM. Il pose comment dériver un concept de moyen de son concept d'objectif par la recherche de conditions ou de pré-supposés menant à la découverte dudit moyen satisfaisant à retenir qui assure l'atteinte de la fin poursuivie.

Chapitre 5

Tierc  t   dans le jugement de valeur de la m  thode conditionnelle normative et du r  f  rentiel IFRS

Le premier temps logique de CoNAM permet d'énoncer clairement l'incorporation d'un jugement de valeur de type modification sociétale dans les buts ou les objectifs visés.

Ce jugement de valeur incorporé à l'objectif porte ici sur la qualité de tiercéité équilibrée des 3 E, de sorte que le concept de qualité quantifiée de la richesse créée dans troisième mondialisation prévaut sur celui de la quantité.

R.V.Mattessich énonce cette incorporation du jugement de valeur dans la fin ou l'objectif principal qui l'incarne en ses trois articles féconds :

(1992), *Conditional-Normative Accounting Theory : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science*,²⁷² (1995c) *Conditional Normative Accounting Methodology : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science*²⁷³, (2002) «Remarques sur la comptabilité, Schisme ou Synthèse ? Un défi pour l'approche Conditionnelle-Normative»²⁷⁴ précise cette question d'incorporation du jugement de valeur dans l'objectif ou la fin visée en citant Gunnar Myrdal, Nobel 1974 d'économie :

«Ainsi l'approche conditionnelle-normative n'est pas nouvelle et je n'en suis pas l'inventeur puisque cette approche existait déjà en sciences économiques par G. Myrdal, 1954, «L'élément politique dans le développement de la théorie économique», trans. P. Steen, Cambridge, MA : Presses Universitaires d'Harvard : vii, - viii : où il a écrit «Je suis donc arrivé à la croyance à la nécessité de travailler toujours, du début à la fin avec l'énoncé explicite de la valeur retenue. Ces jugements de valeur ainsi choisis ne peuvent être établis arbitrairement ; ils doivent être appropriés et significatifs pour la société dans laquelle nous vivons : ils doivent être faits en termes concrets d'intérêts économiques actuellement poursuivis par des groupes de population et de vraies attitudes humaines d'un processus sociétal (p.187)».²⁷⁵ G. Myrdal (1954) a prolongé cette question d'incorporation du

²⁷²(1992), « *Conditional-Normative Accounting Theory : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science*, Faculty of Commerce and Business Administration, The University of British Columbia, Working Paper 92-ACC-005, 1992d), pp.1-44.

²⁷³(1995c), « *Conditional Normative Accounting Methodology : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science, Accounting, Organization and Society*, Volume 20, N°4, pp.259-284.

²⁷⁴(2002) « *Commentary Accounting Schism or Synthesis ? A Challenge for the Conditional-Normative Approach*. CAP, Vol 1 N°2 2002 p.185-216, CAAA/APC.

²⁷⁵«Thus the conditional-normative approach is neither new nor am I its progenitor. It has already been quite prominent in economics Cf. G. Myrdal, 1954, « *The political element in the development of economic theory* », trans. P. Steen, Cambridge, MA : Harvard University Press : vii,-viii : « I have therefore arrived at the belief in the necessity of working always, from the beginning to the end, with explicit value premises. The value premises cannot be established arbitrarily ; they must be relevant and significant for the society in which we live : To begin with they must be made concrete in terms of economic interests actually pursued by groups of people, and of real human attitudes to social processes ».

jugement de valeur en science économique et sociologique dans son ouvrage de 1967 *Objectivity in Social Research*²⁷⁶.

R.V.Mattessich l'énonce dans son discours de réception de docteur émérite à l'Université de Malaga (2004) puis à Bordeaux IV (2006) traduit par Degos²⁷⁷ : «p.23 (...). Chacun de ces auteurs [(Edwards et Bell (1961), Ijiri (1975))] admet que la comptabilité a une variété de finalités qui peuvent exiger différents présupposés²⁷⁸, une théorie normative conditionnelle est alors imaginable. C'est-à-dire qu'on peut neutraliser l'aspect normatif en énonçant d'abord l'objectif spécifique et en exposant ensuite les moyens nécessaires pour atteindre ce but''.

Toujours sur cette question d'incorporation du jugement de valeur, R.V.Mattessich rejoint aussi les travaux de D.Kahnemann Nobel 2002 d'économie et de A. Tverski (1990)²⁷⁹ qui indiquaient que : «Leur théorie des perspectives'' vise à rendre compte des biais d'un jugement de valeur toujours sous-jacent qui modifie la perception des grandeurs d'après la situation d'évaluation du chercheur ou du praticien : notamment s'il est en situation de sécurité ou de risque autant que de disponibilité ou d'indisponibilité''²⁸⁰.

²⁷⁶Myrdal G. 1967, « *Objectivity in Social Research* », Pantheon Books.spéc. p.5 : « This is the problem I shall lead up to in this essay. As we shall find, the logical means available for protecting ourselves from biases are broadly these : to raise the valuations actually determining our theoretical as well as our practical research to full awareness to scrutinize them from the point of view of relevance, significance, and feasibility in the society under study, to transform them into specific value premises for research, and to determine approach and define concepts in terms of a set of value premises which have been explicitly stated » and p. 74 : « Indeed, no social science or particular branch of social research can pretend to be "amoral" or "apolitical". No social science can ever be "neutral" or simply "factual", indeed not "objective" in the traditional meaning of these terms. Research is always and by logical necessity based on moral and political valuations, and the researched should be obliged to account for them explicitly ».

²⁷⁷R.V.Mattessich 2004 Discours de réception à l'Université de Malaga puis à Bordeaux IV (2006). La diversité des courants de recherche en comptabilité, évaluation, publié dans Cahiers de Recherche du CRECCI de l'Université de Bordeaux IV, n°17-2006, p.27, traduction J.G. Degos.

²⁷⁸Opiela S. 1983, Le réel dans la logique de Hegel. Développement et Auto-détermination, Beauchesne, Paris ; Jarczyk G. 1998, Science de la logique, Hegel, Ellipses, p.60 ; Livet P. 1978, La notion de présupposition et son utilisation dans "Le Capital" dans *Archives de Philosophie*, octobre-décembre 1978, tome 41, Cahier 4 Beauchesne, p.531-568 ; Cf. Ollman B. 2005, La dialectique mise en oeuvre. Le processus d'abstraction dans la méthode de Marx, éditions Syllepsis, spéc. Ch.7 Le mode d'abstraction du point de vue, p.97-111 ou *vantage point*. Cf. R.V.Mattessich 1972, *Methodological Preconditions and Problems of A. General Theory of Accounting*, in *The Accounting Review* (TAR 1972) and *Fundamental Research in Accounting : Professional Memoirs and Beyond* 2006 p.64 : « As I was convinced that the interpretation in accounting must be *purpose-oriented*. I tried to delve more deeply into this particular aspect in my paper ».

²⁷⁹Kahnemann D. et Tverski A., 1990, *Rational Choice and the Framing of Decisions*, in *The Limits of Rationality*, K. Cook et M. Levi (eds).

²⁸⁰Roux D., 2002, 2^{ème} édition, Nobels en économie, *Economica* additif p.p 6 à 12.

Rendre explicite le jugement de valeur implicite évite de raisonner avec des présupposés cachés. Comme le souligne R. Boudon (1990)²⁸¹, ces présupposés sous-jacents relèvent de la persuasion et confisquent la place du raisonnement en déformant sa portée. Celle-ci dépend du cadre conceptuel choisi ainsi que de ses limites du domaine auquel il fait référence. Il en est ainsi notamment du caractère ouvert ou fermé, rigide ou modifiable de ce cadre conceptuel.

Imre Lakatos²⁸² ainsi que Max Weber M.²⁸³ rapporté par R. Loureau²⁸⁴ soulignent tous les deux qu'explicitement le jugement de valeur incorporé à un objectif ou à un but poursuivi garantit une honnêteté intellectuelle quant à la reconnaissance du travail scientifique mené et facilite la découverte et l'innovation sans préempter ce que l'on va trouver au bout de ses recherches. Cette disposition spécifique conduit à une double reconnaissance : celle de l'oeuvre produite et celle de la surprise de la découverte, cette dernière éventuellement contraire à ses propres préjugés et à ses convictions de départ. La neutralisation de ce jugement de valeur, inhérent à la recherche d'un objectif ou d'un but, s'obtient alors par l'explicitation de cette disposition aussi bien affective que cognitive.

R.V. Mattessich considère alors les trois "existenciaux"²⁸⁵ de M. Heidegger (1985) rapportés par J.M. Vaysse (2000)²⁸⁶ de la disposition, de l'explicitation et de l'historialité :

- "la disposition (*Befindlichkeit* et *Stimmung*), existentiel définissant la tonalité (*Stimmung*) du *Dasein* (l'être-là de la situation dans le monde), le fait qu'il soit disposé d'une certaine façon selon son ouverture au monde. Elle est inséparable du comprendre, dans la mesure où celui-ci est toujours déterminé par une tonalité et où même le regard théorique le plus pur n'est pas exempt de tonalité" (Etre et Temps, §29 à 30 ; §68)".
- "l'explicitation (*Auselegung*) définit la configuration propre au comprendre en tant qu'il s'approprie ce qu'il comprend. Il ne s'agit pas d'une simple prise de connaissance de ce

²⁸¹Boudon R. 1990, L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses, Fayard.

²⁸²Lakatos I., 1984, Preuves et réfutations. Essai sur la logique de la découverte mathématique, Hermann. Voir chapitre 5 Le problème de la rigueur, p.55 sq., b) les lemmes cachés, spéc. p.59 note 64 et p.63 « (...) je proposerais de rebaptiser "notre méthode d'incorporation de lemmes" : "méthode de preuves et réfutations" (...) Règle heuristique 2 (...) Essayer d'explicitement tous "les lemmes cachés" » ; 1994, Histoire et Méthodologie des sciences, Puf.

²⁸³Weber M. 1917, Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques, traduction française in Essais sur la théorie de la connaissance, Plon, 1965

²⁸⁴Loureau R. 1977 Le gai savoir des sociologues, 10/18 p.204-205.

²⁸⁵Vaysse JM., 2000, Le vocabulaire de Heidegger, Ellipse p. 25 : *existenzial* : Existential qualifie l'analytique de l'existentialité de l'existence du *Dasein* dont les structures se nomment des existenciaux ».

²⁸⁶Vaysse JM., 2000, op. cit. p.16, 25, 27.

qui est compris, mais de l'élaboration des possibilités projetées dans le comprendre (Etre et Temps, §32 à §33)''.

- 'l'historialité (*Geschichtlichkeit*) désigne la constitution ontologique du provenir du *Dasein* (être-là de la situation dans le monde), en tant qu'il est son passé sur le mode de son être qui provient de son avenir (Etre et Temps, §72 à §77)''.

L'explicitation du jugement de valeur incorporé à la fin poursuivie trouve son authenticité dans l'article de 2006 'La perspective de l'information économique de la comptabilité : une ère nouvelle' où R.V.Mattessich²⁸⁷ énonce que sa méthode comptable conditionnelle normative (abrégée en CoNAM) produit une évaluation de la richesse issue de la tiercéité équilibrée des 3 E (Échange, Etat, Entreprise) :

'Ceci revient à dire que si nous prenons en compte la distinction faite par *Christensen et Demski* entre les différentes attitudes de base du problème de l'évaluation en comptabilité, alors il est nécessaire d'en distinguer au moins trois et non pas deux valeurs. Les valeurs en comptabilité prennent tout le sens d'être significatives si elles représentent (1) une vraie image du phénomène économique de l'entreprise comme par exemple le prix courant de sortie du marché en conformité (2) avec la réalité légale. C'est sur cet ensemble prix du marché et légalité que s'adosse (3) la perspective pragmatique²⁸⁸ (Cf. p.215 note 8 l'utilité pour la décision²⁸⁹). 'Cette attitude est en conformité (4) avec le cadre conceptuel de l'IASB' Cf. p.224 : ' (...) de *Christensen* et de *Demski* 2003 (...) Là, il est clairement admis que la perspective de l'information utile à la décision procède d'une régulation des trois institutions admises''.

²⁸⁷R.V. Mattessich, 2006, *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age* », *Canadian Accounting Perspective*, CAP Vol. 5 N°2 (2006), pp. 209-36, Spéc. *Following Christensen, J.A and J. Demski*, 2003 (*Accounting theory- An information content perspective*, New York : McGraw-Hill), p 214-215 : « (...) If one accepts the distinction (as made by Christensen and Demski, 2003) between different *basic attitudes* toward the problem of accounting valuation, it is necessary to distinguish not two but (at least) the following three of them : (...) accounting values are meaningful only if they represent a "true" picture of economic (...) current market exit price (...) and legalistic reality (...) on a pragmatic perspective (e.g. R.V.Mattessich, 1995,2003). Such an attitude does (in conformity with the International Accounting Standards Board [IASB] Framework (...)) ». p.224 (...) [from] *Christensen and Demski* 2003 (...) There, it is clearly admitted that, in the macro realm of regulating institutions, the informational perspective (...))».

²⁸⁸WatzLawick et alii, 1972, *Pragmatic of Human Communication*, ou 'La pragmatique humaine de la communication', telle qu'en celle-ci 'la relation prime sur le contenu.' (traduction française : Une logique de la communication), Seuil.

²⁸⁹Such an attitude does (in conformity with the International Accounting Standards Board [IASB] *Framework* (...)) Cf. page 215 note 8 « The *pragmatic approach* is somewhat related to the decision usefulness approach(...) ».

(1) «L'image du paysage économique avec le prix de sortie du marché» réfère à l'Échange.

(2) «La réalité légale» réfère à l'Etat.

(3) «La perspective pragmatique» réfère à l'Entreprise.

Autrement dit, la production de la richesse équilibrée dans la troisième mondialisation repose sur la présence des 3 E en tant qu'institutions régulant la richesse créée en tiercéité. *Christensen et Demski* l'exposent aux pages 116 et 124 de leur ouvrage «Théorie comptable et perspective de l'information utile» : «l'aperçu juxtapose des mesures du marché et d'évaluation des conventions comptables. Il a une orientation distincte d'utilité d'évaluation, mais le contenu de l'information dans ce domaine n'est pas coextensif²⁹⁰ avec le contenu de l'information dans un de ses deux domaines évoqués (...). Il vise en effet à se focaliser sur les engagements attendus de flux de trésorerie en retour»²⁹¹.

La position de ces deux auteurs reprise par R.V.Mattessich rappelle l'hétérogénéité des sources d'informations demandées. Ce qui importe ne se situe pas seulement au niveau du marché (l'Échange) ou au niveau de la reconnaissance légale de l'évaluation (l'Etat) mais aussi au niveau des flux futurs de trésorerie que l'on peut raisonnablement attendre de l'entité (Entreprise). Cette attente ne dérive donc pas d'un E isolé mais des 3E à travers la synergie de leurs relations composant ainsi une tiercéité équilibrée. Cette réalité légale de reconnaissance d'évaluation avec l'utilité pour les décideurs référée par R.V.Mattessich est mise en évidence dans son autre article fécond de 2002 «Remarques sur la comptabilité, Schisme ou Synthèse ? Un défi pour l'approche Conditionnelle-Normative» : «En outre ce travail d'élaboration du nouveau cadre conceptuel du conseil du FASB de nature législative ou quasi-législative était et est toujours et de façon nécessaire (5) basé sur une approche conditionnelle-normative. Le FASB²⁹² accepte plusieurs méthodes d'évaluation, qui se

²⁹⁰Hintikka J. , 1989, *L'intentionnalité et les mondes possibles*, traduit et présenté par N. Lavand , Presses Universitaires de Lille (PUL) et 1994, *Fondements d'une théorie du langage*, Puf, Paris, p. 292 : « la force d'un quantificateur indépendant [quantificateur logique par ex. quel que soit x, il existe, il implique, etc.] (Q1 dépend d'un autre quantificateur Q2 qui apparaît non à l'intérieur du domaine du premier, mais à l'extérieur de celui-ci, en d'autres termes dans le contexte de (Q1/Q2). Ce fait transgresse évidemment la compositionnalité [du connu] ». Autrement dit, il relève d'un saut soit le passage d'un algorithme à une heuristique.

²⁹¹*Christensen J.A and Demski J.S* 2003, *Accounting Theory. An information content perspective* p.116 ; « Third, the survey juxtaposes valuation market and accounting measures. It has a distinct « valuation usefulness » orientation, but information content in this domain is not coextensive with information content in a contracting domain (...) », p. 224 « focus on using accruals to predict cash flow ».

²⁹²Le FASB (l'organisme de la normalisation comptable américaine) en sous-traitance de la SEC (Commission américaine des Opérations de Bourses) a reçu, suite à l'affaire Enron, mandat du Congrès américain de produire les normes comptables américaines. Depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui 2015, le FASB assure en

rappellent à la fin ou le but plus ou moins spécifié²⁹³. Autrement dit, l'approche du FASB (l'organisme de normalisation comptable américain de l'information financière) en convergence avec l'IASB (l'organisme de normalisation comptable mondial de l'information financière) met en oeuvre (4) le mode d'évaluation de la valeur de la richesse issue de la tiercéité équilibrée des 3 E sous des conditions normatives de la fin ou du but plus ou moins spécifié des décideurs concernés, aussi bien du côté du management que celui des décideurs externes intéressés. L'engagement annoncé par le management stratégique à ces décideurs intéressés concerne la production de richesse par l'entité entreprise selon ses activités et ses actifs spécifiés, c'est-à-dire selon l'élaboration de son *business model*²⁹⁴ ou logique d'affaires et de sa stratégie de mise en oeuvre. L'attente des flux futurs prédictibles est alors spécifiée par les fins et les buts des décideurs externes et aussi selon la multiplicité des utilités qu'ils forment quant à la communication des richesses à produire par l'entreprise concernée. Ces décideurs attendent une information utile à leur décision économique pour l'atteinte future d'une richesse qui les concerne.

Dans cette perspective, la fin poursuivie par le management stratégique vise l'existence de la tiercéité équilibrée des 3 E laquelle crée la richesse à produire et à communiquer dans la troisième mondialisation. Les normes internationales élargies de la tiercéité équilibrée comme condition normative explicitent l'incorporation de ce jugement de valeur sociétal dans la production de cette richesse et dans sa communication aux décideurs intéressés. L'application du premier temps logique de la méthode CoNAM nous permet de vérifier que le jugement de valeur sociétal de la tiercéité équilibrée des 3 E existe de façon explicite dans les IFRS. Ce jugement de valeur est affirmé par l'obligation de sa mise en oeuvre dans les normes comptables internationales élargies de 2014 et par sa compréhension imposée d'après IAS1.7 et 28 d'après les contenus définis des concepts du cadre conceptuel révisé en 2010.

La norme IFRS 13 Evaluation de la juste valeur. En ses paragraphes 27 et 28, elle rend obligatoire ce concept de tiercéité constitutive de la valeur de richesse recherchée. IFRS13.27 : «L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un intervenant du marché de générer des avantages économiques en faisant une

convergence avec l'IASB mondial (qui a succédé à l'IASC par élargissement aux BRICs) l'élaboration du cadre conceptuel des normes internationales élargies : les ASU des US GAAP avec les IFRS des IAS.

²⁹³R.V. Mattessich, 2002, *Commentary Accounting Shism or Synthetis ? A challenge for the Conditional-Normative Approach* (...) Also the work of legislative of quasi-legislative bodies (like the Financial Accounting Standards Board [FASB] was and still is by necessity based on a conditional-normative approach. The FASB accepts several valuation methods, each of which refers to a more or less well-specified end ».

²⁹⁴Cf. supra note 45.

utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale''.²⁹⁵

Ce paragraphe 27 manifeste explicitement que l'évaluation de la juste valeur d'un actif concerne l'Entreprise. Mais cette dernière est vue à partir d'un intervenant du marché donc de l'Échange en tant qu'il prend l'actif de l'entreprise comme capacité mise en oeuvre pour atteindre une génération de flux futurs de trésorerie en tant qu'avantages économiques.

IFRS13.28 : «L'utilisation optimale d'un actif non-financier est déterminée en tenant compte de l'utilisation physiquement possible (1), légalement admissible (2) et financièrement faisable (3), comme suit (a) (b) et (c)''.²⁹⁶

- (a) Le physiquement possible réfère à l'Entreprise, attribut du bien pour fixer son prix par les intervenants du marché.
- (b) Le légalement admissible réfère à l'Etat, restriction juridique à l'utilisation du bien.
- (c) Le financièrement faisable réfère à l'Échange, génération de flux nets de trésorerie attendus par l'utilisation de ce bien en valeur de prix ou de coût qui soit disponible.

Ces trois conditions représentent la condition de reconnaissance de cette richesse créée par l'innovation, la titrisation et la financiarisation. Ces dernières opèrent dans les couplages des actifs et des responsables opérationnels du management de l'entité Entreprise.

La norme IFRS13 en son paragraphe 28 - comme dans l'OB4 du cadre conceptuel 2010 - indique par l'activation du physiquement possible de l'Entreprise, par la reconnaissance du légalement admissible de l'Etat et par l'opérateur du financièrement faisable de l'Échange, l'affirmation de l'équilibre obligatoire des 3 E dans les IFRS.

La norme IFRS 8. Elle représente «le coeur du principe». Elle énonce : « Une entité doit fournir des informations qui permettent aux utilisateurs de ces états financiers d'évaluer la nature et les effets des activités auxquelles elle se livre et des environnements économiques dans lesquels elle exerce ces activités». Les variations prévisibles ont à être considérées selon les indices qui les annoncent (Cf. IAS36 plus loin).

²⁹⁵IFRS13. 27 : « A fair value measurement of a non-financial asset takes into account a market participant's ability to generate economic benefits by using the asset in its highest and best use or by setting it to another market participant that would use the asset in highest and best use ».

²⁹⁶IFRS13.28 : «The highest and best use of non-financial asset takes into account the use of the asset that is physically possible, legally permissible and financially feasible, as follows (a) (b) et (c) ».

En son paragraphe 33 (a), cette même norme indique : “Les projections de flux de trésorerie doivent être fondées sur des hypothèses raisonnables et documentées représentant la meilleure estimation par le management de l’ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d’utilité restant à couvrir de l’actif. Un poids plus important doit être accordé aux indications externes”.

Concernant les informations sectorielles, l’IFRS8 précise explicitement en BC9 à BC17 que : “l’information résulte du *reporting* interne soumis à la revue du principal décideur opérationnel de l’entité présentant les états financiers”. L’approche management (*management approach*) se trouve requise pour la production de cette information relevant du management qui doit la communiquer aux utilisateurs externes. Cf. normes IFRS 8.2 et IAS1, 15. Toujours selon l’IFRS 8 en son point BC 6b :

“Les utilisateurs externes doivent avoir une vision de l’entreprise avec les yeux du management « *through the eyes of management* ». Autrement dit, les deux vues, celle des utilisateurs externes et celle du management interne se confondent pour ne plus faire qu’une seule vue sur la capacité de l’Entreprise à maîtriser la génération des flux futurs de trésorerie issus de son activité.

IAS 36. Elle rappelle en son paragraphe 12, (b) et (g) : “IAS12.b et g “Pour apprécier (*may be impaired*) s’il existe un quelconque indice qu’un actif a pu perdre de la valeur, une entreprise doit au minimum considérer les indices suivants :

(b) “Des changements importants, ayant un effet négatif sur l’entreprise, sont intervenus au cours de l’exercice ou surviendront dans un proche avenir, (1) dans l’environnement technologique, économique ou (2) juridique ou (3) de marché dans lequel l’entreprise opère ou dans le marché auquel l’actif est dévolu”.

(g) “Des indications provenant du système d’information interne montrent que (1) la performance économique d’un actif est ou sera moins bonne que celle attendue”²⁹⁷.

Ces énoncés explicitent une fois encore la tiercéité équilibrée des 3 E :

- (1) l’Entreprise (son interne en sa technologie et son externe en son environnement économique),
- (2) l’Etat (en ses instances juridiques et monétaires),
- (3) l’Échange (en ses fluctuations de marchés).

²⁹⁷IAS 36 g : « Evidence is available from internal reporting that indicates that the economic performance of an asset is, or will be, worse than expected ».

Ces trois éléments s'apprécient dans leur dynamique évolutive prévisible. Le cadre conceptuel révisé en 2010 nous précise l'intelligibilité correspondante à ces normes IFRS. L'OB4 nous informe :

“Pour évaluer les perspectives d'une entité entreprise pour des flux futurs nets de trésorerie, les investisseurs existants ou potentiels, les prêteurs et les autres créanciers et parties prenantes de l'entreprise ont besoin des informations au sujet des ressources de l'entité, ces derniers réclament à l'entité entreprise comment de façon efficiente et efficace le management et le conseil d'administration responsables de l'entité ont utilisé les ressources de celle-ci. Les exemples de telles responsabilités incluent de protéger les ressources de l'entité contre les effets défavorables des facteurs économiques tels que (1) le prix et (2) les changements technologiques et s'assurer que l'entité s'est conformée (3) aux lois applicables, aux règlements et aux dispositions contractuelles. Les informations sur la pratique du management responsable sont également utiles pour les décisions à prendre par les investisseurs existants, les prêteurs, et les autres créanciers et parties prenantes qui ont le droit de vote sur l'entreprise ou ont une influence sur l'action du management”²⁹⁸.

Dans cet OB4 :

- la valeur de la richesse demandée figure dans “pour évaluer les perspectives d'une entité entreprise dans ses flux futurs nets de trésorerie”.
- la constitution de cette valeur en tiercéité équilibrée est mentionnée dans la maîtrise *des* facteurs économiques des prix (Échange ou marché), des changements technologiques (l'Entreprise) et les lois, règlements et contrats applicables (l'Etat).

L'OB4 définit explicitement le concept sous-jacent de tiercéité de cette valeur de richesse créée et recherchée dans la troisième mondialisation. En effet, l'OB4 du cadre conceptuel du framework 2010 des IFRS, en convergence de l'IASB et du FASB, énonce explicitement la présence et le rôle respectif des 3 E et confirme la tiercéité équilibrée constitutive de la valeur de la richesse reconnue dans la troisième mondialisation.

²⁹⁸ *Conceptual Framework 2010* OB4 : « To assess an entity's prospects for future net cash inflows, existing and potential investors, lenders and others creditors need information about the resources of the entity, claim against the entity and how efficiently, and effectively the entity's management and governing board have discharged their responsibility's to use the entity's resources. Examples of such responsibilities include protecting the entity's resources from unfavourable effects of economic factors such as price [1] and technological changes [2] and ensuring that the entity complies with applicable laws, regulations and contractual provisions [3]. Information about management's discharge of it responsibilities also useful for decisions by existing investors, lenders, and other creditors who have the right to vote on or otherwise influence management's action ».

L'OB12 de l'exposé sondage de 2008 (repris dans OB4 du cadre 2010 déjà cité) développe :
“(…). Les responsabilités du management comprennent celle de protéger, dans la mesure du possible, les ressources économiques de l'entité des effets défavorables des facteurs économiques comme l'évolution des prix (1) et les changements technologiques et sociaux (2). Le management a également la responsabilité de s'assurer que l'entité respecte (3) les lois et règlements et ses obligations contractuelles (…)”.

(1) L'Échange ou l'évolution des prix.

(2) L'Entreprise ou les changements technologiques et sociaux.

(3) L'Etat ou le respect des lois et règlements et obligations contractuelles.

Nous remarquons une fois de plus que la tiercéité équilibrée en tant que jugement de valeur sociétal se retrouve au cœur de la pratique du management et qu'elle est conforme aux normes internationales élargies visant cette qualité redéfinie de production de richesse dans la troisième mondialisation. Nous remarquons également que cette tiercéité équilibrée de la méthode comptable conditionnelle normative (en abrégé CoNAM) de R.V.Mattessich se découvre “en conformité avec le cadre conceptuel de l'IASB”. Il en est de même “avec le nouveau cadre conceptuel du conseil du FASB de nature législative et quasi-législative lequel se base de façon nécessaire sur une approche conditionnelle-normative du FASB”.

Le rapprochement avec la méthode CoNAM démontre que l'incorporation du même jugement de valeur de production et de communication d'une richesse en tiercéité équilibrée existe dans les deux cadres conceptuels de l'IASB et du FASB qui désormais n'en font plus qu'un depuis le Framework 2010.

Le premier temps logique de l'incorporation du jugement de valeur de produire et de communiquer la richesse créée en tiercéité équilibrée est donc démontré aussi bien en IFRS qu'en CoNAM. Reste à examiner si cette coïncidence remarquable se poursuit dans les autres temps de cette méthode comptable conditionnelle normative de R.V.Mattessich.

Vérification de la tiercéité dans le jugement de valeur de la méthode comptable CoNAM et du référentiel IFRS.

Le jugement de valeur représente le premier temps logique parmi les quatre de la méthode comptable conditionnelle normative, (CoNAM) de R.V.Mattessich.

Ce premier temps logique énonce l'incorporation d'un jugement de valeur de type modification sociétale dans les buts ou les objectifs visés. Dans notre sujet, ce jugement de valeur porte sur la qualité équilibrée de la tiercéité des 3 E (Echange, Entreprise, Etat), de sorte que le concept de la qualité quantifiée de la richesse créée dans la troisième mondialisation prévaut sur celui de la quantité dissociée de la qualité. Ce jugement de valeur constitue le premier filtre d'une succession de filtrages. Incorporé à un objectif ou à un but poursuivi, il garantit une honnêteté intellectuelle quant à la reconnaissance d'un travail scientifique mené. Sa claire conscience facilite la découverte et l'innovation. La neutralité inhérente à la recherche d'un objectif ou d'un but s'obtient par l'explicitation d'une disposition aussi bien affective que cognitive. Ainsi elle évite de raisonner avec des présupposés cachés.

Selon R.V.Mattessich, en comptabilité, la position du jugement de valeur sociétal sous-jacent modifie la perception du chercheur ou du praticien dans les modes de calcul qu'il retient. Dans cette perspective, il est alors nécessaire de distinguer non pas deux mais au moins trois valeurs. Ainsi, en comptabilité les valeurs prennent toute leur signification propre lorsqu'elles représentent :

- (1) une vraie image du phénomène économique de l'entreprise génératrice de flux futurs qui prend en compte dans sa signification,
- (2) le prix courant de sortie du marché ou de l'échange,
- (3) la conformité avec la réalité légale en vigueur.

Le (1) de "la perspective pragmatique" de cette information utile

fait référence à l'Entreprise,

Le (2) de "l'image du paysage économique avec le prix de sortie du marché"

fait référence à l'Échange,

Le (3) de "la conformité avec la réalité légale"

fait référence à l'Etat.

Dans cette structure de tiercéité, chaque E intègre dans sa signification de valeur la co-dépendance des deux autres E. L'information utile à la prise de décision des décideurs externes produite par le management de l'entreprise procède alors de la régulation des 3 E en tant qu'institutions légalement admises. Cette régularité est conforme au cadre conceptuel de l'IASB. Selon R.V.Mattessich, le FASB se base lui aussi toujours et de façon nécessaire sur une approche conditionnelle-normative car sa conception législative ou quasi-législative accepte plusieurs méthodes d'évaluations. Depuis 2010, le FASB (l'organisation de normalisation comptable américaine), converge avec l'IASB (l'organisation de normalisation comptable internationale) pour produire ensemble les normes internationales élargies (les IFRS et les ASU).

L'application du premier temps logique de CoNAM aux normes internationales élargies permet de vérifier que la tiercéité équilibrée des 3 E en tant que jugement de valeur sociétal constitue une obligation édictée par les normes IFRS. La norme IAS1.7 et 28 de 2014 impose sa compréhension dans les définitions des concepts du cadre conceptuel révisé en 2010.

La norme IFRS 13.28 stipule : "L'utilisation optimale d'un actif non-financier est déterminée en tenant compte de l'utilisation physiquement possible (1), légalement admissible (2) et financièrement faisable (3), comme suit (a) (b) et (c).

- (a) Le physiquement possible fait référence à l'Entreprise, attribut du bien pour fixer son prix par les intervenants du marché.
- (b) Le légalement admissible fait référence à l'Etat, restriction juridique à l'utilisation du bien.
- (c) Le financièrement faisable fait référence à l'Échange, génération de flux nets de trésorerie attendus par l'utilisation de ce bien. Ces trois conditions représentent la condition de reconnaissance de cette richesse créée par l'innovation, la titrisation et la financiarisation en impliquant la tiercéité équilibrée des 3 E dans la mondialisation d'aujourd'hui (depuis 2010).

La norme IFRS8.33 (a) indique : "que les projections de flux de trésorerie doivent être fondées sur des hypothèses raisonnables et documentées représentant la meilleure estimation par le management de l'ensemble des conditions économiques où est plongée la durée de l'utilité de l'actif. Un poids plus important doit être accordé aux indications externes".

L'ensemble des conditions économiques à observer par le management stratégique fait référence à tout ce qui peut provenir de l'Entreprise, de l'Echange ou de l'Etat. Ainsi pour fournir des informations fondées sur des hypothèses raisonnables, il est nécessaire de considérer les co-relations en tiercéité équilibrée de ces trois E.

La norme IAS 36 rappelle en ses points 12 (b) et (g) : que “pour apprécier (*may be impaired*) s'il existait un quelconque indice qu'un actif aurait perdu de la valeur, une entreprise devrait au minimum considérer les indices suivants :

En (b) : Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entreprise, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, (1) dans l'environnement technologique, (2) économique de marché et (3) juridique dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.

En (g) : Des indications provenant du système d'information interne montrent que (1) la performance économique de flux futurs de trésorerie d'un actif (conçu comme générateur sous contrôle d'avantages économiques) est ou sera moins bonne que celle attendue”.

Le (1) réfère à l'Entreprise, le (2) à l'Echange et le (3) à l'Etat. Le management doit veiller à la présence de la synergie des co-relations des 3 E en tiercéité équilibrée pour écarter les effets négatifs pouvant altérer la valeur future de la richesse créée de façon continue et aussi de communiquer son image de façon fidèle,

L'OB4 et l'OB12 du cadre conceptuel révisé en 2010 définissent ces concepts. De telles responsabilités du management et du conseil d'administration incluent “de protéger les ressources de l'entité contre les effets défavorables des facteurs économiques tels que (1) le prix et (2) les changements technologiques et s'assurer que l'entité s'est conformée (3) aux lois applicables, aux règlements et aux dispositions contractuelles”. Le (1) réfère à l'Echange, le (2) à l'Entreprise, le (3) à l'Etat. L'OB4 comme l'OB12 énoncent explicitement la présence et le rôle respectif des 3 E en tiercéité équilibrée dans la production et la communication de la richesse créée dans la troisième mondialisation.

Le premier temps logique de l'incorporation du jugement de valeur sociétal de produire et de communiquer la richesse créée en tiercéité équilibrée est donc démontré aussi bien en IFRS qu'en CoNAM. Reste à examiner si cette coïncidence se répète pour les autres temps logiques de cette méthode comptable.

Chapitre 6

Tierc  it   dans les flux futurs de la m  thode conditionnelle normative et du r  f  rentiel IFRS

Le deuxième temps logique correspond au deuxième filtre du processus systémique de la méthode CoNAM. Ce filtre laisse passer seulement les éléments conformes aux caractéristiques qualitatives issues du premier temps, celui du jugement de valeur sociétal de la tiercéité équilibrée des 3 E (Etat, Echange, Entreprise). Les éléments retenus par ce filtre vont déterminer de façon précise l'objectif poursuivi de communiquer aux décideurs intéressés l'information financière de la valeur de la richesse en tant que flux futurs possédant cette qualité de tiercéité équilibrée. Dans la perspective de R.V.Mattessich, les normes de l'information financière à communiquer correspondent à l'obligation de produire des informations sur le "système économique complet de l'entreprise" conforme à la fin prescrite par le jugement de valeur sociétal. Cette conformité aux conditions assure de façon précise la fin normative recherchée d'où résulte l'appellation de méthode comptable conditionnelle normative (CoNAM). Autrement dit, la norme prise comme fin, propos ou but, reçoit des déterminations de plus en plus précises au fur et à mesure des approches dans les quatre temps systémiques de la méthode CoNAM. Chaque approche apporte avec elle son raisonnement propre selon la transformation du concept de norme en tant qu'objectif.

Les raisonnements de ces quatre temps logiques se déclinent de la façon suivante :

- 1) du jugement de valeur de la tiercéité à l'objectif de son équilibre par les 3 E,
- 2) de la caractéristique qualitative des flux futurs à leur objectif de prédiction,
- 3) de l'excédent réel comme profit issu comme surplus du maintien des capitaux spécifiques dans l'optique entité,
- 4) de cet objectif ainsi déterminé de norme aux moyens d'atteindre les flux futurs attendus et de les communiquer aux décideurs externes.

Si la norme-objectif symbolise dans son processus l'ensemble des conditions normatives de l'information à communiquer en tant que prescriptions d'une discipline collective, ce concept de norme vient alors au premier rang d'un apprentissage continu de nouveaux raisonnements engendrant de nouveaux comportements managériaux et comptables.

Cette norme ne relève pas d'une perspective formelle dogmatiquement fixée. Elle ne peut pas être comprise hors de sa perspective systémique, pragmatique et dialectique comme le fait remarquer R.V.Mattessich dans son article (1982 p.388) *The System Approach : Its*

*Variety of Aspects*²⁹⁹ où il énonce le processus systémique de ce deuxième temps logique de la méthode CoNAM :

“Pour moi, un système (au sens de la théorie des systèmes³⁰⁰) a un but ou l’un ou l’autre but parmi plusieurs buts³⁰¹ parce que l’intérieur ou la ‘réflexivité’³⁰² du système a été développée assez fortement de sorte que les normes émergent de ce système même (par exemple par de nouvelles propriétés procédant de sa totalité), ou parce que quelques normes sont imposées, dans une forme ou dans d’autres, de l’extérieur du système (...)”³⁰³.

Dans l’expression “extérieur du système”, R.V.Mattessich évoque les législations ou les quasi-législations dont l’origine est l’Etat ou bien le contrôle d’une entreprise dominante sur d’autres dont l’origine est l’Entreprise ou encore le contrôle d’un marché financier sur les titres ou les produits dont l’origine est l’Echange. Dans ces cas, cette externalité au système renvoie à un type de mercantilisme³⁰⁴ où un des trois E domine les deux autres. A l’opposé ici, le système considéré relève de la tiercéité des 3 E (l’Etat, l’Echange, l’Entreprise) agissant de façon équilibrée pour produire la richesse recherchée et communiquer sa valeur financière selon la spécificité de la troisième mondialisation³⁰⁵.

²⁹⁹R.V.Mattessich (1982) *The System Approach : Its Variety of Aspects*, Journal of the American Society for Information Science, Wiley & Sons Inc.

³⁰⁰Von Bertalanffy L. (1968). Théorie générale des systèmes, traduction française (1984), Dunod, par Chabrol J.B. p.17 Introduction : “Procédure analytique » signifie qu’on peut réduire à des parties l’être étudié et que par conséquent, on peut le reconstruire à partir de celles-ci ; ceci aussi bien au sens matériel qu’au sens conceptuel. C’est le principe fondamental de la science “classique” ; exprimé de diverses manières : résolution en chaînes causales isolables, recherche d’unités “atomiques” dans les divers domaines de la science, etc. (...). L’application de la procédure analytique dépend de deux conditions. La première, c’est que les interactions entre les “parties” soient inexistantes ou assez faibles pour être négligées dans certaines recherches. Sous cette condition seulement, les parties pourront être “isolées véritablement, logiquement et mathématiquement, puis ensuite “réunies”. La seconde, c’est que les relations qui décrivent le comportement des parties soient linéaires ; dans ce cas seulement on aura la condition de sommativité, c’est-à-dire que l’équation qui décrit le comportement de l’ensemble a la même forme que celles qui décrivent le comportement des parties ; les processus partiels peuvent être superposés pour obtenir le processus total, etc. Ces conditions ne sont pas remplies par ces êtres que l’on appelle “systèmes”, c’est-à-dire formés de parties en “interactions”.

³⁰¹L’émergence du système en tant que processus traversé par des changements de ses propres parties soumises à modifications et variabilités produit à partir de lui-même son but ou objectif. Au fur et à mesure de l’intégration de ces changements, apparaissent plusieurs objectifs-buts successifs qui se posent en tant que normes de ce même système.

³⁰²Voir la réflexivité Teubner G. 1996, Droit et réflexivité. L’autoréférence en droit et dans l’organisation, traduit de l’allemand par N. Boucquet avec G. Maier, Bruylant, LGDJ et supra note 68.

³⁰³R.V. Mattessich (1982) *The System Approach : Its Variety of Aspects*, p. 388 : « For me, a system has a goal or purpose either because the inner or mentalistic aspect of the system is developed highly enough so that norms emerge from this very system (e.g. in the form of new holistic properties), or because some norms are imposed, in one form or another, from outside upon the system (...) ».

³⁰⁴Mercantilisme ou un mixte de richesse de capture alliée à la puissance, Cf. L. Leretaille 1983, autoéditions, Université Paris 1, B-La pensée mercantiliste, p.48-76.

³⁰⁵Cf. la première partie. La troisième mondialisation.

R.V.Mattessich souligne dans son article (2003) *Accounting representation and the onion model of reality : a comparison with Baudrillard's orders of simulacra and his hyperreality*³⁰⁶ » : p.463-464. «Il ne saurait y avoir une seule source de valeur qui serait l'unique excluant les autres et qui les réduirait toutes à elle-même en se posant comme “la recherche du saint graal, d'une valeur absolue” : *in search of the holy grail, the absolute value*. Il met en évidence ce système de tiercéité équilibrée des 3 E dans son article de 2006 « *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age* »³⁰⁷ : « p.214-215 (...). Si on accepte la distinction (faite par *Christensen et Demski*, 2003) entre différentes attitudes de base en direction de la solution du problème d'évaluation en comptabilité, il est nécessaire d'en distinguer non pas deux valeurs mais (au moins) trois : (...) de sorte que les valeurs de comptabilité sont significatives seulement si elles représentent une image vraie de la valeur économique (...) du prix courant de sortie du marché (...) et de la réalité juridique en vigueur (...) et ceci dans une perspective pragmatique³⁰⁸ (e.g. Mattessich, 1995,2003) (...)»³⁰⁹ Cf. note 8 de R.V. Mattessich : “laquelle est aussi dénommée l'approche de l'utilité pour la décision”³¹⁰.

Il énonce la caractéristique institutionnelle de ces trois valeurs dans le même article rapportant l'ouvrage *Accounting theory an information content perspective* de *Christensen et Demski* (2003). Cette caractéristique institutionnelle encapsule trois comportements institutionnels des 3 E pour assurer l'objectif précis de communiquer les flux futurs de l'entité entreprise en ces termes :

“p.224 : chapitres 19 et 20 de l'ouvrage commun de *Christensen et de Demski* (2003), il est admis clairement que la perspective de l'information économique s'avère insuffisante sans la

³⁰⁶ R.V.Mattessich R. 2003, *Accounting representation and the onion model of reality : a comparison with Baudrillard's orders of simulacra and his hyperreality*, in *Accounting, Organizations and Society* 28 (2003) 443-470, p .43.

³⁰⁷R.V.Mattessich 2006, *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age*, CAP, Vol. 5 N°2-PCC vol.5 (2006) pages 209-236.

³⁰⁸Pragmatique de la communication de WatzLawick P., Beavin J.H. et Jackson Don D., 1967, *Pragmatic of Human Communication*, Norton, New York, traduction française : 1972, *Une logique de la communication*, Seuil.

³⁰⁹R.V.Mattessich 2006, *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age* : « p.214(...) If one accepts the distinction (as made by Christensen and Demski, 2003) between different *basic attitudes* toward the problem of *accounting valuation*, it is necessary to distinguish not *two* but (at least) the following *three* of them : (...) accounting values are meaningful only if they represent a “true” picture of economic (...)current market exit price (...) and legalistic reality (...) on a pragmatic perspective (e.g. R.V.Mattessich, 1995,2003) (...) » (italiques de l'auteur).

³¹⁰Cf. op.cit. supra note 309 : p.215 note 8 « The pragmatic approach is somewhat related to the decision usefulness approach ».

régulation par les institutions aussi bien macro-économiques que micro-économiques (...)³¹¹ “information économique” signifie ici la mise en relation de l’information aux comportements institutionnels des agents économiques. *Christensen et Demski* (2003) précisent p.215 “que leur aperçu dans ce même « *Accounting theory an Information perspective* », juxtapose des mesures du marché et des évaluations comptables. Cet aperçu a de plus une orientation distincte « d'utilité d'évaluation » (1), mais le contenu de l'information dans ce domaine n'est alors pas co-extensif avec le contenu des deux sources ou domaines d'information (2) (3)”. Ces auteurs ajoutent une autre remarque : “en p.224 qu’ il y a lieu de se focaliser sur des engagements à attendre de flux futurs” et en p.263 que “la valeur recherchée des flux futurs attendus, se trouve conditionnée par une autre connaissance provenant d’une autre source articulée aux deux précédentes mais indépendante”.

“Ce retournement implique que la probabilité conditionnelle définissant ces flux futurs soit indiquée par le management de l’entité selon les hypothèses qu’il a retenues et qui déterminent approximativement la valeur et la probabilité de réalisation de ces flux futurs”³¹² (numérotation mise par nous).

- (1) “utilité de l’évaluation” : la perspective pragmatique, i.e. l’Entreprise,
- (2) “prix de sortie du marché”, i.e. l’Echange,
- (3) “légalité des opérations”, i.e. l’Etat.

Les deux auteurs réaffirment la tiercéité des trois E. Lorsqu’ils soulignent l’hétérogénéité³¹³ du contenu de l’information comme source indépendante³¹⁴ des deux autres sources. Ils font

³¹¹R.V.Mattessich p.224 : « [About] (...) [from] *Christensen and Demski* (2003) (...) There, it is clearly admitted that, in the macro realm of regulating institutions, the informational perspective (at least, as presently conceived in accounting) is rather helpless (though it might also be helpless in many aspects of the micro realm) (...) ».

³¹²Cf. *J.A.Christensen and J.S. Demski* (2003) *Accounting Theory. An information perspective*, Mc Graw-Hill, p.215 « Third the survey juxtaposes valuations market and accounting measures. It has a distinct « valuation usefulness » orientation, but information content in this domain is not coextensive with information content (...) p. 224 « focus on using accruals to predict cash flows » and p.263 « This means the expected value of future cash flows, conditional on what ether else is know, must very with the second source has to say. This, in turn, implies that the conditional probability that descript those future cash flows, conditional on that is know, is itself normal function of what the new information source has to say ». Voir infra note suivante 313 Hintikka, Informationnal Independance as a Semantical Phenomenon.

³¹³*Hintikka J. et Sandu G.* 1989, *Informational Independance as a Semantical Phenomenon*, as in JE. Fenstad et al. eds, *Logic, Methodology and Philosophy of Science VIII*, Amsterdam, Elsevier Science Publishers, p.571-589 (le concept d’indépendance informationnelle ou d’hétérogénéité des sources, i.e. de non-compositionnalité du sens lié au systémique. Voir Largeault J. 1974, Nécessité et existence selon *Hintikka*, *Archives de philosophie*, janvier-mars 1974, tome 37, cahier 1, Beauchesne, p.133-147, spéc. p.133 : “Un système de model-sets est en effet constitué par deux données : un ensemble omega de model-sets et une relation R dont on

alors référence à l'acte de détermination de l'information utile à communiquer par le management de l'entreprise. En effet, ce n'est plus la richesse passée ou présente qui intéresse les décideurs mais celle qui proviendra des flux futurs de l'entité entreprise. Ces décideurs ont à connaître leur évaluation pour asseoir leur jugement sur la capacité de l'entreprise à générer des flux futurs. R.V.Mattessich considère ces flux futurs comme caractéristique qualitative :

- dans son article (2005) *A concise History of Analytical Accounting : examining the use of mathematical notions in our discipline*³¹⁵, il écrit : “p. 137 : Il y a, naturellement, beaucoup d'autres analyses conceptuelles de la comptabilité prospective (analytical accounting³¹⁶) avec de bonnes tentatives empiriques de développer des moyens suffisamment précis afin de

peut faire varier les propriétés, autrement dit un système de ce genre est un couple (Omega, R) dans lequel les éléments de omega remplissent certaines conditions (les conditions de satisfaction qui définissent les model-sets), tandis que R doit vérifier certaines autres propriétés” (...). “Chaque élément d'un système de model-sets (on dira brièvement, suivant l'auteur, un système de modèles) figure un univers possible, i.e. représente un cours des choses (dont les formules de ce model-set sont la description partielle)” et p.134 : “la transférabilité d'une formule d'un model-set à un autre dépend de la transférabilité des variables libres (...)” Dans la même perspective voir l'approche triadique du possible chez M.Heidegger dans *Sein und Zeit* (Être et Temps), 1967, Tübingen, Niemeyer, 11^{ème} édition, rapportée par Kearney R. 1984, Poétique du possible. Phénoménologie herméneutique de la figuration, Beauchesne, p.125 seq. (*Möglichkeit, Seinkönnen et ermöglichen*) citant p.127 la lettre sur l'humanisme (Ueber den Humanismus, Frankfurt, 1943, traduction française, édition bilingue, Paris, Aubier, p. 37 seq. Spéc. : “Possibiliser (*vermögen*) une chose signifie ici : la garder dans son essence, la maintenir dans son élément”. Sur la tiercéité dans son aspect de variabilité Voir. C. Malabou 2004, Le Change Heidegger. Du fantastique en philosophie, éditions Non & Non Léo Scheer, spéc. p.19 *Wandel, Wandlung, Verwandlung* (W.W.V, “Changement, échange, substitution” ou encore “Métamorphose, transformation, destruction”) caractérisent encore la mutation du rapport à l'être”. Rappelons que l'invariance d'une tiercéité ne signifie pas qu'il n'y ait pas en elle de variations ou de permutations des rôles de chacun de ses termes. Au contraire, est une invariance ce qui se transforme en elle-même-même quand tout le reste bouge ou quand elle varie en elle-même. L'invariance va avec une certaine symétrie. L'invariance implique la variation aussi bien en mathématique (Cf. Verdier N. 2000, Qu'est-ce que les mathématiques ?, éditions Fayard Le Pommier p.69-71), qu'en philosophie (pour Husserl, Hegel, Peirce par exemple), “une essence ou ce qu'est une chose porte sur ce qui demeure quand on fait varier celle-ci ou bien qu'elle varie d'elle-même”. Cette détermination implique le mouvement, par conséquent une sous-détermination soit l'indéterminé de ce mouvement ouvert à venir. Cela remonte à Aristote pour qui “la nature (la physis) se définit comme ce qui possède en soi son principe de mouvement”. Il n'y a pas dans la “physis” la dissociation moderne entre stabilité et mouvement : l'un implique l'autre. Ils sont corrélatifs. Ce qu'a exposé M. Heidegger dans son article de 1958 De l'essence et du concept de physis, Aristote, Physique B1 I (*revue Aletheia*, n°4, mai 1966, p.242-277). Il en est de même en physique moderne (Voir l'invariance de jauge dans Dictionnaire des Sciences, Le Trésor, 1997 (sous direction de Michel Serres et Nayla Farouki), Flammarion, p. 494-496.

³¹⁴au sens d'avoir la loi ou la finalité de son ordre propre irréductible aux deux autres..

³¹⁵R.V.Mattessich (2005) « A concise History of Analytical Accounting : examining the use of mathematical notions in our discipline », *De Computis, Revista Espanola de Historia de la Contabilidad, Spanish Journal of Accounting History* N°2 Junio 2005.

³¹⁶*Accounting Analytical Methods* ne doit pas être entendu au sens français de comptabilité analytique ainsi que le précise R.V.Mattessich lui-même : « Furthermore, the expression *analytical accounting* in English must not be confused with the French “comptabilité analytique”, the Italian *contabilita analitica*, or the Spanish *contabilidad analitica*, all of which used to refer to cost accounting » (italiques de l'auteur). Analytical accounting réfère aux *conceptos adicionales* [soit les concepts analysés sous-jacents à la comptabilité] in (2004) The rise and significances of moderne analytical methods in accounting [A Review Essay of the *Economics of Accounting*, Vol. I., of P.O. Christensen and G.A.Feltham, in *Energieia* v.3 n°1-2 pp.157-167)».

prévoir de futurs revenus (pour des détails, voir Lee, 1999). Après tout, de telles prédictions sont l'objet central de n'importe quelle modalité de la théorie de la valeur de l'entreprise''³¹⁷.

Il résume cet aspect essentiel de l'information économique utile, i.e. *information content*, dite aussi "perspective de l'information" dans son article (2006) *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age*³¹⁸:

" p.219 : Le contenu de "l'information" (dans le sens évident) est basé sur l'incertitude, et signifie qu'un décideur agit sur un changement envisagé dû à cette information sur son attente de revenus du futur (en tant que croyance, probabilité). Cette information se situe au milieu de beaucoup d'informations offertes mais dénuées d'intérêts du point de vue des affaires (Cf. *Christensen et Demski*, 2003 : 161). En d'autres termes sans réduction d'une incertitude pas d'information utile, et du coup pas de signal reçu du système d'information de l'entreprise atteignant son but à savoir la communication d'une date certaine pour les décideurs, pour leur croyance au sujet de l'état attendu des flux futurs''³¹⁹.

Ce faisant, R.V.Mattessich fait prendre conscience du changement d'esprit en comptabilité. En cette discipline, l'attention se détache désormais des flux passés ou présents pour s'attacher aux flux futurs. A cet effet, il souligne aussi les apports de Christensen, Feltham et Ohlson qui ont introduit en comptabilité la conception du *Clean Surplus*, i.e. l'augmentation nette du capital qui s'obtient après la déduction du coût du capital financier investi. Dans cette conception, l'accent est mis sur le revenu intégral, appelé aussi *Residual Income* ou *Comprehensive Income*, lequel se détermine après le prélèvement du revenu des dividendes des actionnaires. Rappelons que ce revenu qui sera distribué dans le futur a été déjà prévu par le management stratégique de l'entreprise.

Contrairement aux trois auteurs cités ci-dessus, R.V.Mattessich dans sa conception du capital global de l'entité entreprise ne réduit pas le *Clean Surplus* à la seule augmentation du capital financier. Voir *Foundational Research in Accounting : Professional Memoirs and*

³¹⁷p. 137 : « There are, of course, many other analytical as well as empirical attempts to develop sufficiently accurate means of predicting future earnings (for details, see Lee, 1999). After all, such predictions are the central object of any modern value theory of the firm ».

³¹⁸R.V.Mattessich (2006) *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age*, CAP, Vol. 5 N°2-PCC vol.5 (2006) pages 209-236, (Copyright CAAA/ACPC).

³¹⁹p.219 : « T3. *Information content* (in the "nominal" sense) is based on *uncertainty* and signifies that a decision maker acts up on a *change in her or his future expectation* (belief, probability) due to such information. This holds even where the information offers no trade advantage (Cf. *Christensen and Demski*, 2003 : 161). In other words, no uncertainty, "no information content", and the signal received from an information system at a certain date updates the decision maker's belief about which state can be expected in the future ».

*Beyond 2006*³²⁰ Pour lui, le *Clean Surplus* provient de la synergie des trois capitaux spécifiques à savoir du capital financier, du capital humain et du capital pays. Dans le même article précité de (2005) *A concise History of Analytical Accounting : examining the use of mathematical notions in our discipline*, il clarifie son propos sur la question des flux futurs : p.136 : “Par conséquent le revenu résiduel de l’entité entreprise peut être considéré comme la différence entre le revenu global de l’entreprise et le coût de son capital”³²¹.p.137: “Cependant, comme cela est montré ci-dessus, la “relation de Surplus Net” (après déduction des dividendes), ce revenu net de l’entreprise est important puisque ce revenu du capital financier se trouve rapporté à de futures espérances et pas au passé figuré dans les états financiers comptables. Pour surmonter cet obstacle les premiers prolongements du modèle présenté par *Ohlson* (1995) étaient de relier l’après de la figuration des états financiers à de futures espérances (...) telle que la modification survenue soit rendue par la projection des chiffres de la comptabilité de ceux issus d’évènements passés à ceux issus d’évènements à venir. (...)”³²². Autrement dit, ces cinq auteurs (*Christensen, Demski, Ohlson, Feltham et Mattessich*), malgré leurs différences, sont unanimes sur le passage opéré d’une comptabilité rétrospective de flux à une comptabilité prospective de flux. Ce changement d’importance significative relatif aux flux futurs se fonde toujours sur la tiercéité équilibrée des agents économiques des 3 E (Etat, Échange, Entreprise). R.V.Mattessich souligne le caractère, de *complexité* de cette tiercéité équilibrée des agents économiques des 3 E ne rendant pas simple cette nouvelle comptabilité prospective qui procède de l’avenir et pas du passé et de trois sources de valeur.

Nohora Garcia (2003) dans *Contabilidad y metodos analyticos*³²³ pose cette difficulté dans les termes suivants : “De plus est-il possible de poser une question auxiliaire : y a-t-il un critère nécessaire et suffisant pour expliquer les bases de la comptabilité dans la définition de la ou des finalités de l’information comptable ?”. “Selon R.V.Mattessich AAM (1964) cela requiert dix-huit concepts additionnels (note 8)³²⁴ : Notamment dans la définition du concept

³²⁰R.V.Mattessich 2006, *Fondational Research in Accounting : Professional Memoirs and Beyond*, *De Computis* n°5 Diciembre 2006, *Spanish Journal of Accounting History*.

³²¹p.136 : « Hence residual income can be regarded as the difference between the firm’s income and the cost of capital ».

³²²p.137 : « However, the original clean surplus relation (as shown above) still has an important Its income or dividends referred to future expectations and not to the « past » figures of accounting statements. To overcome this impediment, the first extensions introduced by *Ohlson* (1995) was to relate past figures to « future » expectations (...) Such a modification attempts to project accounting figures of the past into the future(...) ».

³²³Garcia N.2003 *A reflection on the classic works de R.V.Mattessich and I. Ijiri*.*Contabilidad y metodos analytico*, University of Colombia (Spanish).

³²⁴« Segun R.V.Mattessich (1964) se requieren dieciocho conceptos adicionales (Note 8) »

des agents économiques, il met en évidence (2002) qu'il existe une conjonction des agents économiques fixant des objectifs spécifiques à un système de comptabilité³²⁵.

Ce faisant, R.V.Mattessich rejoint ici la position de la Critique de la décision de L. Sfez³²⁶. Comme le rapporte également Simon Archer dans son article (1998) *Mattessich's critique of accounting. A Review article*³²⁷ sur R.V.Mattessich (1964) *Critique*³²⁸ *Accounting Analytical Methods*³²⁹ (AAM) », citant la page 51 de cet ouvrage : « Les capitaux propres (1) représentent ainsi (socialement l'attente des possesseurs de droits sur le capital financier et le revenu net représentent un excédent par rapport à la possession initiale de ces mêmes possesseurs d'actions. La valeur cotée (2) sur le marché des échanges est une propriété émergente (au sens de la théorie des systèmes) derrière laquelle se tient une réalité sociale qui dépasse le niveau psychique des préférences (comme réalité psychique) dans le secteur économique par la monnaie en tant que réserve de capacités réelles de pouvoir d'achat » (3) (numérotation mise par nous).

Pour lui, le revenu net comptabilisé du capital financier représente les flux futurs attendus, i.e. une propriété émergente à destination des investisseurs actuels ou potentiels. Cette propriété émergente représente également une utilité pour les décideurs actionnaires selon une capacité réelle de pouvoir d'achat assurée par la tiercéité équilibrée des trois E :

- (1) le capital financier de l'entité par rapport aux investisseurs (l'Entreprise),
- (2) la valeur cotée échangée des titres d'actions et des dividendes (l'Echange),
- (3) l'appropriation d'un excédent réel en pouvoir d'achat de la monnaie (l'Etat).

³²⁵« Además, es posible hacernos una pregunta auxiliar : ¿es un criterio necesario y suficiente para explicar las bases de la contabilidad la definición de la (s) finalidad de la información contable ? » Según R.V.Mattessich (1964) se requieren dieciocho conceptos adicionales (note 8 : En la definición de agentes económicos, R.V.Mattessich (2002) precisa que 'existe un conjunto de agentes económicos que establecen objetivos específicos para un sistema contable ».

³²⁶Sfez L. (1984) Critique de la décision, Que Sais-je ? n°2181, troisième édition corrigée, Puf.

³²⁷Archer S. 1998 *Mattessich's Critique of accounting. A Review article. Accounting and Business Research* 28 :297-316. Cf. supra note 33

³²⁸ « critique » ne doit pas s'entendre au sens français mais au sens allemand des livres des deux Critiques de Kant, i.e. non pas un catalogue de reproches selon un jugement d'opinion sur un écrit ou sur une pratique mais au sens de notes épistémologiques de recherche de validités et de portées des connaissances produites, de qualités de certitude et de problématiques ouvertes comme contributions de recherches d'un ou plusieurs auteurs. Ce à quoi excelle R.V.Mattessich dans ses *Review* d'ouvrages ou d'articles.

³²⁹Accounting Analytical Methods ne doit pas être entendu au sens français de comptabilité analytique ainsi que le précise R.V.Mattessich lui-même : « Furthermore, the expression "analytical accounting" in English must not be confused with the French "comptabilité analytique", the Italian *contabilità analitica*, or the Spanish *contabilidad analítica*, all of which used to refer to cost accounting ». Analytical accounting réfère aux « conceptos adicionales » [soit les concepts analysés sous-jacents à la comptabilité] in 2004 The rise and significances of moderne analytical methods in accounting [*A Review Essay of the Economics of Accounting*, Vol. I., of P.O. Christensen and G.A Feltham, in *Energeia* v.3 n°1-2 pp.157-167.

R.V.Mattessich réintègre ces flux futurs de revenus dans la tiercéité équilibrée des 3 E comme fondement de ces flux considérés des “unités en mouvement”³³⁰ dans l’avenir.

Il fait aussi observer que “la perspective de l’information économique” se donne en amont et en aval des présupposés ou des hypothèses de contextes peu réalistes. Il s’agit des conditions prérequisées pour que les “modèles utilisés de mathématiques supérieures quantitatives” puissent produire des résultats prédictifs. Il rappelle qu’il n’est pas possible d’admettre comme allant de soi qu’il existe des “marchés” au sens de la théorie économique classique ou néo-classique dite de “l’équilibre général par les marchés”³³¹.

Il fait valoir qu’il n’existe rigoureusement pas de marché si une entreprise multinationale³³² et transnationale³³³ en domine plusieurs autres ou si elle est à la source d’une innovation de sorte qu’elle impose les prix ou encore si sa jonction avec l’élite de tel Etat lui assure le contrôle des revenus et des prix sur le territoire de cet Etat. Pour lui, il n’existe que le vocable de marché³³⁴ dont l’acceptation est conditionnée médiatiquement par un marketing mondialisé³³⁵. Dans ces situations visées, le concept véritable de marché de biens et de services ne se réalise pas. En effet, dans ces cas les plus courants aucune place n’est laissée à l’égalisation présupposée du retour à l’équilibre des quantités et des prix par le jeu de la rareté ou de l’abondance de l’offre et de la demande d’une population. Autrement dit, ce

³³⁰Selon l’expression reprise de Fage E. 1933, Les concepts fondamentaux de la comptabilité, Eyrolles, 3^{ème} édition, p.21 : “On appelle comptabilité tout ensemble de règles et de procédés qui permettent d’effectuer la “numération des unités en mouvement” et de Quesnay F. 1758 dans ses Maximes générales du gouvernement économique d’un royaume agricole, spéc. p.54 sa maxime VII : “Que la totalité des sommes du revenu rentre dans la circulation annuelle et la parcourt dans toute son étendue (...). Cette interception du pécule [par les fortunes pécuniaires] diminuerait la reproduction des revenus et de l’impôt” et dans “Le travail des artisans ne produit pas une richesse réelle”, spéc. p.63: “Il faut distinguer *une addition* de richesses réunies, d’avec *une production* de richesse ; c’est-à-dire une augmentation par réunion de matières premières et de dépenses en consommation de choses qui existaient avant cette sorte d’augmentation, d’avec une génération ou création de richesses, qui forment *un renouvellement et un accroissement réel de richesses renaissantes*” (italiques de Quesnay). Cf. Gémiling P. 1933, Les grands économistes, Textes et commentaires, Sirey, deuxième édition revue et corrigée (Extraits sur Quesnay). Voir aussi Chaumette Y. 1993, La tension interne à la cohésion informationnelle, thèse de doctorat Informatique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (le mouvement interne inhérent à un projet de bout en bout : dans sa conception et dans sa réalisation).

³³¹Cf. Sapir J. (2000) et Genereux J. (2005).

³³²multinationale par l’origine des capitaux provenant de diverses nations.

³³³transnationale par son activité implantée dans divers pays.

³³⁴3D de V. Packard (Terreur, Affaiblissement, Dépendance) supra note 207 et V. Packard 1965, Une société sans défense, Calmann-Lévy ; Bentham infra note 337 ; Les sophismes politiques ; P. Lenain 1983. La manipulation politique, Economica. Voir Bavaresco A.1999, Le mouvement logique de l’opinion publique, L’Harmattan.

³³⁵Domenach J.M. 1950, La propagande politique, Que sais-je ? n°448, Puf et Durandin G. 1982. Les mensonges en propagande et en publicité, Puf. Clouscard L M. (2014). Le capitalisme de séduction. Critique de la social-démocratie libertaire, éditions Delga, Paris.

mécanisme essentiel au marché de retomber sur une valeur d'équilibre ne peut aucunement opérer.³³⁶

Il fait aussi remarquer que les comportements des décideurs ne peuvent se réduire au suivi des probabilités objectives³³⁷ sans considérer fortement les probabilités subjectives³³⁸. Dans sa perspective de l'information économique, les probabilités objectives obéissent aux événements naturels tandis que les probabilités subjectives obéissent aux libertés exercées par des comportements humains dans un temps économique³³⁹. Ces deux probabilités ne sauraient être confondues bien qu'elles se complètent l'une l'autre³⁴⁰. Les probabilités subjectives provenant des libertés exercées relèvent par exemples de leur dépendance du pouvoir d'achat de la monnaie ou des impôts d'un Etat. Elles peuvent aussi provenir tout simplement de la capacité de revenus disponibles attachés à l'emploi des acheteurs potentiels ou encore au prix qu'ils sont prêts à payer pour obtenir un bien ayant le ou les attributs qu'ils attendent de lui. Leurs préférences se révèlent soumises à une hiérarchisation de goûts liés à leur mode de vie auquel ils ne veulent pas renoncer³⁴¹. En effet, pour satisfaire une liberté séduisante mais qui leur est étrangère, ces décideurs ne sauraient consentir à aliéner leur état de vie qui leur apporte un équilibre global. Selon ces considérants, R.V.Mattessich rejoint la conception des libertés d'A. Sen³⁴² prix Nobel 1998 d'économie. Il souligne également qu'il n'est pas possible que la génération de flux futurs puisse se borner au court terme sans considérer le long terme du *business model*³⁴³ de l'entreprise avec sa stratégie retenue. Pour lui, la valeur de marché ne permet pas systématiquement la meilleure allocation des ressources pour les capitaux ou pour les activités³⁴⁴. Cet effet optimum d'allocation de

³³⁶Les mensonges économiques Cf. Galbraith supra note 265 et les mensonges politiques Cf. J. Derrida, 2005, Histoire du mensonge, prolégomènes, L'Herne, Paris ; Swift J., 2007 L'Art du mensonge politique de 1733 précédé du "Mentir vrai" de J.J. Courtine, éditions Jérôme Millon ; H. Arendt, 1994, Du mensonge à la violence, Calmann-Lévy ; P. Lenain, 1968, Le mensonge politique, Economica ; Bentham J. 1996, Fragment sur le gouvernement. Manuel de sophismes politiques, traduction de JP. Cléro, Bruylant et LGDJ, Bruxelles, Paris ; B. Maris, 2003, Antimanuel d'économie, éditions Bréal 93 Rosny (textes publics d'économistes).

³³⁷Cf. Savage (probabilités objectives) et Allais (probabilités subjectives) dans Martin T. 2003.

³³⁸Martin T. 2003, Probabilités subjectives et rationalité de l'action, (sous la direction de), CNRS-Editions, Paris et Hoppe H. 1996 supra note 64.

³³⁹Genin P.1946. supra note 178.

³⁴⁰Jouvenel B. 1972, L'Art de la conjecture, Sedes ; Jouvenel H. 2004, Invitation à la prospective, Revue Futuribles juillet 2004 ; Jouvenel H. 2002, La démarche prospective. Un bref guide méthodologique, Revue Futuribles n°247 de 1999 mise à jour (l'avenir est du domaine de la liberté, du pouvoir et de la volonté) ; Portnoff A.Y, 2003, Sentiers d'innovations, Futuribles décembre 2003.

³⁴¹Sen A. 2000, Repenser l'inégalité, Seuil.

³⁴²Sen 1996 a et b, renvoi aux 3 libertés.

³⁴³Cf. définitions officielles des néologismes français supra note 45

³⁴⁴R.V.Mattessich rejoint en cela nombre d'économistes tels que K. Arrow 1966 et F. Perroux 1966, R. Boyer 2002 et Sapir 2002, Genereux 2005 et Chang 2012.

ressources n'existe que dans des situations extrêmes, y compris dans des marchés règlementés internationaux (marchés financiers et marchés des matières premières ou de l'énergie). Autrement dit, cette valeur de marché discriminante de l'allocation optimum des ressources et des implantations des activités ne peut être retenue que dans des situations ponctuelles assez rares. En 2006 dans *Foundational research in accounting professional memoirs and beyond*³⁴⁵, il précise p. 43 : « (...) Pour moi, toutefois l'évaluation est ultimement basée sur la mesure des préférences et des espérances. Et personne ne peut nier que toutes deux sont dans le présent et le futur comme états d'esprit, même si le souci de ces espérances sur des événements prévus lui demeure associé. Ainsi je considère la valeur courante de sortie du marché simplement comme une parmi plusieurs solutions de rechange, et pas, comme Chambers R.J., en tant que quelque chose d'absolu et de sacrosaint »³⁴⁶. En d'autres termes, pour R.V.Mattessich dans tous les cas de figures que le management peut rencontrer, un jugement de discernement est à effectuer pour sélectionner la valeur à retenir selon la situation du contexte ou du propos d'orientation ou l'objectif du décideur. Le jugement retenu est toujours associé à un horizon temporel visé par l'entité entreprise dans le processus de son système économique complet. Lors de son Discours de réception de docteur émérite à l'Université de Malaga (2004)³⁴⁷ et de Bordeaux IV (2006)³⁴⁸, R.V.Mattessich a fait la remarque suivante dans son discours synthétique sur « La diversité des courants de recherche en comptabilité, évaluation et représentation » : p.24 : « Comme Lee (1980 :101) le constate pour les différentes bases d'évaluation : chacun utilise une approche différente de la valeur et un concept différent de maintien du capital. Ceci suggère que chacun puisse avoir un rôle séparé à jouer, qui tient compte de l'utilisation particulière qu'il a l'intention de proposer de l'information pertinente ». Autrement dit, l'information relative aux flux futurs correspondants en dépend.

Il clarifie nettement ce point en ajoutant : p.23 : « (...) Par conséquent, une approche multicritères (valeur d'entrée, valeur de sortie, et valeur d'usage) semble indispensable (...)

³⁴⁵R.V. Mattessich 2006 *Foundational research in accounting professional memoirs and beyond*, De Computis, *Revista Espanola de Historia de la Contabilidad, Spanish Journal of Accounting History*, N°5 Décembre 2006.

³⁴⁶p.43 : « (...) For me, however valuation is ultimately based on the measurement of preferences and expectations. And nobody can deny that having a preference or an expectation are both present, not future, states of mind, even if these expectations concern anticipated events. Thus I regard the current market exit value merely as one among several alternatives, and not, like Chambers, as something absolute and sacrosanct ». Voir à ce sujet Dufour D.R. 2007, *Le Divin marché*, Denoel.

³⁴⁷R.V.Mattessich. 2004 Discours de réception à l'Université de Malaga puis à Bordeaux IV 2006. La diversité des courants de recherche en comptabilité, évaluation, publié dans Cahiers de Recherche du CRECCI de l'Université de Bordeaux IV, n°17-2006, p.27, traduction J.G. Degos

³⁴⁸Même discours de réception.

la comptabilité a une variété de finalités qui peuvent exiger différents présupposés³⁴⁹, une théorie normative conditionnelle est alors imaginable. Le prix de sortie courant peut être compatible avec les justes valeurs³⁵⁰ seulement en situation de marché parfait et complet³⁵¹.

Dans l'intégration de la variété des finalités de la comptabilité comme mesure d'évaluation, R.V.Mattessich rejoint Degos³⁵² qui énonce : " La comptabilité mesurant la réalité a plusieurs bonnes raisons de le faire mais les trois plus importantes sont de mesurer pour se souvenir, de mesurer pour partager et de mesurer pour agir". Ceci revient à dire qu'il convient de choisir le mode d'évaluation approprié à la valeur recherchée d'après la situation en contexte et le propos des décideurs telles que par exemple la juste valeur ou le prix de sortie du marché ou la valeur de remplacement³⁵³, i.e. la valeur actuelle de flux futurs, ou enfin la valeur cumulée de flux futurs sur l'usage prévu dans tel horizon temporel.

Sur cette vision de la pluralité des valeurs et de leur mode approprié de calcul, R.V.Mattessich fait référence à J.K. Galbraith³⁵⁴ et à J. De Woot³⁵⁵. L'argumentaire³⁵⁶ développé par R.V.Mattessich peut se résumer ainsi :

³⁴⁹Sur les présupposés : Hegel/Marx Cf. op.cit. Livet 1978 et Jarczyk 1998 p.50, Fausto 1997, spéc. p.34-35, p.41 : c'est la "pulsation" (puls) qui va de la présupposition à la position et inversement soit le va-et-vient entre l'extérieur et l'intérieur, la cristallisation et la fluidité, l'entendement et la raison.

³⁵⁰au sens de convenables ou appropriées.

³⁵¹Note (1) de R.V.Mattessich : " Les conditions pour un marché parfait sont : (1) pas d'asymétrie d'information ; (2) pas de coût de transaction ; (3) pas d'impôts. La condition pour un marché complet est : le marché embrasse toutes les possibilités d'investissements".

³⁵²Degos, 1998 Histoire de la comptabilité, Que sais-je ? n°3398, Puf. R.V.Mattessich tient une voie médiane et synthétique sur la comptabilité indissociable de la condition de mise en oeuvre du jugement personnel professionnel. Cf. aussi Mc Watters C.S. R.V.Mattessich : la comptabilité comme science appliquée, dans Les grands auteurs en comptabilité (direction B. Colasse), éditions EMS "Management et Société" 14460 Colombelles (France), p. 218-238 spéc. p.234-235.

³⁵³L'italien Besta et le hollandais Limperg.

³⁵⁴Galbraith J.K. 1989 Le nouvel Etat industriel, Gallimard et 1984 L'ère de l'opulence, Calman-Lévy (la filière inversée consommateurs/marché et l'opposition entre liberté de l'entreprise (du libéralisme économique) et planification (du socialisme) ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui avec les grandes entreprises transnationales). Comme le disaient P. Masse et P. Bernard, 1969, Les dividendes du progrès, Seuil p.28 : " l'entreprise assume aujourd'hui une fonction beaucoup plus riche que l'obéissance à une planification centrale ou l'adaptation passive aux prix du marché".

³⁵⁵De Woot 1968, Pour une doctrine de l'entreprise, Seuil.

³⁵⁶R.V.Mattessich met en oeuvre la "preuve logique de Quine" comme preuve d'une position qui n'entraîne pas contradiction avec une prémisse acceptée à laquelle on tient et à laquelle il n'est pas question de renoncer. Schématiquement si telle position(B) contraire à la position (A) entraîne la négation d'une prémisse (C) acceptée et tenue par dessus tout, (B) est à rejeter. De sorte qu'il ne reste après examen des positions contraires que (A) .au final et un C'auxiliaire compatibles. R.V.Mattessich l'indique p.455 de son article OMR 2003 : « Finally, an important factor in the preliminary acceptance or rejection of many hypotheses, is the extent to which it coheres with related facts and theories : Following Bunge's (1983a, p.198 ; 1983b, pp. 58-154) critical realism. I proposed (in R.V.Mattessich, 2000, pp. 8-10) for accounting and accounting history a multiple-dimensional testing programme in which the "positive evidence" of empiricism. the "lack of negative evidence" of critical rationalism and the "coherence theory" supplement each other. Each of these can be

S'il existait une seule valeur selon un mode exclusif d'origine provenant de l'Etat ou de l'Entreprise ou de l'Echange, cela éliminerait la diversité des situations et l'acte de juger des décideurs pour cette reconnaissance de situations. Par conséquent, il est exclu qu'il y ait une seule valeur liée à l'origine d'un E excluant les 2 autres E, car cela supprimerait de fait le jugement des décideurs. Insistant sur l'importance de l'utilité de l'information financière pour la décision, R.V.Mattessich dans son article 2006 *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age*³⁵⁷ met en évidence la nature pragmatique de cette information issue de la caractéristique qualitative des flux futurs : "p.215 note 8 : "L'approche pragmatique" a été quelque fois appelée "l'approche de l'utilité pour la décision" (...) ³⁵⁸". Pour remplir son objectif d'utilité pour la décision cette nature pragmatique de l'information à communiquer nécessite deux valeurs inhérentes : p.216 : "Cette dernière information est dérivée de deux valeurs : ainsi elle était une information pilote et dans ce cas elle avait cette valeur d'information d'orientation (distinguée de l'information sur la valeur elle-même). Cependant, dans tous les cas, la fourniture d'information et l'évaluation ont joué des rôles également importants. Cet exemple illustre deux aspects importants : le premier la valeur d'information du contexte façonnant l'objectif-but, et le second l'information sur la valeur qui sont interreliées, les deux requises pour prendre les décisions économiques ³⁵⁹".

En résumant la perspective de l'information économique en comptabilité, R.V.Mattessich nous fournit trois précisions sur cette information de nature pragmatique, il note : p.219 : "L'information n'est pas discernable immédiatement (1) (...). Le dernier ouvrage de *Christensen et Feltham* (2003,2005) met bien l'accent sur la distinction entre "la facilitation

applied, depending on the particular situation ». "En conclusion, un facteur important dans l'acceptation préliminaire ou le rejet de beaucoup d'hypothèses, est le point auquel il y a cohésion avec des faits et des théories co-relatifs : Après Bunge (1983a, p.198 ; 1983b, pp. 58-154) ou le réalisme critique. J'ai proposé (dans R.V.Mattessich, 2000, pp. 8-10) pour la comptabilité et l'histoire de la comptabilité un programme d'essais multi-dimensionnels dans lequel "l'évidence positive" de l'empirisme va avec le manque propre à "l'évidence négative" du rationalisme critique et de la théorie" en supplément. Chacune de ces évidences peut être appliquée en concordance avec la situation particulière rencontrée". Cf. Quine W.V.O. 1973 *Méthode de logique*, traduction française de M. Clavelin, Armand Colin, p.174-177 (sous le nom de méthode principale) et Gardies J.L. 1979, *Essai sur la logique des modalités*, Puf, p.195.

³⁵⁷R.V.Mattessich. 2006 *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age*, Canadian Accounting Perspective, CAP Vol. 5 N°2

³⁵⁸p.215 note 8 : « The pragmatic approach is somewhat related to the decision usefulness approach (...) ».

³⁵⁹p.216 : « This latter information is derived from two values : thus these information was value-driven, while in the former cases the values were information-driven. Yet, in all cases, valuation and the procurement of information played equally important roles. These example illustrate two important aspects : first both information and values are dependant on the purpose context, and second both values and information are required for making economic decision ».

de la décision” (2) et “la décision influencée” (3) représentant les deux rôles de l’information délivrée par la comptabilité (...) ³⁶⁰ (numérotation mise par nous).”

Le (1) “l’information n’est pas discernable immédiatement”. En ce sens, il précise que l’information financière à communiquer renvoie à un processus de réalisation de flux futurs que le décideur receveur de l’information intègre lui-même en portant son jugement qui lui assure sa propre prédiction de la valeur de ces flux futurs annoncés par le management de l’entreprise considérée. Dans cette conception de l’information, R.V.Mattessich applique la conception “processuelle du signe” de C.S. Peirce (1900, 1958) ³⁶¹. L’affinement du jugement et la prédiction de la valeur de l’entreprise sur ces flux futurs se poursuit jusqu’à ce que la vision du projet du décideur émetteur (le management de l’entité entreprise) et la vision du projet du décideur receveur se rencontrent jusqu’à ne faire plus qu’une seule vue. Ce n’est qu’à l’atteinte de cette vue unique entre le décideur émetteur et le décideur receveur qu’il peut y avoir compréhension mutuelle satisfaisante aux deux. Dans cette jonction d’actes des deux décideurs menant à une seule vue, R.V.Mattessich met en œuvre la “double-description” de la “pragmatique de la communication” de Bateson. ³⁶²

Le (2) “facilitation de la décision”. Par cela, il précise que l’information financière doit fournir toutes les indications sur le comment vont être réalisés ces flux futurs annoncés et à quelle date sera leur réalisation, accompagnés de la description de leurs composants. Cette nature d’information stratégique, incluant les hypothèses posées sur les unités génératrices de flux futurs d’activités et de trésorerie, forme un bloc d’informations qui facilitera la décision du décideur externe relativement à l’attente de ses propres flux futurs. La nouveauté du contenu de cette information financière à communiquer montre l’exigence d’inclure la stratégie et les risques qui accompagnent ces flux futurs de l’entité entreprise. Dans cette

³⁶⁰p.219 : « T2 Information may not be readily discernible (...) The latter work instead stresses the distinction between the “decision-facilitating” and the “decision-influencing roles of accounting (...) ».

³⁶¹R.V.Mattessich Voir AAM 1964 et le POR dans OMR 2003. Voir Lettre de C.S. Peirce à Cantor du 23 décembre 1900 (sur le schéma peircéen de la tiercéité), reproduite dans *New Elements of Mathematics* (NEM), vol. III, tome 2, pp. 772-779. La métaphore de l’oignon de OMR (*the onion model of reality*) provient directement de Peirce (“aller au sens du signe”); Spéc. p.773 : “Troisièmement, toute prédiction s’appuyant sur la proposition, quant à ce qui devrait se présenter dans l’expérience, sous certaines conditions, se réalisera, quand ces conditions seront satisfaites” (rapporté par Claudine-Engel-Tiercelin, 1986. Le vague est-il réel ? Sur le réalisme de Peirce, *Revue Philosophie*, n°10, printemps 1986, Editions de Minuit, p.92).

³⁶²Bateson G. 1984, *La nature et la pensée*, Seuil, spéc. ch.4 Critères du processus mental, 97-136 et ch.5.3 l’abduction p.149-152.

conception de l'information, R.V.Mattessich rejoint la conception du management systémique et stratégique de P. Senge³⁶³ et S. Haines³⁶⁴.

Le (3) "la décision influencée". Ainsi, R.V.Mattessich appuie sur la nouveauté de la conception de cette information pragmatique. Pour ce faire, il met en oeuvre la conception de l'information définie par Bateson³⁶⁵ : "Information signifie ici une constellation de facteurs qui influence le cours des événements dans un système : toute différence qui fait une différence pour un événement postérieur". Autrement dit, l'information n'est pas seulement une réduction de l'incertitude avec un transport d'un contenu minimal entre un décideur A et un décideur B. Au contraire, elle est l'acte qui installe une différence entre les deux décideurs, de sorte que l'information devient l'effet de la différence produite par le décideur A qui fait changer le décideur B. Ce changement apporté par la différence devient alors lui-même l'information³⁶⁶. En d'autres termes, cette information inclut dans son essence-même et dans sa communication le changement des comportements³⁶⁷.

R.V.Mattessich établit enfin que "l'utilité pour la décision" sur les flux futurs comme objectif demande aussi d'en sauvegarder l'aspect systémique et interactif d'imprévisibilité, i.e. de la liberté d'exercice des décideurs. Dans son article 2005 *A concise History of Analytical accounting*³⁶⁸, il écrit : p.140 : " Toutefois pour conclure cet article sur une note positive, laissez-moi citer un résumé de *Wagenhofer* des aspects principaux de "l'analyse

³⁶³Cf. notes 7 et 426

³⁶⁴Cf. note 68

³⁶⁵Bateson G. (1972) *Steps to an Ecology of Mind*, New York, Ballantine, p. 381 rapporté par Wilke H. (1986) *Diriger la société par le droit ?*, tome 31 des *Archives de philosophie du droit* intitulé *Le système juridique*, Sirey, p. 207.

³⁶⁶Ce n'est pas une information ou un sens intrinsèquement "décalé" : une "différance" selon le concept de Jacques Derrida, car celle-ci doit opérer ce changement au présent et non dans le futur Cf. "Cadre conceptuel 2010 en son QC29 : "La rapidité répond au besoin de rendre l'information accessible aux décideurs à temps pour qu'elle ait la capacité d'influencer leurs décisions. De manière générale, plus l'information date et moins elle est utile. Certaines informations peuvent toutefois continuer d'être utiles longtemps après la fin d'une période comptable parce que, par exemple, il se peut que certains utilisateurs aient besoin d'identifier et d'évaluer les tendances sur indices objectifs vérifiables".

³⁶⁷L'information correspond toujours à une réponse à une question que se pose le questionneur, ce qui signifie que "le questionneur doit aussi être compris dans la question" (Cf. M. Heidegger 1985 dans *Qu'est-ce que la métaphysique ?*). Le même phénomène existe aussi dans la réponse. La question est un acte commencé de changement devant se poursuivre dans l'échange de la communication concernant les deux décideurs A et B. A noter que cette communication concerne des échanges d'actifs ou leurs potentialités actualisées. Elle ne porte pas sur des produits consommables immédiatement. L'accent porte sur les générateurs, i.e. ce sans quoi les flux futurs n'existeront pas. Ne pas oublier que le circuit de la production et le circuit de la consommation sont réellement distincts. Cf. Delaissi F. 1942 infra note 436.

³⁶⁸R.V.Mattessich 2005, *A concise History of Analytical Accounting : examining the use of mathematical notions in our discipline*, *De Computis, Revista Espanola de Historia de la Contabilidad*, *Spanish Journal of Accounting History* N°2 Junio 2005

conceptuelle” sur cette “approche comptable de l’information économique”. La citation tirée de la p.26 de *Wagenhofer A*, (2004), est : “ Cette méthodologie est particulièrement utile pour gagner en perspicacités dans les situations qui sont caractérisées par les interactions stratégiques de différents décideurs avec l’asymétrie de l’information et avec des intérêts économiques potentiellement divergents”. Dans le deuxième temps logique de sa méthode CoNAM, R.V.Mattessich met donc en évidence, à partir de la tiercéité équilibrée des 3 E (Echange, Entreprise, Etat), la première caractéristique qualitative essentielle : la capacité de génération des flux futurs par l’entité entreprise considérée, avec son objectif propre : l’utilité pour les décideurs de sa communication.

L’application de ce deuxième temps logique de la méthode CoNAM aux normes internationales élargies nous permet de vérifier que cette caractéristique qualitative avec son objectif en tiercéité équilibrée des 3 E existe comme obligation des normes IFRS de 2014 selon la compréhension imposée du cadre conceptuel révisé en 2010.

L’IFRS 13 Evaluation de la juste valeur, énonce en son point 27 :

“L’évaluation à la “juste valeur” d’un actif non financier tient compte de la capacité d’un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l’actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale (...)”³⁶⁹. Autrement dit, l’évaluation envisagée renvoie à un générateur de flux futurs dénommé actif sur lequel l’utilisation optimale pourra être faite. En son point 27, l’IFRS13 rejoint le point 6 de l’IAS36 et confirme cette nature des actifs et le niveau 3 de R.V. Mattessich. L’évaluation de cet actif en juste valeur porte sur des flux futurs considérés dans le présent, à partir d’un marché observable et dans l’avenir, i.e. post empirique ou non observable maintenant.³⁷⁰

³⁶⁹IFRS13.27 : « A fair value measurement of a non-financial asset takes into account a market participant’s ability to generate economic benefits by using the asset in its highest and best use or by selling it to another market participant that would use the asset in its highest and best use ».

³⁷⁰R.V.Mattessich supra note 33 texte cité par S. Archer dans l’Introduction sur la dualité de structure ou le couple observable et non-observable exigeant d’aller au-delà du positivisme et donc d’avoir à passer au post-empirique. Cf. IAS36.6 : “Les ‘actifs de support’ sont des actifs, autres que le goodwill [écart entre valeur comptabilisée des actifs et leur valeur de vente-acquisition lors d’un regroupement d’entreprises], qui contribuent aux flux de trésorerie futurs tant de l’unité génératrice de trésorerie examinée que d’autres unités génératrices de trésorerie”. IAS36.6 : « ‘Corporate assets’ are assets other than goodwill that contribute to the future cash flows of both the cash-generating unit under review and other cash generating units » et IFRS3 Regroupement d’entreprise “A. Goodwill : Avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être individuellement identifiés et comptabilisés séparément” IFRS3.A Business combination. « A. Goodwill : An asset representing the future economic benefits arising from other assets acquired in a business combination that are not individually identified and separately recognised ».

En son point 3, l'IFRS13 énonce aussi : « En l'absence de prix observable pour un actif ou un passif identique, l'entité détermine la juste valeur à l'aide d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimise celle des données non observables. Du fait que la juste valeur est une mesure fondée sur le marché, elle est déterminée à l'aide d'hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques (...).³⁷¹»

L'information financière à communiquer porte sur des flux futurs dans les deux cas de situation, qu'il s'agisse de prix observables sur un marché actif ou en leur l'absence de prix, faute de marché, donc non observables, ceci avant de toute transaction sur cet actif. En effet, « Aujourd'hui, les méthodes d'évaluation considèrent que la valeur de tout bien économique (par exemple une action ordinaire) provient non des flux de revenus qu'il a procurés, mais des flux futurs auxquels sa détention donne droit. Ces méthodes reconnaissent donc explicitement que la valeur d'un bien ne peut résulter que des flux futurs qu'il est à même de générer. En effet, il importe peu que le bien ait pu dégager dans le passé des revenus importants s'il s'avère que, dans l'avenir, ces revenus ne pourront être maintenus. Inversement, l'absence de rentabilité dans le passé n'est pas la preuve que le bien ne possède pas une valeur potentielle supérieure aux apparences (Colman B., Michel P.A. et Tondeur H. (2013) « Les normes IAS-IFRS. Une nouvelle comptabilité financière, p. 121 »³⁷². Autrement dit, il apparaît un dépassement du calcul classique de la valeur considérée non fixée définitivement. Celle-ci peut varier dans les deux sens contraires de perte ou de gain de capacité de génération. La valeur économique d'un bien comme générateur de flux futurs renvoie ainsi à une valeur contingente dont il faut examiner à chaque fois la nouvelle nature mutable par une analyse suffisante pour aboutir à une certitude sur sa qualité actuelle de générateur de flux futurs et estimer la probabilité de quantification de leur génération.

La juste valeur (ou la fair value de l'IFRS13) porte essentiellement sur des conditions de transactions normales non forcées pour l'évaluation envisagée. Elle se distribue en trois approches : par les prix de sortie de marché, par les coûts de remplacement (i.e. les coûts

³⁷¹IFRS13.3 : « When a price for an identical asset or liability is not observable, an entity measures fair value using another valuation technique that maximises the use of relevant observable inputs and minimises the use unobservable inputs. Because faire value is a market-based measurement, it is measured using the assumptions that market participants would use when pricing the asset or liability, including assumptions about risk (...) ».

³⁷²Colman B., Michel P.A. et Tondeur H. 2013, Les normes IAS-IFRS. Une nouvelle comptabilité financière, Pearson France, 93100 Montreuil, p.121.

actuels) et par les résultats prospectifs de revenus (i.e. les actualisations cumulées sur une période d'utilisation optimale voire de multipériodes).

B8 : « L'approche par les coûts reflète le montant (souvent appelé coût de remplacement) qui serait requis actuellement pour remplacer la capacité de service d'un actif³⁷³ ».

B9 : « Du point de vue d'un vendeur intervenant sur le marché, le prix qui serait reçu pour l'actif est fondé sur le coût d'acquisition ou de construction, pour un acquéreur intervenant sur le marché, d'un actif de remplacement d'une utilité comparable, ajusté en fonction de l'obsolescence (...). L'obsolescence englobe la détérioration matérielle, l'obsolescence fonctionnelle (technologique) et l'obsolescence économique (externe). Il s'agit d'une notion plus vaste que l'amortissement comptable ou fiscal (...).³⁷⁴ »

B10 : « L'approche par le résultat convertit des montants futurs (comme des flux de trésorerie ou des produits et charges) en un montant unique (actualisé). Lorsque cette approche est utilisée, la juste valeur reflète les attentes actuelles du marché quant à ces montants futurs³⁷⁵ ».

La transaction envisagée renvoie à la mobilité de flux futurs attendus par les décideurs envisagés comme acheteurs actuels ou potentiels de ces actifs. Autrement dit, la juste valeur en ces trois approches renvoie à l'orientation du marché de ou l'Echange. Cette orientation n'est pas unique comme le signifie expressément le champ d'application de la norme juste valeur IFRS 13.5 : « La présente norme s'applique lorsqu'une autre norme IFRS impose ou permet des évaluations à la juste valeur (...), sauf dans les cas précisés aux paragraphes 6 [interdiction d'appliquer l'évaluation en juste valeur dans les cas de paiement par actions, les contrats de location, valeur nette de réalisation ou valeur d'utilité] et 7 [pas d'informations à fournir en plus dans les cas des normes spécifiques qui appliquent l'évaluation d'actifs en juste valeur] (...)³⁷⁶ ».

³⁷³B8 : « The cost approach reflects the amount that would be required currently to replace the service capacity of an asset (often referred to as current replacement cost) ».

³⁷⁴B9 : « From the perspective of a market participant seller, the price that would be received for the asset is based on the cost to a market participant buyer to acquire or construct a substitute asset of comparable utility, adjusted for obsolescence (...) Obsolescence encompasses physical deterioration, functional (technological) obsolescence and economic (external) obsolescence and is broader than depreciation for financial reporting purposes (an allocation of historical cost) or tax purposes (using specified service lives). In many cases the current replacement cost method is used to measure the fair value of tangible assets that are used in combination with other assets and liabilities ».

³⁷⁵B10 : « The income approach converts future amounts (e.g. cash flows or income and expenses) to a single current (i.e. discounted) amount. When the income approach is used, the fair value measurement reflects current market expectations about those future amounts ».

³⁷⁶IFRS13.5 : « This IFRS applies when another IFRS requires or permits fair value measurements or disclosures about fair value measurements (...) except as specified in paragraphs 6 and 7 (...) ».

La présente norme s'applique restrictivement aux "actifs immobiliers disponibles à la vente" de l'IFRS 5 et aux "actifs financiers des dérivés" (swaps, options, etc.³⁷⁷) de l'IFRS 9 sur les instruments financiers et aux "actifs immobiliers de placement" dans l'IAS 40.

La norme d'évaluation à la juste valeur ne s'applique pas à toutes les autres normes IFRS pour lesquelles n'est autorisé que le "coût historique amorti" aussi bien pour les actifs corporels dans l'IAS 16 que les actifs incorporels dans l'IAS 38 laquelle permet, mais au seul cas d'existence d'un marché actif l'alternative d'une "réévaluation", i.e. le coût estimé en juste valeur diminuée des amortissements.

Selon l'IFRS 8 Secteurs opérationnels selon leur process et leur stratégie de création de valeur de richesse et l'IAS 37 Provisions des Actifs et Passifs éventuels, toutes les autres normes IFRS relèvent de l'orientation Entreprise et privilégient le long terme selon son *business model*, i.e. son modèle économique d'entreprise. Mais aussi bien l'orientation marché ou Echange que l'orientation entité ou Entreprise intègrent toutes deux par l'IAS12, l'orientation Etat, i.e. des impôts différés au taux d'impôt futur connu à date de l'évaluation qui les affectent. En effet, ces trois orientations se rejoignent et dépendent selon l'IFRS 13 expressément de la prospective de la tiercéité équilibrée des 3 E Cf. IFRS13.28 : "L'utilisation optimale d'un actif non financier est déterminée en tenant compte de l'utilisation physiquement possible, légalement admissible et financièrement faisable (...) comme suit :

- “(a) pour déterminer si une utilisation est physiquement possible, on tient compte des caractéristiques physiques de l'actif que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer le prix (...),
- “(b) pour déterminer si une utilisation est légalement admissible, on tient compte de toute restriction juridique grevant le cas échéant l'utilisation de l'actif que les intervenants du marché prendraient en considération pour en fixer le prix (...),
- “(c) pour déterminer si une utilisation est financièrement faisable, on tient compte du fait que l'utilisation physiquement possible et légalement admissible d'un actif génère ou

³⁷⁷Cf. étude de ces produits financiers dits dérivés, de nouveauté très ancienne : voir leur étude dans la 1^{ère} mondialisation des Républiques italiennes fin du moyen-âge et début de la Renaissance (fin XIII^{ème} siècle et fin XV^{ème} siècles) et dans la prémondialisation à la fin de la République romaine (60 à 40 avant J.C.).

non des produits ou des flux de trésorerie qui soient suffisants (...) pour produire le rendement de cet investissement dans cet actif utilisé de cette façon³⁷⁸.

Ceci signifie se placer du point de vue des décideurs intéressés qui fixeraient le prix de cet actif en tenant compte de ces considérants. Ce qui revient à dire que le management donne une information financière sur la valeur de ces flux futurs utile à la prise de décision économique de ces décideurs externes.

- (a) physiquement possible renvoie à l'existence de l'actif par l'Entreprise,
- (b) légalement admissible renvoie à la reconnaissance de valeur et d'appropriation de cet actif et des activités qui en découlent par l'Etat,
- (c) financièrement faisable renvoie à l'utilisation de l'actif en génération active de flux de trésorerie à hauteur de l'attente de rendement du marché qui existe par l'Echange³⁷⁹.

Les flux futurs en tiercéité équilibrée des 3 E sont vérifiés explicitement dans l'IFRS13. Elle exige de donner une information financière des flux futurs de l'entité entreprise procédant de la tiercéité équilibrée des 3 E mais seulement les flux futurs susceptibles d'influencer les décideurs externes. Cette qualité d'information d'influence se double d'une autre qualité de présentation selon le reporting interne de l'entité afin que les décideurs externes puissent "voir l'entité avec les yeux mêmes de son management" qui intègre de façon obligée la tiercéité équilibrée des 3 E.

L'IFRS 8 Secteurs opérationnels, dans sa référence aux process de blocs d'activités en tant qu' "unités génératrices de trésorerie", i.e. de flux futurs nets de trésorerie, impose l'approche management avec son *reporting* interne. Elle demande les informations du "principal décideur opérationnel" telle que sa communication influence les intervenants du marché. Ceci selon un va-et-vient entre les deux décideurs d'une même vue de "l'intérieur

³⁷⁸IFRS1.28 : « The highest and best use of a non-financial asset takes into account the use of the asset that is physically possible, legally permissible and financially feasible, as follows :

- (a) A use that is physically possible takes into account the physical characteristics of the asset that market participants would take into account when pricing the asset (e.g. the location or size of a property),
- (b) A use that is legally permissible takes into account any legal restrictions on the use of the asset that market participants would take into account when pricing the asset (e.g. the zoning regulations applicable to a property),
- (c) A use that is financially feasible takes into account whether a use of the asset that is physically possible and legally permissible generates adequate income or cash flows (taking into account the cost of converting the asset to that use) to produce an investment return that market participant would require from an investment in that asset put to that use ».

³⁷⁹La troisième mondialisation. Voir première partie. Les normes internationales élargies en fournissent une illustration patente Cf. : innovation, titrisation, financiarisation.

extériorisé” côté management et de “l’extérieur de l’intériorisé”³⁸⁰ des attentes du marché côté des décideurs externes. En effet, en son IFRS8.7 le principal décideur opérationnel est défini comme étant : “ Le décideur opérationnel, chef de l’unité d’activités identifie une fonction, pas nécessairement une personne munie du titre spécifique de manager. La fonction du principal décideur opérationnel de l’unité d’activités dans l’entité entreprise est d’allouer des ressources et d’évaluer l’exécution des opérations du secteur de l’entité. Souvent le décideur manager général de l’unité d’activité de l’entité est son manager exécutif ou le chef d’équipe d’exécutants”³⁸¹.

Suivant l’IFRS8.8 l’information financière empruntant de canal de communication entre le reporting interne et le reporting externe se conçoit de la façon suivante : “ Pour beaucoup d’entités, vérifiant les trois caractéristiques des secteurs d’unités opérationnelles (décrites dans le point 5 : (a) qui s’engage dans des activités économiques, (b) dont les résultats opérationnels sont régulièrement passés en revue par l’entité, (c) pour laquelle l’information financière distincte est disponible). Ces secteurs d’unités opérationnelles se définissent en ce qu’elles peuvent produire des rapports sur leurs activités économiques (...) lesquelles comprennent la nature des activités économiques de chaque composant, l’existence des managers en responsabilité opérationnelle, et l’information à présenter au conseil d’administration”³⁸². Autrement dit, selon la norme IFRS 8, l’intérieur et l’extérieur de l’entreprise sont confondus dans une seule vue, i.e. il n’existe plus de séparation étanche entre son management interne et son évaluation financière externe.

Par ailleurs, l’information à communiquer ne porte pas seulement sur ce qui influence les décideurs externes mais aussi sur ce qui influence les décideurs internes selon la norme IAS24. Informations sur les parties liées. Son point 1 précise que : “L’objectif de cette norme est de s’assurer que les états financiers d’une entité contiennent les révélations nécessaires pour fixer l’attention sur la possibilité que sa position financière et son bénéfice

³⁸⁰Opiela S. 1983 Cf. note 231

³⁸¹IFRS8.7 : « The term “chief operating decision maker” identifies a function, not necessarily a manager with a specific title. The function is to allocate resources to and assess the performance of the operating segments of an entity. Often the chief operating decision maker of an entity is its chief executive officer or chief operating officer but, for example, it may be a group of executive directors or others »

³⁸²IFRS8.8 : « For many entities, the three characteristics of operating segments described in paragraphe 5 : (a) that engages in business activities, (b) whose operating results are regularly reviewed by the entity’s, (c) for which discrete financial information is available. However, an entity may produce reports in which its business activities (...) including the nature of the business activities of each component, the existence of managers responsible for them, and information presented to the board of directors ».

ou sa perte ont pu avoir été affectés par l'existence des parties liées et par des transactions et des équilibres exceptionnels avec ces parties liées³⁸³”. “L’information qui “influence la décision” à produire par le management et à communiquer par lui, en accord avec le conseil d’administration de l’entité entreprise ou du groupe consolidé porte donc non seulement sur les décideurs externes mais aussi sur les décideurs internes³⁸⁴. En effet, ces informations d’influence relèvent de l’information utile et nécessaire aux représentants des 3 E que sont les marchés (l’Echange), les autres entreprises mises en comparaison de relations actuelles ou potentielles avec l’entité (l’Entreprise) et les instances de régulation des activités économiques sur un territoire (l’Etat).

IAS 1. Présentation des états financiers : La qualité de l’information qui influence se vérifie aussi dans “la présentation des états financiers” selon l’IAS 1 amendée en 2007 par la communication imposée du Résultat intégral dit Comprehensive Income. Celui-ci distingue le Résultat net des activités de la période des Autres éléments du Résultat intégral (Other Comprehensive Income). Ces “Autres éléments” renvoient aux modifications qui vont affecter donc influencer la situation de l’entité “dans les périodes suivantes”, i.e. postérieures à 12 mois et dont le management dispose d’éléments objectifs pouvant être évalués de façon fiable au moment de l’évaluation à la fin d’une période d’exercice de 12 mois.

Ces autres éléments du résultat intégral (OCI) se distinguent en éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat d’activité et d’autres qui le seront, à savoir les variations non reclassables et les variations reclassables dont font partie :

- les variations non reclassables :
- a) Les réévaluations des Avantages du personnel en prestations définies de retraites de l’IAS19,
- b) Les Actifs financiers disponibles à la vente d’IFRS 9.

³⁸³IAS24.1 : « The objective of this Standard is to ensure that an entity’s financial statements contain the disclosures necessary to draw attention to the possibility that its financial position and profit or loss may have been affected by the existence of related parties and by transactions and outstanding balances with such parties ».

³⁸⁴Ce qui selon F. Braudel pose la nouvelle distinction inversée entre *marché* (transparent) et *échange* (secret) des commerçants ou hommes d’affaires internationaux depuis la fin du moyen-âge et le début de la renaissance jusqu’au XXI^{ème} siècle. Cette distinction exige désormais le contraire : que l’échange de ces hommes d’affaires internationaux devienne transparent d’où l’identification de marché à Echange pour ces capitalistes. Il en découle une redéfinition des capitaux et des capitalistes comme le soulignait F. Perroux. 1964 Le capitalisme, Que sais-je ? n°315, Puf. Cf. infra note 438 et F. Braudel supra notes 10 et 78 ainsi que les normes IFRS ad hoc dont l’IAS24.

- les variations reclassables :
- a) La réévaluation des immobilisations corporelles d'IAS 16 ou des immobilisations incorporelles d'IAS 38.
 - b) La réévaluation de placements en capitaux propres d'IFRS 9.
 - c) Les gains et les pertes sur instruments de couverture de risques des instruments financiers de l'IAS 39 ou de l'IFRS 9 selon l'IFRS 7 Informations à donner sur ces instruments financiers (tels que les dérivés).
 - d) Les gains et les pertes de conversion de monnaies étrangères de l'IAS 21.
 - e) Les risques de crédit d'un passif financier évalué en juste valeur en résultat de l'IFRS 9,
 - f) Les impôts différés de l'IAS12.

L'information d'influence sur les décideurs internes et externes doit comporter la distinction de la variation des valeurs reclassables et non reclassables sur plusieurs horizons du futur à $t + 1$, $t + 2$, $t + n$ parce que cette distribution de valeurs reclassables ou non dans le résultat net recouvre³⁸⁵ une autre distinction sous-jacente, à savoir celles des variations de valeurs qui dépendent de l'entreprise et celles qui n'en dépendent pas. Ces deux distinctions reposent elles-mêmes sur l'ajustement de maintenance du capital financier de l'entreprise en tant que ce dernier est pris comme capital social, représentatif du capital global de l'entité entreprise. Ainsi les réévaluations renvoient à un changement dans l'environnement de l'entité sans que celle-ci n'y soit pour rien. Ceci, quel qu'en soit le niveau 1 (actifs matériels), niveau 2 (actifs immatériels) et niveau 3 (actifs sociétaux management et équipes). Si les valeurs générales de prix montent au lieu par exemple de baisser que ce soit par rapport au marché (l'Echange), ou par rapport aux entreprises suivant un monopole de fait de savoir-faire (l'Entreprise) ou par rapport à la sécurité-risque et à la transparence de publications des activités économiques sur un territoire (l'Etat), cette augmentation de valeur au profit de l'entité doit être constatée avec le signalement de ses causes. Tous ces éléments de modifications de flux futurs composent des informations financières utiles aux décideurs externes et doivent être obligatoirement communiquées en tant qu'*information influencing* de R.V.Mattessich suivant la norme internationale élargie IAS 1 révisée en 2007.

³⁸⁵ Il est souvent vérifié le caractère de palimpseste, i.e. d'écriture effacée recouverte par une autre, ainsi que le signale Degos dans son introduction à l'Histoire de la comptabilité précitée supra note 62, p.5.

Le cadre conceptuel révisé en 2010 explique ce concept applicable de la tiercéité équilibrée dans son OB12 et son OB19 :

L'OB12 « (...) Les responsabilités du management comprennent celles de protéger, dans la mesure du possible, les ressources économiques de l'entité des effets défavorables de facteurs économiques comme l'évolution des prix (1) et les changements technologiques et sociaux (2). Le management a également la responsabilité de s'assurer que l'entité respecte les lois et règlements et ses obligations contractuelles (3) (...). Dès lors que la qualité du management a généralement une incidence sur la capacité de l'entité à générer des rentrées nettes de trésorerie, la performance du management intéresse également les fournisseurs de capitaux potentiels qui envisagent de fournir des capitaux à l'entité. »³⁸⁶ (numérotation mise par nous).

Référents de la tiercéité équilibrée :

- (1) l'Echange ou l'évolution des prix,
- (2) l'Entreprise ou les changements technologiques et sociaux,
- (3) l'Etat ou le respect des lois ou règlements et des contrats.

L'OB19 : « Les informations sur la performance financière dans le rapport d'une entité pendant une période peuvent également indiquer le point auquel les événements tels que des changements des prix du marché (1) ou des taux d'intérêt (3) ont augmenté ou ont diminué les ressources économiques et les attentes sur l'entité, affectant de ce fait la capacité de cette entité (2) à produire des flux futurs nets de trésorerie » (numérotation mise par nous)³⁸⁷.

Les référents de la tiercéité équilibrée sont :

- (1) l'Échange ou changement des prix du marché,
- (2) l'Entreprise ou l'entité dans sa capacité à produire des flux futurs nets de trésorerie.
- (3) l'Etat ou les taux d'intérêts (du taux de base bancaire et monétaire en parité du pouvoir d'achat).

³⁸⁶OB12 : « (...) Management's responsibilities include, to the extent possible, protecting the entity's economic resources from unfavorable effects of economics factors such as prices changes and technological and social changes. Management is also accountable for the ensuring that the entity complies with applicable Laws, regulations and contractual provisions (...) Because management's performance in discharging its stewardship responsibilities usally affects an entity's ability to generate net cash inflows, management's performance is also of interest to potential capital providers who are interested in providing capital to the entity ».

³⁸⁷OB19 : « Information about a reporting entity's financial performance during a period may also indicatge the extent to which events such as changes in market prices or interest rates have increased or decreased the entity's economic resources and claims, thereby affecting the entity's ab ility to generate net cash flows » ;

L'information financière à communiquer vise les flux futurs de l'entreprise. Comme le précise les OB suivants :

OB10 : « Ces perspectives de flux de trésorerie dépendent des fonds dont dispose l'entité et, plus encore, de sa capacité à générer suffisamment de la trésorerie pour payer son personnel et ses fournisseurs et répondre à ses autres besoins d'exploitation, pour s'acquitter de ses obligations à l'échéance et pour réinvestir dans son fonctionnement. Les jugements des acteurs des marchés financiers sur la capacité de l'entité à générer des rentrées nettes de trésorerie influent sur la valeur des créances et des titres de participation (...)''.³⁸⁸ Ainsi, il existe une interaction entre perception et valeur tel qu'un jugement différent influe sur la valeur qui n'est plus la même et devient aussi différente de ce qu'elle était avant. La valeur ne peut pas être réduite aux actifs physiques, elle dépend aussi de l'effet de la communication du management telle que celle-ci est reçue par les décideurs externes ainsi que de la performance et de la solvabilité de l'entité.

OB15 : « Assurer l'évaluation des perspectives pour les flux nets futurs d'après le rapport financier de l'entité, les utilisateurs doivent pouvoir distinguer les dettes et le résiduel des dividendes distribuables ainsi que l'autofinancement pour l'investissement.''.³⁸⁹ Ces flux futurs rentrent dans un processus d'évaluation prédictive à opérer par les décideurs externes recevant la communication de cette information financière ainsi déterminée.

OB3 : « (...). En conséquence il existe pour les investisseurs potentiels, les prêteurs et les autres créanciers³⁹⁰ un besoin d'informations pour les aider à établir leurs prévisions de flux futurs de l'entité entreprise³⁹¹,, .

OB13 : « (...). Informations au sujet des priorités et des paiements à l'échéance pour aider les utilisateurs à prédire comment les flux nets futurs pourront être encore une fois distribués suivant le rapport financier publié sur l'entité entreprise.³⁹²,, Autrement dit, ces flux futurs sont visés comme se renouvelant par régénération dite aussi « récurrence ».

³⁸⁸OB10 : « However, the prospects for those cash flows depend on the entity's existing cash resources and, of more importance, on its ability to generate enough cash to pay (...). The judgements of capital market participants about the entity's ability to generate net cash inflow affect the values of debt or equity interest (...) ».

³⁸⁹OB15 : « Changes in a reporting entity's economic resources and claims result from that entity's financial performance (see paragraphs OB17-OB20) and from other events or transactions such as issuing debt or equity instruments (see paragraph OB21). To properly assess the prospects for future cash flows from the reporting entity, users need to be able to distinguish between both of these changes ».

³⁹⁰Toutes parties prenantes actuelles ou potentielles faisant crédit à l'entité au sens de compter sur l'entreprise Cf. OB de l'Exposé-sondage de 2008 voir infra.

³⁹¹OB3 : « (...) Consequently, existing and potential investors, lenders and other creditors need information to help them assess the prospects for future net cash inflows to an entity ».

³⁹²OB13 : « (...) Information about priorities and payment requirements of existing claims helps users to predict how future cash flows will be distributed among those with a claim against the reporting entity ».

OB 20 : “Ces informations aident également les utilisateurs à prédire de quelle façon les flux de trésorerie futurs seront distribués entre les titulaires de droits sur les ressources économiques de l’entité.”³⁹³ Ceci signifie que ces flux futurs sont déjà prévus dans leur distribution par avance dans le cycle complet budgété de l’activité toujours envisagée de manière prospective. Cela vaut aussi bien pour les revenus de salaires que pour les revenus de dividendes tels que leur décalage du moment de paiement, par avance ou en différé, devient sans incidence³⁹⁴. De plus les informations communiquées doivent aider les décideurs externes à évaluer ces flux futurs et à discerner exactement leur composition selon leur origine distincte. A ce sujet d’autres OB et QC énoncent :

OB18 : “ L’information (...), est utile pour apprécier les capacités passées et futures à générer des flux nets internes (...), la capacité de générer des flux nets directs provenant de ses propres opérations plutôt que d’en recevoir d’investisseurs ou de créanciers³⁹⁵”.

OB7 : “Les rapports financiers à usage général ne sont pas conçus pour montrer la valeur de l’entité comptable ; ils comportent toutefois des informations qui aident les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers actuels ou potentiels à estimer la valeur de cette entité.” Autrement dit, les entreprises fournissent l’information et les utilisateurs ont, à partir de cette information économique à déterminer leur propre évaluation sur les capacités, les effets de l’activité et la portée des contrats actuels ou éventuels signés avec l’entité considérée.

OB2 : “L’objectif de l’information financière à usage général est de fournir, au sujet de l’entité qui la présente (l’entité comptable), des informations utiles aux investisseurs (1), aux prêteurs (2) et aux autres créanciers (3) actuels et potentiels aux fins de leur prise de décisions sur la fourniture de ressources à l’entité. Ces décisions ont trait à l’achat, à la vente

³⁹³OB20 : « Information about a reporting entity’s cash flows during a period also helps users to assess the entity’s ability to generate future net cash inflows. It indicates how the reporting entity obtains and spends cash, including information about its borrowing and repayment of debt, cash dividends or other cash distributions to investors (...) ».

³⁹⁴Tous ces éléments de revenus sont compris selon la perspective du revenu global laquelle totalise dans la production d’activité vendue la totalité des revenus prévus des contributeurs et leurs surrevenus ou rentabilités. Tantôt le terme “revenu” se réfère à ce revenu total complet dans l’optique entité, tantôt il se réfère aux revenus des capitaux spécifiques de leurs représentants, Dans chaque acception, il s’entend soit de façon additive (revenu+surrevenu) soit de façon soustractive (surrevenu par rapport au capital engagé de départ dit aussi résiduel). Dans les deux cas avec la clause de régénération continuée. Sur cette ambiguïté et ce qu’elle occulte. Voir analyse de régénération et revenu Cf. infra note 577 et p.261 de notre texte.

³⁹⁵OB18 : « Information about a reporting entity’s financial performance (...) is useful in assessing the entity’s past and future ability to generate net cash inflows (...) and thus its capacity for generating net cash inflows through its operations rather than by obtaining additional resources directly investors and creditors ».

Aux deux sens des fournisseurs de ressources : en crédit de trésorerie et en crédit-confiance. Cf. la dernière version 2008 du projet de révision du cadre conceptuel en tant que développé dont le définitif de 2010 constitue le résumé. Voir sur le concept de “crédit” Rey J.M. 2002, Le temps du crédit, Desclée de Brouwer, Paris.

ou à la conservation de titres de capitaux propres ou de créance, et à la fourniture ou au règlement de prêts et d'autres formes de crédit (3)³⁹⁶, (numérotation mise par nous)''.

L' "utilité pour la décision" est ainsi explicitement énoncée avec la définition des trois utilisateurs principaux (1) (2) (3) auxquels se rattachent ceux qui font crédit ou confiance³⁹⁷ à l'entité entreprise et à ceux qui leur sont assimilés.

Le cadre conceptuel décrit pareillement de façon précise la "qualité de l'information financière" à communiquer :

QC6 : "L'information est pertinente si elle a la capacité d'influencer les décisions prises par les utilisateurs (...)"³⁹⁸.

QC7 : "L'information financière a la capacité d'influencer les décisions si elle a une valeur prédictive, une valeur de confirmation ou les deux"³⁹⁹ (...).

QC8 : "L'information financière a une valeur prédictive si elle peut servir d'intrant dans des processus suivis par les utilisateurs pour prédire les résultats futurs. Il n'est pas nécessaire que l'information financière revête la forme d'une prédiction ou d'une prévision pour avoir une valeur prédictive. Les utilisateurs se servent de l'information financière qui a une valeur prédictive pour établir leurs propres prédictions."⁴⁰⁰

QC10 : "La valeur prédictive et la valeur de confirmation de l'information financière sont interreliées (...)."

³⁹⁶OB7 : « General purpose financial reports are not designed to show the value of a reporting entity, but they provide information to help existing and potential investors, lenders and other creditors to estimate the value of the reporting entity ». OB 2 : « The objective of general purpose financial reporting is to provide financial information about the reporting entity that is useful to existing and potential investors, lenders and other creditors in making decisions about providing resources to the entity. Those decisions involve buying, selling or holding equity and debt instruments, and providing or settling loans and other forms of credit ». Cf. La dernière version 2008 du projet de révision en convergence IASB/FASB fournit le développement du résumé figurant dans le cadre conceptuel révisé définitif de 2010. Ces explications mettent aussi en valeur que les régulations ou normes produites par les régulateurs IASB/FASB sont elles-mêmes soumises à la contrainte d'objectif de "l'utilité pour la décision" des décideurs externes des "rapports financiers à usage général" des "trois groupes d'utilisateurs principaux (actionnaires, prêteurs et "autres créanciers" au sens élargi.

³⁹⁷L'utilité pour la décision exclut qu'une régulation de la communication de l'information financière se substitue aux décideurs qui en sont les utilisateurs. De même la régulation de l'information financière ne saurait dépasser son domaine de compétence et remplacer les régulations propres aux autres domaines telles que celles de la responsabilité sociale dans l'entreprise et de l'environnement dans l'écologie voire celles du vivre-ensemble propres à chaque Etat. Les régulateurs de l'IASB et du FASB reçoivent d'autres institutions ces autres régulations et celles-ci s'ajoutent à celles minimales impliquées par la régulation de l'information financière. Par exemple : les règlements européens sur l'environnement dans l'Union européenne.

³⁹⁸QC6 : « Relevant financial information is capable of making a difference in the decisions made by users (...) ».

³⁹⁹QC7 : « Financial information is capable of making a difference in decisions if it has predictive value, confirmatory value or both ».

⁴⁰⁰QC8 : « Financial information has predictive value if it can be used as an input to processes employed by users to predict future outcomes. Financial information need not be a prediction or forecast to have predictive value. Financial information with predictive value is employed by users in making their own predictions ».

QC11 : « Une information présente un caractère significatif (c'est-à-dire qu'elle revêt relativement de l'importance) si son omission ou son inexactitude pourrait influencer les décisions que les utilisateurs prennent sur la base de l'information financière concernant une entité comptable donnée (...). »⁴⁰¹

Les contenus des caractéristiques qualitatives de l'information financière à communiquer aux décideurs externes portent ainsi sur l'information d'influences agissantes sur la capacité de l'entité entreprise à générer des flux futurs. Il est donc démontré que l'information financière redéfinie sur les flux futurs issus de la tiercéité équilibrée de 3 E propre à la méthode CoNAM de R.V.Mattessich en son deuxième temps logique coïncide entièrement avec le référentiel IFRS, des normes de 2014 et du cadre conceptuel révisé en 2010. Il reste à examiner si cette coïncidence de la méthode CoNAM avec les exigences du référentiel IFRS persiste dans ses autres temps logiques.

Vérification de la tiercéité équilibrée des flux futurs dans la méthode CoNAM et le référentiel IFRS.

Le deuxième temps logique met en oeuvre le deuxième filtre du processus systémique de la méthode CoNAM. Ce filtre laisse passer seulement les éléments de richesse qui correspondent au jugement de valeur sociétal de la tiercéité équilibrée des 3 E (Echange, Entreprise, Etat). Seuls les flux futurs de l'entité entreprise vérifiant cette qualité de tiercéité seront retenus. Alors, ils sont communiqués comme information financière dans les rapports financiers aux décideurs externes. Ces destinataires peuvent ainsi prédire les revenus qu'ils attendent de l'entité entreprise. Ils s'intéressent à ce sur quoi ils pourront compter demain comme production de richesse par les flux futurs, lesquels deviennent synonymes de flux de revenus.

La méthode CoNAM met l'accent sur le troisième E : l'Entreprise comme source co-dépendante de l'Echange et de l'Etat. Elle met en oeuvre la pragmatique de la communication, c'est-à-dire qu'elle ne produit que les informations économiques utiles aux décideurs externes visés. La norme-objectif de production de l'information pour la décision

⁴⁰¹QC10 : « The predictive value and confirmatory value of financial information are interrelated (...) ». QC11 : « Information is material if omitting it or misstating it could influence decisions that users make on the basis of financial information about a specific reporting entity (...) ».

renvoie à un but qui émerge du mouvement immanent au système complet de l'entreprise dans la conjonction des 3 E (Entreprise, Echange, Etat). L'attention des décideurs externes bascule du passé-présent au futur au présent de sorte qu'une comptabilité prospective remplace une comptabilité rétrospective. L'information sur ces flux futurs se dédouble en deux communications majeures : 1) sur l'accès à ces flux futurs et sur leur valeur, 2) posséder une autre double-qualité : a) aider à la prédiction de revenus et b) influencer les comportements.

Le référentiel IFRS des normes internationales élargies fait obligation au management de traduire toutes ces exigences dans les rapports financiers. La norme IAS 1 Présentation des états financiers, dans ses paragraphes 85 et 86, définit que l'information financière à communiquer dans les rapports financiers a pour objectif d'informer les décideurs externes sur la prédictivité des flux futurs de l'entreprise à travers la tiercéité des 3 E et d'influencer leurs décisions. Ce dédoublement de communication persévère lorsque l'information financière se présente sous la forme d'une confirmation d'une projection prédictive précédente. Elle persiste dans le cas d'augmentation générale des prix des actifs dans le territoire où l'entreprise exerce ses activités. Elle contraint son management à procéder à une réévaluation de ses actifs.

Dans son paragraphe 7, elle oblige à considérer les caractéristiques des destinataires de l'information sur ces flux futurs soit les trois utilisateurs principaux des rapports financiers que sont les fournisseurs de capitaux (financier, humain et pays). Toutes les normes IFRS les réfèrent sous les noms d' "investisseurs et prêteurs" et "autres créanciers". La norme IFRS 13 Evaluation en juste valeur énonce expressément dans son paragraphe 28 que la valorisation de ces flux futurs doit être en tiercéité équilibrée en ces termes : " l'utilisation optimale d'un actif non financier est définie en tenant compte du physiquement possible, du légalement admissible et du financièrement faisable".

Dans son paragraphe 5, elle indique que l'évaluation en juste valeur de transaction ou d'Echange n'est applicable que pour les actifs pris dans leur perspective d'utilisation optimale par un intervenant de marché. Cette évaluation en juste valeur concerne les valeurs que seul le marché peut délivrer. Dans ses paragraphes B8 à B10, le calcul de la valeur d'Echange de flux futurs peut prendre trois formes : 1) en valeur de prix de sortie de transaction, 2) en valeur de coût de remplacement et 3) en valeurs de revenus attendus comme valeur cumulée de flux futurs sur une période d'utilisation de l'actif.

Seulement six ou sept normes IFRS sont concernées par cette valeur d'Echange de marché :

l'IAS1 : sur la présentation des états financiers en cas de réévaluation des actifs,

l'IAS19 : sur la réévaluation des avantages du personnel,

l'IFRS5 : sur les actifs immobiliers disponibles à la vente,

l'IFRS9 : sur les instruments financiers dont les dérivés,

L'IAS40 : sur les actifs immobiliers de placement,

l'IAS38 : sur les immobilisations incorporelles (s'il existe un marché actif),

l'IFRS3 : sur les regroupements des entreprises.

Hormis ces cas restreints, les 33 autres normes IFRS en vigueur en 2014 privilégient la valeur des actifs de l'Entreprise en coût historique d'origine amorti sur la durée d'utilisation de l'actif à savoir principalement l'IAS16 sur les immobilisations corporelles, l'IAS38 les immobilisations incorporelles, l'IAS37 sur les actifs et passifs éventuels et l'IFRS8 sur les secteurs opérationnels. Mais la juste valeur est toujours connue par le biais de la détermination de la valeur recouvrable (Cf. infra notes 511-512 et p. 217). Que ce soit la valeur de l'Echange du marché ou de l'Entreprise, ces deux sources de valeurs prennent toujours en compte l'Etat par l'application de la norme IAS12 Impôts différés sur les biens d'actifs concernés. Le référentiel des normes IFRS considère les flux futurs comme richesse issue de la jonction équilibrée des 3 E (Echange, Entreprise, Etat). Ce référentiel intègre aussi les conditions d'exercice du jugement du management. L'intégration des 3 E immerge la micro-économie dans la macro-économie des marchés internationaux, des entreprises cotées transnationales et des Etats. L'ensemble est plongé dans les conditions de la mondialisation d'aujourd'hui.

L'IAS1 par son paragraphe 28 impose aussi de mettre en oeuvre la compréhension des concepts des normes et les critères de jugement du management. Tel que le cadre conceptuel révisé en 2010 les définit, ceux-ci deviennent des obligations effectives.

Les OB7, OB2 portent sur les destinataires. L'OB10, concerne les flux futurs. L'OB12 et l'OB19 visent la tiercéité équilibrée et renforcent toutes les précisions de conditions d'atteinte des objectifs des flux futurs en tiercéité équilibrée des 3 E.

R.V.Mattessich, dans ses écrits sur la méthode comptable conditionnelle normative fait émerger les mêmes objectifs et caractéristiques qualitatives de l'information financière des flux futurs issus de la tiercéité équilibrée de l'Echange, de l'Entreprise et de l'Etat (les 3 E).

Ces mêmes objectifs et caractéristiques coïncident avec ceux retrouvés dans le cadre et les normes qui rendent leur observation obligatoire. Il est alors démontré que le deuxième temps logique de CoNAM répond aux exigences des normes internationales élargies. Il reste à examiner si cette coïncidence se poursuit dans ces normes et dans les troisième et quatrième temps de la méthode CoNAM.

Chapitre 7

Tierc  t     quilibr  e

dans la maintenance des capitaux sp  cifiques

de la m  thode conditionnelle normative et du r  f  rentiel IFRS

Le troisième temps logique correspond au troisième filtre du processus systémique de la méthode CoNAM. Ce filtre laisse passer seulement les éléments conformes aux caractéristiques qualitatives issues de la deuxième phase, celle des flux futurs de la tiercéité équilibrée des 3 E (Etat, Echange, Entreprise). Les éléments retenus par ce filtre vont déterminer de façon précise l'objectif poursuivi de communiquer aux décideurs intéressés l'information financière de la valeur de la richesse. Cette information financière précise aux décideurs externes que les capitaux spécifiques de l'entité Entreprise possèdent la qualité de tiercéité équilibrée.

Dans la perspective de R.V.Mattessich, les normes de l'information financière à communiquer correspondent à l'obligation de produire des informations sur le "système économique complet de l'entreprise" conforme à la fin prescrite par le jugement de valeur sociétal. Cette conformité aux conditions assure la fin normative recherchée d'où résulte l'appellation de "méthode comptable conditionnelle normative" (en anglais abrégée en CoNAM).

En considérant les 3 E comme des institutions qui possèdent un rôle économique spécifique, R.V.Mattessich met en évidence qu'ils agissent en tant qu'agents économiques où chaque E se trouve pourvu de son capital spécifique relié aux deux autres capitaux eux aussi spécifiques. Chaque capital spécifique possède alors son revenu spécifique en tant que flux futurs assurant sa maintenance et son excédent, c'est-à-dire sa régénération et sa surrégénération. Ces revenus se distribuent en salaires et en honoraires pour le capital humain, en dividendes et intérêts pour le capital financier, en impôts, en taxes et en assurances sociales obligatoires pour le capital pays. Toujours selon R.V.Mattessich, chaque flux futur en tant qu'élément d'un revenu spécifique micro-économique d'une entité se trouve plongé dans la macro-économie. Cette dernière se manifeste par la politique des Etats immergés dans la mondialisation, des Entreprises transnationales et des marchés financiers internationaux des Echanges.

Le plongement de la micro-économie dans la macro-économie implique une caractéristique qualitative faisant émerger son objectif propre, à savoir : le maintien des 3 capitaux spécifiques sans appauvrir l'un d'eux. Ces derniers fonctionnent en synergie formant ainsi le phénomène économique complet de l'entreprise sur lequel porte l'information à communiquer aux décideurs intéressés. A propos de l'intégration de la micro dans la

macro-économie des flux futurs, R.V.Mattessich, dans son article fécond de 1964 *Accounting Analytical Methods- Measurement and Projection of Income and Wealth in the Micro and Macro-Economy* [AAM]⁴⁰² rapporte Chambers R.J. : “ Il critique même ma définition du revenu comme “flux des marchandises et services dans une période bien définie entre le côté de production et le côté de consommation d'une entité”. En page 21 d'AAM avec les mots suivants : “ D'abord, il semble difficile d'envisager deux côtés d'une entité, tel qu'un flux des marchandises et des services dans une période puisse constituer un revenu au sens ordinaire. Des moyens d'un revenu sûrement dans l'écoulement, mais qui ne sont pas des flux résultants”. R.V. poursuit sa réflexion : “ Seulement quelqu'un qui n'a pas voulu accepter que les entités micro-économiques aient des flux circulaires semblables (cependant complétés par des apports et des sorties additionnels des actionnaires et des prêteurs) comme ont les entités macro-économiques, pourrait parler comme cela. Dans la comptabilité de revenu national, la mesure du revenu sur trois seuils différents (production, distribution et consommation) a été évidente en soi pendant beaucoup de décennies. Et seulement les perspectives conservatrices de quelques comptables (qui nient le raccordement profond entre macro et micro-économie de la comptabilité) les empêchent de voir que quelque chose de très semblable se produit dans la comptabilité d'affaires”. “Il devrait également être évident que chaque écoulement existe à travers un certain seuil soit une sortie sur un côté et un apport sur l'autre. Ainsi, il n'y a aucune absence de n'importe quel apport ; au contraire, l'activité de production (dans le sens large comprenant les services, etc.) est la source de revenu même, où elle est d'abord également mesurée”. Il fait aussi remarquer aussi que Chambers indique à la même page 106 que : “ma définition ne se rapporte pas à des utilités et aux gains en termes monétaires”. Il répond à Chambers en ces termes : “ Mais les marchandises et les services découlant de la production par exemple le travail dans le processus (1) et les secteurs de consommation représentent finalement des utilités (2), et la sortie du secteur de distribution engendre habituellement des gains monétaires de répartition de revenus (3).”⁴⁰³ (numérotation mise par nous).

⁴⁰²Mattessich RV. (1964) *Accounting and Analytical Methods- Measurement and Projection of Income and Wealth in the Micro and Macro-Economy* [AAM] Homewood, IL : RD ; Irwin. Rapporté par R.V. Mattessich dans *Foundational research in accounting : professional memoirs and beyond* 1995, 2006 p.40-41.

⁴⁰³« Chambers even criticizes my definition of income (as « the flow of goods and services, within a well-defined period between the production side and the consumption side of an entity », p.21 of AAM) with the following words : « First, it seems difficult to envisage two 'sides' of an entity, such that a flow of goods and services between them can constitute income in any ordinary sense. Income surely means in flow, not crossflow » Chambers (1966), p.106. Only somebody who did not want to accept that micro-economic entities have similar circular flows (though supplemented by additional inflows and outflows) as have macro-economic entities, could have spoken like that. In national income accounting, the measurement of income on three different thresholds (production, distribution and consumption) has been self-evident for many decades. And

Ainsi par l'intégration de la micro-économie d'entreprise à la macro-économie, R.V. Mattessich démontre que l'excédent réel de contribution de biens et de services provient des trois capitaux spécifiques :

- (1) du capital humain (production ou Entreprise),
- (2) du capital pays (consommation selon le pouvoir d'achat ou Etat-pays),
- (3) du capital financier (distribution ou répartition des gains monétaires dans l'économie des marchés ou Echange). Il présuppose alors la redéfinition des trois E agissant en tiercéité équilibrée.

Pour l'Entreprise, "l'activité" se définit par le changement de valeur. Il est manifesté par l'apparition dans cette activité de propriétés qui n'existaient pas auparavant et qui sont acceptées par un marché en vue d'un échange contre paiement. La garantie de reconnaissance de l'appropriation par quelqu'un de cette création de valeur ou richesse au sein du vivre-ensemble d'une communauté s'effectue simultanément par une instance de régulation dénommée Etat, et ceci au moyen de son droit et de sa monnaie, tous deux consentis dans ce vivre-ensemble.

Pour l'Echange (ou Marché), "la valeur" se définit par une évaluation arrêtée suite à un jugement de comparaison et d'appréciation lequel se réalise par les actes de choix des Entreprises. La stabilité de cette évaluation, sa fiabilité ainsi que la sécurité de cet échange à l'intérieur d'une communauté de vivre-ensemble se trouvent garanties par une instance d'assurance de la confiance dénommée Etat.

Pour l'Etat, "le vivre-ensemble" d'une communauté⁴⁰⁴ donnée se définit par la présence effective d'une qualité de relation approuvée et respectée dans cette communauté. Cette

only the conservative outlook of some accountants (who deny the deep connection between micro and macro-accounting) prevents them from seeing that something very similar happens in business accounting. It also should be evident that every flow across a certain threshold is an outflow on one side and an inflow on the other. Thus there is no absence of any inflow ; on the contrary, production activity (in the wide sense, including services, etc.) is the very source of income, where it also is measured first. And Chambers says on the same page (p.106) that my definition "does not refer to utilities, [and] to gains in monetary terms". But the goods and services flowing from the production (e.g. Work in Process) and consumption sectors ultimately represent utilities, and the outflow from the distribution sector usually engenders monetary gains ».

⁴⁰⁴L'instance Etat est chargée du "bien commun à tous" lequel comprend les infrastructures, l'acceptation des différences entre personnes et groupes, l'intégration énergétique à la nature dans un environnement humain ou écologie politique élargie de la bio-diversité., l'appareil de la discipline collective et de la représentativité des groupes de populations appelés à vivre-ensemble. Cf. Fessard G., 1944, Autorité et bien commun, Aubier ; B.

garantie opérante est constituée par l'internalisation effective d'une règle commune des pratiques d'Echange de la diversité acceptée par tous. Cette règle au sens de régulation consiste en la sécurité de pouvoir circuler, s'établir et d'entreprendre des activités par des personnes ou des groupes différenciés dénommés Entreprises. Leurs activités se caractérisent par cette complexité indissolublement économique, sociale et politique.

Ces redéfinitions des 3 E en tiercéité équilibrée renvoient à des "définitions auto-référentes" telles qu'expliquées par P. Queau (1989) : "Une définition auto-référente est une définition qui contient le mot qu'elle doit définir tel que le mot à définir se trouve placé dans un contexte : dans un système de relations déterminantes. Par récurrence, on peut à nouveau appliquer au mot contenu dans le second membre de l'équation de définition, la définition elle-même"⁴⁰⁵. Autrement dit, ainsi que le rappelle R.V.Mattessich,⁴⁰⁶ de telles définitions ainsi construites ne sont pas des définitions nominales mais bien des définitions réelles parce qu'elles dépendent des relations déterminantes d'encastrement réel de chacun des 3 E.⁴⁰⁷ Le prédicable du concept reflète alors un point de vue choisi selon un propos ou un but et chaque E ainsi redéfini emporte avec lui son capital spécifique ainsi compris. Après le capital financier et le capital humain, R.V.Mattessich explicite le capital pays et son revenu spécifique. Ce dernier apparaît par compensation indirecte des externalités négatives et par intégration des contributions ou externalités positives des entreprises transnationales.

Dans son article de 2002 *Accounting Schisme or Synthesis? A Challenge for the Conditional-Normative Approach*, il écrit p.204 : "Précédemment, on pourrait arguer du fait que le meilleur moyen de limiter la maximisation de bénéfice à court terme (au coût de détérioration écologique et de détriment social à long terme) l'était par la législation

Jouvenel., 1955, De la souveraineté, éditions Génin P, 1942, spéc. 2^{ème} partie, du bien politique, ch.II, Le problème du bien commun ; Wolfelsperger A., 1969, Les biens collectifs, Puf ; Petrella R., 1997, Le bien commun. Eloge de la solidarité, éditions Page Deux, Lausanne, Suisse, spéc. Le contrat social mondial et les cinq noeuds à délier, p.102-114 ; 2000, L'éducation, victime de cinq pièges. A propos de la société de la connaissance, éditions Fides, Québec, Canada.

⁴⁰⁵Queau P. 1989 *Metaxu*, Théorie de l'art intermédiaire, Champ Vallon, p.99. Ces nouvelles définitions autoréférentes renvoient à des définitions analogiques. Sur ce point voir Benabou J. 1999, Une analogie en théorie des catégories in L'écriture des mathématiques. La recherche de la vérité, (Autour du séminaire de l'IREM de l'Université de Paris VII), ACL les éditions du Kangourou, p.307-335.

⁴⁰⁶Balzer W. and R.V.Mattessich. 1991, An axiomatic basis of accounting : a structuralist reconstruction in *Theory and Decision* » 30,3, p.213-243 and GESIS Leibniz-Institut für Sozialwissenschaften, spéc. Note RV..Mattessich n°13 et n°16 p.240, p.221 et note 16 de l'auteur.

⁴⁰⁷Cf. l'inspiration de *Stegmüller* sur théorie et pratique, global et local, abstrait et concret voir note 597.Cf. R.V.Mattessich 1964/77, *Accounting and Analytical Methods-Measurement and Projection of Income and Wealth in the Micro-and Macro-Economy*, Homewood, III, p.224-231. Voir aussi Korzybski Stanislas 1978, Les quatre étapes de la science d'après Robert Blanche, in *Archives de Philosophie*, tome 41, octobre-décembre 1978, p.659-674 (descriptif, inductif, déductif, axiomatique et épistémologie science du réel).

appropriée sociale et environnementale. Mais ceci ne fonctionne plus très bien avec les sociétés multinationales⁴⁰⁸. Il est certain qu'il est parfaitement légitime pour elles de déplacer leurs lignes de production aux pays avec une force de main d'oeuvre relativement à prix réduit, et de ne pouvoir les empêcher d'établir leurs usines dans les pays avec les plus basses normes environnementales.⁴⁰⁹ Par sa conception de l'intégration économique⁴¹⁰ des revenus des capitaux spécifiques au capital global de l'entité entreprise, R.V.Mattessich rejoint celle de François Perroux⁴¹¹ sur l'atteinte par les entreprises transnationales des revenus des capitaux spécifiques du capital humain et du capital pays. Il arrive alors à la conclusion suggérée que la neutralisation de l'atteinte des capitaux spécifiques ne peut plus se faire par la seule compensation extérieure apportée après coup par les Etats où s'implantent ces entreprises transnationales. Pour être une efficace régulation et éviter d'avoir à réparer des dégâts déjà commis, la compensation à opérer doit se situer en amont : en acte, i.e. au moment de la génération du profit global des entités entreprises

⁴⁰⁸R.V.Mattessich rejoint, notamment dans OMR p.463-465 la position de F. Perroux 1973, *Pouvoir et économie*, Bordas.

⁴⁰⁹ p.204 : « Previously, one could argue that the best means to curb short-term profit maximization (at the cost of ecological deterioration and long-term social detriment) is through appropriate social and environmental legislation. But this no longer works with multinational companies. Just as it is perfectly legitimate for them to move their production lines to countries with a relatively cheap labour force, so nothing prevents them from establishing their factories in countries with the lowest environmental standards ». Voir aussi p.204 : « The second point concerns the domination of science, technology, and business through a financial and political elite. (...)The question of regulating multinational enterprise, for example, has become so crucial that even scientific debates cannot ignore it ». Proposition de R.V.Mattessich, reprise en principe du nouveau calcul du profit de ces entreprises cotées transnationales par les normes IFRS et le cadre conceptuel commun IASB/FASB où qu'elles s'implantent (évaluation avec dépréciation des actifs et provision aux capitaux spécifiques incidents au capital global et au revenu global de l'entité).

⁴¹⁰Perroux F. 1966, *Intégration économique. Qui intègre ? Au bénéfice de qui s'opère l'intégration ?* dans *Economie appliquée*, XIX (3-4), 389-414 (Communication au colloque de Cordoba, Argentine) , spéc. p.413-414 : « Deux modèles de l'intégration mondiale s'opposent, théoriquement et pratiquement, dans notre second XXème siècle. Le premier, en principe, refuse aux régions transnationales consciemment construites selon un projet politique ouvertement et librement discuté tout droit à s'abriter par un minimum de protection et à s'affirmer par une politique concertée d'investissement et de développement. Il empêche les ensembles industriels relativement moins étendus et moins progressifs de rattraper leur retard et de se transformer en concurrents vraiment effectifs et dangereux. Une Europe soumise aux décisions politiques et économiques des Etats-Unis, devenant – à distance – un espace intégré par rapport à leur espace intégrant, est une illustration de ce premier modèle. Le second accepte l'idée et la réalité de la région transnationale. Il dessine l'avenir de l'intégration comme l'ensemble des échanges des régions mondiales dont chacune est intégrée *au bénéfice de ses producteurs et de ses populations*, mais qui restent ouvertes les unes aux autres. Une Europe européenne, maintenant son autonomie à l'égard des Etats-Unis, s'élargissant en direction des économies européennes moins développées et complétant la politique du développement plus autonome d'une Amérique latine moins désunie, est un bon exemple du second modèle. L'option que nous venons de dessiner, est, croyons-nous, l'une de celles qui dominent la politique de ce temps. Ce n'est ni une puissance dominante ni une nation de dimension moyenne, ni un groupement de nations, ni *a fortiori* une adresse présidentielle qui tranchera le débat. L'histoire en son développement plein de risques et de nouveautés, établissant et changeant les rapports de force mondiaux entre nations et entre groupes sociaux, rendra son verdict. Pour nous préparer à le comprendre, il faut poser quelques questions indiscrettes : *Qu'est-ce donc que l'intégration économique ? Qui fait cette intégration ? Au bénéfice de qui s'opère-t-elle ?* » (italiques de l'auteur).

⁴¹¹Perroux F. 1969, *L'économie du XXème siècle*, Puf.

transnationales et multinationales (même si elles présentent une dominante nationale par les capitaux ou la gouvernance (managers et membres du conseil d'administration⁴¹²).

Le Revenu global net de ces entreprises en tant que profit ou bénéfice, appelé également Comprehensive Income, provient aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de l'entreprise. Ce Revenu global ne saurait porter atteinte aux revenus de chaque capital spécifique sous peine de ne plus être reconnu comme profit existant et appropriable. Autrement dit, le *Clean Surplus* comme excédent réel (*Excess Income*) de l'entité entreprise ne provient plus du revenu d'un seul capital spécifique ayant pour origine un seul E ou au détriment de la maintenance des deux autres E. L'entreprise maintient alors l'équilibre des trois capitaux spécifiques (de l'Etat, de l'Echange, de l'Entreprise) c'est-à-dire la tiercéité équilibrée des 3 E. Il ne sera retenu comme richesse réelle que la richesse créée selon cette caractéristique qualitative de maintien des trois capitaux sans appauvrissement d'un E et ceci quel que soit le lieu dans le monde où les entreprises transnationales s'implantent et où les Etats acceptent les normes internationales élargies et les font respecter dans leur application sur leur territoire et pour leur population. Cette caractéristique qualitative de richesse du capital global de l'entreprise provenant de la tiercéité équilibrée de ses 3 capitaux spécifiques se place alors en amont au cœur du processus de fabrication du profit de ces entreprises transnationales. En d'autres termes, cette caractéristique qualitative relève désormais du cœur de la mission même du management à créer de la richesse et de la quantifier par sa comptabilité c'est-à-dire de la calculer et de la représenter en tant que profit ainsi qualifié⁴¹³ comme contribution, i.e. apport réel de richesse créée à unités de pouvoir d'achat constant des populations concernées. Dans cette perspective, la tiercéité équilibrée implique le phénomène économique complet de l'entreprise qui fait émerger son objectif propre de développement comme maintien et croissance du Capital global fondé sur la qualité de non appauvrissement d'un des trois capitaux spécifiques dans le Capital global de l'entreprise. A ce propos, R.V.Mattessich part du fait incontournable de l'intégration de la micro-économie de l'Entreprise dans la macro-économie de l'Etat et de l'Echange en soulignant leur synergie. Sa conception de l'intégration de la micro-économie à la macro-économie des

⁴¹²On ne peut compter sur leur loyauté ou leur patriotisme économique qui ne pèsent pas lourd dans le monde des affaires opportunes des entreprises multinationales ou transnationales comme l'histoire française de l'intelligence économique l'a démontrée. Cf. Harbulot. 2007, *La main invisible des puissances*, Ellipses, 2^{ème} édition actualisée et augmentée ; 2011, *Guerre économique et notion de puissance*, Lettre Prometheus ; 2014, *Sabotage. Comment la France détruit sa puissance*, Editions François Bourin ; Voir Brzezinski Z. 2004, *Le vrai choix. L'Amérique et le reste du monde*, Odile Jacob.

⁴¹³Voir Heidegger M. 1962, *Le principe de raison* traduction par A. Preau, NRF Gallimard, spéc. , p.218.

activités d'entreprises, R.V.Mattessich rejoint celle de G. Zappa⁴¹⁴. Ce dernier écrit : « Une institution économique vise d'exister dans la durée afin de satisfaire aux besoins d'humains, d'une façon ininterrompue dans la coordination de la production, de l'acquisition (par transfert de revenus) et de la consommation de la richesse »⁴¹⁵. Cette conception partagée avec G. Zappa l'est aussi avec E.Vigano (1996)⁴¹⁶ rapportant dans cette perspective la relation des capitaux spécifiques au capital global de l'entreprise qui dit : « Le souci (de l'entrepreneur et du sujet économique complet) est unitaire, le revenu produit est unitaire, dans le temps dynamique et dans l'espace étendu, (...). Ils ne sont pas vus comme des coûts spécifiques à comparer pour choisir ou des revenus spécifiques au sens de séparés et fermés. Car un coût simple ne produit pas un revenu simple, mais il contribue sans distinction pour produire tout revenu ; un revenu simple ne dérive pas d'un coût simple, mais de la contribution de tous les coûts. Cette réalité concernée est une entité dynamique, ainsi ce qui existe vraiment sont les coûts et les revenus comme éléments du revenu lui-même global dont il est le symbole (...) de sorte que la seule forme acceptable également pour le compte de profits et pertes est le T-format. Cette interprétation produit une méthode spécifique d'enregistrement (...). Par conséquent : des résultats partiels de (a) les secteurs opérationnels, les centres de profits, (b) les en-cours ou (c) les rapports de segments d'activités ne sont pas acceptés hors leur intégration à la totalité macro-économique de l'entreprise (...). »⁴¹⁷ « Le bilan d'équilibre avec son actif et passif fournit un bon exemple. Dans la perspective atomistique, chaque article a une valeur de ses propres, et la valeur globale représente la somme de valeur simple et distincte. A l'opposé, dans la perspective systémique aucun élément n'a de la valeur en soi ; celle-ci dérive plutôt de la coordination avec les autres

⁴¹⁴Zappa G. 1957 *Le produzioni nell'economica delle imprese*, Giuffrè, Milano (rapporté par Aidea 2013 et Alexander et alii 2013).

⁴¹⁵« An economic institution aimed at enduring, which, in order to satisfy the human needs, carries on in uninterrupted coordination the production or the acquisition and the consumption of wealth ». Cf. RV.Mattessich, *Foundational Research in Accounting : Professional Memoirs and Beyond*, 2006, p.44-45 ; Galassi G. later published an article on « The Contribution of Richard Mattessich in *Economica Aziendale* (August 1986, p. 149-197 ».

⁴¹⁶Vigano E. (1996) *L'economia aziendale e la Ragioneria. Evoluzione – Prospettive internazionali*, Cedam, Padova, p.266-267 (rapporté par Aidea 2013 et Alexander et alii 2013).

⁴¹⁷« p.266 : The concern (entrepreneurschip, azienda) is unitary, the income produced is unitary, in time and space, (...) They are no single or specific costs to be compared to single or specific revenues. A single cost does not produce a single revenue, but it contributes without distinction to produce all the revenue ; a single revenue does not derive from a single cost, but from the contribution of all the costs. The concern is a dynamic entity, so what really exists are costs and revenues as elements of the income itself (...) The only acceptable form also for the profit and loss account is the T-format. This interpretation produces a specific recording method (...). Hence : a) partial results, (a) operational areas, profit centres, (c) interim or segmental reports are not accepted (...) ».

éléments dans une dynamique de leur mobilité interne dans le temps comme objet résultant de leurs relations de changement dans la durée avec leur inséparabilité⁴¹⁸.

E. Vigano et R.V.Mattessich dans leur ouvrage commun⁴¹⁹ poursuivent leur démonstration en 2007 dans *Two hundred accounting history : chapitres 5 et 6 : accounting research in Italy* : “Ainsi, la théorie de l’organisation et la théorie du management sont devenues inséparables de la théorie de la comptabilité (Cf. Zappa (1927) ; 20, 1956-1957 vol. I, 106). Il a également conçu un genre de méthodologie systémique en utilisant des concepts tels que le système, le sous-système et le super-système, soit l’Economie d’entreprise comme “système économique complet” constituant ainsi une combinaison produisant de l’émergence⁴²⁰ ou une méta-théorie en ce qui concerne l’entreprise. Ainsi, l’économie de l’entreprise (*economia aziendale*) a été conçue de sous-systèmes interactifs reliés ensemble qui indiquent la totalité de l’entreprise dans toute sa complexité. Zappa a exprimé son point de vue de la façon suivante en opposant les deux types de connaissance : celle non systémique réductrice aux parties et celle systémique qui émerge de l’interaction des parties : “ Si quelqu’un croit que la totalité organique de l’entreprise peut être connue en isolant ses parties, ce faisant il détruit la possibilité même de la connaissance de ce type d’objet systémique. Si au contraire quelqu’un croit que l’étude de l’économie d’entreprise exige qu’une gamme plus grande de phénomènes interconnectés soit envisagée dans et par les relations des disciplines de management, d’organisation et de systèmes d’information, alors il peut prétendre à la connaissance du phénomène économique complet de l’entreprise.” En 1927 dans sa note 33, Zappa poursuit son raisonnement en ces termes : “En effet, nous ne devons pas oublier les nombreuses boucles enchevêtrées évidentes et cachées qui relient ces trois disciplines. Une connaissance systémique de l’économie d’entreprise ne peut pas être développée, ou pire encore être remplacée par une connaissance isolée des disciplines aboutissant à un faux-semblant de connaissance. Cette voie classique éliminerait leurs relations faisant système dans l’économie d’entreprise alors même que l’apport complémentaire de chacune de ces

⁴¹⁸ « p.267 : The balance sheet with its assets and liabilities provides a good example. From the atomistic perspective, each item has a value of its own, and net worth represents the sum of single, distinct value. From the system view no single element has value in itself ; this rather derives from the coordination with the other elements ».

⁴¹⁹ Mattessich R.V. 2008, and Vigano E. et alii, *Two hundred Accounting Research*, Routledge, London and New York.

⁴²⁰ Ehresmann A.C. et Vanbremeersch J.P. 1993, Systèmes complexes avec dialectique interne normative, Université thématique “Genèse des normes”, Picardie Jules Verne janvier 1993 Amiens ; février 1994, Emergence et téléologie ; Intersymp’93 Focus symposium on emergence, AC. Ehresmann et Vanbremeersch 1993, Emergent properties for complex systems, Baden-Baden, spéc. les 3 degrés d’émergence : « functional emergence (f.emergence) ; epistemological emergence (e.emergence) et ontological.emergence (o.emergence) ».

disciplines permet d'atteindre le substrat naturel et logique de "l'entité en tant que système relationnel" constituant le phénomène économique complet de l'entreprise"⁴²¹, (notre traduction).

Le système économique complet décrit par Zappa, rapporté par E. Ardemani (1968)⁴²² dans *Economia Aziendale* pose du même coup le concept de sujet économique (*sogetto economico*) du *Main Economic Actor* (MEA) : "En général, le concept de MEA tend à identifier ces revenus de capitaux qui ne devraient pas être considérés en tant que trois économies de revenus et de capitaux séparés vis-à-vis de l'entité en son revenu global du capital global. On ne doit pas confondre un capital spécifique avec le capital global de l'entité ainsi que son revenu comme trois parties séparées dans l'entité entreprise ; c'est-à-dire ceux-ci ne devraient être considérés que comme porteurs d'intérêt primaire de revenus de chacun de ses représentants dans l'entité entreprise. Cette perspective dans l'entité est donc en contraste avec les capitaux spécifiques à revenus spécifiques qui ne regardent que leurs représentants et ne sont pas totalement dans l'entreprise et qui lui sont seulement prêtés et qui sont donc pour cela des parties externes à cette entité. (notre traduction)"⁴²³

Le terme de capital spécifique peut être référé tantôt à l'entité entreprise et tantôt à ses représentants de sorte que la signification du référent n'est plus la même et par suite les rapports entre le même référent et leurs deux référents doivent être distingués. Chaque capital spécifique (humain, financier, pays) pour exister durablement, c'est-à-dire en flux futurs régénérés de revenu spécifique, dépend de la contribution des deux autres dans un temps

⁴²¹« Thus, organization theory and management theory became inseparable from accounting theory (Cf. Zappa (1927) ; 20, 1956-1957 Vol. I, 106). He also devised a kind of 'system methodology' by employing such concepts as system, sub-system and super-system, *Economia aziendale* (as a system) constituted an overall or meta-theory as far as the enterprise was concerned. Thus, the *economia aziendale* was conceived as consisting of interconnected sub-systems that revealed the entire azienda in all its complexity. Zappa expressed his view in the following way : « if one believe that an organic whole can safely be broken down, and if one believes that the even greater range of phenomena under investigation requires a disciplines of management, organization and information systems. However, we must not forget the many ties, both obvious and hidden, that join those three disciplines. A knowledge system cannot be developed, or worse, given credence, when being isolated form the knowledege that constitutes its natural substratum and logical complement (Zappa 1927 ; 33, translated) » (rapporté par Aidea 2013 et Alexander et alii 2013)..

⁴²²Ardemani E. 1968, L'evoluzione del concetto di impresa e dei sistemi contabili in Italia, *Rivista dei dottori commercialisti*, 3, p. 411-430. Voir aussi Zambon S. et Zan L. (2000) Accounting relativism : the unstable relationship between income measurement and theories of the firm, *Accounting, Organizations and Society*, 25, (8), p.799-822 (rapporté par Aidea 2013 et Alexander et alii 2013).

⁴²³« In general, the concept of MEA tends to identify those people who should not be considered as third economies or third parties vis-à-vis the firm ; i.e. those who should be considered as the bearers of primary interest towards the firm in constrast to those that can be defined as external parties ». (rapporté par Aidea 2013 et Alexander et alii 2013).

économique⁴²⁴. Pour exister, c'est-à-dire subsister, chaque E dépend de la co-dépendance des deux autres E selon la tiercéité des 3 E au niveau des capitaux spécifiques :

Le capital humain ne peut subsister durablement sans le capital pays renouvelé et accru par ses revenus propres d'impôts, de taxes et d'assurances sociales obligatoires. A défaut de son renouvellement par le capital pays, ce manque sera supporté par la diminution réelle des salaires et d'honoraires à la hauteur de cette compensation nécessaire.

Le capital humain ne peut subsister et se développer sans le capital financier issu de l'échange effectif dans la société intégrée dans son processus continu de différenciation de production des biens et des services réels. Si ce processus d'échange de la diversité se voit enrayé, tout développement de ce capital humain devient compromis pour une génération voire pour plusieurs.

Le capital financier ne peut lui-même subsister durablement sans des biens et des services réels créés par le capital humain.

Le capital financier ne peut pareillement subsister sans le maintien et l'accroissement de la valeur de la monnaie dans son couplage au pouvoir d'achat réel par le capital pays.

Le capital pays de l'Etat ne peut lui non plus subsister durablement sans le capital humain (sa formation et son aisance) de l'Entreprise (les innovations qu'elle produit).

Le capital pays de l'Etat ne peut non plus subsister sans le capital financier issu de l'Echange (les transactions dues à l'auto-différenciation des sociétés dans leurs productions, consommations et distributions).

Dans AAM, (1964), *Accounting and Analytical Methods : measurement and projection of income and wealth in the micro-and-macro-economy*,⁴²⁵ R.V.Mattessich établit que cette synergie - effet de l'acte du management intégré de l'entité - fonde le système économique complet de l'entreprise. Cette synergie se décline selon un système au sens de la pensée

⁴²⁴Cf. Genin P. 1946 supra note 178 et Tombazos S. 1994, Le temps dans l'analyse économique. Les catégories du temps dans le capital (de Marx), éditions Société des Saisons, Paris.

⁴²⁵Cf. aussi R.V.Mattessich. 1974, *The incorporation and reduction of value judgments in systems*, in *Management Science*, 21

systémique des boucles d'influences de P. Senge⁴²⁶ intégrant le jugement de valeur sociétale dans ce système tel que R.V.Mattessich l'énonce dans son article (1974) *The incorporation and reduction of value judgments in systems*.⁴²⁷ La réunion des conditions de cette dynamique systémique maintient la synergie des capitaux spécifiques sous-jacents et ainsi conserve et accroît le Capital global de l'entité entreprise. R.V.Mattessich expose ce principe dans (1982) *The Systems approach : Its Variety Aspects* telle que cette norme au sens de boucle d'influence d'un effet de régulation procède de l'émergence de cette propriété nouvelle du système lui-même.⁴²⁸ Cf. p.388 : « (...). Pourtant Ackoff et Emery prêtent trop peu d'attention à la distinction cruciale entre les aspects réfléchissants et matériels. Pour moi, un système a un but ou un but l'un ou l'autre (1) parce que l'aspect intérieur ou mentalistic du système est développé assez fortement de sorte qu'émerge des normes de ce système même (par exemple sous la forme : des nouvelles propriétés holistiques⁴²⁹), ou (2) parce que quelques normes sont imposées dans une forme ou d'autres, une forme du dehors sur le système. Dans le dernier cas, le système convenable devient une prolongation instrumentale d'un autre système, et le but de l'ancien est réductible au but de ce dernier. »⁴³⁰

426 Senge P. 1991, La Cinquième discipline. L'art et la manière des Organisations qui apprennent, First éditions, spéc. p. 101-119, Découvrir les boucles de causalité. Effet amplificateur, effet régulateur, effet-retard ; 1999, La Danse du changement, First éditions et 2000, La Cinquième discipline. Le guide de terrain, First éditions, p.135-142 (boucles amplificatrices et boucles régulatrices). La "Cinquième discipline" désigne chez cet auteur cinq disciplines conjuguées : la pensée systémique, la maîtrise personnelle, les modèles mentaux, la vision partagée et l'apprentissage en équipe.

427 R.V.Mattessich.1974, « The incorporation and reduction of value judgments in systems », in *Management Science*, 21 :1-9 ; september 1974. Voir aussi la même observation de K. Marx dans Contribution à la critique de l'économie politique : "C'est comme un éclairage général où sont plongées toutes les couleurs et qui en modifie les tonalités particulières. C'est comme un éther particulier qui détermine le poids spécifique de toutes les formes d'existence qui y font saillie"⁴²⁷. Cf. supra note 411 convergences avec les travaux d'A.C. Ehresmann et J.P. Vandremesch.

428 Holistiques ou des propriétés de la totalité du système (au sens de la théorie des systèmes de la 3^{ème} systémique (Cf. 1^{ère} systémique : la cybernétique ; la 2^{ème} systémique : les systèmes ouverts sur leur environnement ; la 3^{ème} systémique : les systèmes auto-poétiques qui font de la différence dans leur propre langage et s'autogènèrent à partir de leurs propres éléments Voir Varela F. 1983 *L'auto-organisation : de l'apparence au mécanisme* in P. Dumouchel /J.P. Dupuy (dir.), *L'auto-organisation : de la physique au politique*, Seuil, p.147-164 (du couplage par input-output au couplage par clôture opérationnelle dit aussi couplage structurel).

429 Holistiques ou des propriétés de la totalité du système au sens de la théorie des systèmes de la 3^{ème} systémique.

430 R.V.Mattessich. 1982 *The System Approach : Its Variety of Aspects*, *Journal of the American Society for Information Science*, Wiley & Sons Inc, p.388 : (...) Yet they pay too little attention to the crucial distinction between the reflective and the material aspects. For me, a system has a goal or purpose either (1) because the inner or mentalistic aspect of the system is developed highly enough so that norms emerge from this very system (e.g. in the form : of the new holistic properties), or (2) because some norms are imposed in one form or another, form outside upon the system. In the latter case, the pertinent system becomes an instrumental extension of some other system, and the goal of the former is reducible to the purpose of the latter (italiques de l'auteur) ».

Le super-système renvoie à la tiercéité équilibrée des 3 E et le sous-système renvoie à la tiercéité des 3 capitaux spécifiques avec leurs revenus spécifiques. Les premiers sont inclus dans le Capital global et les seconds concourent⁴³¹ au Revenu global de l'entité entreprise. Aussi, toute dépréciation (Deprival Value) d'un capital spécifique ou de son revenu diminue l'excédent global de l'entité entreprise. Comme l'énonce R.V.Mattessich dans ses articles : (1998) *In search of a framework for deprival value and other purpose-oriented valuation models*,⁴³²(2002) *Accounting Schism or Synthesis? A Challenge for the Conditional-Normative Approach* où il écrit p.190 : "L'application pragmatique la plus populaire de CoNAM est trouvée probablement en comptabilité dans la "valeur dépréciée" (Deprival Value) .Cf. note 7 : Alexander et Britton (1996 : 85) apportent la définition suivante : l'approche Valeur Dépréciée (DV) indique que cette valeur dépréciée des actifs est la perte que l'homme ou la femme d'affaires raisonnable souffrirait si lui ou elle était privé(e) de ces actifs."»⁴³³

Dans la perspective dynamique de totalité, la valeur dépréciée ou la *Deprival Value* porte sur la diminution de la valeur du Capital et du Revenu global de l'entité entreprise. Le remplacement ininterrompu de la valeur volatile repose sur l'initiative et l'effort fournis au sein du système de tiercéité équilibrée de sorte que les capitaux spécifiques dûment envisagés se maintiennent par la "condition vérifiée de Hicks (1939)."»⁴³⁴ Ainsi la richesse produite par l'entité entreprise n'est plus un transfert où le plus de l'un provient du moins de

⁴³¹Trois images expriment bien ce concours en co-dépendances : la première : l'anse reposant sur trois pieds du chaudron qui cuit sous un feu dans une cheminée : pas de cuisson sans ces trois pieds comme assise solide. La deuxième : celle d'une course entre équipes de relais chacune à trois coureurs pourrait exprimer l'aspect dynamique et évanouissant de cette cinétique : le relais figurant le surplus émergent et volatile de tous ces gestes. La troisième celle du jet d'eau d'une fontaine : un prélèvement, égal ou inférieur à la vitesse et au volume de débit de remplissage tiré de la nappe phréatique, devient un prélèvement sans effet et donc maintient l'écoulement continu dynamique et émergent qui se renouvelle sans cesse.

⁴³²R.V. Mattessich (1998b) "A la recherche d'un cadre conceptuel pour la dépréciation de valeur et d'écart de synergie de réalisation d'un but de stratégie dans les modèles d'évaluation," *Abacus* 34 (Spring) : 4-7.

⁴³³p. 190 : « Probably the most popular pragmatic application of CoNAM is found in the so called deprival value accounting, footnote n°7 : Alexander and Britton (1996 :85) supply the following definition : « The deprival value (DV) approach says that the DV of an asset is the loss that the rational businessman or business woman would suffer if he or she were deprived of the asset » (Lee (1980) : 106-9) offers for this approach (which he addresses as "the value 'to the business' valuation rule") the following details. If we call the replacement cost RC, the net realizable value NRV, and the economic or present value PV, "it is these three values which require to be constantly considered depending on the purpose to which assets are to be put – that is, whether they should be held for use or resale ». Cf. R.V. Mattessich 1998a, *In Search of A Framework For Deprival Value And Other Purpose-Oriented Valuation Models*. Voir reprise de ces concepts opérationnels par les normes IFRS de l'IASB et les normes ASU du FASB.

⁴³⁴R.V.Mattessich 2006 Foundation research in accounting professional, memoirs and beyond, *De Computis, Revista Espanola de Historia de la Contabilidad, Spanish Journal of Accounting History*, Diciembre 2006, p.27 et R.V.Mattessich 2013 *Reality and Accounting. Ontological explorations in the economic and social sciences*, Routledge, London or New York, p.238 note R.V.Mattessich n°6 : « Hicks (1939) renewed notion of income not only brings out the need for valuation but also the "well-offness" aspect which implies the social entitlement (e.g. The ownership claim) on this income ».

l'autre selon l'économie du mercantilisme de puissance par captation de richesses⁴³⁵. Il s'agit d'un surplus réel créé et diffusé à tous. Ce surplus réel accessible à tous émerge d'une intégration systémique où le prélèvement de richesse sur une période puisse être neutre et assurer un nouvel excédent en flux nets de trésorerie à unités de pouvoir d'achat constant⁴³⁶. La parité de pouvoir d'achat constant s'adosse elle-même à une réelle demande faisant face à une offre effective de biens et de services accessibles à toute une population vivant sur le même territoire d'un Etat. La définition du concept de "prélèvement neutre" ou de "la soustraction sans effet" a été introduite⁴³⁷ par Hicks (1939), Nobel d'économie 1972, par son concept d'aisance économique (*economic well-offness*) lequel est démontré dans son ouvrage *Value and Capital*⁴³⁸ de 1946, "comme la valeur maximale qu'un agent pourrait consommer pendant une période donnée sans s'appauvrir."⁴³⁹ ⁴⁴⁰ Ce concept d'aisance

⁴³⁵Voir supra note 304 sur le mercantilisme ou tiercéité dégénérée de guerre économique en lieu et place de la paix économique recherchée par la tiercéité équilibrée qui n'exclut pas une compétition pour se surpasser et un degré de puissance induisant au respect loyal selon la *dignitas* conjuguée à la *fiducia* des romains, la confiance des français ou *l'equity* des anglais. Voir Baechler J. 1978, *Le pouvoir pur*, Calmann Lévy et 1994, *Le Précis de démocratie*, Calmann Lévy. Voir aussi p.219-227 Freund J. 1987, *Politique et impolitique*, Sirey, chapitre *L'esprit du renouveau* p.43-52, spéc. p.48-50 (sécurité intégrant dans le raisonnement l'ennemi); Al-Farabi, *La cité vertueuse* dans Strauss L. et Cropsey J. 1994, *Histoire de la Philosophie politique*, Puf (le régime vertueux opposé aux autres régimes) p.226-229 et Jelen C. 1975, *Les normalisés*, Albin Michel, p.243-267 (le double-visage); Bousquet G.H.1925, *Précis de sociologie d'après Vilfredo Pareto*, Payot, (les actions non-logiques; dérivations et résidus).

⁴³⁶de la population elle-même et pas seulement des hommes d'affaires. Cf. les deux circuits, celui de la consommation et celui de la production, à ne pas confondre exposés par Delaissi F. 1942, *La Révolution européenne*, La toison d'Or, réédition 2013 Kontreculture, spéc. XV. Les deux circuits p.185-196; Renvoi à *Wagemann* E. (filiation directe de R.V.Mattessich mentionnée p.13 dans sa biographie 2006 "professional memoirs and beyond"), Cf. *Wagemann*, 1932, *Introduction à la théorie du mouvement des affaires*, Alcan, Paris (à la source du redressement économique allemand de 1932-1936). Cf. E. *Wagemann*, 1941, *D'où vient tout cet argent?*, Plon, Paris). Cf. Perroux F. 1965, *La pensée économique de Joseph Schumpeter*, Droz, spéc. p.41-42 sur le concept de revenu et de profit: "Entend-on par salaire et par intérêts des revenus concrets? Alors il est bien évident qu'on ne peut ramener le profit concret ou revenu de l'entreprise ni à l'un d'eux, ni à leur somme (...). Chaque fois qu'on raisonne sur un système économique donné on se place dans l'échelle de l'abstraction à un niveau tel que les constructions que l'on présente ne sont valables que pour certaines prémisses juridiques, techniques, sociales, données dont l'ensemble constitue précisément l'armature du système économique considéré (...). La distinction sur laquelle nous insistons éclaire les rapports de la production et de la répartition (...) la distinction entre revenu concret de facteurs et revenu abstrait d'agent. Si, en revanche, on la prend pour base, on comprend que la théorie des revenus abstraits de facteurs est inséparable de la production (...) la zone de passage entre les deux domaines de l'économie est éclairée".

⁴³⁷Résurgence de ce qui était connu et déjà mis en oeuvre par le roi indien *Kautilya* 300 ans avant J.C. Cf. R.V.Mattessich infra note 526 (*Revue des Historiens de la comptabilité*). Cf. en France les maximes de l'économiste Quesnay supra note 330. A ces grands noms, il peut être ajouté celui de John Law par sa maxime: "Les dépenses qui ne vont pas jusqu'aux dettes ne sont pas nuisibles." (Cf. Faure, 1977, p.207).

⁴³⁸Hicks J.R. 1946, *Value and Capital: an Inquiry into Some Fundamental Principles of Economic Theory*, Clarendon 2^{ème} édition. Chapitre 14 Income.

⁴³⁹Hicks J.R. 1946 *Economic Income: The general economic concept of income* was defined as « The amount which a man [woman] can consume during a period of time and still remain as well off at the end of the period as he (she) was at the beginning (...) ».

⁴⁴⁰Cette conception de régénération de l'Entreprise et de sa protection par l'Etat se retrouvent explicitement dans les maximes de Quesnay supra note 330. Cf. Maxime V, p.53: "Que l'impôt ne soit pas destructif, ou disproportionné à la masse du revenu de la nation; que son augmentation suive l'augmentation du revenu (...)" et Maxime VI, p.53: "Que les avances des cultivateurs soient suffisantes pour faire renaître annuellement

économique appliqué d'abord aux ménages, a été ensuite adopté pour les entreprises sous le nom de maintenance du capital comme le souligne Andernack (2013).⁴⁴¹ Il comporte ses propres ajustements ou corrections requises des valeurs physiques (*tangible assets*), des valeurs immatérielles (*intangible assets*) et des valeurs sociales (*social assets*)⁴⁴² concernées.

R.V.Mattessich note qu'il n'y a pas à choisir entre le capital financier et le capital physique parce que dans le calcul des flux futurs la *Deprival Value* est déjà décomptée des flux bruts par le biais des taux de prédiction des *cash flows* traduisant dans les budgets de trésorerie les taux d'intérêts et des risques attachés et choisis. Ce décompte s'opère quel que soit le niveau considéré de l'entité entreprise : niveau (1) des actifs matériels, le niveau (2) des actifs immatériels et le niveau (3) des actifs sociétaux de solidarité, de synergie et de stratégie.

En 2002, il note dans "Schisme ou Synthèse en comptabilité ? Un défi pour l'approche conditionnelle normative" : p.206 : "Cette étude offre des solutions de rechange contre l'entretien exclusif d'équipements productifs, contre l'ajustement courant et général de niveaux de prix exclusif, et ainsi de suite. Même le coût actuel de remplacement y a sa place"⁴⁴³. Il fait remarquer aussi qu'il n'est pas toujours possible de donner une valeur quantitative fiable aux flux futurs. Ceci n'empêche pas de signaler leur existence aux décideurs et leur importance significative.⁴⁴⁴ Dans son Discours de 2004, lors de sa réception de docteur émérite aux universités de Malaga et de Bordeaux IV 2006,⁴⁴⁵ il fait la mise au point suivante : " Il est évident que la principale source de confusion réside dans le fait que beaucoup de théoriciens universitaires travaillant dans le domaine comptable (par exemple, Macintosh, Sterling etc...) négligent la distinction entre (1) le statut ontologique de la nature du revenu et du capital, (2) la question épistémologique de la représentation, et (3) la question méthodologique de la mesure du revenu et du capital." Il explique : " Si la mesure

par les dépenses de la culture des terres le plus grand produit possible" et aussi, de façon très précise, dans les instructions de Kautilya 300 ans avant J.C. Cf. infra note 501.

⁴⁴¹Andernack I. 2013, L'essentiel des IFRS, Eyrolles.

⁴⁴²Sous forme de provisions pour risques : pays, marchés, modèles, prix, monnaies, restructurations, etc. A noter que ces provisions et l'incidence sur les distributions de dividendes aux actionnaires relèvent en fait de la fiscalité de chaque Etat puisque ces distributions renvoient aux comptes individuels d'entreprise et non aux comptes consolidés d'un groupe. L'Etat demeure en pratique toujours souverain. Cf. IFRS13.27 (legally admissible).

⁴⁴³R.V.Mattessich (2002) Accounting Schism or Synthesis ? A Challenge for the Conditional-Normative Approach : p.206 : « This work offers alternatives between physical capital maintenance (only), versus accounting for financial as well as physical capital maintenance, accounting for current price level adjustment (only), versus accounting for both current and general price-level adjustment, and so on. Even the present method has a place in this work » in CAP Vol. 1 N°2-PCC vol. 1, N°2 (2002) p.185-216, CAAA/ACPC.

⁴⁴⁴Voir Heidegger M.1962, Le principe de raison, traduction par A. Preau, NRF Gallimard, p.217-219

⁴⁴⁵R.V. Mattessich (2004) Discours de réception. La diversité des courants de recherche en comptabilité, évaluation, publié dans Cahiers de Recherche du CRECCI de l'Université de Bordeaux IV, n°17-2006, p.27, traduction JG. Degos.

est approximative ou incertaine, cela n'implique pas que ces concepts n'ont aucune existence dans la réalité. Evidemment, une chose peut exister sans être mesurée ou même représentée, de la même façon qu'une fiction peut être conceptualisée sans exister pour autant". Ce faisant, il fait référence à la *Deprival Value* (DV) dans OMR (2003)⁴⁴⁶ et par la même occasion il répond aux conclusions de Macintosh, p.461 : “ (...). Premièrement. Les notions du revenu et du capital ne doivent pas être confondues avec leurs valeurs momentanées (...).” p.468 : “(...). Sous ce modèle en Surplus Net ou *Clean Surplus Model* (CSM) de Macintosh, le capital (c'est-à-dire compris en tant que capital financier représenté par la valeur de marché, cette dernière comptée dans un horizon temporel non fini ou non étalé avec blocage intemporel sur l'instant) d'une entité entreprise demeure en fait inchangé par la méthode d'évaluation ou de dépréciation choisie. La preuve dans l'annexe A du travail de Macintosh ne dépasse pas beaucoup le vieil adage que la dépréciation (et le bénéfice réduit ainsi) d'une année conduira à abaisser la dépréciation (des plus haut bénéfices) dans les années suivantes selon le seul jeu des différences survenant de valeurs de marché (dans les mêmes conditions de variables).”⁴⁴⁷ Autrement dit, chez Macintosh la dépréciation existe par la simple auto-régulation du marché, soit la réduction du capital global à un seul E, ici le capital financier exclusif et dominant lié à la croyance au Divin marché⁴⁴⁸ comme “saint graal de la valeur ou valeur absolue”⁴⁴⁹.

Concernant la relation entre les capitaux spécifiques et le Capital global de l'entité entreprise ou entre les revenus spécifiques et le Revenu global de l'entité, R.V.Mattessich rejoint Watzlawick⁴⁵⁰ par sa pragmatique de la communication et de la représentation.⁴⁵¹ Ce faisant,

⁴⁴⁶R.V.Mattessich. 2003, Accounting representation and the Onion Model of Reality : a comparison with Baudrillard's orders of simulacra and his hyperreality, in Accounting, Organizations and Society 28 (2003) 443-470 (article désigné en abrégé OMR).

⁴⁴⁷p.461 : « First, the notions of income and capital must not be confused with their momentary values » p.468 : (...) Under the Clean Surplus Model (CSM) of Macintosh, the capital (i.e. “market value”, discounted over an infinite time horizon) of a firm remains unaffected by the valuation or depreciation method chosen. But their proof in Appendix A of Macintosh' work does not go much beyond the old adage that excess depreciation (and thus reduced profit) in one year will lead to lower depreciation (thus higher profits) in subsequent years (under ceteris paribus conditions)- particularly if CSM holds (...) This demonstrate constancy (i.e. its independence of the depreciation method) might even be taken by some scholars as proof to the contrary ». Cf. sur les conventions de notations où la même chose reçoit différents noms p.462 : (...). The only things which here are arbitrary, are the names we assign to such concepts as income and capital ; you may speak of “profit” instead of “income” and “owners' equity” instead of “capital”, which is purely a matter of taste and convention ».

⁴⁴⁸Dufour D.R., 2007, *Le Divin marché*, Denoël, Paris

⁴⁴⁹Voir infra note 453

⁴⁵⁰Ecole de Palo Alto, WatzLawick J. , Weakland J. ; Fish R. 1975, Changements, Seuil.

⁴⁵¹R.V.Mattessich dans 2006 Foundation research in accounting professional : Professional memoirs and beyond, p.120, De Computis, *Revista Espanola de Historia de la Contabilidad, Spanish Journal of Accounting History*, Diciembre 2006 et dans *Reality and Accounting* 2013. La classe des chats n'attrape pas de souris

il évite la confusion réductrice de Macintosh. En effet, la relation entre les capitaux spécifiques et le Capital global de l'entité entreprise renvoie à celle entre "membres" et "classe" de la théorie des types logiques de B. Russel et d'A.N. Whitehead. Dans cette perspective, le Capital global ou le Revenu global représente alors une propriété émergente mobilisant des niveaux différents du système complet de l'entité entreprise tel qu'exposé par R.V.Mattessich dans son article de 2003 *Onion of Model Reality* (OMR).

La contradiction entre le capital spécifique et le Capital global surgit lorsque le capital spécifique financier est pris pour le Capital global d'une part et lorsque ce même capital spécifique financier n'est pas compris dans le Capital global d'autre part. La présence de ce paradoxe⁴⁵² s'explique par la confusion de niveaux qui existe :

1- entre le virtuel et le réel. Leurs niveaux d'intelligibilité et de réalisation diffèrent. En effet, comme le note R.V.Mattessich, l'effort à engager consiste à "passer au post empirique" en accédant au virtuel⁴⁵³ compris comme principe de résolution d'une classe de problèmes. Cette démarche d'accéder au virtuel délivre la preuve de l'existence d'une solution comprise dans une classe de problèmes de sorte que la recherche menée pour trouver une solution satisfaisante ne soit pas vaine. Pour R.V.Mattessich, il est nécessaire d'aller au-delà de cet empirique "perçu" pour atteindre le "conçu" puisque la solution à retenir ne se vérifiera que dans un futur non encore saisissable dans l'instant immédiat. Cette dernière ne pourra être confirmée ou infirmée que plus tard.

2- par l'identification de la valeur d'un actif ou d'une activité à une valeur fixe et première alors que cette valeur est en mouvement⁴⁵⁴ d'une part et résultante⁴⁵⁵ d'autre part. Cette permanence du mouvement assure une régénération continue des flux futurs. Elle

parce qu'elle n'est pas un chat : voir les 7 points rapportés par Moulines de la totalité complexe des interrelations entre théorie et pratique, abstrait et concret, global et local résumant la synthèse de W. Stegmüller p.13-14 (la double-stratégie analogue à celle de R.V. Mattessich), Infra note 597.

⁴⁵²R.V.Mattessich dans *Reality and Accounting*, 2013, la confusion de l'abstrait (l'approche par les capitaux) et du concret (l'approche par les actifs). Sur cette ambiguïté voir Badiou A. 1991, *La soustraction*, *Revue de la Cause freudienne*, 1982-1983, Conférence, p. 149-157. Sur le paradoxe voir Guitart R., 1987, *Introduction à l'analyse algébrique. II-Algèbres figuratives et esquisses*, *Mathématiques et Sciences Humaines*, tome 97, sur Numdam (Archives numériques de textes mathématiques anciens), p.19-45.

⁴⁵³Levy P., 1995, *Qu'est-ce que le virtuel ?* éditions La découverte, Paris.

⁴⁵⁴R.V.Mattessich 2003 dans OMR p.451 : « (...) Nevertheless, the question arises whether the *value* of a specific income (or capital, or a similar accounting notion) has a referent in reality. An accounting value is a property, but not of a commodity or other entity. It rather is the *property* of a *relation* between following entities (a) on or more persons, (b) an asset or expense or equity item, etc. and c) a specific context (like rarity, time, demand and supply situation, etc.). Thus a value can have reality status in the social realm, but its magnitude is a volatile element that can change forme one moment to the other, and from context to context (...) ».

⁴⁵⁵GG. Granger 1999, *La pensée de l'espace*, éditions Odile Jacob, p. 139-140.

opère un changement dans le cours d'une durée déterminée pour dégager une surrégénération, c'est-à-dire une richesse qui remplace la précédente et lui sera supérieure⁴⁵⁶. Le remplacement de richesse disparaissante par une autre apparaissante s'effectue sans appauvrir un capital spécifique ou son revenu. Dans cette nouvelle perspective de richesse, celle-ci émerge des innovations créées par le capital humain opérant dans l'économie de l'entreprise soutenu par le capital pays et le capital financier. Cette émergence correspond à la récurrence du concept de propriété émergente introduite par Bunge (2000)⁴⁵⁷ et appliquée à la comptabilité par R.V.Mattessich dans sa méthode comptable conditionnelle normative. La récurrence implique que toutes les valeurs d'actif ou d'une activité ont pour vocation d'être remplacées par d'autres dans une durée limitée au bout de laquelle elles sont converties en flux nets de trésorerie. La continuité de la richesse⁴⁵⁸ provient alors d'une richesse qui se régénère en permanence assurant ainsi à l'entreprise une pérennité par le changement⁴⁵⁹, c'est-à-dire une "stabilité dans le mouvement". Dans ce monde vivant, chaque composant apparent est un *Janus* bifront,⁴⁶⁰ affecté de mouvements internes de nature physique ou sociale dont seule l'extériorisation financière apparaît sporadiquement. Cette affectation des composants au niveau local se déploie également en sous-jacent au niveau global du capital de l'entreprise.

Le non discernement du mouvement affectant le local et le global révèle :

- d'un côté, le défaut de compréhension du phénomène économique complet du capital de l'entité entreprise dans sa réalité mouvante et complexe de substance sujet bien distincte de ses apparences.
- de l'autre, les objections indiquent que ce réel de capital global est lui-même une contradiction au sens d'être une relation constitutive d'opposés, et de surcroît d'opposés multiples en mouvement au sens précis du concept de contradiction⁴⁶¹ hérité de Hegel chez

⁴⁵⁶Cf. supra note 577 et infra p.261-262 de notre texte.

⁴⁵⁷Bunge 2000 indiqué par R.V.Mattessich dans OMR 2003, *Instrumental reasoning and systems methodology* 1978, *Critique accounting* 1995, etc.

⁴⁵⁸Perroux F. 1964, *Industrie et création collective*. Cf. capital efficient par continuité d'innovations.

⁴⁵⁹"L'équilibre par le mouvement" assimilable à celui d'une bicyclette en fonctionnement où s'arrêter de pédaler conduit à brève échéance et sûrement à la perte de l'équilibre.

⁴⁶⁰Teller R. et Lebraty J. 1994, *Diagnostic global d'entreprise : Aspects comptables et financiers*, éditions Liaisons, spéc. p.155 : "Est-il raisonnable de continuer à conserver l'hypothèse implicite de continuité d'exploitation dans une économie caractérisée par des situations de rupture et de discontinuité dans un environnement fortement incertain et dont le taux d'activité est globalement faible?". Il en résulte une révision de la conception même du capital (global et spécifique) et à couvrir ces discontinuités par le comptage de la régénération avec surrégénération soit un substitut de régénération supérieure pour le futur.

⁴⁶¹Cf. Jarczyk G. 1998, *Science de la logique*, Hegel, Ellipses, p.54; Kervegan J.F. et alii, 2007, *Introduction à la lecture de la Science de la logique de Hegel*, tome 2, La doctrine de l'essence, Aubier (Cf. identité,

Marx. Ici, R.V.Mattessich rejoint l'observation de K. Marx rapportée par R. Fausto⁴⁶² (1986) dans Marx : logique et politique : “*Le capital en tant que valeur qui se met en valeur n’inclut [umschließt] pas seulement des rapports de classe [Klassenverhältnisse], un caractère social déterminé [einen bestimmten gesellschaftlichen Charakter] qui repose sur l’existence du travail en tant que travail salarié. Il est un mouvement [eine Bewegung], un procès cyclique. C’est pourquoi on ne peut le comprendre que comme mouvement et non pas comme une chose en repos [Es kann daher nur als Bewegung und nicht als ruhendes Ding begriffen werden]*” (italiques de Marx).

Marx continue son raisonnement comme suit : “Ceux qui considèrent l’autonomisation de la valeur comme une pure abstraction oublient que le mouvement du capital industriel est cette abstraction en acte [in actu]. La valeur parcourt ici différentes formes, différents mouvements, dans lesquels elle se conserve et en même temps se met en valeur et s’agrandit” (Werke, 24, Das Kapital, II, op. cit. p. 109). Il s’agit toujours de montrer que chaque moment du (rapport-capital) pour être pensé en tant que tel (en tant que moment du capital) doit renvoyer à une histoire (au sens de la temporalité économique). *Chaque moment renvoie à un moment passé – il est mémoire prospective (...). Le capital n’est aucun rapport (Verhältnis bn), mais un procès, (prozessierender Wert) dans les différents moments*

différence et contradiction, spéc. p.98-99 : “La contradiction est méconnue et rejetée non seulement par la représentation mais également par ce qui est appelé ici “la richesse-en-esprit” (...) elle n’est pas conçue comme unité dynamique et productrice des opposés. La pensée rationnelle au sens spéculatif du terme doit reconnaître la contradiction comme principe de développement, comme *pulsation immanente de l’auto-mouvement et de la vitalité*. Voir. Marx K. Le Capital III, t.1 p.262 : “Pour lui donner une expression tout à fait générale, voici en quoi consiste la contradiction : le système de production capitaliste implique une tendance à un développement absolu des forces productives sans tenir compte de la valeur et de la plus-value que cette dernière recèle, ni non plus des rapports sociaux dans le cadre desquels a lieu la production capitaliste, tandis que par ailleurs, le système a pour but la conservation de la valeur-capital existante et sa mise en valeur au degré maximum” et Le Capital III, t. III, p. 196 : “Toute science serait superflue si l’apparence et l’essence des choses se confondaient” cités par Godelier M. 1966, Système, structure et contradiction dans Le Capital in *Revue Les Temps Modernes*, novembre 1966 n°246 p.846 et p. 82.

⁴⁶²Fausto R. (1986) *Marx : logique et politique*, PubliSud, p.82-83. Précise aussi p.154 : “Marx garde l’essence et le phénomène [au sens de la logique de Hegel] (...) » et p.126 citant Marx : “Que le paradoxe de la réalité effective [*Paradoxon der Wirklichkeit*] s’exprime ainsi en paradoxe de langage [*Sprachparadoxen*] (...) cela va de soi (...) Ces contradictions [*Widerprüche*] résident dans la chose [*Sache*], non dans l’expression verbale [*in dem sprachlichen Austruck*] de la chose [*Sache*]”. et. p. 142 : “[Fausto conclut] : la solution du problème se trouve dans la réponse contradictoire elle-même : si l’objet est lui-même contradictoire [au sens de Hegel] (...) c’est la réponse contradictoire qui est la réponse rationnelle” et p. 155 : “[application à la valeur et au capital] Il faudra conclure *que ce n’est que quand la valeur n’est plus que la valeur est, ou que la valeur n’est que quand elle n’est pas* (...) nous dirons [montrant ainsi le mouvement de la valeur en tant que futur antérieur passant au futur postérieur] *si tant que la valeur n’est pas* [précapitalisme], *elle est d’une certaine façon, elle ne sera pleinement* [capitalisme] *que quand d’une certaine façon elle ne sera plus* [montrant le futur réalisé antérieur et futur virtuel postérieur]” (italiques de l’auteur). Voir K. Marx 1857-1858, *Grundrisse*, Première partie (1980), sous direction de Jean-Pierre Lefebvre), éditions sociales, p. 399 sur le chapitre du capital IV, 46. Voir. Schumpeter J. 1946, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, spéc. Ch.7 Le processus de destruction créatrice p.119-125 (à entendre de façon hégélienne) et la quadruple distinction à faire concernant Marx : Le prophète, le sociologue, l’économiste, le professeur p.19-92 à appliquer à ses contributions citées.

duquel il est toujours capital » (...). C'est ce caractère de procès, ou plus précisément de procès-sujet, qui assure *l'antériorité du rapport vis-à-vis des termes*'' (italiques mises par nous). Marx précisait dans le *Grundrisse* de 1857-1858. Première partie : “(...) le capital, dès qu'il est devenu capital, *crée ses propres présupposés*, à savoir la possession des conditions réelles de la création de valeurs nouvelles sans échange, par son propre procès de production. Ces présuppositions, qui apparaissent à l'origine comme des conditions de son devenir et qui, par conséquent, ne pouvaient pas provenir de son action *en tant que capital*, apparaissent à présent comme des résultats de sa propre effectuation, de sa réalité effective, comme étant *posées* par lui-même ; elles apparaissent *non pas comme des conditions de sa naissance mais comme des résultats de son existence*. Le capital ne part plus de présuppositions pour devenir, mais il est lui-même présupposé, et, partant de lui-même, *il crée lui-même les présupposés de sa conservation et de sa croissance* (italiques de Marx) (p.399 sur le chapitre IV, 46 du Capital, 1980, éditions sociales)''.

L'accès à la compréhension du capital passe par l'intelligence composée des quatre catégories du changement, de la relation, de l'opposition et de l'interaction chez Hegel et Marx à intégrer dans son concept complexe. La spécificité des trois capitaux et de leurs relations en tiercéité équilibrée dans le capital global est rappelée expressément par R.V.Mattessich dans son article de 2003 : « *Accounting representation and the Onion Model of Reality (OMR)* »⁴⁶³ ⁴⁶⁴: “p.460 :

“J'ai démontré à ce sujet, du point de vue de l'OMR, un capital spécifique ou un revenu spécifique (résultant de chaque capital (1) ou semblables (3), ou du travail (2) peut être réel.”⁴⁶⁵(numérotation mise par nous) ».

- (1) le capital financier ou de l'Echange,
- (2) le capital humain ou l'Entreprise,
- (3) le capital pays ou de l'Etat.

⁴⁶³OMR , p.204 : « Previously, one could argue that the best means to curb short-term profit maximization (at the cost of ecological deterioration and long-term social detriment) is through appropriate social and environment legislation. But this no longer works with multinational companies. Just as it is perfectly legitimate for them to move their production lines to countries with a relatively cheap labour force, so nothing prevents them from establishing their factories in countries with the lowest environmental standards ».

⁴⁶⁴Position déjà exprimée dès 1964 dans *AAM Projection ...*

⁴⁶⁵OMR, p.460 : « I have demonstrated above that, from the viewpoint of the OMR, a specific capital or a specific income (arising from capital or similar claims, or from work) can be real ».

R.V. Mattessich poursuit : “Ceci en particulier si on tient ce “modèle de Surplus Net” de Macintosh (...) sa fixité (de valeur de marché est in affectée par les variations d’une période à l’autre), elle reste telle quelle selon l’autorégulation du seul jeu des valeurs de transactions de prix de marchés qui entérine cette valeur actuelle et opère continuellement l’ajustement d’équilibrage (en cela indépendante d’une autre méthode de dépréciation). Cette dernière méthode dépréciation par le seul marché actif pourrait même être prise par quelques disciples comme preuve de la vérité du contraire d’un ajustement global réellement opéré, à savoir que ce profit aussi ne bouge pas par la simple compensation d’une année sur l’autre.”⁴⁶⁶

Par le soulignement de la conception du capital et du profit de Macintosh, R.V. Mattessich nous renvoie une fois de plus à la confusion faite entre le capital financier spécifique et le Capital global de l’entité. Cette confusion réductrice a l’immense avantage de dispenser le management intégré de l’entité (manager, équipes transversales, conseil d’administration) d’avoir à effectuer une analyse périodique de la dépréciation (*Deprival Value*) des trois niveaux intégrés⁴⁶⁷ des actifs dans l’entité entreprise. Dans la ligne éthique de *Kautilya*⁴⁶⁸ et de J.K. Galbraith, R.V. Mattessich retient que cette conception du capital et du profit avancée par Macintosh exonère de fait de toute responsabilité le management et le conseil

⁴⁶⁶p.461 : « (...) First. The notions of income and capital must not be confused with their momentary values (...) » et « p.468 : (...) Under the Clean Surplus Model (CSM) of Macintosh, the capital (i.e. “market value”, discounted over an infinite time horizon) of a firm remains unaffected by the valuation or depreciation method chosen. But their proof in Appendix A of Macintosh’ work does not go much beyond the old adage that excess depreciation (and thus reduced profit) in one year will lead to lower depreciation (thus higher profits) in subsequent years (under ceteris paribus conditions)- particularly if CSM holds (...) This demonstrated constancy (i.e. its independence of the depreciation method) might even be taken by some scholars as proof to the contrary ».

⁴⁶⁷Suivant Martinet et Airaudi, ce troisième niveau, des décideurs et leur monde de l’analyse des 3 niveaux d’actifs de l’entreprise selon R.V. Mattessich, porte sur la solidarité, la synergie et la stratégie et leurs opposés dans l’entité entreprise. R.V. Mattessich dans 2006 *Foundation research in accounting professional, memoirs and beyond, De Computis, Revista Espanola de Historia de la Contabilidad, Spanish Journal of Accounting History*, Décembre 2006, p.64-65, p.39 et 42 fait référence alors plus spécialement à “la logique déontique et d’action” de G.H. Von Wright avec son opérateur « instead » (mis à la place de), i.e. ce qui serait arrivé à défaut de l’action menée pour l’empêcher. Cf. Gardies J.L. 1975, *La logique du temps*, Puf (dont la logique de l’action de G.H. von Wright, p.129-132). Voir plus loin le geste à accomplir de nature heuristique : 4^{ème} temps logique de la méthode CoNAM : Le processus heuristique. Cf. R.V. Mattessich *Instrumental reasoning and systems methodology*, 1978, p.298 : « The Search for Alternatives (4) Heuristic search : factorization and means-end analysis » ; Cf. Martinet AC. 2007, *Gouvernance et management stratégique. Fin de l’histoire ou régénération du politique* (in AC. Martinet coord). Sciences du management. Epistémique, Pragmatique et Ethique, Vuibert/FNEGE ; Martinet AC 2006/1 *Stratégie et pensée complexe*, n°160, *Revue Française de Gestion* ; Airaudi S. 2004, *Biorythme de l’entreprise et conquête de la frontière intérieure*, édition Descartes & Cie.

⁴⁶⁸R.V. Mattessich 1998 : *From accounting to negative numbers : A signal contribution of Medieval India to mathematics, Accounting Historian Journal*, 25, 2, 129-145 (la perspective indienne sur les nombres négatifs et le retard européen d’acceptation XIII^{ème} siècle Cf. Fibonacci dit Léonard de Pise, 1202 et XV^{ème} siècle Pacioli, 1494) Cf. infra note 526 éthique organisationnelle de Kautilya ; R.V. Mattessich 2005, *A concise history of analytical accounting : examining the use of mathematical notions in our discipline, De Computis n°2 Junio 2005 Spanish Journal of Accounting History*.

d'administration puisque le marché est censé être auto-régulateur efficient de toutes les corrections de valeurs⁴⁶⁹.

Dans son article de 2005, *A concise History of Analytical Accounting : examining the use of mathematical notions in our discipline*, R.V.Mattessich affirme que cette analyse périodique de diminution de la valeur représente une partie essentielle de la critique du domaine comptable dénommée par lui *Analytical accounting* ou *Critique accounting*. A son sens, l'analyse conceptuelle et pragmatique relève d'un domaine émergent dans la comptabilité. Il appelle ce domaine la "philosophie comptable"⁴⁷⁰ dont il est un représentant éminent. Elle porte sur la synergie des niveaux intégrés de l'entité entreprise de sorte que chaque manquement à cette synergie fait référence à un E⁴⁷¹ et par là déséquilibre la première tiercéité institutionnelle des 3 E, la seconde tiercéité des 3 capitaux spécifiques et la troisième tiercéité des 3 revenus spécifiques. Cet ensemble de tiercéités équilibrées agissant en synergie constitue selon lui le "système économique complet de l'entité entreprise" et son déséquilibre à quelque niveau qu'il soit diminue le profit global réel de l'entité entreprise. En conséquence, R.V.Mattessich pose la nécessité de produire l'information économique de la maintenance ou non des trois capitaux spécifiques du capital financier, du capital humain et du capital pays. La maintenance du système complet de ressources de l'entité entreprise des revenus de ces capitaux spécifiques réalise la maintenance du capital global de l'entité entreprise. Elle constitue la base nécessaire à tout profit réel admissible :

⁴⁶⁹La position de Macintosh et alii repose sur l'allocation de ressources infaillible par le marché, à laquelle il est nécessaire de renoncer en tant que *deus ex machina* comme le soulignait déjà expressément K. Arrow Nobel 1972 d'économie avec J. Hicks ainsi que le rapportait F. Perroux 1996 dans son article précité Intégration économique. Cf. supra note 410.

⁴⁷⁰Philosophie comptable partie intégrante non exclusive des domaines de la comptabilité Cf. R.V.Mattessich 2004 : *The rise and significance of modern analytical methods in accounting, A Review Essay of the Economics of Accounting*, Vol I, of *PO. Christensen and GA Feltham, Energeia*, p.158 : « Nethertheless, we are here dealing with a specific perspective of accounting, namely its economic analytical aspect. And this cross-pollination of ideas may become a trend that may well dominate our field in the 21st century. Because in addition to the economics of accounting, there is, for example, emerging a *philosophy of accounting*, with its own ontology, methodology and ethics (see Mattessich [1970,1995, and 2003b], and has a general philosophic foundation to it Mattessich [1978]). There also exists the *behavioral journal science of accounting*, with its own sociology and psychology. To this have to be added further specializations or more traditional fields such as the *history of accounting*, or the *technique* as well as *technology of accounting*, with the advent of computerized spreadsheets and other 'innovations' [i.e. tableaux, bases de données relationnelles ou de connaissances, révéseurs de croyances ATMS, etc.] » (italiques de l'auteur). Cf. selon Hegel la nécessité de la réfutation interne d'une vérité partielle par son assumption dans la vérité de sa totalité ainsi que l'émergence de la philosophie laquelle rassemble ce qui avait été séparé d'où, selon R.V.Mattessich, l'intérêt de l'ontologie et de la dialectique de Hegel pour les comptables Cf. OMR 2003 p.445 : "Hegel's absolute idealism and pertinent ontology may also be mentioned (...) something inspiring, *but hardly of any specific help to accountants* [italiques mises par nous]».

⁴⁷¹RV.Mattessich 2013 *Reality and Accounting. Ontological explorations in the economic and social sciences*, Routledge, London or New York.

celui qui excède cette maintenance effective entre la fin et le début d'une période d'exercice d'activité de l'entité entreprise.

Cette deuxième caractéristique qualitative d'information sur le phénomène économique complet de l'entreprise avec son objectif systémique de maintenance des trois capitaux spécifiques est rendue obligatoire par les normes IFRS de 2014 et leur cadre conceptuel révisé en 2010. La norme IAS1 révisée en 2007 énonce clairement cette obligation de sorte que pour appliquer les normes IFRS comme concepts applicables, il est nécessaire d'aller aux concepts sous-jacents définis par ce cadre conceptuel :

La norme IAS 1 Présentation des états financiers :

IAS1.7 : « Evaluer si une omission ou une inexactitude peut influencer les décisions économiques des utilisateurs, et donc s'avérer significative, impose de considérer les caractéristiques de ces utilisateurs (1). Le cadre conceptuel pour la préparation et la présentation des états financiers stipule au paragraphe 25, que « les utilisateurs sont supposés avoir une connaissance raisonnable des affaires et des activités économiques et de la comptabilité et une volonté d'étudier l'information d'une façon raisonnablement diligente ». En conséquence, l'évaluation doit prendre en compte dans quelle mesure des utilisateurs répondant à ces critères (2) pourraient raisonnablement être influencés dans leurs décisions économiques »⁴⁷².

⁴⁷²IAS1, 7 : « Assessing whether an omission or misstatement could influence economic decisions of users, and so be material, requires consideration of the characteristics of those users. *The Framework for the Preparation and Presentation of Financial Statements* states in paragraph 25 that 'users are assumed to have a reasonable knowledge of business and economic activities and accounting and a willingness to study the information with reasonable diligence'. Therefore, the assessment needs to take into account how users with such attributes could reasonably be expected to be influenced in making economic decisions ».

IAS1, 28 : « When the accrual basis of accounting is used, an entity recognises items as assets, liabilities, equity, income and expenses (the elements of financial statements) when they satisfy the definitions and recognition criteria for those elements in the *Framework* ».

IAS1, 136 : « (...) An entity may manage capital in a number of ways and be subject to a number of different capital requirements (...) When an aggregate disclosure of capital requirements and how capital is managed would not provide useful information or distorts a financial statement user's understanding of an entity's capital resources, the entity shall disclose separate information for each capital requirement to which the entity subject ».

IAS1, 86 : « Because the effects of an entity's various activities, transaction and other events differ in frequency, potential for gain or loss and predictability, disclosing the components of financial performance assists users in understanding the financial performance achieved and making projections of future financial performance (...) ».

IAS1, 119 : « In deciding whether a particular accounting policy should be disclosed management considers whether disclosure would assist users in understanding how transactions, other events and conditions are reflected in reported financial performance and financial position (...) »

IAS1.28 : “lorsque la méthode de la comptabilité d’engagement est utilisée, l’entité comptabilise les éléments en tant qu’actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges, (les éléments des états financiers) lorsqu’ils satisfont aux définitions et aux critères (3) de comptabilisation pour ces éléments définis dans le cadre conceptuel”.

IAS1.136 : “L’entité peut gérer le capital de nombreuses façons et être soumise à différentes exigences en matière de capital (4) (...). Si l’information agrégée sur les exigences en matière de capital et sur la façon avec laquelle le capital est géré ne fournit aucune information utile ou altère la compréhension de l’utilisateur des états financiers relativement aux ressources en capital de l’entité (5), celle-ci devra fournir des informations séparées pour chaque exigence (6) à laquelle l’entité est soumise en matière de capital.”

IAS1, 86 : “Puisque les effets des différentes activités, transactions et autres événements de l’entité diffèrent dans leur fréquence, leur potentiel de profit ou de perte et dans leur prévisibilité (7), la communication des composantes de la performance financière réalisée et à effectuer des projections de la performance financière future (8) (...).”

IAS1, 119 : “Pour décider si elle doit ou non indiquer une méthode comptable spécifique, le management considère si le fait de fournir l’information aiderait les utilisateurs à comprendre comment les transactions, autres événements et conditions sont traduits (9) dans la performance financière et dans la situation financière communiquées (...) (numérotation mise par nous).”

Ces textes fondamentaux délivrent les éléments clés à garder à l’esprit pour l’application des normes IFRS :

(1) “Les caractéristiques de ces utilisateurs” à savoir les trois utilisateurs principaux définis par le cadre conceptuel en tant que représentants des trois capitaux spécifiques (financier, humain et pays) dénommés “investisseurs, prêteurs et autres créanciers”⁴⁷³.

(2) et (3) “Ces utilisateurs répondent aux définitions et aux critères définis par le cadre conceptuel actualisé” de même qu’à l’imposition équivalente de l’approche par les actifs et par les capitaux spécifiques pour les entités.

⁴⁷³Voir infra p.205-208 de notre texte, renvois à OB2 et OB3 de 2010.

(4), (5) et (6) renvoient au système complet des ressources de capitaux spécifiques de l'entité avec leurs exigences propres.

(7) et (8) définissent les actifs générateurs comme puissances actives affectées des projections successives de leurs flux futurs qui sont tantôt "réalisés" et tantôt "à effectuer".

(9) affirme une méthode comptable conditionnelle normative soit sa traduction obligatoire comme méta-théorie⁴⁷⁴ dans les normes IFRS telle que la méthode CoNAM.

Le cadre conceptuel IFRS révisé en 2010 souligne les flux circulaires de la tiercéité équilibrée de R.V.Mattessich intégrant la micro-économie de l'entreprise dans la macro-économie : OB6 (2010) : "Toutefois, les rapports financiers à usage général ne contiennent pas ni ne peuvent contenir toute l'information dont les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers actuels et potentiels ont besoin. Il faut donc que ces utilisateurs tiennent compte d'informations pertinentes provenant d'autres sources, par exemple des informations sur l'état général actuel et prévisible de l'économie (1), sur les événements et le climat politique (2), ou sur les perspectives d'avenir du secteur d'activité et de l'entreprise (3) (numérotation mise par nous)"⁴⁷⁵. La numérotation nous renvoie aux référents suivants : (1) Echange, macro-économique, (2) Etat, vivre-ensemble global, (3) l'Entreprise, micro-économique.

OB19 (2010) : "Les informations sur la performance financière de l'entité comptable au cours d'une période peuvent également indiquer dans quelle mesure des événements comme l'évolution des prix (1) ou des taux d'intérêts (2) ont accru ou réduit les ressources économiques et les droits, influant ainsi sur la capacité de l'entité de générer des entrées nettes de trésorerie (3)".

⁴⁷⁴R.V.Mattessich 2006 *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age*, p.230 : « For almost half a century I have held that a general theory of accounting, if feasible, must be a *metatheory*. That means, it ought to be limited to an overall framework that leaves room for a wide range of specific interpretations or subtheories, each geared toward a different purpose or information objective. Indeed, my *metatheory* (Mattessich, 1964 AAM, 16-45 ; 446-65 ; 1995 : 75-94) seems to have been the only one of the many axiomatic and postulational frameworks that is flexible enough to serve in such a way. This flexibility permits the application of different valuation models, no less than a variety of premises about realization, classification, etc., all of which depend on the information objective (footnote 25 : (...) I pointed out that : To day I still regard the decision to provide a framework for a truly multi-valued basis, as one of the most important and far-sighted strategies for accounting (...) I tried to create a more flexible and realistic meta-theory that is closer to what accounting practice aims to accomplish (Mattessich R., 2002 Accounting and Analytical Methods : xxii) ».

⁴⁷⁵OB6 : « However, general purpose financial reports do not and cannot provide all of the information that existing and potential investors, lenders, and other creditors need. Does users need to consider pertinent information from other sources, for example, general economic conditions and expectations, political events and political climate, and industry and company outlooks ».

Les référents rappelés par R.V.Mattessich de cette tiercéité réaffirment l'intégration de la micro-économie des entreprises dans la macro-économie de l'Echange et de l'Etat dans la mondialisation : (1) l'Echange macro-économique de l'évolution des prix, (2) l'Etat sur le taux de base bancaire de sa monnaie déterminant les taux d'intérêts finaux, (3) l'Entreprise comme entité capable de générer des flux nets de trésorerie.

OB7 (2010) : « Les rapports financiers à usage général ne sont pas conçus pour montrer la valeur de l'entité comptable ; ils comportent toutefois des informations qui aident les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers actuels et potentiels à estimer la valeur de cette entité. »⁴⁷⁶ La finalité des rapports financiers ne vise pas à donner la valeur globale de l'entité entreprise. La valeur comptable communiquée par le management représente une valeur symbolique et ouverte à l'évaluation que donnent les décideurs utilisateurs chacun selon sa vision propre.

Les IFRS comme R.V.Mattessich dans sa méthode comptable conditionnelle normative définissent que cette finalité des rapports financiers renvoie à l'utilité des décideurs externes en tant que ces derniers évaluent eux-mêmes l'entreprise à partir des informations distribuées sur les capacités actuelles et potentielles des trois capitaux spécifiques de cette entité. Ces derniers renvoient au capital financier des investisseurs et des prêteurs, au capital humain et au capital pays des « autres créanciers ». La révision en 2010 du cadre conceptuel de 1989 rappelle l'existence des trois capitaux spécifiques de l'entité Entreprise. Ils correspondent au groupe des trois « utilisateurs principaux des états financiers à usage général ». Cette existence est réaffirmée par la répétition des assemblages de trois termes suivants : le premier : « les investisseurs et prêteurs et autres créanciers actuels et potentiels (6 fois) »⁴⁷⁷, le second : « ceux qui fournissent d'autres formes de crédit (5 fois) »⁴⁷⁸, le troisième : « autres facteurs (2 fois). »⁴⁷⁹

L'Exposé-sondage IASB/FASB de mai 2008 sur le « projet du Cadre conceptuel de l'information financière améliorée » sous l'intertitre « Fournisseurs de capitaux et optique entité » donne les explications nécessaires dans les OB ci-dessous :

⁴⁷⁶OB7 (2010) : « general purpose financial reports are not designed to show the value of a reporting entity, but they provide information to help existing and potential investors, lenders, and other creditors to estimate the value of the reporting entity ».

⁴⁷⁷(2010) OB2, OB3, OB5, OB6, OB10, QC1

⁴⁷⁸(2010) OB2, OB3, OB5, OB6, OB10

⁴⁷⁹(2010) OB20, QC19

OB5 (2008) : «L’information financière à usage général est axée sur les besoins de tous les fournisseurs de capitaux (les titulaires de droits sur les ressources de l’entité) et non sur ceux d’un groupe particulier. Les rapports financiers reflètent l’optique de l’entité plutôt que celle des détenteurs de ses capitaux propres, d’un groupe particulier de ces derniers ou de tout autre groupe de fournisseurs de capitaux (...)»⁴⁸⁰.

OB6 (2008) : «L’entité obtient des ressources économiques des fournisseurs de capitaux en échange de droits accordés sur ces ressources. Du fait de ces droits, les fournisseurs de capitaux sont ceux qui ont le besoin le plus critique et le plus direct d’information financière à usage général sur les ressources économiques de l’entité. Les rapports financiers doivent donc fournir des informations sur les ressources économiques de l’entité (ses actifs) et sur les droits sur ses ressources (ses passifs et capitaux propres). Les fournisseurs de capitaux qui ont des besoins communs d’information, comprennent les investisseurs en capitaux propres, les prêteurs et les autres créanciers :

- a) Investisseurs en capitaux propres (...),
- b) Prêteurs (...),
- c) Autres créanciers.

«D’autres groupes fournissent des ressources du fait de leur relation avec l’entité, même si cette relation n’a pas pour but premier l’apport de capitaux. Par exemple, le personnel fournit un capital humain en échange de salaires et d’autres formes de rémunération dont certaines peuvent être différées pendant de nombreuses années. Un fournisseur peut faire crédit pour faciliter une vente. Un client peut payer d’avance des biens et services devant lui être fournis par l’entité. Du moment où le personnel, les fournisseurs, les clients ou d’autres groupes prennent la décision de faire crédit à l’entité, ils deviennent des fournisseurs de capitaux»⁴⁸¹.

⁴⁸⁰Exposure Draft May 2008 An improved conceptual framework for financial reporting. Capital providers and entity perspective OB5 (2008) : « The information provided by general purpose financial reporting focuses on the needs of all capital providers (those with a claim on the entity’s resources), not just the needs of a particular group. Financial reports reflect the perspective of the entity rather than the perspective of the entity’s equity investors, a particular group of its equity investors or any other group of capital providers (...) ».

⁴⁸¹Capital providers and entity perspective. OB6 (2008) : « An entity obtains economic resources from capital providers in exchange for claims on those resources. By virtue of those claims, capital providers have the most critical and immediate need for general purpose financial information about the economic resources of an entity. Accordingly, financial reporting should provide information about the economic resources of an entity (its assets) and the claims on those resources (its liabilities and equity). Capital providers include equity investors, lenders and others creditors, who have common information needs.

- a) Equity investors (...),
- b) Lenders (...),
- c) Others creditors. Others groups provide resources as a consequence of their relationship with an entity, even though the relationship is not primarily that of a capital provider. For example, employees provide human capital in exchange for a salary or other remuneration some which may be deferred for many years. Suppliers may extend credit to facilitate a sale. A customer may prepay for goods or services to be provided by the entity.

OB7(2008) : “Le groupe d’utilisateurs principaux comprend les investisseurs en capitaux propres, les prêteurs et les autres créanciers, tant actuels que potentiels, quelle que soit la façon dont ils ont obtenus ou obtiendront leurs avantages personnels en contreparties. Dans le cadre conceptuel, les termes “fournisseurs de capitaux et titulaires de droits” sont utilisés de façon interchangeable pour désigner le groupe d’utilisateurs principaux”⁴⁸².

OB8 (2008) : “(...). D’autres utilisateurs qui ont des besoins particuliers, par exemple les fournisseurs, les clients et les membres du personnel (quand ils n’agissent pas comme fournisseurs de capitaux), ainsi que les États et leurs administrations et les membres du public peuvent également trouver utiles les informations répondant aux besoins des fournisseurs de capitaux ; cependant, l’information financière ne vise pas prioritairement ces autres groupes parce que les fournisseurs de capitaux ont des besoins plus directs et plus immédiats”⁴⁸³.

Le cadre conceptuel de 2010, résumé de son dernier projet développé de 2008, nous informe sur le sens élargi de la conception de capital où est considéré comme “fournisseur de capital” tout décideur qui fait crédit au sens de décideur qui compte sur l’entreprise, même s’il n’apporte aucun capital financier. Alors, il définit comme capitaux spécifiques de capital humain et de capital pays tout ce qui apporte cette ressource économique à l’entité Entreprise sous les vocables “d’autres créanciers” ou “d’autres facteurs”.

La “ressource” repose alors sur la décision de ces derniers en tant que “groupe d’utilisateurs principaux” des rapports financiers à usage général de l’entité entreprise. Ceci vérifie le niveau 3 de R.V.Mattessich avec les trois capitaux spécifiques du capital global de l’entreprise. Le cadre conceptuel résume l’existence de ces 3 représentants des 3 capitaux spécifiques dans ses chapitres 1 et 3 révisés en 2010 :

OB2 (2010) : “L’objectif de l’information financière à usage général est de fournir, au sujet de l’entité qui la présente (l’entité comptable), des informations utiles aux investisseurs, aux prêteurs et aux autres créanciers actuels et potentiels aux fins de leur prise de décisions sur la

To the extent that employees, suppliers, customers or *other groups make decisions relating to providing capital to the entity in the form of credit, they are capital providers* » (italiques mises par nous).

⁴⁸²OB7 (2008) : « The primary user group includes both present and potential equity investors, lenders and other creditors, regardless of how they obtained, or will obtain, their interests. In the framework, the terms *capital providers* and *claimants* are used interchangeably to refer to the primary user group ».

⁴⁸³OB8 (2008) : « (...). Other users who have specialised needs, such as suppliers, customers and employees (*when not acting as capital providers*), as well as governments and their agencies and members of the public, may also find useful the information that meets the needs of capital providers ; however, financial reporting is not primarily directed to these other groups because capital providers have more direct and immediate needs ».

fourniture de ressources à l'entité. Ces décisions ont trait à l'achat, à la vente ou à la conservation de titres de capitaux propres ou de créance, et à la fourniture ou au règlement de prêts et d'autres formes de crédit''⁴⁸⁴.

OB3 (2010) : «Les décisions que prennent les investisseurs actuels et potentiels (...). De même, les décisions que prennent les prêteurs et les autres créanciers actuels et potentiels au sujet de la fourniture ou du règlement de prêts et d'autres formes de crédit dépendent des remboursements du capital et des versements d'intérêts ou d'autres formes de rendements auxquels ils s'attendent (...). Les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers actuels et potentiels ont donc besoin d'informations qui les aident à évaluer les perspectives d'entrées nettes futures de trésorerie de l'entité''⁴⁸⁵.

Le concept de ressources révisé du cadre conceptuel de 2010 en ses chapitres 1 et 3 désormais en convergence de l'IASB et du FASB indique que les ressources économiques recherchées en flux futurs sont en principal les ressources produites par l'entreprise et non celles reçues par elle.

OB18 : «Les informations sur la performance financière de l'entité comptable au cours d'une période, telle qu'elle ressort des variations des ressources économiques de l'entité et des droits autres que les variations découlant de l'obtention de ressources supplémentaires directement auprès d'investisseurs et de créanciers (voir le paragraphe OB21) sont également utiles pour apprécier la capacité passée et future de l'entité de générer des entrées nettes de trésorerie. Ces informations indiquent la mesure dans laquelle l'entité a accru ses ressources économiques disponibles et, donc, sa capacité de générer des entrées nettes de trésorerie au moyen de ses activités plutôt qu'en obtenant des ressources supplémentaires directement d'investisseurs et de créanciers.''⁴⁸⁶ L'information à communiquer sur les flux futurs comme ressources de l'entité entreprise ne porte plus principalement sur les flux

⁴⁸⁴OB2 (2010) : « The objective of general purpose financial reporting is to provide financial information about the reporting entity that is useful to existing and potential investors, lenders and other creditors in making decisions about providing resources to the entity. Those decisions involve buying, selling or holding equity and debt instruments, and providing or settling loans and other forms of credit »

⁴⁸⁵OB3 (2010) : « Decisions by existing and potential investors (...) Similarly, decisions by existing and potential lenders and other creditors about providing or settling loans and other forms of credit (...). Consequently, existing and potential investors, lenders and other creditors need information to help them assess the prospects for future net cash inflows to an entity ».

⁴⁸⁶OB18 (2010) : « Information about a reporting entity's financial performance during a period, reflected by changes in its economic resources and claims other than by obtaining additional resources directly from investors and creditors (see paragraph OB21), is useful in assessing the entity's past and future ability to generate net cash inflows. That information indicates the extent to which the reporting entity has increased its available economic resources, and thus its capacity for generating net cash inflows through its operations rather than by obtaining additional resources directly from investors and creditors ».

prêtés mais sur ceux créés par ses propres activités génératrices de trésorerie future. La ressource économique visée ne représente plus un “avoir” de ressource-emploi mais un “être nouveau” de capacité d’émergence issue de ses opérations propres d’activités réalisées par son management intégré (au sens élargi composé du manager et des personnes associées de conseils et de responsables de fonctions ou d’unités, des équipes transversales à l’entité et de son conseil d’administration). En ce sens c’est le management intégré⁴⁸⁷ de l’entité qui crée la ressource redéfinie. Ainsi, l’information porte désormais sur la capacité de l’entreprise à mobiliser son management stratégique pour créer une richesse réelle. Celle-ci contribue⁴⁸⁸ effectivement par un plus de richesse créée par l’entreprise et non un plus qui proviendrait d’un moins de richesse prise à d’autres par captation ou domination. Le cadre conceptuel IFRS révisé en 2010 demande à démêler les provenances des ressources : celles produites effectivement par l’entreprise et celles reçues par elle. Il s’agit donc d’un concept nouveau de comptabilité où la richesse créée comme “ressource économique” n’est plus un avoir antérieur mais une projection réalisée d’un flux futur. La projection de flux futurs émergents inhérente au niveau 3 de R.V. Mattessich liant les décideurs et les acteurs d’entreprise relève d’une traduction obligatoire imposée par la norme IFRS de l’IAS 1 selon la compréhension qu’en donne le cadre conceptuel révisé en 2010. En effet, ce cadre définit par tiercéité équilibrée la protection ou la maintenance du capital global de l’entreprise au moyen de la protection ou de la maintenance de ses capitaux spécifiques dans le système complet des ressources économiques de cette entité. Selon la norme IAS1.136 et 119, la maintenance du capital global en ses capitaux spécifiques⁴⁸⁹ se pose comme une exigence propre à traduire. Elle est expliquée dans l’OB4 du cadre conceptuel :

OB4 (2010) : “Pour évaluer les perspectives d’entrées nettes futures de trésorerie d’une entité, les investisseurs et les autres créanciers actuels et potentiels ont besoin d’informations sur les ressources de l’entité, les droits d’autrui sur ces ressources et la mesure dans laquelle le management et le conseil d’administration de l’entité se sont acquittés avec efficacité et efficacité de leurs responsabilités relatives à l’utilisation des ressources de celles-ci. Ces responsabilités comprennent, par exemple, celle de protéger les ressources de l’entité des effets défavorables de facteurs économiques comme l’évolution des prix (1) et les changements technologiques (2) et de s’assurer que l’entité respecte les lois et règlements et

⁴⁸⁷Définition de l’entreprise dans l’IFRS 3 Regroupement d’entreprises B7-B12.

⁴⁸⁸Drucker P. 1999 et Perroux F. 1996.

⁴⁸⁹Cf. 4.60 et 4.65 du cadre conceptuel.

ses obligations contractuelles (3). Les informations sur la manière dont la direction s'acquitte de ses responsabilités sont aussi utiles pour les décisions prises par les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers actuels qui ont le droit de voter sur les actions de la direction ou d'influencer ces actions de quelque autre façon (numérotation mise par nous).⁴⁹⁰ Les numérotations réfèrent à la tiercéité équilibrée des 3E : (1) l'Echange, (2) l'Entreprise et (3) l'Etat.

La protection ou la maintenance des capitaux spécifiques est affirmée dans la responsabilité du management sous le vocable de : “protéger les ressources de l'entité des effets défavorables de facteurs économiques”. Selon l'IAS1.119 cette information de protection à fournir aux décideurs externes porte sur le style de management par l'expression : “les informations sur la manière dont le management opère” (*« assist users understanding how (...) » [and] « (...) including choices made by management between different policies they allow »*). Elle ouvre des droits sur le capital global à partir des capitaux spécifiques et affirme l'optique entité entreprise distinguée de celle des investisseurs propriétaires :

BC1.12 (2008) : “Dans l'optique entité (aussi connue sous les noms de théorie de l'entité distincte et de postulat de la personnalité de l'entité), l'entité présentant l'information financière est réputée avoir sa propre substance, distincte de celle de ses propriétaires. Les ressources économiques venant des fournisseurs de capitaux deviennent des ressources de l'entité et cessent donc d'être des ressources des fournisseurs de capitaux. En échange des ressources qu'ils ont fournies, ces derniers reçoivent des droits sur les ressources économiques de l'entité. Les droits de différents fournisseurs de capitaux varient dans leur priorité et leur nature, mais ce sont tous des droits sur les ressources économiques de l'entité. L'information financière établie selon l'optique entité est donc axée sur les ressources économiques de l'entité et les droits sur ces ressources détenus par ses fournisseurs de capitaux.”⁴⁹¹ Ceci revient à dire que dans le nouveau cadre conceptuel révisé en 2010, les

⁴⁹⁰OB4 (2010) : « to assess an entity's prospects for future net cash inflows existing and potential investors, lenders and other creditors need information about the resources of the entity, claims against the entity, and how efficiently and effectively the entity's management and governing board have discharged their responsibilities to use the entity's resources. Examples of such responsibilities include protecting the entity's resources from unfavourable effects of economic factors such as price and technological changes and ensuring that the entity complies with applicable Laws, regulations and contractual provisions. Information about management's discharge of its responsibilities is also useful for decision by existing investors, lenders and other creditors who have the right to vote on or otherwise influence management's actions ».

⁴⁹¹BC1.12 (2008) : « Under the entity perspective (also known as the entity theory) the reporting entity is deemed to have substance of its own, separate from that of its owners. Economic resources provided by capital providers become resources of the entity and cease to be resources of the capital providers. In exchange for the resources provided, capital providers are granted claims on the economic resources of the reporting entity.

fournisseurs de capitaux ne sont pas seulement les investisseurs et les prêteurs mais aussi “les autres créanciers actuels ou potentiels” et “autres facteurs.”

QC2 (2010) : “Les rapports financiers fournissent des informations sur les ressources économiques de l’entité comptable, les droits d’autrui sur ces ressources et les effets des transactions et autres événements et conditions qui modifient ces ressources et ces droits. (Ces informations sont appelées informations sur les phénomènes économiques dans le cadre conceptuel). Certains rapports financiers⁴⁹² contiennent aussi des explications sur les attentes et les stratégies de la direction à l’égard de l’entité comptable, et d’autres types d’informations prospectives (sur les projections successives (forward-looking information énoncées dans IAS1.86 et 1.119).”⁴⁹³

OB14 (2010) : “(...). Différents types de ressources économiques ont une incidence différente sur l’évaluation qu’un utilisateur peut faire des perspectives de flux de trésorerie de l’entité comptable. Certains flux de trésorerie futurs découlent directement de ressources économiques existantes, par exemple des créances-clients. D’autres découlent de l’utilisation combinée de plusieurs ressources en vue de la production ou de la fourniture et de la mise en marché de biens ou de services même si ces flux de trésorerie ne peuvent être rattachés⁴⁹⁴ à des ressources économiques (ou des droits) spécifiques) de représentants individuels, les utilisateurs ont besoin de connaître la nature et les montants des ressources disponibles pour mener les activités de l’entité”⁴⁹⁵.

4.10 (a) : “Les avantages économiques futurs représentatifs d’un actif peuvent aller à l’entité de différentes façons. Par exemple, un actif⁴⁹⁶ peut être : (a) utilisé seul ou en combinaison

Claims of different capital providers have different priorities and different rights with respect to the reporting entity, but they all represent claims on the economic resources of the reporting entity. Therefore, financial reporting from the perspective of the entity involves reporting on the economic resources of that entity and the claims on those resources held by its capital providers ».

⁴⁹²Les rapports financiers obligatoires tels que celui de la situation financière IAS1 et celui du tableau de trésorerie d’IAS7 ainsi que celui des secteurs opérationnels d’IFRS8 avec leur Annexes respectives.

⁴⁹³QC2 (2010) : « Financial reports provide information about the reporting entity’s economic resources, claims against the reporting entity and the effects of transactions and other events and conditions that change those resources and claims. (This information is referred to in the Conceptual Framework as information about the economic phenomena). Some financial reports also include explanatory material about management’s expectations and strategies for the reporting entity, and other types of forward-looking information »

⁴⁹⁴Niveau 3 de R.V.Mattessich. et actifs supports (corporate assets) Cf. notes 370 et 43, renvoi à IAS36.6.

⁴⁹⁵OB14 (2010) : « Different types of economic resources affect a user’s assessment of the reporting entity’s prospects for future cash flows differently. Some future cash flows result directly from existing economic resources, such as account receivable. Other cash flows result from using several resources in combination to produce and market goods or services to customers. Although those cashflow cannot be identified which individual economic resources (or claims), users of financial reports need to know the nature and amount of the resources available for use in a reporting entity’s operations ».

⁴⁹⁶Dans le cadre conceptuel, un actif est ce qui est générateur d’avantages économiques futurs et qui est sous contrôle de l’entité par son management (Cf.4.4(a) et 4.8). Le contrôle n’a pas à être juridique (Cf.4.12), il suffit qu’il soit opérationnel. L’actif comme générateur n’a pas à être la propriété de l’entité (Cf.4.12). Il peut

avec d'autres actifs dans la production de biens ou de services destinés à être vendus par l'entité.⁴⁹⁷

L'information financière à communiquer porte donc sur cette tiercéité de stratégie, de synergie et de solidarité des représentants des trois capitaux spécifiques inclus dans le capital global de l'entité. La défaillance d'une de ces trois qualités entraîne une baisse significative des ressources économiques du système complet de l'entreprise. Cette information financière correspond au niveau 3 de R.V.Mattessich. Ce niveau 3 intègre les niveaux 1 et 2. La défaillance d'un de ces niveaux nécessite un ajustement pour respecter la maintenance des capitaux spécifiques ou de leurs revenus compris dans le système complet de ressources économiques de l'entité entreprise. Cette défaillance attachée au système complet de ressource donne lieu à une dépréciation du profit global lequel est recalculé en tenant compte de sa diminution réelle de valeur. Le cadre conceptuel énonce comme préalable à cette correction d'évaluation une compréhension systémique de ce système complet de ressources :

QC12 (2010) : « (...) Pour être utile, l'information financière doit non seulement représenter des phénomènes pertinents, mais aussi donner une image fidèle de ceux qu'elle prétend représenter. Pour donner une image parfaitement fidèle, une description doit posséder trois caractéristiques. Elle doit être *complète, neutre et exempte d'erreurs* (...) (italiques de l'IASB).⁴⁹⁸

QC13 (2010) : « Une description complète contient toutes les informations nécessaires pour permettre à un utilisateur de comprendre le phénomène dépeint, y compris toutes les descriptions et explications nécessaires. Par exemple, la description d'un groupe d'actifs est complète lorsqu'elle contient, au minimum, une description de la nature des actifs du groupe, une description numérique de tous les actifs du groupe, et une indication de ce que représente la description numérique (par exemple coût d'origine, coût ajusté ou juste valeur) » (...). Dans le cas de certains éléments, une description complète peut aussi

être acquis sans contrepartie financière (Cf.4.14). Il n'a pas à être matériel. Il peut être immatériel, non physique, (Cf. 4.11), i.e. être un intangible bien que des indices objectifs donc matériels soient documentés pour le repérer et l'identifier. Par exemple un découvert permanent de trésorerie pratiqué grâce à la relation avec le banquier de l'entité.

⁴⁹⁷4.10 : « The future economic benefits embodied in an asset may flow to the entity in a number of ways. For example, an asset may be : (a) used singly or in combination with other assets in the production of goods or services to be sold by the entity ».

⁴⁹⁸QC12 : « (...) To be useful, financial information must not only represent relevant phenomena, but it must also faithfully represent, a depiction would have three characteristics. It would be complete, neutral and free from error (...) ».

comprendre l'explication de faits importants concernant la qualité et la nature de ces éléments, les facteurs et les circonstances susceptibles d'influer sur leur qualité et leur nature, ainsi que le processus suivi pour établir la description numérique.»⁴⁹⁹

QC14 : «(...) Une information neutre ne signifie pas pour autant une information qui n'a pas de but ou qui n'influence pas le comportement. Au contraire, l'information financière pertinente est, par définition, celle qui a la capacité d'influencer les décisions des utilisateurs (...). Elle ne comporte pas (...) de maximisation ou de minimisation ou d'autre manipulation visant à accroître la probabilité que l'information financière sera perçue favorablement ou défavorablement par les utilisateurs.»⁵⁰⁰ Autrement dit, le cadre conceptuel révisé en 2010 de l'IASB/FASB dans sa conception de la neutralité vérifie le jugement de valeur en tant que finalité avec un point de vue explicité comme le faisait remarquer R.V.Mattessich. Ce qui donne lieu à un réalisme conceptuel non figuratif,⁵⁰¹ dit aussi réalisme critique.

QC15 : «La fidélité ne signifie pas l'exactitude à tous les égards. L'expression exempte d'erreurs signifie qu'il n'y a pas d'erreurs ou d'omissions dans la description du phénomène, et que le processus suivi pour produire l'information présentée a été choisi et appliqué sans

⁴⁹⁹QC13 : « A complete depiction includes all information necessary for a user to understand the phenomenon being depicted, including all necessary descriptions and explanations. For example, a complete depiction of a group of assets would include, at a minimum, a description of the nature of the assets in the group, and a description of what the numerical depiction represents (for example, original cost, adjusted cost or fair value). For some items, a complete depiction may also entail explanations of significant facts about the quality and nature, and the process used to determine the numerical depiction ». Le cadre conceptuel reprend ici la triple distinction de R.V.Mattessich : nature du capital et revenu (ontologie), représentation (épistémologie) et mesures de calculs numériques (méthodologie) de son Discours de Réception aux Universités de Malaga et de Bordeaux IV.

⁵⁰⁰QC14 : « (...) Neutral information does not mean information with non purpose or no influence on behaviour. On the contrary, relevant financial information is, by definition, capable of making a difference in users' decisions (...) A neutral depiction is not (...) emphasised, de-emphasised or otherwise manipulated to increase the probability that financial information will be received favourably or unfavourably by users ».

⁵⁰¹Cf. Chalmers (1987), Stegmüller (1987), Scheurer (1979). Cf. R.V.Mattessich (1986) sur Kautilya (300 avant J.C.) où il reprend les régimes d'assimilation du second Wittgenstein (1964) des Remarques philosophiques (traduction française 2011, Gallimard). Voir sa Communication de mai 1986 sur le montrer et le dire et leur lien dans la « Comptabilité préhistorique et le problème de la représentation » (Actes de la 11^{ème} édition du Symposium international de Wittgenstein 1986 (coordination Weingartner P.), publication redoublée (1998) Examen de prorogation du Modern Ac-comptage des concepts de Bhattacharya dans le Arthasastra de Kautilya, Accounting, Business & Financial History, vol. 8, n°2, p. 191-209 et (2000) dans : « Les débuts de la comptabilité et de comptabilité pratique. Histoire-comptable dans le Moyen-Orient (8000 à 2000 avant J.C.) et de la comptabilité pensée en Inde (300 avant J.C.) et le Moyen-Orient, New York, Garland. Rapprochant la comptabilité moderne IFRS/ASU avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), R.V. Mattessich arrive à la conclusion : « par l'application de méthodes scientifiques, les experts-comptables contemporains n'abandonnent pas la comptabilité ; plutôt ils restaurent son état d'origine [de Kautilya (300 avant J.C. et de Pacioli 1494 & Barbarigo 1431] et sont prêts à réaliser son plein potentiel, » « la comptabilité ne peut être colonisée », « les innovations de technologies comptables à usage général (TPG) dans le cercle des Etats sont des déterminants essentiels du bien commun politique et de la croissance économique », « les comptes représentent des actions » et des « impressions-miroirs », etc. (positions rapportées sous la guidance de R.V. Mattessich par Balbir S. Sihag 1998, *Journal des historiens de la comptabilité*, volume 31 n°2).

erreurs (...).⁵⁰² Ainsi la seconde caractéristique qualitative assoit la condition de fidélité du phénomène économique complet comme fidélité comprise de façon systémique.

Le cadre conceptuel révisé de 2010 fait comprendre que les concepts sous-jacents considérés relèvent d'une grappe d'innovations dans les nouvelles conceptions de ressource, de capital, de maintenance de capital⁵⁰³, de comptabilité prospective, de profit lié aux flux futurs, d'entreprise, d'information financière⁵⁰⁴, de système complexe, de fidélité, de norme, etc. :

OB11 (2010) : « (...) Le cadre conceptuel établit les concepts qui sous-tendent ces estimations, jugements et modèles fondements des rapports financiers. Ces concepts constituent le but que le Conseil de l'IASB et les préparateurs de rapports financiers devraient s'efforcer d'atteindre. Comme dans le cas de la plupart des buts de ce genre, il est peu probable que la vision de l'information financière idéale présentée dans le cadre conceptuel soit pleinement réalisée, du moins à court terme, parce qu'il faut du temps pour comprendre, accepter et mettre en oeuvre de nouvelles façons d'analyser des transactions et d'autres événements (...).⁵⁰⁵

QC31 : « Certains phénomènes sont de nature complexe et il n'est pas possible de les rendre facile à comprendre. Le fait d'exclure des rapports financiers des informations au sujet de ces phénomènes pourrait rendre ces rapports plus faciles à comprendre, mais ils seraient alors incomplets et donc potentiellement trompeurs⁵⁰⁶.

Il est demandé à l'entité entreprise de produire un excédent selon une maintenance réelle et non compensée sur un autre élément d'actif ou sur un ou deux autres capitaux spécifiques. Il

⁵⁰²QC15 : « Faithful representation does not mean accurate in all respects. Free from error means there are no errors or omissions in the description of the phenomenon, and the process used to produce the reported information has been selected and applied with no errors in the process (...) ».

⁵⁰³La maintenance du capital n'est plus seulement nominale mais directement ou indirectement à unités de pouvoir d'achat constant suivant 4.57 et 4.59 (a) et (b) du cadre conceptuel.

⁵⁰⁴En IFRS l'information financière n'est pas réductible à la trésorerie sauf que tout élément, quel qu'en soit la nature de substance ou fonction, peut à un moment avoir une contrepartie financière ou d'équivalence financière. Cf. supra note 43.

⁵⁰⁵OB11 : « (...) The Conceptual Framework establishes the concepts that underlie those estimates, judgements and models. The concepts are the goal towards which the Board and preparers of financial reports strive. As with most goals, the Conceptual Framework's vision of ideal financial reporting is unlikely to be achieved in full, at least not in the short term, because it takes time to understand, accept and implement new ways et analysing transactions and other events (...) ».

⁵⁰⁶QC31 : « Some phenomena are inherently complex and cannot be made easy to understand. Excluding information about those phenomena from financial reports might make the information in those financial reports easier to understand. However, those reports would be incomplete and therefore potentially misleading ».

est attendu de l'entreprise une richesse contributive à unités de pouvoir d'achat constant pour la population et le pays d'où elle vient et le pays où elle s'implante⁵⁰⁷.

Dans son rapport financier, l'entreprise doit communiquer sur sa capacité de générer des flux futurs à destination des décideurs externes. Elle doit informer sur le système complet de ses ressources. En conséquence de l'IAS1.7 et IAS1.28 précitées, cette compréhension du système complet de ressources s'atteint et se maintient suivant deux approches : la première par les actifs de l'entité et la seconde par les capitaux spécifiques de l'entité.

Suivant la première approche par les actifs, cette maintenance s'obtient par voie de dépréciations :

IAS36 Dépréciation des actifs.

Cette norme oblige à la maintenance des actifs. Toute dépréciation d'un élément d'actif de l'entité qui diminuerait son revenu global doit être constaté et corrigé afin de maintenir le même capital global autant en fin de période qu'à son début. Ceci dans le but de mesurer un profit réel sur un exercice d'activité de l'entité entreprise. Un test périodique de dépréciation est à effectuer⁵⁰⁸ lorsque des indices objectifs laissent à penser qu'il existerait une perte de valeur à l'un des trois niveaux de l'entité (niveau 1 actifs matériels, niveau 2 actifs immatériels, niveau 3 actifs sociétaux) représentant selon R.V.Mattessich le système complet de l'entreprise. Ces indices peuvent provenir de sources externes inhérentes à l'intégration de la micro-économie à la macro-économie⁵⁰⁹ ou de sources internes liées aux process⁵¹⁰ des activités de l'entité.

⁵⁰⁷L'aspect contributif vaut autant pour l'entité entreprise que pour les représentants des capitaux spécifiques (investisseurs, personnel, pays d'accueil). Les uns et les autres disparaissent s'ils cessent d'être contributifs.

⁵⁰⁸IAS 36, 8 : « Un actif s'est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. Les paragraphes 12 à 14 décrivent quelques indices selon lesquels une perte de valeur pourrait être intervenue (...) ». « An asset is impaired when its carrying amount exceeds its recoverable amount. Paragraph 12-14 describe some indications that an impairment loss may have occurred (...) » ; IAS 36, 9 : « Une entité doit apprécier à la fin de chaque période de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif ». « An entity shall assess at the end of each reporting period whether there is any indication that an asset may be impaired. If any such indication exists, the entity shall estimate the recoverable amount of the asset ».

⁵⁰⁹IAS 36, 12b : « d'importants changements, ayant eu un effet négatif sur l'entité, sont survenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'entité opère ou dans le marché auquel l'actif est dévolu ». « b) significant changes with an adverse effect on the entity have taken place during the period, or will take place in the near future, in the technological, market, economic or legal environment in which the entity operates or in the market to which an asset is dedicated ».

⁵¹⁰IAS 36, 14c : « d'une diminution importante des flux de trésorerie nets budgétés ou du résultat opérationnel budgété, générés par l'actif, ou d'une augmentation importante de la perte budgétée générée par l'actif ; ou »

Le test confirmera ou infirmera une perte réelle de valeur en comparant la valeur recouvrable⁵¹¹ à la valeur comptabilisée. Si la seconde est supérieure à la première, alors cette seconde valeur doit subir une dépréciation à la mesure de la différence constatée.

L'IAS 36 définit la valeur recouvrable comme étant la plus haute valeur entre la "valeur de marché" (i.e. la juste valeur diminuée d'un coût de sortie) et la "valeur d'utilité"⁵¹². La détermination de la valeur d'utilité d'un actif repose sur des indices marqueurs de l'évolution macro-économique que le management doit intégrer à ceux de la micro-économie de l'entreprise. Cette valeur d'utilité est définie comme étant la somme des flux de trésorerie nets attendus dans la durée d'utilisation d'un actif isolé ou d'un groupe d'actifs. Ces derniers forment "une unité génératrice de trésorerie"⁵¹³ lorsque la source de la génération de flux nets de trésorerie ne peut être individualisée, cas le plus fréquemment rencontré.

Exemple de cas de maintenance du capital global par les actifs.

Soit la valeur comptabilisée d'un actif non financier de 100€.

La fair value nette de cet actif, i.e. sa valeur de transaction de marché pour son utilisation optimale par un intervenant de marché, dite de "juste valeur", est estimée à 80 et sa valeur d'utilité estimée par l'entreprise est de 150. Dans ce cas, il n'y a pas de dépréciation à effectuer car $150 > 100$. La comparaison entre la valeur comptabilisée de 100 et la valeur recouvrable de 150 montre que la valeur comptabilisée n'est pas supérieure à cette valeur

"(d) de pertes opérationnelles ou de sorties nettes de trésorerie pour l'actif lorsqu'on ajoute les chiffres de la période courante aux montants budgétés pour le futur". « (c) a significant decline in budgeted net cashflows or operating profit, or a significant increase in budgeted loss, flowing from the asset ; or (d) operating losses or net cash outflows for the asset, when current period amounts are aggregated with budgeted amounts for the future ». Cette norme IAS36 prouve la double considération dans les IFRS d'une comptabilité prospective d'une part et d'une comptabilité mutante d'autre part.

⁵¹¹IAS 36, 6 : "la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité". « The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less costs of disposal and its value in use ».

⁵¹²IAS 36, 33 : "Pour évaluer la valeur d'utilité, une entité doit : a) établir les projections de flux futurs de trésorerie sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées représentant la meilleure estimation du management de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir. Un poids plus important doit être accordé aux indications externes". « In measuring value in use an entity shall : (a) base cash flow projections on reasonable and supportable assumptions that represent management best estimate of the range of economic conditions that will exist over the remaining useful life of the asset. Greater weight shall be given to external evidence ». Cf. IAS1.86 : « Because the effects on an entitie's various activities, transactions and other events differ in frequency, potential for gain of loose and predictability, disclosing the components of inancial performance assists users in understanding the financial performance achieved and making projections of future financial performance ».

⁵¹³IAS 36, 6 : "Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs". « A cash-generating unit is the smallest identifiable group of assets that are largely independent of the cash inflows from other assets or group of assets ».

recouvrable. Puisqu'il n'existe pas de perte de valeur, il n'y a pas lieu à constater une dépréciation.

Dans le cas où la valeur d'utilité est de 70, la valeur recouvrable de 90 et la valeur comptabilisée de 100. Comme la norme demande de prendre la valeur la plus haute entre la valeur de la fair value ici de 90 et la valeur d'utilité ici de 70, la valeur de 90 représente ici la valeur recouvrable car $90 > 70$. Une dépréciation de 10 est à effectuer entre la valeur comptabilisée de 100 et la valeur recouvrable de 90. Cette perte de valeur de 10 est à retrancher du capital global pour que le surplus calculé soit un profit réel sur lequel l'entreprise et les décideurs externes pourront compter.

Examinons ces deux cas :

Tableau n°1

Maintenance du Capital global par la dépréciation des actifs.

	Valeur d'utilité	Juste valeur	Valeur recouvrable	Valeur comptabilisée	Dépréciation
(1)	150	80	150	100	0
(2)	70	90	90	100	-10

L'objectif recherché est toujours le maintien du capital global via les actifs.

Dans le (1), le maintien du capital via l'actif est acquis puisque la valeur comptabilisée de 100 n'est pas supérieure à la valeur recouvrable de 150. L'entreprise est privilégiée comme générateur intégré de "process" de flux futurs.

Dans les (2), le maintien du capital via l'actif n'est pas acquis puisque la valeur comptabilisée de 100 est supérieure à la valeur recouvrable de 90. La valeur de marché est privilégiée, i.e. la fair value de 90. Il est considéré parce qu'on considère que s'il y avait vente, la comparabilité de l'actif de l'entreprise se ferait par le marché au sens d' "un intervenant de ce marché qui voudrait ou pourrait faire une utilisation optimale de cet actif". Les deux cas de l'exemple montrent une asymétrie quant à la valeur recouvrable retenue. L'une de 150 et l'autre de 90 parce qu'il n'y a pas eu de vente ou de cession de l'actif, ou encore cession d'un groupe d'actifs pris comme unité génératrice de trésorerie dans un secteur opérationnel d'activités. L'actif considéré renvoie à la conception d'un générateur vivant de flux futurs tel qu'un intervenant de marché en ferait une utilisation optimale. Ce générateur n'est pas un générateur mort mais un générateur vivant opérant sous le contrôle du management de l'entité pendant une durée limitée probable. La norme met ici en oeuvre

la distinction entre la valeur de production d'entreprise et la valeur de consommation et ses deux circuits distincts : d'un côté l'utilisation d'un actif pour générer des flux futurs et de l'autre côté la consommation d'un bien ou d'un service dans le présent sans considération de création d'une richesse future.

Suivant la seconde approche par les capitaux spécifiques, la maintenance du capital global s'obtient au moyen de provisions de dépréciation selon les normes internationales élargies 2014 avec leur cadre conceptuel révisé en 2010 et la deuxième forme de la *Deprival Value* de R.V. Mattessich.

Ces provisions prennent acte de la diminution de valeur des 3 capitaux spécifiques et celle-ci affecte le Capital global. Ce dernier est diminué d'autant suivant deux modes : directement pour le capital financier et indirectement pour le capital humain et le capital pays. Ainsi se rétablit la maintenance initiale de début de période de ces capitaux et aucun profit ne peut exister par une augmentation de valeur du Capital global ou du Revenu global au détriment d'un des trois capitaux spécifiques, c'est-à-dire par une perte de valeur de ceux-ci selon la compréhension qu'en donne le Cadre conceptuel révisé en 2010.

4.60 : “Le concept de maintien du capital se rapporte à la façon dont une entité définit le capital qu'elle cherche à maintenir. Il fournit le lien entre les concepts de capital et les concepts de résultat ; c'est un préalable nécessaire pour distinguer le rendement du capital d'une entité et les paiements du capital ; seules les entrées d'actifs qui dépassent les montants nécessaires pour maintenir le capital peuvent être considérés comme du profit et, par conséquent, comme un rendement, comme un rendement du capital. Ainsi, le profit est le montant résiduel qui reste après que les charges (y compris les ajustements de maintien du capital si nécessaires ont été déduites des produits. Si les charges dépassent les produits, le montant résiduel est une perte.”

La norme IFRS9 enjoint au management d'assurer la maintenance du capital financier d'un début de période à la fin de la période et pour l'avenir proche. Cette dernière s'inscrit selon la vue prospective et mobile des événements et des nouvelles conditions prévisibles de production de la richesse future.

IFRS 9 Actifs financiers et instruments financiers.

Elle remplace l'IAS 39 sur les actifs financiers. Cette dernière préconisait une dépréciation des "pertes encourues en fin de période", c'est-à-dire après la preuve avérée de la dépréciation. L'IFRS 9⁵¹⁴ insiste au contraire sur "une dépréciation prospective et non plus rétrospective". Cette estimation prospective anticipe les pertes de valeur non plus d'après "le plus probable" mais d'après "ce qui est raisonnablement probable dans un proche avenir", soit une "perte sur les flux attendus". Le management se base "sur une batterie d'indicateurs de modifications des risques encourus de crédit", y compris les modifications de la couverture des risques des "produits financiers dérivés".

La norme IAS37 et l'Interprétation IFRIC1 imposent au management d'assurer la maintenance du capital pays.

IAS 37 Actifs et Passifs éventuels.

Elle accentue la double intégration des capitaux spécifiques dans le capital global et celle du micro-économique dans le macro-économique relevée par R.V.Mattessich dans sa méthode CoNAM. Cette norme oblige le management à prendre en compte les risques pays (guerres, catastrophes naturelles, évolution de la situation économique globale, juridique et fiscale), en constituant des provisions⁵¹⁵. Il en est de même pour les risques de la monnaie fonctionnelle du pays (risque de change) et pour les risques de variation des prix par rapport au pouvoir d'achat⁵¹⁶ telle que l'IAS29. Information financière en économies hyperinflationnistes⁵¹⁷ le prévoit. Sont aussi pris en compte les risques de crédit relevant tant de sources privées que de sources publiques (Etats, agences apparentées et leurs Unions) et les risques d'illiquidités

⁵¹⁴IFRS 9 Cf. Andernack I. 2013, *L'essentiel des IFRS*, Eyrolles, p.183-194. Cf. Framework 2010, 4.60 : "The concept of capital maintenance is concerned with how an entity defines the capital that it seeks to maintain. It provides the linkage between the concepts of capital and the concepts of profit because it provides the point of reference by which profit is measured. It is a prerequisite for distinguishing between an entity's return on capital and its return of capital ; only inflows of assets in excess of amounts needed to maintain capital may be regarded as profit and therefore as return on capital. Hence, profit is the residual amount that remains after expenses (including capital maintenance adjustments, where appropriate) have been deducted from income. If expenses exceed income the residual amount is a loss ».

⁵¹⁵IAS 37, 10 : « Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain ». « A provision is a liability of uncertain timing or amount ».

⁵¹⁶ Cf. Paragraphes 4.59 et 4.63 du cadre conceptuel révisé en 2010. 4.59 p.33 et 4.63 p.34 (document IFRS fondation : Framework 2010).

⁵¹⁷Voir aussi les indices mentionnés dans l'IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes. Cf. Thématiques Normes IFRS européennes 2014 de RL. Russo précité IAS 29 en français p.151-p.154 et aussi en anglais de *Zulch H. and Hendler M.* 2014 International Financial Reporting Standards 2014, Wiley p.177-180. Hyperinflationniste en IFRS n'est pas réductible à une hausse de 100% sur trois ans des prix Cf. IAS29.3 mais substantiellement et fonctionnellement à une baisse globale et chaotique de pouvoirs d'achat de la monnaie du pays de l'entité Cf. IAS29.5 et IAS29.37.

(manque de disponibles en monnaie d'espèces ou assimilées) ainsi que ceux liés aux restructurations des entités entreprises de l'IFRS 5 pour faire face à la concurrence mondialisée des entreprises transnationales.

IFRIC 1. Première interprétation des IFRS sur la Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires.

“Cette interprétation ayant la même valeur d'obligation qu'une norme IFRS” énonce dans son paragraphe 1 : “De nombreuses entités sont tenues de démanteler, d'enlever ou de remettre en état des éléments d'immobilisations corporelles. Dans la présente interprétation, il est fait référence à de telles obligations comme à des “passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires. Elle concerne l'IAS16, Immobilisations corporelles dont l'amendement préconise que le coût d'un élément d'immobilisation corporelle inclut l'estimation initiale des coûts relatifs à son démantèlement et à son enlèvement et à la remise en état du site dans lequel il est situé, obligation qu'une entité encourt soit lors de l'acquisition de l'élément, soit du fait de son utilisation pendant une durée spécifique (...). Elle renvoie à l'IAS37 qui renferme les dispositions sur la façon d'évaluer les passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires. La présente interprétation fournit des commentaires sur la façon de comptabiliser l'effet des variations de l'évaluation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires.”⁵¹⁸ Autrement dit, cette obligation n'existe plus à la fin d'une durée d'utilisation d'un actif mais à son début. Les normes internationales élargies ont pris en compte les effets négatifs d'implantation sur l'environnement des entreprises cotées transnationales en les contraignant à respecter le capital financier, le capital pays et aussi le capital humain.

La norme IAS19 impose au management d'assurer la maintenance du capital humain.

IAS 19 Avantages du personnel.

Dans son paragraphe 61, elle énonce le maintien du capital spécifique humain en ces termes : “(...), l'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des dispositions du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages. Les usages donnent lieu à une obligation implicite lorsque l'entité n'a pas

⁵¹⁸IFRIC 1.1. : « Many entities have obligations to dismantle, remove and restore items of property, plant and equipment. In this interpretation such obligations are referred to as “decommissioning, restoration and similar liabilities”. Under IAS 16, the cost of an item of property, plant and equipment includes the initial estimate of the costs of dismantling and removing the item and restoring the site on which it is located, the obligation for which an entity incurs either when the item is acquired or as a consequence of having used the item during a particular period (...) IAS 37 contains requirements on how to measure decommissioning, restoration and similar liabilities. This interpretation provides guidance on how to account for the effect of changes in the measurement of existing decommissioning, restoration and similar liabilities ».

d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel. A titre d'exemple, une obligation implicite existe dans le cas où un changement des usages de l'entité entraînerait une dégradation inacceptable de ses relations avec le personnel.⁵¹⁹ Selon cette norme, dès qu'une dégradation inacceptable s'installe entre le personnel et l'équipe du management de l'entreprise, une dépréciation de valeur doit être constatée. Une provision sera établie pour compenser cette dépréciation diminuant ainsi le Capital global ou le Revenu global de l'entité aux conditions définies aux paragraphes 10 et 17⁵²⁰ de l'IAS37 Provisions, Passifs éventuels et Actifs éventuels. Autrement dit, la provision est établie au début de la projection de l'activité de l'entité en t pour t+1.

Ainsi, cette forme de la valeur dépréciée du capital humain est définie au niveau 3 de la méthode comptable conditionnelle normative de R.V.Mattessich au sens qu'il existe une diminution de la valeur des actifs sociétaux (social assets) comprenant la synergie et la solidarité sur lesquelles repose la production des flux futurs de l'entité entreprise. Autrement dit, sans une même vision stratégique partagée par les équipes et sans une motivation réelle, une atteinte sur la génération des flux futurs se ferait sentir. Cette dépréciation affecte en diminution le Capital global et son Revenu global comme profit réalisé. Afin d'ajuster cette diminution du Capital global résultant de la diminution du capital spécifique humain, ce dernier est corrigé par la provision retenue à cet effet. La correction à opérer imposée au

⁵¹⁹Cf. in *RL. Russo* (2014) Normes IFRS européennes, éditions Larcier, Bruxelles, p.103 et *Zulch et Hendler* (2014) IFRS 2014, Wiley, Weinheim, Federal Republic of Germany p.122 : « Accounting for the constructive obligation. An entity shall account not only for its legal obligation under the formal terms of a defined benefit plan, but also for any constructive obligation that arises from the entity's informal practices. Informal practices give rise to a constructive obligation where the entity has non realistic alternative but to pay employee benefits. An example of a constructive obligation is where a change in the entity's informal practices would cause unacceptable damage to its relationship with employees ».

⁵²⁰IAS 37.10 : « Une obligation implicite est une obligation qui découle des actions d'une entité lorsque : a) elle a indiqué aux tiers par ses pratiques passées, par sa politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, qu'elle assumera certaines responsabilités ; et que, b) en conséquence, l'entité a créé chez ces tiers une attente fondée qu'elle assumera ces responsabilités ». « A constructive obligation is an obligation that derives from an entity's actions where : (a) by an established pattern of past practice, published policies or a sufficiently specific current statement, the entity has indicated to other parties that will accept certain responsibilities ; and (b) as a result, the entity has created a valid expectation on the part of those other parties that it will discharge those responsibilities ». IAS 37.17 : « Un événement passé qui aboutit à une obligation actuelle est appelé fait générateur d'obligation. Pour qu'un événement soit un fait générateur d'obligation, il faut que l'entité n'ait pas d'autre solution réaliste que d'éteindre l'obligation créée par l'évènement. Il en est ainsi uniquement : a) lorsque l'entité peut être contrainte par la loi à éteindre son obligation ; ou b) dans le cas d'une obligation implicite, lorsque l'évènement (qui peut être une action de l'entité) crée chez les tiers des attentes fondées qu'elle éteindra son obligation ». « A past event that leads to a present obligation is called an obligating event. For an event to be an obligating event, it is necessary that the entity has no realistic alternative to settling the obligation created by the event. This is the case only : (a) where the settlement of the obligation can be enforced by Law ; or (b) in the case of a constructive obligation, where the event (which may be an action of the entity) creates valid expectations in other parties that the entity will discharge the obligation ».

management a pour contrepartie un droit immédiat aux représentants de ce capital humain et un droit différé aux autres fournisseurs de capitaux. Ces derniers sont en droit d'attendre un Capital global réel en valeur ou un Revenu global réel de l'entité sur lesquels ils peuvent réellement compter pour prendre leurs décisions économiques ainsi qu'en fait obligation la norme IAS 37. 10 et 17 citée plus loin. Cette maintenance des 3 capitaux spécifiques, financier, pays et humain peut se récapituler dans le tableau ci-après. (UM = Unités monétaires)

Tableau n°2

Exemple de maintenance du Capital global par des provisions des 3 capitaux spécifiques.

Evénements	capitaux spécifiques	provisions	ajustements	Ajustements
indices objectifs		de diminution	de diminution	de diminution
inférences		dépréciations	capitaux spécifiques	Capital global
actif financier	capital financier	20UM	20UM direct capital financier	- 20UM incidence sur Capital global
baisse de flux futurs				
hausse de risques accordés et couvertures				
guerres/catastrophes, baisse de change de monnaie fonctionnelle, hyperinflation (variations des prix indépendamment les uns des autres), remises en état, démantèlements et environnement	capital pays	30UM	indirect	→ 30UM incidence sur Capital global
conflits entre personnel et management, contradiction aux avantages du personnel assumés par direction du management	capital humain	15UM	indirect	→ 15UM incidence sur Capital global

Explication :

Dans cette prédictivité, le capital pays et le capital financier sont maintenus à leur réel niveau après leur perte de valeur prédictible par dépréciation au moyen d'une provision de diminution édictée par le management. Ce dernier l'établit sur leur seule variation négative de perte de valeur connue sur indices objectifs constatés en t pour t+1. Le Capital global est diminué d'autant de la dépréciation survenue ou devant survenir dans un avenir proche. Ainsi les valeurs communiquées des actifs ou des capitaux spécifiques et à travers elles, l'Actif net Global, le Capital global ou le Revenu global ont une valeur prédictive non trompeuse sur laquelle les décideurs externes peuvent compter. Les normes IAS37 et IFRS13 font l'obligation au management de communiquer cette information de perte des valeurs aux décideurs externes.

IAS37.17 : “Une obligation implicite découle des actions de l'entité lorsque : a) elle a indiqué aux tiers, par ses pratiques passées, par sa politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, qu'elle assumera certaines responsabilités, et que b) en conséquence, l'entité a créé chez ces tiers une attente fondée qu'elle assumera ses responsabilités (...).”⁵²¹

Selon l'IFRS13, B13 à B17, la différence entre les valeurs nominales courantes et de celles à unités de pouvoir d'achat constant est prise en compte en diminution dans les provisions établies. Ce qui signifie la neutralisation de la variation générale des prix pour les biens ou pour les capitaux spécifiques considérés. Les provisions en diminution considérées comme des charges sont établies de façon cohérentes afin que ces éléments ne soient ni pris deux fois ni omis. Ceci revient à dire de ne pas les prendre une fois dans les taux d'actualisation de flux et une autre fois dans les provisions elles-mêmes ou encore ne pas tenir compte de la correction de l'inflation. Ces provisions de charges comptabilisées assurent que les décideurs externes disposent dans la communication du reporting de l'entité d'une comparaison cohérente de ses valeurs de capitaux et de revenus. En l'occurrence, tous les événements et toutes les conditions nouvelles connues sur la production de la richesse future sont prises en compte par le management. Ainsi les décideurs externes (investisseurs, prêteurs et les autres créanciers au sens élargi des IFRS) peuvent concevoir des attentes raisonnables par rapport à cette entité comparée à d'autres pour décider de lui fournir ou non des capitaux spécifiques.

⁵²¹ Cf. supra IFRS 2014, *Zulch et Hendlers* 2014, note 519 et Russo 2014, note 47. Voir notes 519 et 520.

Les normes internationales élargies prennent alors en compte les effets d'implantation des entreprises cotées transnationales en les contraignant à respecter le capital pays et le capital humain où qu'elles s'implantent dans le monde. Le but de cette prédictivité supprime à la source la tentation de dégager un profit au seul capital financier au détriment du capital pays et du capital humain. Ceci revient à maintenir en tout temps et en tout lieu la tiercéité équilibrée des 3 capitaux spécifiques selon la compréhension imposée du cadre conceptuel par les normes internationales élargies.

De la sorte, la *Deprival Value* de la méthode CoNAM de R.V.Mattessich interagit en équivalence à l'obligation des normes IFRS de l'IAS1. 86, 134 et 136 précitées (Cf. supra note 512 et infra note 540) de "gestion du Capital global", notamment sa maintenance par celle des 3 capitaux spécifiques, financier, pays et humain. Il est ainsi démontré que l'objectif fixé par ces normes internationales élargies aux rapports financiers de maintenir les capitaux spécifiques de l'entité entreprise en tiercéité équilibrée coïncide avec l'objectif du troisième temps logique de la méthode CoNAM.

Reste à examiner si cette coïncidence se poursuit dans le quatrième temps de cette méthode comptable, dans son processus heuristique de dériver les moyens de réalisation de cet objectif.

Vérification de la tiercéité dans la maintenance des capitaux spécifiques de la méthode CoNAM et du référentiel IFRS.

Le troisième temps correspond au troisième filtre du processus systémique de la méthode CoNAM. Ce filtre laisse passer seulement les caractéristiques qualitatives des 3 capitaux spécifiques représentant les 3 E (Echange, Entreprise, Etat) en tiercéité. Une variation de croissance n'est acceptable que s'il y a maintenance des capitaux spécifiques d'une entité entreprise qui présente cette tiercéité équilibrée.

L'objectif de maintenance en tiercéité de ces 3 capitaux spécifiques se fonde sur une redéfinition de la richesse, laquelle émerge d'une combinaison de facteurs communs. Ces derniers forment dans l'entreprise une synergie de ces 3 capitaux spécifiques à savoir : le capital humain soutenu par le capital pays et le capital financier.

Cette richesse ne résulte pas d'un plus de l'un qui proviendrait d'un moins d'un autre. Elle émerge de la tiercéité d'une innovation, d'une titrisation et d'une financiarisation. La nouvelle richesse émergente devient le surplus ou le profit des activités productrices de biens et de services par des innovations permanentes. Elle se diffuse à tous sans porter un quelconque préjudice à l'un des capitaux spécifiques.

Dans cette perspective, les entreprises cotées transnationales ne portent plus atteinte au capital humain par baisse réelle des salaires et par détérioration des conditions de travail. Elles ne portent pas non plus atteinte au capital pays par la détérioration de l'environnement et la baisse réelle des infrastructures publiques des Etats où elles s'implantent.

Cette atteinte de perte de valeur partielle d'un de ces 3 capitaux spécifiques ne peut plus se réaliser. Son annulation par compensation qui s'effectuait de façon rétrospective s'effectue désormais de façon prospective. Elle est incluse en amont de la projection des flux futurs de l'entité entreprise au lieu d'être en aval comme elle l'était auparavant.

Chaque capital spécifique génère son revenu qui comprend sa maintenance de son capital départ augmenté de la variation de son rendement en fin de période. La maintenance du capital par son propre renouvellement de ce capital et sa variation de rentabilité contribuent toutes les deux au Revenu global de l'entité entreprise sur lequel les décideurs externes assoient leurs comparaisons d'entreprises. Afin de pallier à une diminution réelle du capital global entraînée par la diminution d'un capital spécifique, le management de l'entité entreprise opère un réajustement du capital spécifique atteint par cette perte de valeur. Ainsi, les décideurs externes peuvent se fonder sur une appréciation fidèle du système complet de ressources de l'entité entreprise.

Ces capitaux spécifiques représentent par assimilations les actifs du capital global de l'entreprise et la correction de leur situation réelle de valeur rejaillit sur le capital global. Autrement dit, lorsqu'il y a perte de valeur d'un capital spécifique, la valeur réelle du Capital global diminue d'autant.

Ce réajustement au niveau du capital spécifique ou de l'actif correspondant s'effectue suivant deux modes de diminutions : par une dépréciation d'actif ou par une provision sur un risque de perte de valeur d'un capital spécifique.

La dépréciation (*Deprival Value*) consiste à réajuster un actif si sa "valeur comptabilisée" (valeur constatée dans les comptes de l'entreprise) est supérieure à sa "valeur recouvrable" (la plus haute entre la juste valeur et la valeur d'utilité). La "juste valeur" représente la

valeur d'échange de l'actif correspondant aux flux actuels attendus par un intervenant de marché. La "valeur d'utilité" correspond à la valeur des flux futurs attendus dans la durée d'utilisation optimale d'un actif. L'objectif de cette correction vise à veiller à ce que la valeur de l'actif ne soit pas surévaluée dans la comptabilité de l'entité entreprise. Cette valeur de l'actif renvoie aux flux futurs attendus attachés à cet actif, lequel fait partie intégrante du système complet de ressources de l'entité et qui sera comparé par les décideurs externes à celui d'autres entités.

La provision attachée à un capital spécifique porte sur un risque éventuel de diminution de valeur. Ce risque est pris en compte sur la base d'indices objectifs menant à la certitude probable de sa réalisation. Pour compenser la baisse de la puissance active de génération des flux futurs de ce capital qui va survenir, le management décide d'une provision qui anticipe cette perte probable du capital spécifique concerné. Le montant estimé de ce réajustement résulte d'une évaluation approximative laquelle sera révisée dans la période suivante qui verra la réalisation exacte de ce risque.

Cette conception de richesse émergente après la maintenance des capitaux spécifiques en tiercéité équilibrée présuppose la redéfinition de l'entreprise comme entité résultante du concours en tiercéité des 3 capitaux spécifiques. L'entreprise ainsi redéfinie en tiercéité des 3 E (Entreprise, Echange, Etat) intègre alors la régénération de ses capitaux ou de ses actifs. Son processus intégré implique les flux circulaires micro-économiques dans le macro-économique des Etats, des entreprises cotées transnationales et des marchés dont l'ensemble se trouve immergé dans la mondialisation d'aujourd'hui. L'entreprise redéfinie renvoie à la compréhension systémique de ses actifs distribués sur trois niveaux : 1.actifs matériels, 2.actifs immatériels et 3.actifs sociétaux existants par la tiercéité composée de leur solidarité, de leur synergie et de leur stratégie. Dans cette perspective, chaque niveau supérieur révèle une propriété émergente distincte des propriétés des composants du niveau immédiatement inférieur. L'introduction à ces nouveaux concepts passe par la reconnaissance de ce niveau 3, celui des décideurs et des capitaux spécifiques avec leurs revenus respectifs : les salaires pour le capital humain, les impôts, les taxes et les assurances sociales pour le capital pays, les dividendes et les intérêts pour le capital financier. Depuis 1964 jusqu'à nos jours, R.V.Mattessich dans sa méthode CoNAM propose cet objectif de maintenance des capitaux spécifiques en tiercéité équilibrée lequel coïncide avec celui des normes internationales élargies.

L'IAS1 en ses paragraphes 86 et 136 édicte d'opérer la dépréciation des actifs selon les dispositions de l'IAS36 et la provision des capitaux spécifiques selon les dispositions de l'IAS37, et plus précisément du capital financier selon l'IFRS9 et l'IFRS3, du capital humain selon l'IFRS5, l'IAS 19 et l'IAS29 et du capital pays selon l'IFRIC1 et l'IAS16 ainsi que l'IAS29. Par l'application de la norme IAS 1 paragraphes 7 et 28 de 2014, l'obligation normative de cet objectif de maintenance des capitaux spécifiques en tiercéité équilibrée trouve sa compréhension dans différents QC et OB du cadre conceptuel révisé en 2010.

Reste à examiner si dans le quatrième temps de la méthode CoNAM, sa coïncidence se poursuit avec les IFRS dans le processus heuristique de dérivation des moyens de l'objectif de création de richesse en tiercéité équilibrée.

Chapitre 8

Tiercité équilibrée dans le processus heuristique de la méthode conditionnelle normative et du référentiel IFRS

Le quatrième temps de la méthode CoNAM met en oeuvre un quatrième filtre. Ce dernier permet de sélectionner les moyens de réaliser l'objectif-but de la production et de la communication de la richesse spécifique à la troisième mondialisation. La richesse prospective constituée de flux futurs en mouvement permanent provient de la tiercéité équilibrée des 3 E (Echange, Entreprise, Etat). Les flux futurs s'inscrivent dans une circulation systémique entre l'entité entreprise et son environnement, de sorte que sa micro-économie s'intègre dans la macro-économie de sorte que les générateurs de flux futurs dénommés actifs fonctionnent en synergie avec les capitaux spécifiques (humain, financier et pays). Ces derniers fournissent des ressources aux premiers en contrepartie que leur capital engagé soit maintenu et leur rapporte un surplus. Les capitaux spécifiques et leurs revenus s'intègrent dans le Capital global de l'entité entreprise. La synergie des générateurs et des capitaux spécifiques forme un processus adossé au plan d'affaires et au modèle de l'entreprise (business plan et business model). Cet ensemble constitue son management stratégique. Il permet de conditionner le couplage permanent des générateurs d'activités et des fournitures de ressources des capitaux spécifiques dont l'objectif-but consiste à créer des flux futurs. Leur production dépend intrinsèquement de la communication de l'entité entreprise sur la capacité de leur renouvellement permanent en tant que richesse.

Cette capacité permanente de renouvellement de richesse repose sur des indices objectifs vérifiables qui marquent les changements de conditions de la production de ces flux futurs, d'une part et influent les gestes du management qui maîtrisent les générateurs et mobilisent les capitaux spécifiques concernés, d'autre part. Ces gestes de management font partie d'un process systémique intégré qui accentue tantôt sur la production et tantôt sur la communication pour atteindre l'objectif visé par le management : arriver à une seule vue unissant l'intérieur et l'extérieur de l'entreprise. Les gestes de comportement du management deviennent les moyens mis en oeuvre pour prendre en compte les caractéristiques qualitatives de la richesse future. Ils sont sélectionnés à partir de questionnements sur les conditions ou sur les présupposés du couplage entre la production et la communication de la création de richesse future par l'entreprise. La communication des rapports financiers de l'entité entreprise prend alors une importance capitale. Ces derniers informent sur la capacité de ses générateurs à renouveler la maintenance des capitaux

initiaux engagés, d'un début de période à la fin de celle-ci et à dégager un surplus réel de richesse future.

Le couplage systémique forme le concept ou "l'idée-geste" de l'entreprise où les moyens d'atteindre ces conditions de couplage dérivent de "l'objectif-but" en substituant de proche en proche les conditions. Seuls sont retenus les gestes de management en tant que moyens qui font aboutir au couplage de la production et de la communication sur la prédiction de la richesse. Le processus de substitution d'une condition moins favorable par une autre qui l'est plus se poursuit jusqu'à l'atteinte d'un point satisfaisant en respectant le rapport coût/avantage envisagé par le management de l'entreprise. Ce processus s'arrête lorsque le management juge que le rapport favorable coût/avantage s'inverse. Il est repris lorsqu'un ou des événements viennent à nouveau modifier les conditions de la création de la richesse future envisagée par l'entité entreprise.

Dans cette perspective de richesse prédictive, l'objectif-but représente la norme⁵²² tandis que les conditions représentent les vecteurs⁵²³ d'atteinte de ce but en tenant compte de la tiércéité (le physiquement possible, le légalement admissible et le financièrement faisable) pour l'entité entreprise. La méthode CoNAM dans son quatrième temps logique filtre alors les comportements de gestion qui servent comme moyens permettant d'effectuer de façon satisfaisante ce couplage de normes et de vecteurs. Par des va-et-vient entre le management et les décideurs externes, elle les fait aboutir à une vue unique qui change leurs comportements respectifs. R.V.Mattessich résume ce point dans (1964) p.41-42 de *Accounting and analytical methods*⁵²⁴, repris dans (2013) p.83 de *Reality and*

⁵²²Livet P. (2006), *Les normes*, Armand Colin, p.119 traduction du *De conditionibus* de Leibniz, ses définitions 84 : « Un acte qui n'a pas l'effet d'un acte est invalide » et 85 : « Ce qui a l'effet d'un droit mais pas celui de son exercice est inutile ». Voir aussi Livet P. 1990, Des justifications des rationalités limitées, in revue Philosophie, n°27, éditions de Minuit, Paris, p.30-56.

⁵²³Whithehead A.N. et R.V.Mattessich. Voir aussi chez R.V.Mattessich l'élargissement du calcul vectoriel au calcul matriciel, au calcul tensoriel puis au calcul catégorique comme calcul de gestes évoqué par R. Guitart dans sa conférence à l'ENS de 2005 et à SUPMECA de 2012. A noter que si la comptabilité relève d'une science appliquée, ceci entraîne que cette science appliquée porte sur des objets qui soient des gestes. Le monde du virtuel et de l'actuel (Cf. GG. Granger infra note 589) ainsi que l'informatique mettent à mal aujourd'hui la "distinction d'entendement" trop tranchée entre théorie et pratique, abstrait et concret (Cf. *W. Stegmüller* 1987 et *P. Scheurer* 1979 infra note 597). Retour nécessaire à la "distinction de raison" de Hegel et Marx Cf. supra notes 461-462.

⁵²⁴Mattessich RV. 1964, *Accounting and analytical methods*. Homewood IL : RD Irwin (reprinted in "Accounting Classic Series, Houston, TX : Scholars Book Co, 1977 ; also translations in Japanese, German, and Spanish).

*Accounting*⁵²⁵ : « Ces pragmatiques ou instrumentales hypothèses (i.e. relations moyens-fin) vont varier d'essai en essai ; le choix de l'une ou l'autre dépendent de leurs interrelations (1) au propos ou à l'objectif-but pour lequel les données d'informations visées sont à retenir, (2) du degré d'exactitude ou d'approximation désiré et atteignable, (3) du coût de l'opération du système d'information avec l'ensemble d'hypothèses spécifiques mobilisées [i.e. de leurs présuppositions ou conditions], et (4) du bénéfice dérivé ou attendu de ce système d'information ».

Le déploiement du processus du quatrième temps de la méthode comptable conditionnelle normative (CoNAM) de R.V. Mattessich représente une méthode de questionnement, de découverte et d'invention. Sa structure relève d'une méthode heuristique. Dans ce temps logique les gestes du management posent un « régime d'assimilation »⁵²⁶ pour exercer cette

⁵²⁵ Mattessich R. (2013) *Reality and Accounting. Ontological explorations in the economic and social sciences*, Routledge, London or New York, p.83 : « These [pragmatic or instrumental] hypotheses will vary from instance to instance ; the choice of one or the other will depend on the interrelation of (1) purpose for which the resulting accounting date are designed, (2) on the degree of accuracy or approximation desired or attainable, (3) the costs to operate the accounting system with a specific set of hypotheses, and (4) the benefits derived or expected from the pertinent accounting system (Mattessich 1964, p.41-42) ».

⁵²⁶ R.V. Mattessich dans « Comptabilité préhistorique et le problème de la représentation : sur preuves archéologiques récentes du Moyens-Orient à partir de 8000 avant JC à 3000 avant J.C. », *Journal des Historiens de la Comptabilité*, (2000) Volume 14 numéro 2 et (2000) *The beginning of accounting and accounting thought –accounting practice in the Middle East (8000 BC to 2000 BC) and accounting thought in India (300 BC and the Middle Ages)*, New York : Garland. Il renvoie ici, non à la vérité-correspondance (représentation et réel d'états par propositions logiques du premier Wittgenstein mais au second des Remarques philosophiques (2011), Gallimard. Les correspondances une à une cèdent la place à des assimilations et les propositions logiques aux « gestes de la pratique ». Convergences avec R. Guitart (2001) *L'assimilation et l'excès de l'acte sur le logique* in *Mezura* n°49 *Forme & Mesure*. Cercle Polivanov : pour Jacques Roubaud/Mélanges, édition INALCO, p.209-228 (l'excès de l'acte du geste sur le logique avec les jeux d'assimilations). Voir aussi Mattessich R.V. (1998) *Examen et prorogation dans la comptabilité moderne des concepts de Bhattacharya dans le Arthasastra de Kautilya, Accounting, Business & Financial History*, vol. 8, n°2 : 191-209 ; Balbir S. Sihag, (2000) *Kautilya sur la portée et la méthodologie de la comptabilité, de la structure organisationnelle et le rôle de l'éthique dans l'Inde ancienne*, *Journal des Historiens de la comptabilité*, volume 31, n°2, et *Revue : "L'information comptable"* [en ligne 10.09.2014]. Voir aussi *Kautilya, L'Arthasastra*. Le traité politique de l'Inde ancienne. Extraits choisis et publiés par M. Danbuyant, 1971, éditions Marcel Rivière et Cie (collection dirigée par Julien Freund), spéc. Chapitre II- L'économie et Chapitre III, La politique étrangère (traduction française d'après l'anglais du RP. Kangle (1965) de Bombay). Voir aussi J. Freund, 1967, *Qu'est-ce que la politique ?*, Seuil, p.219-227 sur la philosophie de l'action ainsi que JF. Kervegan 2012, *Hegel une pensée non-métaphysique de l'action*, in *Hegel au présent, une relève de la métaphysique ?* (sous dir. JF. Kervegan et B. Mabile), CNRS Editions, p.283-310. Voir aussi Leonard A. 1974, *Commentaire littéral de la logique de Hegel*, éditions Vrin : spéc. §147 et §148 de la *Doctrine de l'essence dans la Science de la logique*, p. 259-267 : nécessité, conditions, activité ou conditions, chose, activité. L'heuristique de CoNAM rejoint la méthode heuristique des mathématiciens Abel, 1881 et Galois, 1831 Cf. J. Vuillemin, 1961 et G. Deleuze, 1976. Il suffit de rapprocher la méthode conditionnelle normative comme celle des normes internationales élargies de la méthode générale d'Abel. Que fait-il ? Il recherche pour la solution d'un problème d'abord les conditions d'existence dudit problème puis ayant déterminé celles-ci, il spécifie progressivement son champ de résolubilité en tant que ces conditions s'appliquent de plus en plus précisément à telle ou telle entité examinée comme supportant ou non ces conditions. En méthode CoNAM on recherche l'émergence de qualités données en premier lieu et on retient en second lieu la quantification possible, légale et faisable de ce qui vérifie ces caractéristiques qualitatives. Pour la méthode de Galois. Que fait-il ? Il met en oeuvre des adjonctions de conditions plus précises permettant de restreindre au fur et à mesure les solutions de convenance au problème

heuristique. Ces gestes s'entendent comme des principes opératoires de quantification des qualités des activités en tant que qualités quantifiées. Leur mesure s'obtient par le calcul des compatibilités logiques de relations entre le qualitatif et le quantitatif. L'organisation de ces compatibilités logiques calibre la grandeur numérique de la richesse émergente redéfinie en tiercéité équilibrée de ces activités. Le signe de compte n'est plus comme antérieurement une inscription mais bien une génération de signes par des compatibilités logiques. Ce fait devient tangible dans la pratique d'un système de gestion de bases de données relationnelles (SGBD.R). La compatibilité logique et la comptabilité ne font plus qu'un acte de "tenue de compte".

Le quatrième temps logique de CoNAM se vérifie dans le référentiel IFRS des normes en vigueur de 2014 et de leur cadre conceptuel révisé en 2010. Rappelons la signification des sigles IFRS utilisés : OB : Objectifs, QC : Caractéristiques Qualitatives, BC : Bases de Conclusions.

Dans leur principe général, ces normes internationales élargies énoncent l'objectif de production des informations financières (1) à destination des décideurs intéressés par l'entité entreprise. Cet objectif comprend le contenu des informations (2), la définition commune des termes utilisés dans leur communication (3), les modes autorisés de calculs de la valeur financière (4), les explications nécessaires pour comprendre les états financiers (5), et enfin le rappel que ces cinq points indissociables ne valent que par leur utilité à la décision des décideurs externes concernés (6)⁵²⁷. A ces 6 points, s'ajoutent le champ d'application de la norme (7), sa date d'entrée en vigueur (8), son incidence sur les autres normes (9) et l'autorisation de l'appliquer par avance suivant certaines modalités (10).

posé. Les substitutions qu'il opère lui permettent de reconnaître une solution convenable telle que dans le même temps il assure et l'individu de la solution et l'invariance de cette solution au problème posé en tant que cette conjugaison (cette organisation d'adjonctions et de restrictions) neutralise du même coup l'arbitraire ou la limitation du choix qu'il a opéré pour ce faire. En méthode CoNAM, la mutation des conditions de la production et de la communication de richesse correspond aux substitutions de moyens convenables et aussi à leurs reconnaissances comme moyens retenus de solutions pratiques et de représentations dans le nouveau compte non dissociable de ces gestes du management. Sur Galois Voir E.T. Bell, 1953, La mathématique reine et servante des sciences, traduction française de R. de Saint Seine, Payot. Spéc. le chapitre IX Groupes, p.153-172.

⁵²⁷Cf.Cadre conceptuel révisé en 2010 : BC2.59 infra note 547 p.239 et OB1 p.241et supra le deuxième temps logique de la méthode comptable conditionnelle-normative CoNAM Cf. p.150, 169, 175-176.

Le cadre conceptuel révisé en 2010 définit les concepts (1) à la base de la préparation, de la présentation et de la communication des rapports financiers pour les utilisateurs externes en vue :

- de la prise de décision de leurs fournitures de ressources de capitaux à l'entité (2),
- de leur évaluation de perspective de flux futurs nets de trésorerie de l'entité (3),
- de juger de l'efficacité du management sur les ressources utilisées dans l'entité (4),
- que les signes communiqués dans les rapports financiers génèrent pour tous le même interprétant aux fins de comparaisons des entités (5).

Les normes obligent à se référer aux définitions et aux critères du cadre conceptuel⁵²⁸(6) pour avoir le même interprétant dans les informations financières communiquées par les entités. La préséance des normes sur le cadre conceptuel signifie que l'application de celles-ci impose d'activer les concepts du cadre (7) sauf conflit avec une norme en vigueur⁵²⁹. Ces 7 points résument l'objectif du cadre conceptuel des normes internationales élargies IFRS/ASU.

Les concepts de ce cadre coïncident avec ceux avancés par R.V.Mattessich dans le quatrième temps logique de CoNAM comme il est démontré ci-après sur le couplage du management et des fournisseurs de capitaux, le cercle systémique de la production et de la communication de la richesse à créer.

OB3 : “Les décisions que prennent les investisseurs actuels et potentiels au sujet de l'achat, de la vente ou de la conservation de titres de capitaux propres et de créances dépendent des rendements qu'ils attendent d'un placement dans ces titres, sous forme, notamment, de dividendes, de remboursements avec intérêts ou d'augmentation du prix de marché. De même, les décisions que prennent les prêteurs et les autres créanciers⁵³⁰ actuels et potentiels au sujet de la fourniture ou de règlements de prêts et d'autres formes de crédit dépendent des remboursements du capital et des versements d'intérêts ou d'autres formes de rendements auxquels ils s'attendent. Les attentes des investisseurs, des prêteurs et autres créanciers au sujet des rendements dépendent de leur évaluation des montants, du calendrier et de

⁵²⁸Cf. IAS1.7 supra p.202 et IAS1.28 supra p.203.

⁵²⁹La différence entre norme et cadre est celle entre avec consensus minimum et but à atteindre de convenance maximum Cf. supra Introduction et le n°99 d'automne 2008 de *Philosophie* titré Hegel pragmatiste ?, éditions de Minuit, spéc. p.63-95 l'article de R. Bandom Esquisse d'un programme pour une lecture critique de Hegel. Comparer les concepts empiriques et les concepts logiques.

⁵³⁰Cf. Affirmation répétée des 3 fournisseurs de capitaux : financier des investisseurs et prêteur et les autres créanciers des capitaux humain et capital pays de l'entité entreprise. Cf. le troisième temps logique de la méthode CoNAM et IAS1.7.

l'incertitude liées aux (perspectives d') entrées nettes futures de trésorerie de l'entité (...)'»⁵³¹.

Autrement dit, dans le cercle de la production et de la communication, le sens de l'interaction va de la fourniture des ressources des décideurs externes aux attentes des flux futurs de l'entité.

OB12 : «Les rapports financiers à usage général fournissent des informations sur la situation financière de l'entité comptable, c'est-à-dire des informations sur les ressources économiques de l'entité et sur les droits d'autrui sur ces ressources. Les rapports financiers fournissent aussi des informations sur les effets des transactions et autres évènements qui modifient ces ressources et ces droits. Ces deux types d'informations sont utiles pour la prise de décisions sur la fourniture de ressources à l'entité'»⁵³².

En d'autres termes, dans ce même cercle de la production et de la communication, le sens de l'interaction va de la production des flux futurs provenant de l'entité et les droits sur ceux-ci aux décideurs externes fournisseurs de capitaux spécifiques.

Selon ce cadre les gestes du management deviennent le compte de l'entité entreprise :

QC2 : «Les rapports financiers fournissent des informations sur les ressources économiques de l'entité comptable, les droits d'autrui sur ces ressources et les effets des transactions et autres évènements et conditions qui modifient ces ressources et ces droits. (Ces informations sont appelées informations sur les phénomènes économiques dans le cadre conceptuel). Certains rapports financiers⁵³³contiennent aussi des explications sur les attentes et les stratégies du management à l'égard de l'entité comptable et d'autres types d'informations

⁵³¹OB3 : «Decisions by existing and potential investors about buying, selling or holding equity and debt instruments depend on the returns that they expect from an investment in those instruments, for example dividends, principal and interest payments or market price increases. Similarly, decisions by existing and potential lenders and other creditors about providing or settling loans and other forms of credit depend on the principal and interest payments or other returns that they expect. Investors, lenders and other creditors expectations about return depend on their assessment of the amount, timing and uncertainty of (the prospects for) future net cash inflows to the entity. Consequently, existing and potential investors, lenders and other creditors need information to help them assess the prospects for future net cash inflows to an entity ».

⁵³²OB12 : «General purpose financial reports provide information about the financial position of a reporting entity, which is information about the entity's economic resources and the claims against the reporting entity. Financial reports also provide information about the effects of transactions and other events that change a reporting entity's economic resources and claims. Both types of information provide useful input for decisions about providing resources to an entity ».

⁵³³Rapports financiers obligatoires des IFRS de l'IAS1.9 et 24 avec leurs Annexes.

prospectives’⁵³⁴. Autrement dit, les informations à communiquer portent sur les gestes du management comme moyens stratégiques mis en place pour produire une richesse future. Les informations financières sur cette richesse future figurent comme obligations de communication pour le management dans l’IAS 1 et l’IFRS12 :

IAS 1 Présentation des états financiers.

“IAS1.9 : (...) Ces informations, accompagnées des autres informations fournies dans les notes, aident les utilisateurs des états financiers dans leur évaluation prédictive des flux de trésorerie futurs de l’entité, en particulier leurs échéances et leur degré de certitude”⁵³⁵.

“IAS1.24 : (...) un élément d’information serait contraire à l’objectif des états financiers s’il ne donne pas une image fidèle des transactions, autres événements et conditions qu’il est censé présenter ou que l’on pourrait raisonnablement s’attendre à le voir présenter, de sorte qu’il pourrait influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs des états financiers”⁵³⁶.

“IAS1.123 : Dans le processus d’application des méthodes comptables de l’entité, le management procède à divers jugements, outre ceux impliquant des estimations, qui peuvent avoir un effet important sur les montants qu’elle comptabilise dans les états financiers (...)”⁵³⁷.

Cette norme stipule que “les jugements du management portent sur tous les jugements par la clause inséré de “outre ceux impliquant des estimations,” c’est-à-dire au-delà de ceux qui concernent les estimations. Le jugement du management est conçu comme la fin du processus de la décision à prendre sur le choix de la retenue d’un processus d’activité ayant la qualité de régénération et de surrégénération par émergence de propriétés nouvelles

⁵³⁴QC2 : « Financial reports provide information about the reporting entity’s economic resources, claims against the reporting entity and the effects of transactions *and other events and conditions that change* those resources and claims. (This information is referred to in the Conceptual Framework as information about the economic phenomena). Some financial reports also include *explanatory material about management’s expectations and strategies* for the reporting entity, *and other types of forward-looking information* ». (italiques mises par nous) Cf. infra mutation des comptes et comptes prospectifs.

⁵³⁵IAS1.9 : (...) This information, along with other information in the notes, assists users of financial statements in predicting the entity’s future cash flows, and, in particular, their timing and certainty ».

⁵³⁶IAS.24 : (...) an item of information would conflict with objective of financial statements when it does not represent faithfully the transactions, other events and conditions that it either purports to represent or could reasonably be expected to represent and, consequently, it would be likely to influence economic decisions made by users of financial statements ».

⁵³⁷IAS1.123 : « In the process of applying the entity’s accounting policies, management makes various judgements, apart from those involving estimations, that can significantly affect the amounts it recognises in the financial statements. For example, management makes judgements in determining (...) ».

définissant la nouvelle richesse visée⁵³⁸. Cette richesse est nouvellement créée et non capturée sur d'autres éléments de l'entité ou de son environnement. Elle est contributive en tiercéité équilibrée des 3 capitaux spécifiques. Le point d'équilibre de cette tiercéité renvoie au point de reconstitution de l'existant maintenu en équivalence laquelle émerge après le point de réfection de l'apport initial d'un capital spécifique ou d'un actif spécifique. Chacun correspond aux attentes initiales de sa rentabilité spécifique. L'équilibrage porte sur la situation initiale globale de l'entité entreprise ou de l'environnement d'implantation à maintenir en valeur. Si un composant spécifique (actif ou capital) viendrait à perdre de sa valeur, le profit global dit aussi l'actif global ou le capital global, ce dernier serait diminué d'autant à la hauteur de la perte de valeur. Ceci afin de conserver la maintenance de valeur initiale au niveau de ses composants spécifique en sorte que soit obtenu un excédent global représentant une réelle contribution de surplus de richesse. Celle-ci s'oppose à une richesse fictive, exclut des dividendes fictifs et évite le simple déplacement d'une richesse d'avoir d'une classe sociale à une autre sans réel excédent. Cette contribution ne pourrait pas exister sans l'émergence d'une nouvelle richesse après le remplacement de ce qui existait déjà. Autrement dit, la richesse réelle en tant que profit, représente ce qui provient en plus après avoir atteint ce qui existait auparavant, c'est-à-dire le point de maintenance de l'équilibre de la tiercéité. Ce "point d'équilibre de la tiercéité équilibrée" est donc *sui generis*.

IAS1,125 : "L'entité doit fournir des informations sur les hypothèses qu'elle formule pour l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitudes relatives aux estimations à la fin de la période de reporting, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante (...)"⁵³⁹.

⁵³⁸Cf. de Quesnay F. 1758 dans son article : "Le travail des artisans ne produit pas une richesse réelle", spéc. p.63: "Il faut distinguer *une addition* de richesses réunies, d'avec *une production* de richesse ; c'est-à-dire une augmentation par réunion de matières premières et de dépenses en consommation de choses qui existaient avant cette sorte d'augmentation, d'avec une génération ou création de richesses, qui forment *un renouvellement et un accroissement réel de richesses renaissantes*" (italiques de Quesnay). Cf. Gemailing P. 1933, Les grands économistes, Textes et commentaires, Sirey, deuxième édition revue et corrigée (Extraits sur Quesnay).

⁵³⁹IAS1.125 : « An entity shall disclose information about the assumptions it makes about the future, and other major sources of estimation uncertainty at the end of the reporting period, that have a significant risk of resulting in a material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year (...) ».

IAS1.134 : « L'entité doit fournir aux utilisateurs de ces états financiers les informations nécessaires pour leur permettre d'évaluer les objectifs, procédures et processus de l'entité mis en oeuvre pour la gestion du capital »⁵⁴⁰.

IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.

IFRS12.7 : « L'entité doit fournir des informations sur les hypothèses et jugements importants (et sur les changements apportés à ces hypothèses et jugements) sur lesquels elle s'est basée pour déterminer : a) qu'elle contrôle une autre entité (...), b) qu'elle exerce un contrôle conjoint sur une entreprise ou une influence notable sur une autre entité ; et c) le type de partenariat (activité conjointe ou coentreprise), lorsque l'entreprise de partenariat a été structurée sous la forme d'un vecteur distinct »⁵⁴¹.

« L'IFRS13.27 et 28 précitée fait obligation au management de tenir compte et aussi de communiquer aux décideurs externes l'intégration de la micro-économie à l'évolution de la macro-économie selon la tiercéité équilibrée des 3 E d'innovation, de titrisation et de financiarisation (Cf. supra p.142 notes 295 et 296)..

Le cadre conceptuel précise cette intégration dans la tiercéité des 3 E :

OB6 : « Toutefois, les rapports financiers à usage général ne contiennent pas ni ne peuvent contenir toute l'information dont les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers actuels et potentiels ont besoin. Il faut donc que ces utilisateurs tiennent compte d'informations pertinentes provenant d'autres sources, par exemple des informations sur l'état général actuel et prévisible de l'économie, sur les événements et le climat politique, ou sur les perspectives d'avenir du secteur d'activité et de l'entreprise »⁵⁴².

OB4 : « Pour évaluer les perspectives d'entrées nettes futures de trésorerie d'une entité, les investisseurs, les prêteurs et autres créanciers actuels et potentiels ont besoin d'informations sur les ressources de l'entité (...). Ces responsabilités du management de l'entité

⁵⁴⁰IAS1.134 : « An entity shall disclose information that enables users of its financial statements to evaluate the entity's objectives, policies and process for managing capital ».

⁵⁴¹IFRS12.7 : « An entity shall disclose information about significant judgements and assumptions it has made (and changes to those judgements and assumptions) in determining : a) that it has control of another entity (...), b) that it has joint control of an arrangement or significant influence over another entity ; and c) the type of joint arrangement (ie. Joint operation or joint venture) when the arrangement has been structured through a separate vehicle ».

⁵⁴²OB6 : « However, general purpose financial reports do not and cannot provide all of the information that existing investors, lenders, and other creditors need. Those users need to consider pertinent information from other sources, for example, general economic conditions and expectations, political events and political climate, and industry and company outlooks ».

comprennent, par exemple de protéger⁵⁴³ les ressources de l'entité des effets défavorables de facteurs économiques comme l'évolution des prix et les changements technologiques et de s'assurer que l'entité respecte les lois et règlements et ses obligations contractuelles (...). Les informations sur la manière dont le management s'acquitte de ses responsabilités sont aussi utiles pour les décisions prises par les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers actuels, ceux qui ont le droit de voter sur les actions du management [la direction, le conseil d'administration et l'équipe intégrée transversale] ou d'influencer ces actions de quelque façon.»⁵⁴⁴

Protéger les ressources consiste à se doter d'une capacité permanente à régénérer les actifs ou les capitaux suivant la dynamique évolutive de la tiercéité équilibrée. Celle-ci intègre l'évolution des prix de l'Echange, les changements technologiques de l'Entreprise et les modifications de la légalité de l'Etat. Cette responsabilité du management ne concerne pas seulement le changement des conditions et évènements dans les lignes de développement des entreprises par innovations, titrisations et financiarisation mais aussi dans les périodes de crises.

L'IAS1.24 : « (...) [suite au respect d'une norme IFRS], un élément d'information serait contraire à l'objectif des états financiers s'il ne donne pas une image fidèle des transactions, autres évènements et conditions qu'il est censé présenter ou que l'on pourrait raisonnablement s'attendre à le voir présenter, de sorte qu'il pourrait influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs des états financiers » et l'IAS29.

IAS29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes.

IAS29.3 : « La présente norme n'établit pas un taux absolu à partir duquel le phénomène d'hyperinflation est réputé prendre naissance. C'est le jugement qui permet de savoir si un retraitement des états financiers selon la présente norme est nécessaire. L'hyperinflation est

⁵⁴³Protéger signifie maintenance des capitaux ou leur renouvellement par leurs revenus nécessaires et obligés de régénération suivant la clause de Hicks Cf. Le troisième temps logique de la méthode CoNAM. Cf. supra note 439.

⁵⁴⁴OB4 : « To assess an entity's prospects for future net cash inflows, existing and potential investors, lenders and other creditors need informations about the resources of the entity, claims against the entity, and how efficiently and effectively the entity's management and governing board have discharged their responsibilities to use the entity's resources. Examples of such responsibilities include protecting the entity's resources from unfavorable effects of economic factors, such as price and technological changes and ensuring that the entity complies with applicable Laws, regulations and contractual provisions. Information about management's discharge of its responsibilities is also useful for decisions by existing investors, lenders and other creditors who have the right to vote on or otherwise influence management's actions ». « Throughout this Conceptual Framework, the term management refers to management and the governing board of an entity unless specifically indicated otherwise ».

relevée par certaines caractéristiques de l'environnement économique d'un pays qui comprennent sans se limiter les points suivants : (...)»⁵⁴⁵.

IAS29.5 : « Les prix changent au cours du temps du fait de diverses influences spécifiques ou générales d'ordre politique, économique et social. Des facteurs spécifiques comme les variations de l'offre et de la demande et les changements technologiques peuvent faire considérablement augmenter ou diminuer les prix individuels, indépendamment les uns des autres. De plus des influences générales peuvent entraîner des modifications du niveau général des prix et, en conséquence, du pouvoir d'achat général de la monnaie. »⁵⁴⁶

IAS29.10 : « Le retraitement des états financiers selon la présente norme impose à la fois l'application de certaines procédures et l'exercice du jugement (...) ».

« Tous ces évènements et conditions » à prendre en compte pour assurer les flux futurs de l'entité entreprise demandent de pratiquer l'heuristique requise énoncée dans l'IAS1 :

IAS1.57 : « La présente norme ne prescrit aucun ordre ou format de présentation des éléments des états financiers (...) ».

IAS1.52 : « C'est une question de jugement que de définir le modèle le plus approprié de présentation des informations ».

IAS1.61 : « Quelle que soit la méthode de présentation adoptée (...) ».

IAS1.117 : « Dans son résumé des principales méthodes comptables, l'entité doit donner des informations sur : a) la base (les bases) d'évaluation utilisée(s) pour l'établissement des états financiers ; et b) les autres méthodes comptables utilisées qui sont nécessaires à une bonne compréhension des états financiers ».

⁵⁴⁵IAS1.24 : « (...) An item of information would conflict with the objective of financial statements when it does not represent faithfully the transactions, other events and conditions that it either purports to represent or could reasonably be expected to represent and, consequently, it would be likely to influence economic decisions made by users of financial statements (...) » ; IAS 29, 3 : « This standard does not establish an absolute rate at which hyperinflation is deemed to arise. It is matter of judgement when restatement of financial statements in accordance with this standard becomes necessary. Hyperinflation is indicated by characteristics of the economic environment of a country which include, but are not limited to, the following (...) ».

⁵⁴⁶IAS 29.5 : « Prices change over time as the result of various specific or general political, economic and social forces. Specific forces such as changes in supply and demand and technological changes may cause individual *prices to increase or decrease significantly and independently of each other*. In addition, general forces may result in changes in the general level of prices and therefore in the general purchasing power of money » (italiques mises par nous). L'équilibre de la concurrence par les marchés présuppose que les prix varient en dépendance les uns les autres. L'IAS29 reconnaît les situations de variations de prix tels que ces prix varient indépendamment les uns des autres.

IAS 29.10 : « The restatement of financial statements in accordance with this standard requires the application of certain procedures as well as judgement (...) ».

IAS 1.57 : « This Standard does not prescribe the order or format in which an entity presents items (...) ».

IAS1.52 : « (...) Judgement is required in determining the best way of presenting such information (...) ».

IAS1.61 : « Whichever method of presentation adopted (...) ». IAS1, 117 : « An entity shall disclose in the summary of significant accounting policies : (a) the measurement basis (or bases) used in preparing the financial statements, and (b) the other accounting policies used that are relevant to an understanding of the financial statements ».

Le cadre conceptuel précise la logique du processus heuristique requis :

OB1 : “L’objectif de l’information financière à usage général (l’utilité aux décideurs externes sur les flux futurs attendus) est la pierre d’assise, [de fondation ou la clef de voûte], du cadre conceptuel. Les autres aspects de ce dernier – le concept d’entité comptable, les caractéristiques qualitatives de l’information financière utile et les contraintes y afférentes, les éléments des états financiers, la comptabilisation, l’évaluation, la présentation de l’information et les informations à fournir – découlent logiquement de l’objectif”⁵⁴⁷.

QC18 : “La façon la plus efficiente et efficace d’appliquer les caractéristiques essentielles [pertinence/prédictif et fidélité/compréhension de la totalité] consiste habituellement à procéder comme suit (sous réserve de l’incidence des caractéristiques auxiliaires [de comparabilité, de vérifiabilité, de rapidité et de compréhensibilité] et de la contrainte de coût, non prise en compte dans le présent exemple). Premièrement, il faut identifier un phénomène économique susceptible d’être utile aux utilisateurs de l’information financière de l’entité comptable. Deuxièmement, il faut déterminer quel type d’information serait le plus pertinent par rapport à ce phénomène s’il était disponible et pouvait être représenté fidèlement. Dans l’affirmative, le processus visant à réunir les caractéristiques qualitatives essentielles est achevé. Dans la négative, on reprend le processus avec le prochain type d’information le plus pertinent”⁵⁴⁸.

BC2.56 (2008) : “Les conseils [des régulateurs IASB/FASB] sont arrivés à la conclusion que la pertinence [la qualité prédictive de flux futurs] est la qualité qui devrait être considérée en premier lieu. Si une information concernant un phénomène économique réel donné n’est pas pertinente aux fins des décisions d’investissement ou de crédit⁵⁴⁹, aucune des autres caractéristiques qualitatives n’a plus d’importance. S’intéresser à la fidélité, à la comparabilité, à la vérifiabilité, à la rapidité ou à la compréhensibilité d’éléments

⁵⁴⁷OB1 : « The objective of general purpose financial reporting forms the foundation of the Conceptual Framework. Other aspects of the Conceptual Framework – a reporting entity concept, the qualitative characteristics of, and the constraint on, useful financial information, elements of financial statements, recognition, measurement, presentation and disclosure – flow logically from the objective ».

⁵⁴⁸QC 18 : « The most efficient and effective process for applying the fundamental qualitative characteristics would usually be as follows (subject to the effects of enhancing characteristics and the cost constraint, which are not considered in this example). First, identify an economic phenomenon that has the potential to be useful to users of the reporting entity’s financial information. Second, identify the type of information about that phenomenon that would be most relevant if it is available and can be faithfully represented. Third, determine whether that information is available and can be faithfully represented. If so, the process of satisfying the fundamental qualitative characteristics ends at that point. If not, the process is repeated with the next most relevant type of information ».

⁵⁴⁹Abrégé des 3 capitaux spécifiques en deux : financier d’un côté et humain et pays de l’autre côté. Cf. Troisième phase CoNAM Cf. supra p.205-208, renvois à OB2 et OB3 de 2010.

d'information non pertinents serait une perte de temps. Les conseils sont ensuite arrivés à la conclusion que la fidélité [compréhension de la totalité] devrait être examinée en deuxième lieu⁵⁵⁰(...).”

BC2.57 (2008) : “Viennent ensuite dans l’ordre logique les caractéristiques qualitatives auxiliaires : comparabilité, rapidité, compréhensibilité et vérifiabilité (...).”⁵⁵¹

QC34 (2010) : “L’application des caractéristiques qualitatives auxiliaires est un processus itératif qui ne suit pas un ordre imposé (...).”⁵⁵²

BC2.48 (2008) : “Les conseils sont arrivés à la conclusion qu’on atteint la qualité élevée en adhérant à l’objectif et aux caractéristiques qualitatives de l’information financière (...).”⁵⁵³

BC2.47 (2008) : “(...). Autrement dit, la qualité est définie au moyen de l’objectif et des caractéristiques qualitatives de l’information financière.”

BC2.59 (2008) : “Les conseils sont arrivés à la conclusion que l’importance relative est une contrainte générale parce qu’elle a une incidence sur toutes les caractéristiques qualitatives, pas seulement sur la pertinence (...) Les conseils sont également arrivés à la conclusion que l’importance relative doit être jugée par les entités et leurs auditeurs, et non établie par les normalisateurs, puisque c’est seulement par rapport à la situation de l’entité qui présente l’information que l’on peut déterminer si un élément est significatif”⁵⁵⁴.

OB11 (2010) : “Pour une bonne part, les rapports financiers sont fondés sur des estimations, des jugements et modèles. Le cadre conceptuel établit les concepts qui sous-tendent ces estimations, jugements et modèles (...).”⁵⁵⁵

⁵⁵⁰BC2.56 (2008) : « The boards also concluded that relevance is the quality that should be considered first. If information about a particular real-world economic phenomenon is not pertinent to investment or credit decisions, none of the other qualitative characteristics matters. Accordingly, it would be inefficient to consider faithful representation, comparability, verifiability, timelessness or understandability for irrelevant items. The boards then concluded that faithful representation is the quality that should be considered next. If the depiction of information about a relevant phenomenon is a faithful representation of what it purports to represent, the information will be decision-useful ».

⁵⁵¹BC2.57 (2008) : « Next in the logical progression are the enhancing qualitative characteristics-comparability, timelessness, understandability and verifiability (...) ».

⁵⁵²QC34 (2010) : « Applying the enhancing qualitative characteristics is an iterative process that does not follow a prescribed order (...) ».

⁵⁵³BC2.48 (2008) : « The boards concluded that high quality is achieved by adherence to the objective and qualitative characteristics of financial reporting information (...) ».

⁵⁵⁴BC2.47 (2008) : « (...). That is to say, quality is defined by the objective and qualitative characteristics of financial reporting information ».

BC2.59 (2008) : « The boards concluded that materiality is a pervasive constraint on financial reporting because it is pertinent to all of the other qualitative characteristics – not just to relevance. For example, a depiction may faithfully represent a relevant, real-world economic phenomenon in all material aspects. The boards also concluded that materiality is a consideration for individual entities and their auditors, not standard-setters, because whether something is material can be assessed only in relation to a particular reporting entity’s situation ». Cf. RV.Mattessich supra notes 525, 474, 298 (OB4 2010) et 381.

⁵⁵⁵OB11 (2010) : « To a large extent, financial reports are based on estimates, judgements and models rather than exact depictions. The Conceptual Framework establishes the concepts that underlie those estimates,

Les énonciations ci-dessus démontrent que les descriptifs heuristiques des normes, du cadre et de la méthode CoNAM coïncident. Se pose alors la question du choix par le management de la méthode heuristique comptable lui permettant d'assurer le couplage de la production et de la communication représentative de la richesse future recherchée dans la troisième mondialisation.

IAS 1 Présentation des états financiers.

IAS1.119 : « Pour décider si elle doit ou non indiquer une méthode comptable spécifique le management considère si le fait de fournir l'information aiderait les utilisateurs à comprendre comment les transactions, autres événements et conditions sont traduits dans la performance financière et dans la situation financière communiquée. La communication d'informations sur des méthodes comptables particulières est plus particulièrement utile pour les utilisateurs lorsque ces méthodes sont sélectionnées parmi les différentes possibilités autorisées par les IFRS⁵⁵⁶ (...). »⁵⁵⁷

IAS1.120 : « Chaque entité considère la nature de son activité et les méthodes que les utilisateurs de ses états financiers s'attendent à voir présentées pour ce type d'entité⁵⁵⁸ (...). »⁵⁵⁹

La norme IAS8 Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs ne prescrit pas de méthode comptable unique mettant en évidence la production et la communication des flux futurs de sa création de richesse.

judgements and models (...) ». L'aspect commun de ces concepts (communication destinée à tous les utilisateurs) n'est que secondaire bien que nécessaire. En effet, ce type de concept n'est pas d'abord une notion mais bien une idée-geste organique susceptible de développement comme quand on parle du « concept d'une affaire ». Dans le référentiel IFRS, le concept ne se restreint pas à une simple universalité mais au sens élargi du processus complexe de « l'universalité-particularité-singularité » de la réalité au sens de l'ontologie de Hegel. Voir H. Denis 1989 Hegel penseur politique, L'Age d'homme, ch. VI. Le syllogisme social dans la science de la logique, p.101-108. Cf. supra R.V. Mattessich notes 467 et 474, infra note 567.

⁵⁵⁶IAS1.119 : « In deciding whether a particular accounting policy should be disclosed, *management considers* whether disclosure would assist users in understanding how transactions, *other events and conditions are reflected* in reported financial performance and financial position. Disclosure of particular accounting policies is specially useful to users when those policies are selected from alternatives allowed IFRSs (...) » (italiques mises par nous).

⁵⁵⁷Tels que coût actuel ou de remplacement, coût d'origine amorti, juste valeur de transaction, coût actualisé cumulé sur tel horizon d'utilisation optimale par un intervenant de marché.

⁵⁵⁸Adaptation aux attentes des décideurs en exercice selon le type d'activité d'entreprise. Si le type est celui d'une banque ou d'un établissement financier, la référence dominante sera au capital financier, si le type d'activités relève des services, la référence dominante sera au capital humain. Dans tous les cas, il faudra aboutir à une valeur réelle de contribution à parité de pouvoir d'achat constant comme surplus réel de revenu global produit, i.e. le profit d'une période, celui comptabilisé et celui annoncé par l'entreprise.

⁵⁵⁹IAS1.120 : « Each entity considers the nature of its operations and the policies that the users of its financial statements would expect to be disclosed for that type of entity (...) ».

IAS8.5 : “Dans la présente norme, les termes suivants ont la signification indiquée ci-après⁵⁶⁰ : Les méthodes comptables sont les principes, bases, conventions, règles et pratiques spécifiques appliqués par une entité lors de l’établissement et de la présentation de ses états financiers (...)”⁵⁶¹.

IAS8.8 : “Les IFRS énoncent des méthodes comptables dont l’IASB a conclu qu’elles aboutissent à des états financiers contenant des informations pertinentes et fidèles sur les transactions, les autres évènements et les conditions auxquels elles s’appliquent”.

Observons que la méthode comptable conditionnelle normative sous-jacente aux normes apparaît de façon récurrente et explicite par les termes “les autres évènements et les conditions”.

Le cadre conceptuel précise cette question de changement de méthodes comptables :

QC22 (2010) : “Bien que liée à la comparabilité, la cohérence et la permanence des méthodes est une notion distincte. Il s’agit de l’utilisation des mêmes méthodes pour les mêmes éléments, que ce soit d’une période à l’autre dans une même entité comptable ou au cours d’une même période dans différentes entités. La comparabilité est le but : la cohérence et la permanence des méthodes facilitent l’atteinte de ce but.”⁵⁶²

QC25 (2010) : “Même si un phénomène économique donné peut être dépeint fidèlement de multiples façons, le fait de permettre l’application de diverses méthodes comptables pour le même phénomène économique diminue la comparabilité.”⁵⁶³

QC34 (2010) : “(...) Parfois, une caractéristique qualitative auxiliaire peut devoir être diminuée pour permettre de maximiser une autre caractéristique qualitative. Par exemple, il

⁵⁶⁰Les contenus sémantiques d’une norme comme informations à produire et à communiquer sont signifiés dans un langage public. Ce langage commun possède une stabilité du signifié par le signe signifiant. La relation signe signifiant (contenant désignateur) et signe signifié (contenu désigné d’information) est de nature univoque mais révisable. Elle dépend de l’autorité des Boards de l’IASB et du FASB : le signe signifie d’autorité “ceci” pour telle période déterminée jusqu’à révision ou amendement par ces mêmes autorités institutionnelles de ces organismes normalisateurs des normes internationales élargies.

⁵⁶¹IAS8.5 : « The following terms are used in this standard with the meaning specified : Accounting policies are the specific principles, bases, conventions, rules and practices applied by an entity in preparing and presenting financial statements (...) ». IAS8.8 : « IFRSs set out accounting policies that the IASB has concluded result in financial statements containing relevant and reliable information about the transactions, other events, and conditions to which they apply (...) ».

⁵⁶²QC22 (2010) : « Consistency, although related to comparability, is not the same. Consistency refers to the use of the same methods for the same items, either from period to period within a reporting entity or in a single period across entities. Comparability is the goal : consistency helps to achieve that goal ».

⁵⁶³QC25 (2010) : « Although a single economic phenomenon can be faithfully represented in multiple ways, permitting alternative accounting methods for the same economic phenomena diminishes comparability ».

peut valoir la peine de réduire temporairement la comparabilité par suite de l'application prospective d'une nouvelle norme d'information financière pour augmenter à long terme la pertinence ou la fidélité. La fourniture d'informations supplémentaires appropriées peut compenser en partie la non-comparabilité.»⁵⁶⁴

IAS8.8 : « (...) Il convient de ne pas appliquer ces méthodes lorsque l'effet de leur application n'est pas significatif (...). »⁵⁶⁵

Pour les normes internationales élargies, les méthodes comptables (*accounting policies*⁵⁶⁶) ont un sens élargi. Elles représentent les différentes manières d'opérer du management qui se fondent sur ses jugements pour aboutir au but visé.

IAS 8.14 : « Une entité ne doit changer de méthodes comptables que si le changement :

- a) est imposé par une IFRS ;
- b) a pour résultat que les états financiers fournissent des informations fidèles et plus pertinentes sur les effets des transactions, autres événements ou conditions sur la situation financière, la performance financière ou les flux de trésorerie de l'entité. »⁵⁶⁷

La méthode CoNAM étant une méthode heuristique conditionnelle normative peut prétendre à être une des méthodes heuristiques comptables disponibles pour assurer la comptabilité financière IFRS dans la troisième mondialisation. Impéree par la norme, elle induit la mise en oeuvre de nouveaux comportements de gestion. Cette démarche thématifiée⁵⁶⁸ constitue

⁵⁶⁴QC34 (2010) : « (...) Sometimes, one enhancing qualitative characteristic may have to be diminished to maximise another qualitative characteristic. For example, a temporary reduction in comparability as a result of prospectively applying a new financial reporting standard may be worthwhile to improve relevance or faithful representation in the longer term. Appropriate disclosures may partially compensate for non-comparability ».

⁵⁶⁵IAS8, 8 : « (...) Those policies need not be applied when the effect of applying them is immaterial. (...) ».

⁵⁶⁶Cf. *Chambers's Twentieth Century* (1945) Dictionary p.708 : « policies : the art or manner of regulating or guiding conduct : a course of action : the method and forms whereby a country's government or a business is carried on : a system of administration guided more by interest than by principle : dexterity of management (...) ». Cf. aussi l'expression anglaise policy maker : décideur.

⁵⁶⁷IAS8, 14 : « An entity shall change an accounting policy only if the change : (a) is required by an IFRS ; or (b) results in the financial statements providing reliable and more relevant information about the effects of transactions, other events or conditions on the entity's financial position, financial performance or cash flows ». Cf. IAS8, 10 : « En l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable à une transaction, un autre événement ou condition, le management devra faire usage de jugement pour développer et appliquer une méthode comptable permettant d'obtenir des informations ». « In the absence of an IFRS that specifically applies to a transaction, other event or condition, management shall use its (...) ». Cf. RV.Mattessich *Instrumental reasoning and systems methodology*, 1978, p.298 : « The Search for Alternatives (4) Heuristic search : factorization and means-end analysis ».

⁵⁶⁸Cavaillès J. 1997, *Sur la logique de la science*, Vrin (original 1947) ; 1994, Sinaceur H. 1994, *Philosophie mathématique*, Puf (« thématiser » ou « prendre pour objet une opération » [et continuer] avec : « comprendre une théorie est en attraper le geste [et continuer] »).

un système normé par l'objectif visé de réaliser les flux futurs prédictifs⁵⁶⁹ en couplage à la fourniture des capitaux spécifiques à l'entité. Il consiste à rechercher toujours les conditions substituables à l'objectif-but dans la réalité micro-macro économique extérieures au management d'une part et à déterminer progressivement leur efficacité et leur précision par rapport à cet objectif ciblé, en couplage à la fourniture des capitaux spécifiques à l'entité d'autre part. Il est donc démontré que le processus heuristique du 4^{ème} temps logique de la méthode comptable conditionnelle normative CoNAM se vérifie dans les normes IFRS en vigueur en 2014 ainsi que dans leurs concepts compris selon le cadre conceptuel commun révisé en 2010 de l'IASB et du FASB (chapitres 1 et 3).

La phase heuristique d'identification de ces conditions substituables se déploie en trois temps logiques :

- (1) Poser l'objectif-but visé,
- (2) Chercher la condition à substituer à cet objectif, i.e. le moyen qui atteint cet objectif,
- (3) Substituer d'autres conditions à la première jusqu'à l'obtention de la dernière qui réponde au degré d'effet voulu et aux capacités limitées dont ce management dispose.⁵⁷⁰

Pour concrétiser ces conditions qui caractérisent ces flux futurs prédictibles réalisables, le management effectue les nouveaux gestes suivants :

- 1- garder à l'esprit qu'un futur prévisible antérieur se réalise dans un présent décalé et qu'au moment même de sa réalisation, il disparaît pour qu'apparaisse à sa place aître un nouveau futur prévisible postérieur promis au même sort. L'attente sur l'entreprise n'est pas sa réussite d'aujourd'hui mais celle pour demain et après demain.
- 2- maîtriser ce phénomène de coïncidence d'apparition/disparition des deux futurs distincts qui opèrent dans le même temps du processus économique des activités de l'entreprise : le futur antérieur et le futur postérieur.
- 3- affiner la dernière condition découverte de la coïncidence des deux flux futurs, l'antérieur et le postérieur.

⁵⁶⁹Pas n'importe quels flux futurs de croissance ou de grandeurs numériques mais ceux-là seuls ayant la qualité de régénération et de surrégénération en tiercéité équilibrée, i.e. selon la quantité d'une "qualité quantifiée", elle-même prise dans un ordre de finalité de maintenance des 3 capitaux spécifiques, lequel incorpore dans les activités et la richesse mesurée le jugement de valeur sociétal de leur tiercéité équilibrée.

⁵⁷⁰Suivant OB4 (2010) le terme management possède un sens élargi dans le cadre conceptuel révisé en 2010 des IFRS : le management intégré assisté de son équipe transversale intégrée avec le conseil d'administration de l'entité entreprise. Cf. supra notes 298 et 544.

- 4- établir la projection propre à chaque futur successif en recherchant l'équipement qui lui permet de se maintenir dans la durée du "pas encore" d'aujourd'hui mais qui se réalisera dans le demain ou l'après-demain.
- 5- identifier d'autres conditions encore plus déterminées jusqu'à obtenir celle qui atteint le degré jugé suffisant de la production et de la communication de la richesse visée et que ces conditions puissent répondre aux capacités d'organisation et aux ressources disponibles du management stratégique et financier de l'entité.

Ce jugement pour atteindre la condition satisfaisante détermine la limite et la colimite des actes du management de l'entité dans ce qui lui est "physiquement possible, financièrement faisable et légalement admissible". Ceci conformément au jugement de valeur sociétal⁵⁷¹ auquel il est assujéti car ce dernier lui impose de ne pas porter atteinte à un des capitaux spécifiques et leurs revenus attendus par les 3 fournisseurs de ces capitaux, notamment à l'égard du capital humain et du capital pays. La richesse future à créer comme contribution au bien commun d'une population comporte cette condition de tiercéité équilibrée des 3 E dite aussi "clause de Hicks."⁵⁷²

La thématique de conditions substituées à l'objectif-but se résume alors à maintenir la régénération continue de flux futurs en faisant coïncider le moment de la projection finissante avec la commençante.

⁵⁷¹Cf. Première phase CoNAM, supra note 287.

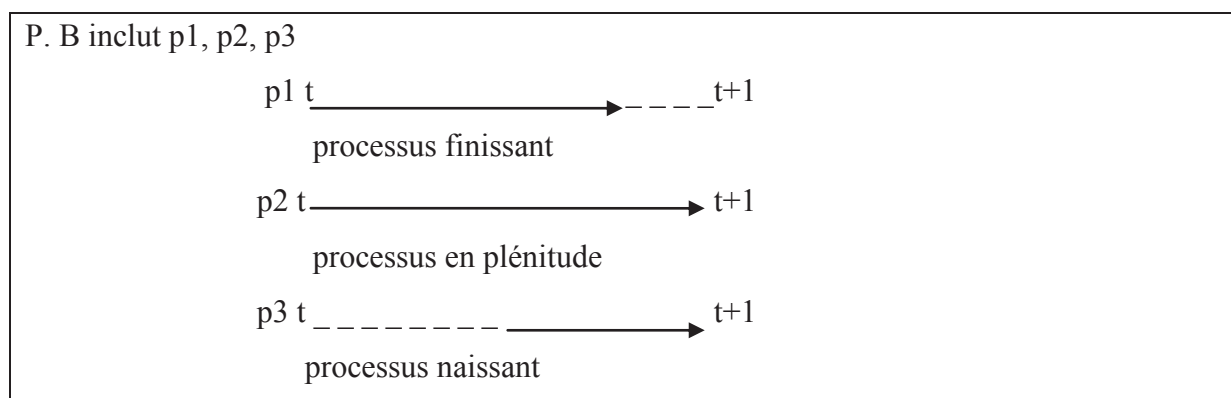
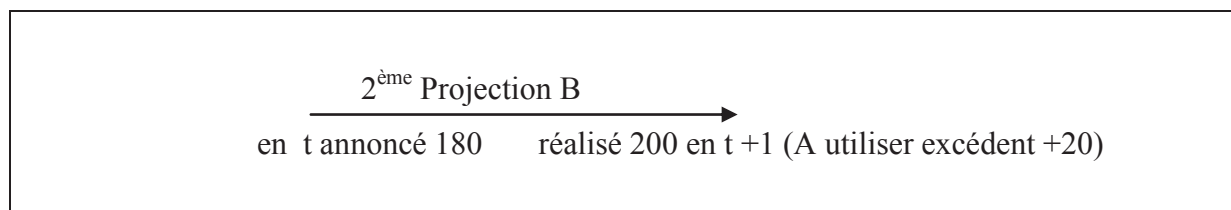
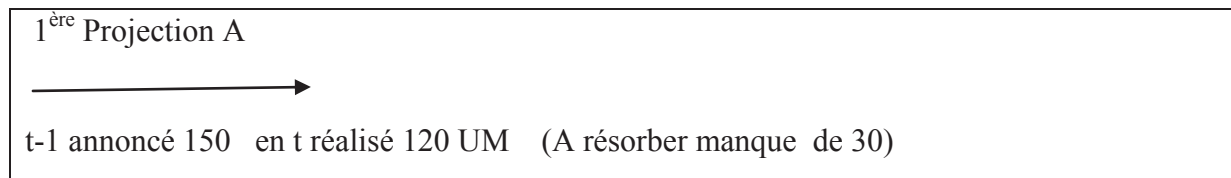
⁵⁷² RV.Mattessich (2013) dans Reality and Accounting Cf. supra note 439.

Tableau n°1

Thématique des projections successives :

t = période d'exercice annuel, UM = Unités monétaires.

P = Projection stratégique, p = processus, chaque P inclut 3 p simultanés.



Explications :

La Projection suivante B (flux futurs postérieurs) corrige la Projection précédente A (flux futurs antérieurs) lorsque leur réalisation permet de constater un manque entre le résultat annoncé et le réalisé.

Dans notre exemple, la Projection A accuse un manque de 30 entre un annoncé de 150 UM et un réalisé 120 UM sur ses propres processus p1, p2, p3 couvrant la période de t-1 à t qui ont servi à corriger la Projection précédente Z (la pénultième).

La Projection B qui, elle aussi composée de 3 processus p1, p2, p3, aura à corriger partiellement ou totalement le manque de réalisation des 30 UM provenant aussi de la Projection A.

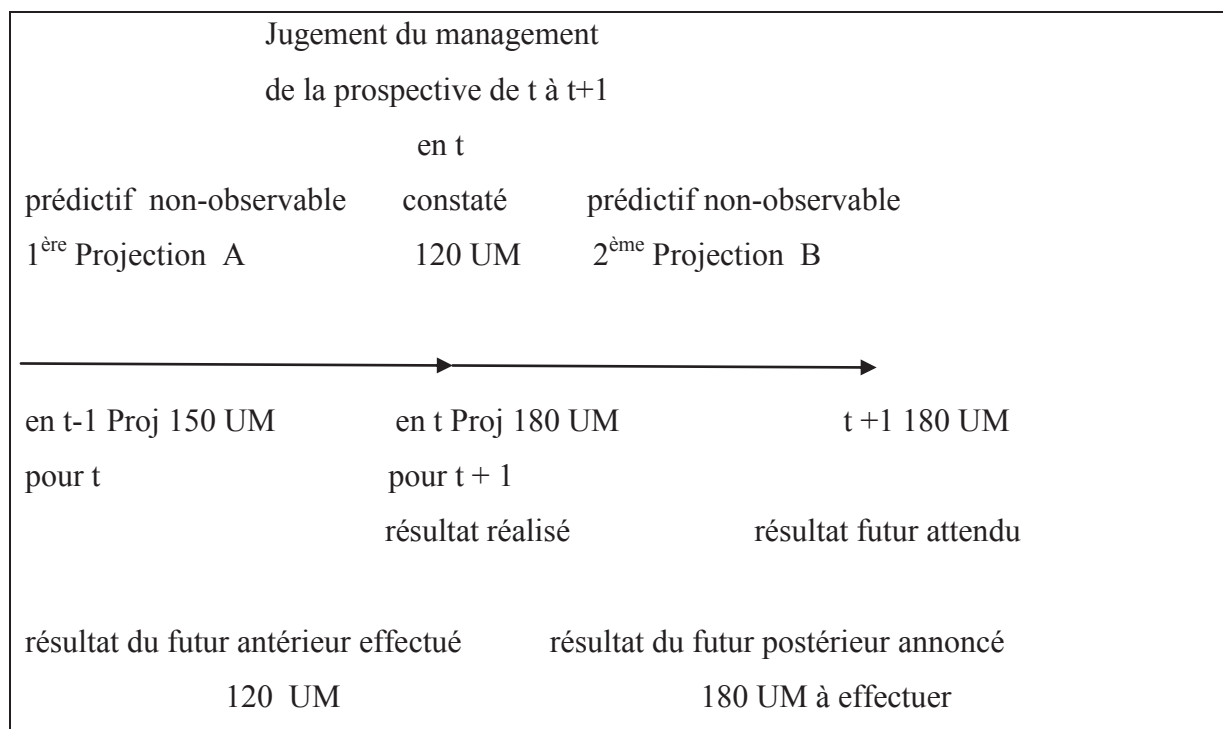
L'analyse en t des 3 processus de la Projection B par le management a démontré que le p1 de la Projection B est un processus finissant. De ce fait, il ne peut rien résorber du manque des 30 UM. Le p2 de la Projection B, lui, qui est en plénitude peut résorber 10 UM sur les 30 sans porter préjudice à l'atteinte de l'objectif des 180 UM annoncé en t+1 attendu par les décideurs externes. Dans cette perspective, le management, après jugement de situation, décide d'augmenter la capacité des générateurs des flux futurs de p2 sans recourir aux "actifs supports" (*corporate assets*, Cf IAS36, 6 et 12b, Framework OB14 et 4.10 (a), voir supra notes 43, 370, 495 et 510). Le p3 de la même Projection B étant encore au stade de son lancement, puisqu'il est un processus naissant, peut être mieux réorganisé par le management pour recevoir la contribution des actifs supports lui permettant de résorber les 20 UM restant des 30 de la Projection A.

La caractéristique des actifs supports réside dans le fait qu'ils n'appartiennent pas à un processus d'une Projection mais ils viennent contribuer par leur solidarité et leur synergie à augmenter la capacité de la génération des flux futurs d'un ou de plusieurs processus de l'entité entreprise. Cet actif support mobilisé vient soit du capital humain (par ex. du personnel plus qualifié ou dédié), soit du capital financier (par ex. un emprunt supplémentaire pour lancement), soit du capital pays (par ex. déblocage d'une subvention ou des exonérations temporaires d'impôts et de taxes). Il s'ensuit un réajustement global des 3 capitaux spécifiques, spécialement celui qui se trouve à l'origine du manque des 30 UM. Ce réajustement global desdits capitaux assure leur maintenance en tiercéité équilibrée dans les 3 E (Echange, Etat, Entreprise).

Le tableau n°1 rend compte de l'interaction entre les flux futurs antérieurs et les flux futurs postérieurs. Il met en évidence le fait de l'incidence d'une Projection précédente, ici A sur autre Projection suivante, B. Le management traduit ces deux résultats, celui du réalisé de la Projection A et l'annoncé de la Projection B.

Tableau n°2 :

Les deux résultats à communiquer par le management.



Les deux résultats des projections A et B sont à considérer en t : le résultat réalisé de 120 UM de la Projection A et celui de 180 UM annoncé de la Projection B.

Les décideurs externes ne s'arrêtent pas seulement aux chiffrages arithmétiques réalisés ou annoncés. Ils comptent davantage sur les informations pertinentes et fidèles qu'ils obtiennent de la communication du management. Ce dernier doit leur communiquer en t ses gestes de management qu'il a posés pour résorber les 30 UM de la Projection A et ceux qu'il pose pour assurer la réalisation de la Projection B. Que ce soit en t-1 pour t ou en t pour t +1, le management passe toujours de l'observable constaté au prédictif non-observable. Ce dernier ne sera connu qu'en temps décalé dans l'avenir. La mesure arithmétique ne suffit plus à évaluer la richesse créée. Son évaluation s'appuie désormais sur les informations relatives

aux jugements et aux gestes du management mobilisés pour la produire. En ce sens, la valeur de la richesse créée dépasse le calcul classique arithmétique.

R.V. Mattessich, en affirmant le niveau 3 de l'entreprise (Cf. supra page 207) qui intègre les niveaux 1 et 2 de son système complet de ressources, dénomme ces deux projections de flux futurs et leurs résultats à communiquer en même temps aux décideurs comme "le pont" entre l'observable ou l'empirique et le non observable ou le post empirique. Cf. supra note 33 (1991a) « *Accounting research in the 1980's and Its Future Relevance- Supplementary volume to Modern Accounting Research* », Vancouver, BC. : Canadian Certified General Accountants' Research Foundation.p.5-6 et (1995b) *Critique of Accounting : A Examination of the Foundations and Normative Structure of an Applied Science*, London Quorum Books. Cf. aussi (1964) *Accounting Analytical Methods-Measurement and Projection of Income and Wealth in the Micro and Macro-Economy [AAM]*, Homewood, IL : RD, Irwin.

La position de R.V. Mattessich se vérifie aussi dans la norme IAS36.33 a) de 2014 qui affirme cette thématique des projections successives (Cf. supra note 512) et le QC2 du cadre conceptuel révisé en 2010 (Cf. supra note 534) en pose le principe. L'IAS1.86 de 2014 édicte la norme de communication de ces deux résultats et les gestes posés par le management conformément à l'OB14 du cadre conceptuel révisé en 2010 (Cf. supra note 495) :

IAS1.86 "Puisque les effets des différentes activités, les transactions et les autres événements de l'entité diffèrent dans leur fréquence, leur potentiel de profit ou de perte et leur prévisibilité, la communication des composantes de la performance financière aide les utilisateurs à comprendre la performance financière réalisée (1) et à effectuer des projections de la performance financière future (2). L'entité inclut des postes supplémentaires dans le ou les états du résultat net et des autres éléments du résultat global et modifie les descriptions utilisées ainsi que l'ordre des postes (3) lorsque c'est nécessaire pour expliquer les éléments de sa performance financière (...) [numérotation mise par nous.Cf. l'original anglais supra note 512]"

Les numérotations font référence :

- (1) au résultat réalisé,
- (2) au résultat annoncé,
- (3) aux gestes posés par le management.

Dans la communication de cette paire ordonnée du résultat prédictif échu et de celui à échoir, dans la co-dépendance entre la production et la communication aux fournisseurs de capitaux à l'entité entreprise, sept phénomènes économiques s'observent régulièrement :

- 1- Si les décideurs externes fournisseurs de ressources vérifient que le management de l'entreprise prépare en t son avenir pour $t + 1$, alors que ses charges de fabrications de quasi-actifs ou d'actifs potentiels lui font accuser une diminution de valeur comptabilisée, cette variation négative engendre immédiatement comme appréciation une variation positive de valeurs.
- 2- Si dans le cadre de sa survie ou du maintien de sa compétitivité, l'entreprise se restructure et que le management engage cette restructuration en t pour $t + 1$ en procédant à l'abandon d'un processus d'activités qui entraîne une permutation ou une réduction d'effectifs sur tels sites, la variation négative se transforme immédiatement en variation positive des valeurs pour $t + 1$.
- 3- Si le management de l'entreprise procède à des acquisitions d'actifs qui vaudront pour $t + 3$, $t + n$ et dont il aura le contrôle dans le but de les utiliser pour elles-mêmes ou de les céder, le même phénomène de variation négative se transforme immédiatement en une variation positive de valeur.
- 4- Si une entreprise confirme ses stratégies successives et que ses tableaux de flux de trésorerie montrent qu'elle a corrigé au fur et à mesure celles-ci et que les écarts réalisés de variations d'une année sur l'autre restent dans des limites acceptables prévues, le même phénomène de variation négative se transforme immédiatement en variation positive de valeur.

- 5- Si, en sens inverse, la variation entre l'annoncé et le réalisé est plus que positive, c'est-à-dire qu'il se dégage un gain de rentabilité très supérieur à celui annoncé, et que ce gain n'entre pas dans les limites annoncées des prévisions du management, ce phénomène de variation positive se transforme immédiatement en variation négative de valeur⁵⁷³.
- 6- Si, le résultat de flux réalisés ne correspond pas à une régénération continuée dans l'horizon temporel envisagé, la valeur numérique comptabilisée de l'entreprise baisse voire s'annule pour les décideurs fournisseurs de capitaux spécifiques.
- 7- Si, le management, malgré des résultats positifs montre qu'il ne dispose pas d'un système de révisions de croyances, la valeur numérique comptabilisée devient non fiable pour l'avenir et ses impondérables. Sa valeur positive se transforme immédiatement en valeur négative pour les décideurs fournisseurs de capitaux spécifiques.

Ces sept effets observables de la variation numérique de la valeur apportent les preuves tangibles que dans le plongement d'une mondialisation une variation numérique négative engendre fréquemment une variation numérique positive et inversement. Ce phénomène observable correspond aux 7 comportements de gestion d'Andrea Barbarigo (1431), homme d'affaires contemporain de Lucas Pacioli (1494) Cf. supra p. 80 note 185.

⁵⁷³L'histoire d'Alcatel est restée dans les annales. Cf. Manière P.1999, Marx à la corbeille. Quand les actionnaires font la révolution, éditions Stock, spéc. p.63-87 : ch.3 Les bouchers de Londres, p.69 : "La descente aux enfers d'Alcatel à la Bourse de Paris. Bilan : 38,4% de baisse en une seule séance. Cet écart inouï a fait perdre à Alcatel 70 Milliards de francs de valeur – l'équivalent de trois fois le budget de la Justice, ou encore le prix de quatre-vingt Boeing 747". Effet sensible de l'écart entre le bénéfice réalisé et ce bénéfice annoncé antérieurement par son management. Pour cette entreprise ce bénéfice réalisé supérieur a entraîné la chute de confiance en la prédictivité de ses flux futurs.

Tableau n°3

Gestes du management = comptes d'évaluation

Valeurs numériques comptabilisées		valeurs numériques évaluées inversées
(-)	→	(+)
1-	actes posés pour le futur	
(-)	→	(+)
2-	suppression/réorganisation	
(-)	→	(+)
3-	acquisitions pour le futur	
(-)	→	(+)
4-	auto-corrrections management	
(+)	→	(-)
5-	non-maîtrise de l'écart annoncé et réalisé	
(+)	→	(-)
6-	pas de régénération continuée	
(+)	→	(-)
7-	défaut de révision de croyances	

Les valeurs de grandeurs relatives à l'entreprise ne se déterminent plus d'après les montants et les variations du résultat comptabilisé. La valeur de la variation numérique arithmétique devient contradictoire ou dialectique : "elle est parce qu'elle n'est pas et elle n'est pas par ce qu'elle est" (Marx K, 1858).^{574 575}

⁵⁷⁴Marx K. (1858) dans le *Grundrisse* citant Aristote, De la génération et de la corruption Livre I, 317 b dans *Das Kapital*, I, Werke, 23, rapporté par Fausto R. (1986) Marx : logique et politique, PubliSud, Paris, p.144. Aristote au Livre III, 202 a, 13-21 *des Physiques* distingue et unit les deux mouvements en évitant les deux erreurs contraires : n'en retenir qu'un ou prendre l'un pour l'autre au moment du changement des qualités, notamment à l'instant ultime de la substitution de conditions, soit le passage d'une qualité à une autre. Aristote précise qu' "il n'y a qu'une seule *energeia* (sujet de puissance active se modifiant ou en-cours de travail) en une double *entelecheia* (ayant chacune sa fin motrice en ce mobile futur ou séjournant dans sa fin)".

Revenons à la paire ordonnée des deux résultats du tableau n°1 des projections successives. Le comptabilisé (le réalisé de 120 UM du prédictif antérieur de 150 UM avec les ajustements des 30 UM de manque et l'annoncé du prédictif postérieur des 180 UM) doivent être compris au même moment en t aussi bien par les décideurs internes que par les décideurs externes afin d'aboutir à une seule vue sur les flux futurs prédictifs réalisables de l'entreprise. Ces actes heuristiques de management, pratiquant la méthode heuristique comptable conditionnelle normative, induisent alors de nouveaux comportements de gestion.

- Premier comportement de gestion. Gérer des processus en parallèle et mutuellement couvrants.

a) se couper du passé t-1 à t pour se projeter dans le futur de t à t+1,

b) se rapporter à ce futur,

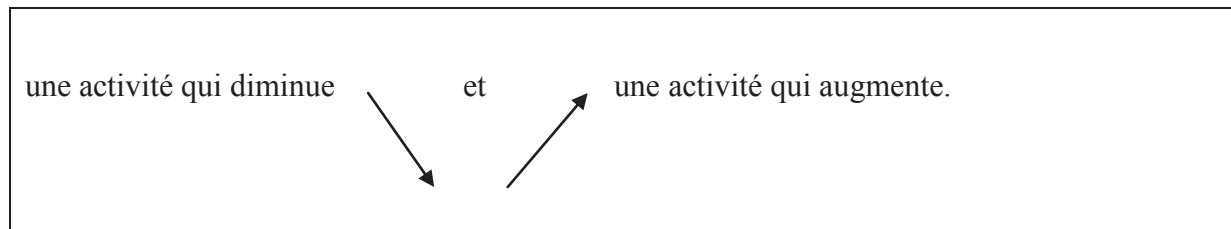
c) opérer un ordonnancement de gestes à poser et de comportements à mettre en oeuvre pour que la projection dans le futur se réalise,

d) tenir ensemble trois processus parallèles de régénération de la valeur. Ils sont décalés dans le temps d'une même Projection afin d'éviter un intervalle de vide entre les processus dans la période de t à t+1. Cf. supra bas du tableau n°1 p.247.

e) tenir simultanément la contradiction de 2 activités évoluant en sens contraire.

Tableau n°4

Gérer dans le même geste 2 activités simultanées de variations contraires.



⁵⁷⁵Voir Garelli J, 1969, L'écart du maintenant et l'extension de l'esprit in revue *Les temps modernes*, décembre 1969, n°281, p. 874-876 et 1970, Le flux et l'instant n°283 de février 1970, p.1239-1263.

- Deuxième comportement de gestion. Gérer la régénération continuée des activités selon un calcul de variations.

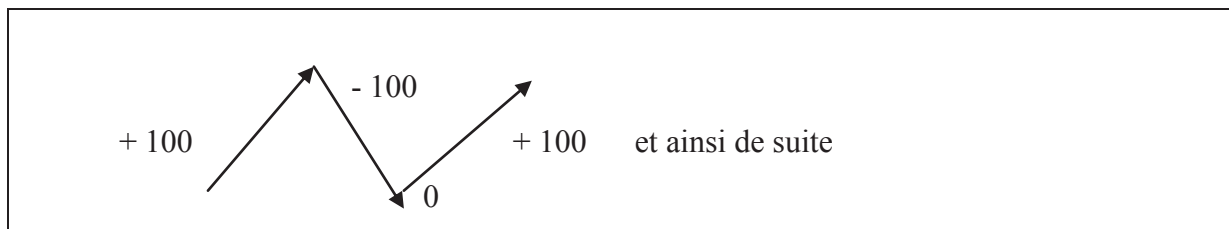
La quantification de la richesse future continuée va procéder d'une caractéristique qualitative des contenus mis en place. Pour réaliser cette quantification comme régénération permanente, le management pose les actes suivants :

a) il faut assurer la régénération de l'activité de remplacement avec son équivalence de trésorerie,

b) il faut maîtriser dans le même geste, l'augmentation et la diminution de la valeur de sorte qu'elle soit toujours en mouvement de régénération :

Tableau n°5

Gérer des suites exactes de soustractions et d'additions concomitantes.



Si l'activité est quantifiée à 100, le management peut compter sur 100 car la privation de - 100 a pour contrepartie immédiate un remplacement de + 100 de sorte que : $+ 100 - 100 = 0$. La résultante est toujours 0. Dans ce système les additions et les soustractions sont comme si elles n'étaient pas. Elles font des suites exactes où une précédente addition devient immédiatement annulée par la soustraction conséquente du même montant qui lui succède immédiatement. Cette relation dénommée "difonctionnelle" (Riguet J. 1948, 1950, 1998) entre ces deux opérations peut se visualiser dans le principe du jet d'eau du bassin d'une fontaine à niveau stable.

Considérons tout prélèvement d'eau dans le bassin d'une fontaine. Du moment qu'il se situe à l'intérieur du système de régénération d'approvisionnement en eau venant de l'aqueduc, du château d'eau, de la source et de la nappe phréatique, un prélèvement ne fait pas baisser le niveau du bassin. Ceci arrive si la cadence des prélèvements ainsi que leurs volumes demeurent compatibles avec la vitesse de remplissage du bassin de cette fontaine selon sa propre capacité. Autrement dit, dès que les variations en augmentation et en diminution se situent à l'intérieur d'une limite supérieure et d'une limite inférieure en volume et en vitesse, ce calcul de variations d'additions et de soustractions partielles maintient un niveau d'eau

stable dans le bassin de la fontaine. Les moins et les plus n'ont plus aucun effet réel soit d'augmentation soit de diminution du niveau. A défaut d'avoir fait ou de pouvoir faire cette expérience du phénomène à une fontaine de nos campagnes, tout un chacun peut la répéter dans l'espace de sa propre baignoire de salle de bains. Il suffit de considérer la force d'alimentation de son jet de douche combinée avec l'évacuation de l'eau de son bac de réception. En d'autres termes, en chaque t le + et le - s'équilibrent à 0 : chaque grandeur possède deux adjonctions : l'une à gauche, de prélèvement ou de privation-abandon et l'autre à droite, de remplacement ou d'ajout-substitution.

Ceci signifie qu'un bénéfice, aujourd'hui, même s'il a la même valeur numérique que le bénéfice d'avant, n'est plus conçu comme avant : il implique sa suppression et sa régénération étalée ou sa recréation sur un horizon temporel fixé à telle date. A un bénéfice comme valeur numérique, il est désormais attaché un autre concept : à chaque grandeur numérique mesurée correspond la régénération de cette même quantité.

c) il faut coupler la capacité de régénération avec sa vitesse opérationnelle de régénération dans le temps économique afin d'éviter tout intervalle de vide ou dépassement de prélèvement.

d) il faut évaluer en permanence le rapport de ces deux grandeurs afin de rester à l'intérieur de ces deux limites. Le respect de ces deux limites permet de neutraliser la soustraction. Celle-ci bien que réelle n'a pas d'effet négatif puisque ce qui est soustrait est remplacé immédiatement.

- Troisième comportement de gestion. Gérer des activités en lois variables de variations dépassant l'arithmétique.

Le management et la quantification se situent dans un autre univers de référence qualitatif que l'ancien "où rien ne bouge et où ce qui est acquis l'est définitivement". Le nouvel univers de référence opère avec une conception critique et non-naïve tant des activités que des opérations arithmétiques de soustraction et d'addition comme de la multiplication et de la division. L'existence des activités comme la valeur des grandeurs deviennent soumises à des conditions de validité exigeant une critique. Dans un monde qui bouge la soustraction perd son sens parce que la condition de validité de la soustraction exige que les deux termes soient fixes au moins relativement pendant que l'on procède à l'opération. Dans cette occurrence, il faut trouver un moyen pour neutraliser cette variabilité de bougé ce qui

constitue une condition ou des conditions associées à vérifier. Le paradoxe de l'épargnant l'illustre à merveille. Si Monsieur A dépense moins que ce qu'il gagne et épargne cette différence pour ses vieux jours. Quand vient la retraite, si les prix ont augmenté ou si les biens nécessaires ne sont plus offerts ou si l'accessibilité à son épargne sur son compte bancaire n'existe plus, Monsieur A ne pourra pas subvenir à ses besoins à ce nouveau temps. Il avait épargné et pourtant il n'a pas été épargné de la pauvreté alors même qu'il dépensait moins que ses revenus. Nous avons ici la preuve tangible que la soustraction et l'addition (dépense + épargne = revenu et revenu – dépense = épargne) ne sont plus valides sans considération de diverses conditions associées pour un revenu de remplacement décalé dans le temps.

Un raisonnement équivalent existe aussi pour la multiplication et la division, c'est-à-dire la validité de la règle de trois dès lors que les grandeurs en question deviennent affectées de variabilité ne dépendant pas d'une loi constante d'augmentation ou de diminution. Ce point important a été bien montré par le mathématicien Joseph Louis Lagrange (1795) dans "la règle de trois", in *Leçon à l'Ecole Normale en 1795 tirée de A. Rebière, Pages choisies des Savants Modernes, éditions Vuibert et Nony, Paris, pp. 110 à 113 et rapportée par R. Guitart (1999) :*

“Une des opérations les plus importantes de l'Arithmétique est celle qu'on appelle la règle de trois, qui consiste toujours à trouver le quatrième terme d'une proportion dont les trois premiers termes sont donnés (...). Cependant il faut faire attention à une chose, c'est que la règle de trois ne peut proprement s'appliquer qu'aux choses qui augmentent toujours dans un rapport constant. Par exemple, on suppose que si un homme fait dans un jour une certaine quantité d'ouvrage, deux hommes en feront le double, trois hommes, le triple, quatre, le quadruple, etc. Cela pourrait ne pas être, mais dans la règle de proportion, on le suppose, sans quoi on ne pourrait pas l'employer légitimement. Quand la loi de l'augmentation ou de la diminution est variable, la règle de trois ne s'applique plus, et les règles ordinaires de l'Arithmétique sont en défaut. Il faut alors avoir recours à l'Algèbre (...). La règle de trois n'est applicable qu'au cas où la proportion est constante (...). Si deux chevaux, par exemple, peuvent traîner une masse d'un certain poids, il serait naturel de croire que quatre chevaux traîneraient un poids double, six chevaux un poids triple ; cependant ce n'est pas à la rigueur, car il faudrait que les quatre chevaux tirassent tous également de la même manière, ce qui est presque impossible dans la pratique. Il arrive de là que l'on trouve souvent par le calcul des résultats qui s'éloignent de la vérité ; mais alors ce n'est pas la faute du calcul, car il rend

toujours exactement ce qu'on y a mis. On a supposé la proportion constante ; le résultat est fondé sur cette supposition : si elle est fautive, le résultat sera nécessairement faux. Toutes les fois qu'on a voulu accuser le calcul, on n'a fait que rejeter la faute sur celui qui l'avait fait : il avait employé des données fausses ou inexactes, il fallait bien que le résultat le fût aussi." Autrement dit, la comparaison des grandeurs numériques attendues pour le choix d'un projet s'effectue dans l'univers réel d'aujourd'hui. Dans celui-ci les augmentations et les diminutions, les multiplications et les divisions ne se règlent pas d'après des lois constantes mais par des lois variables. En d'autres termes, l'arithmétique ordinaire fonctionne rarement, ces seuls cas doivent alors être compris comme d'une loi de variabilité nulle suivant telles conditions exceptionnelles.

Désormais l'application de l'arithmétique nécessite à chaque fois un examen critique en situation pour prendre en compte une qualité quantifiée et les divers changements de conditions qui vont l'affecter dans son avenir. Un jugement doit être émis au préalable pour savoir si cet instrument de calcul s'applique effectivement au domaine considéré. Le mathématicien et philosophe des mathématiques Albert Lautman (1943, 1977, 2006) dans son article intitulé "la distinction des deux mathématiques", citant le mathématicien Hermann Weyl (1928), nous rappelle en p.84 : "(...) [qu'il] faudrait en effet, distinguer l'une de l'autre la mathématique "classique" qui, partant de la notion de nombre entier aboutit à l'analyse [au sens mathématique du calcul différentiel et intégral sur les infinitésimaux], et la mathématique "moderne" qui s'opposant à la mathématique des nombres, affirme au contraire le primat de la notion de domaine par rapport aux nombres attachés à ce domaine".

Dans le domaine économique de la 3^{ème} mondialisation qui demande une richesse future émergente à créer en permanence, l'arithmétique devient une variable dépendante de l'analyse économique que doit effectuer le management. Aussi la richesse future redéfinie en tiercéité équilibrée cesse d'être une richesse d'accumulation du passé. La mobilité se substitue à la fixité. Le calcul issu de l'algorithme dont l'instrument connu conduit automatiquement à une solution cède le pas à l'analyse heuristique des concepts par essais et erreurs sans aboutir automatiquement à une solution. Depuis 1964 et 1995, R.V.Mattessich dénomme ce travail heuristique comptable du management : *Analytical Accounting* et *Critique Accounting*.

Exemple de deux projets A et B à examiner dans le nouveau cadre de référence : celui des valeurs variables où la règle de trois n'a plus cours parce qu'elle n'est plus applicable dans ces nouvelles conditions.

Le projet A :

Considérons une famille d'indices notée (a) obtenue par une entreprise en t pour t+1. Cette entreprise affiche 80 UM en t comme réalisation de sa projection précédente de t-1 à t. A ce même moment t, elle annonce qu'elle réalisera en t 150 UM pour t + 1. En réalisant les 150 UM à t+1, elle dégagerait un excédent de 70 UM de surrégénération. Ces 70 UM viennent en surplus des 80 UM de régénération, c'est-à-dire le rattrapage du niveau équivalent à la régénération précédente de 80 UM (80 de régénération + 70 de surrégénération= une régénération totale de 150 UM). Avec cette famille d'indice (a), le projet A se concrétiserait en t+1 dans ses espérances annoncées de 150 UM.

Mais en se plaçant dans le paysage qui existera en t+1, selon une autre famille d'indices (a') obtenue toujours en t pour t+2, il est probable, au sens des probabilités subjectives des comportements humains et du temps économique que les 150 UM attendus en t+1 ne se réaliseront pas à nouveau au-delà de t+1. Ce qui veut dire que cette projection d'activité avec la famille d'indices (a') n'a pas d'espérance de régénération au-delà de t+1. Elle ne se prolongera pas jusqu'à t+2.

Le projet B :

Considérons une famille d'indices notée (b) obtenue par une entreprise en t pour t+1. Cette entreprise affiche aussi 80 UM en t comme réalisation de sa projection précédente de t-1 à t. A ce même moment t, elle annonce qu'elle réalisera 90 UM en t + 1. Pour réaliser un excédent de 10 UM comme surrégénération en plus des 80 UM de régénération au niveau équivalent à la régénération précédente de 80 UM (80 de régénération + 10 de surrégénération= une régénération totale de 90 UM). Mais selon une autre famille d'indices (b') obtenue toujours en t pour t+2, il est probable, au sens des probabilités subjectives des comportements humains et du temps économique que les 90 UM prévus pour t +1 se réaliseront à nouveau au-delà de t+1. Ceci revient à dire que contrairement à la projection A, la projection B d'activité a une espérance de régénération au-delà de t+1. Elle se prolongera jusqu'à t+2.

Rappelons qu'une projection élaborée en t pour $t+1$ intègre dans son concept un écart acceptable de -20 ou de $+20$. Cette marge est supposée pouvoir être maîtrisée par le management. Au-delà de cette marge, il est considéré que le management ne maîtrisera pas l'écart. Il sera perçu comme non fiable et par conséquent non performant. Cela signifie que la méthode heuristique comptable que le management a utilisé ne lui a pas permis d'assurer la prédictivité escomptée. Il a alors l'obligation de changer pour une autre méthode comptable lui assurant une prédictivité acceptable.

Au regard de ces deux résultats prédictibles comparés pour $t+1$:

- le projet A prévoit d'atteindre un résultat prédictif de 150 UM soit un excédent prévu de 70 UM mais sans assurance de régénération continuée pour $t+2$,
- le projet B prévoit d'atteindre un résultat prédictif de 90 UM soit un excédent prévu de 10 UM mais avec une assurance de régénération continuée pour $t+2$.

Arithmétiquement, le projet A est supérieur au projet B de $+60$ mais selon le nouveau cadre de référence de lois variables de variations, bien que le projet A soit numériquement supérieur à celui du projet B, le projet A ne sera pas retenu. Ses indices (a') connus en $t+1$ pour $t+2$ ne lui permettent pas de se régénérer pour $t+2$. Dans le même temps, les indices (b') du projet B affichent le contraire : sa projection d'activité peut se continuer au-delà de $t+1$ pour $t+2$. Cela prouve que le projet avec ses indices (b') est lié à un marché solvable d'accords de prix acceptables (de l'Echange) et de revenus à pouvoir d'achat correspondant à la monnaie de paiement du pays d'implantation (de l'Etat) pour la période de $t+1$ à $t+2$. Son élection s'effectue alors en conjoignant les relations des 3 E, c'est-à-dire à partir de la tiercéité équilibrée qui prend en compte la temporalité économique concernée étalée sur plusieurs périodes (Cf. supra notes 43 et 64). La sélection de projets ou d'allocation d'activités basée sur l'analyse des familles d'indices par le management court-circuite le plus quantitatif dissocié du qualitatif pour faire prévaloir la qualité de régénération et de surrégénération ; Il s'agit donc d'une qualité quantifiée reconnue comme une mesure pertinente et fidèle aux jugements et aux gestes posés du management.

En ce sens, le processus d'activité de l'entreprise ne reçoit plus son existence et sa quantification sur la seule grandeur arithmétique déterminée uniquement par l'application du progrès scientifique et technologique dans l'unité active⁵⁷⁶ de l'entité considérée. Désormais, le processus d'activité dépend principalement de la qualité des gestes du management.

La quantification porte sur cette qualité du management comme qualité de prédictivité de régénération et de surrégénération de la richesse impliquant la jonction de la tiercéité équilibrée des 3 E. La qualité de régénération et de surrégénération obtenues par la tiercéité équilibrée des 3 E devient le fondement de la création de nouvelle richesse émergente. Ceci renvoie à la critique (au sens de Critique Accounting de R.V. Mattessich Cf. supra notes 328, 316 et 590) visant le terme de "revenu" qui demande à être entendu correctement. Ici, revenu signifie ce qui se régénère, ce qui "revient", issu du verbe d'action revenir. Par exemple un capital qui se refait au cours du temps, il est utilisé et pour ainsi dire consommé, et il se refait en tant que revenu. Si celui-ci a pour symbole A, nous avons $A-A+A=A$. Ce capital s'est évanoui puis est revenu. Cf. Le second nouveau comportement de gestion p.255. Selon certains tel que R.J. Chambers (1961, 2005), puisqu'il n'y a pas de plus-value ou de rendement, cedit revenu ne serait pas un revenu parce que seul un excédent serait considéré comme tel. Ici, dans cette réflexion, il est oublié que maintenir un revenu dans la durée, c'est précisément apporter une activité de régénération. Cet oubli laisse croire qu'un capital se maintient en se régénérant tout seul. Il n'en est rien car sa valeur s'évanouit s'il n'est pas renouvelé par une activité. La même erreur se reproduit lorsque nous pensons le revenu comme un résiduel au sens d'un gain obtenu au-delà du revenu-capital de départ au sens que $A - B = C$. Ici, seul C est un revenu, en appelant par exemple A produits et B charges tel que produits A - charges B = résultat différence C ou profit. Cette présentation s'avère subtilement trompeuse si elle n'est pas rectifiée dans la conception que nous avons du revenu, profit ou capital. (Cf. conventions de notations en note 447 p.195). En effet, ce qui est oublié ici, c'est que $B + C = A$ parce que A est supérieur à B. Mais si A est supérieur à B, cela veut dire qu'il contient B qui lui est inférieur. Ceci signifie aussi que dans A le résultat C est déjà inclus. Par conséquent A contient le revenu B et le survenu C. A a refait B et C

⁵⁷⁶Perroux F. 1975, Unités actives et mathématiques nouvelles. Révision de la théorie de l'équilibre économique général, Préface de André Lichnerowicz, Dunod ; revue de l'ISMEA, 1978, n°3-4 : L'équilibre des unités passives et l'équilibration générale des unités actives. A économie nouvelle, interprétation nouvelle. Cf. Les "unités actives" de F. Perroux ont été reprises dans la norme IFRS 8.5 sous le nom "unités d'activités" ou "secteurs opérationnels" (*Operating segments*) en tant que projection stratégique d'un projet d'activité de l'entité.

en plus. C'est le principe de la prévision budgétaire et c'est encore oublier la régénération de B avec une surrégénération de C.

Le terme "revenu" en comptabilité possède ces deux sens à bien discerner sans perdre les deux informations décisives : que B a été refait et que dans A tout est inclus. C'est l'enjeu sous-jacent à la dispute célèbre entre R.V. Mattessich et R.J. Chambers. Cf. supra p.182. Autrement dit, comprendre le concept du "compte de régénération" comme revenu fait passer au prédictif et au mobile et redéfinit les charges comme un certain revenu de mouvements contraires, les uns et les autres inclus dans le revenu global identique à l'activité mesurée de l'entité entreprise. La perspective du revenu équivaut à la perspective dynamique de l'activité pour le futur. Elle redéfinit du même coup le concept de profit pour la comptabilité telle que selon cette analyse critique-le plus élémentaire rejoint le plus profond du domaine comptable⁵⁷⁷.

- Quatrième comportement de gestion. Gérer la mutation conditionnelle des 4 comptes devenus formes et évaluations des gestes du management pour le futur.

Le processus d'activité d'une "unité active" (*Operating segment*) d'entreprise comporte les 4 grands groupes de comptes désignés par les termes "actifs", "passifs", "charges", "produits". Ces derniers reçoivent leurs définitions opératoires en fonction de leur bougé des flux futurs.

- Un actif est une puissance de génération de flux futurs sous contrôle du management,
- Un passif est une puissance de financement de flux futurs convertibles en trésorerie,

⁵⁷⁷ Même lucidité chez F. Braudel 1985, dans *Dynamique du capitalisme* p.52-53 : "Un bien capital ne mérite son nom que s'il participe au processus renouvelé de la production (...) est-il une seule société [commerciale-industrielle] qui ne les utilise régulièrement pour son travail et qui, par le travail, ne les reconstitue, et ne les fasse fructifier?". Convergence avec G. Bachelard dans Paul Ginstier, *Pour connaître Bachelard*, 1987, Bordas, spéc. extraits p.98 : "Donc la séquence du surrationalisme consiste dans la capacité de se déprendre du réel naïf et de son image première en analysant la genèse des principes relationnels, Bachelard expose admirablement ce qui se passe : "On ne les tire pas de l'examen de la réalité, mais d'une réflexion sur les conditions de la réalité [VIR p.140 La valeur inductive de la relativité, 1929, Vrin]" et "Le rationalisme complexe et le rationalisme dialectique peuvent d'ailleurs être réunis plus brièvement sous la désignation de "surrationalisme" [PN, p.19, Philosophie du Non, 1940, Puf]". Cf. Degos, 2012 dans *Systèmes de pensée*, pistes de recherche et évolution de la comptabilité actuelle, Cahiers électroniques de l'ERCCI-IRGO, c'est la nécessité de se déprendre de la logique aristotélicienne pour reprendre une logique non-aristotélicienne. Autrement dit, désapprendre pour apprendre soit apprendre à apprendre ou conserver le bilan-résultat selon cette reconception. Celle-ci peut laisser plus ou moins intacte cette présentation mais elle sera alors conçue autrement de façon critique non naïve. Cf. Draft Discussion Paper 2013 : Capital maintenance, IFRS IASB 18 March-23. Ce qui nous renvoie à l'avènement rappelé aussi par Degos de la comptabilité conceptuelle faisant aujourd'hui scission des moyens ou des formats soit des apparences. Ainsi le fixe représente du mobile et la soustraction et l'addition ne sont plus ce qu'ils paraissent être. Cf. supra p.251-253 ;

- Une charge est ce qui va être consommé ou dépensé comme moyen pour réaliser des flux futurs,
- Un produit est une puissance d'activité se réalisant comme flux futurs.

Ce processus opératoire se complexifie lorsque 2 flux futurs ou 2 cycles d'activités voire 3 ou n se chevauchent toujours dans une gestion parallèle : le précédent couvrant partiellement le suivant d'après le premier comportement de gestion précité (Cf. p.247 et p.254).

Selon l'obligation de la norme IFRS8.20b⁵⁷⁸ et sa compréhension imposée par le 4.39⁵⁷⁹ du cadre conceptuel, toute unité active intègre les 4 comptes. Chacun se rattache obligatoirement aux 3 autres : les "produits" sur commandes payées d'avance dont la fabrication engendre des "charges", lesquelles elles-mêmes sont couvertes par des "passifs" de financement qui aboutissent à de nouveaux "actifs"⁵⁸⁰, etc. Le concours de ces 4 comptes est nécessaire dans le processus d'activité de l'entreprise. Il assure les flux futurs de la richesse annoncée en renouvelant la "régénération" ou le maintien des 3 capitaux (financier, humain, pays) et la "surrégénération" appelée "profit". Les comptes sont en constructions permanentes soutenues par deux nouveaux rapports dynamiques : l'un entre leurs relations de co-dépendances des comptes reconstitués et l'autre entre leurs contenants et leurs contenus. Dans ce renouvellement permanent chaque compte mute. Sa mutation passe par des positions intermédiaires illustrées par les 6 cas suivants :

⁵⁷⁸IFRS8, 20b : "(...) b) des informations sur le résultat sectoriel présenté, y compris les produits des activités ordinaires et les charges spécifiés inclus dans le résultat sectoriel présenté, les actifs sectoriels et les passifs sectoriels et la base d'évaluation (...)". "(...) b) information about reported segment profit or loss, including specified revenues and expenses included in reported segment profit or loss, segment assets, segment liabilities and the basis of measurement (...)".

⁵⁷⁹Cadre conceptuel 2010, 4.39 : "(...) L'interdépendance entre les éléments signifie qu'un élément qui satisfait à la définition et aux critères de comptabilisation d'un élément particulier, par exemple un actif, impose automatiquement la comptabilisation d'un autre élément, par exemple un produit ou un passif". « (...) The interrelationship between the elements means that an item that meets definition and recognition criteria for a particular element, for example, an asset, automatically requires recognition of another element, for example, income or a liability ».

⁵⁸⁰Cycle correspondant au *Management by Means* (MBM) Cf. HT. Johnson et A. Broms 2002, La méthode MBM. Avant-propos de Peter Senge, éditions d'Organisation.

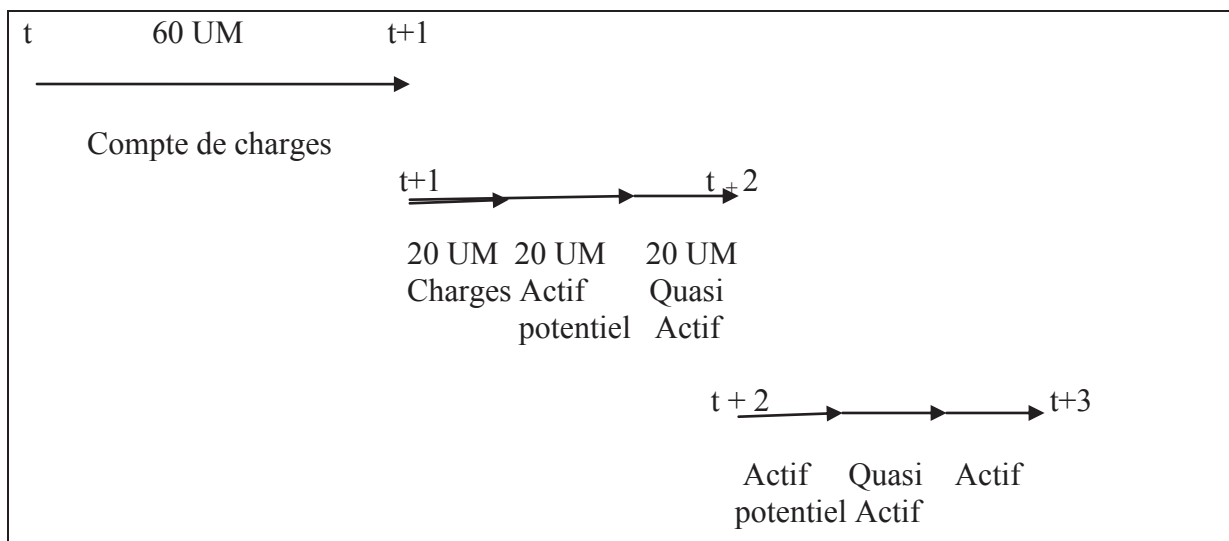
Premier cas : Charges \longrightarrow Actifs.

Le compte de charges mute en compte d'actifs dès que les conditions du revêtement de charges ne sont plus réunies. Cette situation se présente dans les frais de recherche et de développement (RD) de l'entreprise. Dans sa phase de mutation, le compte de charges prend une position intermédiaire dénommée "actif potentiel" (départ de sa mutation) et "quasi-actif" (situation proche de sa fin de mutation en actif total).

La phase de mutation des comptes exige d'examiner simultanément ensemble les trois mutations d'activité impliquées dans plusieurs durées d'exercices annuels.

Tableau n°6

Exemple de mutation des comptes de Charges à Actifs dans la Recherche et Développement (RD).



Explications :

De t à $t+1$ les frais de préparation d'un générateur en compte de charges représentent 60 UM,

De $t+1$ à $t+2$ les 60 UM sont toujours en compte de charges mais l'évolution de la mutation de la préparation de ce générateur est fractionnée en :

20 UM à la phase de pures Charges

20 UM à la phase d'Actif potentiel

20 UM à la phase de Quasi-Actif

De t+2 à t+3 les 60 UM sont répartis en 40 UM de Charges et les 20 UM en compte d'Actif.

Mais à l'intérieur du compte de Charges les 40 UM sont répartis en 2 phases de mutations qui correspondent à l'avancement de la préparation du générateur :

les 20 UM de pures Charges ont muté en Actif potentiel et les 20 UM d'Actif potentiel ont muté en Quasi-Actif. Les 20 UM restant ont muté de Quasi-Actif en Actif pur producteurs de flux futurs de trésorerie.

Dans l'économie de la 3^{ème} mondialisation, les innovations technologiques ont une préparation longue contre une durée de vie courte (Cf. supra 1^{ère} partie, 3^{ème} mondialisation p.116). Et pour se maintenir dans la compétitivité internationale (Cf. supra définition OCDE note 254 p.121), les entreprises supportent des charges d'études, de recherches et développements (RD) sur une période longue où les divers éléments de préparation technologiques des générateurs de flux futurs définis comme actifs ne produisent pas encore. La préparation qui précède leur émergence en tant qu'actifs consomme des flux de trésorerie de l'entité. Pour elle, ils représentent des charges à supporter.

Les contenus des comptes mutent au fur et à mesure des événements et des conditions qui interviennent dans la progression des contenus du ou des générateurs visés. Les contenus de ces comptes subissent des mutations comme leurs contenus. L'information sur ces mutations économiques et leur communication aux décideurs externes a été définie et rendue obligatoire par les normes internationales élargies IFRS. Dans notre exemple, considérons les éléments en charges de frais de Recherche puis en actifs les frais de Développement (RD). Durant la longue période de leur préparation, ces actifs futurs porteurs de nouvelles technologie sont définis comme des "actifs éligibles" (*qualifying assets*)⁵⁸¹ par la norme IAS23.5. Les flux de trésorerie consommés⁵⁸² pendant cette période de préparation doivent être mentionnés aux décideurs externes selon l'IAS38. 66 et 126. Les "actifs potentiels"

⁵⁸¹IAS23.5 : "Un 'actif éligible' [qualifié] est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu". IAS23.5 : « A qualifying asset is an asset that necessarily takes a substantial period of time to get ready for its intended use or sale ».

⁵⁸²IAS38.66 : "Le coût d'un actif immatériel généré en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'actif pour qu'il puisse être exploité de la manière prévue par le management (...)." IAS38.66 : « The cost of an internally generated intangible asset comprises all directly attributable costs necessary to create, produce, and prepare the asset to be capable of operating in the manner intended by management (...) ». IAS38.126 : "Une entité doit indiquer le montant global des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charges de la période". IAS38.126 : « An entity shall disclose the aggregate amount of research and development expenditure recognised as an expense during the period ».

(*possible assets*)⁵⁸³ sont définis par la norme IAS37.10ii. Ils sont subdivisés entre ceux qui dépendent de la planification du management et ceux qui n'en dépendent pas. Ces derniers sont dénommés "actifs éventuels" (*contingent assets*)⁵⁸⁴ par la norme IAS37.32 et 34. Sont aussi définis par la norme IAS37.33 les "quasi-actifs" (*related assets*)⁵⁸⁵ qui vont avec certitude devenir des actifs au sens redéfini par l'IASB et le FASB (Cf. p.262). L'obligation pour le management de produire ces informations de préparation des futurs actifs⁵⁸⁶ dans les rapports financiers de l'entité a été édictée par la norme IAS37.89.

Le processus commençant d'une innovation mute progressivement de Charges à Actifs depuis sa préparation jusqu'à son émergence. Ces actifs créés sont appelés des "actifs immatériels" (*intangible assets*)⁵⁸⁷ lorsqu'ils sont séparables, protégés juridiquement et

⁵⁸³ IAS37.10ii : "Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité". IAS37.10ii : « A *contingent asset* is a *possible asset* that arises from past events and whose existence will be confirmed only by the occurrence or non-occurrence of one or more uncertain future events not wholly within the control of the entity ». IAS37.89 : "Lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable, l'entité doit fournir une brève description de la nature des actifs éventuels à la fin de la période de reporting et, dans la mesure du possible, une estimation de leur effet financier évalué selon les principes énoncés pour les provisions aux paragraphes 36 à 52". IAS37.89 : « Where an inflow of economic benefits is probable, an entity shall disclose a brief description of the nature of the contingent assets at the end of the reporting period, and, where practicable, an estimate of their financial effect, measured using the principles set out for provisions in paragraphs 36-52 ».

⁵⁸⁴ IAS37.32 : "Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour l'entité. Une action en justice intentée par l'entité et dont le résultat est incertain en est un exemple". IAS37.32 : « *Contingent assets* usually arise from unplanned or other unexpected events that give rise to the possibility of an inflow of economic benefits to the entity. An example is a claim that an entity is pursuing through legal processes, where the outcome is uncertain ». IAS37.34 : "Un actif éventuel est indiqué, comme imposé par le paragraphe 89, lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable ». IAS37.34 : « A contingent asset is disclosed, as required by paragraph 89, where an inflow of economic benefits is probable ».

⁵⁸⁵ IAS37.33 : "Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés. Toutefois, lorsque la réalisation des produits est quasiment certaine, l'actif correspondant [quasi-actif] n'est pas un actif éventuel, et, dans ce cas, il est approprié de le comptabiliser". IAS37.33 : « Contingent assets are not recognised in financial statements since this may result in the recognition of income that may never be realised. However, when the realisation of income is virtually certain, then the *related asset* is not a contingent asset and its recognition is appropriate ».

⁵⁸⁶ Cf. supra IAS37.89 notes 583 et 584. Voir P. Gatignon 2008, Dictionnaire Franco-Anglais des IFRS et Directives européennes, Banques, Assurances, Grands comptes, AFGES et E. Tort, 2012, L'essentiel des Normes IFRS, Gualino, Lextenso éditions, spéc. p.79-81.

⁵⁸⁷ IAS38.9 : actifs immatériels : "Il est fréquent que les entités dépensent des ressources ou assument des passifs pour l'acquisition, le développement, le maintien ou l'amélioration de ressources incorporelles telles que des connaissances scientifiques ou techniques, la conception et la mise en place de nouveaux procédés ou systèmes, licences, propriété intellectuelle, connaissance du marché et marques commerciales (...)." IAS38.9 *Intangible assets* : « Entities frequently expend resources, or incur liabilities, on the acquisition, development, maintenance or enhancement of intangible resources such as scientific or technical knowledge, design and implementation of new processes or systems, licences, intellectual property, market knowledge and trademarks (...) ». IAS38.11 : "Caractère indétachable. La définition d'un actif immatériel impose que cet actif immatériel soit identifiable afin de la distinguer du goodwill [survaleur résultant de la synergie des actifs mis ensemble issus d'un regroupement d'entreprises] (...)" IAS38.11 : « Identifiability. The definition of an

produisent des flux futurs de trésorerie. Le phénomène s'inverse à la fin de vie de cette innovation. La mutation du compte (contenus et contenants) s'opère alors exactement à l'envers d'Actifs à Charges.

Deuxième cas : Actifs \longrightarrow Charges.

Le compte d'Actifs mute en compte de Charges dès que les conditions du revêtement d'Actifs ne sont plus réunies. Cette situation se présente lorsqu'un Actif (Système de production ou machine) perd son marché solvable auquel il est relié. Ceci arrive lorsque les préférences et les revenus ne permettent plus l'équivalence de rentrées de trésorerie à l'entreprise.

Le troisième cas : Passifs \longrightarrow Actifs.

Cette situation se réalise quand un Actif via ses générations de trésorerie ne peut plus être en t+1 la contrepartie du remboursement de son financement par un Passif. Dans ce cas précis un transfert du système d'activité qui n'a plus de valeur d'opérations dans un pays A le redevient dans un pays B suite à une délocalisation ou à une relocalisation pour les mêmes raisons. Ledit Passif retrouve une contrepartie de génération de trésorerie qui le fait muter d'une dette certaine à l'extinction de celle-ci par la résorption de ce Passif. Ici le Passif se transforme en Actif en passant par des positions intermédiaires d'Actif potentiel et de Quasi-Actif pour devenir Actif total.

Le quatrième cas : Actifs \longrightarrow Passifs.

Cette situation se présente lorsqu'un Actif (Système d'affaires) prévu pour t+1 s'interrompt à cause de catastrophes naturelles ou de guerres civiles ou externes intervenues sur la zone de commerces. La mutation de comptes passe aussi par des positions intermédiaires de Passif potentiel ou éventuel à Quasi-Passif pour devenir Passif total.

intangible asset requires an intangible asset to be identifiable to distinguish it from goodwill [The future economic benefits may result from synergy between the identifiable assets acquired or from assets that, individually, do not qualify for recognition in the financial statements ».

Le cinquième cas : Produits \longrightarrow Charges.

Cette situation se réalise lorsque le carnet de commandes pour t+1 se réduit ou ne se remplit plus parce que les générateurs en tant qu'Actifs ne sont plus en relation à un marché solvable conforme à des déterminants socio-culturels. Du Système de production, il ne reste plus que ses Charges en Hommes et Machines et ses dettes de financement. Ceci oblige le management d'entreprise à "restructurer" les activités qui génèrent encore des Charges. Mais avant d'arriver à cette mutation complète des Produits en Charges, la mutation des comptes passe par des positions intermédiaires où le compte de Produits devient Charges potentielles et Quasi-Charges avant de devenir compte de Charges totales.

Le sixième cas : Charges \longrightarrow Produits.

Cette situation s'observe avec les déchets, les rebus, les produits finis déclassés et les consommations normales d'un processus d'activité lesquels entrent dans un processus de recyclage. Le processus de mutation se déclenche lorsque ces 4 éléments (déchets, rebus, produits finis déclassés, consommations normales d'une unité d'activité) sont destinés à être recyclés. Ainsi, par exemple, une consommation normale d'énergie, de matières, d'informations va servir à nouveau pour une production. Le coût antérieur qui était une charge se transforme alors en produit.

Les Charges passent aussi par des positions intermédiaires où elles deviennent des Produits potentiels et des Quasi-Produits avant de devenir des Produits à part entière pour t + 1.

Le même processus de mutation s'applique aux six autres cas⁵⁸⁸ du système des 4 comptes :

- a) d'Actifs à Produits (transfert d'une capacité de management),
- b) de Passifs à Charges (titres toxiques),
- c) de Passifs à Produits (titres de trésorerie),
- d) de Charges à Passifs (diminution générale de l'activité),
- e) de Produits à Actifs (innovations),
- f) de Produits à Passifs (dettes de remises en état).

⁵⁸⁸ Cf. notre première partie, la première mondialisation, La République de Venise, les correspondances des 12 mutations avec les 7 comportements de gestion de l'homme d'affaire vénitien du temps de Pacioli (1494) en son représentant Barbarigo (1431). Revoir supra p.80-81 et infra chapitre 8, les tableaux n°7 p.269 et supra n°3 p.253.

Tableau n°7

Mutations conditionnelles des comptes = formes des gestes du management pour le futur

12 Mutations	
Charges → Actifs 1. recherche développement	Actifs → Charges 2. perte de marché solvable
Charges → Passifs d. baisse générale d'activité	Passifs → Charges b. titres toxiques
Charges → Produits 6. recyclage	Produits → Charges 5. désocialisation culturelle
Actifs → Produits a. transfert capacité management	Produits → Actifs e. innovations
Actifs → Passifs 4. catastrophes ou guerres	Passifs → Actifs 3. délocalisations
Passifs → Produits c. titres de trésorerie	Produits → Passifs f. remises en état

Les contenus de ces 12 mutations de comptes sont en permanence normés par des substitutions de conditions qui mènent à la création de richesse future issue de la tiercéité équilibrée des 3 E. En effet, leurs contenants ne représentent plus un logement fixe qui se vide et se remplit de valeurs fixes accumulées. Ils suivent la substitution des conditions de contenus mobiles à réaliser ici et maintenant en t pour le futur en t + 1, t + 2, t + n. Ils deviennent des revêtements mobiles eux aussi. L'union⁵⁸⁹ des contenants et des contenus forme des comptes qui changent en permanence.

⁵⁸⁹Cf. Granger GG. 1995, *Le probable, le possible et le virtuel. Essai sur le rôle du non-actuel dans la pensée objective*, éditions Jacob, spéc. p.9 : “Avant-propos : La représentation et l’explication scientifique, introduit, à côté de l’image des faits actuellement réalisés, des faits virtuels, qui pourraient ou ne pourraient pas s’actualiser (...) Ainsi le réel de la science est-il constitué par des univers bien liés de faits virtuels, avec les règles permettant de déterminer avec plus ou moins de précision et de certitude, l’image des réalités actuelles. Ainsi peut-on dire que c’est *ce qui n’a pas lieu qui explique ce qui a lieu* (italiques mises par nous)”. Voir

Ces unions réitérées engendrent une nouvelle “tenue des comptes”. Ces nouveaux comptes” deviennent les formes des gestes du management. Chaque échéance atteinte recule les horizons tels que $t + 1$ devient t et $t + 2$ devient $t + 1$, et ainsi de suite. La quantification de ces comptes, i.e. leur comptage, relève d’un calcul de relations des temps et des changements d’attributs de contenus et de contenants. Ce faisant, le management procède en permanence à des “décomptabilisations” et à des “recomptabilisations” par des va-et-vient entre les contenants et les contenus normés par les conditions évolutives de générations de flux futurs. Toutes ces séquences d’accomplissement de la production et de la quantification de la richesse future relèvent du jugement et des gestes du management, lesquels composent le nouveau compte d’entreprise.

Le travail de recherche, de découverte et d’invention de réunir ces conditions substituables met en oeuvre la méthode heuristique comptable conditionnelle normative (CoNAM). Son calcul heuristique de relations permet une “dénormalisation” et une “renormalisation”⁵⁹⁰ des conditions⁵⁹¹ des 4 comptes d’entreprise. CoNAM peut donc produire et quantifier la qualité demandée aux gestes du management de réaliser la régénération et la surrégénération des flux futurs en tiercéité équilibrée. Le compte ainsi construit devient le “rendre compte” des gestes du management posés pour assurer la richesse future suivant ses nouvelles conditions. Les éléments de ce nouveau compte relèvent eux-mêmes des gestes du management sélectionnant ce dont il faut “tenir compte” et qui fera leur évaluation définitive par les fournisseurs de capitaux. La représentation de ces comptes reflète l’organisation de ces gestes entre eux et elle délivre la projection stratégique du “rendre compte” de l’intégration effectuée par le management du micro-économique de l’Enreprise dans le macro-économique des Echanges et des Etats. Cette organisation du management intègre de la sorte en interne et en externe les relations de la tiercéité des 3 E. Le nouveau compte de la nouvelle richesse redéfinie comme richesse future “réalisée” et “à effectuer”

R.V.Mattessich dans *Critique of accounting* (1995a, 1995b) la “révolution post-empirique” et dans *Reality and Accounting* (2013), la “représentation pragmatique des *Purpose Oriented Representation (POR)*”.

⁵⁹⁰Cf. Queau P. 1989 *Metaxu*. Théorie de l’art intermédiaire, Champ Vallon INA, p.265 Référence à Wilson K. prix Nobel de physique 1982 : “On peut postuler l’existence potentielle d’une “théorie critique”, appelée ainsi par analogie avec le point critique qui est le point fixe des transformations du groupe de renormalisation”. De même d’une théorie critique de la comptabilité Cf. *Critique accounting* de R.V.Mattessich et la *Conditional Normative Accounting Methodology (CoNAM)*. Accomplissement de la tiercéité comptable du “tenir compte, rendre compte, tenir les comptes” avec pour fondement l’attention au sens de Peirce et de Husserl (Cf. notes 44 Peirce, 405 Queau et 39 Lakatos).

⁵⁹¹Cf. QC2 cadre conceptuel révisé en 2010 : “(...) et autres événements *et conditions qui modifient* ces ressources et ces droits (...)”. Conceptual Framework 2010 : « (...) and other events *and conditions that change* those resources and claims (...) » (italiques mises par nous) ; Cf. Leibniz, 1665 *De conditionibus*, (Des conditions), traduction, commentaires et notes de Pol Bouchet, 2003 Vrin, p.88-89, 95-96, 187-189.

de l'IAS1.86 et 119 réalise ainsi la qualité quantifiée demandée par la comptabilité financière de l'entité qui est à communiquer aux décideurs externes. De ces interrelations entre la communication et la production, résultera la création de la richesse attendue par les 3 fournisseurs de capitaux à l'entité entreprise (les investisseurs, les prêteurs et "les autres créanciers" au sens élargi de ce terme dans les normes IFRS⁵⁹².

Selon ces normes internationales élargies, la comptabilité financière à communiquer aux décideurs externes informe simultanément à l'instant t sur deux événements de flux futurs : le flux futur antérieur réalisé et le flux futur postérieur annoncé à effectuer par le management stratégique. Les flux futurs antérieurs réalisés en t correspondent à une projection de t - 1 à t qui correspondait à un t + 1⁵⁹³ devenu à nouveau t pour un autre cycle de projection stratégique. La réalisation de ces flux futurs antérieurs administre une confirmation partielle ou totale de l'annoncé antérieur de sorte qu'au même moment t, la stratégie du management bascule sur les flux futurs postérieurs à réaliser. Elle s'appuie en t sur des indices et des attributs objectifs pour le nouveau t + 1 et t + 2. Les espérances d'attente des décideurs se reportent du premier au second futur. En effet, les décideurs ne comptent plus sur la réussite passée mais sur la réussite à venir⁵⁹⁴. A l'instant t, ils se détachent de la valeur numérique du futur antérieur réalisé bien qu'elle soit satisfaisante, et, à ce même moment t, ils prennent connaissance de la valeur numérique de la richesse future annoncée pour t+1 sans lui attribuer encore la qualité prédictive fidèle. Ils s'informent d'abord auprès du management sur les conditions normatives de sa réalisation. Ce faisant, les décideurs pour évaluer la richesse future dépassent le calcul numérique classique de la valeur. A cet effet, les normes internationales élargies IAS1.125 et IFRS 12.7⁵⁹⁵ obligent les

⁵⁹²Cf. la troisième phase de CoNAM sur l'élargissement en IFRS du concept de fournisseurs de capitaux autres que le capital financier soit aussi le capital humain et le capital pays.

⁵⁹³Revoir le tableau n°1 des projections successives Cf. chapitre 8 p.247.

⁵⁹⁴Cf. l'entrepreneur au sens de Schumpeter décrit par F. Perroux, supra note 436. p.88-89 : "La fonction spécifique de l'entrepreneur consiste donc à vaincre une série de résistances (...). Le temps et l'habitude créent un automatisme économique que l'entrepreneur doit rompre (...)". En effet, ce qui réussit aujourd'hui est le plus grand danger car il est difficile de se détacher de sa satisfaction. Schumpeter rejoint ou s'inspire ici de Marx qui appelle ce capital ou ce revenu : "grandeur évanescence" (*magnitudo evanescens* au sens mathématique" Cf. Fausto R. 1986, p. 57 et p.67 supra note 462.

⁵⁹⁵IAS1.125 : "L'entité doit fournir des informations sur les hypothèses qu'elle formule pour l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitudes relatives aux estimations à la fin de la période de reporting, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante (...)." « An entity shall disclose information about the assumptions it makes about the future, and other major sources of estimation uncertainty at the end of the reporting period, that have a significant risk of resulting in a material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year (...) ».IFRS12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, spéc. 12.7 : "L'entité doit fournir des informations sur les hypothèses et jugements importants (et sur les changements apportés à ces hypothèses et jugements) sur lesquels elle s'est basée pour déterminer : a) qu'elle

entreprises cotées à faire figurer dans leurs rapports financiers comment ce dépassement du calcul numérique classique de la valeur a été effectué par leur management stratégique⁵⁹⁶. Ce comment du management devient le comptage IFRS. Autrement dit, le nouveau compte financier impose de nouveaux comportements de gestion. Il s'identifie aux nouveaux gestes du management. Il s'effectue par calcul de relations d'unions des conditions changeantes de la richesse future des contenus de comptes et de leurs revêtements mobiles substitués aux contenants classiques des 4 comptes produits, charges, passifs et actifs de la comptabilité.

Cette nouvelle situation place la méthode heuristique comptable conditionnelle normative, CoNAM de RV.Mattessich, comme méthode comptable éligible parmi d'autres, propre à assurer la comptabilité IFRS/ASU de la 3^{ème} mondialisation, comptabilité qui implique un dépassement du calcul classique de la valeur.

Vérification de la tiercéité équilibrée dans le processus heuristique de la méthode comptable CoNAM et du référentiel IFRS.

Le quatrième temps de CoNAM filtre la dérivation des moyens de l'objectif de flux futurs en tiercéité équilibrée des 3 E (Entreprise, Echange, Etat). Ces moyens réunissent les conditions de prédictivité de la richesse à communiquer aux décideurs externes. Ils relèvent du couplage systémique entre les générateurs de flux futurs dits actifs et les fournisseurs de capitaux spécifiques. Ce couplage de la production et de la communication s'inscrit dans les rapports financiers. Ces derniers présentent la régénération et la surrégénération de l'entité entreprise afin de les comparer à d'autres. La sélection des moyens qui concourent à ce couplage interactif se réalise par les gestes du management choisis à cet effet. Ils intègrent les

contrôle une autre entité (...), b) qu'elle exerce un contrôle conjoint sur une entreprise ou une influence notable sur une autre entité (...)." « An entity shall disclose information about significant judgments and assumptions it has made (and changes to those judgements and assumptions) in determining : a) that it has control of another entity (...), b) that it has joint control of an arrangement or significant influence over another entity (...) ». Ne pas oublier que dans la mondialisation d'aujourd'hui comme hier la majorité des transactions se fait au sein des mères et des filiales ou des succursales des unes et des autres au sein des "groupes d'entreprises" et plus généralement entre "entreprises liées" visées par la norme IAS24. Information relative aux parties liées. Voir aussi normes IAS28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises et IFRS11 Partenariats.

⁵⁹⁶QC2 (2010) : "Les rapports financiers fournissent des informations sur les ressources économiques de l'entité comptable, les droits d'autrui sur ces ressources et les effets des transactions et autres événements et conditions qui modifient ces ressources et ces droits (Ces informations sont appelées informations sur les phénomènes économiques dans le cadre conceptuel). Certains rapports financiers contiennent aussi des explications sur les attentes et les stratégies du management à l'égard de l'entité comptable, et d'autres types d'informations prospectives." Cf. original anglais note 495.

conditions changeantes de la production et de la communication de la richesse future. Ces gestes comme moyens correspondent à des va-et-vient entre le management et les décideurs externes de sorte que l'intérieur et l'extérieur aient une seule vue. Cette vue unique influence leurs comportements respectifs et sur les valeurs de l'entreprise. Une méthode de questionnement, de découverte et d'invention se déploie pour former un processus heuristique. Les gestes du management s'assimilent à la pratique de cette heuristique en tenant compte de la tiercéité équilibrée du physiquement possible, du légalement admissible et du financièrement faisable pour l'entité entreprise. La pratique de cette heuristique implique un calcul de relations de compatibilités logiques entre les gestes du management choisis et les qualités requises de la richesse visée.

Les compatibilités logiques produisent les comptes de qualités quantifiées. En ce sens, les gestes du management deviennent le compte de l'entité entreprise ayant cette qualité logique dérivée de ce processus heuristique. Il s'ensuit que le descriptif du 4^{ème} temps de la méthode CoNAM coïncide avec le descriptif de la méthode comptable à déployer dans l'élaboration des rapports financiers demandés par les normes internationales élargies 2014 et du cadre conceptuel révisé de 2010 (le référentiel IFRS). Le déroulement de l'une et de l'autre vérifie le même processus heuristique.

Le 4^{ème} temps de la méthode CoNAM répond au processus heuristique exigé par le référentiel IFRS qui oblige à choisir une méthode heuristique comptable qui réponde aux exigences de la création et de la communication de la nouvelle richesse demandée par la troisième mondialisation. La méthode heuristique comptable conditionnelle normative (CoNAM de R.V.Mattessich) s'accorde dans ses quatre temps logiques avec ce référentiel IFRS. Ce dernier constitue une régulation pour atteindre la nouvelle richesse recherchée de flux futurs ayant la qualité de tiercéité des 3 E. La poursuite de cet objectif et l'adhésion aux caractéristiques qualitatives relatives aux grandeurs des richesses créées par les entreprises démontrent que ces richesses ne se mesurent plus d'après leur résultat arithmétique comptabilisé. L'appréciation de la valeur de la nouvelle richesse devient dialectique tel que le (+) devient le (-) et inversement. L'émergence de cette nouvelle richesse s'effectue sans porter atteinte aux 3 capitaux spécifiques, humain, pays et financier. Sa production et sa communication par la méthode comptable CoNAM impliquent de nouveaux gestes de management, qui, à leur tour, mobilisent de nouveaux comportements de gestion assurant le dépassement du calcul numérique classique de la valeur.

Les 4 nouveaux comportements de gestion principalement nécessaires sont :

Le premier : une gestion parallèle de processus des activités est mise en relation aux recouvrements telle qu'une activité augmente en même temps que l'autre diminue,

Le deuxième : les quantifications des régénérations annulent l'effet des prélèvements concomitants,

Le troisième : le management stratégique décide des projets d'après des indices micro-économiques et macro-économiques influant la régénération continuée,

Le quatrième : l'intégration permanente des contenus dynamiques des 4 comptes produits, charges, passifs, actifs les fait muter. Leurs mutations se déclinent en 12 situations dont 6 sont les plus fréquentes.

La norme IAS1 de 2014 dans ses paragraphes 86 et 119 demande au management de distinguer dans les rapports financiers de l'entité deux résultats : le comptabilisé déjà réalisé et celui annoncé à effectuer dans un avenir proche. Ces deux résultats correspondent à 2 projections distinctes et successives des flux futurs. Les contenus des comptes "actifs, passifs, charges et produits" pris comme contenant, sont normés par des substitutions de conditions qui mènent à la création de la richesse future. L'appellation classique des contenant⁵⁹⁷est conservée (actifs, passifs, charges, produits) mais ces mêmes contenant

⁵⁹⁷Le terme de contenant constitue un "obstacle épistémologique" au sens de G. Bachelard (1938, 1999) car il empêche de saisir que le constituant du compte est une habitation mobile en elle-même : une tente nomade qui se monte et se démonte. Les composants eux-mêmes à différents niveaux de sa tenue sont aussi mobiles (données de nombres, de lettres, de graphiques, de dates, de blocs d'informations, d'unités de processus). Il en est de même de sa présentation laquelle relève d'une simulation familière. Cf. les relevés bancaires des comptes que reçoivent ménages et entreprises. Toutes ces présentations sont générées informatiquement à partir des gestes intégrés des gestionnaires sur le terrain. Il ne subsiste qu'une simulation du concept ancien d'entendement. Cf. les Systèmes de gestion de bases de données relationnelles (SGBD-R), Progiciels de gestion intégrée (PGI), Earning Resource Planning (ERP). Une dissociation s'opère entre les moyens de réalisations liées au développement des sciences et des techniques et la comptabilité dans son concept nouveau de raison. La difficulté à résoudre réside en ce que les deux concepts sont indissociables et qu'un seul demeure opérationnel comme une ville nouvelle posée sur une ville ancienne. Comme le rappelle Degos (1988) in La comptabilité. Exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir, Flammarion, "la comptabilité peut désormais être considérée dans ses purs raisonnements en tant que comptabilité conceptuelle". Autrement dit, bien que science appliquée elle ne saurait être confondue ni avec les connaissances qu'elle reçoit ni avec les outils dont elle se sert pour réaliser ses finalités. Cf. l'inspiration de W. Stegmüller (1969a, 1977) par C. Ulises Moulines, (1987) Le rôle de Wolfgang Stegmüller dans l'épistémologie allemande contemporaine dans *Archives de philosophie* janvier-mars 1987, tome 50, Cahier 1, Beauchesne, Paris, p.3-22, spéc. p.13-14 avec bibliographie ; R.V.Mattessich, (1978), Instrumental reasoning and systems methodology. An Epistemology of the Applied and Social Sciences, 1978, D. Reider publishing company, Dordrecht Holland, Boston USA. Spéc.chapitre 7.32 The Sneed(1971)-Stegmüller (1977) Syntesis, p.265-271. Cf. P. Scheurer, (1979) Révolutions de la science et permanence du réel, Puf, spéc. p. 163-166 ; 170-172 ; 272-274 (exposés sur Jacob (1970) - Lakatos (1983) – Sneed (1971) – Stegmüller (1977) et Bunge (2000) et l'inspiration heuristique, structurale et pragmatique avec références directes à "champ des possibles, variétés différentiables, filtres, relations partielles, couples de structures, espèces de structures" en épistémologie et en philosophie des

mutent en accord aux nouvelles conditions de substitutions de leurs contenus. Les contenants et les contenus de ces 4 comptes perdent leur fixité parce qu'ils traduisent dans leur extérieur et dans leur intérieur des projections de flux futurs en cours de réalisation. Pour ce faire, le management procède à des décomptabilisations et à des recomptabilisations concomitantes à des dénormalisations et à des renormalisations en intégrant les conditions changeantes micro et macro-économiques. Ceci revient à pratiquer une méthode heuristique comptable conditionnelle normative.

Les normes internationales élargies IAS1.125 et IFRS 12.7 obligent les entreprises cotées à faire figurer dans leurs rapports financiers comment le dépassement du calcul numérique classique de la valeur a été effectué par leur management stratégique. Ce comment se trouve dans la méthode heuristique laquelle rend possible la relation congruente entre les contenus et les contenants par le geste du management choisi à cet effet. Ce processus heuristique forme "un tout indissociable" dénommé "compte IFRS". Ce tout indissociable s'identifie à la méthode comptable conditionnelle normative de R.V.Mattessich laquelle dans ses 4 temps logiques se conforme aux obligations des normes internationales élargies. En conséquence, la méthode CoNAM est éligible comme méthode comptable à retenir parmi d'autres pour produire et communiquer la richesse créée des entreprises cotées dans leurs rapports financiers à destination des décideurs externes.

sciences). Sur l'inspiration heuristique Cf. Polya G. 1965, Comment poser et résoudre un problème, Dunod spéc. "Petit dictionnaire d'heuristique" prolongeant explicitement les travaux d'Archimède (287-212 avant J.C.) et son "traité de la méthode" découvert en 1899, de Pappus (300 après J.C., de Descartes (1596-1650), de Leibniz (1646-1716) et de Bolzano (1781-1848) et de Bono E.(1972) La pensée latérale, Stock (Titre original The use of lateral thinking) et (1971, 1987) Lateral Thinking for Management, Pinguin books.

Conclusion de la deuxième partie.
Les deux théorèmes de la tiercéité et de l'heuristique
dans la méthode CoNAM et les IFRS

La compréhension de la tiercéité déséquilibrée en sa première partie et celle de la tiercéité équilibrée et de l'heuristique en sa deuxième partie fait l'unité des deux parties de ce travail de recherche. Les méfaits de la tiercéité déséquilibrée et l'impossibilité d'y persévérer ont engendré l'acceptation du passage à la tiercéité équilibrée inscrite dans les normes internationales élargies. Sa faisabilité est assurée par un calcul de relations d'une méthode comptable heuristique conditionnelle normative. L'interaction effective montrée, entre la méthode comptable conditionnelle normative de R.V. Mattessich et les normes internationales élargies de 2014 avec leur cadre conceptuel révisé en 2010, rend évident le processus général de la production et de la communication de la nouvelle richesse redéfinie dans la troisième mondialisation.

Dans son concept de fonctionnement, la méthode CoNAM opère en 4 temps logiques. Au niveau de chacun se vérifient les deux invariances historiques de la tiercéité équilibrée et de l'heuristique. Ces dernières interagissent en co-dépendances pour assurer la création de la nouvelle richesse redéfinie d'après les caractéristiques qualitatives suivantes :

- le jugement de valeur incorporé au moyen retenu pour le futur du premier temps logique,
- les flux futurs nets de trésorerie du deuxième temps logique,
- la maintenance des 3 capitaux spécifiques (financier, humain et pays) de l'entité du troisième temps logique,
- le processus heuristique de détermination des moyens assurant la nouvelle richesse du quatrième temps logique.

Au niveau de ce dernier, le management, suivant les conditions modifiées pour l'avenir, réajuste les moyens à retenir pour la production et la communication de cette nouvelle richesse à valeur prospective et mobile. La jonction en tiercéité des relations de ces temps logiques figure explicitement dans les normes internationales élargies de 2014 avec leur cadre conceptuel révisé en 2010. Cette trijonction assoit un calcul heuristique de relations en lieu et place d'un calcul d'algorithme arithmétique. Le nouveau calcul de relations assure cette nouvelle richesse émergente en tiercéité équilibrée, richesse dont la durée de vie correspond à l'innovation qui la crée. Ses cycles de générations d'innovations, issus du système complet de ressources de l'entité impliquent la redéfinition des 3 E (Entreprise, Échange, Etat). Ces cycles font passer de la guerre économique à la paix économique et évitent de revenir à un néomercantilisme du "tout-entreprise", du "tout-marché" ou du

“tout-Etat” où un E annihile les deux autres. Les mêmes caractéristiques de qualité quantifiée de la nouvelle richesse redéfinie avec son dépassement du calcul classique arithmétique de la valeur vérifiées dans la méthode CoNAM se vérifient également dans les normes internationales élargies.

Cette nouvelle perspective de production et de communication de la richesse entraîne :

- la redéfinition du profit devenu contributif par sa qualité requise de régénération et de surrégénération sur un ou des horizons temporels déterminés,
- le passage de l’algorithme à l’heuristique,
- le changement des comportements de gestion remplaçant le fixe par le mobile comme loi de variations et le rétrospectif par le prospectif,
- le changement de compte de l’entité, lequel s’identifie aux gestes du management dans son processus organisationnel pour assurer la richesse prospective escomptée.

Le management stratégique et financier s’entend désormais de façon élargie où le nouveau compte de l’entité entreprise fonctionne avec des valeurs dialectiques tel que le (-) devient le (+) et inversement. La dialectique de valorisation s’obtient par un processus permanent de décomptabilisation et de recomptabilisation des comptes des entreprises cotées. Ce phénomène de décomptabilisation et de recomptabilisation accompagne les deux projections de flux futurs à communiquer de façon distincte et efficace aux représentants des fournisseurs des 3 capitaux spécifiques à l’entité (financier, humain et pays). Ces deux projections sont celle du futur antérieur de $t - 1$ à t et celle du futur postérieur de t à $t + 1$. Il en résulte une mutation conditionnelle permanente des 4 comptes actifs, passifs, produits, charges de chaque unité active ou secteurs opérationnels de l’entité. Ces mutations reflétées dans les comptes avec les informations associées traduisent les conditions changeantes pour la production de la richesse future dans les cycles économiques concernés de l’entité. Côté production, ces mutations suivent la perspective des revenus en lieu et place d’une perspective de charges. Côté communication, cette métamorphose des comptes avec leur sens d’informations associées met en évidence l’écart entre l’annoncé et le réalisé, maîtrisé ou non par le management, d’une projection stratégique à l’autre dans la durée. Cette communication porte sur le futur antérieur réalisé et sur le futur postérieur à effectuer soit le comptabilisé échu et le valorisé à échoir du management stratégique et financier de l’entité. Ces changements assumés par le management dans sa gestion stratégique répondent à deux actions spécifiques menées pour l’entité. La première est celle de son intégration du micro-

économique au macro-économique de la tiercéité de l'Entreprise, de l'Echange et de l'Etat dans la troisième mondialisation. La seconde est celle de sa mobilisation du système complet de ressources internes et externes à l'entité sur lequel les décideurs externes pourront compter.

Cette production et communication de la nouvelle richesse future demande 4 nouveaux comportements de gestion :

- de processus parallèles où ceux en pleine expansion couvrent le manque des processus de ceux finissant et de ceux émergeant,
- de régénérations continuées d'activités diverses selon un calcul de variations,
- d'activités assujetties à des lois variables de variations où la règle de trois de l'arithmétique ne peut plus opérer,
- de mutations conditionnelles permanentes des 4 comptes classiques de produits, de charges, d'actifs et de passifs tels que ces derniers deviennent les formes et les évaluations des gestes du management pour le futur.

Il apparaît alors que le nouveau compte de l'entité devient le calcul des gestes de son management stratégique et financier. Son processus heuristique de réalisation en tiercéité équilibrée modèle ce nouveau compte redéfini par les IFRS. Il compose un tout indissociable de son approche management de l'entreprise (modèle d'entreprise et plan d'affaires). Cette organisation de comptes comme processus heuristique, vérifiée dans la méthode comptable conditionnelle normative de R.V. Mattessich (CoNAM) se vérifie aussi en équivalence dans les normes internationales élargies. Ce même type d'organisation de comptes en tant que processus heuristique assure le dépassement du calcul classique numérique de la valeur qu'effectue le management avec la communication requise aux décideurs externes sur sa manière d'opérer.

Or ces normes IFRS/ASU imposent un changement de méthode heuristique comptable apte à assurer efficacement la prédictivité de la nouvelle richesse future aux décideurs externes et la connaissance certaine du système de ressources de l'entité sur quoi ils pourront compter.

L'interaction et l'équivalence démontrées des normes internationales élargies et de la méthode heuristique comptable conditionnelle normative font que cette méthode CoNAM peut alors être éligible comme méthode comptable parmi d'autres pour produire le nouveau compte IFRS *sui generis* à cette nouvelle richesse dans la troisième mondialisation.

Conclusion générale

Le passage de la tiercéité déséquilibrée des 3 E (Échange, Entreprise, Etat) étudiée dans la première partie à la tiercéité équilibrée de ces mêmes 3 E relevée dans la deuxième partie fait l'unité des 2 parties de ce travail. Bien que la première partie a mis en évidence une tiercéité déséquilibrée et la deuxième a fait ressortir une tiercéité équilibrée, elles ont en commun l'invariance de la tiercéité de ces mêmes 3 E. En l'an 2010, se produit un basculement de la tiercéité déséquilibrée à la tiercéité équilibrée. Les méfaits de la première qui ont détruit le vivre-ensemble par la domination d'un E sur les deux autres ont engendré l'acceptation de passer à la deuxième. La faisabilité de ce passage repose sur le consentement à l'application des normes internationales élargies par les Etats. Elles leur apportent une régulation commune de sorte qu'ils aient un référentiel mondial commun avec son cadre conceptuel révisé en 2010.

Ces règles communes fonctionnent selon un calcul de relations d'une méthode comptable heuristique conditionnelle normative. Son interaction avec la méthode comptable conditionnelle normative de R.V. Mattessich, qui, elle aussi fonctionne selon ce calcul de relations d'une méthode comptable heuristique, rend alors évident le processus général de la production de cette nouvelle richesse contributive demandée. Elle retrouve ses caractéristiques qualitatives de richesse prospective à travers les mondialisations étudiées. En effet, dans toutes les mondialisations retenues, la vérification historique de réalisation du concept de mondialisation montre des comptabilités à valeur prospective et mobile. Elle inclut la comptabilité vénitienne améliorée d'aujourd'hui héritée de Lucas Pacioli, laquelle est considérée comme étant "la comptabilité". La réduction à sa partie d'inscription dans les livres de banques lui donne l'apparence d'une comptabilité rétrospective et à valeur fixe. Sa caractéristique essentielle d'être prospective et mobile réapparaît dans la troisième mondialisation avec l'avènement des normes internationales élargies applicables aux entreprises cotées transnationales.

Dans sa première partie, le travail de recherche couvre six cas de réalisations historiques du concept commun de mondialisation :

- la prémondialisation (60 à 40 avant J.C.) à la fin de la république romaine (1),
- la première mondialisation avec les républiques italiennes (fin XIIIème siècle vers 1265 à fin XVème siècle vers 1494 de Gênes (2), de Florence (3) et de Venise (4),
- la deuxième mondialisation (1715-1720) du système de Law (5),

- la troisième mondialisation (1980 à aujourd'hui), marquée par la période de 2010-2015 (6).

Le concept de mondialisation, selon la définition retenue par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Commission de l'Union européenne, renvoie à "un phénomène complexe conjuguant l'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que la diffusion accélérée et généralisée de la technologie".

Sur ces six cas examinés, les témoignages des historiens et des géographes nous apprennent qu'une invariance de la tiercéité (des institutions de l'Etat, de l'Échange et de l'Entreprise dit les 3 E), se vérifie à chaque réalisation de ce concept de mondialisation. Cette invariance historique nous révèle que cette tiercéité a toujours été déséquilibrée par la domination d'un E qui absorbait les deux autres. Le E dominant régnait en auto-régulation de sorte que le tout-Etat ou le tout-Marché ou le tout-Échange, ou le tout-Entreprise altérait les deux autres E jusqu'à les annihiler. Ceci produisait une forme de mercantilisme où la puissance et la richesse quantitative prospéraient par la captation de richesse d'un Etat sur un autre.

La tiercéité déséquilibrée a approché un équilibre des 3 E dans la République de Venise et dans le système de Law, le E de l'Etat a sauvegardé le bien commun de sa population en contenant les deux autres E de l'Échange et de l'Entreprise. Cette tiercéité a retrouvé son équilibre par l'avènement des normes internationales élargies à partir des années 2010 pour basculer en tiercéité équilibrée.

Contrairement à la prémondialisation à fin de la République romaine et aux deux Républiques de Gênes et de Florence, la République de Venise a préféré, chaque fois qu'elle le pouvait, la guerre économique à la guerre militaire. La deuxième mondialisation du système de Law a complètement abandonné la guerre militaire pour la remplacer par la guerre économique. La troisième mondialisation a délaissé aussi bien la guerre militaire que la guerre économique pour leur substituer la paix économique entre les États. Le fondement de cette paix économique repose sur une richesse émergente contributive, mobile au sens de non durable parce qu'adossée à la durée de vie limitée de l'innovation ou de la grappe d'innovations technologiques, son support.

L'avènement de cette nouvelle richesse induit que la richesse à valeur fixe accumulée par captation n'a plus de raison d'être puisqu'elle perd sa valeur face aux innovations technologiques successives. En effet, le raccourcissement de la durée des innovations technologiques et la vitesse de leur diffusion mondiale ont fait qu'il n'est plus possible de compter sur une richesse accumulée d'une part et sa captation sur autrui par des guerres militaires ou économiques se trouve désormais dépourvue de raison d'être d'autre part.

Aussi, la redéfinition de la richesse émergente et mouvante redéfinit les rapports entre les États. La contribution de leurs entreprises avec celles des autres États les mène à une coopération mutuelle bénéficiaire pour tous, tant du point de vue technologique que financier. Ces nouveaux rapports redéfinissent les États, les Entreprises et les Échanges. Entre les États via la technologie de leurs entreprises, les nouveaux rapports inversent le cadrage mercantiliste sous toutes ses formes. Les États qui encourageaient leurs entreprises à s'installer dans d'autres États tout en fermant leur territoire à toute implantation chez eux, ont inversé ce mouvement unilatéral d'ouverture et de fermeture. Ils sollicitent et encouragent les entreprises étrangères à fort potentiel technologique à venir s'installer chez eux. Mais pour ne pas retomber dans un néomercantilisme, les conditions de coopérations technologiques et financières subissent la régulation des normes internationales élargies. Ces dernières font réaliser le concept de tiercéité équilibrée en déterminant le calcul du profit de ces entreprises cotées transnationales dans le respect de cette tiercéité équilibrée.

L'étude des 6 cas de mondialisation nous apprend aussi que de tous les temps, la comptabilité des entreprises a relevé d'une comptabilité à valeur prospective et mobile. Elle dépendait de la réussite des aventures de conquêtes des États. La comptabilité prospective s'enregistrait en partie double dans les livres de banques dénommés *banchi di scritta* au temps de Lucas Pacioli et d'Andrea Barbarigo (XVème siècle, 1494 et 1431). Celle-ci passe pour être "la comptabilité" alors qu'en fait, il ne s'agit que d'un aspect partiel de la comptabilité telle qu'elle était pratiquée par les hommes d'affaires vénitiens, laquelle est aujourd'hui améliorée.

Cette partie apparente ainsi présentée ne couvre toujours que la réalisation d'une projection d'une richesse future réalisée en valeur arithmétique mise en sécurité dans des banques de dépôts. A ces époques, cette comptabilité prédictive ne s'accompagnait pas d'une obligation

de respecter la tiercéité équilibrée des 3 E. Elle n'était pas non plus accompagnée de son comment comme chemin heuristique de production et de communication de cette valeur de richesse prédictive dans les livres comptables officiels. Dans la troisième mondialisation, les normes internationales élargies font désormais obligation de respecter ces deux exigences : la traçabilité du comment comme démarche heuristique et la preuve du respect de la tiercéité équilibrée dans la création de la richesse prédictive des entreprises dans leur génération de flux futurs. Ces deux conditions deviennent les conditions normatives fixées aux entreprises cotées transnationales dans cette dernière mondialisation.

Ces normes internationales élargies redonnent aujourd'hui, dans la troisième mondialisation, l'entièreté de la comptabilité originelle vénitienne du temps de Barbarigo et de Pacioli. Elle recouvre ses pleines potentialités et sa nature propre de produire et de communiquer une richesse prospective et mobile à usage général des décideurs. En effet, elle reprend son jugement de valeur fondamental de but visé sous-jacent à tout moyen retenu et à toute organisation mis en place, les deux orientés sur une fin d'aide à l'évaluation. Dans le contexte des IFRS, "mesurer pour se souvenir" la richesse prédictive (en référence à l'Échange visant la valeur), "mesurer pour agir" (en référence à l'Entreprise visant l'activité) et "mesurer pour partager" (en référence à l'État visant le vivre-ensemble).

Dans la deuxième partie de ce programme de recherche, le rapprochement de la méthode heuristique comptable conditionnelle normative de R.V.Mattessich (dite CoNAM) et des normes internationales élargies (dites IFRS/ASU) met en évidence l'identité commune de caractéristiques qualitatives et d'objectifs de la richesse recherchée :

- le même jugement de valeur sociétal du respect de la tiercéité équilibrée exigeant le maintien du capital global. Le management doit effectuer ce maintien sans diminuer un des 3 capitaux spécifiques attachés aux 3 E (capital financier, capital humain et capital pays),
- le même principe d'émergence comme fondement de la richesse réelle issue du système économique complet de l'entité entreprise,
- la même attente d'un revenu global fondé sur les projections des flux futurs à destination des 3 décideurs utilisateurs principaux des rapports financiers,
- le même processus heuristique qui détermine les gestes du management propres à remplacer les anciennes conditions micro-macro-économiques par les nouvelles dans la production et dans la communication des flux futurs nets de trésorerie.

Les gestes du management déploient ce processus heuristique en tenant compte de la tiercéité équilibrée du physiquement possible, du légalement admissible et du financièrement faisable pour l'entité entreprise. La pratique de cette heuristique implique un calcul de relations de compatibilités logiques entre les gestes du management choisis et les qualités requises de la richesse visée. Ces relations produisent des comptes de qualités quantifiées. En ce sens, les gestes du management stratégique deviennent le compte financier de l'entité entreprise. Le descriptif du processus heuristique du quatrième temps logique de CoNAM se retrouve dans celui du processus heuristique d'élaboration des rapports financiers demandés par les normes internationales élargies de 2014 et leur cadre conceptuel révisé en 2010. Ce référentiel IFRS (cadre et normes) pose les conditions d'obligation de choisir une méthode heuristique comptable. La méthode heuristique comptable conditionnelle normative (CoNAM de R.V.Mattessich) coïncide dans ses quatre temps logiques avec le référentiel IFRS obligatoire. Les valeurs des grandeurs relatives des richesses créées par les entreprises ne se déterminent plus d'après le résultat arithmétique comptabilisé. L'appréciation de ce dernier devient dialectique quant à la valeur retenue tel que le (+) devient le (-) et inversement. Le management stratégique et financier s'entend désormais de façon élargie où le nouveau compte de l'entité entreprise fonctionne avec des valeurs dialectiques. En effet, la dialectique de valorisation s'obtient par un processus permanent de décomptabilisation et de recomptabilisation des comptes des entreprises cotées. Ce phénomène de décomptabilisation et de recomptabilisation assure les deux projections de flux futurs à communiquer de façon discernable aux décideurs visés des fournisseurs à l'entité des 3 capitaux spécifiques, financier, humain et pays.

Ces deux projections sont celle du futur antérieur de $t-1$ à t et celle du futur postérieur de t à $t + 1$. La mutation conditionnelle permanente des 4 comptes actifs, passifs, produits et charges traduit l'avènement des conditions changeantes dans les cycles économiques concernés de l'entité. Elle trace le passage d'une optique de charges à une optique de revenus et la communication de l'écart, maîtrisé ou non, entre les deux résultats des deux projections communiqués de façon distincte aux décideurs visés. Cette communication porte sur le futur antérieur réalisé et sur le futur postérieur à effectuer : le comptabilisé échu et le valorisé à échoir du management stratégique et financier de l'entité.

Dans la communication de cette paire ordonnée du résultat prédictif échu et de celui à échoir, dans la co-dépendance entre la production et la communication aux fournisseurs de capitaux à l'entité entreprise, sept phénomènes économiques s'observent régulièrement :

- 1- Si les décideurs externes fournisseurs de ressources vérifient que le management de l'entreprise prépare en t son avenir pour $t + 1$, alors que ses charges de fabrications de quasi-actifs ou d'actifs potentiels lui font accuser une diminution de valeur comptabilisée, cette variation négative engendre immédiatement comme appréciation une variation positive de valeurs.
- 2- Si dans le cadre de sa survie ou du maintien de sa compétitivité, l'entreprise se restructure et que le management engage cette restructuration en t pour $t + 1$ en procédant à l'abandon d'un processus d'activités qui entraîne une permutation ou une réduction d'effectifs sur tels sites, la variation négative se transforme immédiatement en variation positive des valeurs pour $t + 1$.
- 3- Si le management de l'entreprise procède à des acquisitions d'actifs qui vaudront pour $t + 3$, $t + n$ et dont il aura le contrôle dans le but de les utiliser pour elles-mêmes ou de les céder, le même phénomène de variation négative se transforme immédiatement en une variation positive de valeur.
- 4- Si une entreprise confirme ses stratégies successives et que ses tableaux de flux de trésorerie montrent qu'elle a corrigé au fur et à mesure celles-ci et que les écarts réalisés de variations d'une année sur l'autre restent dans des limites acceptables prévues, le même phénomène de variation négative se transforme immédiatement en variation positive de valeur.

- 5- Si, en sens inverse, la variation entre l'annoncé et le réalisé est plus que positive, c'est-à-dire qu'il se dégage un gain de rentabilité très supérieur à celui annoncé, et que ce gain n'entre pas dans les limites annoncées des prévisions du management, ce phénomène de variation positive se transforme immédiatement en variation négative de valeur⁵⁹⁸.
- 6- Si, le résultat positif de flux réalisés ne correspond pas à une régénération continuée dans l'horizon temporel envisagé, la valeur numérique comptabilisée de l'entreprise baisse voire s'annule pour les décideurs fournisseurs de capitaux spécifiques.
- 7- Si, le management, malgré des résultats positifs montre qu'il ne dispose pas d'un système de révisions de croyances, la valeur numérique comptabilisée devient non fiable pour l'avenir et ses impondérables. Sa valeur positive se transforme immédiatement en valeur négative pour les décideurs fournisseurs de capitaux spécifiques.

Ces sept effets observables de la variation numérique de la valeur apportent les preuves tangibles que dans le plongement d'une mondialisation une variation numérique négative engendre fréquemment une variation numérique positive et inversement. Ce phénomène observé correspond aux 7 comportements de gestion repérés chez Andrea Barbarigo (1431), homme d'affaires contemporain de Lucas Pacioli (1494). Cf. infra tableau n°1 p.289 et supra p. 80-81

⁵⁹⁸L'histoire d'Alcatel est restée dans les annales. Cf. Manière P.1999, Marx à la corbeille. Quand les actionnaires font la révolution, éditions Stock, spéc. p.63-87 : ch.3 Les bouchers de Londres, p.69 : "La descente aux enfers d'Alcatel à la Bourse de Paris. Bilan : 38,4% de baisse en une seule séance. Cet écart inouï a fait perdre à Alcatel 70 Milliards de francs de valeur – l'équivalent de trois fois le budget de la Justice, ou encore le prix de quatre-vingt Boeing 747". Effet sensible de l'écart entre le bénéfice réalisé et ce bénéfice annoncé antérieurement par son management. Pour cette entreprise ce bénéfice réalisé supérieur a entraîné la chute de confiance en la prédictivité de ses flux futurs.

Tableau n°1

Gestes du management = comptes d'évaluations

	Valeurs numériques comptabilisées		valeurs numériques évaluées inversées
1-	(-)	→ actes posés pour le futur	(+)
2-	(-)	→ suppression/réorganisation	(+)
3-	(-)	→ acquisitions pour le futur	(+)
4-	(-)	→ Autocorrections du management	(+)
5-	(+)	→ non-maîtrise de l'écart annoncé et réalisé	(-)
6-	(+)	→ pas de régénération continuée	(-)
7-	(+)	→ défaut de révision de croyances	(-)

Les valeurs de grandeurs relatives à l'entreprise ne se déterminent plus d'après les montants et les variations du résultat comptabilisé. La valeur de la variation numérique arithmétique devient contradictoire ou dialectique. L'émergence de la nouvelle richesse, sans atteinte aux 3 capitaux spécifiques, humain, pays et financier, exige de nouveaux gestes du management à savoir de nouveaux comportements de gestion qui dépassent le calcul numérique classique de la valeur.

Les 4 nouveaux comportements de gestion principalement nécessaires sont :

- la gestion parallèle de processus des activités mis en relation à leurs recouvrements telle qu'une activité augmente en même temps que l'autre diminue,
- les quantifications des régénérations annulent l'effet des prélèvements concomitants,
- le management stratégique décide des projets d'après des indices micro-économiques et macro-économiques influant la régénération continuée,
- l'intégration permanente des contenus dynamiques des 4 comptes produits, charges, passifs, actifs les fait muter. Leurs mutations se déclinent en 12 situations dont 6 les plus fréquentes.

Tableau n°2

Formes des gestes du management pour le futur = mutations conditionnelles des comptes.

12 Mutations	
Charges → Actifs 1. recherche développement	Actifs → Charges 2. perte de marché solvable
Charges → Passifs d. baisse générale d'activité	Passifs → Charges b. titres toxiques
Charges → Produits 6. recyclage	Produits → Charges 5. désocialisation culturelle
Actifs → Produits a. transfert capacité management	Produits → Actifs e. innovations
Actifs → Passifs 4. catastrophes ou guerres	Passifs → Actifs 3. délocalisations
Passifs → Produits c. titres de trésorerie	Produits → Passifs f. remises en état

En conformité à la norme IAS1 de 2014 dans ses paragraphes 86 et 119, pour chaque entité entreprise comparée à une autre, il est nécessaire de distinguer dans son rapport financier (*reporting*) deux résultats : le comptabilisé déjà réalisé et celui annoncé à effectuer dans un avenir proche. Ces deux résultats correspondent à 2 projections distinctes et successives de flux futurs. Les contenus de ces contenants actifs, passifs, charges et produits deviennent normés par les conditions substituées qui mènent à la création de la richesse future. Leur appellation classique de contenants est conservée mais ces mêmes contenants mutent en accord aux nouvelles conditions de leurs contenus substitués. Contenants et contenus des comptes perdent leur fixité parce qu'ils traduisent en tant que comptes d'entreprise aussi bien dans leur extérieur que dans leur intérieur des projections de flux futurs. En conséquence, le management procède à des "décomptabilisations" et à des "recomptabilisations", à des "dénormalisations" et à des "renormalisations" (ordres de nouveaux process) en intégrant les conditions changeantes micro-économiques et macro-économiques de prédictivité de la génération de flux futurs. Ceci revient à pratiquer une méthode heuristique comptable conditionnelle normative.

Les normes internationales élargies IAS1.125 et IFRS12.7 obligent les entreprises cotées à faire figurer dans leurs rapports financiers comment ce dépassement du calcul numérique classique de la valeur a été effectué par leur management stratégique. Ce comment se trouve dans la méthode heuristique laquelle rend possible la relation congruente entre les contenus et les contenants par le geste du management choisi à cet effet. Ce processus heuristique forme un tout indissociable dénommé nouveau compte IFRS. Ce tout indissociable s'identifie à la méthode comptable conditionnelle normative de R.V.Mattessich laquelle dans ses quatre temps logiques se conforme aux obligations des normes internationales élargies. En conséquence, la méthode CoNAM est éligible comme méthode comptable à retenir parmi d'autres pour produire et communiquer la richesse contributive pour le futur des entreprises cotées dans leurs rapports financiers à destination des décideurs externes.

Une vue globale des résultats obtenus dans ce programme de recherche montre donc que l'idée organisatrice renvoie au concept-clé de tiercéité équilibrée des 3 E (Entreprise, Échange, Etat). Cette approche réunit selon une sociologie compréhensive des domaines jusqu'ici envisagés séparément. Chacun de ces domaines regagne sa place dans l'unité de leurs co-dépendances au sein de la structure originale de la tiercéité équilibrée : du

physiquement possible par l'Entreprise, du financièrement faisable par l'Échange et du légalement admissible par l'Etat maintenant les 3 capitaux spécifiques financier, humain et pays. Ces derniers sont maintenus à unités de pouvoir d'achat constant de leurs revenus spécifiques de régénérations et de surrégénérations. Leur capital se refait tout en assurant sa rentabilité attendue. La nouvelle combinaison reconnue obligatoire par les normes internationales élargies mobilise par une méthode heuristique comptable conditionnelle normative de nouveaux comportements de gestion. Ce tout indissociable comme processus heuristique assure la nouvelle valeur prospective et mobile, lequel devient le nouveau compte IFRS de la comptabilité financière de l'entreprise transnationale cotée.

Dans ce travail de recherche, les 6 cas de mondialisations ont servi de champs d'expériences afin de vérifier l'hypothèse de départ, l'invariance ou non de la tiercéité comme structure originale distinguée d'une triplicité, telle qu'en tiercéité chaque élément n'existe que par sa co-dépendances aux deux autres. Les données positives utilisées proviennent des témoignages des historiens et géographes reconnus dans leurs travaux publiquement accessibles sur les périodes retenues des phénomènes économiques de mondialisations. L'hypothèse de l'invariance de la tiercéité a été vérifiée sur chacune des périodes historiques étudiées. La vérification de ce résultat peut être reproduite en considérant de la même façon ces données positives. La réfutation de l'hypothèse avancée de l'invariance de la tiercéité reposerait sur le désaccord prouvé avec les données positives mobilisées. Cette démarche de validation et réfutation s'inscrit alors dans la démarche épistémologique positiviste. Elle s'étend aux normes internationales élargies de 2014 IFRS/ASU avec leur cadre conceptuel commun révisé en 2010 de l'IASB et du FASB ainsi qu'à la méthode comptable conditionnelle normative (CoNAM) de R.V.Mattessich.

Dans cette application les données positives renvoient aux textes originaux anglais de R.V. Mattessich avec leur traduction française ainsi que les textes originaux anglais du référentiel IFRS avec leur traduction française. Les deux champs d'expériences possèdent une caractéristique commune : leur auteur ou le collectif d'auteurs s'expliquent eux-mêmes comment comprendre leurs propos. Cette compréhension communiquée en notes de bas de pages devient elle aussi donnée positive. Elle permet de s'y reporter directement afin d'opérer toutes les vérifications utiles d'authenticités et de démarquer la contribution de ce travail de recherche. Elle prouve deux invariances. La première établit celle des comptabilités d'entreprise à valeur prédictive et mobile dans les 6 cas retenus de

mondialisation. La seconde révèle la tiercéité des 3 E (Entreprise, Échange, Etat) dans ces mondialisations étudiées. Cette tiercéité devient une tiercéité équilibrée à partir de 2010 par les normes internationales élargies. L'avènement de la tiercéité équilibrée vise à éradiquer le mercantilisme. Il est remplacé par la coopération d'innovations technologiques des Etats. Ces derniers créent par leurs entreprises une nouvelle richesse émergente résultant d'une paix économique en lieu et place d'une captation d'Etat à Etat par des guerres militaires ou économiques. La paix économique est régulée par les normes internationales élargies lesquelles obligent les Entreprises, les États, les Marchés ou les Échanges à respecter la nouvelle qualité de richesse émergente en tiercéité équilibrée. Elle implique dans sa production future des conditions changeantes micro-économiques et macro-économiques et des capacités de l'entreprise et de son management à prendre en comptes.

La nouvelle qualité des comptes présente la caractéristique d'un dépassement de la valeur de la richesse par le management dans sa mesure arithmétique classique annoncée. Ce dépassement se reporte sur les capacités et les conditions qui assureront les flux futurs attendus par les décideurs. En conséquence, le management procède à des décomptabilisations et à des recomptabilisations des nouveaux comptes IFRS de l'entreprise. Le geste du management et le compte sont devenus inséparables : ils apparaissent et ils disparaissent ensemble dans le même mouvement.

Les normes internationales élargies obligent aussi le management des entreprises à déclarer dans les rapports financiers comment s'effectue ce dépassement du calcul de la valeur arithmétique d'une part, et comment se réalise la prise en compte des capacités et des conditions changeantes avec lesquelles l'entreprise doit compter d'autre part. Ce comment traduit la traçabilité des moyens de réalisation de ce prédictif, le choix des comportements de gestion du management et la décision de modifier et de renouveler les capacités et les conditions. Les normes internationales élargies font aussi obligation aux entreprises de changer de méthodes comptables pour prendre la plus appropriée à cet effet. Celle-ci doit pouvoir procéder à des opérations de questionnements, d'essais et d'erreurs, de découvertes, d'inventions des nouveaux gestes ou de comportements de gestion impliquant un calcul de relations de compatibilités logiques à une qualité de richesse future émergente.

Le rapprochement des caractéristiques de la méthode heuristique CoNAM et celles exigées par les normes internationales élargies montre que la méthode comptable à retenir pour

atteindre l'objectif est une méthode heuristique conditionnelle normative. L'interaction des opérations et l'équivalence des caractéristiques dans les deux méthodes rendent la méthode CoNAM éligible parmi d'autres pour atteindre l'objectif demandé par les IFRS : assurer le compte *sui generis* d'évaluation de la nouvelle richesse dans la troisième mondialisation.

Ce travail de recherche se limite à la prise de conscience de la tiercéité équilibrée des 3 E dans la création de la nouvelle richesse dans la mondialisation d'aujourd'hui, d'une part et dans le dépassement du calcul classique de la valeur arithmétique par un calcul de relations d'un processus heuristique conséquent à son objectif de qualité quantifiée, d'autre part. Ce calcul de relations appelle d'autres mathématiques de calcul, des mathématiques de comptes au-delà des mathématiques des nombres, telle que la mathématique des catégories.⁵⁹⁹

Il apparaît alors que la structure originale de tiercéité équilibrée par la redéfinition des 3 E (Entreprise, Échange, Etat) conjuguée à son processus heuristique ouvre de nouvelles perspectives dans toutes les sciences appliquées mobilisées et dans toutes les professions concernées, en premier lieu celles du management et celles de la comptabilité.

⁵⁹⁹Cf. Mac Lane S. 1998, *Categories for the working mathematicians*, Springer, sd édition ; Ehresmann C. 1965, *Catégories et structures*, Dunod, Paris ; Jaffard P. et Poitou G. 1971, *Introduction aux catégories et aux problèmes universels*, Edisciences, Paris ; Adamek J., Herrlich H., Strecker G. 1990, *Abstract and concrete categories*, Wiley InterSciences, New York, Chichester. Voir Mac Lane S. et Birkhoff, G. 1971, *Algèbre*, tome 1 Structures fondamentales, préface de Jean Dieudonné, tome 2 Les grand théorèmes, traduits par J. Weil, Gauthiers-Villars. Cf. Introduction aux catégories dans l'avant-propos p. VIII- IX et XI, préface p. XIII-XIV, chapitre 10 catégories concrètes p.74-77 du tome 1 et chapitre 15 Catégories et foncteurs adjoints p.201-236 du tome 2 et enfin R.V. Mattessich 2006 dans *Foundational research in accounting professional memoirs and beyond* p.115 : « Whether it is the best selling text by G. Birkhoff and S. Mac Lane on a Survey of Modern Algebra (1977), 4th ed. ».

Liste des tableaux

Chapitre 3. Tiercéité, mondialisation renaissante et système fiduciaire et intellectuel de Law.

- Tableau n°1. Effet sur les dettes des parités entre les 2 monnaies :..... p.92
de référence (Or) et de compte (Livres tournois)
- Tableau n°2. 1^{ère} manipulation monétaire de Law : augmentation.....p.101
de la parité LT/Or
- Tableau n°3. 2^{ème} manipulation monétaire de Law : diminution.....p.102
de la parité LT/Or
- Tableau n°4. Inversions de variations entre l'arithmétique.....p.102
le monétaire et l'économique

Chapitre 4. Tiercéité, mondialisation financière d'aujourd'hui.

- Tableau n°1. Schéma des co-dépendances des 3 E dans la mondialisation..... p.127
financière d'aujourd'hui.

Chapitre 7. Tiercéité équilibrée dans la maintenance des capitaux spécifiques de la méthode conditionnelle normative et du référentiel IFRS.

- Tableau n°1. Maintenance du Capital global par la dépréciation.....p.217
des actifs
- Tableau n°2. Maintenance du Capital global par provisions.....p.222
des capitaux spécifiques

Chapitre 8. Tiercéité équilibrée dans le processus heuristique de la méthode conditionnelle normative et du référentiel IFRS.

- Tableau n°1. Thématique des projections successives.....p.247
- Tableau n°2. Les 2 résultats à communiquer par le management.....p.249
- Tableau n°3. Gestes du management = comptes d'évaluation.....p.253
- Tableau n°4. Gérer dans le même geste 2 activités simultanées..... p.254
de variations contraires.

Tableau n°5. Gérer des suites exactes de soustractions.....p.255
et d'additions concomitantes

Tableau n°6. Exemple de mutation de comptes de Charges.....p.264
à Actifs dans la Recherche et Développement (RD)

Tableau n°7. Mutations conditionnelles des comptes = formes.....p.269
des gestes du management pour le futur

Conclusion générale.

Tableau n°1. Gestes du management = comptes d'évaluation.....p.289

Tableau n°2. Formes des gestes du management pour le futur.....p.290
= mutations conditionnelles des comptes.

Bibliographie

- Abel N.H. 1881, Oeuvres complètes par Christiania, t.II, *Sur la résolution algébrique des équations*, Gauthier-Villars.
- Accounting Historians Journal (The), 1987, Université du Missipi. Bibliothèque. Collection comptabilité. Académie des historiens de la comptabilité, Revue en anglais [en ligne 17.01.2015], texte intégral en pdf, <http://umiss.lib.olemiss.edu:82/record=b1000798>
- Adamek J., Herrlich H., Strecker G. 1990, *Abstract and concrete categories*, Wiley InterSciences, New York, Chichester.
- Aidea, 2013, *What really matters for income presentation ? Format variations vs coherence concerns* (Economia Aziendale) [en ligne 10.01.2014].
- Alexander D., Fiondella C., Maffei M., Sparo R. 2013, *A Critical Perspective on Comprehensive Income* (Economia Aziendale) [en ligne 10.01.2014].
- Airaudi S. 2004, *Biorythme de l'entreprise et conquête de la frontière intérieure*, édition Descartes & Cie.
- Allais M. 1999, *La crise mondiale aujourd'hui : pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires*, éditions Juglar, Paris.
- Amabile S. 1994, *D'une gestion substantive de l'information à une organisation procédurale de l'attention*, in « Sciences de la Société, N°33 Les organisations au risque de l'information, Presses Universitaires du Mirail.
- Amabile TM.1999, *How to Kill Creativity* in « Harvard Business Review » on Breakthrough Thinking, Harvard Business School Press.
- Andernack I. 2013, *L'essentiel des IFRS*, Eyrolles.
- Archambault E. et Arkhipoff O.1988, *Nouveaux aspects de la comptabilité nationale*, Economica, Paris.
- Archer S. 1995, *Mattessich's Critique of accounting*. A Review article, *Accounting and Business Research* : 28 :297-316.
- Ardemani E. 1968, *L'evoluzione del concetto di impresa e dei sistemi contabili in Italia*, *Rivista dei dottori commercialisti*, 3.
- Arendt H. 1961, *Between Past and Future*, traduction française 1968, *La crise de la culture*, Gallimard.1994, *Du mensonge à la violence*, Calmann-Lévy.
- Arkhipoff O.1995, *Introduction à l'économie nationale. Qu'est-ce que l'économie nationale ?* Ellipses, Paris.

- Aristote 322 avant J.C., *Métaphysiques, Livre B (III), I, 995b* Traduction de J. Tricot, tome I, 194, seconde édition Vrin.
- Attali J. 1998, *Dictionnaire du XXIème siècle*, Fayard, entrée hyperclasse.
- Ayache M. et Flory A. 1996, *Approche Orientée Objet. Concepts et utilisation*, Economica.
- Bachelard G. 1938, *La formation de l'esprit scientifique*, Vrin réédition de 1999.
- Badiou A. 1991, *La soustraction*, *Revue de la Cause freudienne*, 1982-1983, Conférence.
- Baechler J. 1978, *Le pouvoir pur*, Calmann-Lévy.
- Baechler J. 1994, *Le Précis de démocratie*, Calmann-Lévy.
- Bairoch P. 1999, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte.
- Balzer W. and Mattessich R.V 1991, *An axiomatic basis of accounting : a structuralist reconstruction in Theory and Decision*, 30,3, p.213-243 and Gesis Leibniz-Institut für Sozialwissenschaften.
- Bateson G. 1972, *Steps to an Ecology of Mind*, New York, Ballantine ; 1984, *La nature et la pensée*, Seuil.
- Bavaresco A. 1999, *Le mouvement logique de l'opinion publique*, L'Harmattan.
- Bell E.T. 1953, *La mathématique reine et servante des sciences*, traduction française de R. de Saint-Seine, Payot, original 1951, *Mathematics Queen and Servant of Science*, The Mathematical Association of America (avec index).
- Belletante B. 1996, *Dictionnaire de la bourse et des marchés*, Hatier.
- Belliard D. 2013, *La guerre des technologies*, n°329 novembre 2013, revue *Alternatives économiques*.
- Benabou J. 1998, *Catégories et foncteurs* in Dictionnaire des mathématiques, fondements, probabilités, applications, Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, p.96-102.
- Benabou J. 1999, *Une analogie en théorie des catégories* in L'écriture des mathématiques. La recherche de la vérité, (Autour du séminaire de l'IREM de l'Université de Paris VII), ACL les éditions du Kangourou.
- Bentham J. 1996, *Fragment sur le gouvernement. Manuel de sophismes politiques*, traduction de J.P. Cléro, Bruylant et LGDJ, Bruxelles, Paris.
- Bertalanffy L. Von 1968, *Théorie générale des systèmes*, traduction française 1984 par Chabrol, Dunod.
- Bertholet E. 1968, *La philosophie des sciences de F. Gonseth*, l'Age d'Homme, Lausanne, Suisse.

- Birkhoff G. et Mac Lane S. 1971, *Algèbre*, tome 1 *Structures fondamentales*, préface de Jean Dieudonné, tome 2 *Les grand théorèmes*, traduits par J. Weil, Gauthiers-Villars.
- Boissier G. 1949, *Cicéron et ses amis. Etude sur la société romaine du temps de César*, Hachette.
- Bouche M. 1994, *La démarche objet. Concepts et outils*, AFNOR.
- Boudon R. 1990, *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Fayard.
- Bourdieu E. 1998, *Une conjecture pour trouver le mot de l'énigme. La conception peircienne des catégories*, CS. Peirce Collected Papers 1958 [1.355-1.368] in *Revue Philosophie* n°58 du 1^{er} juin 1998.
- Bousquet GH. 1925, *Précis de sociologie d'après Vilfredo Pareto*, Payot.
- Bouvier J. 1969, *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains XIXème-XXème siècles*, Société d'édition de l'enseignement supérieur, Paris Sorbonne.
- Boyer Robert 2004, *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?* Odile Jacob.
- Brandom R. 2008 *Esquisse d'un programme pour une lecture critique de Hegel. Comparer les concepts empiriques et les concepts logiques* dans le n°99 d'automne 2008 titré *Hegel pragmatiste ?* *Revue Philosophie*, éditions de Minuit.
- Braudel F. 1985, *La dynamique du capitalisme*, Arthaud ; 1986, *Une leçon d'histoire*, Arthaud-Flammarion.
- Braudel F. 1986, *L'identité de la France. Les hommes et les choses*, Arthaud-Flammarion.
- Braustein Ph. et Delort R. 1971, *Venise portrait historique d'une cité*, Seuil.
- Brzezinski Z. 2004, *Le vrai choix. L'Amérique et le reste du monde*, Odile Jacob.
- Briys E. et de Varenne F. 1999, *La mondialisation financière Enfer ou Paradis ?*, Economica.
- Brunt P.A. 1979, *Conflits sociaux en République romaine*, texte à l'appui, traduit de l'anglais par M. Legras-Wechsler, Maspéro, Paris.
- Cavaillès J. 1997, *Sur la logique de la science*, Vrin, original 1947.
- Chaize J. 1992, *La porte du changement s'ouvre de l'intérieur. Les trois mutations de l'entreprise*, Calmann-Lévy.
- Chalmers A., 1987, *Qu'est-ce que la science ? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyrabend*, Livre de poche.
- Chambers, *Chambers's Twentieth Century* 1945, *Dictionary*.
- Chang H.J. 2012, *2 ou 3 choses qu'on ne vous a jamais dites sur le capitalisme*, traduction française F. et P. Chemia, Seuil.

- Chaskiel P. 2000, *Niklas Luhmann. La communication comme unité élémentaire de l'autopoésis du système social* dans *Revue Sciences de la Société*, n°50-51 de mai octobre 2000, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Chaumette Y. 1993, *La tension interne à la cohésion informationnelle*, thèse de doctorat Informatique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 237 pages.
- Christensen J.A. and J. Demski, 2003 *Accounting theory-An information content perspective*, New York : McGraw-Hill.
- Clam J. 1997, *Droit et société chez Niklas Luhmann. La contingence des normes*, Puf.
- Cloucard M. 2014, *Le capitalisme de séduction. Critique de la social-démocratie libertaire*, Delga, Paris.
- Colasse B. 2005, *Raymond John Chambers : pour une comptabilité continuellement actuelle*, (sous direction B. Colasse), éditions EMS, Management et Société, p.126-143.
- Corcuff P. 1999, *Les nouvelles sociologies*, Nathan Université.
- Cornette J.1993, *Histoire de la France, Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Hachette supérieur.
- Dallene P. et Buchy F. 2013, *La mondialisation. Nouvelles dynamiques géopolitiques et géoéconomiques*, Ellipses, Paris.
- Danjou Philippe 1^{er} février 2013, *Une mise au point concernant les International Financial Reporting Standards* (normes IFRS), Annexe 1 p.26,http://www.ifrs.org/The-organisation/Documents/WhoWeAre_French_2012.pdf [en ligne, 10.06.2013]
- Darras B. 1995, *Une introduction à la sémiotique* [de CS. Peirce] in *Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication* (coordonné par D. Benoit), éditions d'Organisation.
- Degos J.G.1988, *La comptabilité. Exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Flammarion.
- Degos J.G. 1998, *Histoire de la comptabilité*, Que sais-je ? N°3398, Puf.
- Degos J.G.2007, *Le futur de la comptabilité est-il compatible avec la comptabilité du futur ?*, *Revue des Sciences de Gestion*, mai-juin 2007, n°224-225, p.185-197 [en ligne, 10.11.2013].
- Degos J.G.2011, *Les premiers travaux d'Eugène Leotey, théoricien comptable à la charnière des 19 ème et 20 ème siècles*, Hal, Archives ouvertes [en ligne, 10.11.2013].

- Degos J.G.2011, *L'histoire axiologique, un moyen pertinent de rapprocher les historiens et les praticiens de la comptabilité* in *XVIème Journées d'histoire de la comptabilité et du management*, Nantes, 23-25 mars 2011 [en ligne, 10.11.2013].
- Degos J.G. 2012, *Systèmes de pensée, pistes de recherche et évolution de la comptabilité actuelle*, Cahiers électroniques de l'ERCCI-IRGO, IAE Cahier 37-2012.
- Delaissi F. 1942, *La Révolution européenne*, La toison d'Or, réédition 2013 Kontreculture.
- Delbecque E. et Fayol J.P. , 2012, *Intelligence économique*, Vuibert.
- Deleuze G. 1976, *Différence et répétition*, Puf, spéc. p.232-235.
- Delmas C. 2006, *Hannah Arendt, Une pensée trinitaire. Une nouvelle approche de son oeuvre*, L'Harmattan, Paris.
- De Meaux A. 1928, *Augustin Cochin et la genèse de la Révolution* [de 1789], Plon, Paris.
- De Munck J. et Verhoeven M., 1997, *Les mutations du rapport à la norme. Un changement dans la modernité*, De Boeck Université.
- De Munck J. 1999, *L'institution sociale de l'esprit*, Puf.
- Denis H.1941, *La corporation*, Que sais-je ? n°10, Puf.
- Denis H.1984, *Logique hégélienne et systèmes économiques*, Puf.
- Denis H.1989, *Hegel penseur politique*, L'Age d'Homme, Lausanne, Suisse.
- Derrida J., 2005, *Histoire du mensonge, prolégomènes*, L'Herne.
- Dibiaggio L. et Meschi PX., 2010, (Sous la direction de) *Le Management dans l'Économie de la Connaissance*, Skema Business School, Pearson.
- Dictionnaire des faux-amis Français-anglais anglais-french, 1991, 3^{ème} édition, Duculot, De Boeck & Larcier, Bruxelles, Belgique.
- Dictionnaire des Sciences, Le Trésor, 1997 (sous direction de Michel Serres et Nayla Farouki), Flammarion.
- Domenach J.M. 1950, *La propagande politique*, Que sais-je ? n°448, Puf.
- Dosse F. 1986, *Les habits neufs du président Braudel*, *Revue Espaces-Temps* n°34-35 Braudel dans tous ses états.
- Dov Ogien, 2002, *Pratique des marchés financiers*, Gualino, Paris.
- Drucker P., 1992, *Je vous donne rendez-vous demain. La société post-business*, original 1987, Maxima, Boulogne.
- Drucker P., 1996, *Structures et changements. Balises pour un monde différent*, Village mondial.

- Drucker P.1999, *L'information dont les dirigeants ont besoin*, *Harvard Business Review*, numéro spécial Les systèmes de mesure de la performance, édition d'Organisation.
- Drucker P. 2006, *Devenez managers*, Village mondial, Paris.
- Dufour D.R. 2007, *Le Divin marché*, Denoël, Paris.
- Durandin G. 1982, *Les mensonges en propagande et en publicité*, Puf.
- Dussouy G. 2009, *Les théories de la mondialité. Traité de relations internationales*, tome 3, l'Harmattan.
- Duval R.1990, *Temps et vigilance*, Vrin.
- Echaudemaison C-D., 1999, *Dictionnaire de l'économie*.
- Edelman M. 1991, *Pièces et règles du jeu politique*, traduit par C. Cler, Seuil.
- Edwards, Edgar O. and Philip W. Bell 1961, *The Theory and Measurement of Business Income*, Berkeley, C.A. : University of California Press.
- Ehresmann A.C. et Vanbremeersch J.-P. 1993, *Systèmes complexes avec dialectique interne normative*, Université thématique Genèse des normes, Picardie Jules Verne janvier 1993 Amiens.
- Ehresmann A.C. et Vanbremeersch J.-P. février 1994, *Emergence et téléologie ; Intersymp'93 Focus symposium on emergence, Emergent properties for complex systems*, Baden-Baden.
- Ehresmann C. 1965, *Catégories et structures*, Dunod, Paris.
- Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit, 2000, (sous la direction de Bernard Colasse), Economica.
- Eon C. 2013, *Comment certains pays sont devenus riches et pourquoi d'autres pays restent pauvres. Considérations sur la crise économique actuelle*, *Le Cep* n°65 4^{ème} trimestre 2013, revue du *Centre d'Études et de Prospective sur la science*.
- Esambert B.1991, *La guerre économique mondiale*, Olivier Orban.
- Evans D.D.1963, *The logic of self-involvement*, A philosophical study of everyday language with special reference to the christian use of language about God as creator, SCM Press Ltd.
- Faey D. R.P. 1944, *Manipulations monétaires et ordre social*, éditions 2013 Saint Rémi ESR, 33 Cadillac, France, traduit de l'original anglais publié par Browne and Nolan Ltd.
- Fage E. de 1933, *Les concepts fondamentaux de la comptabilité*, Eyrolles, 3ème édition FASB *Financial Accounting Standard Board*, <http://fasb.org>.

- Faure E. 1977, *17 juillet 1720 La banqueroute de Law*, Nrf Gallimard.
- Fausto R. 1986, *Marx : logique et politique*, Avant-propos de Jean Toussaint Desanti, PubliSud.
- Fausto R. 1997, *Le capital et la logique de Hegel, dialectique marxienne, dialectique hégélienne*, L'Harmattan.
- Favereau O. 1989, *Marchés internes, marchés externes*, *Revue économique*, n°2, mars 1989,
- Favereau O. 1994, *Règles, organisation et apprentissage collectif : un paradigme non standard pour trois théories hétérodoxes*, in *Analyse des conventions*, A. Orléan, Paris, Puf.
- Favier M. 1808, *Nouvelles recherches sur le perfectionnement de l'art de la teinture, Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences*, Paris (sur l'alun).
- Fessard G. 1944, *Autorité et bien commun*, Aubier.
- Fisette J. 1993, *Introduction à la sémiotique de Peirce*, XYZ édition, Québec, Canada.
- Forrester D.A.R. 1977, *Schmalenbach and after, A study of the evolution of german business economics*, publisher Strathclyde Convergencies, Glasgow, U.K., 90 pages.
- Forte D. 1973, *Martin Luther et Thomas Münzer ou les débuts de la comptabilité*, l'Arche.
- Fournial E. 1970, *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*, Fernand Nathan.
- Fourquet F. 2002, *Richesse et puissance. Une généalogie de la valeur (XVIème-XVIIIème siècles)*, La Découverte.
- Freund J. 1967, *Qu'est-ce que la politique ?*, Seuil.
- Freund J. 1987, *Politique et impolitique*, Sirey (dont l'esprit du renouveau)
- Freund J. 2010, Julien Freund, *La dynamique des conflits*, (sous dir. Delannoi, Hintermeyer, Raynaud, Taguieff) Berg international édition, Paris, dont, Tchernouvanoff, *Julien Freund et le réalisme politique*.
- Furet F. 2009, *Penser la Révolution française*, Gallimard.
- Galbraith John Kennet 1967, *La paix indésirable ? Rapport sur l'utilité des guerres. Rapport de la montagne de fer, (Iron Mountain)*, chez Dial, 1967 aux Etats-Unis, traduit de l'américain chez Calmann-Lévy, 1968, 1984.
- Galbraith John Kennet 1973, *La science économique et l'intérêt général*, Nrf Gallimard.
- Galbraith John Kennet 1979, *The Nature of Mass Power*, 1980, traduction française *Théorie de la pauvreté de masse*, Nrf Gallimard.
- Galbraith John Kennet 1981, *L'économiste face à la question du pouvoir* dans Galbraith, *Chroniques d'un libéral impénitent*, Nrf Gallimard, Paris.

- Galbraith John Kennet 1983, *L'anatomie du pouvoir*. Grasset.
- Galbraith John Kennet 1984, *L'ère de l'opulence*, Calman-Lévy,
- Galbraith John Kennet 1989, *Le nouvel Etat industriel*, Gallimard,
- Galbraith John Kennet 2004, *Les mensonges de l'économie*, Grasset.
- Garcia N. 2003 *A reflection on the classic works de R. Mattessich and I. Ijiri*, Contabilidad y metodos analyticos, University of Colombia, Spanish.
- Gardies J.L. 1975, *La logique du temps*, (dont la logique de l'action), Puf.
- Gardies J.L. 1979, *Essai sur la logique des modalités*, Puf.
- Gatignon P. 2008, Dictionnaire Franco-anglais des IFRS et directives européennes, Banques, Assurances, Grands comptes, éditions Afges.
- Gellein OS. 1987, *Capital maintenance : a neglect notion in The Accounting Historians Journal*, Volume 14, Numéro 2, <http://umiss.lib.olemiss.edu:82/record=b1000798>.
- Garelli J.1969, *L'écart du maintenant et l'extension de l'esprit* in revue *Les temps modernes*, décembre 1969, n°281, p. 874-876.
- Garelli J.1970, *Le flux et l'instant*, *Les temps modernes* février 1970 n°283, p.1239-1263.
- Gaudin T.1985, *Philosophie de l'innovation*, éditions Cohérence, Strasbourg.
- Gemaling P.1933, *Les grands économistes*, Textes et commentaires, Sirey, deuxième édition revue et corrigée (textes originaux de Quesnay).
- Genereux J. 2005, *Les vraies lois de l'économie*, (tome 1 de 2001 et tome 2 de 2002 réunis en un seul volume), Seuil.
- Genereux J. 2006, *La dissociété*, Seuil.
- Genereux J. 2011, *La Grande Régression*, Seuil.
- Genin P., 1946, *Le temps et l'économie*, 2^{ème} édition, LJDJ, Paris
- Giddens A. 1988, *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Puf.
- Giddens A.1994, *Les conséquences de la modernité, traduction française* par O. Meyer, L'Harmattan, Paris.
- Ginestier P. 1987, *Pour connaître Bachelard*, Bordas,
- Giraud G. 2012, *L'illusion financière. Des subprimes à la transition écologique*, éditions de l'atelier, 3^{ème} édition revue et augmentée.
- Giraud P.N. 2001, *Le commerce des promesses*, Seuil.

- Granger G.G. 1995, *Le probable, le possible et le virtuel. Essai sur le rôle du non-actuel dans la pensée objective*, éditions Odile Jacob,
- Granger G.G. 1999, *La pensée de l'espace*, éditions Odile Jacob.
- Greene R. 2010, *Stratégie. Les 33 lois de la guerre*, traduction de l'américain par Alain et Lakschmi Bories, éditions Leduc S. Paris.
- Guerrien B. 1996, *Dictionnaire d'analyse économique*, collection Repères, éditions La découverte.
- Guibentif P. 1993 dans *Niklas Luhmann Observateur du droit* (recueil organisé par AJ. Arnaud et P. Guibentif), LGDJ, (essais choisis de Luhmann N., traduits de l'allemand et présentés).
- Guitart R.1987, *Introduction à l'analyse algébrique. II-Algèbres figuratives et esquisses, Mathématiques et Sciences Humaines*, tome 97, sur Numdam [en ligne, 11.09.2014],
- Guitart R. 1999, *La pulsation mathématique. Rigueur et ambiguïté, La nature de l'activité mathématique, ce dont il s'agit d'instruire*, L'Harmattan.
- Guitart R. 2001, *L'assimilation et l'excès de l'acte sur le logique* in *Mezura N°49* Forme & Mesure. Cercle Polivanov : pour Jacques Roubaud/Mélanges, édition de l'Inalco.
- Harbulot C. 2007, *La main invisible des puissances*, Ellipses, 2^{ème} édition actualisée et augmentée.
- Harbulot C. 2011, *Guerre économique et notion de puissance*, Lettre Prometheus
- Harbulot C.2013, *Opinion* du 23 juin 2013, traduit de l'espagnol, dans *Document de Stratégie n°162* « *L'intelligence économique dans un monde globalisé* », original publié par l'Institut Espagnol d'Etudes Stratégiques.
- Harbulot C. 2014, *Sabordage. Comment la France détruit sa puissance*, éditions François Bourin.
- Hatchuel A. Le Masson P. Weil B.2002, *De la gestion des connaissances aux organisations orientées conception*, in *Revue internationale des sciences sociales* », mars n°171 spécial La société du savoir, Unesco/Erès.
- Heidegger M. 1958, *De l'essence et du concept de physis, Aristote, Physique B1*, revue *Aletheia*, n°4, mai 1966, p.242-277.
- Heidegger M. 1962, *Le principe de raison*, traduction par A. Preau, Nrf Gallimard.
- Heidegger M. 1985, *Qu'est-ce que la métaphysique ?* (Leçon inaugurale de 1929), traduction française par H. Corbin, éditions Fernand Nathan.

- Heidegger M. 1986, traduction française d'*Etre et Temps* par F. Vezin, Nrf Gallimard
1927, *Sein und Zeit, Bd2 de Gesamtausgabe*, Francfort/Main, V. Klostermann.
- Haines Stephen G. 2003, *Systems Thinking and learning*, Préface de Peter Senge (The
Manager's Pocket Guide to), Jaico Publishing House, Mumbai, Delhi.
- Hicks J.R.1946, *Value and Capital : an Inquiry into Some Fundamental Principles of
Economic Theory*, Clarendon 2^{ème} édition. *Economic Income*, Clarendon.
- Hintikka J. et Sandu G.1989, *Informational Independance as a Semantical Phenomenon*, as
in J.E. Fenstad et al. eds, *Logic, Methodology and Philosophy of Science VIII*,
Amsterdam, Elsevier Science Publishers.
- Hintikka J.1989, *L'intentionnalité et les mondes possibles*, traduit et présenté
par N. Lavand, Presses Universitaires de Lille, Pul.
- Hintikka J.1994, *Fondements d'une théorie du langage*, Puf.
- Hoppe H.H.1996, *On Certainty and Uncertainty or : How Rational Can Our Expectations
Be ?*, *Review of Austrian Economics*, Vol. 10, N°1, Fall 1996, traduction française par F.
Guillaumat.
- Ijiri Yuji, 1975, *Theory of accounting measurement*, Sarasota, FA : American Accounting
Association.
- IASB *International Accounting Standard Board*, <http://www.iasb.org.uk>
- IFAC *International Federation of Accountants*, <http://www.ifac.org>
- Ifrah G. 1985, *Les chiffres ou l'histoire d'une grande invention*, Robert Laffont.
- Jaffard P. et Poitou G. 1971, *Introduction aux catégories et aux problèmes universels*,
Ediscience, Paris.
- Jarczyk G.1985, *Concept du travail et travail du concept chez Hegel*
dans *Archives de Philosophie* tome 48, janvier-mars 1985, p.21-35.
- Jarczyk G. 1998, *Science de la logique, Hegel*, Ellipses.
- Jelen C. 1975, *Les normalisés*, Albin Michel.
- Johnson HT. et Broms A. 2002, *La méthode MBM*. Avant-propos de Peter Senge, éditions
d'Organisation.
- Journal Officiel de la République Française 1989, *Dictionnaire des néologismes officiels*
n°1468, Arrêté du 27 juin 1989 publié le 16 septembre 1989.
- Journal Officiel de la République Française 2012, *Vocabulaire de l'économie et des
finances*.
- Jouvenel B.1955, *De la souveraineté*, éditions Génin.

- Jouvenel B. 1972, *L'Art de la conjecture*, Sedeis.
- Jouvenel H. 2002, *La démarche prospective. Un bref guide méthodologique*, *Revue Futuribles* n°247 de 1999 mise à jour (l'avenir est du domaine de la liberté, du pouvoir et de la volonté).
- Jouvenel H. 2004, Invitation à la prospective, *Revue Futuribles* juillet 2004
- Kahnemann D. et Tverski A. 1990, *Rational Choice and the Framing of Decisions*, in *The Limits of Rationality*, K. Cook et M. Levi (eds), Chicago/London, University of Chicago Press.
- Kempf O.D. et alii, 2001, *Les guerres Low-cost*, *Cahier collectif du blog Alliance géostratégique* (sous la direction de Stéphane Dosse), esprit du livre éditions.
- Kautilya, 300 avant J.C. *L'Arthasastra. Le traité politique de l'Inde ancienne*. Extraits choisis et publiés par M. Danbuyant, 1971, éditions Marcel Rivière et Cie.
- Kearney R. 1984, Poétique du possible. Phénoménologie herméneutique de la figuration, Beauchesne.
- Kervegan J.F. 2004, *Le droit du monde. Sujets, normes et institutions*, dans Hegel penseur du droit (Sous dir. J.F. Kervegan et G. Marmasse), CNRS éditions.
- Kervegan J.F. 2012, *Une pensée non-métaphysique de l'action*, in *Hegel au présent, une relève de la métaphysique ?* (sous dir. J.F. Kervegan et B. Mabilille), CNRS Editions.
- Kervegan J.F. Biard D. et alii 2007, *Introduction à la lecture de la Science de la logique de Hegel*, tome 2, La doctrine de l'essence, Aubier.
- Klein Naomi 2008, *La stratégie du choc*, traduction française, éditions Actes Sud, Paris.
- Korzybski Alfred 1965, *Le rôle du langage dans les processus perceptuels*, The international non-aristotelian, Library Publishing Company, New York Conférence résumé de son oeuvre, reprenant son chapitre 7, traduction française de Yuri (Georges Psheradsky, 49 pages.
- Korzybski Stanislas 1978, *Les quatre étapes de la science d'après Robert Blanché*, in *Archives de Philosophie*, tome 41, octobre-décembre 1978.
- Ladrière J. 1970, *L'articulation du sens. Discours scientifique et parole de la foi*, Aubier Montaigne, Paris.
- Laidi Z. 2005, *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris.
- Lakatos I. 1994, *Histoire et méthodologie des sciences*, Puf

- Lakatos I. 2004, *Preuves et réfutations. Essai sur la logique de la découverte mathématique*, Hermann, Paris.
- Lanaro P. 2012, *Les investissements du patriciat de Venise et de la Terre Ferme aux XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles*, in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 2012, Belin.
- Larousse P. *Petite flore latine*, sans date, Méthode lexicographique.
- La nouvelle histoire*, 1988, (Sous la direction de Jacques Le Goff), éditions Complexe.
- Largeault J. 1974, *Nécessité et existence selon Hintikka*, *Archives de philosophie*, janvier-mars 1974, tome 37, cahier 1, Beauchesne.
- Lautman A. 1977, *Essai sur l'unité des mathématiques*, 10/18, Union Générale d'Éditions.
- Lautman A. 2006, *Les mathématiques, les idées et la physique*, réédition de 1977 avec étude de Fernando Zalamea, éditions Vrin.
- Lazzarino M. 2002, *Puissance de l'invention. La psychologie économique de Gabriel Tarde contre l'économie politique*, éditions Les empêcheurs de penser en rond, Seuil.
- Lebas M. 2004, *Management Accountants : The Challenges of the Next Decade*, in *A View of Tomorrow Management Accountancy in the Year 2004*, IFAC, Financial and Management Accounting Committee, New York, p.35-54.
- Leblanc-Ginet H. 2002, *Chronologie de l'Histoire mondiale*, éditions Maxi-Livres, France.
- Lee C.M.C. 1980, *Income and value measurement – Theory and practice*, 2nd ed. London, Thomas Nelson & Sons.
- Lee C.M.C. 1999, *Accounting-based valuation : impact on business practices and research*, *Accounting Horizons*, 13, 4, p.413-425.
- Leibniz G.W. 1665, *De conditionibus, (Des conditions)*, traduction, commentaires et notes de Pol Bouchet, 2003, Vrin.
- Le Goff J., 1956, *Marchands et banquiers du moyen-âge*, Que sais-je ? n°699, Puf.
- Le Moigne J.L. 1994, *L'information forme l'organisation qui la forme*, in N°33 de *Sciences de la Société*, Numéro spécial Les organisations au risque de l'information, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Lenain P. 1968, *Le mensonge politique*, Economica.
- Lenain P. 1983, *La manipulation politique*, Economica.
- Leonard A. 1974, *Commentaire littéral de la logique de Hegel*, éditions Vrin.
- Leretaille L. 1983, *Histoire de la pensée économique*, Université Paris 1 Sorbonne.

- Lesourd J.A. et Gérard C.1968, *Histoire économique XIXème XXème siècle*, 4^{ème} édition, Armand Colin.
- Levy P. 1995, *Qu'est-ce que le virtuel ?*, éditions de La découverte,
- Livet P. 1978, *La notion de présupposition et son utilisation dans "Le Capital"* dans Archives de Philosophie, octobre-décembre 1978, tome 41, Cahier 4, Beauchesne
- Livet P. 2006, *Les normes*, Armand Colin.
- Loureau R.1968, *L'instituant contre l'institué*, dans les Temps modernes N°268, d'octobre 1968.
- Loureau R.1977, *Le gai savoir des sociologues*, 10/18, Paris
- Luhmann N. 2001, *L'économie de la société comme système autopoétique*, dans *Revue Sciences de la Société*, n°52, février 2001, p.23-60 ; Presses Universitaires du Mirail, Université de Toulouse.
- Mac Lane S. 1998, *Categories for the working mathematicians*, Springer, sd édition.
- Mac Lane S. et Birkhoff G. 1971, *Algèbre*, tome 1 *Structures fondamentales*, préface de Jean Dieudonné, tome 2 *Les grand théorèmes*, traduits par J. Weil, Gauthiers-Villars.
- Maillard, J. 1999, *Un Monde sans loi. Criminalité financière en images*, éditions Stocks
- Maillard J. 2004, *Le Rapport censuré*, Flammarion.
- Malabou C. 2004, *Le Change Heidegger. Du fantastique en philosophie*, éditions Non & Non Léo Scheer.
- Manière P.1999, *Marx à la corbeille. Quand les actionnaires font la révolution*, éditions Stock.
- Maris B. 2003, *Antimanuel d'économie*, éditions Bréal 93 Rosny.
- Martin T. 2003b, *Probabilités subjectives et rationalité de l'action*, (sous direction de) CNRS-Editions, Paris.
- Martinet A.C. 2006/1 *Stratégie et pensée complexe*, n°160, *Revue Française de Gestion*.
- Martinet A.C. 2007, *Gouvernance et Management stratégique. Fin de l'histoire ou régénération du politique* (in A.C.. Martinet coord.). Sciences du management. Epistémique, Pragmatique et Ethique, Vuibert/FNEGE.
- Martinet A.C. 2006/1 *Stratégie et pensée complexe*, n°160, *Revue Française de Gestion*..
- Marx K. 1857-1858, *Grundrisse, Première partie* (1980, (sous direction de Jean-Pierre Lefebvre), éditions sociales.
- Masse P. et Bernard P. 1969, *Les dividendes du progrès*, Seuil.

- Masson P. 2001, *Globalization: facts and figures*, IMF Policy Discussion Paper, octobre 2001.
- Mattessich R.V. 1964, [Analytical Methods] *Accounting and analytical methods*. Homewood IL : RD Irwin (reprinted in Accounting Classic Series, Houston, TX : Scholars Book Co, 1977 ; also translations in Japanese, German, and Spanish),
- Mattessich R.V. 1964, [Measurement and Projection] *Accounting Analytical Methods- Measurement and Projection of Income and Wealth in the Micro and Macro-Economy [AAM]* Homewood, IL : RD, Irwin.
- Mattessich R.V. 1972 [Methodological Preconditions] *Methodological Preconditions and Problems of A. General Theory of Accounting*, in *The Accounting ; Review* (Tar 1972),
- Mattessich R.V. 1974, [Incorporation Value Judgments] *The incorporation and reduction of value judgments in systems*, in *Management Science*, 21 ;
- Mattessich R.V. 1978, [Instrumental Reasoning] *Instrumental reasoning and systems methodology. An Epistemology of the Applied and Social Sciences*, D. Reider publishing company, Dordrecht Holland, Boston USA.
- Mattessich R. V. 1982 [System Approach] *The System Approach : Its Variety of Aspects*, *Journal of the American Society for Information Science*, Wiley & Sons Inc.
- Mattessich R.V. 1986, [Communication Symposium Wittgenstein] *Actes de la 11^{ème} édition du Symposium international de Wittgenstein* (coordination Weingartner P. may, 1986) sur l'évidence de la représentation, Communication en anglais : *Comptabilité préhistorique et le problème de la représentation*.
- Mattessich R.V. 1991, [Social Reality] *Social Reality and the Measurement of its Phenomena*, *Advances in Accounting*, p.3-17.
- Mattessich R.V. 1991a, [Future Relevance] *Accounting research in the 1980's and Its Future Relevance- Supplementary volume to Modern Accounting Research*, Vancouver, BC., Canadian Certified General Accountants' Research Foundation.
- Mattessich R.V. 1992d, [Conditional Normative Accounting I] *Conditional-Normative Accounting Theory : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science*, Faculty of Commerce and Business Administration, The University of British Columbia, Working Paper 92-ACC-005, 1992d.
- Mattessich R.V. 1995b, [Critique Accounting] *Critique of Accounting : Examination of the Foundations and Normative Structure of an Applied Science*, London Quorum Book.

- Mattessich R.V. 1995c, [Conditional Normative Accounting II] *Conditional Normative Accounting Methodology : Incorporating Value Judgements and Means-End Relations of an Applied Science, Accounting, Organization and Society*, Volume 20, N°4.
- Mattessich R.V. 1998a, [Negative Numbers] *From accounting to negative numbers : A signal contribution of Medieval India to mathematics*, *Accounting Historian Journal*, 25, 2, 129-145.
- Mattessich R.V. 1998b, [Kautilya] *Examen et prorogation en comptabilité moderne des concepts de Bhattacharya dans l'Arthasastra de Kautilya*, *Comptabilité, Business & Financial History*, vol. 8, n°2.
- Mattessich R.V. 1998c, [Deprivation Value] *In Search of A Framework For Deprivation Value And Other Purpose-Oriented Valuation Models*, *Abacus*, Volume 34, n°1, p.4-7.
- Mattessich R.V. 2000, [Beginning Accounting1] *Comptabilité préhistorique et le problème de la représentation : sur preuves archéologiques récentes du Moyen-Orient à partir de 8000 avant J.C. à 3000 avant J.C.* *Journal des Historiens de la Comptabilité*, volume 14 numéro 2.
- Mattessich R.V. 2000 [Beginning Accounting2] *The beginning of accounting and accounting thought—accounting practice in the Middle East (8000 BC to 2000 BC) and accounting thought in India (300 BC and the Middle Ages)*, New York : Garland.
- Mattessich R.V. 2000, [Modern Accounting] *Status of Modern Accounting Thought and Its Evolutionary Background*, in SB. Dahiya ed. *The State of Business Disciplines*, Vol. 1- Accounting, Rohtka, India : Jan Tinbergen Institute and Spellbound Publishing, p.1-80.
- Mattessich R.V. 2002, [Challenge Conditional Normative Accounting] *Commentary Accounting Schism or Synthesis ? A Challenge for the Conditional-Normative Approach*, *Canadian Accounting Perspectives*, Vol. 1 N°2.
- Mattessich R.V. 2003, [OMR] *Accounting representation and the onion model of reality : a comparison with Baudrillard's orders of simulacra and his hyperreality*, in *Accounting, Organizations and Society* 28 (2003) 443-470.
- Mattessich R.V. 2003 [Social Reality and the Measurement] *Social Reality and the Measurement of its Phenomena*, *Advances in Accounting*, p.3-17.
- Mattessich R.V. [2004 [Rise and Significances] *The rise and significances of moderne analytical methods in accounting* (A Review Essay of the Economics of Accounting, Vol. I., of P.O. Christensen and GA Feltham, in *Energeia* v.3 n°1-2 pp.157-167).

- Mattessich R.V. 2004 [Discours Reception] *Discours de réception à l'Université de Malaga puis à l'Université de Bordeaux IV.*
- Mattessich R.V. 2005 [Use of Mathematical Notions] *A concise History of Analytical Accounting : examining the use of mathematical notions in our discipline*», De Computis, Revista Espanola de Historia de la Contabilidad, Spanish Journal of Accounting History N°2 Junio 2005 ;
- Mattessich R.V. 2006. [Diversité de la recherche en comptabilité] *La diversité des courants de recherche en comptabilité, évaluation*, publié dans Cahiers de Recherche du CRECCI de l'Université de Bordeaux IV, n°17-2006, p.27 sq. traduction J.G. Degos,
- Mattessich R.V. 2006 [Information Economic Perspective Accounting] *The Information Economic Perspective of Accounting : Its Coming of Age, Canadian Accounting Perspective*, CAP Vol. 5 N°2.
- Mattessich R.V. 2006, [Memoirs and Beyond] *Fondational Research in Accounting : Professional Memoirs and Beyond*, De Ccomputis n°5 Dicembre 2006, Spanish Journal of Accounting History ;
- Mattessich R.V. 2008, [Two Hundred accounting] and Vigano E., J.G.Degos et alii, *Two hundred Accounting Research*, Routledge, London and New York.
- Mattessich R.V. 2013, [Reality and Accounting] *Reality and Accounting. Ontological explorations in the economic and social sciences*, Routledge, London or New York
- Mc Watters CS. 2005, *Richard V. Mattessich : la comptabilité comme science appliquée*, dans Les grands auteurs en comptabilité (sous direction B. Colasse), éditions EMS Management et Société 14460 Colombelles (France).
- Mignot-Lefebvre, Lefebvre M, 1995, *Les patrimoines du futur. Les sociétés aux prises avec la mondialisation*, L'Harmattan.
- Millard E. 1995, *Hauriou et la théorie de l'institution*, in *Droit et Société*, 1995, N°30-31.
- Minski M. 1977, *Frame-system theory*, in Johnson-Laird & Wason eds *Thinking : Readings in Cognitive Science*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Morisset R. et G. Thevenot, 1950, *Les lettres latines, L'époque cicéronienne*, Magnard.
- Moulines C. Ulises, *Le rôle de Wolfgang Stegmüller dans l'épistémologie allemande contemporaine* dans *Archives de philosophie* janvier-mars 1987, (avec bibliographie complète), tome 50, Cahier 1, Beauchesne, Paris.
- Muchielli J.L and Mayer T., 2004, *Multinational Firms Strategy and the New Economics Geography*, Edwards Elgar, Londres.

- Myrdal G. 1954, *The political element in the development of economic theory*, trans. P. Steen, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Myrdal G. 1967, *Objectivity in Social Research*, Pantheon Books.
- Naville P. 1972, *Le nouveau léviathan 5. La bureaucratie et la révolution*, Anthropos.
- Nelson E. 2008, *L'Empire romain*, Marabout, traduit de l'américain par P. Racicot-Loubet de *The Complete Idiot's Guide to Roman Empire*.
- Nicollet C. 1970, *Les idées politiques à Rome sous la République*, Armand Colin.
- Nicollet C. 1979, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Nrf Gallimard.
- Nonaka I. and Takeuchi H. 1995, *The Knowledge-Creating Company : How the Japanese Companies Create the Dynamic of Innovation*, New York, Oxford University Press.
- Normann R. et Ramirez R. 2000, *Constellations de valeur*, Village mondial.
- Nye J.S. 2002, *The paradoxe of American Power*, Oxford University Press.
- Obadia M. 1983, *L'économie désargentée. Introduction à l'économie de la relation*, Privat.
- Ollman B. 2005, *La dialectique mise en oeuvre. Le processus d'abstraction dans la méthode de Marx*, éditions Syllepses.
- Opiela S. 1983, *Le réel dans la logique de Hegel. Développement et Auto-détermination*, Beauchesne, Paris.
- Orlean A. 2002, *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Odile Jacob.
- Orlikowski W. 1992, *The duality of technology : rethinking the concept of technology in Organization Science*, Vol. 3, n°3.
- Packard V. 1965, *Une société sans défense*, Calmann-Lévy
- Packard V. 1979, *L'homme remodelé*, traduit de l'américain par Alain Caille, Calman-Lévy, Paris.
- Panozzo F. 2005, *Gino Zappa : l'institutionnalisme en comptabilité financière*, in Les grands auteurs en comptabilité (sous direction B. Colasse), éditions EMS, Management et Société, p.126-143.
- Parsons T. 1978, *L'institutionnalisation des valeurs économiques et la motivation des activités économiques*, (Sous dir. A. Levy) in Psychologie sociale, Textes fondamentaux anglais et américains, Dunod, tome 2.
- Peirce CS. 1958, *Collected Papers*, vol. 5, 12.
- Peirce CS. 1973, *Ecrits sur le signe*, traduit par Deledalle G., Seuil.
- Penglaou C. 1929, *Introduction à la technique comptable*, Puf.

- Perlas Nicanor 2003, *La société civile : le 3^{ème} pouvoir*, éditions Yves Michel 05300 Barret sur Meouge (France) traduit de l'anglais par Anne Charriere, original anglais 2000, *Shaping Globalization. Civil Society, Cultural Power and Threefoldin*.
- Perez C. 2010, *The financial crisis and the future of innovation. A view of technical change with the aid of history* (Working Paper in Technologia Governance and Economics Dynamics, xx-xx).
- Perroux F. 1963, *Economie et Société. Contrainte-Echange-Don*, Puf.
- Perroux F. 1964, *Industrie et création collective*, Puf.
- Perroux F. 1964 *Le capitalisme, Que sais-je ?* n°315, Puf.
- Perroux F. 1965, *La pensée économique de Joseph Schumpeter*, Droz, Genève, Suisse.
- Perroux F.1966 *Intégration économique. Qui intègre ? Au bénéfice de qui s'opère l'intégration ? Economie appliquée*, XIX (3-4), 389-414 (Communication au colloque de Cordoba, Argentine).
- Perroux F. 1969, *L'économie du XXème siècle*, Puf.
- Perroux F. 1973, *Pouvoir et économie*, Bordas.
- Perroux F.1975, *Unités actives et mathématiques nouvelles. Révision de la théorie de l'équilibre économique général*, Préface de André Lichnerowicz, Dunod.
- Perroux F.1978 *L'équilibre des unités passives et l'équilibration générale des unités actives. A économie nouvelle, interprétation nouvelle*, *Revue de l'ISMEA*, 1978, n°3-4.
- Perroux F. 1980, *Les entreprises transnationales et le nouvel ordre économique du monde*, Institut des Sciences sociales Appliquées, Supplément n°29 d'*Informations et commentaires* 4^{ème} trim. 1979.
- Perroux F.1982, *Dialogue des monopoles et des nations, équilibre ou dynamique des unités actives*, Presses Universitaires de Grenoble, Pug.
- Petitfils J.C., 1986, *Le Régent*, Fayard, Paris.
- Petrella R., 1997, *Le bien commun. Eloge de la solidarité*, éditions Page Deux, Lausanne, Suisse.
- Petrella R. 2000, *L'éducation, victime de cinq pièges. A propos de la société de la connaissance*, éditions Fides, Québec, Canada.
- Pichot-Duclos J. (Général), 2002, *Les guerres secrètes de la mondialisation*, Lavauzelle.
- Picoche J. 1974, *Nouveau dictionnaire étymologique du français*, Hachette/Tchou.
- Pige B. et Papers S. 2005, *Reporting financier et gouvernance des entreprises : le sens des normes IFRS*, EMS éditions.

- Poitou G. et Jaffard P. 1971, *Introduction aux catégories et aux problèmes universels*, Ediscience, Paris.
- Polanyi M. 1978, *Personal Knowledge. Towards a Post-Critical Philosophy*, Routledge & Kegan Paul, London and Henley.
- Polya G. 1965, *Comment poser et résoudre un problème*, titre original *How to solve it*, Princeton University Press, traduit en français par Mme c. Mesnage, Dunod 2^{ème} édition augmentée. Spéc. IIIème partie. Petit dictionnaire d'heuristique, p.45-218.
- Polo Marco 1298, le *Livre des merveilles du monde ou Le Devisement du monde* est écrit en français. 1983, *Véridiques Mémoires de Marco Polo* propos recueillis en 1298 par Rusticien de Pise traduits et adaptés de l'ancien français par M. Friedman, éditions J'ai Lu, Paris.
- Porter M. 1993, *L'avantage concurrentiel des nations*, Dunod, InterEditions.
- Portnoff A.Y. 2003, *Sentiers d'innovations*, Futuribles décembre 2003.
- Pree W. 1998, *Design patterns et architectures logicielles*, Vuibert.
- Puxty A.G. 1998, *The Social and organizational context of management accounting*, London, Academic Press Anthony, CIMA, International Thomson Business Press.
- Queau P. 1989, *Metaxu. Théorie de l'art intermédiaire*, Champ Vallon INA.
- Quine WVO. 1973, *Méthode de logique*, traduction française de M. Clavelin, Armand Colin.
- Ragot X. 2012, *Les banques centrales dans la crise financière*, CEFREMAP, éditions rue d'Ulm, Paris.
- Rebière A. 1900, *Pages choisies des Savants Modernes* (dont J.L. Lagrange), Nony, Paris.
- Reinert E. 2007, *How Rich Countries got Rich... and why Poor Countries stay poor*, Constable, London ; abrégé Working Paper Nr 2004/01, may 2012 en pdf ; trad. Franç. Comment les pays riches sont-ils devenus riches et pourquoi les pays pauvres restent-ils pauvres ? éditions du Rocher, Paris.
- Renouard Y. 1968, *Les hommes d'affaires italiens du moyen âge*, Armand Colin, Paris, nouvelle édition 3^{ème} tirage établie par Bernard Guillemain (original 1948).
- Renouard Y. 1974, *Histoire de Florence*, Que sais-je ? N°1116, Puf.
- Rey J.M. 2002, *Le temps du crédit*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Richard J. 2010, *Comment la comptabilité modèle le capitalisme*, in revue *Le Débat*, n°161, septembre-octobre 2010, Gallimard, p.53-64.

- Riguet J. 1948, *Relations binaires, fermetures, correspondances de Galois*, Bulletin de la Société Mathématique de France (SMF), tome 76 (1948), p.114-155, spéc. p.131-138, ch. 7. Relations difonctionnelles.
- Riguet J. 1950, *Quelques propriétés des relations difonctionnelles*, Compte-Rendu Académie des Sciences (CRAS) de Paris, 230 (1950), p.1999-2000.
- Riguet J. 1998, *Deducibility and Exactness*, L. J. of the IGPL, vol. 6, n°2, p.341-347, Oxford University Press.
- Rothkopf D. 2008, *Superclass. Global power elite and the world making*, Farra, Strauss and Giroux, New York.
- Rousseau C. 2008, *Le Cep n°42* (prospective du Rapport de la Montagne de Fer).
- Roux D., 2002, 2^{ème} édition *Nobels en économie*, Economica additif p. 6-12.
- Russo R.L. 2014, *Normes IFRS européennes*, éditions Larcier, Bruxelles.
- Salluste 86-35 avant J.C., dans Morisset Thevenot p.386-389 *Vertus de l'ancienne Rome ; décadence morale et politique*, Magnard.
- Sapir J. 2000, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Albin Michel.
- Sapir J. 2002, *Les économistes contre la démocratie. Pouvoir, mondialisation et démocratie*, Albin Michel
- Sauvy A. 1965, *Histoire économique de la France entre les deux guerres (1918-1931)*, Fayard.
- Scheurer P. 1979, *Révolutions de la science et permanence du réel*, Puf.
- Schmutz J. 1999, *Niklas Luhmann, Politique et complexité*, du Cerf.
- Schumpeter J.1946, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot.
- Schumpeter J.1977, *Histoire de l'Analyse économique*, Gallimard.
- Sen A. 1993b, *Capability and Weill-being*, in Martha Nussbaum and Amartya Sen, eds, *The Quality of Life*, Oxford : Oxford University Press.
- Sen A.1996b, *Freedom, Capabilities and Public Action : A Response*, *Notizies di Politica*, 12(43-44).
- Sen A. 2000, *Repenser l'inégalité*, Seuil.
- Senge P. 1991, *La cinquième discipline, L'art et la manière des Organisations qui apprennent*, First Editions.
- Senge P.1999, *La cinquième discipline, La Danse du Changement. Maintenir l'élan des organisations apprenantes*, First Editions.

- Senge P.2000, *La cinquième discipline, Stratégies et outils pour construire une organisation apprenante, Le guide de terrain*, traductions françaises et adaptations de Gauthier A. First Editions.
- Sfez L. 1984 *Critique de la décision, Que Sais-je ?* n°2181, troisième édition corrigée, Puf.
- Shor A.D. 2009, *Amartya Sen, Vie-Oeuvres-Concepts*, Ellipse, Paris.
- Sihag B.S. 2000, *Kautilya sur la portée et la méthodologie de la comptabilité, de la structure organisationnelle et le rôle de l'éthique dans l'Inde ancienne*, Journal des Historiens de la comptabilité, volume 31, n°2, et Revue sur le Net 2014 : "L'information comptable" [en ligne 10.09.2013].
- Simon H.1976, *From Substantive to Procedural Rationality, in Method and Appraisal in Economics*, S. Latsis (ed.), Cambridge : Cambridge University Press.
- Simon H. 1978, *Rationality as a Product of Thought*, American Economic Review, Vol. 68, n°2, May, (1-16).
- Simon H. 1982, *Models of Bounded Rationality, Behavioral Economics and Business Organization*, Cambridge, MIT-Press.
- Sinaceur H. 1994, *Jean Cavailles Philosophie mathématique*, Puf.
- Stegmüller W. 1976, *The Structure and Dynamics of Theories*, Springer-Verlag N-Y
- Stiegler B. 1994, 1996 et 2001, *La technique et le temps*, tomes 1, 2, 3, Galilée.
- Strauss L. et Cropsey J. 1994, *Histoire de la Philosophie politique*, Puf (dont Al Farabi).
- Swift J. 2007 *L'Art du mensonge politique de 1733 précédé du "Mentir vrai" de J.J. Courtine*, éditions Jérôme Millon.
- Teller R. et Lebraty J. 1994, *Diagnostic global d'entreprise : Aspects comptables et financiers*, éditions Liaisons.
- Tenenti A. 1968, *Florence à l'époque des Medicis, de la Cité à l'Etat*, éditions Flammarion.
- Teubner G. 1996, *Droit et réflexivité. L'autoréférence en droit et dans l'organisation*, traduit de l'allemand par N. Boucquet avec G. Mayer, Bruylant, LGDJ.
- Thiriet F. 1976, *Histoire de Venise, Que sais-je ?* n°522, Puf, 5^{ème} édition mise à jour.
- Tiercelin C. 1993, *CS. Peirce et le pragmatisme*, Puf,
- Timmerman C. 2007, *Le Cep n° 39 et n°40* (Recension sur le *Rapport de la Montagne de Fer*).
- Tombazos S. 1994, *Le temps dans l'analyse économique. Les catégories du temps dans le capital (de Marx)*, éditions Société des Saisons, Paris.
- Tort E. 2012, *L'essentiel des Normes Ifrs*, Gualino Lextenso éditions.

- Varela F. 1983, *L'auto-organisation : de l'apparence au mécanisme* (sous Direction de P. Dumouchel, et J.P. Dupuy), *L'auto-organisation : de la physique au politique*, Seuil.
- Verdier N. 2000, *Qu'est-ce que les mathématiques ?* éditions Fayard Le Pommier.
- Verriest C.G. 1961, *Evariste Galois et la théorie des équations algébriques*, in Oeuvres mathématiques de Galois, Gauthiers-Villars.
- Vaysse J.M.2000, *Le vocabulaire de Heidegger*, Ellipse.
- Veyne P. 1974, *L'histoire conceptualisante*, dans *Faire de l'histoire I. Nouveaux problèmes* (sous la direction de Jacques Le Goff et de Pierre Nora), Gallimard.
- Vigano E. 1996, *L'economia aziendale e la Ragioneria. Evoluzione – Prospettive internazionali*, Cedam, Padova.
- Vuillemin J. 1993, *La philosophie de l'algèbre*, tome 1, Puf, 2^{ème} édition, spéc. La méthode générale d'Abel p.213-216 ; La théorie de Galois p.229, 231-233, p.257-263, p.287-289.
- Vygotsky L.S. 1978, *Mind in Society. The Development of Higher Psychological Processes*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts and London, England.
- Wagemann E. 1932, *Introduction à la théorie du mouvement des affaires*, Alcan, Paris.
- Wagemann E. 1941, *D'où vient tout cet argent ?* Plon, Paris.
- Wagenofer A. 2004, *Accounting and economics : What we learn from analytical models in financial accounting and reporting*, in C. Leutz, D. Pfaff, and A. Hopwood, eds, *The economics and politics of accounting*, Oxford : Oxford University Press, 5-31.
- Warde Fowler W. M.A. 1917, *La vie sociale à Rome au temps de Ciceron*, traduction française par A. Biaudet, Payot.
- WatzLawick P. Beavin J.H. et Jackson Don D.1967, *Pragmatic of Human Communication*, Norton, New York, traduction française 1972, sous le titre *Une logique de la communication*, Seuil.
- WatzLawick J. Weakland J. Fish R. 1975, *Changements*, Seuil.
- Weber M. 1917, *Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques*, traduction française 1965, *Essais sur la théorie de la connaissance*, Plon.
- Weber M. 1969, *Max Weber par Julien Freund*, Puf, Spéc. Extrait n°12. *Théorie et pratique*, p.100-102.
- Weil S. 1949, réédition 1964, *L'Enracinement*, Nrf, Gallimard.

- Weyl H. 1928, *Gruppentheorie and Quantenmechanik*, Leipzig, S. Hirzel Verlag, 1^{ère} édition, Spéc. Préface, p. VI.
- Wilke H. 1986, *Diriger la société par le droit ?*, tome 31 des *Archives de philosophie du droit* intitulé *Le système juridique*, Sirey.
- Wittgenstein L. 2011, *Remarques philosophiques*, Gallimard.
- Wolfelsperger A. 1969, *Les biens collectifs*, Puf.
- Yakovleff M. (Général), 2009, *Tactique théorique, Stratégies et Doctrines*, 2^{ème} édition, Economica, Paris.
- Zambon S. et Zan L. 2000, *Accounting relativism : the unstable relationship between income measurement and theories of the firm*, *Accounting, Organizations and Society*, 25, p. 8.
- Zappa G. 1957, *Le produzioni nell'economica delle imprese*, Giuffrè, Milano.
- Zinoviev A. 1999, *La grande rupture. Sociologie du monde bouleversé*, traduction S. Despot, l'Age d'homme, Paris.
- Zinoviev A. 2000, *La suprasociété globale et la Russie*, traduction G. Conio, l'Age d'homme, Paris.
- Zulch H. and Hendler M. 2014, *International Financial Reporting Standards*, Wiley Weinheim, Federal Republic of Germany.

Normes internationales élargies et dépassement du calcul classique de la valeur.

Résumé.

Dans le processus de la mondialisation, les États ont libéré les échanges et créé les marchés tant commerciaux que financiers. Les entreprises désormais exposées à une concurrence au niveau de la planète excellent dans des innovations technologiques de production et de commercialisation, d'information et de communication. L'État, le marché-Échange et l'Entreprise cristallisent chacun dans ce nouveau monde, une institution. L'existence de chacune implique l'existence des deux autres. Cette triple implication forme une structure originale appelée "tiercéité", dite les "3 E". La redéfinition de l'entreprise comme institution suppose donc la redéfinition de la valeur qu'elle crée. Cette dernière cesse d'être la valeur fixe rétrospective d'une quantité volumique. Elle devient une valeur en mouvement prospective d'une qualité quantifiée du management stratégique intégré. De nouvelles règles comptables règlent celui-ci : les normes comptables internationales élargies. Ces règles exigent des entreprises cotées à produire une valeur de régénération et de surrégénération ou "profit" alignées sur un pouvoir d'achat constant. Pour ce faire, le management stratégique intégré implique de nouveaux comportements de gestion. Ceux-ci abandonnent le calcul arithmétique classique fondé sur l'addition et la soustraction pour les remplacer par une méthode heuristique de calcul de relations : "la méthode comptable conditionnelle normative." Ces nouveaux comportements de gestion mobilisés par cette méthode heuristique pour assurer la nouvelle valeur en mouvement et prospective deviennent le "compte" de la comptabilité IFRS de l'entreprise dont la finalité est de : "mesurer la réalité de la richesse prédictive pour se souvenir" (en référence à l'Échange visant la valeur), "mesurer pour agir" (en référence à l'Entreprise visant l'activité) et "mesurer pour partager" (en référence à l'État visant le vivre-ensemble).

Mots-clés : richesse, mondialisation, tiercéité, heuristique, normes IFRS, méthode comptable conditionnelle normative, management, compte, calcul de relations.

Widened international standards and going beyond of the traditional calculation of the value.

Abstract.

In the process of globalization, the States released the exchanges and created the markets as well commercial as financial. Companies from now on exposed to a competition on the excellent level of planet in technological innovations of production and marketing, information and communication. The State (Etat), the Market-Exchange and the Enterprise crystallize each one in this new world, an institution. The existence of each one implies the existence of both others. This triple implication forms an original structure called « thirdness » (tierceité), said the « 3 E ». The redefinition of the Enterprise as institution thus supposes the redefinition of the value that it creates. This last cease to be the retrospective fixed value of a voluminal quantity. It becomes a prospective value moving of a quantified quality of integrated strategic management. New countable rules regulate this one : widened international countable standards. These rules require for the enterprises those dimensions to produce a value of regeneration and breeding or « profit » aligned on a constant purchasing power. With this intention, integrated strategic management implies new behaviors of management. Those give up traditional arithmetic calculation founded on the addition and the subtraction to replace them by a heuristic method of calculation of relations : « Conditional Normative Accounting Method ». These new behaviors of management mobilized by this heuristic method to ensure the new value moving and prospective become the « account » of the accounting IFRS of the Enterprise whose finality is of: « to measure the reality of the predictive richness to remember » (in reference to the Exchange aiming at the Value), « to measure to act » (in reference to the Enterprise aiming at the Activity) and « to measure to divide » (in reference to the State (Etat) aiming at the Live well-offness together).

Key words : richness, globalization, thirdness, heuristic, standards IFRS, conditional normative accounting method, management, account, calculation of relations.

IRGO, Equipe banque et management financier 35, avenue Abadie, 33072 Bordeaux Cedex.